

Dr L. Suter

Histoire Suisse

Edition Française
par le Dr G. Castella



T. W. Keys. Genève, Septbre. 1915.





A. Wagen inv. Bâle 1912.

Etablissements Benziger & Cie. S.-A.

Dr L. SUTER

HISTOIRE SUISSE

EDITION FRANÇAISE

PAR LE

Dr G. CASTELLA

AVEC UN SUPPLÉMENT: RÉSUMÉ D'HISTOIRE SUISSE
POUR LES COURS DE PERFECTIONNEMENT ET POUR LES EXAMENS DE RECRUES

300 gravures, 5 cartes et 1 planche en couleurs.



ETABLISSEMENTS BENZIGER & Cie S. A.
EINSIEDELN — WALDSHUT — COLOGNE — STRASBOURG.
1914

„Les nations ont une individualité qui a ses instincts; et le premier de tous est celui de leur propre conservation.“

PICTET DE ROCHEMONT

(De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe.)

RÉSUMÉ D'HISTOIRE SUISSE

POUR LES COURS DE PERFECTIONNEMENT
ET POUR LES EXAMENS DE RECRUES

SUPPLÉMENT DE L'OUVRAGE:

Dr L. SUTER

HISTOIRE SUISSE

ÉDITION FRANÇAISE

PAR LE

Dr G. CASTELLA

ETABLISSEMENTS BENZIGER & Cie S. A.
EINSIEDE [illegible] LOGNE — STRASBOURG.

La Suisse avant la fondation de la Confédération.

La Suisse a été habitée dès l'époque glaciaire; ses premiers habitants s'appellent **hommes des cavernes**, parce qu'ils habitaient de préférence dans des cavernes naturelles. Des débris d'armes et d'ustensiles de cette époque ont été trouvés au Wildkirchli (c. d'Appenzell), au Kesslerloch, près de Thaingen, au Schweizerbild (c. Schaffouse) et sont conservés dans les musées suisses. Temps primitifs.

Dans la suite, d'autres habitants construisirent leurs habitations sur pilotis au bord des lacs. C'est l'époque des **palafittes.** En même temps que les lacustres, il y avait aussi des populations établies sur terre ferme et dans des cavernes ou des huttes.

Vers l'année 100 av. J. C. on trouve établies différentes **peuplades celtiques** sur le territoire de la Suisse actuelle. Les **Helvètes,** qui venaient du Sud de l'Allemagne, avaient pris possession de la plus grande partie du plateau suisse. 100 av. J. C.

Sous la conduite de Divico, une peuplade helvète, les Tigurins, battirent une armée romaine près d'Agen sur la Garonne. 107 av. J. C. Plus tard, lors d'une invasion générale en Gaule, les Helvètes furent battus près de Bibracte par le général romain Jules César. 58 av. J. C. A partir de ce moment, les Helvètes furent sous la **domination romaine.**

Les Romains entreprirent aussi des expéditions contre les peuplades celtiques du **Valais,** de la Rhétie et contre les habitants du **Tessin.** Ces peuplades furent soumises vers l'an 15 av. J. C.

Les Helvètes furent impliqués dans une lutte de succession au trône impérial. 69 ap. J. C. Une rencontre sanglante eut lieu au Boetzberg entre soldats romains et soldats helvètes. Le général romain, Aliénus Cécina battit les Helvètes et poussa jusqu'à Aventicum où il fit exécuter Julius Alpinus, l'un des chefs du soulèvement.

Puis vint une période de calme où l'Helvétie profita de tous les avantages de la civilisation romaine. Le **christianisme** fut introduit en Helvétie; les premiers diocèses furent fondés. 100–250

250–450 Depuis le milieu du 3e siècle les **peuples germaniques** passèrent toujours plus nombreux le Rhin et s'établirent dans l'Empire romain. Au nord-est de l'Helvétie s'installèrent les **Alémannes,** à l'ouest, les **Burgondes.** Les **Rhétiens** parvinrent à résister à la pénétration germanique; ils ont gardé jusqu'à nos jours la langue rhéto-romane. Le territoire du canton du Tessin fit partie de l'Italie jusqu'au 15e siècle.

Les Alémannes furent vaincus par Clovis, roi des Francs et la **domination franque** commença en Helvétie. Pendant ce temps, des missionnaires irlandais prêchèrent à nouveau le christianisme en Helvétie et fondèrent des couvents; le plus célèbre fut dans la suite l'abbaye de **St-Gall,** centre de civilisation où les beaux-arts et les sciences furent en grand honneur.

Le plus puissant roi des Francs fut **Charlemagne** qui
768–814 gouverna avec sagesse et force. Notre pays profita aussi de ses bienfaits: il fonda des écoles et développa l'agriculture.

843 Les successeurs de Charlemagne ne purent pas conserver tel quel son immense empire. Il fut partagé en 3 parties: le royaume de **Germanie** (Francie orientale; population allemande) qui devint plus tard l'empire allemand; le royaume de **France** (Francie occidentale; population romane); le royaume de **Lotharingie** — entre les deux autres — dans lequel étaient comprises l'Italie et une longue bande de terre qui allait de la Méditerranée jusqu' à la mer du Nord. Bientôt après, un nouveau royaume indépendant: la **Bourgogne** fut fondé dans la Suisse occi-
888 dentale.

Après la réunion de la Bourgogne à l'empire allemand, tout le territoire de la Suisse actuelle fut entre les mains de
1038 l'empereur Henri III. Pendant des siècles, notre pays forma **une partie de l'empire allemand.**

1097–1218 Les ducs de **Zæhringen** administrèrent la plus grande partie du territoire suisse en qualité de gouverneurs impériaux. A l'extinction de la famille des Zæhringen, une foule de villes et de seigneurs, ecclésiastiques et laïques obtinrent des franchises impériales. Parmi les innombrables familles seigneuriales, les maisons de **Kybourg,** de **Savoie** et de **Habsbourg** s'élevèrent au premier rang. Rodolphe III de Habsbourg donna un grand éclat à sa maison. Ambitieux, intelligent et toujours désireux d'accroître ses possessions, il réussit à fonder la puissance de sa maison entre les Alpes, le Jura et le Rhin; sa puissance fut d'autant plus grande
1273–1291 qu'il fut bientôt élu **empereur.** On pouvait s'attendre à ce que la Suisse devînt un seul Etat habsbourgeois. Mais juste à ce moment, les montagnards des Waldstætten jetaient les bases d'un état républicain qui allait devenir de plus en plus indépendant.

De la fondation de la Confédération jusqu'à la Réforme.

La Confédération suisse prit naissance dans les pays forestiers (Waldstætten) d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald. Déjà sous le règne de Frédéric II, Uri et Schwytz reçurent l'**immédiateté impériale.** Comme les Habsbourg étaient 1231–1240
une menace continuelle pour leur indépendance, les trois petits pays conclurent une **alliance perpétuelle.** Ce pacte 1291
fut l'occasion d'une série de luttes entre les Waldstætten et l'Autriche. La mort soudaine du roi **Albert** délivra provisoirement les Confédérés du plus grand danger qu'ils aient couru jusqu'à ce moment. Le nouveau souverain, Henri VII de Luxembourg, renouvela les franchises d'Uri et de Schwytz et donna aussi une charte de liberté à Unterwald. 1309

A la mort d'Henri VII, il y eut une double élection au trône impérial. Quelques princes électeurs élirent **Louis de Bavière,** d'autres, **Frédéric d'Autriche,** fils aîné d'Albert. Les Waldstætten prirent parti pour Louis; les ducs d'Autriche résolurent alors de les soumettre par la force. Mais à la bataille de **Morgarten,** les Confédérés dé- 1315
firent complètement la fière armée autrichienne. Quelques semaines après ils renouvelèrent l'alliance perpétuelle à **Brunnen.**

La Confédération des Waldstætten s'agrandit par l'entrée de **Lucerne,** de **Zoug** et de **Glaris** qui cherchaient 1332–1353
protection contre l'Autriche. **Berne,** qui avait vaincu la noblesse des environs à **Laupen** (1339) entra aussi dans l'alliance fédérale. Il y eut dès lors la Confédération des **8 cantons.**

Un seigneur français, Enguerrand de Coucy, apparen- 1375
té par sa mère aux ducs d'Autriche, élevait des prétentions sur une partie de l'Argovie. Les ducs la lui ayant refusée, Enguerrand envahit notre pays. Ses bandes pillardes furent battues à **Buttisholz,** à **Anet** et à **Fraubrunnen.** Quelques années plus tard, le comte **Rodolphe de Kybourg** 1382
menaça la ville de Soleure. Une surprise nocturne échoua: la puissance des Kybourg fut brisée.

La perte de tous ces importants territoires avait exaspéré les ducs d'Autriche qui cherchaient à nuire de toutes manières aux Confédérés. Lucerne, au contraire, attirait à elle des sujets autrichiens, de l'**Entlebuch** et de **Sempach** et conclut avec eux des traités de combourgeoisie. Il en résulta la bataille de **Sempach** qui se termina par la dé- 1386
faite complète des Autrichiens.

A peine l'armistice avait-il expiré que la guerre reprit de plus belle. Une armée autrichienne s'avança de Weesen dans le pays de Glaris, afin de le reconquérir. Les Autrichiens furent battus près de **Næfels.** 1388

1389 Une paix de sept ans, renouvelée pour vingt ans, fut alors conclue. Vers cette époque les Confédérés acquirent tant de droits et de franchises que leur dépendance vis-à-vis de l'Empire ne signifiait plus grand'chose.

Les **diètes** furent instituées pour la discussion et le règlement des affaires fédérales; chaque canton y envoyait ses députés. Deux actes importants sortirent de ces délibérations: la charte des prêtres et le convenant de Sem-
1370 pach. La **Charte des prêtres** décidait entre autres que les ecclésiastiques ne pouvaient pas porter leur cause devant un tribunal étranger, qu'il soit ecclésiastique ou laïque, mais qu'ils devaient se faire rendre justice devant les juges du pays. Certaines questions canoniques (questions relatives au mariage, au sacrilège) devaient seules être portées devant le tribunal de l'évêque.

1393 Le **Convenant de Sempach** fut la première loi militaire; il édictait des prescriptions sur la conduite à tenir avant, pendant et après les hostilités.

1403–1429 Les **Appenzellois**, sujets de l'abbaye de St-Gall se soulevèrent contre leurs maîtres. L'abbé Cuno voulut les faire rentrer dans l'obéissance. Les Appenzellois battirent son armée à **Vœgelinseck.** Une armée autrichienne, accourue au secours de l'abbé, subit le même sort à la bataille du **Stoss.** Dans le traité de paix, les droits et les franchises des Appenzellois furent reconnus. Appenzell conclut avec les Confédérés un traité de combourgeoisie.

1415 Les Confédérés, sommés d'intervenir par l'empereur **Sigismond,** conquirent l'**Argovie** sur l'Autriche.

1416–1436 Sur ces entrefaites, l'esprit de liberté souleva aussi le **Valais** et la **Rhétie.** Partout le peuple acquit de nouveaux droits. Dans les Grisons furent fondées la **Ligue de la Maison-Dieu,** la **Ligue grise** et la **Ligue des Dix-Juridictions.**

Les Confédérés commencèrent alors à étendre leur
1424 puissance vers le Sud, de l'autre côté du Gothard. Le duc de Milan réussit toutefois à les chasser de nouveau du Tessin. Une armée confédérée, qui avait voulu reprendre ce pays, subit une sanglante défaite près d'**Arbédo.** Plus tard (1440) le duc de Milan dut néanmoins céder la **Léventine** aux Uranais.

1436–1450 A la mort du dernier comte de **Toggenbourg,** Zurich et Schwytz réclamèrent chacun certaines parties de ses territoires. Le différend devint bientôt une guerre civile (**Ancienne guerre de Zurich**). Les Zuricois, ayant essuyé quelques revers et perdu les territoires contestés, conclurent une alliance avec l'Autriche. Les autres cantons soutinrent dès lors plus vigoureusement que jamais les Schwytzois. Ils battirent les Austro-Zuricois à **St-Jacques sur la Sihl,** prirent Greifensee, assiégèrent Zurich, mais furent battus, après une résistance désespérée, à

St-Jacques sur la Birse (1444) par les mercenaires du roi de France (Armagnacs). Après une victoire des Confédérés à **Ragaz**, un armistice fut conclu et la paix signée.

Des contestations entre le Pape et le duc Sigismond d'Autriche donnèrent aux Confédérés l'occasion de s'em- 1460
parer de la **Thurgovie**.

La **paix perpétuelle** avec l'Autriche est de la plus 1474
haute importance dans notre histoire. La lutte avec les Habsbourg-Autriche, qui durait depuis plus de 200 ans, était terminée.

La ruse et les trésors du roi de France Louis XI 1474–1477
réussirent à faire éclater une guerre entre les Confédérés et **Charles le Téméraire**, duc de Bourgogne. La campagne s'ouvrit par la défaite des Bourguignons à **Héricourt**. Les Confédérés battirent complètement Charles le Téméraire dans les grandes batailles de **Grandson** et de **Morat**; dans une troisième défaite à **Nancy**, il perdit la vie.

L'année suivante, les Confédérés battirent le duc de
Milan à **Giornico** et rétablirent ainsi leur prestige au-delà 1478
des Alpes.

Différentes causes, mais surtout l'opposition entre
les cantons-villes et les cantons-campagnes, divisèrent 1481
bientôt les Confédérés. La réconciliation eut lieu à la **diète de Stans** grâce à l'intervention de l'ermite du Ranft, **Nicolas de Flue**. **Fribourg** et **Soleure** furent admis dans la Confédération. Le **convenant de Stans** régla le partage du butin, mais contint surtout des mesures destinées à maintenir l'ordre dans l'avenir et à prévenir des soulèvements populaires.

Les Suisses refusèrent à l'empereur **Maximilien** de
reconnaître l'établissement d'un impôt impérial et d'un 1499
tribunal d'empire et d'entrer dans la Ligue souabe. La **guerre de Souabe** éclata. Les Confédérés remportèrent plusieurs belles victoires au **Bruderholz**, à **Triboldingen**, à **Frastenz**, à **Calven** et à **Dornach**. Le résultat de la guerre fut la **séparation de fait avec l'empire allemand**. L'entrée
de **Bâle**, de **Schaffouse** et plus tard d'**Appenzell** porta le 1501–1513
nombre des cantons à **treize** (Confédération des XIII cantons jusqu'en 1798).

Le développement du service étranger et les tentatives des Confédérés pour étendre leur puissance vers
le Sud eurent pour résultat de leur faire prendre part aux 1499–1515
guerres d'Italie. Alliés du duc de Milan, les Suisses battirent les Français à **Novare** (1513); mais les Confédérés furent battus à leur tour dans la sanglante bataille de **Marignan** (1515). La **Paix perpétuelle** avec la France (1516) donna aux Suisses le **Tessin** dont ils firent un pays sujet et les rendit dépendants de la couronne de France qui leur paya désormais de grosses sommes pour s'assurer l'appui des troupes suisses. Avec les campagnes d'Italie se ter-

minent l'**époque héroïque** de l'ancienne Confédération et son rôle de grande puissance militaire. Mais les **régiments suisses** se distinguèrent pendant trois siècles au service étranger.

De la Réforme jusqu'à la Révolution française.

1524 La **Réforme** marque le commencement d'une nouvelle période de l'histoire générale et de l'histoire suisse. Parmi les causes de la Réforme, il faut citer les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise. En Suisse, **Ulrich Zwingli,** de Wildhaus, curé de Zurich, prêcha contre ces abus, mais rejeta bientôt de plus en plus l'ancienne foi et fonda à Zurich une **église réformée.** De là, le protestantisme se répandit dans la Suisse orientale, dans les cantons de Schaffouse, de Bâle, de Soleure et de Berne. Une haine profonde, avivée encore par la conclusion d'alliances séparées et par des actes de violence réciproques, régna bientôt entre les deux
1529–1531 confessions et conduisit aux deux **guerres de Cappel.** Dans la première guerre, une paix conclue au dernier moment évita l'effusion du sang. Dans la seconde, les réformés
1533 furent battus à **Cappel** et au **Gubel.** A Soleure, l'avoyer Wengi réussit à empêcher une lutte fratricide.

1535 Dans la Suisse romande, la réforme fut prêchée par le Français **Guillaume Farel.** Il l'introduisit à Neuchâtel, dans le Pays de Vaud et à Genève. C'est **Jean Calvin** qui fit de cette dernière ville le centre du protestantisme de la Suisse romande et des pays de langue française. Comme
1536 le duc de Savoie menaçait Genève, les Bernois vinrent à son secours. Ils profitèrent de l'occasion pour conquérir le **Pays de Vaud** appartenant à la Savoie, en firent un pays sujet et y introduisirent la nouvelle religion.

Le catholicisme fut maintenu et restauré en Suisse par saint **Charles Borromée,** cardinal et archevêque de Milan. Il fut vigoureusement secondé par des hommes d'Etat suisses tels que **Louis Pfyffer, Melchior Lussi.** La fondation des **collèges** de Jésuites à **Lucerne** et à **Fribourg** fut très importante. Par la Ligue d'or, les cantons catho-
1586 liques s'unirent plus étroitement entre eux.

La scission religieuse causa le partage du canton
1597 d'**Appenzell** en Rhodes-Extérieures (prot.) et Rhodes-Intérieures (cath.).

Les luttes politiques et religieuses troublèrent la
1602–1641 Suisse pendant longtemps. Aux **Grisons** une longue guerre civile, dans laquelle furent impliquées l'Autriche et l'Espagne, déchira le pays. **Le tribunal de sang de Thusis, le massacre de la Valteline, le soulèvement du Prættigau** en sont les principaux et sanglants épisodes. Après que le

peuple des trois ligues grisonnes se fut uni contre l'étranger et eut chassé les Français, un arrangement fut conclu avec l'Autriche et l'Espagne. La **Valteline** resta aux Grisons dont elle fut un pays sujet jusqu'en 1797.

Pendant ce temps, la **guerre de Trente ans** faisait rage en Allemagne et mettait la Suisse en grand péril. Mais cantons catholiques et cantons protestants étant restés neutres, notre pays fut relativement tranquille. Lors de la conclusion de la paix à Osnabrück et à Münster, le bourguemestre de Bâle, Wettstein, obtint que la **Suisse fut reconnue, de droit, indépendante de l'Empire.** 1618–1648 1648

Aux 16e et 17e siècles de profonds changements se produisirent dans l'organisation politique et sociale des cantons. Un nombre restreint de familles (patriciat) se sépara du reste de la bourgeoisie et parvint à occuper les hauts emplois de l'Etat; les bourgeois non-privilégiés durent se contenter des places peu importantes.

Les gouvernements des cantons-villes s'efforcèrent en même temps d'étendre de plus en plus leur autorité sur leurs sujets des campagnes. Le peuple supportait impatiemment cet état de choses et se plaignait des nouveaux impôts, des entraves mises au commerce et à l'industrie. Finalement les campagnes se soulevèrent dans plusieurs cantons: ce fut la **guerre des payans.** Parmi leurs chefs 1653
se distinguaient **Schibi** et **Leuenberger.** Les paysans furent vaincus après une vigoureuse résistance à **Wohlenschwil, Gisikon** et **Herzogenbuchsee.** De sévères condamnations suivirent la répression; les campagnes durent se soumettre et se taire.

La guerre des paysans était à peine finie qu'une querelle, causée par l'établissement de familles réformées à Arth, mit aux prises Zurich et Schwytz. La **première guerre de Villmergen** éclata et se termina par la défaite des Ber- 1656
nois et des Zuricois.

Les haines confessionnelles subsistèrent et furent
la cause de la **deuxième guerre de Villmergen.** L'occasion 1712
de ces nouvelles hostilités fut la situation politique et religieuse du **Toggenbourg** qui était sous la domination de l'abbé de St-Gall. Les Toggenbourgeois, mécontents de la suppression de leurs droits et franchises, se soulevèrent contre l'abbé. L'affaire prit bientôt un caractère confessionnel. Les cantons catholiques prirent le parti de l'abbé. Zurich et Berne, le parti de leurs coreligionnaires. Cette fois les catholiques furent battus. La paix d'**Aarau** donna aux protestants l'administration des bailliages communs.

Au 18e siècle, le mécontentement des pays sujets contre leurs maîtres alla croissant. Le peuple sentait toujours davantage sa dépendance, souffrait d'être privé d'anciens droits; le mécontentement était encore accru par les abus

de pouvoir de certains baillis. Les gouvernements n'en tenaient pas moins à leurs privilèges et à leurs droits de souveraineté. Des **révoltes** se produisirent donc en maint endroit: dans le pays de **Werdenberg** et dans la **Léventine.** Le **major Davel** voulut affranchir le Pays de Vaud de la domination bernoise; **Péquignat,** le Porrentruy. A Fribourg, **Chenaux** tenta de renverser le patriciat. Les gouvernements
1721–1781 furent partout vainqueurs.

La paix intérieure de la Confédération ne fut pas seulement troublée par des soulèvements. Il y eut encore des
1729–1784 **luttes de partis** à Zoug, à Lucerne, à Schwytz, à Appenzell Rh.-Int. L'affaire **Henzi** à Berne fit grand bruit.

Tandis que la **décadence politique** s'aggravait chaque jour, la **vie intellectuelle** prenait un magnifique essor. Albert de Haller, Jacob Bodmer, Gaspard Lavater, Gessner, Melchior Würsch, Joh. Hedlinger, Jean de Müller, J. J. Rousseau, Saussure et tant d'autres de nos compatriotes acquirent dans les lettres et les arts une renommée européenne. Des hommes de cœur travaillèrent à accroître le bien-être, à lutter contre les abus. Tandis que la discorde régnait, la Société helvétique groupait l'élite de la Suisse, et le sentiment national s'éveillait.

De la Révolution française jusqu'à nos jours.

L'histoire des temps modernes commence à la **Ré-**
1789 **volution française.** Cet événement, marqué par de sanglantes atrocités, a produit aussi d'heureux résultats. La Révolution a détruit des institutions surannées; elle a garanti certains droits de l'homme et fait triompher des réformes que l'on n'avait jamais pu introduire jusqu'alors. Les idées de liberté et d'égalité trouvèrent un accueil enthousiaste dans les pays sujets de l'ancienne Suisse. Des soulèvements se produisirent les uns après les autres; au premier choc vigoureux, la vieille Confédération des 13 cantons devait s'écrouler comme un édifice vermoulu. Les causes principales de sa chute furent la scission confessionnelle et les guerres de religion, les haines sociales et politiques entre maîtres et sujets, la guerre des paysans, l'**affaiblissement du sentiment national** et la **décadence des institutions militaires.**

Des Suisses réfugiés à Paris, tels **Pierre Ochs** et **César Laharpe,** engagèrent le gouvernement de la République française à faire envahir le Pays de Vaud qui devint la **république lémanique.** A la nouvelle de ce grave événement, la Diète se sépara. Des armées françaises, commandées par les généraux Brune et Schauenbourg, prirent
1798 **Fribourg** et **Soleure.** Les Français, battus à **Neuenegg**

par les Bernois, furent vainqueurs à **Fraubrunnen** et au **Grauholz** et entrèrent à **Berne.** Ces victoires les rendirent maîtres du pays qu'ils pillèrent sans vergogne. Puis la France nous imposa une **République unitaire** (la **république helvétique**), composée de 19 subdivisions territoriales et administratives auxquelles on conserva le nom de cantons. La constitution de 1798 eut le mérite de proclamer l'égalité civile et politique et de garantir certains droits.

Les Waldstætten, Zoug et Glaris refusèrent de reconnaître la constitution helvétique. Le général Schauenbourg fut chargé de les réduire par la force. Après de petits combats près de Rapperswil et de Wollerau, les Schwytzois, commandés par **Aloïs Reding**, furent vainqueurs dans les batailles décisives de **Schindellegi, Rothentourm, Morgarten** et **Arth.** Mais, comme ils pouvaient craindre avec raison de succomber à la longue sous le nombre, ils acceptèrent la constitution helvétique comme les autres cantons.

Au mois d'août 1798 le gouvernement helvétique
exigea la prestation d'un serment civique. Les **Nidwaldois** 1798
le refusèrent. Schauenbourg envahit alors le pays avec des forces écrasantes et soumit la contrée qui devint un amoncellement de cadavres et de ruines.

Des armées autrichiennes et russes envahirent à leur
tour notre territoire pour en chasser les Français. Les 1799
armées étrangères se livrèrent de sanglantes batailles à **Zurich** et à **Schänis,** se disputèrent les passages de nos Alpes et furent cause d'une terrible misère. Dès que les Français eurent quitté le pays, une révolte éclata contre le gouvernement helvétique, „**la guerre des bâtons**". Le Consul **Napoléon Bonaparte** s'imposa alors comme médiateur et fit occuper la Suisse par des troupes françaises.
Il nous donna l'**Acte de Médiation** qui faisait de la Suisse 1803
une Confédération de 19 cantons souverains. Il y avait 6 cantons directeurs dont les autorités étaient à tour de rôle autorités fédérales. L'autorité suprême était la Diète présidée par le **landamann** de la Suisse pris dans le canton directeur cette année-là.

La chute de Napoléon mit fin à ce régime. L'Acte de 1813–1815
Médiation fut remplacé par le **Pacte de 1815** qui rétablit l'ancienne Confédération où le pouvoir central était si faible, rendit la puissance aux familles aristocratiques et restreignit les droits du peuple. La Suisse compta 22 cantons: la Diète fut l'autorité suprême; il y eut 3 cantons directeurs: Zurich, Berne, Lucerne. La période de la **Restauration,** ou retour aux institutions du passé, commença. Les „libéraux" fondèrent des associations et combattirent par la parole et par la plume le fédéralisme excessif (l'esprit cantonaliste) et réclamèrent l'extension des droits populaires. De grands progrès furent réalisés dans l'**agriculture** et l'élève du bétail; l'**industrie** se développa par

l'introduction des machines, les voies de communication et le commerce, par la construction de belles routes alpestres. Le canal de la Linth assainit la plaine environnante. L'instruction populaire et supérieure prit aussi un nouvel essor. De toutes parts on s'appliqua à étudier l'histoire, les coutumes et la nature de notre pays.

Avec les temps, le peuple réclama de nouveaux droits.
1830–1831 La **révolution de juillet** (France) eut sa répercussion en Suisse: plusieurs cantons remplacèrent leurs constitutions aristocratiques par des constitutions plus libérales. La
1833 tentative de **reviser le Pacte de 1815** selon les idées nouvelles n'aboutit pas. A **Bâle,** où la ville refusait de donner à la campagne une complète égalité de droits, se produisit une scission en deux demi-cantons: **Bâle-Ville** et **Bâle-Campagne. Schwytz** fut aussi momentanément partagé en Schwytz-intérieur et Schwyz-extérieur. Cette période, où s'accrurent les libertés populaires, et appelée la **régénération,** vit aussi
1832–1838 se conclure le **concordat des sept, la ligue de Sarnen.** Elle fut marquée encore par des **complications avec l'étranger** ensuite de l'asile qu'avaient trouvé chez nous des réfugiés de différents pays.

Les haines politiques et religieuses redoublèrent vers 1840. Elles furent cause de révolutions dans plusieurs
1841–1845 cantons, de la **suppression des couvents d'Argovie,** des **expéditions des corps-francs** dans le canton de Lucerne et finalement du **Sonderbund** ou alliance séparée conclue entre les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais.

La Diète somma les 7 cantons de briser leur alliance.
1847 Ils refusèrent et la **guerre du Sonderbund** éclata. Les troupes du Sonderbund, commandées par **Salis-Soglio,** furent défaites à **Gisikon** et à **Meyerskappel** par les troupes fédérales commandées par le général **Dufour.** Les cantons du Sonderbund, occupés militairement, durent se soumettre et renoncer à leur alliance.

1848 L'année suivante une nouvelle **constitution fédérale** fut acceptée par la grande majorité du peuple suisse. Elle transformait la confédération jusqu'alors peu compacte, en un état fédératif plus solide. La souveraineté des 22 cantons demeurait reconnue, mais elle était limitée par la souveraineté fédérale.

Neuchâtel était une principauté prussienne, bien qu'allié de quelques cantons suisses. Il devint un canton en 1815 (traité de Vienne), mais les liens qui l'unissaient à la Prusse subsistèrent néanmois. En 1848, le parti républicain s'empara du pouvoir et proclama l'indépendance neuchâteloise. Quelques années plus tard, les royalistes
1856–1857 se soulevèrent. Une guerre faillit éclater entre la Suisse et la Prusse. L'énergique attitude du peuple suisse et l'intervention de l'**Angleterre** et de la **France** eurent pour ré-

sultat la conclusion du **traité de Paris** où l'indépendance complète de Neuchâtel fut reconnue.

Lors de la **guerre franco-allemande,** la Suisse garnit ses frontières de troupes et fit strictement respecter sa **neutralité.** Elle accueillit aussi l'armée de Bourbaki, qui fut désarmée et internée dans notre pays, et secourut de nombreuses familles allemandes et françaises éprouvées par la guerre. 1870–1871

De nouvelles idées, de nouveaux besoins conduisirent bientôt à une **revision de la constitution fédérale.** Une première revision accorda aux Israélites le droit d'établissement (1868). Une autre revision, qui apportait de profonds changements, fut acceptée par les Chambres, mais repoussée par le peuple (1872). Deux ans plus tard, une nouvelle revision fut acceptée par les Chambres, par la majorité des cantons et par le peuple. Elle marquait un grand progrès 1874
vers la **centralisation.** Au cours des années, de nouvelles revisions partielles eurent lieu. En 1891, l'**initiative constitutionnelle** fut introduite; en 1898 furent votés le **rachat des chemins de fer** et l'**unification du droit.** En 1907, une nouvelle **loi militaire** fut votée. Le 1er janvier 1914, une nouvelle loi d'assurances (maladie et accidents) est entrée en vigueur.

Cinquante années de paix ont fait prospérer le **commerce** et l'**industrie** qui ont bénéficié du développement des **voies de communication.** L'**instruction** est très développée, et nous sommes sous ce rapport parmi les pays les plus avancés. La Suisse a produit aussi des **savants,** des **artistes, des poètes.** De nombreuses oeuvres ou institutions d'**utilité publique** ont vu le jour: hôpitaux, hospices, sanatoriums, etc., etc.

Puisse la Suisse célébrer longtemps ses **glorieux anniversaires** comme elle le fit ces dernières années! Qu'elle soit toujours **forte et vigilante!**

AVANT-PROPOS

En écrivant ce livre, j'ai voulu offrir au public une vue d'ensemble de notre histoire. L'intention qui m'a guidé a déterminé aussi le choix et l'exposition des faits.

On ne demandera donc pas à mon livre d'être aussi complet que les grands ouvrages auxquels on a recours pour des études spéciales. Lorsqu'une période présente un grand nombre de phénomènes du même genre dont l'énumération complète n'est pas nécessaire, je me suis borné aux caractères essentiels qu'il est indispensable de connaître. Dans l'histoire de la civilisation, j'ai choisi ce qu'il y a de propre à notre pays ainsi que les faits nécessaires à l'intelligence d'une époque. Du reste, la vie politique reflète souvent la civilisation à un moment donné de l'histoire.

D'après l'usage généralement suivi dans nos anciens livres d'histoire nationale, j'ai divisé la matière en un certain nombre de petites monographies bien déterminées et je me suis efforcé de marquer la connexion qui existe entre elles. Les tableaux chronologiques placés à la fin du volume aident encore à se faire une idée d'ensemble de toute l'histoire. Afin d'être accessible au grand public, lorsque j'ai dû me servir de termes techniques, je les ai expliqués la première fois que je les ai employés.

* * *

Je me permets de faire remarquer que l'attitude j'ai adoptée vis-à-vis *des traditions populaires et des légendes*. Le but suprême des recherches historiques doit

être la connaissance de la vérité. J'ai donc présenté les faits tels qu'ils nous sont connus par les découvertes et les études les plus récentes. Mais je n'ai pas cru devoir adopter toutes les conclusions des plus sévères critiques. C'est pourquoi j'ai conservé certains faits, qui ne sont peut-être pas prouvés d'une manière absolument rigoureuse, mais que l'on peut toutefois admettre en se basant sur des preuves de quelque valeur. J'ai conservé surtout les faits qui ont une valeur poétique, morale ou patriotique; mais je les ai présentés de telle façon qu'ils n'apparaissent point comme des faits historiques incontestés. Par contre, j'ai écarté délibérément des récits sans valeur ou tendancieux ou encore importés de l'étranger dans notre histoire.

* * *

Je suis très reconnaissant à *M. M. Benziger et Cie* des soins qu'ils ont apportés à l'illustration; ils ont prévenu tous mes désirs. Ils ont compris avec moi que l'illustration n'était pas ici un simple ornement, mais qu'elle devait être partie intégrante du livre. Par la reproduction de documents contemporains (villes, édifices, portraits, sceaux, monuments de l'art ou des métiers) elle doit faciliter l'intelligence du texte, développer le sentiment artistique et graver plus profondément dans la mémoire les évènements historiques. En reproduisant les œuvres de nos modernes peintres d'histoire, elle a fait connaître tout un domaine des beaux-arts de notre pays. Enfin, en faisant une part à l'imagination, elle a fait trêve à la sécheresse de certaines données statistiques que l'on ne pouvait pas éviter.

* * *

Le livre a été écrit pour *l'enseignement secondaire* (écoles secondaires, régionales, cours de perfectionnement, écoles normales d'instituteurs, écoles industrielles et commerciales, gymnases et lycées). S'il peut paraître un peu considérable à quelques-uns, je répondrai que les exigences de l'étude de l'histoire sont plus grandes qu'autrefois. Au reste, il n'est pas dit que tout le livre doive être lu et commenté en classe. Certaines parties peuvent fort bien être traitées brièvement en se basant sur les tableaux

et le résumé placés à la fin du volume; l'élève devra lire le reste. En particulier, je n'ai pas la prétention de dire que les nombreuses dates doivent être toutes apprises par cœur. Je ferai remarquer encore que, pour la majeure partie de nos jeunes gens, le livre d'histoire qu'ils ont eu entre les mains pendant leurs études secondaires reste la source principale de leurs connaissances historiques. Il importe donc, que tout en étant succinct, il leur présente une image pas trop incomplète des origines, du développement et de la physionomie actuelle de notre pays.

Ce livre voudrait aider aussi *à la formation civique* de notre jeunesse et prendre place à ce titre dans la bibliothèque de famille. Il pourra être utile à ceux qui ne peuvent pas, pour différentes raisons, lire des ouvrages plus détaillés. Puisse-t-il accroître l'intérêt pour l'histoire nationale et fortifier ainsi l'amour de la patrie! Puisse-t-il aider aussi à acquérir le sens historique qui fait juger les âges révolus non pas selon nos idées d'aujourd'hui, mais selon l'esprit du passé! Celui qui possède à quelque degré le sens historique sait aussi être plus juste envers ceux de ses Confédérés dont la pensée diffère de la sienne.

Lucerne, le 1er août 1912.

L'AUTEUR

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

Je me suis efforcé de rendre fidèlement la pensée de l'auteur. J'ai suivi de près le texte allemand sans m'en tenir toutefois à une traduction littérale. De plus, au cours de différents chapitres, j'ai ajouté certains faits qui rentraient dans le cadre adopté par l'auteur. Bon nombre de ces faits intéressent spécialement la Suisse romande. J'ai écrit en outre *cinq nouveaux chapitres* qui portent les Nos 16, 34, 45, 73, 114; ils ont aussi une portée particulière pour les cantons romands, sauf le dernier qui est une conclusion de tout le livre. Une autre innovation consiste dans le complément ajouté aux tableaux chronologiques: j'ai transcrit les *dates principales de l'histoire générale*

en regard de celles de l'histoire suisse. Enfin, croyant être agréable à certains lecteurs et surtout aux élèves des écoles normales et des classes supérieures, j'ai dressé *une liste d'ouvrages à consulter*. On ne lui demandera pas d'être une bibliographie complète, mais simplement une utile indication. J'ai ajouté aussi des *notes* qui sont indiquées par des chiffres placés entre parenthèses dans le texte des chapitres et qui renvoient à la fin du livre. Un bon nombre de ces notes indiquent aussi des travaux spéciaux.

Il ne me reste qu'à remercier cordialement tous ceux qui ont bien voulu m'aider dans ma tâche. En premier lieu, l'auteur, qui a pris grand intérêt à mon modeste travail et qui l'a relu avec une extrême bienveillance. Je suis particulièrement reconnaissant à M. F. Ducrest, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, qui a relu ces pages et qui ne s'est jamais départi de son obligeance coutumière. Mes remerciements vont aussi à M. Peissard, archéologue cantonal, qui a bien voulu retoucher le chapitre premier traitant de la préhistoire, à M. le Dr. A. Büchi, professeur d'histoire suisse à l'Université de Fribourg, à M. le Comte Max de Diesbach, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, et à M. Fréd. Th. Dubois, l'un des bibliothécaires.

Fribourg, Pâques 1914.

GASTON CASTELLA.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PÉRIODE.

DES TEMPS PRIMITIFS JUSQU'A LA FONDATION DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE (1291).

DEUXIÈME PÉRIODE.

DE LA FONDATION DE LA CONFÉDÉRATION JUSQU'A LA RÉFORME (1291—1523).

TROISIÈME PÉRIODE.

DE LA RÉFORME PROTESTANTE A LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE (1523—1798).

QUATRIÈME PÉRIODE.

DE LA CHUTE DE L'ANCIENNE CONFÉDÉRATION (1798) JUSQU'A NOS JOURS.

* * *

TABLE DES ILLUSTRATIONS



La contrée de Zurich à l'âge glaciaire. D'après Oswald Heer: Les temps primitifs de la Suisse.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Des temps primitifs jusqu'à la fondation de la Confédération Suisse (1291).

1. Le pays et ses premiers habitants.

1. A une époque très reculée, notre pays, grâce à un froid intense, était recouvert de glace. C'est ce qu'on appelle la période glaciaire. Ces glaces descendaient des glaciers du Rhône et du Rhin, entraînant avec elles des quartiers de roche qu'on retrouve actuellement disséminés un peu partout, jusque sur les flancs du Jura. On les nomme *blocs erratiques*. Enfin, l'atmosphère se réchauffe, les glaces se retirent lentement vers leurs limites actuelles, les plaines, les collines et les préalpes se garnissent de forêts et de pâturages. Alors l'homme paraît. Il habite les cavernes; pour cette raison on lui donne le nom d'homme des cavernes ou *troglodyte*. Les principales cavernes de Suisse sont celles du *Wildkirchli* (ct. d'Appenzell, Rh.-Int.), du *Kesslerloch* et du *Schweizersbild* (ct. de Schaffhouse). On y a recueilli parmi de nombreux ossements d'animaux, des milliers d'armes et d'outils.

Des animaux qui vivaient dans cette nature sauvage, nous ne possédons plus, dans l'Europe centrale, que le cheval, le bœuf, le cerf, le corbeau, la marmotte, la loutre et le renard. Plusieurs espèces: telles le mammouth, l'ours des cavernes, le lion, le tigre, le rhinocéros, ont disparu de nos pays. D'autres, au contraire, se sont retirés dans les contrées polaires: le renne, ou dans les Alpes: le chamois.

Les hommes vivaient péniblement au milieu d'une nature hostile, sujette à de brusques et profondes variations atmosphériques qui modifiaient la flore et la faune. Ils s'habillaient de peaux de bêtes, se nourrissaient de quelques herbes sauvages et de gibier qu'ils rôtissaient. Leurs armes et leurs outils: haches, couteaux-poignards, poinçons, pointes de flèches, râcloirs, scies, harpons étaient en silex, en corne, en os et en bois de renne ou de cerf. Comme parures, ils portaient des pierres et des dents d'animaux percées. La ligne brisée ou ondulée est déjà employée comme motif de décoration sur beaucoup d'objets. Les morceaux de bois de renne portent des gravures exécutées avec une pointe de silex. Notons le fameux renne broutant du Kesslerloch, vrai chef-d'œuvre. L'homme des cavernes savait aussi modeler des statuettes et peindre des animaux comme le démontrent des cavernes de France et d'Espagne.



Le Kesslerloch près de Thaingen



Constructions lacustres sur pilotis.

Cette époque porte le nom „d'*âge de la pierre taillée*", ou „premier âge de la pierre", parce que l'homme se servait uniquement de pierre taillée par éclats.

2. Plus tard, à une époque indéterminée, une nouvelle population occupa le pays. On ignore complétement son origine. Elle a laissé surtout des traces de son passage dans la vase de nos lacs et dans les tourbières autrefois lacs naturels. Ces nouveaux venus bâtissaient leurs demeures de préférence sur l'eau. A quelque distance du rivage, à l'extrémité de la plage, ils enfonçaient dans le fond du lac de nombreux pilotis, parfois plusieurs milliers, disposés en lignes parallèles. Ils les reliaient entre eux au moyen de poutres grossières sur lesquelles ils disposaient un solide plancher. Sur celui-ci s'élevaient des huttes basses faites en bois, en terre glaise et en treillis et couvertes de paille et de roseaux. Un petit pont faisait communiquer les habitations au rivage. L'importance des *établissements lacustres* était très variable: certains ne comptaient que quelques habitations, d'autres au contraire formaient de véritables villages. Les fouilles ont révélé l'existence de plus de 200 stations lacustres sur tous

les lacs de la Suisse, sauf toutefois ceux des Quatre-Cantons et de Wallenstadt dont les bords sont trop escarpés.

En construisant leurs demeures sur les bords de l'eau, les hommes avaient en vue de se protéger contre les attaques de l'ennemi et des grands fauves. (1)

Mais en même temps que s'élevaient les stations lacustres, les hommes établirent aussi leurs demeures sur *terre ferme.* Ils devaient, à l'exemple des lacustres, construire des huttes en bois crépies d'argile et couvertes en chaume. Ils devaient vraisemblablement choisir le voisinage des cours d'eaux et des forêts, peut être même certains emplacements en forme de promontoires leur servaient, moyennant un fossé et une palissade de lieux de refuge. L'un d'eux se trouvait sur l'Uetliberg, près de Zurich.

L'époque lacustre et terrienne se divise en deux périodes: „*l'âge de la pierre polie*“ ou „deuxième âge de la pierre“ et „*l'âge du bronze*“.

3. Le plus grand nombre des stations lacustres correspond au deuxième âge de la pierre. Citons, par exemple: *Chavannes* (lac de Bienne), *Robenhausen*, près de Wetzikon (ct. de Zurich), *Concise*, *Portalban*, *Estavayer*, *Font* (lac de Neuchâtel), *Faoug*, *Mur*, *Morat* (lac de Morat).

Les hommes de l'âge de la pierre polie étaient beaucoup plus civilisés que ceux des cavernes. Leurs habitations le prouvent bien. Ils vivaient non plus seulement du produit de la chasse et de la pêche, mais ils s'adonnaient à l'élevage du bétail et cultivaient les champs. Ils mangeaient des fruits sauvages: pommes, poires, cerises, noix, prunes et même le raisin. Déjà alors, ils commencèrent à domestiquer les animaux: chien, porc, bœuf, cheval, mouton et chèvre. Dans les prairies, ils plantaient les céréales (orge, froment) et le lin. Ils savaient préparer le pain, confectionner des filets et tisser une grossière toile dont ils se vêtaient. Leurs armes et leurs outils étaient toujours en pierre, en corne ou en bois; mais ces objets étaient plus variés et mieux travaillés qu' à l'âge précédent. En effet, les lacustres savaient polir et percer la pierre. Avec des os d'animaux, ils faisaient des aiguilles à chas très fin ainsi que des épingles, avec du bois d'if, des peignes. La parure devint aussi plus riche; on eut des boucles

Premier âge de la pierre.

Deuxième âge de la pierre.

Age du bronze.

Age du fer.

Objets préhistoriques provenant de fouilles.

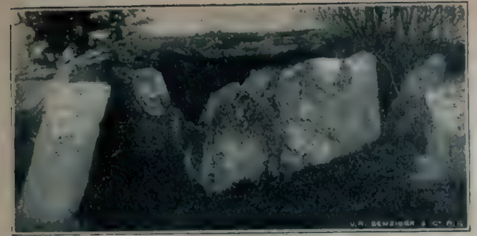
Premier âge de la pierre : Renne broutant du Kesslerloch, gravé sur corne. Dent d'ours percée. Corne de renne travaillée, utilisée comme outil ou arme. Alène en os. Couteau en corne. Pointe de lance ornée et pointe de flèche en os. Agrafe en corne de renne. Coin en silex. Coquillage percé. Pointe de flèche, perçoir, pointe de lance, couteau et scie en silex. — *Deuxième âge de la pierre* : Harpon en corne monté sur bois. Aiguille en os. Hache en silex montée sur corne et sur bois. Couteau en bois. Terrine en argile cuite. Cuillère en corne. Peigne en bois. Hameçon en corne. Poinçon en os. Lame de poignard en cuivre. Perles de jayet. Hache en pierre polie. Fuseau avec fil. Navette en os. Filet. Tissu. — *Age du bronze* : Épée. Pointe de lance. Épingle pour parure. Moule ayant servi à couler un couteau. Pointe de flèche. Hameçon. Bracelet. Parure en fil d'or. Anneau de bronze et perle de jayet. Bouton double. Fibule. Seau. Ciseau. Hache. — *Age du fer* : Épée et fourreau. Éperon. Casque. Pointe de lance. Hache. Pincette. Petit couteau. Perles de verre. Faux. Monnaies d'or. Fibule de la Tène.

d'oreilles en or, et des colliers en perles d'ambre et de jayet. Un nouvel art apparaît: celui du potier. On commence à fabriquer à la main une poterie grossière: pots, cruches, assiettes qu'on décore de traits géométriques: lignes horizontales et brisées, dents de loup, cercles concentriques, etc. Ce sont là les débuts de l'industrie qui donna également naissance au troc. Ici et là, on créa des centres d'échange où l'on rassemblait en grand nombre les objets usuels. Les gens venaient s'y approvisionner. Ainsi, à *Moosseedorf* (ct. de Berne) se trouvait un atelier de travailleurs sur silex, à *Rumlang* (Zurich), une poterie. Une bille d'arbre évidée servait de barque pour naviguer sur les rivières et les lacs.

A la fin de l'âge de la pierre polie ou „néolithique", grâce aux échanges commerciaux et aux influences orientales, la connaissance du *cuivre* et son usage furent introduits dans notre pays. La station de *Vinelz* ou *Fenis* (lac de Bienne) a fourni le plus grand nombre d'objets en cuivre pur.

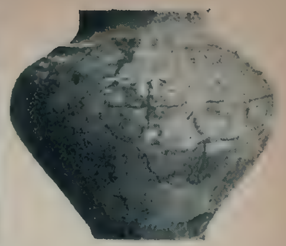
4. L'usage du *bronze*, alliage de cuivre et d'étain, marque un très grand progrès. Chez nous, *l'âge du bronze* dura de l'an 2000 à 650 approximativement avant J-C. Les plus importantes stations de cet âge sont en Suisse: *Morges* (ct. de Vaud) et *Wollishofen* (lac de Zurich). Primitivement, les objets en bronze furent importés d'Italie. Plus tard, nos lointains ancêtres apprirent aussi à le fondre, puisque l'on a retrouvé de nombreux moules. Il y eut par exemple une fonderie importante à *Wulflingen* (Zurich). Le bronze servit d'abord à fabriquer les objets alors en usage: haches, lames, pointes de flèches, hameçons, poignards, ciseaux et scies. Puis, on fabriqua de nouveaux objets: épées, faucilles, anneaux, rasoirs, agrafes et divers bijoux. Les objets en métal remplacèrent de plus en plus la pierre et l'os. A cette époque, on grave avec goût sur les armes et les outils des dessins géométriques, tandis que la forme et l'ornementation de la poterie deviennent plus élégantes et plus riches.

D'une manière générale, le genre de vie change. La chasse et la pêche sont encore une ressource, mais, de plus en plus, les occupations principales deviennent l'élevage du bétail et l'agriculture. Les relations de peuple à peuple augmentent sans cesse. Déjà, la voie du *Grand - St-Ber-*





Tombe dite „à corps replié“.



Urne funéraire.

nard, sûrement fréquentée par les caravanes et les trafiquants dès les temps préhistoriques, mettait en relations l'Italie avec les peuples du Nord.

5. Les *rites funéraires* sont une autre preuve de la civilisation des lacustres. La coutume de déposer les morts dans des cavernes ou dans la terre, le corps allongé, avec ou sans chambre funéraire, remonte à la plus haute antiquité. [*Montsalvent* (Fribourg), *Ollon*, *Corseaux*, *Veytaux* (Vaud).] Une autre coutume, également très ancienne, fut d'enterrer les morts dans de petits cercueils en forme de caisse dans lesquels le cadavre était dans la position accroupie, avec les genoux repliés contre la poitrine. On en trouve des exemples à *Auvernier* (Neuchâtel), à *Chamblandes*, près Lausanne et à *Léchelles* (Fribourg). Ces deux modes d'inhumation ont existé conjointement durant l'époque de la pierre et du bronze dans la Suisse occidentale. Dans la Suisse orientale, jusqu'à *l'Aar*, l'incinération était la règle. Une fois le cadavre consumé, on renfermait les cendres dans une urne qu'on déposait souvent au fond d'une simple fosse sans signe extérieur; d'autres fois, au contraire, l'urne est déposée à la surface du sol. Après l'avoir protégée par une voûte en pierre, on élevait une butte artificielle en terre. Ce monticule, érigé le plus souvent sur l'emplacement du bûcher, porte le nom de *tumulus*. Les morts étaient toujours enterrés avec leurs parures, les hommes avec leurs armes, les enfants avec leurs jouets.

6. Le plus utile des métaux, le *fer*, fut connu chez nous vers l'an 650 av. J.-C. et marque le début de *l'âge du fer*. A cette époque, pour des causes aujourd'hui encore inconnues, l'homme lacustre établit sa demeure exclusivement sur terre ferme. Les anciens établissements

lacustres sont, les uns, abandonnés volontairement, et les autres, détruits par le feu. Les villages sont composés de huttes en clayonnage, protégés par un rempart en terre battue avec fossé. Comme à l'âge précédent, on a dû se servir plus volontiers des promontoires. Des établissements de l'âge du fer se trouvaient par exemple, près de *Windisch* et à *Zurich*, sur le Lindenhof. Le fer se substitue au bronze pour la fabrication des armes et des outils.

On appelle „*période de la Tène*“ le second âge du fer (vers 450 av. J.-C.). Ce nom est celui d'un endroit des bords du lac de Neuchâtel (près du canal de la vieille Thièle, près de Marin) où l'on a trouvé et où l'on trouve toujours de nombreux objets en fer: épées, couteaux, fragments de casques et de boucliers, etc. Les poignées et les fourreaux des épées sont finement ciselés et les lames portent même diverses marques de fabrique. D'autres objets encore: des fibules de bronze et de fer, des bracelets de bronze, de fer et de verre dénotent un véritable goût artistique.

Pendant le *premier âge du fer*, on trouve en Suisse deux types de tombes en usage: sur le Plateau, l'incinération et l'inhumation sous tumulus ou tertre artificiel et dans les vallées alpestres: — Rhin, Rhône, Tessin, — l'inhumation dans des tombes souterraines. Pendant le *deuxième âge du fer*, — époque de la Tène ou gauloise — alors que tout le pays est habité par la même population, la coutume d'incinérer les morts disparaît. On les enterre dans des tombes souterraines sans aucun signe extérieur. Mais comme précédemment, on revêt le mort de sa parure et de ses armes. Dans les tombes les plus récentes, on a même trouvé des monnaies.

7. La succession des trois âges de la pierre, du bronze et du fer n'est nullement propre à la Suisse. Presque dans tous les pays d'Orient et d'Occident, on a constaté les mêmes étapes de civilisation. Mais l'on remarque parfois des écarts considérables dans les dates assignées à ces âges pour les divers pays. C'est ainsi que la Suisse a une période finale de l'âge du bronze, qui lui est spéciale, parce que cet âge s'y est prolongé plus longtemps qu'en France et en Italie où l'on connaissait déjà le fer. De même, l'âge du bronze commença plus tard en France qu'en Orient et plus tôt en France qu'en Suisse.

2. Les Helvètes.

1. Les plus anciens renseignements *écrits* que nous possédions sur notre pays nous sont fournis par des auteurs latins du dernier siècle avant J.-C. Plusieurs peuplades s'étaient précédemment établies dans nos régions. Leurs territoires débordaient même nos frontières actuelles. La plupart d'entre elles appartenait à la grande race *celtique* ou *gauloise* qui vint se fixer dans l'Europe centrale et occidentale. Le Jura neuchâtelois et bernois était habité par les *Séquanais*, le canton de Bâle par les *Rauraques*, le Tessin, par les *Lépontiens* et d'autres plus petites tribus, le Valais par les *Nantuates*, les *Séduniens* et les *Véragres*, les *Rhétiens* s'étendaient des Grisons au lac de Zurich, au Rigi et au Pilate. Les *Helvètes* enfin occupaient la contrée comprise entre les Alpes bernoises, le Rhin et le Jura.

2. Les Helvètes étaient, au dire de César, avec les Belges, les plus braves des Gaulois. Ils se divisaient en 4 tribus. Le pouvoir suprême résidait dans l'assemblée du peuple. Toutefois, la noblesse avait la prépondérance politique et sociale. Le sol lui appartenait; il était cultivé par des fermiers, des valets et des serfs. De la sorte, toute la population était sous la dépendance de la noblesse. Les prêtres gallo-helvètes appelés *druides* jouissaient aussi d'un grand prestige. Dans les bois sacrés, à l'ombre des chênes séculaires, ils offraient en sacrifices aux dieux des fruits, des animaux et même des hommes. Les Druides étaient en même temps médecins et sorciers. C'étaient les plus savants de tout le peuple. Ils se servaient pour écrire de caractères grecs. Les Helvètes formaient un peuple industrieux qui était parvenu à un degré notable de civilisation. Ils avaient 12 villes ou bourgs fortifiés et 400 villages. Ils faisaient le commerce avec leurs voisins et s'occupaient d'élevage et d'agriculture. Ils avaient d'habiles potiers et d'excellents métallurgistes. Mais en même temps, comme tous les Celtes, ils aimaient les expéditions guerrières et le pillage.

3. D'après le témoignage des historiens romains, les Helvètes habitaient primitivement les bords du Rhin moyen et l'Allemagne du Sud. A diverses reprises, à partir du VIe siècle, des groupes d'Helvètes émigrèrent en

Suisse comme nous le prouvent les découvertes archéologiques. En dernier lieu arrivèrent les *Helvètes Tigorins.* Ceux-ci, à la suite des *Cimbres* et des *Teutons,* émigrèrent en Gaule (France actuelle) sous la conduite d'un jeune chef nommé *Diviko.* L'invasion ravagea la Gaule jusqu'à la Garonne. Près d'*Agen,* les *Helvètes Tigorins* écrasèrent une armée romaine commandée par le consul Cassius, qui fut tué. L'armée vaincue dut livrer des otages et subir l'humiliante condition de passer sous le joug, c'est-à-dire sous une lance attachée horizontalement à deux autres lances fichées en terre. (107 av. J.-C.) Les vainqueurs pillèrent un certain temps la Gaule.

Mais lorsque le consul *Marius* eut anéanti les Teutons à *Aix en Provence* et les Cimbres avec les deux tiers des Tigorins à *Verceil* en Italie, le groupe tigorin qui avait gardé les passages des Alpes, pénétra à son tour en Helvétie (102 av. J.-C.) où il trouva pacifiquement un asile auprès de ses frères de race pour reconstituer désormais la nation helvète. (2)

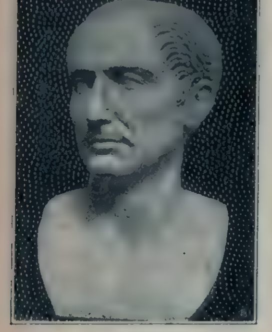
3. Tentative d'établissement et défaite des Helvètes en Gaule.

1. Les Helvètes se trouvèrent bientôt dans une situation difficile. Au nord, le long du Rhin, ils étaient inquiétés par les *Germains;* au sud-ouest, ils étaient menacés par les *Romains* qui avaient occupé Genève. Les Helvètes se souvinrent alors des fertiles contrées de la Gaule qu'ils avaient parcourues lors de leur première expédition. Ils résolurent donc de s'installer sur la terre gauloise (dans la Saintonge) où la vie serait plus douce qu'en Helvétie. Un noble de grande fortune, *Orgétorix,* les engagea vivement à donner suite à ce projet. L'émigration fut décidée pour le printemps de la 3e année. On ensemença le plus possible; on fabriqua en toute hâte des chariots. Mais, à ce moment-là, il apparut qu'Orgétorix ne cherchait qu'à satisfaire son ambition et voulait se faire reconnaître chef. Un tel crime était puni de la peine du feu. L'assemblée du peuple se réunit pour juger Orgétorix qui, se voyant perdu, se suicida. Les Helvètes ne renoncèrent pas pour autant à leur projet. Pour s'ôter à eux-mêmes toute tentation de



Un tribunal chez les Helvètes. Tableau d'E. Ravel.

rentrer au pays, ils brûlèrent leurs 12 villes et leurs 400 villages. Puis, le peuple entier: guerriers, femmes, enfants se mit en marche sous la conduite de *Divico* de qui les années avaient blanchi la tête. Des tribus voisines se joignirent aux Helvètes; en tout, 368000 individus, d'après César.



Jules César.
Musée de Naples.

2. L'an 58 ap. J.-C., au printemps, les Helvètes arrivèrent à *Genève*. Afin d'éviter les routes montueuses et difficiles du Jura, ils songèrent à traverser le Rhône près de cette ville puis, à repasser sur la rive droite du fleuve en se dirigeant vers le Sud. Ils se trouvèrent soudain face à face avec *Jules César*, le meilleur général de Rome.

Les Romains possédaient depuis longtemps déjà le sud-est de la Gaule et César projetait précisément de soumettre le reste du pays. Il s'opposa donc au passage des Helvètes en élevant des ouvrages fortifiés. Ces derniers se virent alors forcés de rester sur la rive droite du Rhône et de chercher à pénétrer en Gaule par le Pas de l'Ecluse (Jura). Pendant ce temps, César rassembla en Italie une forte armée avec laquelle il se mit à la poursuite des Helvètes. Il les atteignit à *Bibracte*, à quelques kilomètres à l'ouest d'Autun en Bourgogne et leur livra bataille. Après une furieuse résistance, où des milliers d'entre eux tombèrent en héros, les Helvètes durent céder à la tactique et à la discipline romaines. César renvoya les survivants en Helvétie et leur ordonna de reconstruire leurs villages. A partir de ce moment, les Helvètes furent soumis à la domination romaine. (3)

3. L'année suivante (57 av. J.-C.), César voulut aussi soumettre les populations celtiques du *Valais* et y envoya l'un de ses lieutenants, Servius Galba. Mais ses victoires ne suffirent pas néanmoins à briser la résistance des montagnards. Ce rude peuple ne fut soumis qu'en l'an 15 av. J.-C., en même temps que les *Rhétiens* et les habitants du *Tessin*. Par ces dernières conquêtes, tout le territoire de la Suisse était ainsi annexé à l'Empire romain.

4. L'Helvétie sous la domination romaine.

1. Sous la domination romaine, les différentes contrées qui constituent la Suisse d'aujourd'hui firent partie de plusieurs provinces de l'empire. Mais en ce qui concernait le commandement et l'administration militaires, le nord et l'ouest — c'est à dire les contrées habitées par les Helvètes — dépendaient du légat de la *Germanie supérieure.*


Légionnaire romain.

Notre pays devint un territoire-frontière destiné à défendre l'Empire contre les bandes belliqueuses des Germains. Sur la rive gauche du Rhin, on éleva un grand nombre de tours destinées à surveiller la contrée environnante et à donner l'alarme au moyen de signaux à feu. Des fortifications furent construites à *Stein*, à *Zurzach*; *Vindonissa* (Windisch) surtout avait une grande importance stratégique. Un camp fortifié la protégeait, une légion (5—6000 h.) y tenait garnison. D'autres endroits étaient encore occupés par des troupes. A Zurich (*Turicum*), près de St-Maurice en Valais (à *Tarnaïæ*) se trouvaient des péages importants.


Tour romaine à Avenches.

2. Les Romains construisirent des routes magnifiques pour transporter rapidement leurs armées. Citons par exemple, celle qui menait d'*Augusta-Prétoria* (Aoste) à *Augusta Raurica* (Bâle-Augst) en passant par le *Grand St Bernard*, Martigny (*Octodurum*), Avenches (*Aventicum*) et Soleure (*Salodurum*). Une autre route allait de Côme (*Comum*) à Bregenz (*Brigantium*) en passant par Chiavenna (*Clavenna*), le Splugen et Coire (*Curia*). De Bregenz, un embranchement de la même

route conduisait à Arbon (*Arbor felix*) — Oberwinterthour (*Vitodurum*) — *Vindonissa* — *Augusta Raurica*. C'étaient là des routes principales qui formaient un véritable réseau dans l'Empire. Il y avait en outre de nombreuses routes secondaires.

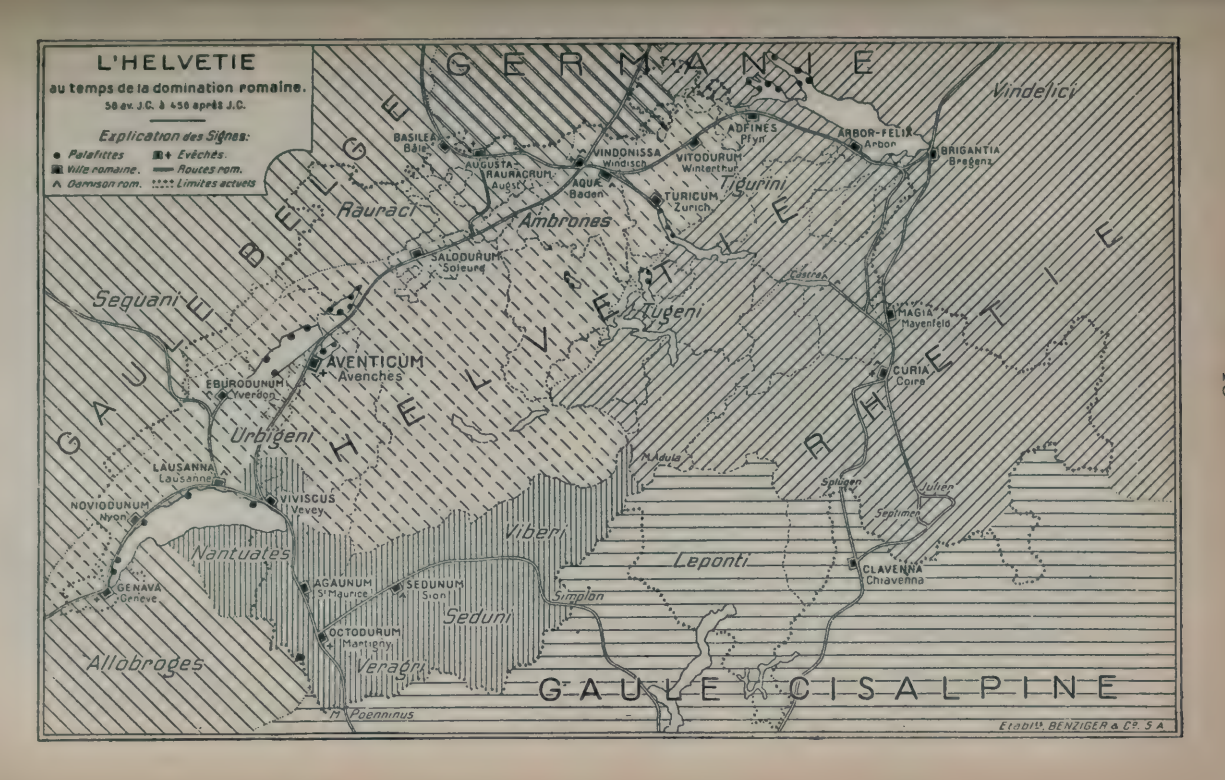
3. En 69 (apr. J.-C.) l'Helvétie fut mêlée à une sanglante révolte militaire. Les légions de Cologne et de Mayence se soulevèrent contre l'empereur *Galba*, et proclamèrent empereur leur chef *Vitellius*. Le lieutenant de Vitellius, *Aliénus Cecina*, reçut l'ordre de le précéder en Italie avec un corps de troupes. Les Helvètes, qui étaient du parti de Galba, n'en surent rien et restèrent fidèles à l'empereur défunt. Lorsque les messagers de Cécina arrivèrent de Germanie, les Helvètes les firent prisonniers. Cécina résolut de se venger. Il écrasa les légions helvètes au *Bœtzberg* (mons Vocetius) et mit le pays à feu et à sang de Baden jusqu'à Avenches. L'un des notables de la capitale helvète, *Julius Alpinus*, fut exécuté. Les Helvètes envoyèrent à l'empereur Vitellius qui se trouvait à Strasbourg (Argentoratum) une ambassade ayant à sa tête *Clauduis Cossus*, pour le prier d'épargner la ville. Au premier abord, l'empereur fut inexorable. Puis il se laissa fléchir par les exhortations de Claudius Cossus. La répression cessa; Aventicum était sauvé.



Monnaie de Vitellius.

4. A partir de ce moment et jusqu'au milieu du 3e siècle environ, l'Helvétie jouit de la paix. L'empereur *Vespasien* (69—79) aimait notre pays et favorisa notamment Avenches. Le gros des troupes romaines se transporta plus au Nord après de nouvelles conquêtes sur les Germains.

5. La civilisation romaine transforma l'Helvétie. Les grandes voies qui la traversaient amenèrent un nombre toujours plus considérable de marchands. Bientôt de riches Romains s'établirent chez nous. Leurs maisons étaient luxueuses et témoignaient du goût artistique de leurs propriétaires. Des mosaïques, des fresques, des statues ornèrent le péristyle et les appartements. Le confort n'était point négligé; des salles de bains, des appareils de chauffage étaient d'usage courant.


L'HELVETIE
au temps de la domination romaine.
58 av. J.C. à 450 après J.C.
Explication des Signes:
• Palafittes
■+ Evêchés.
■ Ville romaine.
— Routes rom.
^ Garnison rom.
:::: Limites actuels
GERMANIE
Vindelici
GAULE BELGE
HELVETIE
RHETIE
GAULE CISALPINE
Sequani
Rauraci
Ambrones
Tigurini
Tugeni
Urbigeni
Nantuates
Viberi
Seduni
Veragri
Leponti
Allobroges
BASILEA Bâle
AUGUSTA RAURACRUM Augst
VINDONISSA Windisch
AQUÆ Baden
TURICUM Zurich
VITODURUM Winterthur
ADFINES Pfyn
ARBOR-FELIX Arbon
BRIGANTIA Bregenz
SALODURUM Soleure
AVENTICUM Avenches
EBURODUNUM Yverdon
LAUSANNA Lausanne
VIVISCUS Vevey
NOVIODUNUM Nyon
GENAVA Genève
AGAUNUM St Maurice
SEDUNUM Sion
OCTODURUM Martigny
MAGIA Mayenfeld
CURIA Coire
CLAVENNA Chiavenna
Castra
M. Adula
Splügen
Julier
Septimer
Simplon
M. Poenninus
Etablts. BENZIGER & Co. S A

Le sol produisit davantage; la vigne, les arbres fru tiers, la culture maraîchère augmentèrent les ressourc du pays. Des villes furent construites sur le plan de Rom Les murs d'enceinte, les tours, les temples, les théâtres, l palais s'élevèrent sur les anciens villages helvètes.

Avenches (*Aventicum*), la capitale de l'Helvétie, éta une ville d'environ 50000 h. Elle était protégée par fortes murailles et par de nombreuses tours. L'une de c tours se voit encore au lieu dit la „Tornallaz". Comme l grandes villes de l'empire, Avenches avait un amph théâtre où 12000 spectateurs pouvaient assister aux con bats, des gladiateurs, des bêtes fauves et aux courses. L ville, avait des temples, dont l'un était dédié à la dées Aventia, protectrice d'Aventicum, un théâtre et des the mes. La cité avait un périmètre de 5 km., à peu près d cuple de celui de la ville actuelle d'Avenches. En l'honneu de la dynastie impériale des Flaviens à laquelle appartena Vespasien, la capitale helvète portait le nom de „*Colon pia, Flavia, constans, emerita, Helvetiorum fœderata.*

D'autres villes de l'Helvétie: *Bâle*, *Nyon* étaient aus prospères sous l'influence de la civilisation des Romains. Ba den (*Aquæ sextiæ*) était déjà connu comme station thermale. La langue celtique parlée par les Helvètes fit rapidement place au latin. Les usages et les mœurs romains devinrent généraux, surtout dans l'Ouest de l'Helvétie, où les Romains étaient en grand nombre. Les rudes habitants de la



Plan d'Aventicum.



Intérieur d'une maison romaine. Reconst. du prof. J. Bühlmann.

Rhétie se firent les guides des voyageurs qui traversaient leurs montagnes. Les mœurs s'étaient adoucies sous le règne de la „paix romaine".

6. Elle ne dura toutefois que deux siècles et demi. Sur la rive droite du Rhin, les peuples germaniques s'agitaient et tentaient de fréquentes incursions. L'Empire, qui manquait de soldats, était obligé d'accepter les Barbares comme alliés. Mais ces alliés devenaient chaque jour plus exigeants. Petit à petit, le territoire romain fut envahi. En 260, les *Alémannes* poussèrent jusqu'à Aventicum qu'ils incendièrent en partie après l'avoir pillée. La capitale helvète, à la merci d'un nouveau coup de main, se dépeupla. Cependant, l'empire résistait encore. Au 4e siècle, la ville forte de Bâle (*Basilia*) fut élevée, ainsi que d'autres fortifications le long du Rhin. Les forteresses ne protègent pas un pays où règnent la corruption des mœurs, où manque le patriotisme. Rome était arrivée au terme de sa gloire le jour où les antiques vertus familiales ne furent plus respectées. Elle s'écroula devant l'irrésistible poussée des peuples germaniques. En 476, prit fin l'Empire romain d'Occident.

5. Les débuts du christianisme en Helvétie.

1. Les premiers chrétiens qui vinrent en Helvétie furent des soldats, des marchands, des voyageurs romains. La légende parle même de missionnaires qui seraient venus d'Italie et de Gaule et cite les noms de *saint Béat*, disciple de saint Pierre, sur les bords du lac de Thoune et de *saint Lucius* dans les Grisons (2me siècle).

2. En Helvétie, comme ailleurs, le christianisme eut à souffrir de l'hostilité des empereurs qui ordonnèrent de sanglantes persécutions. L'histoire a gardé le souvenir du massacre de la *légion thébéenne* et de son chef *saint Maurice* dans la ville du Valais qui porte aujourd'hui ce nom et qui s'appelait alors Agaune (entre 280 et 300). Ces soldats durent, selon la coutume, offrir un sacrifice aux dieux. Comme chrétiens, ils refusèrent et furent mis à mort (4). Une église s'éleva plus tard à l'endroit du martyre et devint un lieu de pèlerinage très fréquenté. D'autres victimes illustres tombèrent encore pour la foi chrétienne: saint *Ours* et saint *Victor* à Soleure, saint *Félix* et sainte *Régula* à Zurich. Suivant une légende, sainte *Vérène* qui s'était vouée aux soins des pauvres et des malades dans la contrée de Zurzach, serait arrivée en Suisse avec la légion thébéenne.



Martyre de St. Maurice.
Reliquaire du trésor de l'abbaye de St-Maurice.

3. Les persécutions n'empêchèrent point les progrès du christianisme. Au 3e et au 4e siècles, se fondèrent un certain nombre de communautés chrétiennes. A partir du IVe siècle, nous voyons les premiers diocèses constitués à *Genève*, *Martigny*, *Coire*, *Windisch*, *Avenches*, et *Bâle*.

6. Invasion des Alémannes et des Burgondes. La domination franque.

1. Vers le milieu du Ve siècle la puissance romaine fut définitivement anéantie en Helvétie. Depuis plusieurs années déjà, les Romains s'étaient vus contraints de retirer leurs légions de la frontière du Nord afin de protéger Rome et l'Italie. A partir de l'année 450 environ, de nouvelles bandes alémannes franchirent à chaque instant le Rhin, occu-



Ferme germanique. Gravures scolaires de J. E. Wachsmuth, Leipzig.

pèrent tout le pays jusqu'aux Alpes et en prirent possession. Leur territoire comprit le nord et le nord-est de la Suisse et les contrées limitrophes du Sud de l'Allemagne.

Les *Alémannes* étaient un peuple courageux mais grossier. Ils pillèrent les villes et réduisirent en esclavage tous les habitants qui n'avaient pas eu le temps de prendre la fuite. Le christianisme et la civilisation romaine disparurent presque complètement dans la tourmente de l'invasion. La langue latine céda le pas à l'idiome *germanique*. Du reste, l'Alémanne se trouvait à l'étroit dans les villes; il préférait habiter un village ou mieux encore un hameau qui abritait sa famille et ses proches. Ces petits établissements sont devenus dans la suite des villages. Les terminaisons: *Wil*, *hofen*, *husen*, que l'on trouve aujourd'hui dans les noms de lieux de la Suisse allemande rappellent que ces endroits étaient primitivement des fermes ou des hameaux. Dans la Suisse romande, les lieux dont le nom est terminé en *ens*, sont un souvenir de l'époque allemanique (5). Par exemple, Altishofen signifiait primitivement „près de la ferme d'Altilo"; Adligenswil était le hameau d'Adalgis". Le village d'Arrufens (c. de Fribourg) a été la terre d'Adrulf; Ressudens, village vaudois, a été la terre de Ramsold. Par ci, par là, les Alémannes s'établirent sur les ruines d'un village ou d'une ville gallo-romaine et en déformèrent le nom en le prononçant à leur manière. C'est ainsi que Salodurum (Soleure) ils firent Solothurn; de Turicum, Zurich.

Le peuple était divisé en „*centaines*". Une centaine était la réunion de 100 familles qui formaient un certain contingent militaire et occupaient une partie déterminée du territoire conquis. Plusieurs centaines formaient un *comté* (Gau). Les centaines et les comtés avaient leurs chefs élus par l'assemblée du peuple, et choisis dans les familles principales qui constituaient une espèce de noblesse. Le *duc* (Herzog) était le chef de toute la nation.

L'Alémanne riche ou aisé passait son temps à la guerre ou à la chasse. Les serfs et les paysans pauvres devaient s'occuper du bétail, cultiver la terre et défricher les forêts.

2. L'invasion des *Burgondes* fut moins violente. En 443, appelés par les Gallo-romains avec le consentement de



Boucle de ceinturon burgonde.
Musée de Berne.

l'empereur, ils s'établirent en Savoie, de l'autre côté du Jura, dans la vallée du Rhône et dans les environs de Genève. Ils répartirent les domaines entre eux et les anciens habitants, et occupèrent bientôt la plus grande partie de la Suisse romande actuelle; ils étaient, comme les Alémannes, partagés en plusieurs comtés. Les Burgondes étaient chrétiens, mais ariens. Le christianisme avait adouci quelque peu leurs mœurs: c'est pourquoi ils furent moins violents avec les Gallo-Romains que les Alémannes. La race des vainqueurs fusionna bientôt avec celle des vaincus; il n'y eut plus qu'un seul peuple qui garda la langue et les mœurs gallo-romaines. C'est ainsi que la Suisse occidentale devint *romane* (6).

La plus belle époque du royaume burgonde fut le règne de *Gondebaud* (vers 500). Ce prince, ami de la civilisation romaine, est connu comme législateur par la loi Gombète. Ses contemporains étaient unanimes à reconnaître ses vertus de souverain. Son fils *Sigismond* fut catholique et tout son peuple le devint avec lui. Il fut le fondateur de l'abbaye de St-Maurice en Valais, en 515.

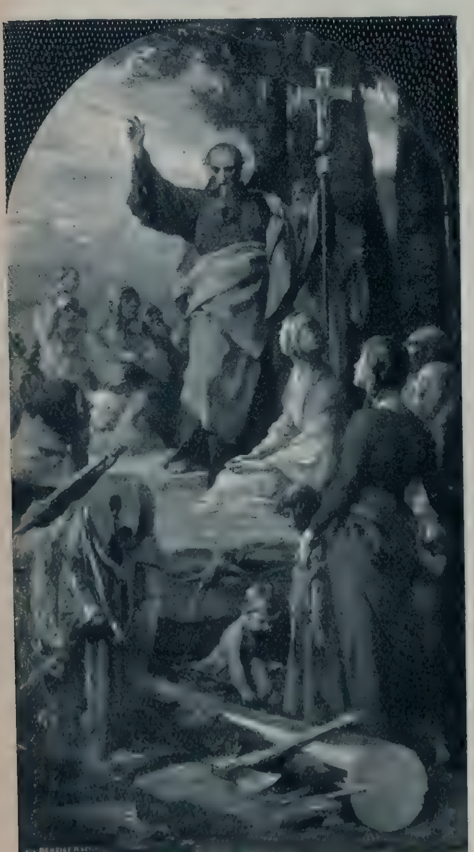
3. En *Rhétie*, la population résista mieux qu'ailleurs aux influences germaniques. C'est pourquoi la langue rhéto-romane est encore vivante aujourd'hui. Le Tessin fut rattaché à l'Italie jusqu'au 15e siècle; l'on y parle encore italien.

4. Alémannes et Burgondes ne furent pas longtemps les maîtres de notre pays. A leur tour, ils durent reconnaître la suprématie d'un autre peuple germanique, les *Francs*. Etablis d'abord sur le Rhin inférieur, dans le nord de la Gaule, les Francs, commandés par leur roi *Clovis*, conquirent les derniers territoires romains de la Gaule. Ils attaquèrent ensuite les Alémannes et les battirent à Tolbiac (probablement Zulpich en Alsace) en 496. L'*Alémannie* passa sous la domination franque. En 534, les fils de Clovis conquirent le royaume *burgonde*; en 536, la *Rhétie* devint également franque. L'Helvétie entière reconnut pour maître le roi des Francs.

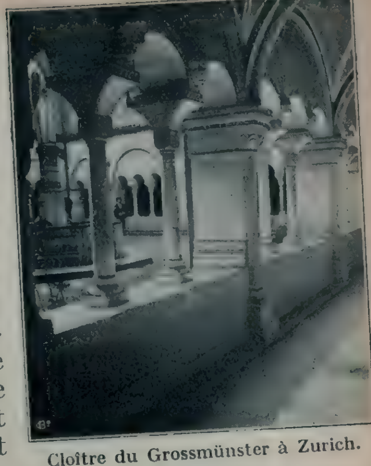
7. Le christianisme et l'Eglise sous la domination franque.

1. Après sa victoire sur les Alémannes, Clovis s'était fait chrétien et le peuple franc avait suivi son exemple. Dès lors, les successeurs de Clovis se donnèrent pour noble tâche d'aider de toutes leurs forces à la diffusion de la foi chrétienne. Mais en Alémannie, le christianisme rencontra une vive résistance.

2. Lorsque les Alémannes conquirent l'Helvétie romaine, ils y trouvèrent des chrétiens en assez grand nombre. Quelques Alémannes se convertirent; mais l'immense majorité du peuple resta païenne jusqu'à la fin du 6e siècle. Les Germains adoraient *Wodan*, maître des cieux et de la tempête et *Freia*, son épouse; *Zin*, dieu de la guerre et *Donar*, dieu du tonnerre. Ils leur offraient des sacrifices dans les bois sacrés et sur le sommet des montagnes. Leurs fêtes religieuses correspondaient aux changements des saisons. Ils célébraient par exemple la fin de l'hiver (à l'époque du carnaval), le retour du printemps, la moisson. Quelques coutumes populaires qui subsistent aujourd'hui sont un lointain souvenir de ces solennités



St. Fridolin prêchant le christianisme.
Tableau de M. Feuerstein.


Cloître du Grossmünster à Zurich.

païennes. Tels sont les feux qu'on allume en certaines contrées (Jura bernois) le dimanche dit „des brandons", premier dimanche du carême, les feux de la St-Jean. La langue allemande a gardé, pour nommer les jours de la semaine, les noms des anciens dieux. Zistig, mot suisse-allemand, pour Dienstag, (mardi) signifie le jour de Zin, Donnerstag (jeudi) est le jour de Donar, Freitag (vendredi), le jour de Freia. Ces jours étaient dédiés jadis aux dieux dont ils ont conservé le nom.

3. Au 6e et au 7e siècle, des missionnaires vinrent de l'*Irlande* en Helvétie et commencèrent une nouvelle prédication du christianisme sous la protection des rois francs. La légende voit en saint *Fridolin*, l'apôtre de Glaris et le fondateur du couvent de *Säckingen*, l'un de ces premiers apôtres (vers l'an 500). Environ cent ans plus tard arrivèrent saint *Columban* et ses compagnons, saint *Gall* et saint *Sigisbert*. Ils évangélisèrent les contrées voisines de la Limmat, du lac de Zurich et la Rhétie. A *Tuggen* (c. de Schwytz), les missionnaires arrivèrent un jour où l'on célébrait une fête de Wodan. Ils prêchèrent contre le culte des faux dieux et détruisirent leurs statues. Mais ils durent s'enfuir pour échapper à la


St-Maurice.
Tour de l'glise du Couvent.

fureur des païens et se dirigèrent vers la région du lac de Constance où ils trouvèrent des populations chrétiennes et même quelques prêtres. Puis, ils s'en furent à *Bregenz* où ils prêchèrent trois ans. La persécution les obligea de nouveau à partir. Saint Columban alla en Italie. Saint *Gall* se retira dans les forêts qui avoisinent Arbon et bâtit un ermitage au bord du Steinach (vers 614). En cet endroit s'éleva plus tard le célèbre cloître de St-Gall (en 720). Saint Sigisbert fonda aussi le couvent de *Disentis* (vers 614).

Au commencement du 8ᵉ siècle, eut lieu la prédication de saint Pirmin. Il fonda l'abbaye de *Reichenau* (sur une île du lac de Constance), le couvent de *Pfäfers* (c. de St-Gall) et l'abbaye de *Murbach* (Alsace) qui acquit dans la suite de nombreux domaines en Suisse. Le cloître de *Rheinau* fut érigé plus tard, à une date inconnue. Le chapitre de Notre-Dame (*Fraumünster*) à Zurich fut fondé par le roi Louis le Germanique en 853.

4. Dans le royaume de Bourgogne (Suisse romande actuelle) la vie religieuse fit également de rapides progrès. L'abbaye de *St-Maurice* (Valais), fondée par le roi Sigismond en 515, fut un centre intellectuel de première importance. Le trésor de l'abbaye contient une riche collection, unique au monde, de reliquaires, d'objets d'art de toute espèce, de documents précieux qui font revivre à nos yeux la civilisation anté-carolingienne. Les couvents de *Romainmôtier* (Vaud) et de *St-Imier* (Jura) contribuèrent puissamment à civiliser le pays.

5. La fin du 6ᵉ siècle est l'époque de la translation de plusieurs évêchés. Ainsi, le siège épiscopal de Martigny fut transféré à *Sion*, celui d'Avenches, à *Lausanne*. Ceux de Bâle-Augst et de Windisch furent supprimés; celui de *Bâle* et celui de *Constance* les remplacèrent.

8. Le gouvernement et les classes de la société sous la domination franque.

1. Les rois *mérovingiens*, successeurs de Clovis, laissèrent subsister les trois grandes divisions territoriales de notre pays: Alémannie, Bourgogne et Rhétie, avec leurs gouvernements respectifs et leurs lois. L'*Alémannie* con-



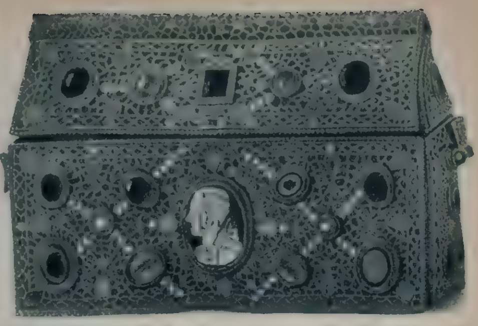
Tribunal du comte chez les Francs. Gravures scolaires de J. E. Wachsmuth, Leipzig.

tinua d'être un duché; la *Bourgogne* eut toujours son gouverneur appelé „patrice"; la *Rhétie*, son „præses". Par contre, l'Helvétie tout entière fut partagée en comtés (Gau). Le roi choisissait les *comtes* qui, à leur tour, nommaient les chefs des „centaines", les *centeniers*.

2. Le comte (Gaugraf) percevait les impôts, commandait un contingent militaire et rendait la justice. Le tribunal s'assemblait, selon la coutume, en plein air à des endroits déterminés (Dingstätten). A jours fixes, le comte arrivait, accompagné des chefs des „centaines" et d'un secrétaire. Il prenait place sur un siège, à l'ombre d'un chêne ou d'un tilleul. A ses côtés se tenaient assis sur des bancs les notables qui avaient pour tâche de proposer les sentences à l'assemblée du peuple. Les hommes libres de la „centaine" faisaient cercle autour d'eux. C'est devant cette assemblée que se jugeaient les différends et les crimes, qu'étaient stipulés les achats et les ventes. Devant elle encore, les jeunes hommes étaient déclarés aptes au service militaire, les lois étaient promulguées. Dans la suite, les petites contestations juridiques furent jugées par l'assemblée des notables seuls présidée par le chef de la centaine ou „centenier".

3. Comme tous les peuples germaniques, les Alémannes et les Burgondes distinguaient plusieurs *classes* de personnes. Ces classes subsistèrent sous la domination des Francs qui, eux aussi, étaient des Germains et pendant tout le Moyen-Age.

Il y avait trois grandes divisions: les *nobles*, les *hommes libres* et les *serfs*. Ces derniers se subdivisaient en deux catégories. Les serfs de la première catégorie avaient une situation bien meilleure que ceux de la seconde. Ils pouvaient transmettre à leurs enfants par héritage, la terre qu'ils avaient reçue du maître pour la cultiver. Cependant, ils étaient „*attachés à la glèbe*", c'est à dire qu'ils ne pouvaient pas quitter le domaine de leur maître. Ils devaient en outre lui payer des redevances en nature (fruits, œufs, bétail) et faire des *corvées* à certains jours fixés. Les serfs de la dernière catégorie étaient la propriété du maître qui pouvait les vendre à son gré. Les indemnités dues pour meurtre variaient selon les classes, desquelles les criminels faisaient partie.



Reliquaire franc du trésor de l'abbaye de St-Maurice.
Orfèvrerie cloisonnée de l'époque mérovingienne.

4. Le 7e siècle marqua la décadence de la dynastie mérovingienne. Les „*rois fainéants*", comme les appelle l'histoire, se montrèrent incapables de gouverner; des guerres civiles, des révolutions ensanglantèrent leurs règnes. Mais au fur et à mesure que diminuait leur autorité, s'accroissait le prestige du principal officier de la cour, le *maire du palais.* Cette charge finit par être héréditaire dans la famille de *Pépin le Bref* qui détrôna le dernier mérovingien (752) et fonda la dynastie des *Carolingiens* (7).

5. La politique des Carolingiens eut de grandes conséquences pour l'Helvétie. Leur tendance à unifier le pays sous la domination d'un seul maître fut combattue par les *Alémannes* qui tenaient fermement à leurs libertés. Mais déjà, sous le règne de Charles Martel (8), père de Pépin, le titre de duc d'Alémannie fut supprimé (730). Un soulèvement des Alémannes fut cruellement réprimé; plusieurs chefs furent condamnés à mort et exécutés. L'ancien royaume de *Bourgogne,* et plus tard (commencement du 9e siècle) la *Rhétie* furent aussi complétement annexées au royaume franc et perdirent leurs libertés locales. Les comtes durent faire exécuter à la lettre des ordres royaux. Pour faciliter le gouvernement et l'administration, on procéda à un nouveau partage des comtés. Ainsi, le Zurichgau fut séparé du Thurgau, qui comprenait primitivement toute la contrée qui s'étend des Alpes glaronnaises au lac de Constance et jusqu'à l'embouchure de l'Aar. D'autres comtés furent constitués: l'*Aargau* (de l'Oberland bernois au Rhin), le *Frickgau* (au nord-est de l'Aargau), le *Sissgau,* le *Buchsgau,* le *Waldgau* (canton de Vaud), le *Valais,* la *Rhétie grisonne* (Churrätien) (9).

6. La *féodalité,* qui donna au Moyen-Age l'un de ses caractères distinctifs, date de la domination franque. Les

origines de cette institution politique et sociale remontent aux Mérovingiens; mais son organisation propre fut l'œuvre des Carolingiens (*VIII*e et *IX*e siècles). Le roi, les comtes, les évêques, les grands couvents possédaient des terres trop vastes pour les administrer et les mettre en valeur par eux-mêmes. Ils en donnèrent la jouissance à des officiers de la couronne, à des fonctionnaires subalternes, à des gens connus pour leur fidélité. Ceux qui reçurent ces donations s'appelaient les *vassaux*; le donateur portait le nom de *suzerain*; la terre ainsi donnée était le *fief*. Le vassal devait prêter hommage à son suzerain, l'accompagner à la guerre, lui être en tout fidèle et dévoué. Par contre, le suzerain assurait le vassal de sa protection. Le roi eut pour vassaux les comtes qui, à leur tour, créèrent de plus petits fiefs, et ainsi de suite. Les abbayes, les couvents se créèrent, par exemple, toute une clientèle de vassaux. L'*Eglise* eut ainsi un pouvoir temporel distinct de sa puissance spirituelle. Au début de la féodalité, l'on ne donna en fiefs que des terres; plus tard, certaines charges administratives, le droit de percevoir des péages, des impôts ou des redevances furent aussi constituées en fiefs. A l'origine, les fiefs n'étaient donnés que pour un temps; à la mort du vassal, ils revenaient au suzerain; mais à la longue, ils devinrent héréditaires. Le morcellement politique de l'Europe fut alors infini et la puissance royale, singulièrement diminuée. Sous la féodalité, les *terres* constituaient la richesse la plus importante; la quantité de *numéraire* en circulation était très faible.

9. Charlemagne.

1. *Charlemagne*, fils de Pépin le Bref, fut l'un des souverains les plus remarquables du Moyen-âge. Ses campagnes victorieuses contre les Lombards, les Saxons, les Avars, les Sarrasins agrandirent le royaume franc et firent pénétrer la civilisation chrétienne chez des peuples encore barbares de l'Ebre à l'Oder et de la Méditerranée à la mer du Nord.

Charlemagne (768—814) fut le protecteur du Saint-Siège sans cesse attaqué par les Lombards; le Pape l'en récompensa magnifiquement. Le jour de Noël de l'an 800

(10), Charlemagne se trouvait à Rome. „Pendant la (11) messe de minuit, il priait agenouillé devant l'autel quand tout à coup, le Pape Léon *III* lui plaça sur la tête une couronne d'or. Le peuple l'acclama en criant: „A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire!" Après quoi, raconte Eginhard, l'historien de Charlemagne, le pape l'embrassa: „suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs".



Charlemagne. Tableau d'A. Dürer.

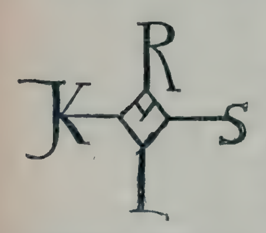
Charlemagne ayant réuni sous son autorité à peu près tous les peuples qui, dans l'Europe occidentale, avaient fait partie de l'Empire romain (12), le Pape lui donna le titre suprême. Rome redevenant la première métropole. „L'Eglise, a dit un grand historien (13), l'acclamait comme son protecteur et comme l'organe armé de la chrétienté . . . Il était le monarque international dont le prestige s'étendait aussi loin que l'autorité de l'Eglise elle-même".

Charlemagne, simple roi d'un peuple encore à demi-barbare, devenait après cette mémorable cérémonie, le maître suprême et les rois venaient spontanément lui rendre hommage.

Le souverain fut un grand organisateur. Toutes les parties de l'empire furent inspectées par les „envoyés du maître" (*missi dominici*). Il voulait tout savoir: connaître les désirs de ses peuples et se rendre compte du revenu des fermes royales. Ses lois ou „*capitulaires*" montrent sa sollicitude et son exacte connaissance des réformes à faire.

Sa bienveillance s'étendit à tout. Favorisant l'agriculture, créant une académie dans son palais d'*Aix-la-Chapelle*, instituant des écoles pour le peuple dans les monastères, favorisant les fondations ecclésiastiques, il a vraiment accompli un prodigieux effort.

2. La Suisse eut sa part des bienfaits de Charlemagne. Deux évêques, *Hatto*, de Bâle, et *Rémédius*, de Coire, accomplirent d'utiles réformes conformes aux idées de l'empereur. Hatto fit des ordonnances relatives à l'instruction du clergé. Rémédius, seigneur temporel en même temps qu'évêque, donna des lois à la Rhétie grisonne. Charles aurait favorisé le chapitre des chanoines à Zurich, il y aurait créé une école capitulaire, appelée en son honneur „Carolinum." L'abbaye de St-Maurice reçut également des donations.



Signature de Charlemagne.
L'empereur ne faisait qu'ajouter le losange au monogramme.

D'après la légende, les fameux cors des Waldstætten — ceux d'*Uri* et de *Lucerne* — qui effrayèrent si fort l'ennemi en maint combat — auraient été un don de Charlemagne. De fait, les historiens contemporains du grand empereur — Notker et Ekkehard de St-Gall — décrivent déjà les hauts faits d'armes de nos ancêtres et parlent avec éloge de leur courage et de leur fidélité.

10. Le second royaume de Bourgogne et le duché d'Alémannie.

1. Les successeurs de Charlemagne ne surent pas sauvegarder l'unité de l'empire carolingien. Après des luttes sanglantes, l'empire fut partagé en trois grandes parties, au traité de *Verdun* en 843. Louis le Germanique eut les territoires francs de l'Est, à peu près l'*Allemagne* actuelle; Charles le Chauve eut les territoires francs de l'Ouest, à peu près la *France* d'aujourd'hui; Lothaire, qui porta le titre d'empereur, eut l'*Italie* et un long territoire, la *Lotharingie*, qui s'étendait de la Méditerranée à la mer du Nord. Le partage de Verdun marque l'origine de trois grands Etats, de trois nationalités: l'Allemagne, la



La reine Berthe appren ant à filer aux enfants.
Tableau d'A. Anker.

France et l'Italie. La Lotharingie, au contraire, se dissocia rapidement et ses débris formèrent des Etats secondaires. Tel, par exemple, le royaume de Bourgogne (14).

Un comte Rodolphe, de la famille bavaroise des Welfes, fut élu roi par les seigneurs à St-Maurice, en 888. Son royaume porta le nom de *Haute-Bourgogne* par opposition au royaume de *Petite* ou *Basse-Bourgogne*, appelé géneralement *royaume d'Arles.* Rodolphe Ier ne régna d'abord que sur la *Bourgogne cisjurane*; tandis que Boson régnait sur la *Bourgogne transjurane* et la Provence depuis 879. *Rodolphe II* (912—937), fils de Rodolphe *Ier*, réunit sous son sceptre les deux royaumes.

Rodolphe II entra bientôt en conflit avec le duc *Bourcard d'Alémannie* qui avait reconstitué l'ancien duché. Bourcard fut vainqueur près de Winterthour (919); la paix conclue, Rodolphe II épousa *Berthe,* fille de Bourcard. Elle gouverna le royaume à la mort de son mari. Le règne de Berthe resta longtemps dans la mémoire de ses sujets. Berthe fonda, ou tout au moins dota le monastère de *Payerne*, et s'efforça de soulager la misère du peuple.

2. Les temps étaient durs; l'insécurité, perpétuelle. Des peuples barbares, les *Hongrois* et les *Sarrasins*, envahirent le royaume de Bourgogne et l'Alémannie. Rapides comme leurs chevaux, les Hongrois parcoururent le pays en tous sens, pillant et massacrant les populations. En 917, ils incendièrent Bâle; quelques années plus tard, ils mirent à sac le couvent de St-Gall. Les Sarrasins s'étaient fortement établis au Sud de la France et en Italie dans des forteresses d'où ils rançonnaient le pays. Ils arrivèrent bientôt en Suisse, occupèrent des passages dans les Alpes des Grisons et du Valais et y construisirent leurs châteaux-forts redoutés. Ils ne sortaient de leurs murailles, comme l'aigle quitte son aire, que pour ravager les vallées et les plaines. Ils s'emparèrent de la Rhétie de Coire, brûlèrent l'abbaye de St-Maurice et couvrirent le Pays de Vaud de leurs terribles bandes. L'invasion dura jusqu'à la fin du Xe siècle. Après des luttes incessantes, les rois de Bourgogne et les ducs d'Alémannie finirent par les jeter hors du pays. *Conrad Ier*, fils de la reine Berthe, réussit à faire éclater une guerre entre les Hongrois et les Sarrasins. Une rencontre eut lieu près d'Anet (vers 950). En 955,



Phot. Braun & Cie.

Huns pillant une villa. Tableau de G. Rochegrosse.

les Hongrois furent écrasés par l'empereur Othon Ier le Grand à la bataille du Lechfeld (près d'Augsbourg en Bavière) (15).

3. Le royaume de Bourgogne fut incorporé à l'Empire allemand au XIe dièele. Le roi *Rodolphe III* (993—1032) fut un souverain débonnaire qui ne sut pas faire respecter l'autorité royale par les seigneurs. Il demanda du secours à l'empereur Henri II, son neveu, qu'il institua son héritier. Mais Henri II mourut avant Rodolphe III. En vertu de la donation faite à Henri II, son successeur l'empereur *Conrad II* s'empara de la Bourgogne. Les seigneurs tentèrent de résister au nouveau maître, mais furent soumis de force. Le 2 février 1033, Conrad II était reconnu et couronné roi à Payerne. En 1038, dans une assemblée solennelle tenue à *Soleure*, il fit également reconnaître et couronner son fils Henri, qui devint plus tard l'empereur Henri III.

Comme en 1030 le duché d'Alémannie avait été également incorporé à l'empire germanique après la révolte du duc Ernest, toute l'ancienne Helvétie appartint désormais à l'empire.

11. Transformations politiques et sociales.

1. De profondes transformations politiques et sociales s'opérèrent sous les derniers Carolingiens. Le *comte* était autrefois un fonctionnaire royal qui pouvait être déposé au gré du souverain. Mais son office devint un fief et bientôt, un fief héréditaire. Les comtes furent dès lors beaucoup plus indépendants du roi, de qui l'autorité fut de plus en plus limitée. Ainsi se formèrent les familles seigneuriales, issues des comtes: vers 900, la dynastie des *Bourcard* en Rhétie, les *Lenzbourg* en Argovie, la famille de *Gruyère*. De même, l'office de centenier devint héréditaire; le *centenier* devint un vassal du comte.

2. Les comtés se morcelèrent bientôt. A la mort d'un comte, ses héritiers se partageaient le territoire qu'il avait administré; à leur tour, ces parts étaient de nouveau divisées. Le morcellement des comtés fut encore favorisé par l'institution de l'*immunité*. L'immunité enlevait à l'autorité du comte certains districts de son comté. Ces

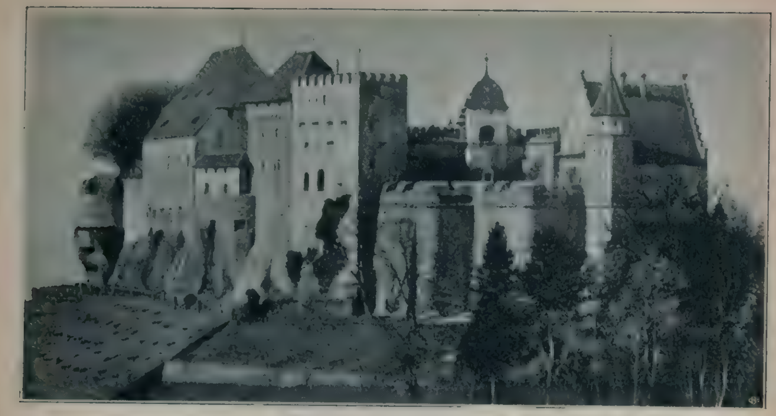
districts qui étaient des propriétés royales, relevaient alors directement du roi qui les faisait administrer en son nom par un *avoué impérial*. Zurich, par exemple, était une avouerie impériale. Les terres ecclésiastiques bénéficièrent aussi bientôt de l'immunité. Voici en quoi consistait l'immunité ecclésiastique. Le comte ne pouvait exercer son autorité sur une terre d'Eglise qu'avec l'assentiment du seigneur ecclésiastique. Ce dernier reçut plus tard le pouvoir temporel sur les gens qui résidaient sur ses terres. Mais les seigneurs ecclésiastiques n'exercèrent pas entièrement ce pouvoir; le droit de glaive en particulier fut confié à un seigneur laïque qui fut l'*avoué du couvent*. Ainsi, les comtes de Lenzbourg étaient les avoués du chapitre de Beromunster.

Enfin, au cours des années, d'autres seigneurs laïques acquirent les droits que le comte exerçait sur leur territoire; par exemple la haute et la basse justice. Ils furent donc aussi indépendants des comtes. Il s'en suivit que les comtés furent partagés en un grand nombre de seigneuries *laïques* et *ecclésiastiques*.

Seigneurs laïques et ecclésiastiques cherchèrent de plus en plus à transformer en autorité souveraine l'autorité limitée dont ils étaient dépositaïres. L'autorité impériale s'efforçait de se maintenir sur tout le territoire de l'Helvétie, mais sa tâche devenait chaque jour plus difficile.

3. La même époque vit se produire de gravès *changements sociaux*. Les hommes libres formaient auparavant la plus grande partie de la nation. Mais les guerres fréquentes en diminuèrent le nombre et les réduisirent à la misère. Ils ne surent pas s'entr'aider et durent se mettre sous la protection de quelque seigneur dont ils devinrent les *censitaires* ou les *serfs*. Les hommes libres aisés durent eux-mêmes se recommander aux puissants qui les reconnurent comme *vassaux*. L'homme libre reçut sa terre en fief de son suzerain. De plus en plus, le vassal se distingua du simple homme libre et fut au-dessus de lui dans la hiérarchie féodale.

Cette importante transformation sociale diminua le nombre des hommes libres et les classes furent nettement séparées. Les progrès de l'art militaire contribuèrent



Château de Lenzbourg.

encore à accentuer les différences de condition. Avant les invasions des Hongrois et des Sarrasins, l'infanterie — formée de la masse des hommes libres — constituait l'arme principale. Depuis ces invasions, la cavalerie acquit une grande importance. Mais l'équipement du cavalier — il était revêtu de l'armure — coûtait fort cher. Les grands seigneurs et leurs vassaux, les riches composèrent donc à eux seuls l'armée. Le reste de la population perdit l'habitude des armes. La société féodale comprit dés lors deux grandes classes tout à fait distinctes et séparées: la *noblesse* et le *peuple* qui lui était soumis.

12. Les ordres religieux en Suisse. L'abbaye de St-Gall.

1. En Suisse, comme ailleurs, c'est l'Eglise qui a le plus travaillé au bien-être du peuple. Les moines ont prêché le christianisme et affermi les chrétiens dans leur foi. Ils ont également défriché le pays et transformé en champs fertiles des terrains incultes. Les couvents furent pendant des siècles les seuls centres de civilisation. Ils étaient à la fois l'église, l'école, l'hôtellerie, la ferme et l'hôpital; dans l'enceinte du cloître se développèrent les métiers et naquirent les échanges.

2. Des couvents élevés sur le territoire de la Suisse actuelle, l'abbaye de *St.-Gall* était le plus important. Ses

propriétés s'étendaient jusque dans la Forêt-Noire et l'Alsace. Ses écoles étaient célèbres dans toute l'Allemagne; leur renommée fut particulièrement brillante de 850 à 1050 environ. Il y avait deux écoles au couvent: l'une était destinée à former les novices, l'autre était réservée aux autres élèves.

L'abbaye de St-Gall a pu, à bon droit, être fière des savants et des artistes qu'elle a produits. La série en est longue. Elle s'ouvre avec le Zuricois *Ratpert* l'auteur des annales du couvent (Casus Sancti Galli). On peut citer aussi ses élèves *Notker le Saint* et *Tutilo*. Notker le Saint — appelé aussi le bègue — mort en 912, écrivit une vie de Charlemagne. Son récit nous a transmis une foule de traits charmants que la légende prêtait déjà au vieil empereur. Notker était aussi un poète et un musicien de talent; il composa des hymnes religieuses. L'une des plus belles commence par ces mots: „Au milieu même de la vie, nous sommes dans la mort" et lui fut inspirée par la vue d'un ouvrier qui construisait un pont au-dessus d'un précipice. Tutilo était à la fois architecte, peintre et sculpteur. Vers l'an 1000, vivait *Notker le lippu* qui passait pour l'homme le plus savant de son temps. Il traduisit en allemand une partie de la Bible et des fragments d'auteurs latins. Il faut nommer encore plusieurs *Ekkehard* qui se distinguèrent également dans les sciences et les arts. *Ekkehard Ier* est l'auteur du célèbre „Chant de Waltharius" (ou Walther). Le „Waltharilied", comme l'appellent les historiens de la littérature allemande, chante en langue latine une épopée fabuleuse, les faits et gestes des héros germaniques. On



Miniature sur parchemin.
Biblioth. du Couvent d'Engelberg.



Le Couvent de St-Gall au IXe siècle. Gravures scolaires de J. E Wachsmuth, Leipzig.

peut la rapprocher d'une autre épopée célèbre, les „Niebelungen“. *Ekkehard IV* écrivit une intéressante chronique du couvent.

Les moines de St-Gall travaillaient avec diligence à copier les manuscrits. Les lettres capitales étaient de véritables petits tableaux aux couleurs toujours vives. Chaque livre — texte et illustrations — représente un travail considérable. L'un des ouvrages des bénédictins saint-gallois est le célèbre *Psautier doré.* La bibliothèque du couvent possédait 400 livres manuscrits; c'était l'une des plus riches pour l'époque.

3. *Disentis, Reichenau, Pfæfers, Rheinau* étaient comme St-Gall des couvents de Bénédictins. D'autres maisons reli-



La plus ancienne vue du Couvent d'Einsiedeln.

D'ap. la chronique de Diebold Schilling. Biblioth. de la bourgeoisie de Lucerne.

gieuses du même ordre s'élevèrent plus tard: *Einsiedeln*, sur le tombeau de saint *Meinrad*, au cours du Xe siècle; *Muri*, fondée par les Habsbourg, et *Engelberg* (vers 1120). L'abbaye de *Notre-Dame* à Zurich était un couvent de femmes se rattachant aussi à l'ordre de St. Benoît. En 853, *Louis le Germanique* lui fit de grandes donations, entre autres le „petit pays d'Uri" (pagellum Uroniæ).

Dans la Suisse romande d'aujourd'hui, s'élevèrent plusieurs couvents qui suivaient la règle de Cluny. *Romainmôtier* est le plus ancien. *Payerne* fut doté par la reine Berthe et prospéra encore sous les empereurs allemands (16). Le cloître cistercien d'*Hauterive* (près Fribourg) fut fondé par Guillaume de Glâne en 1138. Saint Bernard de Menthon (fin du Xe siècle) érigea le chapitre du *Grand St-Bernard* qui subsiste encore. L'hospice du St-Bernard fut dès lors un précieux refuge pour les voyageurs qui traversent la montagne.

13. L'Helvétie sous les empereurs allemands. Les ducs de Zæhringen.

1. L'empereur *Henri III*, qui succéda à son père en 1039, déploya une grande activité en Helvétie. Il convoqua de nouveau des diètes d'empire à Zurich et à Soleure, fit régner l'ordre et la paix. A sa mort, le duché de Souabe fut donné en fief impérial au comte Rodolphe de Rheinfelden qui reçut également le gouvernement de la Bourgogne. Comme Rodolphe possédait en outre des domaines héréditaires dans l'ouest, il fut le maître du pays presque tout entier.

A ce moment éclata la terrible lutte (querelle des investitures) entre le pape Grégoire VII et l'empereur Henri IV. *Rodolphe de Rheinfelden*, comme la plupart des seigneurs allemands qui supportaient mal la rude domination de Henri IV, se déclara partisan du Pape. Il fut même élu roi par les adversaires de *Henri IV*. Les pays soumis à Rodolphe souffrirent d'autant plus de la lutte; les seigneurs laïques ou ecclésiastiques de la Suisse se rangèrent sous la bannière du Pape ou de l'Empereur. Le peuple souffrit beaucoup de cette cruelle guerre. En 1080, Rodolphe de Rheinfelden fut tué à la bataille de



Fribourg. D'après la Chronique Suisse de J. Stumpf.

l'Elster; dix ans plus tard, sa famille s'éteignit à la mort de son fils, nommé comme lui, Rodolphe.

2. Les hostilités ne cessèrent pas pour autant. Le beau-fils de Rodolphe de Rheinfelden, *Berthold II de Zæhringen*, devint le chef du parti papal de la Haute-Allemagne. Les Zæhringen étaient originaires du Brisgau en Souabe où se trouvait leur patrimoine. Berthold hérita en outre des Rheinfelden de vastes territoires qui s'étendaient de l'Emmenthal au lac Léman. Il fut proclamé duc de Souabe par ses partisans, tandis que l'empereur venait de donner ce pays en fief à Frédéric de Hohenstaufen. Après une longue guerre, les deux rivaux signèrent la paix à *Mayence* (1097). Berthold renonça au duché de Souabe, mais garda pour lui et pour ses descendants le titre de duc (17). Il reçut les droits qu'avaient exercés jusqu'alors les ducs de Souabe, sur l'*avouerie impériale* de Zurich. Cette avouerie s'étendait à la ville et aux deux fondations religieuses ,Grossmunster et Fraumunster, (l'abbaye de Notre-Dame). Toutefois la charge

d'avoué fut exercée encore par les Lenzbourg, mais en qualité de vassaux des Zæhringen. Mais en 1172, à la mort du dernier Lenzbourg-Baden, les Zæringen eurent la pleine possession de l'avouerie impériale. En 1127, les Zæhringen devinrent *recteurs* de Bourgogne et bien que le pays ne reconnût pas encore leur domination, ils firent néanmoins leurs vassaux des évêques de *Genève*, *Lausanne* et *Sion*.

3. Les seigneurs ecclésiastiques et laïques de la Suisse occidentale ne voulurent pas reconnaître la suzeraineté des Zæhringen et prirent les armes contre eux. Les Zæhringen, pour se créer des partisans dévoués, fondèrent alors des villes fortes auxquelles ils donnèrent des chartes de franchise. Ils attirèrent ainsi à eux les bourgeois qui luttaient contre la noblesse pour obtenir les premières libertés politiques.

Berthold IV de Zæhringen fonda *Fribourg en Uechtland*. La date de la fondation n'est pas exactement connue; mais la construction de la cité paraît avoir été terminée en 1178. Berthold IV donna aux Fribourgeois une charte ou „Handfeste", dont on ne possède malheureusement plus l'original, mais que l'on connaît par l'acte de confirmation donné en 1249 par les Kybourg. La nouvelle ville s'éleva sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le quartier du Bourg. L'église de St-Nicolas (18), le château ducal et les quatre maisons fortes qui flanquaient l'enceinte primitive étaient seules en pierre. Un hôtel de ville s'éleva plus tard (19). C'est là que s'assemblait le conseil des 24 jurés présidé par l'avoyer.

En 1191, *Berthold V* fonda *Berne*. Bâtie sur un promontoire rocheux, Berne était heureusement située. L'espoir des Zæhringen ne fut point déçu. Fribourg et Berne virent bientôt se presser dans leurs murs une foule d'hommes libres et même de serfs appartenant à la petite noblesse des environs. A l'abri des fortes murailles, l'industrie et le commerce purent bientôt se développer à leur aise. *Berthoud*, *Thoune*, *Laupen*, *Morat* devinrent également des villes fortes.

4. Cependant, malgré tous les efforts des Zæhringen pour consolider leur puissance, ils avaient toujours à lutter contre la noblesse de la Bourgogne. Ils auraient néan-

moins réussi à imposer à la longue leur suzeraineté et à créer un état zæhringien entre les Alpes et le Rhin, lorsqu'en 1218, la dynastie s'éteignit avec Berthold V.



Berthold V de Zæhringen.
Statue de K. E. de Tscharner, Berne.

5. La mort du dernier Zæhringen eut d'importantes conséquences pour notre patrie. *Fribourg en Uechtland* (20) et d'autres propriétés de la famille des Zæhringen jusqu'à l'Aar — Thoune, Burgdorf y comprises — passèrent au comte *Ulric de Kybourg*, mari d'Anne de Zæhringen, fille de Berthold V. Par contre, les terres que les Zæhringen tenaient de l'empereur et sur lesquelles ils exerçaient la charge d'avoué impérial ou de recteur de Bourgogne, bénéficièrent de l'immédiateté impériale. C'est ainsi que *Zurich*, *Berne*, *Soleure* et d'autres villes de moindre importance, plusieurs seigneurs de la Suisse occidentale passèrent sous la dépendance directe de l'empire. Ils n'en furent que plus libres. Enfin, plusieurs seigneurs de la Suisse allemande se rendirent indépendants. L'extinction des Zæhringen favorisa donc, d'une part, le développement des villes et contribua, d'autre part, à fortifier la féodalité.

14. La féodalité. Rodolphe de Habsbourg.

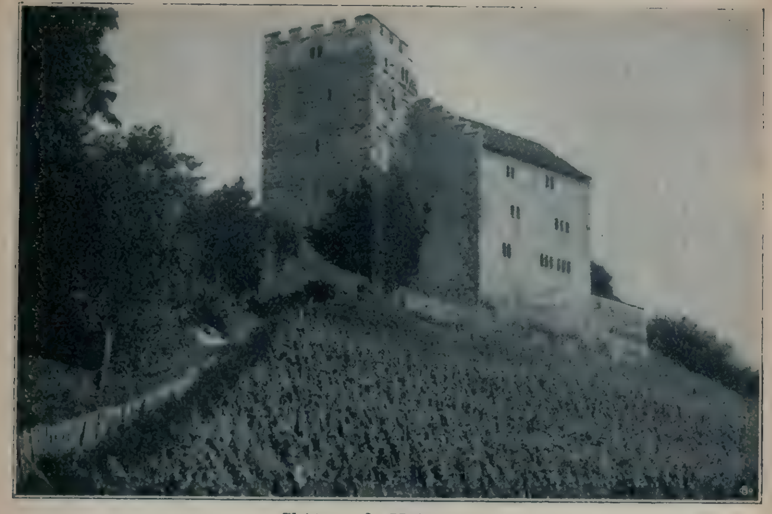
1. Au commencement du XIIIe siècle, il y avait en Suisse un grand nombre de puissantes familles féodales. Dans les Grisons, nous trouvons en premier lieu l'évêque de Coire, les abbés de *Disentis* et de *Pfæffers*, les sires de *Werdenberg*. Une grande partie de la Suisse du Nord-est appartenait à l'abbé de *St-Gall*, aux comtes de *Toggenbourg* et de *Kybourg*. Dans le Zurichgau, les comtes de *Rapperswyl* et les seigneurs de *Regensberg* exerçaient leur domination; en Argovie, c'étaient les comtes de *Habsbourg*. Au nord-ouest de la Suisse, l'on rencontrait l'évêque de *Bâle* et les comtes de *Homberg-Tierstein*. Ils avaient

pour voisins les comtes de *Buchegg* et de *Neuchâtel*. Au sud-ouest dominaient la forte lignée des comtes de *Gruyère*, les seigneurs de *Grandson*, l'évêque de *Genève*, le comte du *Genevois*, les évêques de *Lausanne* et de *Sion*. Les comtes de *Savoie*, appelés à de hautes destinées, étaient les maîtres du Bas-Valais.

2. Au milieu de cette multitude de seigneurs, trois familles sont en premier rang: les comtes de Kybourg, de Savoie et de Habsbourg. Les *Kybourg*, qui possédaient un château-fort près de Winterthour et des biens dans les contrées avoisinantes, exercèrent en outre l'autorité comtale sur la Thurgovie. Dès 1173, à l'extinction des Lenzbourg, et surtout à partir de 1218, qui marque la fin des Zæhringen, les Kybourg possédèrent de vastes propriétés. Elles commençaient au lac de Constance et comprenaient même une bonne partie de la Suisse romande d'aujourd'hui. Les Kybourg possédèrent *Fribourg* de 1218 à 1273; sous leur domination, la ville s'agrandit et de nouveaux ordres religieux s'établirent à Fribourg. — La maison de *Savoie* devint puissante sous le comte *Pierre*, surnommé le Petit Charlemagne. Il força par les armes les évêques de Sion, de Lausanne ainsi que d'autres seigneurs à reconnaître sa suzeraineté et devint bientôt le maître du Pays de Vaud.



Château de Kybourg près Winterthour.



Château de Habsbourg.

Les *Habsbourg* étaient originaires d'Argovie. Leurs plus anciennes propriétés furent Windisch, Brugg et Muri; Vers 1020, le château de Habsbourg s'éleva sur le Wulpelsberg. Leur puissance s'étendit dès lors dans toutes les directions. Ils exercèrent d'abord l'autorité comtale dans la Haute-Alsace; comme les Kybourg, ils agrandirent leurs possessions lors de l'extinction des Lenzbourg. A la mort de *Rodolphe Ier* de Habsbourg (1232) les biens furent partagés. *Albert*, l'aîné reçut le château de Habsbourg, les biens situés en Argovie, le Frickgau et l'autorité comtale sur l'Argovie. *Rodolphe II*, son frère reçut Laufenbourg, l'autorité comtale sur le Zurichgau et les propriétés situées dans les cantons actuels de Lucerne, Schwytz et Unterwald. Il y eut donc deux branches dans la famille de Habsbourg: la branche aînée, devenue plus tard les Habsbourg-Autriche; la branche cadette: les Habsbourg-Laufenbourg (21).

3. *Rodolphe III de Habsbourg*, fils d'Albert, accrut considérablement la puissance de sa maison. Ambitieux et avisé, il eut pour constante préoccupation d'augmenter ses possessions territoriales. Les liens de parenté qui

l'unissaient aux Kybourg lui étaient une garantie pour l'avenir. Car la famille de Kybourg était près de s'éteindre. *Hartmann l'Ancien*, qui possédait des biens personnels dans la Thurgovie et l'Argovie, n'avait pas d'enfants. *Hartmann le jeune* qui avait ses propriétés en Bourgogne (Thoune, Berthoud, Fribourg, etc.) n'avait qu'une fille, Anne. Hartmann le Jeune mourut en 1263, Hartmann l'Ancien, en 1264; Rodolphe de Habsbourg prit sous sa tutelle *Anne de Kybourg*, fit placer sous sa domination les biens de Hartmann l'Ancien et profita de sa qualité de tuteur pour augmenter la puissance des Habsbourg. Il donna pour époux à Anne de Kybourg *Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg* et fonda par ce mariage la nouvelle lignée des *Kybourg-Berthoud*. Plus tard, il sut décider Anne et Eberhard à lui vendre une partie de leurs biens. En 1263, après la mort de Hartmann le Jeune de Kybourg, les Fribourgeois, inquiétés par Pierre de Savoie, prièrent Rodolphe de Habsbourg d'être leur protecteur. Le protectorat fut limité à douze ans et devait prendre fin à la majorité de la comtesse Anne de Kybourg. Rodolphe s'engagea à respecter les franchises de Fribourg.

4. Le prestige de Rodolphe s'accrut aussi dans toute la Souabe. Les seigneurs le prenaient pour arbitre de leurs différends. Rodolphe sut également se faire aimer des bourgeois et des paysans. Il fut l'ami de plusieurs villes et soutint, par exemple, Zurich dans sa lutte contre les seigneurs de Regensberg et les comtes de Toggenbourg. On se souvint longtemps de la bonté et de la courtoisie avec lesquelles il traitait les artisans. Sa piété, le respect qu'il avait pour la religion étaient aussi connues au loin. La tradition rapporte qu'étant un jour à la chasse, Rodolphe rencontra un prêtre qui portait le saint viatique à un malade. Mais un torrent enflé par les pluies empêchait le prêtre de continuer sa route. Rodolphe descendit alors de cheval et fit don de sa monture au prêtre qui put ainsi traverser le torrent et accomplir son ministère.

15. Le règne de Rodolphe de Habsbourg.

1. Depuis la mort de l'empereur *Frédéric II*, de la famille des Hohenstaufen, survenue en 1250, jusqu'en 1273,

il n'y eut en Allemagne aucune autorité reconnue. Les princes et les seigneurs profitèrent de cet état de choses pour étendre leurs droits et agrandir leurs possessions au détriment de l'empire. Cette période, qui porte le nom de Grand Interrègne, fut marquée par des désordres. La loi n'était plus respectée; chacun ne connaissait plus que son bon plaisir; le seul droit reconnu était le „droit du poing" (c'est-à-dire de la force). Les puissants opprimaient les faibles; le peuple souffrait beaucoup des guerres féodales continuelles, des seigneurs pillards et ne pouvait pas se faire rendre justice.

Mais à la longue, toutes les classes de la population aspirèrent à l'ordre et à la tranquillité. Bientôt les seigneurs portèrent leurs regards sur le comte Rodolphe de Habsbourg qui avait si bien su établir son autorité au sud de la Souabe. Le 1er octobre 1273, ils l'élurent roi (22). Rodolphe porta désormais le nom de *Rodolphe Ier*.



Rodolphe de Habsbourg.
Pierre tombale dans la cathédrale de Spire.

2. En prenant la couronne, Rodolphe assumait une lourde charge. Les seigneurs et les villes s'étaient rendus presque entièrement indépendants et se souciaient assez peu de leurs suzerains. Dans ces conditions, un roi ne pouvait guère faire respecter son autorité que pour autant qu'il fût le maître puissant et incontesté de vastes territoires. Rodolphe de Habsbourg le comprit bien : c'est pourquoi tous ses efforts tendirent à se tailler un grand royaume, afin d'être le plus fort et de créer une dynastie.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Le fier *Ottokar*, roi de Bohême, ne voulut pas reconnaître l'autorité de Rodolphe. Ce dernier marcha contre lui et le défit complètement à la bataille de Marchfeld, non loin de Vienne (1278). Ottokar lui-même fut tué. Rodolphe détacha le *duché d'Autriche*, la Styrie et la Carniole du royaume d'Ottokar et en forma un duché héréditaire pour ses fils Albert et Rodolphe. Dès lors, la famille de Rodolphe porta le nom de *Habsbourg-Autriche* et fut la plus puissante de tout l'empire.

3. En même temps qu'il étendait ses possessions vers l'Est, Rodolphe n'oubliait pas d'acquérir des territoires en Suisse. En 1277, il acheta *Fribourg* de son cousin Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg (maison de Kybourg-Berthoud) pour le prix de 3000 marcs d'argent. Les seigneurs les plus puissants du pays fribourgeois: les Corbières, les Vuippens, les Maggenberg lui prêtèrent hommage (23). Bientôt après, la guerre éclata entre Rodolphe et le comte Philippe de Savoie qui fut forcé de restituer à l'empire les villes de *Morat*, *Payerne* et *Gumminen* occupée par la Savoie pendant l'interrègne. Rodolphe eut ensuite une guerre avec les Bernois qui refusaient de payer des impôts impériaux et de lever des troupes (24). Rodolphe fut vainqueur à la *Schlosshalde* (1289). *Berne* resta cependant ville impériale et conserva toutes ses franchises.

Rodolphe s'empara également des biens appartenant aux comtes de *Rapperswyl* lorsque la ligne masculine de cette famille se fût éteinte. Il acheta *Lucerne* de l'abbaye de Murbach en Alsace et confia l'avouerie de plusieurs couvents à des membres de sa famille. A la fin de son règne, Rodolphe possédait la plus grande partie du territoire qui s'étend entre le Rhin, le Jura et les Alpes. Il était donc à craindre, bien plus encore que du temps des Zæhringen, que la Suisse ne formât bientôt une seule grande principauté. Mais précisément à l'heure où Rodolphe agrandissait ses états, les montagnards des Waldstætten luttaient pour l'indépendance. Ils craignaient avec raison de devenir sujets des Habsbourg. Le 15 juillet 1291, Rodolphe mourait à Spire; au commencent du mois d'août les Waldstætten concluaient une alliance perpétuelle et fondaient la Confédération Suisse.

16. Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne.

La maison de Savoie, qui descendait des comtes de *Maurienne*, prit pied dans le Pays de Vaud au XIIe siècle et fut la rivale souvent heureuse des Habsbourg et des Kybourg. En 1198, *Thomas de Savoie* acquit Moudon. Il méditait la conquête de tout le pays et pour y parvenir, il faisait entrer deux de ses fils — l'un des deux était *Pierre* — dans le chapitre des chanoines de Lausanne.

Mais à peine le comte Thomas avait-il fermé les yeux que Pierre quitta ses fonctions ecclésiastiques (25) et résolut de se créer une puissance personnelle. Il épousa la riche héritière de la baronnie de *Faucigny* et reçut en apanage le *Val d'Aoste* et le *Chablais*. Puis, il fortifia quelques points principaux de ses états en construisant les châteaux-forts de Martigny, d'Evian, de la Tour-de-Peilz, et acheva celui de *Chillon*. Il força le comte de *Genève* à reconnaître sa suzeraineté et sut habilement profiter des conflits qui éclataient souvent dans cette ville entre l'évêque, le comte et les bourgeois. En 1240, Pierre occupa *Romont* que sa situation géographique désignait alors pour être une ville forte. Une foule de seigneurs parmi lesquels le comte Rodolphe de Gruyères (1244) lui prêtèrent hommage. En 1250, Pierre entra en lutte avec *Fribourg*. Il aurait voulu réunir à ses états la ville des bords de la Sarine dont l'importance politique et stratégique ne lui avait pas échappé. Une occasion se présenta. *Hartmann l'Ancien de Kybourg* avait épousé *Marguerite de Savoie*, sœur de Pierre et avait assigné à son épouse un douaire de 2000 marcs d'argent sur la ville de Fribourg. Pierre de Savoie demanda à être mis en possession de l'hypothèque; les Fribourgeois refusèrent. Entrecoupée de trêves, la guerre dura longtemps. Pierre de Savoie avait pour alliés les Bernois auxquels il avait imposé son protectorat. Fribourg, par contre, à la mort de Hartmann le Jeune de Kybourg en 1263, avait obtenu l'appui de Rodolphe de Habsbourg qui devint le tuteur de la jeune comtesse Anne. En 1264, mourait Hartmann l'Ancien de Kybourg. Pierre de Savoie ne pouvait pas admettre que Rodolphe mît la main sur les biens ayant appartenu aux Kybourg. C'est pourquoi la lutte devint une guerre dans laquelle les deux puissantes dynasties de Savoie

et de Habsbourg se disputèrent l'hégémonie. La paix, signée en 1267 au *Lœwenberg* près de Morat, obligea Rodolphe à indemniser Marguerite de Kybourg, sœur de Pierre de Savoie. Mais le Habsbourg gardait la plupart de ses conquêtes. Pierre de Savoie mourut l'année suivante.

Il n'avait pas atteint le but qu'il visait: Fribourg restait aux Kybourg et allait passer aux Habsbourg, Berne redevenait indépendante, Genève échappait à la Savoie. Mais le grand conquérant, „fier et terrible comme un lion, si preux qu'on l'appelait le second Charlemagne, et sachant se tenir tellement qu'il devait mettre à subjection beaucoup de gens“ (26) sut aussi donner des lois équitables. Ses „*statuts*“ étaient inspirés par le bon sens et l'esprit d'humanité. Ils instituaient la défense gratuite devant les tribunaux pour les pauvres et réglaient la composition du *jury* qui devait être formé „d'hommes probes et versés dans les lois“. Pierre donna des chartes importantes à plusieurs villes vaudoises, notamment à *Moudon*. Il posa les bases d'une institution destinée à représenter les droits et les intérêts de chacun: les „*Etats du Pays de Vaud*“. C'était une réunion des députés de trois grands „états“ ou classes de la population: clergé, noblesse, bourgeoisie. Cette organisation rappelait celle de l'Angleterre à la même époque.

Pierre était l'oncle de la reine d'Angleterre, *Eléonore de Provence*, femme du roi *Henri III*. Le souverain anglais, qui tenait Pierre en haute estime, le reçut magnifiquement à Londres et le fit comte de Richmond. L'influence du Petit Charlemagne maintint entre les cours de France et d'Angleterre une union souvent difficile. Plusieurs gentilshommes vaudois et savoisiens s'allièrent à des familles anglaises; des De la Porte devinrent des Porter, des Grandson prirent dans la suite le nom de Grandisson. Le nom de „Savoy“ fut connu de tous les Anglais.

Tels furent le renom et la gloire de Pierre II. Un descendant de la maison de Savoie occupe aujourd'hui le trône royal d'Italie.

17. Les ordres religieux en Suisse à l'époque des Croisades.

1. Les XIe, XIIe et XIIIe siècles furent marqués dans l'Europe occidentale par un magnifique renouveau de la

vie religieuse dont les *Croisades* ont été la grandiose manifestation. A sept reprises, de 1096 à 1270, de grandes armées quittèrent l'Europe et envahirent la Palestine pour arracher le Saint-Sépulcre aux Musulmans et pour fonder en Orient un royaume chrétien. Notre pays prit une active part à ces levées d'hommes qu'animaient la foi religieuse et l'instinct guerrier (27). Nos ancêtres accueillirent avec enthousiasme les prédications de *saint Bernard de Clairvaux* qui parcourut la Suisse du Nord et traversa Bâle, Zurich, Winterthour. (2e croisade 1146). A son appel répondirent non-seulement les seigneurs laïques et ecclésiastiques, mais encore les gens du commun: bourgeois et paysans.



Chevalier de St-Jean.
Vitrail au Musée national.

2. La fondation de nouveaux ordres religieux est une autre preuve de la puissance du sentiment religieux à cette époque. Les *Bénédictins* et les *Cisterciens* élevèrent plusieurs couvents sur le sol suisse. Il y eut des abbayes cisterciennes à *Hauterive* près Fribourg (1138), à *St-Urbain* (c. de Lucerne) et à *Wettingen* (c. d'Argovie). Les Cisterciens, sans négliger les travaux de l'esprit, s'occupaient d'agriculture. Ils perfectionnèrent la culture potagère et maraîchère et introduisirent la vigne en mainte contrée, notamment dans le *Lavaux*. Les chanoines de *St-Augustin* étaient établis à *Interlaken*.

Parmi les couvents de femmes, l'on peut citer: le cloître des *Bénédictines* de *Fahr*, sur une île de la Limmat, les *Cisterciennes* de *Rathausen* et d'*Eschenbach* près de Lucerne et de *Fraubrunnen*, près de Berne. *Schänis*, dans le pays de Gaster, avait un couvent d'*Augustines* (28).

Tous ces couvents reçurent de grandes propriétés par héritage ou par donation. Leur richesse leur permit de construire de belles églises, dont nous admirons aujourd'hui la valeur artistique, et d'employer leurs revenus à des œuvres de charité et d'assistance publique. Mais parfois



Commanderie de St-Jean de Hohenrain.

aussi, la richesse fit passer les intérêts temporels avant la stricte observation de la règle de l'Ordre.

3. Les Croisades donnèrent naissance à des ordres religieux militaires qui devaient protéger les pèlerins en Terre-Sainte et combattre les infidèles. Ces ordres possédaient aussi des *commanderies* en Europe et s'y vouaient aux soins des pauvres et des malades. Les *chevaliers de St-Jean de Jérusalem* avaient, par exemple, des maisons à *Hohenrain* (c. de Lucerne), à *Kussnacht* (c. de Zurich), à *Fribourg*. Les *chevaliers Teutoniques* avaient des établissements à *Sumiswald* et à *Kœniz* (c. de Berne) et à *Hitzkirch* (c. de Lucerne). Ces moines-chevaliers portaient, au lieu du froc, un manteau de chevalier sur lequel était appliquée une croix.

4. Les premières années du XIIIe siècle virent la fondation de deux grands ordres: les *Franciscains* et les *Dominicains* ou *Frères-Prêcheurs*. Prenant comme exemple la pauvreté évangélique, ces ordres s'appelèrent „ordres mendiants" et ne voulurent vivre que de l'aumône des fidèles. Tandis que les autres ordres construisaient leurs couvents en pleine campagne, les Franciscains et les Dominicains s'établirent dans les villes pour y prêcher et y exercer la pastoration. En Suisse, il y eut, par exemple, des *Franciscains* à Fribourg et Lausanne, des Dominicains à Berne et à Lausanne. Chaque ville renfermait quelque couvent.

18. La noblesse.

1. Au sommet de la hiérarchie féodale se trouvaient les grands seigneurs *ecclésiastiques* (évêques, princes-abbés)

et les *comtes*. Ils possédaient en fief impérial les plus importants droits seigneuriaux et, en premier lieu, le droit de haute justice (ou droit de glaive), c'est-à-dire le droit de prononcer des condamnations capitales. En seconde ligne, venaient les *barons*, grands propriétaires dont un certain nombre possédaient aussi le droit de haute justice sur leurs terres. Avec les princes et les comtes, ils formaient la haute noblesse.

La petite noblesse se composait à l'origine de deux



Tournoi dans la Cour d'un château-fort.
Sculpture sur ivoire du XIIIe. siècle.

catégories. C'étaient, d'une part, les serfs qui avaient été appelés par leurs maîtres aux fonctions d'*écuyer* et qui avaient reçu un fief. D'autre part, c'étaient des *hommes libres*, qui étaient vassaux de la haute noblesse et exerçaient auprès d'elle quelque charge noble. Ces deux catégories se fondirent en une seule et formèrent la classe des *chevaliers*.

La petite noblesse reçut en fief de la haute noblesse le droit de basse justice, c'est-à-dire le droit de punir les délits peu importants. De même que dans la haute noblesse l'office du comte était devenu héréditaire, dans la petite noblesse l'office du „centenier“ passa à ses descendants. Les chevaliers exercèrent fréquemment la charge d'in-

tendant (Meier) des biens de leurs suzerains et s'occupèrent de la surveillance des forêts.

A tous les degrés de la hiérarchie féodale, le noble avait le privilège et le devoir de porter les armes et de combattre à cheval. C'est qu'il appartenait à la *chevalerie.*

2. Le jeune noble destiné à entrer dans la chevalerie recevait une éducation toute spéciale. Ses parents l'envoyaient au château de quelque grand seigneur. Il commençait d'abord à servir les dames en qualité de *page* et apprenait les bonnes manières. Puis, comme *écuyer*, il accompagnait le seigneur au combat, à la chasse, apprenait le maniement des armes et s'initiait de la sorte à la vie du chevalier

A 21 ans, le jeune homme était solennellement reçu *chevalier.* Après s'être recueilli dans la prière, il était conduit devant l'autel, dans la chapelle du château. Là, un chevalier le frappait trois fois sur l'épaule du plat de l'épée et lui donnait l'*accolade.* L'écuyer se relevait chevalier. Sa nouvelle dignité lui imposait des devoirs: respecter la religion, combattre pour la croix contre l'infidèle, protéger le faible et le pauvre ainsi que les nobles dames contre tout lâche oppresseur.

3. Le chevalier était toujours prêt à partir en guerre. Ses armes étaient la *lance*, le *bouclier, l'épée* et le *poignard*; son *armure* l'habillait de fer de la tête aux pieds. Le *heaume* protégeait sa tête; la cuirasse ou la *cotte de mailles* le vêtissait du cou jusqu'aux genoux, les *brassards* recouvraient ses bras, les *cuissards* et les *jambières* lui protégeaient les jambes, des *gantelets* de fer garantissaient ses mains. Il portait de grands éperons et souvent aussi des chaussures de fer très allongées: les *solerets à la poulaine.* Il avait aussi par-dessus sa cuirasse une *casaque* sans manches sur laquelle étaient brodées ses *armoiries* qui aidaient à distinguer les familles féodales et servaient de signe de ralliement.

4. L'armure était un équipement de guerre; la demeure des chevaliers était construite aussi selon les besoins de la guerre. Ils habitaient des *châteaux-forts* situés le plus souvent sur des hauteurs abruptes, parfois sur des rochers à pic surplombant un lac ou un étang. Les châteaux étaient de dimensions très différentes; leurs formes





Chevalier armé de toutes pièces. Pierre tombale du XIIIe. — Tour et chemin de ronde du Château de Chillon. — Chambre de la maison dite „Zum Loch.“ Musée national.

et leurs dispositions variaient suivant les accidents du terrain et les époques. Le château du simple chevalier n'avait qu'une tour flanquée d'un petit corps de logis. Le manoir des grands féodaux avait plusieurs tours, un *donjon*; de fortes murailles enfermaient dans leur enceinte des cours et des bâtiments destinés à loger le seigneur, sa famille, ses hommes d'armes et ses nombreux valets. Ces grands châteaux — tels ceux de *Chillon*, de *Gruyères* ou de *Kybourg* — étaient en petit nombre. Il y avait par contre, en Suisse, des centaines de petits châteaux dont beaucoup ont disparu aujourd'hui ou dont il ne reste que des ruines ou des vestiges de leur emplacement.

5. Les plaisirs favoris des chevaliers étaient la *chasse* et les *tournois*. Quelques seigneurs consacraient leurs loisirs à la *poésie*, tel Roger Manesse de Zurich. Mais, bien vite, la *courtoisie* du gentilhomme fit place à des mœurs brutales; la chevalerie dégénérait. La situation et le bien-être des seigneurs diminuèrent lorsqu'ils s'adonnèrent exclusivement au métier des armes et au plaisir, négligeant ainsi la culture de leurs terres (29). Certains nobles ne furent plus que des seigneurs pillards. Ils ne quittaient plus leurs donjons que pour rançonner les voyageurs et les marchands ou pour dévaster les couvents, les villes et les villages. Des guerres fréquentes avec les seigneurs voisins ravageaient les pays environnants. L'abus de la force avait remplacé la force au service du droit.

19. Bourgeois et paysans au Moyen-Age.

1. Les villes de notre pays ont diverses origines. Les plus anciennes — *Bâle, Lausanne, Genève, Sion, Coire* — furent des établissements romains et devinrent dans la suite le siège de différents évêchés. D'autres se formèrent autour d'un chapitre de chanoines ou d'un cloître: *Soleure, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Zurich.* Cette dernière ville était également la résidence d'un bailli royal et plus tard impérial. Enfin plusieurs villes furent fondées par des seigneurs laïques. Ils les élevèrent sur des emplacements choisis par eux ou bien — ce dernier cas est plus fréquent — donnèrent un droit municipal à des localités déjà existantes. *Fribourg* et *Berne*, qui doivent leur

naissance aux Zæhringen, *Frauenfeld* dont la charte vient des Kybourg appartiennent à cette dernière catégorie.

2. La première prérogative caractéristique d'une ville était le droit de tenir chaque année de grandes *foires* à certaines époques déterminées Des *fortifications* — murailles et fossés — qui étaient un autre caractère distinctif des villes, furent établis pour protéger les artisans et les marchands. Ses fortifications ont fait donner aux villes, en allemand, le nom de „*burg*", à ses habitants, le nom de „bürger". Nous en avons fait les mots: bourg et bourgeois.



Rue d'une ville au Moyen-âge.
D'ap. la chronique de Diebold Schilling. Biblioth. de la bourgeoisie de Lucerne.

A l'origine, les villes étaient soumises à un seigneur; mais bientôt, les bourgeois obtinrent des franchises. La principale consistait dans le droit d'élire eux-mêmes une autorité communale: le *conseil*, dont les membres étaient choisis parmi eux. Le conseil avait à sa tête un *avoyer* ou un *bourguemestre;* c'était encore un autre caractère distinctif de la ville. Dans beaucoup d'endroits, le conseil et la bourgeoisie acquirent peu à peu les droits les plus importants: le droit de justice, le droit de péage, le droit de battre monnaie. Ces villes devinrent ainsi des *communes* autonomes qui ne reconnurent plus comme maître que l'em-

pereur. Ce furent les villes libres et impériales; tel fut le cas de *Berne*.

3. Les villes avaient alors un tout autre aspect qu'aujourd'hui. Elles étaient beaucoup plus petites; les rues, non pavées (30), étaient étroites et tortueuses. Les maisons étaient, pour la plupart, construites en bois et recouvertes de bardeaux. Le danger d'incendie était donc considérable (31). Les granges et les écuries étaient attenantes aux maisons d'habitation; le bétail circulait dans les rues. Beaucoup de citadins s'occupaient encore d'agriculture.

La bourgeoisie était divisée en classes ou états. Les *nobles* ou chevaliers et les *propriétaires libres*, qui parfois s'occupaient aussi de commerce, pouvaient seuls faire partie du conseil. Dans les premiers temps des villes, les *artisans* n'étaient pas libres et n'avaient aucune part au gouvernement et à l'administration de la cité. Bientôt la coutume s'établit que tout serf qui avait élu domicile dans une ville et qui y avait séjourné *un an et un jour* sans être réclamé par son maître, devînt libre. Ce droit fut aussi accordé par des chartes (Fribourg, Corbières). Il en résulta que le nombre des artisans libres augmenta et que le bien-être de cette classe alla en progressant. Les métiers furent de plus en plus considérés; bientôt les artisans eurent accès aux charges publiques.

4. De grands changements se produisirent aussi au cours des années dans la situation des *paysans*. Il y avait ici et là des *hommes libres* (32) qui vivaient sur leur propre terre et qui relevaient directement du comte, gouverneur du pays. Ils avaient certains privilèges. Le plus important était celui d'élire eux-mêmes leurs juges choisis parmi eux. Les tribunaux, dont le président s'appelait l'ammann, étaient ainsi composés d'hommes du pays (33). Mais la majeure partie des hommes libres avaient dû sacrifier leur indépendance. Ils étaient *censitaires* et comme tels, résidaient sur la terre de quelque seigneur ou étaient soumis à la juridiction d'un avoué qui exerçait la basse justice. Dans les deux cas, ils devaient payer des redevances qui consistaient en blé, volaille et petit bétail.

Enfin, il y avait encore des *serfs*; mais leur sort s'était sensiblement amélioré. Fréquemment, ils parvenaient à s'affranchir de la mainmorte (34), en payant une certaine

somme au seigneur et à devenir hommes libres. Ils vivaient sur le lot de terre qu'ils cultivaient. Les serfs des seigneurs ecclésiastiques étaient les mieux traités. Leur situation était presque la même que celle des hommes libres. De là, le proverbe du temps: „*Il fait bon vivre sous la crosse.*"

5. Dans certaines contrées de la Suisse, les paysans eurent à leur disposition un puissant moyen pour sauvegarder leurs intérêts: c'est la *communauté corporative* (Allmendgenossenschaft ou Markgenossenschaft), d'origine alémannique. Elle consistait en une exploitation collective des bois et des pâturages (*Allmende*) qui appartenaient à



Fête champêtre.

D'après la chronique de Diebold Schilling. Biblioth. de la bourgeoisie de Lucerne.

la communauté, formée d'un village ou d'un certain nombre de fermes. Les hommes libres partageaient la jouissance de ces biens communs avec ceux qui n'étaient pas de condition libre. A certaines époques déterminées, les paysans de ces corporations s'assemblaient pour régler les questions relatives à l'exploitation des biens.

Mais, dans ces assemblées, l'on ne parlait pas seulement des questions économiques. On discutait aussi de la situation générale du pays et, notamment, des empiètements des grands seigneurs fonciers (35) et de leurs avoués; on s'entendait sur les moyens de leur résister. L'union se fit plus intime entre les paysans; et la communauté corporative fut ainsi la base de la commune et des libertés communalés.

6. La *vie du paysan* était alors d'un calme monotone; les maisons étaient pauvres, le genre de vie, très simple. La moisson était-elle mauvaise, le paysan se trouvait en proie à la famine, parce que le mauvais état des routes rendait les communications très difficiles. Chaque famille confectionnait ses vêtements et forgeait ses outils; il n'y avait encore à la campagne ni artisans ni marchands. De temps en temps, un colporteur traversait le village et offrait des épices, des parures, quelques menus objets; les achats se faisaient plutôt aux foires de la ville voisine.

Les nouvelles étaient rares; elles étaient apportées par quelque trouvère, par un messager ou un voyageur qui s'arrêtait au village pour se reposer. Vieux et jeunes faisaient alors cercle autour de lui en l'écoutant avec la plus grande attention.

Le retour annuel des fêtes de l'Eglise rompait seul la monotonie des travaux et des jours. Certaines solennités, telle par exemple, la fête de la dédicace de l'église, étaient accompagnées de réjouissances populaires (36).



Le Rutli.

DEUXIÈME PÉRIODE.

De la fondation de la Confédération jusqu'à la Réforme (1291—1523).

20. Les trois Waldstætten.

1. La Confédération suisse prit naissance dans les „*Waldstætten*", ou pays forestiers, d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

A l'époque celtique et romaine, ces contrées n'avaient qu'une population très clairsemée. Les Alémannes, qui envahirent la Suisse au Ve siècle, n'occupèrent d'abord que la plaine. Au cours du siècle suivant seulement, alors que la population du plateau suisse devint plus dense, ils occupèrent les vallées alpestres de la Suisse primitive. Ils s'établirent çà et là, en groupes plus ou moins importants, défrichèrent des forêts, construisirent des fermes et des hameaux. Ces Alémannes étaient, les uns, des hommes de condition libre qui établirent dans les Alpes leur nouveau foyer; les autres dépendaient de quelque propriétaire et cultivèrent le pays pour son compte. Les diverses espèces d'établissements, les éléments variés de population eurent

pour conséquence que chacun des trois pays se développa différemment.

2. *Uri* fut pendant longtemps un domaine royal. En 853, Louis le Germanique fit don du „petit pays“ d'Uri à l'abbaye de N.-D. de Zurich, (*Fraumunster*) fondée en l'honneur des saints martyrs Félix et Régula. Cette donation comprenait le canton actuel à l'exception de la vallée d'Urseren qui dépendait encore de l'abbaye de Disentis. Le Fraumunster acquit plus tard d'autres biens en pays uranais. Des intendants, issus de familles indigènes: d'Altdorf, Burglen, etc., percevaient les redevances et administraient le pays avec un *ammann*, nommé par les paysans. Intendants et ammann avaient le droit de basse justice. La haute justice était exercée par le protecteur du couvent, c'est-à-dire l'avoué impérial résidant à Zurich. Cette importante fonction fut confiée d'abord aux comtes de *Lenzbourg*, puis, après l'extinction de cette famille, aux ducs de *Zæhringen*, et plus tard encore aux *Habsbourg*. Deux fois par an, l'avoué impérial allait dans le pays d'Uri: à l'ombre du tilleul d'Altdorf, il rendait la justice.



La tour de l'intendant.

Il n'y avait pas à Uri que des sujets de l'abbaye de N.-D. de Zurich. On y trouvait encore des paysans de condition libre, — dans la vallée du Schæchen en particulier — et quelques familles nobles telles que les Attinghausen. Mais les Uranais, à quelque condition sociale qu'ils appartinssent, faisaient tous partie de la même corporation agricole (Markgenossenschaft). Cette circonstance est très importante à noter. Elle contribua beaucoup, en effet, à développer et à fortifier le sentiment de la solidarité chez tous les habitants du pays.

3. Le pays de *Schwytz*, qui ne comprenait alors que le bourg de ce nom, ses environs immédiats et la vallée de la Muotta, était en grande partie habité par des gens de condition libre. Il y avait toutefois des paysans censi-



Sceaux d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

taires qui payaient des redevances à des seigneurs ecclésiastiques ou laïques, tels que le couvent d'*Einsiedeln* et les comtes de *Lenzbourg*. Mais, comme à Uri, tous les habitants du pays étaient réunis par une même corporation agricole. Schwytz appartenait au Zurichgau (37). Les comtes de Lenzbourg, qui avaient été investis de l'autorité comtale dans cette partie de l'empire, exerçaient à Schwytz le droit de haute justice.

4. *Unterwald*, divisé en deux parties: Obwald et Nidwald, obéissait aussi aux Lenzbourg. Ce pays était dans une situation moins favorable qu'Uri et Schwytz. Il n'y avait point là de corporation unissant tous les habitants de la contrée. La majeure partie du sol et des gens appartenait à des seigneurs ecclésiastiques et laïques: les abbayes d'*Engelberg*, de *Murbach-Lucerne*, de *Muri* et les comtes des *Lenzbourg*. On trouvait ausi des paysans de condition libre, à Sarnen et à Stanz par exemple, et de nombreuses familles appartenant à la petite noblesse, tels que les chevaliers de Winkelried.

5. Mais avec le temps, les Waldstætten eurent le sort de beaucoup d'autres contrées de la Suisse à cette époque: ils passèrent plus ou moins sous la domination des *Habsbourg*. Cette puissante famille avait hérité des Lenzbourg, en 1172, les droits attachés à la dignité comtale dans les pays de Schwytz et d'Unterwald, ainsi que les terres et les serfs eux-mêmes. Les Habsbourg possédaient en outre l'avouerie des abbayes de Muri et de Murbach-Lucerne. Lorsque la famille de Zæhringen s'éteignit en 1218, les Habsbourg étendirent encore leur juridiction sur le pays d'Uri. Ils avaient ainsi pris pied dans les trois

Waldstætten: ici, en qualité de comtes, héritiers des Lenzbourg, là, comme avoués, ailleurs encore comme seigneurs, propriétaires de biens fonciers.

L'on était arrivé au moment où cette puissante dynastie féodale travaillait à transformer les fonctions, dont l'avaient investie les empereurs, en un pouvoir personnel. Les Walstætten étaient à la veille de devenir un pays sujet, englobé dans les vastes possessions des Habsbourg.

21. Les premières chartes de liberté. Les Waldstætten et Rodolphe de Habsbourg. L'Alliance perpétuelle.



Sceau du roi Henri, fils de Frédéric II.

1. Les habitants de la Suisse primitive ne voulurent pas devenir sujets des Habsbourg. Par tous les moyens possibles, ils s'efforcèrent d'échapper à l'emprise de la puissante maison féodale.

Les *Uranais*, qui ne pouvaient oublier la situation privilégiée dont ils avaient joui autrefois, firent les premiers un pas décisif vers la liberté. Ils s'adressèrent au roi *Henri* qui gouvernait l'empire pendant l'absence de son père Frédéric II. Henri se montra bien disposé envers eux. Par charte donnée à Haguenau, le 26 mai 1231, il déclara „qu'il avait soustrait ses fidèles, tous les hommes de la vallée d'Uri" à l'autorité du comte de Habsbourg et qu'il les avait pour toujours rattachés directement à l'empire (38). Le roi délégua donc un avoué impérial dans le pays d'Uri; mais le plus souvent il traita directement avec le chef des paysans, „l'*ammann*" appelé plus tard „landammann". La corporation agricole (Markgemeinde) devint alors la „*landsgemeinde*", assemblée politique, qui administra le pays en toute autonomie.

2. Quelques années après, *Schwytz* et *Unterwald* entrèrent à leur tour en lutte contre les Habsbourg. L'empereur Frédéric II avait recommencé la lutte contre le Pape et avait été frappé à nouveau d'excommunication (1239). Le gouverneur du Zurichgau, le comte *Rodolphe II de Habsbourg-Laufenbourg*, se rangea du côté du Pape.





Pacte d'alliance de 1291.
Conservé aux archives du Canton de Schwytz.

Schwytz et *Unterwald* n'hésitèrent pas; ils prirent parti pour l'empereur et commencèrent contre les Habsbourg des hostilités qui durèrent de 1239 à 1244. Ils eurent déjà pour alliés *Uri* et *Lucerne* (39). C'est à cette époque qu'il faut placer l'expulsion des baillis de Habsbourg, la destruction de leurs châteaux, — celui du Rotzberg, par exemple — et plusieurs combats.

Les Schwytzois se servirent mieux encore des circonstances. Ils envoyèrent des députés à l'empereur qui guerroyait en Italie et le prièrent de leur accorder l'immédiateté impériale. Frédéric accéda à leur demande et, par charte datée de Faenza (déc. 1240), les plaça sous sa protection particulière et sous celle de l'empire.

A cette époque fut probablement jurée la première alliance entre *Uri*, *Schwytz*, *Unterwald* et, selon toute probabilité, *Lucerne*. On ne possède pas ce document. Après une courte trêve, pendant laquelle Schwytz et Unterwald se soumirent au comte de Habsbourg-Laufenbourg, ces deux petits pays reprirent de nouveau les armes (1245). Mais ce soulèvement n'aboutit pas; ils durent reconnaître une fois de plus la souveraineté des Habsbourg (1252).

3. En 1273, les droits des Habsbourg-Laufenbourg sur Schwytz et Unterwald passèrent par achat à *Rodolphe de Habsbourg* qui, peu après, devint souverain d'Allemagne. Rodolphe confirma les franchises impériales d'Uri, mais non pas celles de Schwytz (40). Toutefois, sous son règne, les Schwytzois jouirent de fait de l'immédiateté impériale. Rodolphe exerça en effet l'autorité comtale sur Schwytz; il nomma aussi les principaux dignitaires du pays: quatre „ammann" et plus tard un seul „landammann". Mais, pour autant que leurs noms nous sont connus, il choisit ces fonctionnaires dans les familles du pays. Par contre, Unterwald ne fut pas encore autonome et, comme Schwytz, du reste, il eut à souffrir des forts impôts prélevés par Rodolphe.

4. Telle était la situation, lorsque le 15 juillet 1291 Rodolphe de Habsbourg, mourut à Spire. L'heure était grave et l'on était fondé à croire que l'avenir serait pire que le présent. C'est pourquoi les Waldstætten résolurent de se préparer aux luttes futures par une étroite et solide

union. Le Ier août 1291, ou, selon la teneur exacte du document, „au commencement du mois d'août" les représentants d'*Uri*, de *Schwytz* et d'*Unterwald* se rencontrèrent, renouvelèrent leur ancien pacte et le transformèrent en une *alliance perpétuelle* (41). Ils promettaient de s'entr'aider de leurs conseils et de toutes leurs forces pour résister à quiconque voudrait léser leur droit. Un serment solennel scella cette promesse. Les Confédérés déclarèrent aussi qu'ils n'admettraient dans leurs vallées aucun juge étranger, aucun juge qui aurait acheté sa charge ou qui ne résiderait pas dans le pays. Mais chacun était tenu de se soumettre au juge régulièrement nommé; chacun devait également obéir à son maître légitime. L'acte de 1291 établissait aussi une procédure générale à suivre contre ceux qui attenteraient au bon ordre public. Cette disposition visait les meurtriers et les incendiaires. Enfin, l'alliance prévoyait, qu'en cas de contestations entre les Confédérés, la solution du différend serait confiée à des arbitres choisis dans le pays.

Le Pacte du 1er août 1291 est ainsi à la base de la Confédération suisse; c'est l'*acte constitutif de nos libertés.*

22. Les Waldstætten sous les successeurs de Rodolphe de Habsbourg.

1. Après la mort de Rodolphe de Habsbourg, son fils Albert espérait recevoir la couronne. Mais les princes-électeurs ne voulurent pas de lui; ils élurent *Adolphe de Nassau* (1292—1298). Ce choix fut bien accueilli par les Waldstætten. Ils pouvaient, en effet, attendre la confirmation de leurs franchises de la part d'un adversaire de la maison de Habsbourg. Aussi, dès 1298, Adolphe renouvela-t-il les droits des Uranais et des Schwytzois à l'immédiateté impériale. Et, lorsqu'Adolphe de Nassau entra en conflit avec les princes-électeurs, les Waldstætten prirent parti pour lui contre son rival Albert d'Autriche. La guerre éclata entre les deux prétendants au trône; Adolphe y perdit la couronne et la vie. *Albert d'Autriche* fut élu roi.

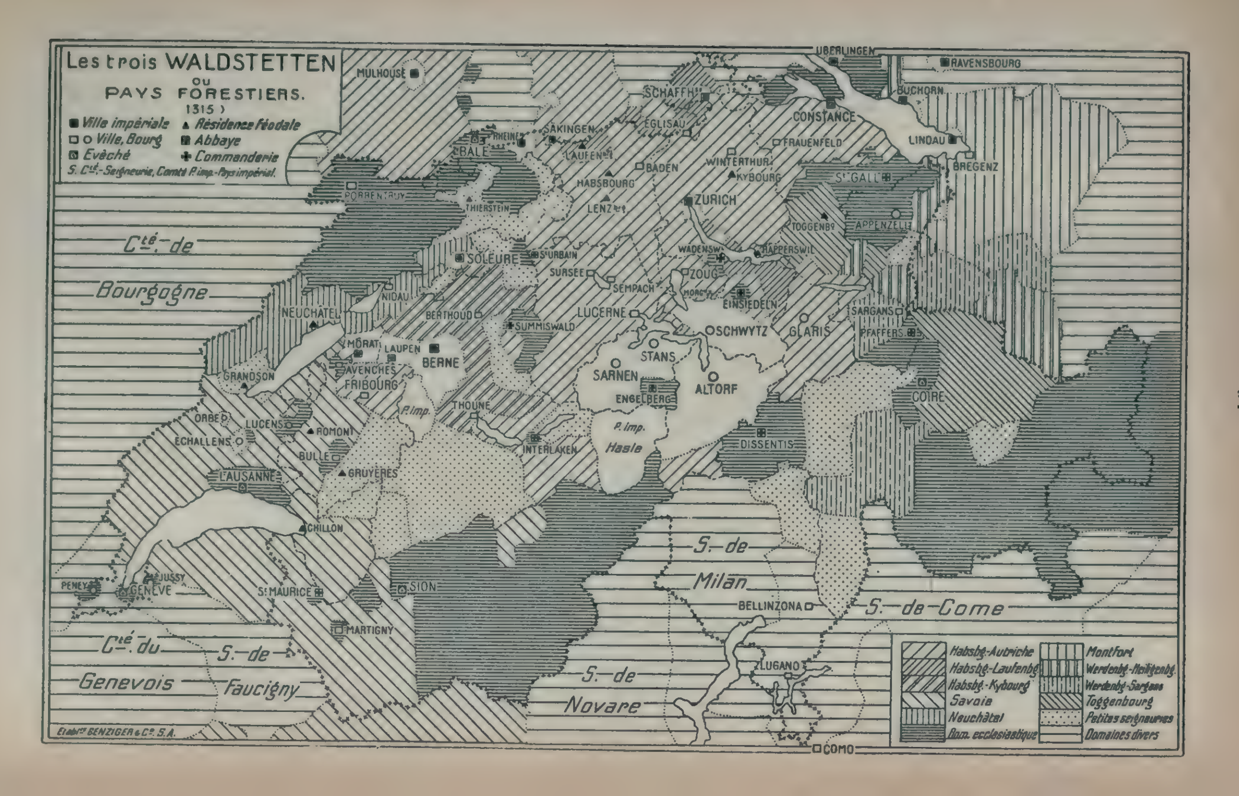
2. Ce prince intelligent, mais à la main de fer, régna de 1298 à 1308 et fut peu aimé de ses sujets. Comme son

père, il s'efforça de maintenir et d'étendre les droits de sa maison. On s'en aperçut dans les Waldstætten: ni à Uri, ni à Schwytz, il ne confirma les franchises impériales. Mais, de fait, la situation de ces pays resta la même que sous le règne de Rodolphe de Habsbourg et d'Adolphe de Nassau. Même sous la domination d'Albert, les gens d'Uri et de Schwytz jouirent d'une assez grande indépendance. Dans leurs landsgemeindes, ils réglaient eux-mêmes leurs affaires; ils élisaient leurs „landammanns" qu'ils prenaient dans les familles du pays. C'est alors que *Rodolphe Stauffacher*, à Schwytz, *Werner d'Attinghausen* à Uri, parvinrent à cette haute dignité. Pour la première fois, aussi à cette époque, Unterwald eut un landammann en la personne de *Rodolphe d'Oedisried*.

3. En 1308, Albert d'Autriche périt misérablement. Il fut assassiné non loin de Windisch par son neveu Jean de Souabe et ses complices. La situation devint de nouveau favorable aux Confédérés, comme elle l'avait été après la mort de Rodolphe de Habsbourg. Cette fois-ci encore, ce ne fut pas un Habsbourg qui fut élu souverain, mais *Henri VII de Luxembourg* (1308—1313). Les cantons forestiers n'hésitèrent donc pas à lui envoyer une ambassade pour le prier de confirmer leurs franchises. Le roi l'accueillit avec bienveillance. Non-seulement, il renouvela les libertés d'Uri et de Schwytz, mais il libéra encore Unterwald de l'autorité comtale des Habsbourg (1309). De la sorte, les trois pays jouirent désormais de l'immédiateté impériale. Ils n'eurent donc plus à reconnaître d'autre souveraineté que celle du chef du Saint-Empire romain germanique.

23. La bataille du Morgarten.

1. Après la mort d'Henri VII, il y eut en 1314 une double élection au trône impérial. Quelque princes élurent *Louis de Bavière*; d'autres choisirent *Frédéric d'Autriche*, le fils aîné d'Albert. Par suite, l'empire fut partagé en deux camps qui furent en lutte pendant plusieurs années. Les cantons forestiers, qui n'avaient rien à attendre de bon d'un Habsbourg, prirent parti pour Louis de Bavière. Les ducs d'Autriche résolurent alors de soumettre par la


Les trois WALDSTETTEN
ou
PAYS FORESTIERS.
1315)
Ville impériale
Ville, Bourg
Evêché
Résidence féodale
Abbaye
Commanderie
S. Cté.-Seigneurie, Comté P.imp.-Pays impérial.
Habsbg.-Autriche
Habsbg.-Laufenbg.
Habsbg.-Kybourg
Savoie
Neuchâtel
Dom. ecclésiastique
Montfort
Werdenbg.-Heiligenbg.
Werdenbg.-Sargans
Toggenbourg
Petites seigneuries
Domaines divers
Cté. de Bourgogne
Cté. du Genevois
S. de Faucigny
S. de Milan
S. de Novare
S. de Come
MULHOUSE
PORRENTRUY
BALE
RHEINF.
SAKINGEN
LAUFEN
SCHAFFH.
EGLISAU
BADEN
HABSBOURG
LENZBG.
WINTERTHUR
KYBOURG
ZURICH
FRAUENFELD
CONSTANCE
UBERLINGEN
BUCHORN
RAVENSBOURG
LINDAU
BREGENZ
ST. GALL
APPENZELL
TOGGENBG.
RAPPERSWIL
WADENSW.
ZOUG
EINSIEDELN
SCHWYTZ
GLARIS
SARGANS
PFAFFERS
COIRE
DISSENTIS
ALTORF
STANS
SARNEN
ENGELBERG
P. Imp.
Hasle
LUCERNE
SEMPACH
SURSEE
ST. URBAIN
SUMMISWALD
SOLEURE
THIERSTEIN
BERTHOUD
THOUNE
INTERLAKEN
BERNE
LAUPEN
NIDAU
MORAT
AVENCHES
FRIBOURG
NEUCHATEL
GRANDSON
LUCENS
ROMONT
BULLE
GRUYERES
CHILLON
LAUSANNE
ORBE
ECHALLENS
ST. MAURICE
MARTIGNY
SION
BELLINZONA
LUGANO
COMO
JUSSY
GENEVE
PENEY
Etabl. BENZIGER & Cie. S.A.

force ce petit peuple de paysans rebelles. Ils avaient en outre, un ressentiment particulier contre les Schwytzois. Depuis longtemps, ces derniers avaient des différends au sujet de la délimitation de propriétés, avec le couvent d'Einsiedeln dont les ducs étaient les protecteurs. A cette époque précisément, la querelle s'était envenimée et les Schwytzois avaient commis toute espèce d'actes de violence contre les moines. L'Autriche voulait donc aussi venger ses protégés. La conduite des opérations militaires fut confiée au frère du roi Frédéric, le belliqueux duc *Léopold Ier*.

2. A la fin du mois d'octobre 1315, Léopold se rendit dans ses possessions héréditaires d'Argovie. Il y rassembla promptement une forte armée composée de seigneurs, de chevaliers et de bourgeois; Zurich et Lucerne lui envoyèrent des troupes. Son plan était d'attaquer les cantons forestiers de plusieurs côtés à la fois. Le comte *Otto de Strassberg* devait envahir l'Obwald en passant par le Brunig; une autre armée devait s'avancer de Lucerne contre le Nidwald. Léopold lui-même, à la tête du corps principal, voulait partir de Zoug et, longeant le lac d'Aegeri, pénétrer dans le canton de Schwytz en traversant le défilé du Morgarten. Il croyait surprendre les Schwytzois en prenant ce chemin; mais ceux-ci furent avertis à temps. D'après la tradition, il y avait dans l'armée autrichienne un chevalier de Hünenberg, voisin et ami des Schwytzois. Il aurait, pendant la nuit, lancé par-dessus la frontière, près d'Arth, une flèche portant ces mots: „Soyez sur vos gardes au Morgarten le jour de la Saint-Othmar"! En tous cas, les Schwytzois renforcés d'une troupe d'Uranais, occupèrent *Sattel* et les hauteurs du *Morgarten*.

3. Le matin du 15 novembre, les Autrichiens s'engagèrent le long du lac d'Aegeri. La chevalerie s'avançait fièrement, sûre de la victoire. Déjà, la tête de la colonne avait atteint l'extrémité du lac et chevauchait sur la route qui, à l'ouest du Morgarten, était bordée par des marécages. Elle se heurta en cet endroit à une troupe schwytzoise qui lui barra le passage. Au même instant, les Confédérés postés à l'est sur les hauteurs commencèrent aussi l'action. Ils firent rouler des quartiers de roche, lancèrent une grêle de pierres et jetèrent ainsi le désordre dans les rangs des



La bataille du Morgarten. Peinture murale de F. Wagner, à l'hôtel de ville de Schwytz.

chevaliers. Puis, descendant de la montagne, ils attaquèrent à la fois le flanc et l'arrière de la colonne.

Les chevaliers sont pris comme dans un filet! Dans cet étroit espace, ils ne peuvent pas se déployer et sont rapidement acculés au lac. Les Confédérés en font un effroyable massacre; à coups de hallebardes et de haches, ils les abattent et les précipitent entassés dans le lac ou les marais. A l'arrière, l'infanterie autrichienne s'enfuit épouvantée. Quinze cents chevaliers restent sur le champ de bataille. Le duc Léopold se sauve à grand'peine et arrive à Winterthour, à demi-mort de frayeur.

4. Sur ces entrefaites, le comte de Strassberg avait pénétré dans l'Obwald; mais lorsqu'il apprit la défaite du Léopold, il battit promptement en retraite.

Ainsi la formidable attaque avait complètement échoué et la jeune Confédération venait d'échapper à un terrible danger. Pour rendre grâce à Dieu de la victoire, les Confédérés décidèrent de célébrer l'anniversaire de la bataille comme la fête d'un apôtre.

Quelques semaines après Morgarten, le 9 décembre, ils renouvelèrent à *Brunnen* le serment d'alliance perpétuelle. L'année suivante, *Louis de Bavière* confirma toutes leurs franchises.

24. Les traditions populaires relatives à la fondation de la Confédération. (42)

1. Une petite partie des événements relatifs à l'indépendance des Cantons forestiers fut seule connue des contemporains. Le souvenir des grands faits se perpétua plutôt par la tradition orale. Mais, tout naturellement, cette tradition s'altéra. Avec le temps, certains événements s'oublièrent; d'autres, au contraire, furent amplifiés; on ajouta même des faits nouveaux. Ainsi se forma tout un cycle de récits qui furent pour la première fois réunis en un seul dans la chronique du „*Livre blanc*“ de Sarnen (vers 1470). Ce que l'auteur raconte des violences des baillis, de l'assemblée secrète du Rutli, de Guillaume Tell, de la destruction des châteaux détestés est tradition populaire. Maint événement a pu se passer lors de la révolte de 1239—1252; mais tous ces faits sont néan-

moins reportés en bloc à l'époque qui suivit la mort de Rodolphe de Habsbourg. De plus, le „Livre blanc" invente de toutes pièces lorsqu'il prétend que les Schwytzois descendent des Suédois immigrés lors des grandes invasions, les Uranais, des Goths, les Unterwaldois, des Romains. L'immédiateté impériale y est représentée comme remontant aux origines du pays et comme ayant été suprimée par les Habsbourg-Autriche.

2. *Egidius Tschudi* († 1572) donna à ce récit sa forme définitive. Il l'orna de nouveaux faits, donna aux personnes des noms tirés en partie d'anciens documents. Il reporta le récit tout entier aux dernières années du règne du roi Albert qu'il dépeignit à cet effet sous les traits d'un tyran et assigna à chaque événement une date précise, mais arbitrairement choisie. De la sorte, le récit gagna en clarté, en précision et eut tout le charme d'une œuvre composée avec soin. Le récit de Tschudi fut communément admis jusqu'au 19e siècle et pénétra partout grâce à l'„*Histoire de la Confédération suisse*" de *Jean de Muller* (1780) et au drame de *Schiller*: „Guillaume Tell" (1804). L'historien *Eutychès Kopp* († 1866), le premier, raconta ces événements en s'appuyant sur les documents et contredit ainsi la version admise jusqu'alors.

Les baillis autrichiens. Le serment du Rutli.
(Texte de Jean de Muller.)

Albert donna aux Waldstætten, comme au peuple de Styrie, des gouverneurs qui devaient se faire haïr, surtout si, excités par la pauvreté ou l'avarice, audacieux parce que la malveillance du roi était évidente, ils se permettaient les vexations qui ne sont que trop ordinaires de la part de semblables officiers. Ces baillis impériaux, soit parce qu'ils ne possédaient point de châteaux, soit pour obéir aux ordres du roi, résolurent d'habiter les Waldstætten: *Landenberg* se fixa au pays d'Unterwalden près de Sarnen, dans un château du roi, agréablement situé sur une colline, *Gessler* bâtit une forteresse au-dessus d'Altdorf, au pays d'Uri.

Les baillis impériaux punissaient les moindres fautes par de longues et coûteuses détentions dans des tours



Stauffacher et Marguerite Herlobig.
Peinture murale de F. Wagner.

obscures ou hors du pays; ils infligeaient, pour tous les délits, les peines les plus sévères. Comme chez les parvenus sans mérite, l'orgueil d'une grandeur inaccoutumée se fait sentir plus grossièrement à ceux qui ne sont leurs inférieurs que de peu de degrés, il y avait dans les paroles et les gestes des baillis enivrés de leur pouvoir une insolence de tous les jours, un superbe dédain envers le peuple entier.

Lorsque *Gessler* traversant à cheval le village de *Steinen*, près de la maison de *Stauffacher*, vit cette habitation sur des fondements en pierre, construite en bois bien travaillé, et, selon l'usage des riches campagnards, ornée de beaucoup de fenêtres, de noms et de sentences, d'ailleurs spacieuse et brillante, il s'écria en présence de Stauffacher: „Peut-on souffrir que les paysans soient si magnifiquement logés?“ Landenberg ayant ordonné la saisie d'une belle paire de bœufs pour punir un habitant du Melchthal, dans Unterwalden, son valet ajouta: „Les paysans peuvent bien traîner eux-mêmes la charrue.“

C'est alors que *Marguerite Herlobig*, femme de Stauffacher, réfléchissant avec inquiétude aux paroles envieuses de cet homme violent à la vue de leur maison, s'entretint avec son mari et le détermina à prévenir un malheur menaçant. Werner Stauffacher passa le lac et se rendit au pays d'Uri vers son ami *Walter Fürst* d'Attinghausen,



Le serment du Rutli. Fresque de E. Stückelberg dans la Chapelle de Tell

riche campagnard. Il trouva caché chez lui un jeune homme plein de cœur et d'intelligence. Walter raconta à son ami que c'était un Unterwaldien du Melchthal, pays dans lequel on entre par Kerns; qu'il s'appelait *Erni an der Halden*, et qu'il était son parent. Pour un délit très faible commis par Erni, Landenberg lui avait confisqué une paire de superbes bœufs. Son père Henri ayant fort déploré cette perte, le valet du bailli s'était écrié que si les paysans voulaient manger du pain, ils pouvaient eux-mêmes traîner la charrue. Erni avait senti le sang bouillonner dans ses veines, et cassé d'un coup de bâton un doigt du valet; il se cachait à cause de cela. Sur ces entrefaites, le bailli avait fait crever les yeux à son vieux père.

Ils se plaignirent vivement entre eux que toute justice était de plus en plus foulée aux pieds. Quoiqu'ils comprissent que la résistance pouvait attirer sur les Waldstætten une vengeance sanglante, ils convinrent que la mort valait mieux qu'un injuste joug. Dans ces pensées, ils arrêtèrent que chacun d'eux sonderait ses amis et ses parents. Ils choisirent pour se voir tranquillement, le Grutli, prairie escarpée dans une solitude, au bord du lac des Quatre-Cantons. Ils délibérèrent souvent en ce lieu dans le calme de la nuit sur l'affranchissement du peuple.

Dans la nuit du mercredi avant la St-Martin, au mois de novembre (1307), *Fürst*, *Melchthal* et *Stauffacher* amenèrent dans ce lieu chacun dix hommes d'honneur de son pays qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au *Grutli*, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent: „En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié; chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans les antiques droits de leur liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union. Ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits

ou de leurs serfs; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux.“ Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold an der Halden du Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints, ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail.

Guillaume Tell.

Cependant, il advint que le bailli *Herrmann Gessler* fut tué d'un coup de flèche par *Guillaume Tell*, citoyen d'Uri, natif de *Bürglen*, gendre de Walter Fürst et l'un des conjurés. Le bailli, par méfiance tyrannique ou averti d'une agitation sourde, entreprit de découvrir ceux qui supportaient le plus impatiemment sa domination. Suivant l'usage symbolique, un chapeau représenta la dignité du duc. Un jeune homme, Tell, ami de la liberté, dédaigna d'honorer dans ce sens le chapeau. S'abandonnant aux caprices de la tyrannie, Gessler obligea Guillaume Tell à prendre pour but de sa flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Après une pareille action, cet homme fut rempli du sentiment que Dieu était avec lui; il avoua d'ailleurs qu'en cas de malheur il eût vengé son fils. Le gouverneur n'osa pas le détenir dans le pays d'Uri; il l'embarqua sur le lac. Lorsqu'ils furent parvenus à peu près vis à vis du Grutli, s'élança des gorges du St-Gothard le föhn avec sa violence ordinaire. Le lac étroit soulevait ses ondes furieuses et s'entr'ouvait. Gessler fit ôter les fers à Guillaume Tell, excellent batelier. Ils arrivèrent jusqu'à l'Axenberg; à cet endroit, Tell saisit ses armes et s'élança d'un bond sur une pierre plate. Lorsque Gessler, qui avait échappé à la tempête, eut abordé près de Kussnacht, il tomba dans un chemin creux, frappé par la flèche

de Tell. Ainsi périt Gessler avant l'heure convenue pour l'affranchissement du pays, sans la participation du peuple opprimé et par la juste colère d'un homme libre.

L'expulsion des baillis.

Dès la première heure de l'an 1308, une jeune fille du château de *Rotzberg* introduisit dans sa chambre, au moyen d'une corde, un jeune homme d'Unterwalden. Celui-ci fit monter de la même manière vingt amis qui l'attendaient dans le fossé. Ces jeunes gens s'emparèrent du château.

A *Sarnen*, de bon matin, comme le bailli *Landenberg* descendait de son château pour se rendre à la messe, il rencontra vingt hommes d'Unterwalden qui lui apportaient pour étrennes des veaux, des chèvres, des moutons, des poules et des lièvres. Le bailli, satisfait de leurs présents, envoya ces hommes les porter au château. Lorsqu'ils eurent passé la porte, l'un d'eux sonna du cor; aussitôt chacun tira de son sein un fer pointu et le fixa à son bâton. Trente de leurs amis sortant d'un bois d'aulnes, s'élancèrent vers le château et, de concert avec eux, s'emparèrent des habitants. Alors d'Alpe en Alpe brillèrent les signaux convenus. Le *Twinghof* fut envahi par les hommes d'Uri; Stauffacher marcha avec tout le peuple de Schwytz vers le lac de Lowertz; bientôt le château de *Schwanau* fut en leur puissance.

Comme Landenberg fuyait du côté d'Alpnach, à travers les prairies en sortant de l'église de Sarnen, il fut arrêté et obligé ainsi que les autres seigneurs, de prêter serment qu'il ne rentrerait jamais dans les Waldstætten. Il se rendit auprès du roi.

Le dimanche suivant, les Suisses se réunirent et jurèrent l'antique et perpétuelle alliance.

25. Entrée de Lucerne dans la Confédération.

1. *Lucerne* était à l'origine un village de pêcheurs alémanniques. Près de là, — au lieu dit „im Hof" — s'éleva au 8ème siècle déjà un cloître de bénédictins dédié à St-Léger, (Leodegar). Le village et le cloître apparte-



Guillaume Tell. Fresque de E. Stückelberg dans la chapelle de Tell.

naient à l'abbaye de *Murbach* (Alsace) dont les moines avaient probablement fondé le prieuré de Lucerne. Avec le temps, la localité s'agrandit; l'industrie et le commerce y prospérèrent si bien, qu'au XIIème siècle, Lucerne était devenue une ville. Elle se développa davantage encore au XIIIème siècle, lorsque le trafic par le St-Gothard eut augmenté. Lucerne devint alors une étape importante pour le commerce entre l'Allemagne et l'Italie. Les bourgeois devinrent aisés et obtinrent mainte franchise sous la domination peu sévère des abbés.



Sceau de Lucerne.

2. En 1291, l'abbé de Murbach vendit tous ses droits sur Lucerne à *Rodolphe de Habsbourg.* Les Lucernois passèrent de la sorte sous la juridiction des ducs d'Autriche. Ils ne purent dès lors songer à acquérir de nouvelles franchises. Bien au contraire, ils durent veiller à ce que les droits précédemment acquis ne fussent pas amoindris par les baillis autrichiens, en particulier par ceux de *Rothenbourg.* Mais le commerce de la ville souffrit du nouvel état de choses. Depuis très longtemps, Lucerne faisait d'actifs échanges avec les trois cantons forestiers. Ces relations amicales furent rompues par la domination autrichienne. Les Lucernois furent, en effet, forcés de combattre sous la bannière d'Autriche contre leurs amis lors des soulèvements des cantons forestiers.

Pour mettre fin à cette situation difficile, les bourgeois de Lucerne décidèrent d'entrer dans la Confédération des trois cantons. Par cette union, les Lucernois espéraient se soustraire à la domination autrichienne. Le 7 novembre 1332 fut jurée une alliance perpétuelle entre Lucerne et les trois „pays"; les villages de *Weggis* et de *Gersau* conclurent alliance en même temps. On a donné à cette alliance le nom d'*alliance des quatre pays forestiers.*

3. Bientôt après éclata la guerre entre la ville et les baillis autrichiens. La chance ne favorisa guère les Lucernois qui durent se soumettre de nouveau à la domination autrichienne. Au reste, il y avait dans la ville un certain nombre de bourgeois qui tenaient en secret pour l'Autriche.



Lucerne au XIIIe siècle: les environs de la Chapelle de St-Pierre.
Reconstitué, d'après la chronique de Diebold Schilling, par Jos. Balmer.

Ce parti résolut de surprendre les Confédérés par une attaque nocturne, de rompre l'alliance de 1332 et de remettre à nouveau la ville aux mains des ducs (1343). Mais avant que le plan ait pu être exécuté, les bourgeois en eurent connaissance. D'après la légende, un garçon aurait épié les conjurés. Surpris, il dut promettre de ne livrer son secret à personne. Pour sauver la ville sans violer son



Pendant la nuit sanglante de Lucerne. Gravure de F. Hegi

serment, il se rendit à l'abbaye des bouchers et raconta ce qu'il savait, non pas aux hommes qui s'y trouvaient, mais au poêle! Ainsi avertis du danger, les membres de l'abbaye s'armèrent en toute hâte, firent prisonniers les conjurés et les bannirent de la ville.

Le complot de la „*nuit sanglante*" fut de la sorte réduit à néant, et Lucerne resta suisse.

26. Nouvel essor de Berne. La bataille de Laupen.

1. *Berne*, fondée en 1191 par Berthold V de Zæhringen, était devenue ville libre et impériale en 1218 à la mort de ce duc. La ville prit rapidement son essor, grâce à l'esprit entreprenant, à la prudence et aux vertus guerrières des bourgeois. De nombreuses villes telles que Soleure,

Bienne, etc., conclurent des alliances avec Berne. Pour consolider leur puissance, les Bernois s'efforcèrent en outre d'acquérir des territoires aux alentours de leur ville. Ils furent vainqueurs dans leurs luttes contre la noblesse de l'Oberland et forcèrent plusieurs seigneurs à devenir bourgeois de Berne et à céder à la ville une partie de leurs terres et de leurs droits. Les Bernois acquirent ainsi le Hasli, la petite ville de Laupen et maint village, château ou territoire. Par les progrès des Bernois, la noblesse se vit menacée de perdre bientôt toute puissance. Pour parer au danger, un certain nombre de seigneurs de la Suisse occidentale s'allièrent afin d'attaquer ensemble l'ennemi détesté (vers 1336). A cette coalition prirent part les comtes de *Gruyère*, de *Neuchâtel*, de *Nidau*, de *Kybourg*; la ville de *Fribourg*, inquiète de la puissance croissante de sa voisine, se joignit aux seigneurs. Les *ducs d'Autriche* favorisèrent aussi l'alliance; toutefois, ils n'entreprirent rieneux-mêmes contre Berne.

2. L'occasion se présenta bientôt pour les alliés d'ouvrir



Prière des Bernois avant de partir pour Laupen.
Tiré du manuscrit de Schilling dit „de Spiez" Biblioth. de la ville de Berne.

les hostilités. Les Bernois ne voulaient pas reconnaître comme empereur *Louis de Bavière* que le Pape avait excommunié. C'est pourquoi Louis leur déclara la guerre et ordonna aux villes et aux seigneurs de la Bourgogne d'attaquer les rebelles au nom de l'empire. Cet ordre fut accueilli avec joie. En 1339, au printemps, les ennemis de Berne concentrèrent leurs forces et s'avancèrent contre Laupen. Leur armée comptait 16000 fantassins et 1000 cavaliers.

3. Malgré le nombre imposant de l'ennemi, les Bernois ne perdirent pas courage. La cité possédait en la personne de l'avoyer *Jean de Boubenberg* un chef à la main ferme et expérimentée. Le curé de la ville, *Théobald Baselwind*, dans une pressante exhortation, persuada ses compatriotes de résister courageusement à l'ennemi et les assura que Dieu n'abandonnerait pas leur juste cause. Dès que Laupen fut menacée, les Bernois y envoyèrent une garnison commandés par Jean de Boubenberg le Jeune, fils de l'avoyer. Ils élurent général en chef le chevalier *Rodolphe d'Erlach* et lui donnèrent le commandement de l'armée principale. Elle comptait environ 6000 hommes parmi lesquels se trouvaient les contingents alliés de *Soleure*, des *Cantons forestiers*, du *Hasli* et du *Simmenthal*.

4. Le 21 juin 1339, de bon matin, Erlach et son armée s'avancèrent dans la direction de *Laupen*. Tous les soldats portaient une croix blanche comme signe de ralliement. Le curé de la ville, Baselwind les accompagnait à cheval portant le Saint-Sacrement dans l'ostensoir. L'après-midi, les Bernois se placèrent sur une hauteur, dans les environs de Laupen, tandis que dans la plaine les masses ennemies restaient sur la défensive. Les Fribourgeois commencèrent l'attaque. Erlach fit alors avancer les frondeurs qui lancèrent une pluie de pierres et, après quelques décharges, se retirèrent promptement. Quelques Bernois, placés dans les derniers rangs prirent ce mouvement pour une fuite et se sauvèrent dans le bois voisin. Erlach ne s'en émut pas. „Tant mieux!, aurait-il dit, la balle se sépare du grain!“ Les Bernois laissèrent alors l'ennemi gravir quelque peu la pente de la colline. Puis ils se précipitèrent sur lui dans une charge si impétueuse qu'ils eurent bientôt rompu ses rangs. En $1^1/_2$ heure, la victoire des Bernois

fut complète; 1500 ennemis, parmi lesquels d'illustres chefs de la noblesse, restèrent sur le champ de bataille. Les vainqueurs firent un riche butin consistant en bannières, armes et objets précieux. Le lendemain, ils rentrèrent pleins de joie à Berne. Ils décidèrent de célébrer à l'avenir comme une solennité religieuse le jour des Dix-mille Martyrs en souvenir de la victoire remportée la veille de ce jour. Les Bernois remercièrent cordialement leurs amis des Cantons forestiers pour leur fidèle appui et leur promirent de ne pas l'oublier.

5. La bataille de Laupen ne mit pas fin aux hostilités. Pendant près de deux ans, il y eut encore des déprédations et des combats. Les Bernois furent toujours victorieux et l'on répétait alors en manière de dicton: „Dieu lui-même s'est fait bourgeois de Berne et combat pour elle!“ Vers la fin de l'année 1340 la paix fut toutefois conclue; elle consacrait l'indépendance et la puissance de Berne.

27. Entrée de Zurich dans la Confédération. Le bourguemestre Rodolphe Brun. Guerre à Zurich.



Sceau de Zurich.

1. *Zurich*, habitée déjà à l'époque celto-romaine, fut peuplée par des gens de race germanique après l'invasion des Alémannes. La ville prit un nouvel essor sous la domination franque. Elle devint une *résidence royale* avec ferme et château; un chapitre de chanoines: le *Grossmunster* et un couvent de femmes: le *Fraumunster* s'élevèrent. En qualité de résidence royale, et à cause de ces fondations religieuses, Zurich ne fut pas placée sous la juridiction d'un comte (Gaugraf), mais dépendit d'un avoué impérial. Les comtes de *Lenzbourg* exercèrent longtemps cet emploi et, plus tard, les ducs de *Zæhringen*. La ville se développa si bien sous la protection impériale qu'un écrivain du XIIe siècle, Otto de Freising, l'appelait l'une des premières villes de la Souabe. A l'extinction des Zæhringen, Zurich devint une ville libre impériale.

2. Dans les premières décades du XIVe siècle une violente querelle s'éleva à Zurich entre les patriciens et les corporations de métiers. Les anciennes familles détenaient tous les pouvoirs publics; elles avaient seules accès au conseil. Comme en d'autres endroits, les artisans demandèrent leur part du gouvernement; mais le conseil ne voulut leur faire aucune concession. Finalement, la cause des artisans triompha. La classe dirigeante était elle-même divisée en deux partis: — les chevaliers et les riches bourgeois —entre lesquels il y avait une violente rivalité. Les bourgeois avaient même réussi récemment à exclure du conseil les chevaliers. Irrités de ce procédé, les chevaliers firent cause commune avec les artisans et résolurent de renverser le conseil en charge et de modifier la constitution de la ville. Un ambitieux de noble famille, le chevalier *Rodolphe Brun* prit la direction du mouvement. Dans une assemblée de la commune, qui fut très agitée, le conseil fut déposé et une nouvelle constitution fut adoptée (1336). Elle contenait une disposition d'après laquelle le conseil était désormais composé de deux parties: les chevaliers, les plus anciens bourgeois et les marchands, réunis ensemble en un groupe qui reçut le nom de „constables", nommèrent 13 conseillers. Les artisans élirent aussi 13 conseillers qui étaient les présidents des 13 corporations. La direction suprême de la ville fut confiée au *bourguemestre* qui reçut de grands pouvoirs. Le premier bourguemestre élu fut Brun. Il avait ainsi fait triompher son parti, satisfait son ambition personnelle et créé une constitution équitable.

3. Afin de mieux assurer l'œuvre constitutionnelle, Brun fit bannir pour quelques années un certain nombre de membres du conseil récemment déposé. D'autres anciens conseillers purent rester en ville, mais durent promettre de respecter le nouvel ordre établi. Les bannis s'adressèrent alors au comte *Jean de Rapperswyl*, un Habsbourg, ami de l'ancien gouvernement. Il accueillit bien leurs propositions et commença aussitôt les hostilités contre la ville. Jean fut vigoureusement appuyé par les nobles autrichiens qui résidaient aux alentours de Zurich. De fréquents combats furent livrés; dans une rencontre, à *Grinau* (1337), le comte de Rapperswyl fut tué.



Une partie de l'ancien Zurich. D'après le plan de Murer.

4. Grâce à la médiation de l'Autriche, plusieurs conseillers bannis reçurent l'autorisation de rentrer en ville. Mais la soif de la vengeance, le désir de reprendre le pouvoir les agitaient sans cesse. Ils préparèrent un complot pour renverser Brun et le conseil; le jeune comte *Jean de Rapperswyl*, qui voulait venger la mort de son père, se joignit à eux. Le projet fut dévoilé à Brun. Il n'en laissa rien paraître, mais avertit en secret ses partisans et prépara une énergique résistance. Dans la nuit choisie pour l'exécution du complot, les conjurés entendirent soudain, à leur grande surprise, sonner la cloche d'alarme. De toutes parts, les bourgeois accoururent bien armés et tombèrent sur les révoltés. Un terrible combat s'engagea dans les rues étroites; les conjurés et leurs valets furent complètement battus. Un grand nombre furent massacrés; d'autres, parmi lesquels se trouvait le comte Jean, furent faits prisonniers (1350). Tel fut l'épilogue de la „*nuit sanglante*“ de Zurich. Brun exerça ensuite de cruelles représailles. Il fit exécuter par la roue ou par le glaive plus de 30 des principaux coupables; puis, à la tête d'une armée, il dévasta la „*Marche*“ et détruisit le château d'*Alt-Rapperswyl* ainsi qu'une partie de la petite ville de *Rapperswyl*.

5. Ces représailles excitèrent la colère de l'Autriche, car Alt-Rapperswyl et Rapperswyl étaient des fiefs autrichiens. Les bourgeois de Rapperswyl demandèrent satisfaction pour les dommages causés par les Zuricois; sans cesse, ils réclamaient l'aide de la noblesse voisine pour la lutte contre Zurich. Dans cette situation critique, Brun chercha un appui chez les Confédérés et le 1er mai 1351, Zurich conclut avec eux une alliance perpétuelle. La même année, en automne, le duc *Albert II d'Autriche* arriva avec une forte armée. Il voulait soumettre Zurich et attaquer ensuite les Cantons forestiers. Le danger était grand pour Zurich qui entama aussitôt des négociations de paix. Bien que les conditions posées par l'Autriche fussent très défavorables aux Cantons forestiers, Brun voulait les accepter immédiatement. Mais les Confédérés ne voulurent pas d'un pareil arrangement. La guerre dura donc plusieurs années encore, entrecoupée, il est vrai, de longues trêves. Au cours de ces hostilités, la

Confédération reçut un nouvel accroissement de forces par l'entrée de trois nouveaux Cantons.

28. Entrée de Glaris, de Zoug et de Berne dans la Confédération. Paix de Ratisbonne.

1. Le pays de *Glaris* appartenait au couvent de femmes de *Sæckingen*. Un intendant, qui résidait dans le pays, l'administrait au nom de l'abbesse. Le droit de haute justice était exercé par les avoués impériaux, c'est-à-dire,



Sceaux de Glaris, de Zoug et de Berne.

au début par les *Lenzbourg*, puis par les *Kybourg*. La domination du couvent était douce, les Glaronnais jouissaient de nombreuses franchises. Sur ces entrefaites, à l'extinction des Kybourg, l'avouerie du couvent passa à Rodolphe de Habsbourg qui obtint aussi quelque temps après l'intendance pour ses fils. De la sorte, les droits de juridiction les plus importants sur le pays de Glaris furent entre les mains des *Habsbourg*.

Ce fut un rude coup pour les Glaronnais qui coururent dès lors le risque de devenir sujets autrichiens. Les Confédérés ne virent pas non plus de bon œil la maison d'Autriche accroître sa puissance à leur frontière. C'est pourquoi, en 1351, des troupes suisses entrèrent dans le pays et l'occupèrent. Les Glaronnais ne leur opposèrent aucune résistance; les fonctionnaires et les soldats autrichiens furent chassés. Mais, l'année suivante, le bailli autrichien *Walter de Stadion* tenta de reconquérir le pays. Il envahit le pays avec une armée, mais il fut battu et tué au *Rautifeld* près de Næfels. Quelques mois plus tard (4 juin 1352), Glaris fut admis dans l'alliance des Confédérés.



Maisons des anciens remparts à Zoug. D'apr. E. de Rodt.

2. Le même mois, les Suisses gagnèrent à eux *Zoug*. Ce pays était formé de deux parties: la ville forte de Zoug et le „bailliage extérieur" composé des villages de Baar, Menzingen et Aegeri. La ville et la campagne étaient toutes deux sujettes de l'*Autriche*. Mais depuis que Zurich était entrée dans la Confédération, elle désirait vivement que Zoug fût aussi dans l'alliance. Zoug est, en effet, sur la route qui relie Zurich aux cantons forestiers; aussi longtemps que Zoug appartenait à l'Autriche, Zurich et la Suisse primitive ne pouvaient pas nouer librement des relations commerciales. Pendant l'été de 1352, une armée de Confédérés s'avança donc contre Zoug. La campagne se soumit aussitôt; la ville, au contraire, résista quelque temps avec courage. Mais les bourgeois ne recevant aucun secours du duc Albert d'Autriche se rendirent bientôt. Le 27 juin 1352 tout le pays de Zoug — ville et campagne — conclut une alliance perpétuelle avec les Confédérés.

3. L'année suivante (6 mars 1353) *Berne* entra dans la Confédération. Toutefois, au XIVe siècle, Berne ne prit pas une part active aux luttes et aux entreprises des Confédérés. L'entrée de Berne dans l'alliance achevait la formation de la *Confédération des huit anciens cantons*. Ce nombre devait rester le même pendant plus de cent ans.

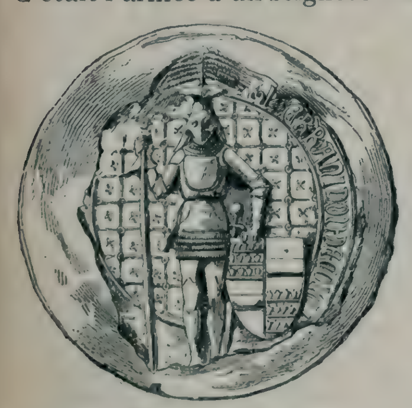
4. Pendant ce temps, l'Autriche continuait toujours,

avec des alternatives de revers et de succès, la guerre à propos de *Zurich*; la ville fut assiégée plusieurs fois par le duc Albert. Grâce à l'appui des Confédérés, elle put repousser chaque fois l'ennemi; mais, à la longue, elle n'aurait pas pu résister. Zurich désirait donc la paix à tout prix; Brun et les Zuricois se rapprochèrent alors de l'Autriche. Des négociations résulta la *paix de Ratisbonne* (1355) qui n'était pas favorable aux Confédérés. Glaris et Zoug devaient sortir de la Confédération et rentrer absolument sous la domination autrichienne. Lucerne, Schwytz et Unterwald devaient de nouveau payer certaines redevances. Zurich dut promettre d'obliger les autres cantons à remplir toutes les conditions de paix. L'année suivante, à l'instigation de Brun, la ville conclut même une alliance avec l'Autriche. Mais après la mort de Brun (1360), Zurich renoua de nouveau les liens qui l'unissaient à la Confédération.

5. En 1365 déjà, les Schwytzois conquirent de nouveau Zoug au nom des Confédérés. Glaris ne tarda pas non plus à reprendre sa place parmi ses alliés.

29. Invasion des „Gugler". Guerre contre les Kybourg.

1. Pendant l'automne de l'année 1375, des bandes de soldats pillards s'avancèrent de l'Alsace contre notre pays. C'était l'armée d'un seigneur français, *Enguerrand de Coucy*. Il était, par sa mère, apparenté aux ducs d'Autriche et réclamait une partie de l'Argovie à titre d'héritage maternel. Comme les ducs d'Autriche lui refusaient ce qu'il demandait, il résolut de faire valoir ses prétentions par les armes. Ses troupes comptaient environ 50000 mercenaires français et anglais que le peuple surnomma les „*Gugler*" à cause de la forme pointue de leur casque.



Sceau d'Enguerrand de Coucy.


Château de Thoune.

L'Autriche ne fit presque rien pour défendre le pays contre ces hôtes incommodes; ils purent donc entrer en Suisse en traversant le Hauenstein. Partout où leurs bandes passèrent, les villages furent pillés et les habitants, massacrés. Ils inspiraient au début une telle frayeur que l'on n'osait tenter contre eux aucune résistance. Néanmoins, le peuple reprit bientôt courage et prit ici et là l'offensive contre les insolents envahisseurs. Une troupe composée de Lucernois et d'hommes de la Suisse primitive battit une bande de „Gugler" près de *Buttisholz*. Les Bernois défirent une autre bande dans le village d'*Anet* et à Fraubrunnen (43). Découragé par ces défaites, le sire de Coucy se retira avec ses mercenaires (janvier 1376).

2. Bientôt après ces événements, les Confédérés durent de nouveau tirer l'épée. Les *Kybourg* (la nouvelle dynastie) possédait Berthoud et ses environs. Comme beaucoup d'autres seigneurs à cette époque, ils étaient fréquemment en querelle ou en guerre avec leurs voisins et durent, pour cette raison, hypothéquer ou vendre leurs propriétés l'une après l'autre. Pressé d'argent, le comte Rodolphe fit un effort désespéré; pour rétablir ses finances et sa puissance, il résolut de s'emparer par surprise de quelques villes des alentours. Ce devait être d'abord le tour de *Soleure*. Tout était déjà prêt pour l'exécution de ce coup de main; le soir prévu pour l'attaque, Rodolphe marcha contre la ville. Mais les bourgeois furent avertis

à temps, les murailles de la ville furent promptement garnies de défenseurs. Le comte Rodolphe dut s'éloigner sans avoir atteint son but; la „nuit sanglante“ de Soleure avait abouti à un échec complet.

Les Kybourg durent ensuite songer à défendre leurs propres terres. Par leur attaque contre Soleure, ils avaient provoqué les Bernois, alliés de Soleure, qui leur déclarèrent la guerre. Les Bernois appelèrent à leur aide les Confédérés et leurs troupes réunies investirent Berthoud, la ville principale des Kybourg. Malgré un siège de plusieurs semaines, ils ne réussirent pas à prendre la petite ville; ils s'emparèrent par contre d'autres forteresses. En 1384, la paix fut conclue. Les comtes de Kybourg devaient vendre *Thoune et Berthoud* aux Bernois. La puissance de la fière maison seigneuriale était désormais brisée.

30. La bataille de Sempach.



Sceau du duc Léopold III.
Archives de la ville de Lucerne.

1. Vers la fin du XIVe siècle — aux environs de l'année 1370 — les rapports entre la Confédération et l'Autriche devinrent de nouveau très tendus. Sur les possessions autrichiennes de Suisse et des pays environnants régnait alors le duc *Léopold III*, fils d'Albert II. C'était un prince chevaleresque, entreprenant, qui travaillait sans relâche à agrandir ses territoires de tous côtés. Les Confédérés voyaient donc avec méfiance le duc accroître sa puissance et se rapprocher de leurs frontières; ils craignaient que ses projets ne leur réservassent les pires surprises. De son côté, Léopold fut très fâché de voir les villes suisses s'allier à une confédération des villes du Sud de l'Allemagne dirigée contre l'Autriche.

Ainsi, l'on était animé des deux côtés de sentiments hostiles et, soit l'Autriche, soit les Confédérés se préparèrent à la guerre. Ce fut *Lucerne* qui détermina la rupture.

2. Depuis longtemps déjà, les Lucernois se plaignaient des péages, établis par le bailli de *Rothenbourg*, qui entravaient leur commerce. Mais le duc Léopold n'avait jamais écouté leurs plaintes. Il arriva donc que le jour de Noël 1385 une troupe de jeunes Lucernois prit et détruisit le château détesté de Rothenbourg. En même temps, Lucerne excita la colère du duc en concluant un traité de combourgeoisie avec le pays d'*Entlebuch* et la petite ville de *Sempach*. Zurich, Schwytz et Zoug poussèrent aussi des pointes sur territoire autrichien. A ce moment, les villes du Sud de l'Allemagne tentèrent d'empêcher la guerre qui commençait. Elles s'étaient réconciliées avec Léopold et voulaient rétablir la paix, entre le duc et les Confédérés. Leurs efforts furent vains; la guerre éclata.

3. Le duc Léopold rassembla son armée à *Brugg*, en Argovie. De tous côtés la noblesse d'Autriche et les contingents des villes autrichiennes accoururent se ranger sous ses drapeaux. Il eut bientôt réuni 6000 chevaliers et fantassins et marcha sur Sempach en passant par *Zofingen* et *Sursee*. Trompés sur les intentions du duc, les Confédérés craignaient une attaque contre Zurich et y avaient envoyé des troupes. Ils furent instruits à temps du véritable plan de campagne et les soldats des Cantons forestiers rentrèrent dans leur pays. En toute hâte, 1500 hommes de Lucerne et des Petits Cantons s'avancèrent dans la direction de Sempach pour sauver la ville et empêcher l'ennemi d'arriver à Lucerne. A quelque distance de Sempach, les adversaires se rencontrèrent. Par raison tactique, les chevaliers autrichiens, pleins de confiance dans l'issue de l'affaire, voulurent commencer le combat sans attendre l'arrivée de l'infanterie (44). Le terrain étant accidenté, ils mirent pied à terre, laissèrent à leurs écuyers la garde des chevaux et se formèrent en ordre de bataille. Ils serrèrent les rangs de telle façon qu'ils formaient un mur d'acier et présentaient à l'adversaire une forêt de piques. Les Confédérés tombèrent à genoux, firent une prière, puis disposèrent leur troupe en forme de coin. A son extrémité se placèrent les Lucernois com-



La bataille de Sempach. Gravure exécutée par les Etablissements Benziger et Cie. d'après le tableau de K. Grob.

mandés par leur ancien avoyer *Petermann de Gundoldingen.*

4. C'était une chaude journée d'été, le 9 juillet 1386. Bravant la mort, les Confédérés s'avancèrent et tentèrent, au moyen de leur formation en coin, de briser la muraille de fer des Autrichiens. Ce fut en vain. La forêt de piques paraissait impénétrable. Bientôt 60 Confédérés, parmi lesquels le noble Gundoldingen, tombèrent mortellement blessés. *Antoine de Port*, d'Uri, cria: „Frappez sur leurs lances! Elles sont creuses!" Le conseil fut suivi, plusieurs piques furent brisées; mais, elles furent immédiatement remplacées par celles des rangs postérieurs. Les Confédérés couraient le risque d'être écrasés par un ennemi supérieur en nombre. Au plus fort du danger, un homme sortit des rangs et cria: „Confédérés! Je veux vous ouvrir un chemin! Prenez soin de ma femme et de mes enfants!" C'était *Arnold Winkelried*, d'Unterwald. En disant ces mots, il embrasse un certain nombre de lances ennemies et tombe transpercé en les entraînant avec lui dans sa chute. Prompts comme l'éclair, les Confédérés s'élancent par la brèche qui vient de s'ouvrir. Avec fureur, ils taillent en pièces l'ennemi à coups de hallebardes et de haches. Les chevaliers se défendent bravement. Mais leurs longues piques ne leur servent plus à rien, les lourdes armures les gênent pour le corps à corps. Plusieurs sont également terrassés par la chaleur. Déjà sombre la bannière d'Autriche. „Sauvez, sauvez l'Autriche!" crie le banneret mourant. Le duc Léopold accourt, et malgré les exhortations, se jette au plus fort de la mêlée pour vaincre ou mourir avec ses fidèles compagnons d'armes. Il tombe bientôt sous les coups des Suisses, et, avec lui, les plus braves chevaliers. Les survivants s'enfuient. Ils cherchent leurs coursiers; mais, déjà, les écuyers ont fui avec les montures! L'infanterie essaie encore une dernière résistance; elle doit céder à son tour au furieux assaut des Confédérés. Combien de bourgeois des villes autrichiennes de *Zofingen*, d'*Aarau*, de *Lenzbourg* restèrent sur le champ de bataille! On trouva parmi les morts l'avoyer de Zofingen, *Nicolas Thut*, qui tenait encore entre ses dents la bannière de la ville, afin qu'elle ne tombât point entre les mains de l'ennemi.



La chapelle commémorative de Sempach.

5. La bataille était gagnée. Pour la seconde fois, la Confédération venait d'être sauvée d'un grand péril. Les corps du duc Léopold et de nombreux chevaliers furent ensevelis dans le cloître de Kœnigsfelden, où reposait le roi Albert, mort assassiné. Le reste des morts, Autrichiens et Confédérés, furent enterrés à l'endroit du combat ou transportés dans leur patrie. En souvenir de leur glorieuse victoire, les Confédérés élevèrent une chapelle sur le champ de bataille. Aujourd'hui encore, l'on fête chaque année l'anniversaire de Sempach. La nouvelle de la victoire des Suisses traversa les Alpes et se répandit en Lombardie; même au nord de l'Allemagne, à Lubeck, ou entendit parler de la défaite de la „grande troupe" du duc.

6. Après la bataille de Sempach, il y eut encore pendant quelque temps, des combats sur les frontières de la Confédération. Les *Bernois* qui, jusqu'alors étaient restés dans l'expectative, cédèrent aux pressantes exhortations des Confédérés et se mirent en campagne. Ils détruisirent plusieurs châteaux et dévastèrent une partie du territoire fribourgeois. Les *Glaronnais* s'affranchirent pour la seconde fois de la domination autrichienne, conclurent une nouvelle alliance avec les Confédérés et, de concert avec eux, conquirent la petite ville de *Wesen*, au bord du lac de Walenstadt. Pendant l'automne de 1386, un armistice fut enfin signé entre la Confédération et l'Autriche. Mais ce n'était qu'une „mauvaise paix". Des deux côtés, la haine subsistait.

31. La bataille de Næfels. Paix avec l'Autriche.

1. L'armistice touchait à peine à sa fin, au printemps de l'année 1388, que la guerre s'alluma de nouveau. Le duc *Albert III*, frère de Léopold III, avait résolu de venger la défaite de Sempach. Il voulut tout d'abord reprendre Wesen et, de là, reconquérir le pays de Glaris. Il y avait à *Wesen* une garnison de 50 Confédérés. Mais un grand nombre de bourgeois, restés en secret fidèles au duc, étaient disposés à tenter un coup de main contre la garnison suisse. Par une nuit sombre, ils firent entrer des soldats autrichiens dans la ville, puis, de concert avec eux, ils surprirent les Confédérés endormis qui ne s'attendaient pas à pareille trahison. Une trentaine d'hommes de la garnison furent massacrés; les autres purent s'enfuir et apportèrent à Glaris la nouvelle de la „nuit sanglante".

2. Sur des entrefaites, les Autrichiens se préparèrent à attaquer *Glaris*. Une armée de 6000 hommes se concentra à Wesen sous les ordres du comte *Jean de Werdenberg*. Les Glaronnais demandèrent alors du secours aux Confédérés. Ces derniers, qui devaient songer à protéger leurs propres territoires, conseillèrent aux Glaronnais de conclure d'abord la paix avec l'Autriche. De fait, les Glaronnais firent une tentative dans ce sens. Mais leurs orgueilleux ennemis demandèrent une soumission complète. Cette condition fut courageusement repoussée et les Glaronnais, préférant la mort à la servitude, décidèrent d'engager la lutte.

3. Le 9 avril 1388, l'armée autrichienne, remontant le cours de la Linth, s'avança vers la frontière glaronnaise et parvint jusqu'aux murailles (Letzi) qui barraient l'entrée en aval de Næfels. A cet endroit se trouvaient *Mathias Ambuhl*, capitaine du pays de Glaris et 200 hommes, qui devaient contenir les assaillants jusqu'à ce que le reste des Glaronnais se fût rassemblé. La petite troupe put résister un moment, mais elle dut toutefois se replier bientôt devant un ennemi supérieur en nombre qui se répandit dans la vallée comme un torrent débordé. Les Autrichiens, se croyant sûrs de la victoire, s'éparpillèrent ici et là pour piller. Pendant ce temps, Ambühl rallia sa troupe et occupa la *Rauti*, pente rapide et rocailleuse du

Rautiberg, près de Næfels. Ambuhl brandit alors la bannière à l'effigie de St-Fridolin, patron du pays; 600 hommes furent bientôt réunis autour du drapeau. Pour la seconde fois, les braves Glaronnais voulurent recommencer le combat.

Les Autrichiens remarquèrent cette intention, se rallièrent eux aussi et se dirigèrent vers la Rauti. Lorsque les chevaliers tentèrent de gravir la pente abrupte, les



La bataille de Næfels. Gravure de F. Hegi. Biblioth. de la bourgeoisie de Lucerne.

Glaronnais les accueillirent par une grêle de pierres „grosses comme la main". Les chevaux prirent peur, jetèrent le désordre dans les rangs, les Autrichiens reculèrent. Avant qu'ils aient eu le temps de se reformer pour une nouvelle attaque, les Glaronnais se précipitèrent sur eux avec fureur, la hallebarde au poing, et pénétrèrent dans leurs rangs. Une violente mêlée s'en suivit, dans laquelle les Glaronnais reçurent le renfort d'une troupe de *Schwytzois*. Bientôt les Autrichiens prirent la fuite. Sans s'arrêter, ils redescendirent la vallée en courant jusqu'au pont qui traverse la Maag près de Wesen. Mais les vainqueurs les poursuivirent et en massacrèrent encore un grand nombre. Le pont surchargé se rompit et beaucoup d'Autrichiens trouvèrent la mort dans les flots.

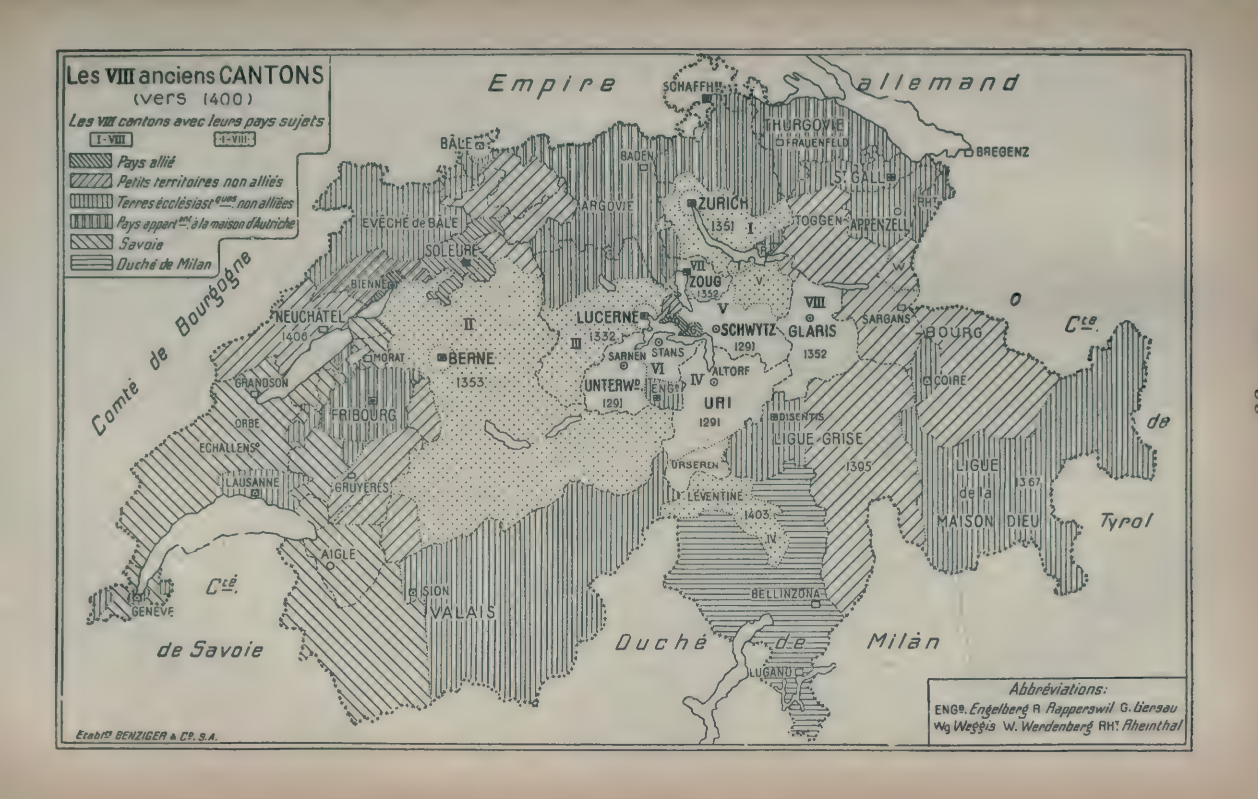
4. Les Glaronnais remercièrent Dieu de leur magnifique victoire et décidèrent d'en célébrer tous les ans le souvenir en faisant le chemin de la croix sur le champ de bataille. C'est le *pèlerinage de Næfels* auquel, aujourd'hui encore, prend part le canton tout entier.

5. La bataille de Næfels ne termina pas la guerre. En Argovie et dans la Suisse romande les hostilités recommencèrent entre Suisses et Autrichiens; les Confédérés remportèrent maint succès. L'année suivante (1389) une *paix de sept ans* fut enfin conclue avec la faculté de la prolonger pour vingt ans avant qu'elle ne soit venue à expiration. Par cette paix, les ducs d'Autriche reconnaissaient Glaris comme libre Etat confédéré et renonçaient aux possessions que les Suisses leur avaient enlevées au cours des dernières années. Le territoire de Lucerne, en particulier, s'accrut considérablement.

32. La Confédération des huit anciens cantons.

1. La Confédération pouvait jeter avec satisfaction un coup d'œil en arrière sur le premier siècle de son existence. Aux 3 cantons, qui avaient fondé l'alliance, s'étaient agrégés 5 nouveaux cantons; ces 8 Etats étaient maintenant presqu'entièrement autonomes. Par des lettres de franchises impériales, mais surtout par des luttes victorieuses, ils étaient devenus indépendants de l'Autriche. Ils s'étaient aussi affranchis par rachat de certaines autres charges. Ainsi Uri avait racheté à prix d'argent les droits du Fraumunster; Glaris, ceux de l'abbaye de Sæckingen. Les Confédérés n'étaient plus soumis qu'à la suzeraineté de l'Empire allemand. Mais ils obtinrent des empereurs tant de droits et de franchises — en particulier le droit de haute justice — que leur dépendance vis-à-vis de l'Empire ne signifiait plus grand chose (45). Au même moment, les villes de Souabe et du Rhin étaient battues par les seigneurs.

2. Pour la discussion des affaires communes, on institua l'usage des *diètes* qui se tenaient tantôt ici, tantôt là et auxquelles chaque canton déléguait des députés. Dans ces assemblées furent conclus deux traités importants qui complétaient les alliances sur certains points: la Charte des prêtres et le Convenant de Sempach.


Les VIII anciens CANTONS
(vers 1400)
Les VIII cantons avec leurs pays sujets
I-VIII
I-VIII
Pays allié
Petits territoires non alliés
Terres écclésiastques non alliées
Pays appartent à la maison d'Autriche
Savoie
Duché de Milan
Empire allemand
Comté de Bourgogne
Cté de Savoie
Duché de Milan
Cté de Bourg
de Tyrol
BÂLE
SCHAFFHse
BREGENZ
BADEN
THURGOVIE
FRAUENFELD
ST. GALL
RHT.
TOGGEN-
APPENZELL
W.
SARGANS
COIRE
LIGUE de la MAISON DIEU
1367
LIGUE GRISE
1395
DISENTIS
BELLINZONA
LUGANO
LÉVENTINE
1403
IV
URSEREN
ZURICH
1351
I
R.
ZOUG
1352
VII
V
SCHWYTZ
V
1291
G.
VIII
GLARIS
1352
URI
1291
IV
ALTORF
STANS
SARNEN
VI
UNTERWd.
1291
ENG.
LUCERNE
1332
III
ARGOVIE
SOLEURE
ÉVÊCHÉ de BÂLE
BERNE
II
1353
BIENNE
MORAT
FRIBOURG
NEUCHÂTEL
1406
GRANDSON
ORBE
ECHALLENS
LAUSANNE
GRUYÈRES
AIGLE
SION
VALAIS
GENÈVE
Abbréviations:
ENG. Engelberg R. Rapperswil G. Gersau
Wg Weggis W. Werdenberg RHT. Rheinthal
Etablts BENZIGER & Cie S.A.

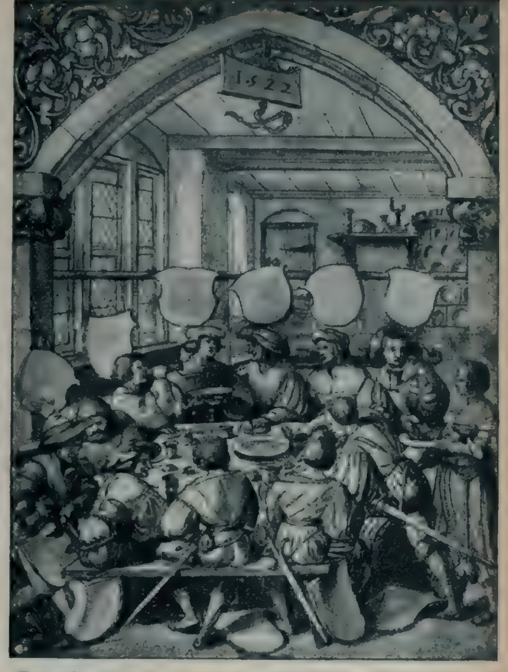
3. La *Charte des prêtres* (1370) statuait que les ecclésiastiques ne pouvaient se réclamer d'aucun tribunal étranger, ni ecclésiastique, ni laïque, mais qu'ils devaient s'adresser au juge et se soumettre au droit du pays. Seules, les causes ecclésiastiques et les affaires matrimoniales devaient être portées, comme précédemment, devant le tribunal de l'évêque de Constance. Les Confédérés exigèrent encore davantage. Si un sujet des ducs d'Autriche, astreint à un service personnel, voulait résider sur le territoire de la Confédération suisse, il devait jurer de contribuer de toutes ses forces au bien et à l'honneur de la Confédération et de ne lui causer aucun dommage.

4. Le *Convenant de Sempach* (1393), conclu entre les huit cantons et Soleure, était la première loi militaire suisse. Les Confédérés décidaient par cet acte que chacun devait rester sous la bannière de son canton pendant la bataille et ne devait pas la quitter arbitrairement pour abandonner le combat ou se livrer au pillage. Cette dernière opération ne pouvait pas commencer avant que les chefs ne l'aient permise. Le butin devait être livré aux capitaines et distribué, en parts égales, à tous les soldats. Les églises et les couvents devaient être épargnés et personne ne devait se permettre de maltraiter de propos délibéré les femmes et les jeunes filles. Enfin, le convenant décidait qu'un canton ne pouvait pas commencer une guerre de sa propre autorité.

33. Essor des villes (46).

1. Depuis le XIIIe siècle, le commerce et les métiers étaient en notable progrès. Le régime corporatif ne contribua pas peu à cet essor. Les artisans d'une même ville s'unirent en associations que l'on appela „*corporations*" — en allemand: „Zünfte" — ou „gildes" ou encore „abbayes". A la tête de la corporation se trouvaient un „prévôt" ou des „jurés". Il y avait ainsi une corporation des merciers, des boulangers, des bouchers, des forgerons, des tanneurs, des charpentiers, etc. Personne ne pouvait exercer librement un métier s'il n'appartenait pas à la corporation des gens de ce métier; l'entrée était obligatoire. Mais l'on n'était admis dans la corporation et promu au rang de „maî-

tre" qu'après avoir passé un examen et fait un „chef-d'œuvre" qui prouvât les capacités professionnelles. Cette mesure avait pour résultat d'éloigner du marché toute marchandise de qualité inférieure et de protéger les membres de la corporation contre une trop grande concurrence.



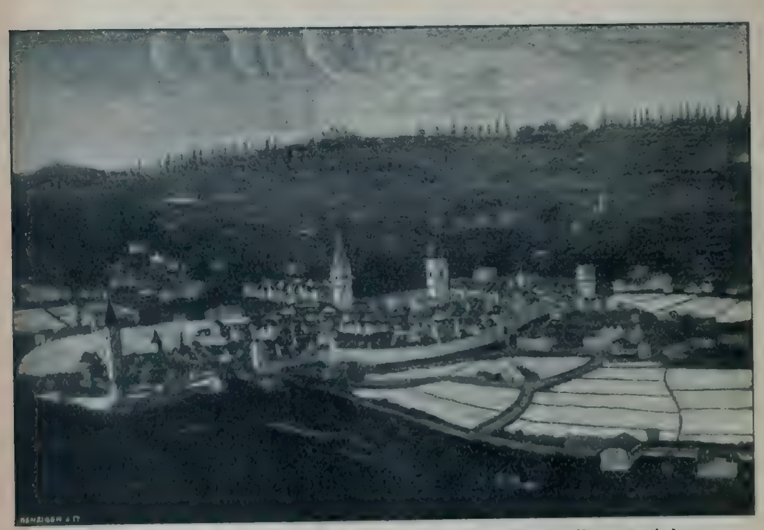
Dans la salle de la corporation. Dessin à la plume et lavis de H. Holbein le jeune.

2. Au début, il ne fut pas difficile à un artisan actif d'obtenir son entrée dans une corporation. Il en fut autrement au cours des siècles. Celui qui voulut faire partie d'une corporation dut payer une finance d'entrée élevée, prouver qu'il possédait une certaine fortune ainsi qu'une maison et remplir encore d'autres conditions. Il fut de la sorte impossible à d'excellents ouvriers de passer maîtres; ils durent rester toute leur vie „compagnons". L'obligation de se faire recevoir dans un corps de métier excita donc bientôt une violente animosité contre les corporations. Malgré ses mauvais côtés, le système corporatif a rendu de grands services. Il a puissamment aidé au développement de l'industrie et accru l'influence de l'artisan dans la société. La corporation était en quelque sorte une famille; tous ses membres partageaient en frères les joies et les peines et s'assistaient mutuellement dans toutes les circonstances de la vie. Les compagnons se réunissaient dans la salle de la corporation non-seulement pour traiter des choses de

leur métier, mais encore pour discuter en général des affaires de la ville; puis ils se délassaient en buvant un verre de vin. C'est sous la bannière de la corporation que les compagnons partaient en guerre et prenaient part aux processions des jours de fêtes. Les corporations existaient encore au XIXe siècle dans certaines villes.

3. Au Moyen-âge, comme de nos jours, plusieurs villes étaient renommées pour certaines industries dont les produits faisaient l'objet d'un commerce actif. *St-Gall*, par exemple, excellait dans le tissage, des toiles, *Bâle* était connue par ses·étoffes de coton et de laine, *Zurich* vendait ses riches soieries en Souabe, en Lorraine et jusqu'en Autriche, en Pologne et Hongrie. A *Lucerne* et à *Fribourg en Uechtland*, on vendait des cuirs de choix.

4. En même temps que le commerce se développait, la circulation monétaire s'accrut. Des *banques* et des établissements de *change* furent fondés. Pendant longtemps, ce genre d'affaires fut presque exclusivement entre les mains des *Juifs*, des *Lombards* et d'autres changeurs étrangers. Comme ils prêtaient à des taux très élevés, des querelles s'élevaient fréquemment entre eux et les bour-



Ancienne vue de la ville de St-Gall. Au premier plan, toiles au séchage.

Musée de St-Gall.

geois. En même temps, le peuple se vengeait des usuriers détestés en persécutant les Juifs. Cela se produisit, par exemple, à l'époque de la grande peste qui ravagea l'Europe vers le milieu du XIVe siècle et fit tant de victimes dans notre pays en l'année 1349. Aussitôt le bruit se répandit que les Juifs avaient propagé la terrible maladie en empoisonnant les fontaines. Les Juifs furent expulsés de plusieurs villes, mais partout, ils revinrent bientôt. Vers la fin du XIVe siècle, le commerce de l'argent put se faire dans de meilleures conditions, lorsque des gens du pays s'y vouèrent en se contentant d'un intérêt raisonnable.



Les changeurs. Tableau de Quentin Matsys

5. Tandis que la circulation de l'argent favorisait le développement des villes, dans les campagnes, la noblesse en ressentait le contrecoup. Sa fortune consistait principalement en terres et ses revenus en nature: blé, volaille, porcs, etc. Si la noblesse ne voulait pas rester en arrière des villes, elle devait chercher à avoir des espèces à sa disposition. Et ses besoins d'argent étaient grands, car dans les châteaux comme dans les villes, on recherchait de plus en plus tous les agréments de la vie. Un grand nombre de seigneurs se virent donc obligés d'emprunter à gros intérêt aux bourgeois et aux villes et de leur donner des terres en hypothèques. S'ils ne pouvaient pas payer l'intérêt de leur prêt, ils étaient forcés de faire de nouvelles dettes ou de céder une partie ou la totalité de leurs biens à leurs créanciers des villes. De la sorte, et petit à petit, mainte noble et vieille famille s'appauvrit, tandis que les villes étendaient chaque jour davantage leur puissance au-delà de l'enceinte de leurs murailles. Cependant, quelque importance qu'aient pu avoir le commerce et l'industrie urbains au Moyen-âge, les chiffres qui les représentent sont bien faibles, si on les compare à ceux qui suivirent la découverte de l'Amérique.

34. Fribourg, ville d'industrie au Moyen-âge. Les foires de Genève.

1. L'activité économique de Fribourg au Moyen-âge a été considérable. Deux industries surtout occupaient les Fribourgeois à cette époque: le tissage des *draps* et le tannage des *cuirs*.

Les draps de Fribourg apparaissent déjà au XIIIe siècle; la Handfeste de 1249 en fait mention (47). Mais l'origine de cette industrie n'est pas connue. Fut-elle introduite par des fabricants italiens après la destruction de Milan par Frédéric Barberousse en 1162? Les Cisterciens d'Hauterive l'ont-ils crée? On ne sait. De nombreux documents prouvent par contre le développement de cette industrie au cours des XIVe et XVe siècles. Ils nous apprennent soit la création de nouvelles foires destinées à vendre les marchandises du pays, soit les *ordonnances de l'Etat* relatives au tissage lui-même.

Il est, en effet, intéressant de constater l'action du gouvernement de Fribourg sur l'industrie nationale. Il la protège de plusieurs manières: il réglemente la composition des tissus selon les qualités; il surveille l'aunage et fait sceller les pièces par ses inspecteurs; il prend sous sa protection les marchands fribourgeois qui se rendent aux foires des pays voisins et, au besoin, il fait d'énergiques réclamations si quelqu'un d'entre eux a été molesté.

L'*apogée* de l'industrie des draps a été la première moitié du XVe siècle. A ce moment, Fribourg produisait 14.000 *pièces par an*, d'une valeur totale de 3 *millions* de francs de notre monnaie. Cologne, longtemps considérée comme plus importante, ne dépassa guère 12000 pièces.

Fribourg n'était cependant pas une grande ville au sens actuel de ce mot. Vers 1445, elle avait 5800 habitants, en comptant les couvents; Bâle avait 8000 habitants, Francfort, 9000, Strasbourg, 21000, Dresde, 5000, Mayence, 5—6000. En comptant la campagne avoisinante dépendant de la ville, la seigneurie de Fribourg avait environ 10000 habitants. Les deux tiers de cette population travaillaient dans l'industrie des draps; il est curieux de voir qu'il y avait des métiers à tisser à la campagne; le fait est rare.



La ville de Fribourg au Moyen-âge. D'après M. Martini.

Cette intense activité économique bien qu'elle ne durât pas très longtemps eut de grandes conséquences. Fribourg devint une ville riche, disposant d'assez de capitaux pour en prêter même aux princes les plus puissants, tels que le roi de France. Plusieurs familles gagnèrent des fortunes — considérables pour l'époque — dont le chiffre oscillait entre 400 et 800.000 francs. La répartition de la richesse était satisfaisante; dans les métiers, les salaires étaient hauts. La classe la moins aisée paraît avoir été celle de certains paysans qui avaient à payer de lourdes charges féodales. Au point de vue *politique*, l'enrichissement de certaines familles eut pour résultat de concentrer peu à peu le pouvoir entre les mains d'un petit nombre. La constitution démocratique de 1404 se trouva bientôt abrogée en fait par les restrictions qu'introduisirent les maîtres du pouvoir. On marchait à grands pas vers le *patriciat*.

Vers la fin du XVe siècle, les grandes familles fribourgeoises se retirèrent petit à petit des affaires où elles avaient fait fortune. Le service militaire étranger et les pensions furent alors la source de leurs revenus. Mais ce ne fut pas l'unique cause de la décadence de l'industrie fribourgeoise.

Il en est d'autres plus *générales;* la découverte d'un nouveau continent qui fit perdre à la Méditerranée une grande part de son importance; la politique des rois de France qui favorisèrent les foires de Lyon, rivale de Genève; plus tard encore, les conquêtes bernoises dans le Pays de Vaud. Toutes ces causes arrêtèrent pour longtemps l'essor économique de Fribourg. Les échanges avec l'Italie, la France, l'Allemagne, si actifs au XVe siècle, les achats de fine laine en Provence et en Espagne se ralentirent; l'exportation diminua rapidement

2. *Genève* avait été longtemps — au XVe siècle surtout — l'un des principaux débouchés pour les marchandises fribourgeoises et un centre commercial de *premier ordre.* Malgré les difficultés résultant de l'antagonisme entre la commune, l'évêque et le duc de Savoie, les foires de Genève conservèrent leur importance jusqu'à la fin du XVe siècle. Il y avait 7 foires annuelles, dont les principales étaient celles de Pâques et celle de la Toussaint. „Ce devait être, dit Borel, (48) un coup d'œil curieux et éblouissant que cette réunion de marchands de tant de pays divers portant tous leurs costumes nationaux: Espagnols, Normands, Provençaux, Bourguignons, Lorrains, Flamands, Alsaciens, Rhénans, Bâlois, Bernois, Valaisans, Lucquois, Génois et Toscans établis sur les hauts-bancs." Ces bancs étaient loués aux marchands; il y avait aussi des *halles* spécialement construites pour certaines marchandises. Ainsi, les Fribourgeois avaient une halle pour leurs draps.

Les produits exposés en vente étaient très variés. Les Milanais vendaient des toiles fines, des harnais et des armures; les Savoisiens, du fer brut; les Vaudois, du vin; les Vénitiens, des épices et des glaces; les Flamands, des draps. Les Lyonnais achetaient des cocons élevés aux environs de Genève. L'orfèvrerie genevoise avait déjà un grand renom. Un important commerce de blé se faisait par le lac Léman.

Les *routes alpestres*: Simplon, col de Suse, Petit et Grand St-Bernard, les *routes du Jura* par Gex, Jougne ou Pontarlier étaient les principales voies d'accès.

Les chemins de la Savoie étaient surveillés par le duc qui prélevait des péages. Ces péages avaient un but fiscal et non pas protectionniste. Pour transporter les marchandi-

ses, on employait des bêtes de somme louées par des entreprises spéciales; on utilisait aussi beaucoup les *voies fluviales*.

En 1462, le roi de France *Louis XI*, pour favoriser les foires de *Lyon*, interdit aux marchands résidant dans son royaume de fréquenter les foires de Genève. Ce fut un rude coup pour Genève qui ne s'en releva jamais complètement. Au même moment, le duc de Savoie crut trouver son compte dans l'appauvrissement relatif causé par cette mesure. Il pensa que Genève serait pour lui une proie plus facile. Mais aux offres qu'il fit aux Genevois d'obtenir le retrait de la défense royale, ceux-ci préférèrent l'indépendance.

Le commerce genevois souffrit également des transformations économiques dont il est parlé plus haut. Genève resta toutefois un centre important de transit.

35. L'indépendance des Appenzellois. La bataille de Vœgelinsegg.

1. La plus grande partie du canton actuel d'*Appenzell* appartenait autrefois au *couvent de St-Gall*. Le petit pays tirait son nom de l'établissement de l'abbé (des Abtes Zelle: la cellule de l'abbé) autour duquel se forma, dans la suite des temps, le bourg d'Appenzell. Dans les environs s'éleva le château-fort de Klanx appartenant aussi à l'abbé. Ici et là, dans des maisons fortes, vivaient les ministériaux de l'abbé qui administraient le pays et percevaient les impôts en son nom. Mais avec le temps, il arriva que les redevances furent souvent arbitrairement augmentées. Il en résulta un grand mécontentement dans le peuple. En même temps, l'exemple des Waldstætten contribua à faire naître, chez les paysans et les pâtres d'Appenzell, le désir d'une autonomie plus complète. Ils commencèrent à opposer de la résistance au gouvernement de l'abbé. Et pour mieux appuyer leurs revendications, les communes d'*Appenzell*, de *Hundwil*, *Urnæsch*, *Gais* et *Teufen* entrèrent en 1377 dans la confédération des villes impériales de la Souabe. A cette confédération appartenait déjà la *ville de St-Gall* qui s'était vigoureusement développée, s'était affranchie pres-



Sceau de l'abbé Cuno.

que entièrement de la domination du couvent et s'était élevée au rang de ville impériale.

2. Une lutte ouverte éclata entre Appenzell et le cloître sous le gouvernement de l'abbé *Cuno de Stoffeln.* Ce dernier était un seigneur résolu, intelligent et décidé à maintenir strictement les droits du couvent. C'est pourquoi lorsque les Appenzellois et les bourgeois de St-Gall lui refusèrent l'obéissance, il porta immédiatement le différend devant leurs alliés les villes de Souabe. Celles-ci durent lui donner raison. Les Appenzellois furent obligés de lui prêter hommage à nouveau; la ville de St-Gall se réconcilia aussi avec lui. Mais la paix ne fut pas de longue durée. Les victoires des Suisses à Sempach et à Næfels encouragèrent les Appenzellois à lutter pour leur indépendance. La rude domination de Cuno leur parut de plus en plus lourde, des plaintes toujours plus amères s'élevèrent contre la dureté de ses fonctionnaires. Et lorsque soudain la rumeur se répandit que l'abbé s'était secrètement allié à l'Autriche et songeait à placer Appenzell sous la domination des ducs, la tourmente éclata. Les Appenzellois conclurent une alliance avec la ville de St-Gall (1401) pour résister ensemble au couvent. La même année, les montagnards furieux se soulevèrent, chassèrent les baillis de l'abbé et, avec l'aide des Saint-Gallois, détruisirent la forteresse de Klanx.

3. Les villes impériales du Sud de l'Allemagne voulurent de nouveau faire office de médiateur et déclarèrent, à la requète de l'abbé, que les Appenzellois avaient à rompre leur alliance avec St-Gall. Et comme, sur ces entrefaites, l'abbé avait prévenu les désirs des Saint-Gallois, ces derniers se retirèrent de nouveau de l'alliance. Les Appenzellois cherchèrent alors du secours chez les *Schwytzois.* Ceux-ci les accueillirent amicalement et leur accordèrent le droit de bourgeoisie. Aussitôt, Schwytz leur envoya un „ammann“ à qui ils devraient obéir dans les combats futurs. L'abbé reçut des renforts des villes souabes et de St-Gall; il disposait ainsi de troupes nom-

breuses avec lesquelles il comptait vaincre facilement les Appenzellois.

4. Le 15 mai 1403, l'armée de Cuno se mit en marche pour envahir le petit pays d'Appenzell en passant par le Speicher. Mais les Appenzellois, avertis à temps, attendirent l'ennemi sur la pente du *Vœgelinsegg*, au nord-ouest du Speicher. Leur troupe, y compris le contingent schwytzois, ne comptait que quelques centaines d'hommes; mais c'étaient de valeureux soldats, pleins de confiance dans l'avantage que leur donnait leur position. En effet, la route sur laquelle s'avançait l'ennemi était en cet endroit très raide et, par places, profondément encaissée. La frontière était défendue par un mur de pierres sèches (Letzi); un bois permettait de rester cachés jusqu'au moment opportun. Les montagnards attendirent là que l'ennemi arrivât devant la „*letzi*“ et commençât d'y faire brèche. En cet instant, Appenzellois et Schwytzois se précipitèrent hors du retranchement et attaquèrent de front et sur les ailes avec une telle impétuosité que la che-



Destruction du château de Klanx. Dessin de V. Tobler.

valerie fut aussitôt en désordre. Elle tourna bride afin de pouvoir reprendre le combat sur un terrain moins accidenté. Mais en se repliant, elle rompit les rangs de l'infanterie qui s'avançait derrière elle. Après un court combat, la magnifique armée se débanda et s'enfuit dans la direction de St-Gall. Les Appenzellois poursuivirent les fuyards jusqu'aux portes de la ville et massacrèrent à coups de hallebardes tous ceux qui ne purent trouver un refuge derrière les murailles. Les villes souabes et St-Gall furent si découragées par cette défaite qu'elles abandonnèrent le parti de l'abbé et conclurent la paix avec les Appenzellois.

36. La bataille du Stoss. Fin de la guerre d'indépendance appenzelloise.

1. L'abbé Cuno ne se tint pas pour battu. Comme il ne pouvait plus compter sur les villes, il s'adressa au duc d'Autriche, *Frédéric IV*. Ce prince était tout prêt à aider l'abbé, car il pouvait craindre avec raison que l'exemple des Appenzellois n'encourageât finalement ses sujets à la révolte. L'entrée en ligne du duc d'Autriche eut pour conséquence que les Schwytzois ne purent plus soutenir ouvertement les Appenzellois, parce que le traité de paix conclu pour 20 ans par les Confédérés avec l'Autriche n'était pas encore arrivé à échéance. Mais en réalité, les Schwytzois ne renoncèrent pas à leur alliance avec les Appenzellois; indirectement et de loin, ils continuèrent à les soutenir. Appenzell vit venir à lui un nouvel allié en la personne du comte *Rodolphe de Werdenberg*. Ce seigneur avait perdu presque tous ses biens dans une guerre contre l'Autriche; il espérait en outre que l'alliance avec les Appenzellois lui gagnerait de nouveau les paysans. Les bourgeois de St-Gall se rangèrent résolument cette fois-ci du côté des Appenzellois.

2. Au mois de juin 1405, le duc Frédéric IV ouvrit les hostilités de deux côtés à la fois. Il conduisit en personne une armée qui s'avança d'Arbon contre St-Gall, tandis qu'un autre corps devait envahir Appenzell en pénétrant par le Rheinthal. L'attaque contre la ville forte de St-Gall échoua et le duc dut se retirer avec pertes.



La bataille du Stoss. Dessin de V. Tobler.

L'expédition dirigée contre Appenzell devait avoir une issue pire encore.

3. C'était le 17 juin, par un jour froid et pluvieux. L'armée autrichienne s'avança d'Altstætten vers le pays d'Appenzell. Au *Stoss*, elle se trouva en face de la „*letzi*" qui barrait la frontière. Comme le retranchement n'était pas défendu, les Autrichiens y pratiquèrent une étroite brèche et continuèrent à monter. Mais ils n'étaient pas encore parvenus bien loin que 400 Appenzellois se précipitèrent avec fureur à leur rencontre; parmi eux se trouvait Rodolphe de Werdenberg, vêtu comme un homme du pays. Les Appenzellois criblèrent d'abord de pierres les Autrichiens, puis se jetèrent sur eux en frappant d'estoc et de taille. L'ennemi ne résista pas longtemps au choc. Il ne pouvait pas combattre de pied ferme sur le sol détrempé, tandis que les montagnards qui marchaient nu-pieds se mouvaient avec une grande légèreté. Les archers autrichiens ne purent pas se servir de leurs arcs, l'humidité en ayant détendu les cordes. Ils se retirèrent donc rapidement du côté de la „*letzi*". Devant l'étroite brèche se produisit une épouvantable presse. Les Appenzellois eurent bientôt rejoint leurs ennemis en désordre, en massacrèrent un grand nombre et poursuivirent les fuyards jusque dans le Rheinthal.

4. La magnifique victoire du Stoss resta profondément gravée dans la mémoire du peuple d'Appenzell qui se plut à raconter maint épisode. On célébra surtout le souvenir du héros Uli Rotach. La tradition rapporte que, séparé de ses compagnons d'armes, il aurait combattu seul contre douze Autrichiens. Adossé à une cabane, il aurait résisté victorieusement et tué plusieurs adversaires; mais l'ennemi ayant réussi à incendier la cabane, *Uli Rotach* trouva la mort dans les flammes. — Plus tard encore — ce ne fut qu'au XVIIIe siècle — l'on attribua aux femmes d'Appenzell une part du mérite de la victoire. Au moment où les Autrichiens voulaient recommencer le combat devant la „letzi" une troupe bizarrement vêtue aurait tout-à-coup apparu sur une hauteur voisine. C'étaient, dit-on, les femmes et les jeunes filles d'Appenzell qui avaient passé sur leurs robes, de blancs sarraux de bergers et qui accouraient au secours de leurs pères, de leurs maris et de leurs

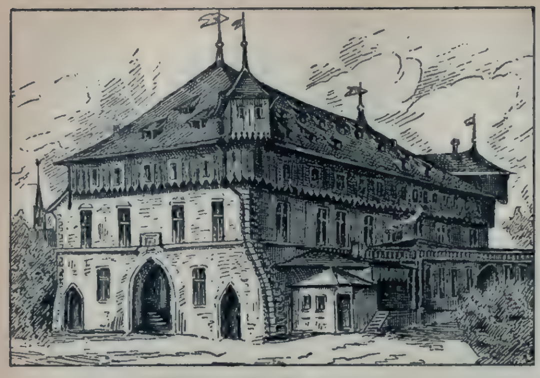
frères pour vaincre ou mourir avec eux. La vue de ce renfort aurait abattu le courage des Autrichiens et décidé de leur défaite.

5. Dans l'ivresse de la victoire, les Appenzellois se répandirent comme un torrent au-delà de leurs frontières. En Thurgovie, dans le Rheinthal, le Vorarlberg et jusque bien avant dans le Tyrol, ils entreprirent de rudes expéditions, détruisant les châteaux et appelant les paysans à la guerre contre les seigneurs. Partout où ils passaient, ils conviaient les villes et les contrées à s'allier à eux. Bientôt naquit, sous l'hégémonie des Appenzellois, une ligue populaire, la „*Ligue au-dessus du lac*". (Bund ob dem Bodensee) (49). Ils conquirent également la Marche moyenne qui appartenait aux ducs d'Autriche et en firent don aux Schwytzois. Mais l'adversaire s'organisa enfin pour la défense. La ville de Constance s'unit à de nombreux seigneurs de la Souabe; leurs troupes réunies surprirent et battirent les Appenzellois près de *Bregenz* (1408). La „Ligue au-dessus du lac" ne survécut pas à cette défaite; les Appenzellois se retirèrent dans leur petit pays. Toutefois leur différend avec l'abbaye n'en continua pas moins.

6. En 1411, Appenzell conclut une alliance de combourgeoisie avec les Confédérés; c'était un ferme soutien. Les Suisses s'occupèrent aussitôt d'aplanir le différend avec l'abbaye et parvinrent à faire accepter un arrangement équitable par les entêtés montagnards et par le couvent. La paix définitive ne fut cependant conclue qu'en 1429. Les Appenzellois furent obligés de payer à l'abbé les impôts qu'ils devaient, mais ils conservèrent les droits et les franchises qu'ils avaient conquis de haute lutte.

37. La conquête de l'Argovie.

1. En 1414 s'ouvrit à *Constance* un *concile général* dont l'une des tâches principales était de faire cesser le malheureux schisme qui coupait en deux la chrétienté (50). En face du Pape régulièrement élu se dressaient deux antipapes qui avaient chacun leurs partisans. Pour mettre fin à ces désordres, le Concile décida de déposer les trois papes et d'en élire un nouveau. L'un des pontifes Jean XXIII, vint à Constance et déposa la tiare. Bientôt


La „maison du Concile" à Constance.

après, il se repentit d'avoir fait sa soumission et résolut de résister au concile. Il trouva un allié dans le duc *Frédéric IV d'Autriche*, qui l'aida à s'enfuir à Schaffhouse. Mais le traité qu'ils conclurent fut, pour le duc d'Autriche, plus désastreux encore que l'appui qu'il avait prêté jadis à l'abbé de St-Gall.

2. L'empereur *Sigismond*, le haut protecteur du concile, fut exaspéré par la conduite de Frédéric. Il le mit au ban de l'empire et donna aux princes et aux villes l'ordre de s'emparer des terres du proscrit. En particulier, il somma les Confédérés d'occuper l'Argovie autrichienne. Ceux-ci refusèrent d'abord d'obéir, parce qu'ils venaient de conclure avec l'Autriche une paix de 50 ans (1412). L'empereur sut vaincre leurs scrupules. Il déclara aux Confédérés que leurs obligations envers l'empire passaient avant tout autre arrangement et promit qu'il leur laisserait en fief impérial toutes les terres conquises. Les Suisses n'hésitèrent plus et envahirent l'Argovie de plusieurs côtes à la fois (printemps de 1415).

3. Les *Bernois* conquirent en peu de temps les villes de *Zofingen*, *Aarbourg*, *Aarau*, *Lenzbourg*, *Brugg*, ainsi qu'un certain nombre de châteaux-forts, parmi lesquels celui de Habsburg; la plus grande et la plus belle partie de l'Argovie était donc en leurs mains. Les *Lucernois* prirent *Sursee*, le cloître de *St-Urbain*, le bailliage de *St-Michel* situé aux environs de Munster et une partie des bailliages libres *(Freiamt)*. Les *Zuricois* occupèrent le bailliage de *Knonau*, situé entre l'Albis et la Reuss. Les autres cantons confédérés entrèrent à leur tour en campagne et une armée formée de leurs divers contingents mit le siège devant

Bremgarten. Lorsque cette petite ville se fut rendue, les Suisses marchèrent sur *Baden* et l'investirent. Ils se heurtèrent à une résistance opiniâtre, car la ville avait en *Burkhard de Mannsberg* un courageux défenseur et la forteresse — appelée la „*Stein*" — offrait à la défense un solide point d'appui. Après trois longues et pénibles semaines, les Confédérés purent enfin entrer en vainqueurs dans la forteresse. Dans la joie de la victoire, ils détruisirent le château détesté où les ducs d'Autriche avaient si souvent fait leurs préparatifs de guerre contre la Confédération.

4. Entre temps, le duc Frédéric IV avait fait sa soumission à l'empereur; Sigismond demanda, dès lors, la restitution de l'Argovie. Mais les Confédérés ne voulaient pas avoir supporté en vain les fatigues d'une guerre; ils refusèrent d'obéir à l'ordre impérial. Finalement, Sigismond se décida à leur laisser les territoires conquis contre payement de 9500 florins; le duc Frédéric consentit également à cette transaction. L'acte de partage faisait des habitants de l'Argovie les sujets des Confédérés qui se répartirent les pays conquis. Berne, Zurich et Lucerne restèrent chacun propriétaire du territoire conquis par leurs propres forces. Par contre, ce qui avait été conquis d'un commun effort devint une propriété commune à laquelle fut ajoutée la part des bailliages libres occupée par Lucerne. *Baden* et le *Freiamt* devinrent aussi des „*bailliages communs*". Berne et Uri n'eurent au début aucun droit à la jouissance de ces bailliages et n'eurent que dans la suite part au gouvernement. Les cantons confédérés firent administrer les bailliages communs par des baillis



Ruines du château de Stein à Baden.

nommés pour deux ans et choisis à tour de rôle dans chaque canton. Chaque année, à la diète fédérale, ces gouverneurs devaient rendre compte des impôts, des amendes et des droits de péage qu'ils avaient perçus.

38. Guerres d'indépendance des Valaisans.

1. Le Valais était divisé en deux parties. Le *Bas-Valais*, de langue française, appartenait aux *comtes de Savoie* (51). Le *Haut-Valais*, de langue allemande, était soumis à l'*évêque de Sion*. La puissance de ce grand seigneur ecclésiastique n'était toutefois pas sans limites. Comme la ville de Sion, les campagnes du Haut-Valais qui formaient 7 „*dizains*“ avaient acquis à la longue mainte franchise. Elles avaient, en particulier, le droit de nommer des députés à une assemblée que l'évêque convoquait dans certains cas déterminés.

2. Parmi les familles nobles du Haut-Valais, au commencement du XVe siècle, les *barons de Rarogne* étaient les plus puissants. Les plus hautes dignités du pays étaient entre leurs mains: *Guillaume de Rarogne* occupait le siège épiscopal de Sion, son oncle *Guiscard* était vidame, ou représentant de l'évêque pour les choses temporelles. Guiscard usait sans scrupule de sa situation et ne s'inquiétait pas des droits du peuple. Le mécontentement contre les Rarogne s'accrut de jour en jour; il dégénéra en révolte. Une bannière, sur laquelle figurait une chienne avec ses petits, fut promenée dans tout le pays comme signal du soulèvement. Partout les paysans irrités se groupèrent sous ce drapeau, puis se jetèrent sur les possessions des Rarogne, détruisirent leurs châteaux et dévastèrent leurs champs. Guiscard s'enfuit à Berne où il reçut le droit de bourgeoisie et attendit du secours. Les Haut-Valaisans trouvèrent aussi de fermes soutiens: ils conclurent une alliance pour dix ans (1416 et 1417) avec Lucerne, Uri et Unterwald (52).



Ecu aux armoiries des sires de Rarogne.
Musée de Sion.



Sion. D'après Mérian.

3. Berne prit parti pour Guiscard de Rarogne, le banni, et tenta de négocier un arrangement entre lui et le Haut-Valais. Le peuple révolté n'en voulut rien savoir; les Bernois recoururent alors aux armes. Renforcés de bandes de l'Oberland, ils firent irruption à plusieus reprises dans le Valais, saccageant les villages et emmenant le bétail. Les Valaisans se vengèrent par de hardis coups de mains dans le Hasli et la vallée de la Kander. En fin de compte, une armée bernoise, forte de 13000 hommes, passa le Grimsel pour terminer le différend par une victoire décisive. Son avant-garde parvint sans encombre jusqu'à *Ulrichen* où elle renconta 600 Valaisans rassemblés en toute hâte et commandés par le brave *Thomas in der Bünden* et le diacre *Minichowe*. La petite troupe chargea les Bernois avec tant d'impétuosité que, malgré la supériorité du nombre, ils durent se replier après un violent combat. Thomas in der Bünden mourut en héros, mais le Valais était sauvé (1419).

4. L'année suivante une paix fut conclue grâce à la médiation de princes étrangers. Malgré la victoire

d'Ulrichen, elle n'était pas favorable aux Valaisans. Ils devaient restituer aux Rarogne les terres conquises et leur payer, ainsi qu'aux Bernois, de forts dédommagements. Et cependant la lutte ne fut pas stérile, car elle fit faire aux Valaisans quelque progrès vers l'indépendance. A la place de Guiscard de Rarogne, l'évêque nomma vidame un homme du peuple; les dizains reçurent une plus grande part au gouvernement. Guiscard mourut à l'étranger; ses descendants se retirèrent dans la Suisse orientale où ils héritèrent des biens des Toggenbourg et vendirent leurs propriétés du Valais.

39. Les trois ligues grisonnes.



Le château épiscopal de Coire.

1. La *Rhétie*, que ses montagnes partagent en un grand nombre de vallées, était morcelée en plusieurs seigneuries. Une partie notable du pays appartenait à l'*évêque de Coire*; on comptait encore parmi les seigneurs ecclésiastiques, les abbés de *Pfæfers* et de *Disentis*, parmi les seigneurs laïques, les comtes de *Werdenberg*, de *Toggenbourg*, les barons de *Monfort*, de *Sax* et de *Rhæzuns*. De nombreux châteaux, des ruines attestent encore l'époque où ces seigneurs et leurs vassaux régnaient sur le pays. A côté des sujets de la noblesse, il y avait encore beaucoup de *paysans libres*. Avec le temps, les habitants de telle ou telle contrée conclurent des alliances avec leurs voisins pour défendre mutuellement leurs droits et résister ensemble à tout agresseur (53).

2. La plus ancienne de ces alliances comprit le territoire de l'évêque de Coire, c'est-à-dire le milieu de la Rhétie et l'Engadine, et fut conclue au temps de l'évêque *Pierre*.

Il avait vivement mécontenté ses sujets en s'unissant à l'Autriche par les liens d'une étroite vassalité et en vendant différents droits aux ducs. Son pays courait donc le danger de passer de plus en plus sous la tutelle autrichienne; la noblesse et le peuple décidèrent de s'y opposer de toutes leurs forces. En 1367, les *chanoines* du chapitre, *les fonctionnaires épiscopaux*, les *bourgeois de Coire* et des *députés* de la *campagne* se réunirent et fondèrent une union solide et durable: la *ligue Caddée* ou de la *Maison-Dieu*. La ligue



Chapelle et érable de Truns.

Caddée obtint successivement des droits importants et les conseillers qu'elle élisait acquirent une influence croissante dans le gouvernement.

3. Dans la vallée du Rhin antérieur, „l'Oberland", le morcellement territorial était plus grand encore. Un grand nombre de seigneurs indépendants y résidaient et se faisaient entre eux des guerres sans merci; le pays souffrait d'une perpétuelle insécurité. Pour mettre fin à cet état de choses, l'*abbé de Disentis*, les sires de *Sax* et de *Rhæzuns et leurs gens* conclurent alliance (1395). Dans la suite, les autres seigneurs et communes de l'Oberland grison entrèrent également dans cette ligue qui fut solennellement renouvelée à Truns en 1424. L'autorité suprême était

constituée par un tribunal arbitral de 15 membres qui devait trancher tous les différends entre les confédérés. Telle fut la Ligue supérieure ou Ligue Grise qui donna plus tard son nom à tout le pays des Grisons.

4. Les „*Dix Juridictions*“ du Prættigau et de la contrée de Davos étaient sous la domination des comtes de Toggenbourg. En 1436, mourut le dernier comte de ce nom et l'on ne savait pas comment l'héritage serait partagé. Les gens des Dix-Juridictions purent craindre dès lors d'être séparés les uns des autres et lésés dans leurs droits. Pour parer à ce danger, les mandataires du peuple se réunirent la même année et fondèrent la *Ligue des Dix-Juridictions*. De la sorte, le nord-est de la Rhétie avait aussi sa ligue.

5. Bientôt après les trois ligues conclurent entre elles des arrangements réciproques et formèrent, depuis 1450 environ, la „République des trois Ligues grisonnes“. Pour discuter de leurs intérêts communs, ils tenaient des diètes qui se réunirent primitivement dans la ferme de *Vazerol*. Plus tard, les Ligues grisonnes gagnèrent la protection de la Confédération suisse.

40. Premières expéditions au-delà du St-Gothard.

1. Au début du XVe siècle, les Confédérés commencèrent à étendre leur puissance par-delà le St-Gothard au Sud des Alpes. Les Uranais en particulier poussèrent à cette politique. La partie nord du passage du St-Gothard conduisait à travers leur pays; s'ils voulaient rester maîtres de cette importante voie de communication, ils devaient s'établir aussi de pied ferme sur l'autre versant. L'occasion de passer les monts et de commencer les hostilités fut facile à trouver. Des gens d'Uri conduisaient une fois leur bétail sur un marché de Lombardie; des employés du duc de Milan leur portèrent, paraît-il, gravement préjudice. Aussitôt, Uranais et Obwaldiens prirent les armes et s'emparèrent de la *Léventine* (1403). Un nouveau conflit éclata bientôt avec Milan; Uri et Obwald obtinrent des renforts des autres cantons. Cette fois-ci, les Confédérés occupèrent le *val d'Ossola* (1410) et, quelques années plus tard, la *vallée de la Maggia* et le *val Verzasca* (1416). En 1419, Uri et Obwald achetèrent la ville de *Bellinzona* des sei-



Bellinzone. D'après Mérian.

gneurs de Sax. Les Confédérés possédaient ainsi le Tessin jusqu'au lac Majeur.

2. Leur victorieuse marche en avant remplit de colère le *duc de Milan*; il exigea en premier lieu la cession de Bellinzona. Les Confédérés ne lui ayant pas donné satisfaction sur ce point, il commença les hostilités (1422). Par un rapide coup de main, il reprit Bellinzona et occupa la Léventine et le val d'Ossola. Uri et Obwald pressèrent les Confédérés de leur prêter secours. Mais ceux-ci montrèrent moins de zèle; après de longues négociations seulement, la plupart des cantons levèrent leurs troupes. Ils ne purent ensuite pas se décider à une action commune et passèrent le St-Gothard les uns après les autres. Les Lucernois, les Uranais, les Unterwaldiens et les Zougois descendirent à marches forcées jusqu'à Bellinzona; puis vinrent les Schwytzois qui suivaient un autre plan et se dirigèrent vers le val d'Ossola. Plus tard encore, les Zuricois se mirent en marche.

3. Au sein même de l'armée des quatre cantons qui campait aux environs de Bellinzona, l'unité de vues ne régnait pas. Une troupe de quelque 600 hommes se détacha du gros de l'armée et entreprit pour son compte une razzia dans la vallée de Mesocco. Dès que le général milanais qui commandait à Bellinzona, se fut aperçu de leur départ, il marcha contre les Confédérés avec sa forte armée qui comptait 12000 fantassins et 6000 cavaliers. Il tomba sur eux près d'*Arbédo*, à quelque distance au nord de Bellinzona, le 22 juin 1422. Les Confédérés, au nombre de 3000 au plus, ne s'attendaient pas à l'attaque. Ils se rangèrent cependant rapidement en bataille et repoussèrent le premier assaut. Bientôt, serrés de près par des forces supérieures, ils continuèrent néanmoins la lutte avec une grande bravoure, et, ne pouvant pas remporter la victoire, ils voulurent du moins sauver leurs drapeaux en même temps que leur honneur. Un *Kollin*, de Zoug, remit de ses mains mourantes la bannière à son fils. Celui-ci, tombant à son tour, la laissa à un *Landtwing* qui put heureusement la garder. Enfin, après une ardente lutte de huit heures, les Confédérés durent abandonner le champ de bataille. Un grand nombre des leurs avait péri, parmi lesquels d'excellents chefs. Uri perdit le landammann *Rot* et le banneret *Püntiner*, Nidwald, deux landammanns de la famille *Zelger*



La bataille d'Arbédo. D'après M Jauslin

et le banneret *Zniderist*; les Lucernois avaient fait les pertes les plus sensibles. Ils étaient partis sur de nombreuses barques: deux suffirent à ramener les survivants!

4. Les bailliages suisses au-delà du St-Gothard étaient perdus pour l'instant. La défaite d'Arbédo produisit une grande stupeur parmi les Confédérés et fit naître de pénibles querelles. Les cantons, qui avaient combattu, reprochèrent aux autres de les avoir soutenus si mollement; ceux-ci, à leur tour, reprochèrent aux premiers d'avoir pris trop rapidement les devants. Les vaincus d'Arbédo demandaient une nouvelle campagne pour venger leur défaite et reconquérir les territoires perdus. On ne parvint pas à s'entendre pour organiser une expédition commune.

5. Enfin, les Schwytzois qui ne voulaient pas supporter plus longtemps des reproches à propos d'Arbédo, se décidérent à aller de l'avant. Une troupe de jeunes Schwytzois se rencontrèrent avec d'autres hardis compagnons des Waldstætten et décidèrent de passer le St-Gothard avec leurs propres forces. Sous la conduite de leur capitaine *Pierre Risse*, ces 500 hommes se jetèrent dans le *val d'Ossola*, et

par un rapide coup de main, s'emparèrent de *Domo*. Une armée milanaise accourut aussitôt et assiégea les téméraires qui tinrent bon, mais n'en couraient pas moins grand danger d'être complètement investis. Lorsque la nouvelle de cette aventure parvint dans les Waldstætten, Schwytz conjura tous les Confédérés de porter secours à leurs frères. Alors l'esprit confédéral apparut dans toute sa noblesse: les différends furent oubliés et l'on ne songea plus qu'à sauver des frères menacés. Tous les cantons firent passer les montagnes à leurs contingents; les Bernois eux-mêmes se mirent en marche, eux qui s'étaient jusqu'alors abstenus de prendre part aux campagnes d'Italie. Domo d'Ossola fut rapidement débloquée et les assiégés, délivrés. Cette expédition victorieuse n'eut toutefois pas un succès durable. Les Milanais évitèrent une bataille rangée et, par suite, les Confédérés durent rentrer dans leurs foyers. L'année suivante, une paix fut conclue en vertu de laquelle les Confédérés renonçaient à tous les bailliages au sud du St-Gothard. En compensation, le duc leur paya une somme d'argent et leur garantit l'exemption des droits de péage jusqu'à Milan.

6. Mais les Uranais n'oublièrent pas les bailliages transalpins. Lorsque, plus tard, leur commerce fut entravé sur territoire milanais, leurs rudes soldats repassèrent le St-Gothard et forcèrent le duc à leur hypothéquer la *Léventine* (1440). A partir de ce moment, elle resta sous la domination uranaise jusqu'à la fin de l'ancienne Confédération.

41. L'ancienne guerre de Zurich.

1. Dans le premier tiers du XV[e] siècle, le plus puissant seigneur de la Suisse orientale était le comte *Frédéric de Toggenbourg*. Il tenait de ses ancêtres le Toggenbourg, la Marche supérieure, Utznach, ainsi que Davos et le Prættigau dans les Grisons. Il avait lui-même acquis le pays de Gaster, Sargans, le Vorarlberg et le Rheinthal. Mais il n'avait pas d'enfants et l'on ne pouvait donc pas savoir ce qu'il adviendrait de son riche héritage.

Zurich, la fière ville impériale et *Schwytz*, l'énergique et remuante communauté rurale songèrent dès lors à profiter de la situation pour augmenter leurs territoires.

Les deux Etats étaient déjà voisins du comte et avaient conclu avec lui des traités de combourgeoisie. Aussi s'efforçaient-ils à l'envi de gagner ses faveurs et de l'incliner à leur donner par testament une partie de ses terres. Au début, les Zuricois eurent la préférence. Mais ils commirent la maladresse de trop insister; le comte fut moins bien disposé envers eux et se tourna vers les Schwytzois. Il leur promit la Marche supérieure et déclara, en outre, qu'après sa mort, les gens d'Utznach et du Toggenbourg devaient conclure avec Schwytz un traité perpétuel de combourgeoisie. Les Zuricois en furent très vexés; mais tous leurs efforts pour obtenir du comte une autre disposition testamentaire furent vains.



Pierre tombale du Comte Frédéric de Toggenbourg à Ruti.

2. Le 30 avril 1436, le comte Frédéric mourut sans laisser de testament. Aussitôt de nombreux parents se hâtèrent de faire valoir leurs prétentions; Schwytz et Zurich agirent de même. Par malheur, les deux cantons réclamaient justement les mêmes territoires, c'est-à-dire la vallée qui s'étend de la partie supérieure du lac de Zurich jusqu'à Coire. D'autre part, les deux Etats avaient à leur tête deux chefs qui étaient résolus à défendre leurs droits à tout prix. C'étaient, d'un côté, le landammann *Ital Reding l'Ancien*, de Schwytz, homme d'une grande sagacité et d'une inflexible énergie; de l'autre côté, l'intelligent, mais violent bourguemestre de Zurich, *Rodolphe Stussi*. Toutes ces circonstances firent naître entre les Confédérés une longue guerre civile qui fit au pays de cruelles blessures.

Sceau d'Ital Reding.

3. Aussitôt après la mort du comte, les Schwytzois occupèrent la *Marche supérieure*. Les Zuricois se mirent également en campagne pour occuper la



Sceau de Stussi.

partie supérieure du pays. Mais presque partout ils furent prévenus par les Schwytzois avec qui les *Glaronnais* avaient fait cause commune. En peu de temps, le *Toggenbourg*, *Utznach* et le *Gaster* furent alliés à Schwytz et à Glaris par des traités de combourgeoisie. Les parents du comte défunt confirmèrent ces alliances et vendirent même quelques terres à Schwytz et à Glaris. Les Zuricois virent donc leur échapper et passer à leurs concurrents tous les territoires qu'ils espéraient. Pour se venger de cet échec, Stussi interdit le marché de Zurich aux Schwytzois et aux Glaronnais. Les deux cantons, à qui cette mesure causait de graves préjudices, en appelèrent à la médiation des autres états confédérés. Ceux-ci s'occupèrent de l'affaire dans plusieurs diètes et sommèrent les Zuricois d'atténuer l'odieuse défense, car d'après le droit fédéral, chaque Etat devait garantir aux autres la liberté du trafic. Mais une telle surexcitation régnait à Zurich que l'on n'écouta point les paroles amicales des Confédérés. Stussi repoussa la médiation avec dédain.

4. En 1439, au printemps, les Zuricois firent avancer une armée du côté de l'*Etzel*; leur avant-garde fut repoussée par les Schwytzois. Les adversaires conclurent alors un armistice d'une année. Comme néanmoins les Zuricois ne voulaient pas lever l'interdiction de fréquenter les marchés, Schwytzois et Glaronnais leur déclarèrent la guerre l'année suivante. La rencontre eut de nouveau lieu à l'*Etzel* (1440). Mais lorsque les Zuricois apprirent que les bannières d'Uri et d'Unterwalden se joignaient à celle de Schwytz, ils se hâtèrent vers leurs bateaux et s'enfuirent sur le lac. Incendiant et pillant tout, les montagnards s'avancèrent le long du lac de Zurich. Les troupes de Berne, de Lucerne et de Zoug s'unirent bientôt à celles de Schwytz et la rive gauche du lac, jusqu'à Zurich à peu près, tomba aux mains des Confédérés. Les Zuricois se virent forcés alors de chercher la paix, qui leur fut accordée. Ils se déclaraient disposés à se soumettre sans conditions aux décisions de la Diète ou à la sentence des cinq cantons désintéressés. Mais ils durent céder aux Schwytzois les *fermes* de Pfæffikon, Wollerau, Hurden, Ufenau et ouvrir de nouveau leur marché aux deux cantons. Les cinq cantons veillèrent à la parfaite exécution de leur sentence.

42. Alliance de Zurich avec l'Autriche. Bataille de St-Jacques sur la Sihl. Massacre de Greifensee.

1. Les Zuricois ne pouvaient pas oublier l'affront reçu et la perte de leurs propriétés. Poussés par un désir de vengeance, ils recherchèrent contre leurs frères l'appui de l'Autriche, ennemie héréditaire des Confédérés. Le chef de la maison de Habsbourg était alors *Frédéric III*, souverain d'Allemagne. Zurich conclut avec lui et avec l'Autriche une alliance offensive et défensive (1442). Les Zuricois s'engageaient à laisser l'Autriche rentrer en possession de l'Argovie; Frédéric leur promettait par contre de leur faire obtenir Utznach et le Toggenbourg. Lorsque Frédéric visita Zurich, il fut reçu avec allégresse et l'on donna en son honneur des fêtes splendides. Les bourgeois mirent dédaigneusement de côté la croix fédérale et se parèrent à l'envi des insignes autrichiens, la croix rouge et la plume de paon. Zurich passa sous l'entière domination de l'Autriche. Lorsque le souverain continua son voyage, il y laissa des plénipotentiaires qui devaient, en son lieu et place, conduire les opérations contre les Confédérés (54). Parmi ces hauts fonctionnaires autrichiens, *Guillaume de Hochberg* se distingua par son zèle et sa ruse. Une garnison autrichienne entra dans la ville sous le commandement de *Thuring de Hallwil* à qui tous les bourgeois durent prêter serment de fidélité.

2. Une fois encore, les Confédérés essayèrent de remettre sur le chemin du devoir le canton révolté. Leurs exhortations étant restées sans résultat, ils déclarèrent la guerre à Zurich et à l'Autriche (20 mai 1443). L'existence de la Confédération était en jeu; les sept cantons et Soleure avaient à défendre l'unité nationale.

Le premier combat eut lieu près des „fermes" — dont il a été parlé plus haut — qu'une armée austro-zuricoise voulait arracher aux Schwytzois. Ceux-ci repoussèrent l'ennemi à *Freienbach*; puis, les Confédérés attaquèrent les retranchements de l'*Hirzel*. La troupe qui défendait la frontière zuricoise se défendit vaillamment cette fois-ci; la lutte fut chaude, mais elle dut se replier devant les forces supérieures des assaillants. Les Confédérés dévastèrent pour la seconde fois la rive gauche du lac et soumirent

presque toute la campagne zuricoise. Après ces succès, ils rentrèrent chez eux pour faire les foins.

3. Un mois plus tard, les Confédérés marchèrent sur Zurich. Lorsque les Zuricois l'apprirent, ils coururent aux armes et dépêchèrent un corps d'armée à la rencontre de l'ennemi. Les capitaines autrichiens leur conseillèrent bien de se retirer derrière la Sihl et, ainsi protégés, d'attendre les Confédérés. Mais les Zuricois méprisèrent ce sage conseil et s'établirent au sud de la rivière, près de la léproserie de *St-Jacques*. C'est là qu'ils furent attaqués avant d'avoir pu se ranger en bataille, le 22 juillet 1443. Après une courte résistance, Autrichiens et Zuricois s'enfuirent en toute hâte et en désordre vers Zurich en passant par le pont de la Sihl. Les Confédérés les poursuivirent l'épée dans les reins. Debout au milieu du pont, Stussi essaya de les arrêter. Pendant quelques instants, la haute stature du bourguemestre les fit hésiter et plusieurs tombèrent sous ses coups. Mais bientôt Stussi périt à son tour, expiant par sa mort héroïque les fautes de sa vie. Foulant aux pieds son cadavre, vainqueurs et vaincus se ruèrent vers la ville et déjà les Confédérés approchaient d'une des portes ouvertes. C'est alors, — si l'on en croit la tradition — qu'une courageuse Zuricoise, *Anna Ziegler*, la femme d'un gardien de la porte, aurait fait tomber la herse et sauvé ainsi sa ville natale. Les Confédérés se retirèrent, car ils n'étaient pas outillés pour entreprendre un siège.

4. En 1444, au printemps, une conférence se réunit à *Baden* en vue de la paix. Les Confédérés, Zurich et l'Autriche ne furent pas les seuls à y prendre part; des villes et des princes étrangers y furent également conviés. Sur ces entrefaites, le parti suisse avait repris une plus grande influence à Zurich. Les délégués zuricois se montraient donc assez décidés à accepter les propositions de paix. Mais dès que l'on connut à Zurich ces dispositions, les Autrichiens recommencèrent à exciter le peuple contre les partisans de la Confédération. Bientôt, l'influence autrichienne fut de nouveau dominante et, lorsque les délégués vinrent rendre compte devant le conseil des négociations de Baden, le peuple envahit l'hôtel de ville. Dans sa rage, il exigea que les propositions des Confédérés fussent repoussées et que l'on jetât en prison les partisans de la



Ville et château de Greifensee. D'après Merian.

Suisse. Terrifié, le conseil céda. Les propositions de paix furent repoussées, cinq loyaux conseillers inculpés de trahison, furent incarcérés et trois d'entre eux payèrent de leur vie leur fidélité à la Confédération. Il était à prévoir que la guerre continuerait désormais sans merci.

5. Les Confédérés s'avancèrent alors contre *Greifensee*, la seule forteresse que les Zuricois possédaient encore hormis leur ville. Soixante-dix hommes y tenaient garnison sous le commandement du brave Jean de *Breitenlandenberg*, et pendant près de quatre semaines, la petite troupe repoussa tous les assauts. Finalement, lorsque la forteresse eut été entièrement minée, et comme aucun renfort ne venait à leur secours, les défenseurs se rendirent à discrétion. Les vainqueurs ne connurent point la pitié: ils firent décapiter ces héros, à l'exception d'une dizaine. Le triste souvenir de cette sanglante journée resta gravé longtemps dans la mémoire du peuple. Dans la suite, à maintes reprises, lorsque les Confédérés éprouvaient un échec, les gens voulaient y voir une punition du massacre de Greifensee.

6. Bientôt après, les Confédérés investirent Zurich avec 20000 hommes. Mais la ville était si bien fortifiée que les assiégeants eurent peu d'avantages. Les assiégés faisaient parfois des sorties; la société des „Boucs" se signala surtout par de hardis coups de mains.

43. Les Armagnacs. Bataille de St-Jacques sur la Birse. Fin de la guerre.

1. Comme l'Autriche et Zurich ne parvenaient pas, avec leurs forces réunies, à vaincre les Confédérés, Frédéric III rechercha l'appui de la *France*. Charles VII, qui convoitait Bâle, se rendit à son désir. Il dirigea sur la Suisse une armée de 40000 mercenaires pillards surnommés les *Armagnacs* et en confia le commandement au dauphin *Louis* qui devint plus tard le roi Louis XI.

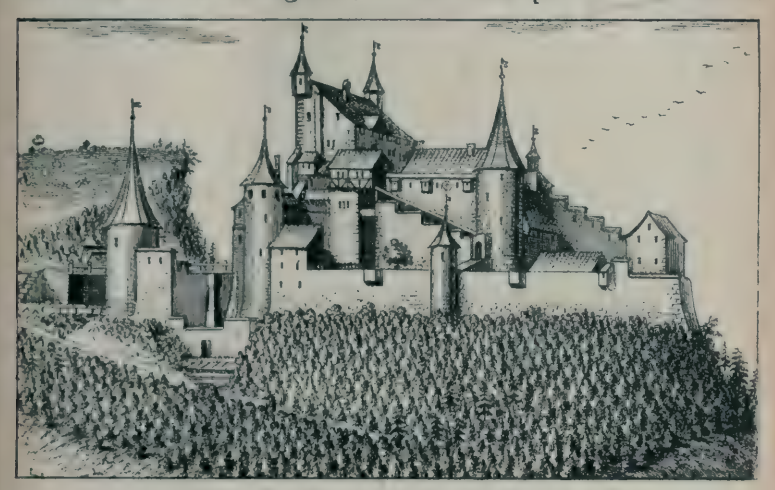
2. A Zurich, on apprit avec joie que le secours allait arriver de France. Les Confédérés, en effet, poussaient activement les travaux du siège; la ville se trouvait dans une situation difficile et sentait chaque jour davantage la nécessité d'une prompte délivrance. *Hans de Rechberg* conçut alors une habile manœuvre. Pour éloigner de la ville une partie des assiégeants, il persuada le baron *Thomas de Falkenstein* de surprendre la petite ville de *Brugg*, qui appartenait aux Bernois. Falkenstein accepta et fit entrer par traîtrise ses hommes d'armes dans la ville et y mit le feu. Puis, il courut à la rencontre des Armagnacs, tandis que sa troupe se retirait dans le château de *Farnsburg*. Aussitôt 1500 Bernois et Soleurois mirent le siège devant Farnsburg et y bloquèrent les incendiaires.

3. Les Armagnacs arrivèrent enfin dans les environs de Bâle. Pendant ce temps, les Confédérés qui investissaient Farnsburg avaient reçu du renfort: 600 hommes détachés de l'armée principale de Zurich, 600 hommes de Lucerne. Encouragés par cet accroissement de forces, ils décidèrent d'envoyer 1300 hommes à la rencontre de l'ennemi. Mais on leur recommanda instamment de ne pas s'engager à fond et, en tout cas, de ne pas franchir la Birse. Pleine d'un joyeux courage, la petite troupe partit de la Farnsburg; 200 hommes de la campagne bâloise se joignirent à eux sous la conduite de *Hemmann Seevogel*.

4. Le 26 août 1444, de bon matin, les Confédérés se heurtent aux avant-postes des Armagnacs, près de *Pratteln*. Les cavaliers ennemis se retirent sans opposer de résistance sérieuse. Les Confédérés battent ensuite, près de *Muttenz*, toute l'avant-garde composée de plusieurs milliers de cavaliers et la poursuivent jusqu'à la Birse. Ils font alors

une halte de quelques instants et les capitaines se rappellent en ce moment l'ordre de ne pas franchir la rivière. Ils exhortent la troupe à revenir sur ses pas; mais les soldats, déjà enivrés de victoire, ne veulent pas entendre parler de retour; les capitaines doivent se décider à les conduire sur l'autre rive.

Dès que la petite troupe a traversé la Birse, elle s'aperçoit qu'elle vient de commettre une héroïque folie: 16000 cavaliers armagnacs, commandés par *Jean de Bueil*,



Château de Farnsburg. D'après D. Herrliberger.

s'avancent menaçants à travers la plaine. Les Confédérés n'acceptent pas moins la lutte avec courage et repoussent l'une après l'autre plusieurs attaques. Cependant, comme de nouvelles masses ennemies entrent toujours en ligne, la situation des Confédérés devient critique. Les Bâlois, qui, du haut de leurs remparts, ont remarqué le danger où se trouvent les Suisses, veulent leur porter secours. Ils doivent bien vite rebrousser chemin, car un corps d'Armagnacs menace la ville.

5. Les Confédérés ne peuvent plus espérer la victoire. Ils se retirent sur la léproserie de *St-Jacques* où les Armagnacs les ont bientôt rejoints. Une partie des cavaliers met pied à terre et tente l'assaut du jardin en-

touré de murs. Les Suisses se battent comme des lions, les repoussent, font même plusieurs sorties pendant lesquelles ils chassent devant eux les Armagnacs à coups de hallebardes, jusqu'à ce que des charges de cavalerie les contraignent à se replier. L'ennemi réussit toutefois à mettre le feu à la léproserie; les Confédérés se maintiennent néanmoins dans le jardin. Une armée autrichienne de renfort, commandée par Hans de Rechberg, ne réussit pas davantage à les vaincre. Les Armagnacs n'ont plus le courage de continuer leurs attaques. Ils envoient alors aux Confédérés le chevalier *Burkhard Münch de Landskron* pour les sommer de se rendre. Voyant le jardin jonché de morts et de blessés, celui-ci s'écrie d'un ton moqueur: „Je suis dans un cimetière!“ Au même instant, une pierre s'abat sur son visage; inondé de sang, l'insolent roule de son cheval.

La bataille reprend avec fureur. L'artillerie des Armagnacs fait de larges brèches aux murs; dans le jardin, les cadavres s'amoncellent. Pour la dernière fois, les Confédérés font une sortie désespérée: ils ne pensent point à sauver leur vie, ils veulent seulement la vendre chèrement. Un blessé arrache de sa blessure une flèche sanglante et la renvoie à l'ennemi; un autre, dont les mains sont coupées, se jette avec rage dans les rangs ennemis. Mais l'héroïque poignée d'hommes fond à vue d'œil; les derniers tombent hâchés de blessures.

6. Des 1500 Confédérés et paysans bâlois qui étaient partis le matin, 1300 tombèrent à St-Jacques. Deux cents à peine, blessés et prisonniers, survécurent à cette terrible journée. L'ennemi avait perdu plus de 2000 hommes. Le Dauphin prit en telle estime la bravoure de ses adversaires qu'il ne voulut pas les combattre plus longtemps. L'Autriche le pressait en vain de profiter de la victoire. Il conduisit ses troupes en Alsace et conclut à *Ensisheim* (55) un traité de paix et de bonne amitié avec les Confédérés (28 octobre 1444). Les Suisses n'ont pas perdu la mémoire des héros qui tombèrent à St-Jacques pour la défense de la patrie (56).

7. Lorsque les Confédérés apprirent devant Zurich la défaite de St-Jacques, ils levèrent le siège et rentrèrent dans leurs foyers. La guerre ne prit cependant pas encore



La bataille de St-Jacques sur la Birse. Tableau de H. Hess. Musée de Bâle.

fin. Pendant deux ans environ, les belligérants se firent mutuellement du tort par le pillage et l'incendie. Le dernier combat important eut lieu près de *Ragaz* (1446), où 1100 Confédérés battirent 5000 Autrichiens. On soupirait maintenant après la paix, un armistice fut conclu. Mais les négociations durèrent quatre années entières, sous la médiation de quelques villes impériales allemandes. En 1450, la *paix* définitive fut conclue. L'alliance de Zurich avec l'Autriche était déclarée dissoute. Zurich obtint le territoire que les Confédérés lui avaient pris; les „fermes" seules furent cédées aux Schwytzois. Le rétablissement de la paix causa une grande joie dans tout le pays. Zurich était redevenu un fidèle Confédéré; la tentative de l'Auriche pour reprendre l'Argovie avait échoué.

44. Nouvelles alliances et nouvelles expéditions.

1. Après que les Confédérés eurent réglé le grave différend qui avait menacé la paix intérieure, ils se lancèrent de nouveau avec ardeur dans une politique d'extension territoriale. Elle leur réussit d'autant mieux que leurs exploits héroïques leur donnaient un prestige considérable; leurs voisins s'empressaient donc de rechercher leur alliance et leur protection. En 1451, un traité d'alliance et de combourgeoisie fut conclu avec l'*abbaye de St-Gall*, en 1454, avec la *ville de St-Gall*. Tous deux devinrent „pays alliés" de la Confédération. La même année, *Schaffhouse* conclut aussi une alliance avec les Confédérés pour se protéger contre l'Autriche et la noblesse. Le 18 mars 1454, Berne renouvelait également, au grand déplaisir de l'Autriche, une ancienne alliance avec *Fribourg*. Les Confédérés conclurent enfin des traités de commerce et d'amitié avec la *France*, la *Bourgogne* et *Milan*.

2. Les Confédérés prirent conscience de leur force; ils aimèrent d'autant plus la guerre. Toute occasion de se battre était la bienvenue et dès qu'ils se croyaient lésés dans leur honneur, ils tiraient immédiatement l'épée. La *guerre des „plapparts"* en fut la preuve (1458). Pendant une fête de tir à Constance, un différend éclata entre Suisses et Allemands. Un habitant de Constance avait, dit-on, qualifié un plappart bernois de „plappart de vache".



La forteresse de Munot près de Schaffhouse.

La querelle s'envenima et, furieux, les Confédérés quittèrent la ville. Ils revinrent bientôt au nombre de 4000 pour venger l'affront. Constance n'opposa aucune résistance et s'estima tout heureuse d'obtenir la paix moyennant une indemnité de 5000 florins.

3. En rentrant de leur expédition contre Constance, les soldats des Waldstætten firent halte devant les murs de la ville de *Rapperswil.* La ville était autrichienne; mais depuis quelque temps déjà une partie des bourgeois désirait conclure une alliance avec les Confédérés. Le parti suisse s'empressa de profiter de l'occasion, s'entendit avec les soldats des cantons, qui occupèrent rapidement la ville et la prirent sous la protection de la Confédération (1458).

4. Le duc *Sigismond,* qui venait de prendre en mains le gouvernement des pays autrichiens antérieurs, fut très fâché de la perte de Rapperswil. Mais ses plaintes ne servirent pas à grand'chose. Il dut bientôt se résigner à perdre une autre possession plus importante. Sigismond se brouilla avec le Pape (57), qui poussa les Confédérés à la guerre contre l'Autriche. Le conseil du Pape fut accueilli avec joie: la *Thurgovie* fut conquise par les Suisses qui en firent un baillage commun (1460).

A la même époque, les Appenzellois acquirent le *Rheinthal.* Quelques années plus tard, Sigismond vendit



Rapperswil. D'après Merian.

aux Zuricois *Winterthour*, la seule ville qu'il avait conservée dans la Thurgovie. De toutes ses possessions sur la rive gauche du Rhin, l'Autriche ne garda que Laufenbourg, Rheinfelden et le Frickthal. Tout le reste avait passé aux mains des Confédérés.

5. De même que Schaffhouse, *Mulhouse* avait à souffrir de l'inimitié de la noblesse autrichienne environnante. C'est pourquoi Mulhouse conclut une alliance avec Berne et Soleure (1466). Cet acte irrita fort les seigneurs qui traitaient Mulhouse „d'écurie pour les vaches suisses" et méprisaient les Suisses, „ces vachers, ces paysans barbouillés de suie". Lorsqu'en 1468, la lutte éclata de nouveau entre Mulhouse et les seigneurs, les Confédérés entrèrent dans le Sundgau avec une forte armée. Les seigneurs, qui jusqu'alors faisaient les fanfarons, furent pris de panique et se sauvèrent. Les Confédérés s'établirent alors devant *Waldshut*, où les Autrichiens s'étaient rassemblés. Mais Waldshut se défendit si bien que les Confédérés durent lever le siège après plusieurs semaines d'inutiles efforts et conclurent la paix. Par le *traité de Waldshut* (1468) le duc Sigismond s'engagea à payer aux Confédérés une indemnité de guerre de 10.000 florins. S'il ne pouvait pas payer cette somme dans le délai d'une année, Waldshut et la Forêt-Noire devaient revenir aux Confédérés.

45. Fribourg rompt avec l'Autriche, passe à la Savoie et se rapproche de la Confédération (58).

1. Fribourg appartenait à l'*Autriche* depuis 1277 et s'était toujours montrée loyale et fidèle envers son suzerain. Même aux heures les plus sombres, à Laupen, à Sempach, elle avait soutenu de son mieux la politique autrichienne, bien qu'elle eût toujours à redouter les représailles bernoises. La situation de Fribourg était cependant de plus en plus difficile au fur et à mesure que la Confédération devenait plus vaste et plus puissante.

Au commencement du XVe siècle, les relations entre le maître et les sujets deviennent moins cordiales. On voit naître et se constituer un parti qui cherche à rapprocher Fribourg de la *Savoie* et de la *Confédération* et à la détacher de l'Autriche. Plusieurs causes expliquent ce changement d'attitude.

C'est, d'abord, le fait que Fribourg eut à soutenir pour l'Autriche des guerres fréquentes sans recevoir des ducs les secours qu'elle était en droit d'attendre, bien qu'elle ait fait elle-même de lourds sacrifices en hommes et en argent. C'est ensuite la perte des possessions fribougeoises du *Simmenthal* et du *Seeland* à la suite de la guerre de Næfels. Et ces raisons auraient déjà pu, à elles seules, donner aux hommes d'Etat fribourgeois l'idée de suivre une politique plus conforme aux intérêts du pays. Fribourg avait encore sous les yeux l'exemple de Berne, qui, plus heureuse qu'elle, étendait toujours plus loin sa domination; elle voulut aussi agrandir son territoire. Mais pour arriver à ce but, elle devait nécessairement lier sa politique à celle de Berne qui, du reste, avait intérêt à l'aider. C'est pourquoi les deux villes conclurent à Laupen, en 1403, un traité de combourgeoisie perpétuelle. Comme le cas pouvait se présenter d'une guerre entre l'Empire, dont Berne dépendait directement, et l'Autriche, dont Fribourg était sujette, on eut soin de stipuler que Fribourg et Berne ne prendraient les armes l'une contre l'autre que lorsque le suzerain de l'une et le souverain de l'autre seraient intéressés directement. Les Fribourgeois convinrent encore, qu'au cas où une guerre directe de Berne contre l'Autriche les obligerait à prendre les

armes contre la première, ils limiteraient leurs opérations de telle manière qu'ils pussent toujours rentrer le même soir dans leur ville.

2. Or, en 1415, au moment de la conquête de l'Argovie, Fribourg prit nettement position *contre* l'Autriche. Sans joindre ses troupes à l'armée suisse d'invasion, elle envoya 700 hommes tenir garnison à Berne pendant que les Bernois étaient en campagne. Et comme cette attitude avait fort irrité le duc Frédéric, l'avoyer de Fribourg, Jaquet Lombard, — l'un des partisans les plus en vue de la politique suisse — et le trésorier Bonvisin, mandés à Schaffhouse, répondirent à leur suzerain: „Monseigneur, si nous eussions refusé aux Bernois le secours qu'ils nous demandaient, nous étions perdus pour Votre Grâce. Ils auraient fait de nous un bailliage bernois comme de l'Argovie". Cette réponse indique clairement quelles étaient les difficultés de la politique fribourgeoise.

Quelques années plus tard, Fribourg acheta les fiefs de *Thierstein* (1418, 1423), situés dans le district actuel de la Singine. L'acquisition mécontenta l'Autriche et ne fut ratifiée par l'empereur Frédéric III que moyennant une forte somme (1442). Mais les coups décisifs contre la domination autrichienne à Fribourg furent portés à l'époque de l'ancienne guerre de Zurich.

Les relations entre suzerain et vassaux étaient déjà si tendues que, du temps où Jaquet Lombard était avoyer, (vers 1436), on n'osa pas restaurer les armoiries autrichiennes sur les portes de la ville; quelques membres du Conseil proposèrent même d'enlever des tavernes les armes d'Autriche et d'interdire le port des plumes de paon.

3. En 1444, au plus fort des hostilités entre l'Autriche et les Confédérés, Berne requit le secours de Fribourg et les grandes familles fribourgeoises étaient décidées à se rendre à son appel. Mais le duc *Albert VI*, à qui son frère l'empereur Frédéric III avait cédé en 1444 l'administration de Fribourg et d'autres pays situés hors de l'Autriche, donna l'ordre aux Fribourgeois de marcher sous sa bannière. D'un commun accord, l'avoyer *Guillaume Felga* et les bannerets ne tinrent aucun compte de l'ordre reçu. Le parti autrichien, qui recrutait surtout ses adhérents

dans la campagne, reprochait aux familles influentes de rechercher leurs intérêts personnels au détriment des paysans et s'agitait sérieusement. L'assemblée des bourgeois, dominée par les chefs audacieux du parti autrichien, refusa le secours demandé par Berne. Un grave incident: le meurtre du bourreau de Berne dans une rixe, à la foire de Fribourg, indisposa vivement les Bernois.



La Porte de Morat à Fribourg.

4. Sur ces entrefaites, le nouvel avoyer de Fribourg, *Guillaume d'Avenches*, vassal de la Savoie, adversaire de l'Autriche, déshonora ses hautes fonctions. Il ouvrit, à prix d'argent, la porte de leur prison à des coupables confiés à sa garde. Condamné à la détention, destitué, il promit de ne pas s'enfuir si on le laissait aller et venir librement en ville. On lui accorda cette faveur; il s'enfuit sur les terres de son suzerain le duc de Savoie. Des bandes de pillards, à la solde du traître, ravagèrent les campagnes fribourgeoises; les paysans, fidèles à l'Autriche, ripostèrent vigoureusement. Le duc Albert VI, mis au courant de cette triste situation, ne fit rien pour secourir Fribourg.

En 1447, le parti autrichien fit déclarer la guerre à la Savoie; mais, après quelques succès au pied du Gibloux, les Fribourgeois reçurent de Berne une déclaration de guerre. Malgré sa courageuse résistance, Fribourg ne put tenir longtemps. Attaquée de toutes parts, elle voyait encore la discorde régner dans les conseils et la magistrature, les partis autrichien et savoyard se disputer avec acharnement et des traîtres offrir leurs services à l'ennemi; les paysans épuisés réclamaient la paix.

Elle fut signée à *Morat*, le 16 juillet 1448. Fribourg devait payer 40.000 florins — environ 1.600.000 francs de

notre monnaie — à la Savoie et demander humblement grâce au duc, rétablir Guillaume d'Avenches dans ses biens, céder *Grasbourg* et *Gumminen* aux Bernois. Les princes médiateurs: le roi de France, Charles VII, le duc de Bourgogne Philippe le Bon avaient laissé faire „un chef-d'œuvre de partialité".

5. Albert VI d'Autriche, qui n'avait rien mis en œuvre pour épargner cette honte à ses sujets, fut très irrité. Mais le parti autrichien, au lieu de s'en prendre au prince, rejetait toute la faute sur les familles nobles qui avaient refusé de combattre pour l'Autriche en 1444. Les paysans — de la catégorie des *censitaires* ou *albergataires* — avaient en outre des sérieux griefs contre ces familles au sujet des redevances qui avait été augmentées au cours des dernières années. Albert VI se décida à faire le voyage de Fribourg et y arriva le 4 août 1449 avec une suite de 200 chevaux; on le reçut magnifiquement. Il promulga une ordonnance restée fameuse — le *Landbrief* — par laquelle il donnait raison aux paysans contre les possesseurs de fiefs et interdisait aux seigneurs de hausser le bail et de renvoyer le tenancier. Puis, il fit arrêter les magistrats en fonction — c'est-à-dire, pour la plupart des amis de la Suisse — et partit pour la Forêt-Noire en emportant l'argenterie des grandes familles fribourgeoises!

Les luttes civiles n'étaient pas terminées. Pour payer un acompte de l'indemnité de guerre due à la Savoie, le gouvernement fribourgeois dut élever l'impôt. Les paysans réclamèrent; à tout instant, l'on en venait aux mains; les magistrats n'étaient plus en sécurité; plusieurs cherchèrent un refuge dans les villes savoisiennes de Romont, Morat ou Payerne. Bientôt le parti autrichien commit des nouvelles violences. La Savoie, pour se faire payer, recommença les hostilités et Berne, qui jetait sur Fribourg un regard d'envie, se joignit à elle.

6. De guerre lasse, l'assemblée des bourgeois déclara *abolie* la suzeraineté des Habsbourg sur Fribourg et, sous réserve de ses anciens droits et libertés, accepta pour seigneur le duc *Louis de Savoie*, „de qui les sujets jouissent de la tranquillité et de la paix" (10 juin 1452). La Savoie fit remise de la dette et donna de formelles garanties de liberté politique. L'habile duc Louis avait prévenu

ses alliés bernois; la maison de Savoie devait garder 25 ans sa nouvelle conquête. L'Autriche venait de perdre, inerte et résignée, une cité jadis acquise par ses princes au moment même où ils disputaient l'hégémonie à la maison de Savoie.

De son côté, Berne ne tarda pas à renouer de cordiales relations avec Fribourg; sa puissance toujours croissante exerça un ascendant considérable sur les Fribourgeois. La nécessité où ils se trouvèrent d'être en bons rapports avec Berne, les sympathies toujours plus fortes pour les Confédérés victorieux leur dictèrent la conduite à suivre lors des guerres de Bourgogne. Fribourg abandonna une impossible neutralité et, pour prix de la lutte contre Charles le Téméraire, elle fut admise enfin dans la Confédération.

46. Causes des guerres de Bourgogne.

1. L'un des princes les plus puissants du XV[e] siècle était *Charles le Téméraire*, duc de *Bourgogne*. Outre la Bourgogne, son patrimoine qu'il tenait en fief du roi de France, il possédait encore la Franche-Comté et une grande partie des Pays-Bas. Il était fier, brave, entreprenant et têtu. A la tête de possessions splendides, il songeait continuellement à les étendre encore, s'inquiétait assez peu de la suzeraineté royale et méditait d'ériger son duché en royaume indépendant.

C'est à ce prince magnifique que s'adressa *Sigismond d'Autriche*, qui se trouvait dans une situation très difficile. Toujours à court d'argent, Sigismond n'était pas en mesure de trouver les 10.000 florins qu'il devait payer aux Suisses en vertu du traité de Waldshut. Il chercha donc à contracter un emprunt auprès de Charles le Téméraire et lui offrit en gage l'*Alsace*, le *Sundgau*, la *Forêt-Noire* et les villes-frontières de *Rheinfelden*, *Sækingen*, *Laufenbourg* et *Waldshut* (traité de St. Omer, 1469). Charles saisit avec empressement cette occasion d'agrandir ses territoires. Il prêta 50.000 florins à Sigismond et prit possession des terres données en gage. Le duc d'Autriche était aussi content que le duc de Bourgogne de l'affaire qu'il venait de conclure. Avec l'appui du puissant duché de Bourgogne, il espérait abaisser enfin les Suisses. Mais les événements devaient suivre un tout autre cours.


Charles le Téméraire. Musée de Bruxelles.

2. Charles nomma *Pierre de Hagenbach* gouverneur des territoires mis en gage. C'était un homme de caractère rude et violent. Il ne respecta point les anciennes franchises du pays et gouverna avec une telle dureté que le peuple se prit à regretter la domination autrichienne. Il excita en outre la mauvaise humeur des Confédérés en molestant Mulhouse, leur alliée, et en laissant les chevaliers pillards entraver le commerce suisse en Alsace. A plusieurs reprises, les Confédérés s'en plaignirent au gouverneur et au duc lui-même; mais l'on ne donna pas suite à leurs plaintes. Il en résulta en Suisse une profonde animosité contre la Bourgogne. Sigismond regrettait fort que Charles traitât les territoires mis en gage comme s'ils eussent été sa propriété et qu'ils eussent dû rester toujours à la Bourgogne. Pour cette raison, le duc d'Autriche se détacha de la Bourgogne et se rapprocha des Suisses.

3. Le roi de *France*, le prudent et rusé *Louis XI*, observait attentivement ces événements. Il haïssait profondément Charles le Téméraire qui ne voulait pas reconnaître sa souveraineté; mais il ne se sentait pas suffisamment fort pour l'y contraindre. Il s'efforçait depuis longtemps de gagner l'appui des Suisses dont il avait appris à connaître la bravoure à la bataille de St-Jacques. Dès qu'il vit croître en Suisse l'animosité contre la Bourgogne, il redoubla d'égards et multiplia les témoignages d'amitié. Il fit faire aux Suisses des offres brillantes par ses ambassadeurs et paya de riches pensions aux cantons et aux hommes influents. Ses partisans les plus dévoués étaient l'avoyer de Berne, *Nicolas de Diesbach* et *Jost de Silenen*, prévôt de Béromunster (c. de Lucerne). Le roi

chercha en même temps à rétablir de bons rapports durables entre Sigismond et les Confédérés, car tant que ceux-ci ne seraient pas rassurés sur les intentions de l'Autriche, ils n'entreprendraient jamais une guerre contre la Bourgogne. Après de longues négociations, un accord de la plus haute importance fut signé à *Constance*: c'est la „*paix perpétuelle*" (1474). Les Confédérés et le duc Sigismond convenaient d'oublier, pour toujours, les vieilles haines, de vivre à l'avenir en bonne amitié et de se prêter mutuellement secours en cas de guerre. Sigismond renonçait pour lui-même et pour ses descendants à tous les pays que les Confédérés avaient enlevés à l'Autriche au cours des siècles. Presque en même temps, les Confédérés et le duc d'Autriche conclurent une alliance avec les villes alsaciennes, qui venaient de former entre elles la „*Basse Ligue*", pour se protéger contre la Bourgogne.



Louis XI. Médaille.

47. Commencement de la guerre. Révolte en Alsace. Expéditions en Franche-Comté et dans le Pays de Vaud.

1. Bientôt après les négociations de Constance, la rupture se produisit entre la Bourgogne et les alliés. Les villes d'Alsace prêtèrent au duc Sigismond l'argent nécessaire pour dégager ses terres; Sigismond, à son tour, offrit à Charles le Téméraire de le rembourser. Mais Charles refusa le remboursement sous prétexte qu'il n'était pas conforme au contrat. A ce moment, le peuple alsacien, qui ne pouvait plus supporter la tyrannie bourguignonne, se souleva. Les bourgeois de *Brisach* se saisirent de Hagenbach et le traduisirent devant le tribunal qui le condamna à mort et le fit décapiter (9 mai 1474). Peu de temps après, Sigismond recouvra ses possessions rhénanes.

2. A l'annonce de ces événements, Charles fut rempli de colère et d'indignation. Il ne put cependant pas courir

sur le champ à la vengeance, parce qu'il était impliqué dans un différend avec Cologne et assiégeait en ce moment la ville de Neuss. De cette lutte contre Cologne sortit bientôt une guerre avec l'Empire. L'empereur *Frédéric III* rassembla une armée et somma les Confédérés de participer à la guerre en leur qualité de membres du „Saint Empire romain germanique". Pendant ce temps, les Suisses avaient conclu une alliance avec Louis XI, qui leur promit de grosses sommes pour la guerre contre la Bourgogne. Ils étaient donc prêts à commencer la lutte contre leur redoutable voisin. Au nom de tous les cantons, *Berne* envoya la déclaration de guerre à Charles le Téméraire (25 octobre 1474).

3. Les Confédérés ouvrirent immédiatement les hostilités tandis que Charles s'attardait au siège de Neuss. Unis aux troupes alsaciennes et autrichiennes, ils envahirent la Franche-Comté et assiégèrent *Héricourt*. La place, bien fortifiée, opposa une énergique résistance et le comte *Henri de Neuchâtel* accourut avec une armée bourguignonne pour la débloquer. Confédérés, Impériaux et gens de la Basse-Ligue se portèrent à sa rencontre et le mirent en déroute après un combat de courte durée. Héricourt capitula. Les vainqueurs mirent une garnison autrichienne dans la ville conquise et rentrèrent dans leurs foyers chargés d'un riche butin.



Entrée du château d'Estavayer.

4. Sur les instances du roi de France, les Confédérés se mirent de nouveau en campagne l'année suivante (1475). Cette fois-là, ils tournèrent leurs armes contre le *Pays de Vaud* qui appartenait à la *Savoie*. La duchesse *Yolande* de Savoie — qui était la sœur de

Louis XI — le comte *Jacques de Romont*, baron de Vaud étaient des partisans de la Bourgogne et avaient renouvelé en 1473 une alliance conclue avec elle six ans plus tôt. En deux campagnes, les Confédérés conquirent *Grandson*, *Orbe*, *Payerne*, *Morat*, *Estavayer* et un grand nombre de châteaux. La guerre était alors sans merci; les vainqueurs massacrèrent souvent les garnisons. *Genève* fut aussi menacée par les Suisses; seule, la promesse d'une rançon de 26.000 écus sauva la ville d'une attaque. Enfin, tandis que les Confédérés soumettaient le Pays de Vaud, les *Haut-Valaisans* s'emparaient du *Bas-Valais*, qui appartenait à la Savoie.



Jacques de Romont.
Musée de Bâle.

5. Mais sur ces entrefaites, l'empereur s'était réconcilié avec Charles le Téméraire; l'année suivante même (1476), *Maximilien d'Autriche*, fils de l'empereur, épousa *Marie de Bourgogne*, fille de Charles le Téméraire (59). Louis XI couclut une trêve avec la Bourgogne, et abandonna ainsi les Suisses, ses alliés (1475). Le duc de Bourgogne put lever alors le siège de Neuss et marcha contre le duc *René de Lorraine*, qui avait conclu une alliance avec la Basse-Ligue d'Alsace. Sans grandes difficultés, il dépouilla le jeune prince de ses Etats et occupa *Nancy*, sa capitale (novembre 1475). Puis, Charles fit ses préparatifs pour attaquer les Suisses.

48. La bataille de Grandson.

1. Au mois de janvier 1476, Charles le Téméraire, franchissant les passages du Jura, envahit le Pays de Vaud que les Suisses avaient abandonné à son approche. Seule, une garnison suisse tenait encore à *Grandson*. Charles l'assiégea avec une armée de 20.000 hommes; la petite ville fut bientôt prise. Les défenseurs se retirèrent toutefois dans le château-fort et, pendant huit jours, repoussèrent tous les assauts. La résistance ne tarda pas à devenir très difficile; les murs étaient troués par les boulets bourguignons, les vivres manquaient et aucune armée de

renfort n'apparaissait à l'horizon. Un négociateur bourguignon parvint jusqu'aux assiégés et leur fit croire que s'ils se rendaient sur le champ, ils auraient la vie sauve. Dans la situation désespérée où ils se trouvaient, les Confédérés crurent à ces offres fallacieuses et se rendirent. Charles le Téméraire, qui n'avait nullement promis la grâce, fit pendre aux arbres ou noyer dans le lac les 412 hommes de la garnison. Par ce massacre, il croyait in-



Château de Grandson.

spirer de la terreur aux Confédérés; il ne réussit qu'à les pousser à de sanglantes représailles.

2. Pendant ce temps, les contingents suisses, les troupes de l'Alsace et de l'Autriche antérieure s'étaient rassemblés à *Neuchâtel*. L'armée comptait en tout 18.000 hommes et avait pour chefs *Nicolas de Scharnachthal* et *Hans de Hallwil*, de Berne, *Rodolphe Reding*, de Schwytz, *Henri Göldli*, de Zurich et *Henri Hassfurter*, de Lucerne. Le 2 mars, l'armée se mit en marche le long du lac, ayant Grandson pour objectif. Un peu plus tard, un détachement laissa de côté la route principale et, s'éloignant du lac, franchit rapidement une chaîne de collines jusqu'à *Concise* où le chemin se rapproche de nouveau du lac. Après avoir chassé les avant-postes ennemis, ils ne furent

pas peu étonnés de voir, en bas dans la plaine, toute l'armée bourguignonne. Avec sa fougue guerrière accoutumée, Charles le Téméraire avait quitté son camp fortifié pour marcher sur Neuchâtel. La situation des Confédérés était difficile, car ils n'apercevaient pas encore le gros de l'armée suisse qui continuait à avancer le long du lac. Malgré tout, ils résolurent d'attaquer.



Chapeau de Charles le Téméraire.
Collection Hennin.

3. Les Confédérés forment un carré compact et profond dont les rangs extérieurs sont armés de la longue pique, tandis que le centre porte la hallebarde. Puis, „les bras, levés au ciel", ces braves font leur prière. Un violent combat s'engage et le Bourguignon cherche par tous les moyens à entamer l'inébranlable forteresse. Il fait avancer les archers qui font pleuvoir leurs flèches; il fait tonner ses canons, dont les boulets enfilent les rangs; il fait charger sa lourde cavalerie cuirassée. En vain! Les Confédérés ne chancellent ni ne cèdent. A la longue, ils ont toutefois beaucoup de peine à résister aux masses ennemies.

En ce moment, le duc ordonne une manœuvre qui va tourner à l'avantage des Confédérés. Pour rendre plus efficace le feu de son artillerie, il donne l'ordre à une partie de ses artilleurs de se poster un peu plus en arrière — sur le plateau de *Corcelles*, sans doute. L'infanterie, placée en arrière, ne comprend pas la signification de ce mouvement, le prend pour une fuite et se débande. — En même temps, on entend un fracas



Sceau privé en or de Charles le Téméraire.
Archives de la ville de Lucerne.

guerrier du côté de Concise. C'est le gros de l'armée suisse, qui, à l'instant décisif, débouche sur le champ de bataille. Le „taureau" d'Uri mugit effroyablement, les trompes de Lucerne sonnent sans relâche; les armes et les cuirasses étincellent aux rayons du soleil. Les Bourguignons frissonnent d'effroi. Sauve qui peut! crie-t-on de toutes parts. Et la panique folle emporte les bataillons! En vain, Charles, de qui le courage n'a pas fléchi, essaie-t-il d'arrêter les fuyards. Il doit bientôt se résoudre à les suivre.

4. Les Confédérés poursuivirent l'ennemi jusqu'au-delà de Grandson; mais comme ils n'avaient pas de cavalerie, ils ne purent pas lui causer beaucoup de pertes. Ils revinrent alors sur leurs pas et arrivèrent à Grandson. Un spectacle affreux s'offrit à leurs yeux: aux arbres se balançaient les cadavres des Confédérés que le duc avait fait pendre. Animés d'une nouvelle fureur, les Suisses passèrent au fil de l'épée presque toute la garnison bourguignonne.

5. Le butin que trouvèrent les Suisses dans le champ de Charles était d'une richesse inoubliable. Ils prirent d'abord un grand nombre de canons avec leurs attelages, des armes, des armures et des drapeaux. Ils trouvèrent des trésors dans les tentes de gala que le duc et les grands vassaux avaient occupées: dans la tente de Charles, son trône recouvert d'or, une épée de luxe, le chapeau ducal étincelant de pierreries; dans la chapelle de campagne, des coffrets à reliques, des vases sacrés d'une valeur artistique inestimable; dans la salle à manger, de la vaisselle d'or et d'argent. Ils ramassèrent encore des tapisseries et des tentures magnifiques, dans les bahuts étaient cachées les fines étoffes de soie. L'argent! on pouvait le mesurer à pleins chapeaux. Une grande quantité de joyaux — entre autres trois gros diamants — furent vendus à vil prix. Aujourd'hui encore, on trouve bon nombre de pièces provenant du butin de Grandson dans les arsenaux et les musées suisses.

49. La bataille de Morat.

1. Charles le Téméraire était furieux de sa défaite; il n'eut plus qu'une pensée: venger l'affront de Grandson.

Avec sa promptitude de résolution habituelle, il rassembla des troupes à *Lausanne* en vue d'une nouvelle campagne. Il prit Morat pour objectif; une fois maître de cette place forte, il marcherait sur Berne afin de l'écraser. Pendant la marche, l'armée ducale reçut encore des renforts et ses effectifs montèrent à 30.000 hommes environ. Il y avait bien dans ce nombre des bandes peu sûres; mais, dans sa présomption, le duc de Bourgogne espérait de nouveau en finir facilement avec les Suisses.

2. Dès le 10 juin, Charles investit *Morat*. La ville était défendue par une granison de 2.000 hommes, Bernois, pour la plupart, — il y avait 200 Fribourgeois — commandée par le brave *Adrien de Bubenberg* (60). La ville était du reste bien munie de tours et de remparts; Charles encontra une énergique résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Ni la violente canonnade, ni les assauts répétés ne purent forcer la ville à se rendre. Au bout d'une semaine, la situation des héroïques défenseurs devint très critique. Bubenberg conserva tout son sang froid. Il écrivit à Berne pour dire le péril où il se trouvait; mais il ajoutait aussitôt qu'il ne fallait pas agir à la hâte, qu'il fallait attendre



Remparts de Morat.

les Confédérés. „Aussi longtemps que nous aurons du sang dans les veines, nous tiendrons!“ écrivait-il encore. Par la parole et par son exemple, il encourageait ses soldats à tenir ferme. Le péril croissait chaque jour; les ouvrages de défense étaient ruinés, détruits en partie, les défenseurs, épuisés par des efforts continuels.

3. Cependant, près de *Gumminen*, sur la route de Berne à Morat, les Confédérés s'assemblaient. Des villes d'Alsace, de l'Autriche antérieure étaient venus des renforts, dont 1800 cavaliers; parmi eux, *Guillaume Herter*, de Strasbourg, le bon capitaine. Dès qu'ils furent prêts, les Confédérés s'avancèrent dans la direction de Morat pour livrer bataille le 22 juin. C'était la fête des „Dix mille Martyrs“, jour où les Bernois avaient coutume de célébrer l'anniversaire de Laupen. L'armée suisse, qui comptait environ 30.000 hommes, comme l'ennemi, se rangea en bataille au petit jour. *Hans de Hallwil* commandait l'avant-garde; *Hans Waldmann*, de Zurich et *Henri Hassfurter*, de Lucerne, le gros de l'armée.

4. Aux environs de midi, l'armée suisse marche droit aux retranchements bourguignons. D'après l'antique usage, les Confédérés plient d'abord le genou pour la prière. Toute la matinée, il a plu à torrents et maintenant le ciel s'éclaircit, le soleil radieux perce les nuages. Hallwil, dit la tradition, s'écrie alors en brandissant son épée: „Confédérés! Dieu va éclairer notre victoire!“ Les Confédérés s'élancent pleins d'ardeur contre les retranchements. Mais l'artillerie bourguignonne tonne sans relâche, la cavalerie charge, les archers anglais dardent leurs flèches meurtrières: un instant, les lignes suisses flottent, indécises. C'est alors que *Dietrich in der Halden*, landammann de Schwytz, à la tête d'un corps d'avant-garde, tombe avec fureur sur le flanc droit. Le gros de l'armée suisse attaque vigoureusement „sans s'arrêter et sans regarder derrière soi“. En un clin d'œil, les canons bourguignons sont pris; les Suisses enfoncent cavalerie et infanterie, qui ne peuvent pas résister à leur choc impétueux. En vain, le duc veut-il maintenir ses gens; il cède bientôt et ne doit la vie sauve qu'à la vitesse de son cheval. Sans perdre un instant, les Confédérés poursuivent les fuyards bien au-delà de Faoug, cernent plusieurs détachements et frappent sans



La fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat. Tableau d'E. Burnand.

merci d'estoc et de taille. Ils ne veulent pas vaincre seulement, mais anéantir les Bourguignons pour n'être pas obligés de les combattre une troisième fois. Aussi le fuyard qui peut sortir de la mêlée n'est-il pas pour autant arraché à la mort. Aux uns, Bubenberg barre le chemin avec ses braves, les autres sont précipités dans le lac et les marais qui le bordent, d'autres encore sont rejoints et hâchés par la cavalerie des Confédérés. „Cruel comme à Morat!" fut un dicton longtemps répété dans les cantons.

5. Morat était délivré; le fier duc de Bourgogne, battu pour la seconde fois par les Suisses. Ce fut une épouvantable défaite: 8 à 10.000 soldats de l'armée ducale restèrent sur le champ de bataille, tandis que les Confédérés n'avaient perdu que quelques centaines d'hommes. La joie des vainqueurs fut grande; des messagers portèrent aussitôt la bonne nouvelle dans le pays. Et sur tout le territoire de la Confédération, la sonnerie des cloches et les offices d'actions de grâces célébrèrent la glorieuse journée (61).

6. Après la victoire de Morat, les Suisses envahirent de nouveau le pays de Vaud. Mais Louis XI intervint en faveur de la Savoie; une trêve fut conclue. Un brillant congrès européen se tint à *Fribourg* (juillet-août 1476) et la paix fut signée avec la Savoie. Les Confédérés renoncèrent au pays de Vaud moyennant une indemnité de guerre de 50.000 florins. *Morat*, *Grandson*, *Orbe*, *Echallens* devinrent cependant des bailliages communs à Berne et à Fribourg. Berne garda en outre la seigneurie d'Aigle; le Haut-Valais conserva le Bas-Valais récemment conquis. *Fribourg*, qui avait échappé 25 ans auparavant à la domination autrichienne pour devenir savoisienne, fut élevée, après de longues négociations, au rang de ville libre et impériale (traité de Berne, 23 août 1477).

50. La bataille de Nancy. Fin de la guerre de Bourgogne.

1. Charles le Téméraire était profondément ébranlé par ces défaites successives. Il se retira dans un château de la Franche-Comté et y séjourna quelque temps, solitaire et le cœur lourd de haine. Mais dès qu'il apprit que le jeune duc de Lorraine, *René*, avait reconquis ses états,

il se ressaisit. Il rassembla rapidement une nouvelle armée, pénétra pour la seconde fois en vainqueur dans la Lorraine et mit le siège devant Nancy avec plus de 10.000 hommes. René se tourna vers les Confédérés, se rendit en personne à la diète de *Lucerne* et les pria instamment de lui prêter secours. La diète lui permit d'enrôler en Suisse 6.000 mercenaires. En quelques jours affluèrent plus de 8.000 hom-



Le retour des vainqueurs. Tableau de L. Vogel.

mes, qui, malgré les rigueurs de l'hiver, voulaient à tout prix faire la campagne. Le duc de Lorraine vint saluer ses alliés suisses à Bâle et fut particulièrement heureux de trouver parmi leurs chefs l'audacieux *Hans Waldmann*.

2. Ces troupes se mirent en marche pour la Lorraine. René reçut encore des renforts de son duché, des villes d'Alsace, de l'Autriche antérieure et arriva dans les environs de *Nancy* avec 20.000 hommes.

A peine Charles en eut-il connaissance que, passant outre aux avis de ses officiers, il résolut de marcher en

avant malgré la supériorité numérique de l'ennemi. Mais déjà avant le combat, il eut une cruelle déconvenue. Ses mercenaires lombards, qui n'avaient plus foi en son étoile, le quittèrent au mépris de leurs serments et passèrent dans le champ de René.

La bataille commença le 5 janvier 1477, dans l'après-midi. L'armée du duc de Lorraine attaqua simultanément à l'aile gauche et à l'aile droite; après une brève lutte, les Bourguignons furent repoussés des deux côtés. Mais Charles qui commandait au centre, ne considérait point la partie comme perdue. Il se fit armer de pied en cap pour marcher au combat en personne. A ce moment, dit la tradition, le lion d'or qui ornait le cimier de son casque aurait roulé à terre; il reconnut là un mauvais présage. Malgré tout, il se jeta bravement dans la mêlée, encouragea ses hommes et combattit en héros jusqu'à ce que son armée fut complètement défaite et en partie taillée en pièces. Alors seulement, il songea à sauver sa vie; mais avant qu'il n'eût atteint Nancy, il fut réjoint et massacré par les vainqueurs lancés à sa poursuite. Deux jours après, l'on retrouva son cadavre défiguré.

Charles le Téméraire avait tout perdu dans la lutte avec les Suisses: „à Grandson, ses richesses; à Morat, son armée; à Nancy, la vie".

3. Les Confédérés sortirent chargés de gloire de cette guerre formidable. Partout, l'on estima très haut leur bravoure: le peuple, qui seul avait pu vaincre la Bourgogne, passa pour invincible (62). Et pourtant, celui qui retira le plus d'avantages de la lutte fut le rusé Louis XI; il y avait pris cependant une bien faible part! Le roi occupa immédiatement la *Bourgogne* comme un fief vacant de la couronne de France, et voulut aussi occuper la *Franche-Comté.* Berne et quelques cantons firent alors valoir leurs prétentions et demandèrent que cette fertile contrée fût donnée aux Confédérés comme prix de leur victoire. Par contre, les cantons du centre et de l'est de la Suisse n'étaient pas disposés à reculer les frontières aussi loin vers l'ouest. Sur ces entrefaites, le fils de l'empereur, *Maximilien d'Autriche*, qui avait épousé *Marie de Bourgogne*, fille unique et seule héritière de Charles le Téméraire, fit également valoir ses droits. La question de la Franche-

Comté fut tranchée à la diète de *Zurich* (1478). Les Confédérés, le duc René et la Basse-Ligue conclurent avec Maximilien et Marie une paix perpétuelle et renoncèrent à la Franche-Comté moyennant une indemnité de 150.000 florins (63) (à peu près 5.250.000 francs de notre monnaie).

51. Bataille de Giornico

1. Les guerres de Bourgogne venaient à peine de finir que la lutte recommença avec Milan. Les Uranais se brouillèrent avec le duc qui n'avait pas encore pu se résoudre à les laisser en tranquille possession de la *Léventine*. Ils envoyèrent alors une ambassade à Milan pour présenter leurs doléances (1478), mais leurs députés furent grossièrement éconduits. La Suisse entière ressentit l'offense. Uri avait déjà terminé ses préparatifs de guerre; les autres cantons auraient préféré un arbitrage. Mais lorsque, de leur propre chef, les Uranais passèrent le Gothard, et demandèrent du secours à leurs Confédérés, les autres cantons levèrent des troupes. Dix-mille Suisses environ se rassemblèrent dans la Léventine; à leur tête se trouvaient des capitaines expérimentés: un *Hans Waldmann*, un *Adrien de Bubenberg.* L'armée marcha d'abord contre Bellinzona. Une divergence de vue se produisit en ce moment parmi les Confédérés. Les uns voulaient que l'on emportât immédiatement la ville d'assaut; les autres ne voulaient pas d'un assaut, afin de ne pas porter préjudice aux marchands suisses qui avaient des marchandises en dépôt à Bellinzona. Et comme les grands froids commençaient — l'on était à la mi-décembre — les Confédérés levèrent le siège et rentrèrent dans leurs foyers. Seuls, 175 hommes restèrent à *Giornico* pour garder la Léventine.



Ecusson de Milan. Arsenal de Lucerne.

2. Le 28 décembre déjà, 10.000 Milanais s'avancèrent contre Giornico. Mais les Confédérés, auxquels s'étaient joints 3 à 400 hommes de la Léventine, étaient prêts à la défense. En toute hâte, ils firent déborder les torrents de la montagne; la plaine, en aval de Giornico, se couvrit de glace. Tandis que les Milanais s'avançaient avec peine sur la pente glissante et polie comme un miroir, des hauteurs voisines les Confédérés firent rouler sur eux de grosses pierres qui jetèrent le désordre dans leurs rangs. Puis, ils se précipitèrent sur les Milanais avec des cris sauvages. L'ennemi ne put pas résister à l'attaque de ces braves parmi lesquels se distingua le chef des Lucernois, *Frischhans Teiling*, et s'enfuit vers l'entrée de la vallée. Les Confédérés le poursuivirent et lui tuèrent 1400 hommes.

3. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes vengea la défaite d'Arbedo et rétablit le prestige des Confédérés au-delà du Gothard. Quelque temps après, une paix fut conclue par laquelle Milan paya aux Suisses une indemnité de 25.000 florins.

52. Crise intérieure. La diète de Stans. Nicolas de Flue.

1. Depuis longtemps, une certaine opposition régnait entre les *cantons-villes* et les *cantons-campagnes*, qui différaient si profondément les uns des autres par la forme du gouvernement, les occupations et les mœurs. Cette opposition s'accentua encore à la suite des guerres de Bourgogne. Au cours de ces campagnes, les cantons-villes avaient joué un rôle prépondérant: ils avaient, de toutes leurs forces, poussé à la guerre, ils en avaient assuré la conduite, ils prétendaient maintenant diriger la Confédération. Cette attitude excita la défiance et le mécontentement des cantons-campagnes; les cantons de la Suisse primitive en particulier ne se sentaient nullement disposés à accepter la prépondérance des villes.

Au même moment, deux villes voisines des Confédérés, *Fribourg* et *Soleure*, demandèrent à entrer dans la Confédération. Soleure était depuis longtemps en étroites relations avec les Confédérés. Les deux villes avaient fidèlement combattu dans les rangs suisses pendant les guerres de Bourgogne. Les cantons-campagnes néanmoins

se refusaient à les accepter dans l'alliance; ils craignaient que la prépondérance des villes n'eût pour conséquence de les reléguer à l'arrière-plan.

2. Pendant le carnaval de l'année 1477, une foule de jeunes gens des Waldstætten, soldats désœuvrés pour la plupart, se réunirent à *Arth* et à *Weggis*. Ils se répandirent en injures contre les cantons-villes et les grands seigneurs qui avaient gardé pour eux la meilleure part du butin de Bourgogne. Ils se plaignirent aussi que les Genevois n'eussent pas encore payé la contribution de guerre de 1475. Et, dans un moment de folle présomption, ils décidèrent d'obtenir justice par la force des armes et d'aller eux-mêmes chercher l'argent à Genève. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils se groupent sous une bannière qui représente une truie et un bouffon. Et la bande „de la Folle vie" se dirige vers la Suisse occidentale! En vain, les villes veulent-elles les détourner de leur criminelle entreprise. La troupe joyeuse voit ses rangs grossir en cours de route: elle compte 2.000 hommes en arrivant à *Fribourg*.



La bannière de 1477. Arsenal de Zoug.

En cet endroit seulement, les députés de la Diète et de la Savoie réussirent à disposer cette jeunesse belliqueuse à un arrangement amiable. Genève paya immédiatement une partie de sa dette, soit 8.000 florins, fit don de deux florins à chaque compagnon de la „Folle vie" et leur offrit du vin à satiété. L'expédition guerrière se terminait gaiement. Elle n'en eut pas moins de graves conséquences: les cantons-villes ne purent pas pardonner aux cantons-campagnes de n'avoir pas empêché le départ de la „Folle vie".

3. Afin d'être mieux en mesure de faire régner à l'avenir l'ordre et la paix dans les campagnes, les villes de *Zurich*, *Berne*, *Lucerne*, *Fribourg* et *Soleure* conclurent un traité de combourgeoisie. Les cantons-campagnes en furent blessés au vif. Comme à teneur de la lettre

d'alliance de 1332, Lucerne ne pouvait conclure aucune autre alliance sans l'autorisation des trois Waldstætten, ces derniers exigèrent que Lucerne se retirât de la combourgeoisie des villes. Mais Lucerne n'obéit point à cette sommation (1477).

4. Pour tirer vengeance de Lucerne, quelques personnes de l'Obwald essayèrent de détacher l'*Entlebuch* de Lucerne. Depuis longtemps déjà, les habitants de cette vallée se plaignaient que le gouvernement lucernois restreignait chaque jour davantage leurs anciennes franchises. Ils écoutèrent donc volontiers l'appel des meneurs obwaldiens; l'idée de briser de force le joug de Lucerne trouva de nombreux partisans. Mais le chef des mécontents, *Pierre Amstalden*, capitaine de l'Entlebuch, dévoila par des propos inconsidérés, les plans audacieux des paysans. Le gouvernement de Lucerne ordonna aussitôt son arrestation et, après un procès rapidement mené, le fit décapiter sous l'inculpation de haute trahison (1478). Ces événements exaspérèrent encore les haines qui divisaient les canton-villes et les cantons-campagnes.

5. Pendant trois ans à peu près, les diètes discutèrent sur la combourgeoisie des villes. Enfin, l'on trouva un terrain d'entente: les villes se déclaraient prêtes à rompre leur alliance séparée si Fribourg et Soleure étaient admis comme cantons suisses. Pour prendre une dernière décision, la diète devait se réunir à Stans le 18 décembre 1481. Mais dès que les députés furent rassemblés, ils ne purent de nouveau plus s'entendre. La querelle se ralluma; dans le feu de la discussion, les députés en vinrent aux mains et le quatrième jour, sans avoir pu se réconcilier, ils levèrent la séance, le cœur rempli d'amertume. Ils faisaient leurs préparatifs de départ et déjà planait la menace de la guerre civile lorsque les paroles d'un pieux ermite, le pauvre „Frère Nicolas", ramenèrent la concorde.

6. *Nicolas de Flue* descendait d'une famille considérée de Sachseln (Obwald). Dès son enfance, il se distingua par sa profonde piété. Plus tard, il remplit avec zèle tous ses devoirs de citoyen, prit part aux expéditions guerrières avec ses compatriotes et, dans la paix comme dans la guerre, s'efforça toujours de faire du bien à sa patrie. Vers l'âge de cinquante ans, il fut pris d'un vif



La diète de Stans.
D'après la chronique de Diebold Schilling. Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

désir de renoncer au monde et de se retirer dans la solitude pour s'y consacrer entièrement à Dieu. Il quitta donc son foyer et sa famille. Près du Ranft, dans l'une des gorges de la Melchaa, il se construisit un ermitage et voua désormais ses journées à la prière et à la mortification. Le nom de „Frère Nicolas“ — ainsi l'appelait-on communément — fut bientôt connu partout, en Suisse et à l'étranger. De tous côtés affluaient des visiteurs qui venaient à lui pour s'édifier de ses vertus ou pour chercher conseil et consolation. Mais dans son existence vouée au Seigneur, Frère Nicolas n'oubliait point son pays. Il apprit avec un profond chagrin la discorde qui séparait les Confédérés et, chaque fois que l'occasion lui fut donnée, il invita à la condescendance et à la réconciliation. Lorsque la querelle qui avait pour objet la combourgeoisie des villes divisait les esprits, le conseil de Lucerne demanda plusieurs fois à l'ermite du Ranft d'obtenir par sa médiation un accord avec les cantons-campagnes. Il est vraisemblable que Frère Nicolas donna aussi le conseil de tenir à Stans la dernière et décisive assemblée.

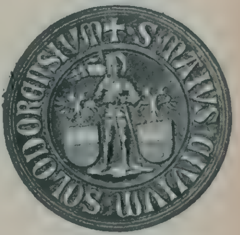


Nicolas de Flue.
Tableau de J. M. Wursch.

7. Tandis que la diète prenait fin au

milieu de querelles stériles, le curé de Stans, *Henri Imgrund*, de Lucerne, résolut de prendre conseil une dernière fois de Frère Nicolas. Il se rendit en toute hâte au Ranft, revint bientôt rapidement et, les larmes aux yeux, supplia les députés de se réunir une fois encore. Il annonça aussitôt à la Diète ce que Frère Nicolas l'avait chargé de dire. O merveille! Le message du pieux solitaire fit une telle impression sur les députés que leurs rancunes tombèrent et qu'en une heure tout fut arrangé. *Fribourg* et *Soleure* furent reçus dans l'alliance perpétuelle (22 décembre 1481); toutefois ils ne devinrent pas absolument égaux en droits aux huit anciens cantons.





Sceaux de Fribourg et de Soleure.

La sonnerie des cloches annonça dans toute la Suisse le rétablissement de la paix. Le pays garda une profonde reconnaissance à Frère Nicolas. La Diète reconnut loyalement son grand mérite et le pays tout entier le regarda désormais comme le vrai fondateur de la paix, comme l'homme qui avait sauvé la patrie d'un péril extrême.

8. En même temps que les lettres d'alliance de Fribourg et de Soleure, un autre document de la plus haute importance fut scellé à la Diète de Stans; c'est le *Convenant de Stans.* Par le concordat de ce nom, les huit anciens cantons voulaient empêcher le retour d'incidents pareils à l'équipée de la Folle Vie et surtout assurer à l'avenir la tranquillité et l'ordre intérieurs. Le Convenant de Stans défendait, entre autres, de tenir des assemblées populaires extraordinaires sans l'autorisation du gouvernement; c'était par crainte des émeutes qui pourraient en résulter. Les cantons s'engageaient en outre à empêcher leurs ressortissants d'inciter à la révolte les habitants d'un autre canton. Les gouvernements se promettaient de s'aider mutuellement à faire rentrer les révoltés dans l'obéissance. En outre, le partage du butin de guerre fut mieux réglementé. Enfin l'on décida que la Charte des

prêtres, le Convenant de Sempach et le Convenant de Stans seraient officiellement lus devant les assemblées aux jours fixés pour prêter serment aux alliances fédérales (64).

53. Hans Waldmann, bourguemestre de Zurich (65).

1. *Hans Waldmann* était originaire de *Blickensdorf* dans le pays de Zoug, où il naquit vers 1435. Il vint de bonne heure à Zurich, y acquit la bourgeoisie et entra en apprentissage chez un tailleur, puis chez un tanneur. Mais la condition d'artisan ne pouvait pas convenir à son esprit aventureux. Par contre, il prit part avec enthousiasme aux expéditions guerrières telles que la conquête de la Thurgovie, la campagne de Waldshut. Il se révéla bientôt homme de guerre plein de bravoure; mais il prit le goût de la joyeuse vie et son rude caractère en devint plus violemment dominateur. Sur ces entrefaites, il devint le représentant du couvent d'Einsiedeln et, comme tel, percevait les redevances que les Zuricois devaient aux moines. Mais Waldmann visait plus haut: il voulait siéger au Conseil. En qualité de représentant du couvent d'Einsiedeln, il avait réussi à se faire admettre dans la société des nobles — des „*constables*", comme l'on disait à Zurich; il espérait s'élever grâce à leur appui. Cependant les vieilles familles traitaient avec dédain le nouveau venu. Dans sa colère contre les nobles, Waldmann se rapprocha de nouveau des corporations. Au bout d'un certain temps, il atteignit son but: en 1473 il fut élu au Conseil par une corporation.

2. Les guerres de Bourgogne donnèrent à Waldmann l'occasion de mettre en œuvre ses qualités militaires et politiques. Le matin de la bataille de Morat il fut armé chevalier; pendant la campagne de Morat et de Nancy il se montra chef courageux et clairvoyant. Son habileté n'était pas moins grande lorsqu'il siégeait au Conseil, lorsqu'il prenait part à des négociations ou à des ambassades. Ses concitoyens lui confièrent plus d'une importante affaire d'Etat. Longtemps, il représenta Zurich à la Diète et fut chargé des relations avec les gouvernements étrangers. Il se rendit à Paris, à Milan et à Rome

en qualité de plénipotentiaire de Zurich et de la Confédération. Mais l'habitude des cours ne laissa pas de faire naître des tentations: Waldmann ne sut point leur résister. Il s'efforça trop souvent d'attirer sur lui-même la faveur des princes plutôt que de procurer quelque avantage à la Suisse; et, trop facilement, il s'en fit récompenser par des pensions et des chaînes d'honneur.

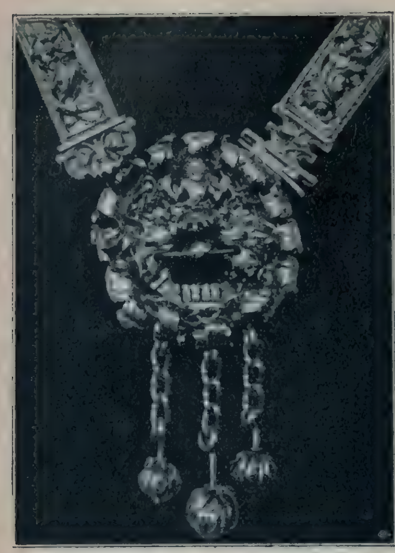
3. En 1483, Waldmann fut élu *bourguemestre* de



L'hôtel de ville de Zurich et „l'escargot'. Bibl. de la ville de Zurich

Zurich. Il se mit aussitôt à l'œuvre pour abroger la constitution selon le plan qu'il avait conçu. Et tout d'abord, les familles nobles, qui l'avaient méprisé jadis, allaient connaître sa puissance. Il fit adopter une disposition constitutionnelle d'après laquelle le nombre des représentants des „constables" dans le Conseil était notablement diminué; de la sorte, le pouvoir était presque tout entier dans les mains des chefs des corporations. Par d'autres mesures encore, il favorisa le parti des corporations et des artisans au détriment de la noblesse; il s'attira ainsi l'implacable haine des vieilles familles.

Le bourguemestre excita aussi le mécontentement du peuple des campagnes. Depuis quelque temps déjà,



Ornement de la chaîne d'honneur et signature de Waldmann.

le Conseil avait entrepris de limiter les droits et les franchises des paysans. Sans s'inquiéter de rien, Waldmann alla plus loin encore de cette voie. Il édicta des prescriptions minutieuses sur la culture du blé et l'économie forestière; il interdit aux jeunes gens de s'enrôler à l'étranger sans l'autorisation du gouvernement. Au détriment des campagnes, il favorisait la ville en statuant sous des peines sévères que le commerce et les métiers fussent exercés en ville seulement. Sans conteste, Waldmann travailla beaucoup au bien-être de Zurich qui se développa vigoureusement sous son gouvernement.

C'est pourquoi la bourgeoisie fut son plus ferme appui. Mais toutefois, les bourgeois, comme les autres classes, se plaignaient des impôts élevés et des édits somptuaires sur l'habillement, la danse et les fêtes. Et l'on pardonnait d'autant moins à Waldmann ses ordonnances sur les mœurs que lui-même ne les observait guère. „Le plus riche des Confédérés" menait un train de vie digne d'un prince, donnait des fêtes et de grands festins; et tandis qu'il exigeait des bourgeois une conduite toujours correcte, les mœurs du bourguemestre étaient peu édifiantes.

4. Waldmann avait encore des ennemis hors de Zurich. En 1478 déjà, alors que l'armée des Confédérés revenait peu glorieuse de Bellinzona, l'on accusa Waldmann d'être secrètement de connivence avec le duc de Milan. Quelque temps après, Waldmann se fit nommer conseiller à la cour ducale. Les méchants bruits qui couraient sur son compte, — en particulier dans la Suisse

centrale, — ne firent que s'accroître. *Frischhans Teiling*, de Lucerne, qui, après la retraite de Bellinzona, avait appelé par dérision la bannière de Zurich une „besace de mendiant“ traita Waldmann de „scélérat et de traître“. Lorsque Teiling se rendit à Zurich pour la foire d'automne en 1487, le bourguemestre le fit inmédiatement arrêter. Les Lucernois envoyèrent en vain des députés pour implorer la grâce de leur chef: Waldmann et les Zuricois les repoussèrent avec rudesse et le héros de Giornico fut décapité sous l'inculpation de crime politique (20 sept. 1487). Cette vengeance personnelle excita dans tout le pays une violente indignation.

5. A Zurich, au printemps de 1489, la tempête se déchaîna contre Waldmann. L'occasion en fut une loi qui ordonnait de tuer les gros chiens de ferme parce qu'ils causaient des dégâts dans les vignes et décimaient le gibier. Les paysans du bailliage de Knonau résistèrent ouvertement à cet ordre. Bientôt après, les paysans des bords du lac se réunirent en troupes, s'avancèrent contre la ville et demandèrent la suppression de ces nouvelles mesures vexatoires. Sur le conseil des députés confédérés, le gouvernement zuricois se décida à donner une satisfaction partielle aux justes exigences du peuple des campagnes. Les paysans rentrèrent donc chez eux. Mais, lorsque Waldmann revint insolemmement sur ses promesses, ils marchèrent de nouveau sur la ville pleins de fureur. En



Abatage des chiens de ferme.
Chronique de Diebold Schilling, Lucerne.

même temps, les mécontents relevaient aussi la tête à Zurich même; parmi eux se distinguaient les Göldli et d'autres familles nobles. Des centaines de bourgeois armés se rassemblèrent devant l'hôtel de ville en exigeant qu'on leur livrât Waldmann et ses „douze apôtres“ — ils appelaient de ce nom les chefs des corporations. — Les députés confédérés, qui étaient de nouveau accourus pour offrir leur médiation, essayèrent d'apaiser la foule en délire. Ni les armes, ni les menaces ne purent la fléchir. Elle n'eût de répit que Waldmann et quelques-uns de ses partisans ne fussent jetés en prison. Tandis que les paysans campaient aux portes de la ville et criaient vengeance, les bourgeois, dans une orageuse assemblée déposaient l'ancien conseil. Aussitôt après, ils en nommèrent un nouveau, formés des adversaires de Waldmann, et lui donnaient pour président *Lazare Göldli*, l'ennemi le plus acharné de l'ancien bourguemestre.

Puis, sans aucun souci d'impartialité, Waldmann fut rapidement jugé et condamné à mort. Il dut monter à l'échafaud le même jour. Des milliers de personnes étaient accourues de la ville et des campagnes pour voir tomber la tête du fier bourguemestre. Il s'avança calmement vers le lieu du suplice, implora son pardon et demanda des prières. Puis il s'agenouilla, recommanda son âme à Dieu et, résolu, impassible comme un soldat, reçut le coup fatal (6 avril 1489).

6. Après la mort de Waldmann, un arrangement fut conclu entre la ville et les campagnes, dont les résultats furent consignés dans les „*lettres*“ (Spruchbriefe) de Waldmann. Les ordonnances nouvellement introduites et si détestées furent annulées, la liberté du commerce et des métiers fut rendue aux campagnes et leurs anciens droits, confirmés.

54. La guerre de Souabe. Causes de la rupture avec l'Empire.

1. Depuis des siècles la Confédération faisait partie du *Saint Empire romain germanique* (66). Cependant, dès l'époque où les Trois Pays forestiers conclurent leur alliance, l'unité et la puissance de l'Allemagne étaient

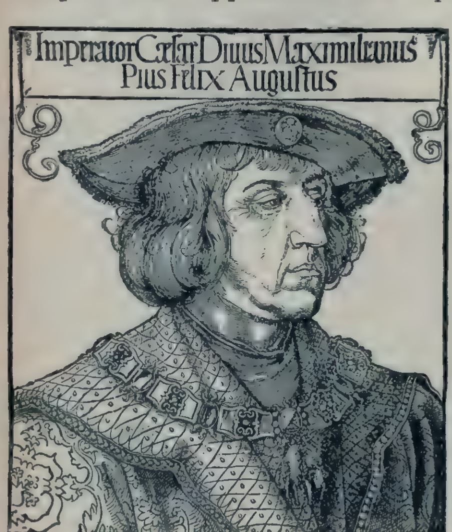
fortement compromises. Les souverains allemands avaient perdu leur ancien pouvoir; tous les membres de l'Empire, les princes comme les villes, cherchaient à se soustraire à l'autorité impériale et à devenir absolument indépendants. C'est pourquoi le lien qui rattachait la Confédération suisse à l'Empire se faisait de plus en plus lâche. A la vérité, même au XVe siècle, les Confédérés se reconnaissaient encore membres de l'Empire, mais seulement dans la mesure où cela pouvait servir leurs intérêts. Ils priaient les empereurs de confirmer leurs franchises, ils les recevaient en grande pompe lorsqu'ils venaient en Suisse. Sur l'ordre de l'empereur, ils firent la conquête de l'Argovie; au nom de l'empire, ils déclarèrent la guerre à la Bourgogne. Mais pour le reste, ils prenaient bien peu de part à la vie de l'empire.

Le règne de *Frédéric III* (1440-1493) contribua aussi dans une large mesure à éloigner les Confédérés de l'Allemagne. Ce prince se servit de la puissance impériale pour favoriser les intérêts de la maison d'Autriche, sa famille. C'est pour atteindre ce but qu'il se mêla des affaires suisses lors de l'ancienne guerre de Zurich et demanda le secours des Armagnacs. Plus tard, il poussa les Confédérés à déclarer la guerre à la Bourgogne, les abandonna ensuite dès que les hostilités eurent commencé. Les Suisses en furent justement irrités. Et lorsqu'ils eurent vaincu Charles le Téméraire par leurs propres forces, ils se sentirent moins que jamais unis à l'empire.

2. En 1487 et 1488, la défiance des Suisses envers l'empire éclata au grand jour. Une ligue — la *Ligue de Souabe* — venait de se fonder dans l'Allemagne du Sud sous la direction de la maison d'Autriche pour maintenir la paix dans ces contrées. Les Suisses furent invités à en faire partie. Mais comme la Ligue servait avant tout les intérêts autrichiens, les Confédérés refusèrent, malgré de pressantes exhortations. Ce refus excita un amer mécontentement dans l'Allemagne du Sud; on l'interpréta comme une preuve d'orgueil et l'on se vengea des Suisses par de méchants propos et des chansons satiriques.

3. Frédéric III mourut en 1493; son fils, le chevaleresque *Maximilien Ier*, lui succéda. Il avait fait le plan d'une organisation nouvelle qui rendrait à l'Empire

l'unité, la force et le prestige. A la diète impériale de *Worms* (1495), il réussit à faire proclamer une *paix générale perpétuelle*, à faire instituer un *tribunal d'empire* comme suprême chambre d'appel et à créer un *impôt d'empire* „le *denier commun*". Mais quelque salutaires que fussent ces différentes décisions, plusieurs membres de l'empire leur opposèrent une opiniâtre résistance. Les Suisses en particulier n'en voulurent rien savoir. Ils avaient su maintenir eux-mêmes la paix pendant longtemps; ils pensaient bien la maintenir encore à l'avenir. Quant au nouveau tribunal d'empire, ils ne pouvaient guère s'en réjouir après tout ce qu'ils avaient fait eux-mêmes pour obtenir l'indépendance en matière judiciaire. Ils ne sauraient enfin se résigner à payer le „denier commun" qui leur apparaissait comme un don fait à la maison d'Autriche. C'est pourquoi, lorsqu'une ambassade allemande parut à la Diète suisse pour sommer les Confédérés d'accepter les décisions de Worms, ils répondirent d'une manière évasive. Maximilien renouvela la sommation, exigea qu'ils s'y rendissent, proféra des menaces. Ce fut en vain. Les Suisses étaient décidés à ne point céder sur la question de leur indépendance et de leurs libertés. Lors de la Diète d'empire de *Lindau* (1496) le chancelier impérial aurait dit aux Suisses: „Acceptez nos ordres, ou, grâce à ma plume, je saurai bien vous y contraindre". Le greffier de la ville de Zurich lui aurait répondu sans se troubler: „Monseigneur, Vos menaces, d'autres ont déjà tenté autrefois de les mettre à exécution. Ils vinrent avec



Maximilien I. Gravure d'A. Dürer.

des hallebardes qui étaient bien autrement à craindre que vos plumes d'oie; et cependant, ils n'arrivèrent à rien".


Couvent de Munster.

4. De même que les Confédérés, les *Ligues grisonnes* étaient en relations très tendues avec l'Autriche. Du Tyrol, les possessions autrichiennes s'avançaient assez profondément dans les Grisons et, sans jamais se lasser, les ducs s'efforçaient d'étendre encore leurs territoires. Les visées autrichiennes devinrent un gros danger pour les Grisons le jour où l'entreprenant Maximilien fut seigneur du Tyrol. Les Grisons cherchèrent donc un appui auprès des Confédérés: en 1497, la *Ligue Grise* conclut avec eux un traité perpétuel; en 1498, la *Ligue Caddée* suivit son exemple. La nouvelle alliance devait bientôt recevoir sa consécration.

5. Depuis longtemps, l'évêque de Coire et le gouvernement du Tyrol avaient des différends au sujet du couvent de *Munster*. Lorque Maximilien partit pour les Pays-Bas, ses conseillers réunis à Innsbruck, résolurent d'en finir par un coup de force. Au mois de janvier 1499, une troupe de Tyroliens se jeta dans la vallée de Munster et occupa le couvent. Ils en furent bientôt chassés par les Grisons. Les Tyroliens requirent alors le secours de la Ligue souabe tandis que les Grisons s'adressaient aux Confédérés. Pour les Suisses comme pour les Souabes, l'occasion fut la bienvenue. Bientôt, le long de la frontière du Rhin, se déchaîna une furieuse guerre.

55. Combats de Triesen, du Hard, du Bruderholz et de Triboldingen. Expéditions dans le Hegau et le Klettgau.

1. Au mois de février 1499, les troupes souabes emportèrent d'assaut le *Luziensteig* et prirent la petite ville

de *Maienfeld.* Les Confédérés et les Grisons marchèrent à leur rencontre, les rejetèrent de l'autre côté de la frontière, les battirent à *Triesen* sur le Rhin et, pillant et brûlant tout, envahirent le *Wallgau.* Puis ils se dirigèrent vers le lac de Constance. Pendant ce temps, les troupes de la ligue souabe se concentraient à Bregenz. Un combat plus important que le précédent eut lieu dans les environs de cette ville, près du *Hard*; les Souabes furent battus et subirent de grosses pertes. En même temps, d'autres troupes confédérées entreprenaient une expédition dans le *Hegau*, détruisaient un grand nombre de châteaux et de villages et s'en donnaient à cœur joie de piller et de rançonner les populations.

2. Une fois de plus, l'on essaya de différents côtés de rétablir la paix. Mais les Suisses étaient en trop belle humeur guerrière pour se résigner à la paix! Ils furent encouragés à persévérer dans leur attitude par les ambassadeurs du roi de *France*, *Louis XII*, qui faisait son possible pour se gagner l'amitié des Suisses et les exciter toujours davantage contre l'empire. La guerre suivit donc son cours. Au reste, elle ne pouvait pas avoir lieu dans des conditions moins favorables pour les Impériaux. Tandis que les Confédérés, au moins dans les moments décisifs, s'entr'aidaient loyalement les uns sur les autres, l'unité pourtant si nécessaire, manquait aux Impériaux. Aussi longtemps que l'empereur était absent du théâtre de la guerre, ils n'avaient point de commandement supérieur et chaque corps d'armée agissait à son gré.

3. Le nord-ouest de la Suisse n'avait presque pas été éprouvé par la guerre jusqu'à ce moment. Aux mois de février et de mars, de sanglantes rencontres s'y produisirent. Une bande de lansquenets allemands entreprit une fois une razzia dans la contrée de Soleure. Tandis qu'ils rentraient en Allemagne par la vallée de la Birse, une troupe de Confédérés, qui revenaient d'une expédition dans le Sundgau, les attaqua à *Bruderholz*, au sud de Bâle, et les mit rapidement en déroute malgré leur supériorité numérique.

4. Au mois d'avril, la guerre reprit à l'est. Le corps principal de l'armée souabe se concentra à *Constance.* Les Confédérés envoyèrent en Thurgovie quelques troupes



Sac d'un village pendant la guerre de Souabe. D'après la chronique de Joh. Stumpf.

qui prirent position à *Schwaderloo* et dans les villages situés au bord du Bas-Lac de Constance. Les Souabes s'avancèrent à l'improviste, surprirent à *Ermatingen* et ailleurs les avant-postes suisses, les massacrèrent ou les dispersèrent et dévastèrent la contrée environnante. Le reste des troupes suisses disposées le long de la frontière fut appelé à la recousse; elles opérèrent leur concentration à *Alterswyl*, et franchissant les hauteurs de Schwaderloo, marchèrent sur *Triboldingen*. En cet endroit, elles tombèrent sur le flanc de l'armée souabe qui s'apprêtait à regagner Constance, la battirent et lui prirent toute son artillerie. Peu de temps après, les Confédérés entreprirent de nouvelles expéditions dans le *Hegau* et le *Klettgau* dont beaucoup de villages furent livrés aux flammes.

56. Batailles de Frastenz et de Calven.

1. Depuis quelque temps déjà, les troupes souabes et autrichiennes faisaient de fréquentes incursions dans le haut Rheinthal. Lorsque les Suisses s'approchèrent, les forces ennemies — près de 10.000 hommes — se concentrèrent à *Frastenz*, près de Feldkirch. Les Impériaux établirent leur camp au pied du mont Roya dont ils fortifièrent les pentes au moyen de solides retranchements. Confédérés et Grisons, avec des forces presque égales à celles de l'ennemi, résolurent de passer à l'offensive. Mais

une attaque de front contre la très forte position du mont Roya offrait peu de chance de succès. Une partie de l'armée suisse fit alors un mouvement tournant; *Henri Wolleb*, capitaine des Uranais, fut chargé de cette manœuvre difficile. Tandis que le gros de l'armée marchait droit contre le front ennemi — le „mur d'acier" des Tyroliens — Wolleb escalada le sommet de la montagne avec 2.000 hommes, en chassa la troupe qui le gardait et parvint heureusement derrière les retranchements. Il opéra alors sa jonction avec le reste de l'armée qui avait commencé le combat pendant la manœuvre des Uranais. La lutte fut longtemps indécise. C'est alors que, pleins d'audace, Wolleb et l'un de ses braves seraient sortis des rangs et, emprisonnant entre leurs deux piques un certain nombre de lances ennemies, les auraient forcées à s'abaisser. Nouveau Winkelried, Wolleb serait tombé mortellement blessé après avoir ouvert un chemin à sa troupe. Les Confédérés se précipitèrent avec fureur par la brèche, dispersèrent l'ennemi dans toutes les directions et n'eurent pas de repos jusqu'à ce qu'il fut complètement battu. Plus de 2.000 Impériaux furent massacrés ou jetés à la rivière voisine.

2. Enfin *Maximilien* partit des Pays-Bas pour prendre la direction des opérations. En chemin, à Mayence, il mit les Suisses au ban de l'empire, proclama contre eux la „guerre impériale" et somma tous les membres de l'empire de le soutenir dans sa lutte contre le „grossier et vil peuple de paysans". Mais l'appel du souverain eut peu de succès; la Ligue souabe elle-même ne montrait plus un très grand empressement. Le courage de Maximilien ne fléchit pas pour autant. Il partit plein de confiance pour le Vorarlberg et de là, se préparait à marcher contre les Grisons, lorqu'avant d'avoir rien pu entreprendre, il apprit la nouvelle d'une défaite de ses troupes.

3. A l'endroit nommé „*an der Calven*", où le Rambach pénètre dans un défilé, les Tyroliens avaient élevé des retranchements que des bastions et des tours faisaient paraître presque imprenables. Treize mille Autrichiens s'abritaient derrière ces fortifications. Malgré la forte position de l'ennemi, environ 6.300 hommes des Grisons partirent de la vallée de Munster pour essayer de les dé-

loger. Ils employèrent la même tactique que les Confédérés à Frastenz. Ils divisèrent leur armée en deux corps dont le plus important devait rester dans la vallée, et attaquer le front des retranchements au bon moment. L'autre troupe gravit de nuit les montagnes, contourna l'ennemi et le prit à revers le lendemain matin. Effrayés tout d'abord par cette attaque imprévue, les Autrichiens se ressaisirent et se portèrent à la rencontre de l'audacieux agresseur. La lutte fut chaude; pendant des heures, les Grisons soutinrent le rude choc d'un ennemi très supérieur en nombre. Cependant leurs forces faiblissaient et la victoire penchait du côté des Autrichiens.

Enfin, vers midi, le gros de l'armée grisonne se rua contre les retranchements et, là encore, les Autrichiens opposèrent une vive résistance. Mais, au mépris de la mort, les Grisons avançaient toujours et plus d'un chef tomba en héros en conduisant ses hommes à l'assaut des redoutes. Ainsi mourut *Bénédict Fontana*, vicaire épiscopal de Réams, l'un des chefs de la Ligue Caddée. Mortellement blessé, il aurait dit encore à ses soldats: „En avant, chers compagnons! Ne vous inquiétez pas de moi, je ne suis qu'un homme! Sauvez les Grisons!“ Son exemple et ses paroles enflamment les troupes d'un nouveau courage. Un dernier et furieux assaut; la redoute est prise! Les Autrichiens, attaqués de deux côtés à la fois, ne résistent plus longtemps et prennent la fuite (22 mai).


Sceau de Fontana.

4. Pour se venger des Grisons, Maximilien envoya encore une armée contre l'*Engadine.* Ses troupes pénétrèrent dans le pays en passant par les sentiers perdus des Alpes où elles eurent à soutenir de rudes combats. Les habitants de l'Engadine se réfugièrent dans leurs montagnes, mais la vallée fut affreusement dévastée par l'envahisseur. En plus d'un endroit — notamment à Zuoz — les paysans incendièrent eux-mêmes leurs habitations, afin qu'elles ne servissent pas d'abri aux Autrichiens. Partout, l'on emporta, l'on cacha, ou l'on détruisit les vivres; les Impériaux se trouvèrent assez vite dans une cruelle situation; ils se retirèrent donc

bientôt. L'Engadine était devenue un désert; une affreuse misère y régnait comme du reste dans les contrées avoisinantes du Tyrol. Le général impérial *Pirckheimer* rapporta lui-même que, traversant un jour un village incendié, il rencontra deux vieilles femmes qui poussaient devant elles une bande d'enfants ainsi qu'un troupeau de bétail. Saisi d'étonnement, il les suivit jusqu'à la prairie voisine. Les enfants se jetèrent à genoux et se mirent à brouter l'herbe pour apaiser leur faim. L'une des femmes dit alors à l'officier étranger: „Regardez ces pauvres petits! Leurs pères sont tombés à la guerre, leurs mères sont mortes de faim; leurs maisons sont détruites et l'ennemi a emporté tous leurs biens. Seules, nous avons survécu et nous espérons que la mort viendra bientôt délivrer ces malheureux et nous-mêmes de la misère où nous sommes plongés". Les larmes montèrent alors aux yeux du général et il se prit à maudire la guerre et ses funestes conséquences.

57. Bataille de Dornach. Paix de Bâle. Entrée de Bâle, Schaffhouse et Appenzell dans la Confédération.

1. Une fois de plus, Maximilien réunit des troupes à Constance. Tandis qu'à leur tête il menaçait la Thurgovie et attirait les Confédérés vers l'est, le comte *Henri de Furstenberg* devait faire irruption dans l'ouest de la Suisse. Ce général passa le Rhin avec 16.000 hommes et prit position en avant du château de *Dornach* qui commandait l'accès du pays soleurois. Furstenberg et ses soldats croyaient que la majeure partie des troupes suisses étaient en Thurgovie. La plus grande insouciance régnait donc chez les Impériaux qui ne prirent point, pour se garder, les précautions les plus élémentaires.

2. Mais *Bénédict Hugi*, le vaillant commandant de la garnison de *Dorneck*, fit savoir aux Soleurois ce qui se passait. Ceux-ci se mirent en campagne sous le commandement de leur avoyer *Nicolas Conrad* et appelèrent en même temps à leur aide les Confédérés. Des renforts arrivèrent bientôt de plusieurs cantons: de Zurich, sous le commandement de *Gaspard Göldli*, de Berne, avec *Rodolphe d'Erlach*. Lorsque les Confédérés furent au nombre de 5.000, ils marchèrent sur la *Schartenfluh*, colline rocheuse qui



Château de Dorneck près de Dornach. Reconstitution d'E. Probst.

domine Dorneck (22 juillet). De cet endroit élevé, ils pouvaient voir quel désordre régnait chez les Impériaux. Les uns prenaient un bain dans la Birse, d'autres buvaient et chantaient, d'autres encore jouaient ou dansaient.

Vers le milieu de l'après-midi, les Confédérés, descendant des hauteurs, se précipitèrent sur eux et, en premier lieu, sur la troupe qui était postée devant le château. Les Allemands, surpris par cette attaque imprévue, furent saisis de panique; le corps, qui assiégeait Dorneck fut rapidement mis en déroute; Furstenberg lui-même fut tué.

Les Confédérés se portèrent en suite sur le village de Dornach où se trouvait le gros des troupes ennemies. Celles-ci s'étaient remises de leur surprise et opposèrent une courageuse résistance. On combattit avec rage pendant plusieurs heures, longtemps la victoire fut indécise. Mais, vers 7 heures du soir, le mugissement des cors annonça l'approche de troupes fraîches: c'étaient les Lucernois de *Petermann Feer* et les Zougois de *Werner Steiner* qui arrivaient d'Arlesheim: en tout 1200 hommes environ. En ce moment, raconte une chronique, un fuyard voulut abandonner le combat trop inégal. Steiner lui aurait répondu: „Une honte éternelle retomberait sur nous, si nous n'accourions pas sur le champ de bataille





Sceaux de Bâle, de Schaffhouse et d'Appenzell.

pour sauver ou venger nos frères". L'arrivée de ce renfort donna la victoire aux Confédérés; l'ennemi prit la fuite en laissant 3 à 4.000 morts sur le terrain; les Confédérés trouvèrent un riche butin dans le camp impérial.

3. Malgré ce nouvel échec, Maximilien ne considéra pas encore sa cause comme perdue. Mais ni l'Empire, ni la Ligue souabe ne voulaient continuer une guerre qui n'avait été pour eux qu'une suite de défaites. Il ne restait donc plus à l'empereur qu'à faire des propositions de paix. Pendant assez longtemps les parties ne purent toutefois pas s'entendre. L'empereur se refusait absolument à libérer les Confédérés des liens qui les rattachaient à l'empire. Les Suisses, au contraire, insistaient beaucoup sur ce point. On s'entendit enfin pour ne pas faire mention de cette question dans le traité de paix qui fut signé à *Bâle* le 22 septembre 1499. A partir de ce jour-là, la Suisse fut, *en fait, indépendante de l'empire.*

4. Peu de temps après la conclusion de la paix, la Confédération s'accrut de deux nouveaux états, les villes impériales de *Bâle* et *Schaffhouse.* Bâle avait été déjà à plusieurs reprises l'alliée des Suisses; Schaffhouse était depuis longtemps un „pays allié". Pendant la guerre de Souabe les deux villes avaient compris une fois de plus quelle était la puissance des Confédérés; elles avaient pu se convaincre que l'alliance suisse pouvait seule les protéger contre la noblesse du Sud de l'Allemagne. Elles désiraient donc s'unir plus étroitement et d'une façon plus durable à la Confédération. Ces alliances étaient également les bienvenues pour les Suisses qui, de leur côté, étaient heureux d'acquérir de la sorte une solide frontière du nord. Le 9 juin 1501, Bâle, le 10 août, Schaf-



Entrée de Bâle dans la Confédération. Tableau d'A. Landerer. Musée de Bâle.

fhouse furent reçus dans l'alliance perpétuelle. — Le 17 décembre 1513, *Appenzell*, jusqu'alors „pays allié“ fut admis au rang de canton avec tous les droits attachés à cette qualité. Ainsi achevait de se constituer la *Confédération des treize cantons.*

58. Les guerres d'Italie et les Suisses (68).

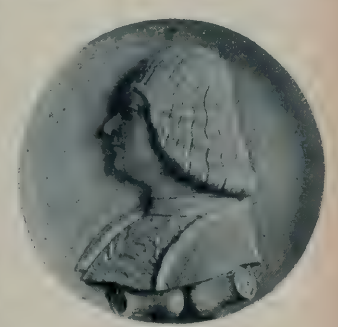
1. A la fin du XVe siècle, une lutte, qui devait être de longue durée, éclata au sujet du duché de *Milan*; les Suisses y prirent une part très active. Milan était gouverné par *Lodovico Sforza*, surnommé il Moro (le More), à cause de son teint foncé. Mais le roi de France, *Louis XII*, faisait valoir ses droits à la succession de Milan et, pour être en état d'obtenir satisfaction par les armes, il rechercha l'appui des Confédérés. Il réussit d'abord à faire conclure aux Suisses une alliance de dix ans avec la couronne de France (mars 1499). En vertu de ce traité, 5.000 mercenaires entrèrent à son service, bien que l'on fût encore en pleine guerre de Souabe. A la tête de ces troupes et de quelques autres, Louis XII envahit la Lombardie, chassa le Sforza et s'empara de tout le duché.

2. Mais bientôt, les évènements tournèrent de nouveau à l'avantage de Sforza. D'une part, les Milanais se sentirent profondément blessés par l'insolence des gouverneurs français; d'autre part, les Suisses étaient furieux de la conduite du roi qui traitait et payait mal leurs soldats. Aussi, lorsque le duc de Milan rassembla une armée pour reconquérir ses Etats, 6.000 Suisses accoururent sous ses drapeaux. A leur approche, les Français se retirèrent et, en février 1500 déjà, Ludovic rentrait en vainqueur dans sa capitale.

Louis XII prépara immédiatement sa revanche. Il déploya tout son zèle afin de se gagner de nouveau la faveur des Suisses. La Diète, il est vrai, ne répondit guère à ses avances; mais l'or français eut tant de puissance que la plupart des cantons se laissèrent gagner. En peu de temps, 10.000 mercenaires répondirent à l'appel du roi. On les conduisit de Fribourg sous les murs de *Novare* où Ludovic Sforza s'était enfermé avec ses troupes.

3. Ainsi le service mercenaire, qu'aucune loi ne pouvait réfréner, avait pour conséquence de mettre de

Suisses en présence d'autres Suisses, dans deux armées ennemies. Pour éviter une lutte fratricide, les Suisses de Ludovic le More demandèrent que l'on se retirât sur Milan. Mais le duc voulait garder Novare à tout prix. Les Suisses exigèrent alors expressément qu'on ne les fît pas combattre contre leurs frères de l'armée française. La Diète ordonna aux troupes de rentrer ou de se ranger sous le même drapeau. Les Suisses de l'armée ducale ouvrirent alors des négociations secrètes avec les chefs suisses de l'armée royale. Une convention fut enfin conclue d'après laquelle l'armée de Ludovic pourrait se retirer librement et le duc serait fait prisonnier. En ce moment les Suisses voulurent le sauver. Déguisé en simple soldat, il prit place dans leurs rangs et réussit à passer inaperçu jusqu'à l'une des portes de Novare. Mais les Français, qui avaient eu vent de l'affaire, surveillaient de près tous ceux qui sortaient de la ville. La stature et la finesse des traits de Ludovic éveillèrent des soupçons et lorsque les Français activèrent leurs recherches, un soldat d'Uri, nommé Turmann, le trahit pour 200 couronnes. Le malheureux prince fut conduit en France où il subit jusqu'à sa mort une honteuse captivité; le duché de Milan retomba sous la domination française. Dans toute la Suisse, l'on fut violemment fâché d'apprendre que l'honneur national avait été flétri par une lâche trahison. La Diète ordonna une enquête; Turmann fut décapité, un certain nombre d'officiers, punis d'amendes.



Ludovic Sforza. Médaille.

4. Peu de temps après, un nouveau différend éclata entre les Suisses et Louis XII. Alors qu'il n'était encore que Dauphin, le roi avait promis aux Confédérés de leur abandonner les bailliages tessinois s'ils l'aidaient à conquérir le Milanais. Mais lorsqu'il fut en possession du duché, il ne tint pas sa parole. Des troupes des Trois Cantons forestiers s'emparèrent alors de Bellinzona par la force des armes et les Trois Cantons demandèrent au roi de la

leur céder. Louis XII repoussa rudement ces prétentions. 14.000 Confédérés passèrent la montagne et parurent devant *Arona*. Le roi dut plier et signer un traité par lequel il cédait formellement la ville et le comté de *Bellinzona* aux Trois Cantons forestiers (1503).

59. Alliance des Confédérés avec le Pape Jules II. Le Cardinal Schinner. La grande expédition de Pavie.

1. Les Français ne restèrent pas longtemps en tranquille possession du Milanais. Le duc *Maximilien*, fils de Ludovic le More, était cependant trop faible pour entreprendre une guerre de revanche. Mais un nouvel adversaire se dressa contre la France: le Pape *Jules II*. Bien que très âgé, le Pontife était encore animé d'une grande énergie. Il conçut le plan grandiose de libérer l'Italie de la domination française. *Matthieu Schinner*, évêque de Sion, devait lui gagner à cet effet l'appui des braves Confédérés.

2. Schinner appartenait à une famille de paysans aisés du village de Muhlebach dans le Haut-Valais. Après avoir fait ses humanités dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur, il choisit la carrière ecclésiastique et devint curé de son village. Son intelligence et son éloquence lui valurent bientôt la considération de tout le Valais. Il fut donc appelé à de plus hautes charges et devint évêque de Sion; plus tard enfin, le Pape l'éleva à la dignité cardinalice (1511). Schinner n'était point seulement un évêque rempli de zèle, il prit une part active aux affaires politiques du Valais et de la Confédération et s'efforça notamment de briser l'influence française en Suisse. Le rôle que cet homme de génie a joué dans la politique européenne sera quelque jour connu et apprécié à sa juste valeur. Il a vraiment été l'âme de la coalition anti-fran-



Le Pape Jules II. Tableau de Raphael. Musée des Offices, Florence.



Le Cardinal Schinner.
Ancien musée Jovinianum, à Côme.

çaise. Il était donc tout désigné pour traiter avec les Suisses au nom du Souverain Pontife.

3. Ce fut au printemps de l'année 1510 que Schinner vint présenter à la Diète les propositions du Pape. L'occasion était propice. Le traité avec la France venait d'arriver à échéance et les Suisses n'avaient aucune envie de le renouveler, car depuis quelque temps, le roi les traitait avec hauteur. Une alliance de 5 ans fut alors conclue avec Jules II: les Suisses s'engageaient à défendre le Saint Siège; le Pape promettait une forte solde et des pensions annuelles à chaque canton et au Valais.

4. Bientôt après, Jules II ouvrit les hostilités contre les Français; les Confédérés firent avec joie leurs préparatifs de guerre. Leur mécontentement envers la France s'était encore accru à cause de divers incidents. D'autre part, un sentiment de foi profonde les souleva lorsqu'ils apprirent que le Pape était menacé par les Français; et la pensée de combattre pour l'Eglise excita encore leur enthousiasme.

En 1512, au printemps, ils passèrent les Alpes au nombre de 18.000, sous le commandement du baron *Ulrich de Hohensax*, des Grisons et de *Jacob Stapfer*, de Zurich. Arrivés en Lombardie, ils se réunirent aux Vénitiens qui étaient à ce moment les alliés du Pape; puis ils marchèrent contre les Français. L'ennemi n'osa pas les attendre de pied ferme; l'une après l'autre, les villes tombèrent aux mains des Suisses et des Vénitiens. *Pavie* seule opposa une résistance un peu sérieuse, mais fut néanmoins prise après un siège de courte durée. Sur ces entrefaites, la capitale, Milan, se rendit et fut occupée par une garnison

suisse de 1000 hommes. En quelques semaines, les Français avaient été chassés de toute l'Italie. La Lombardie exultait; dans chaque ville, dans chaque village on saluait les Suisses comme des libérateurs qui avaient mis fin à la tyrannie des Français. Le Pape donna aux Confédérés le nom glorieux de ,,défenseurs de la liberté de l'Eglise", et fit présent à chaque Canton d'une bannière artistement ouvrée. La plupart de ces bannières ont été conservées jusqu'à nos jours.



Bannière donnée au canton de Schwytz par Jules II.

5. Il s'agissait maintenant de décider à qui appartiendrait Milan. Les Suisses prirent parti pour *Maximilien Sforza* représentant de la dynastie du pays, tandis que d'autres princes continuaient à faire valoir leurs prétentions. Mais les Suisses ne voulurent point céder et, comme Milan était en leur pouvoir, ils imposèrent leur volonté. Le 29 décembre 1512, Maximilien put rentrer dans les Etats de ses ancêtres (69). Une ambassade suisse le reçut aux portes de Milan et lui remit les clefs de la ville. Les Confédérés lui promirent aussi de protéger son duché et de lui fournir des troupes, s'il le désirait. En remerciement des grands services rendus, le duc leur remit de grosses sommes d'argent et leur abandonna le Val d'Ossola et les seigneuries de la Vallée de la *Maggia*, de *Locarno*, *Lugano* et *Mendrisio* qu'ils avaient occupées pendant l'expédition de Pavie. Les Grisons gagnèrent *Bormio*, la *Valteline* et *Chiavenna*.

60. La bataille de Novare. Les Suisses devant Dijon.

1. Louis XII, malgré son échec, ne renonça pas pour autant au duché de Milan. Au printemps de 1513 déjà une

armée française commandée par *la Trémouille* passa les Alpes pour reconquérir le Milanais. La tâche était aisée, car l'inconstant *Maximilien Sforza* n'avait pas su se faire aimer de son peuple; en peu de temps, le pays tout entier s'était tourné de nouveau vers la France et le duc avait dû se réfugier à *Novare.* Quatre mille Suisses vinrent l'y rejoindre pour lui prêter secours (70).

Les Français investirent alors la ville, la bombardèrent avec leur grosse artillerie et voulurent à tout prix l'emporter d'assaut. Mais les Suisses défendaient vaillamment la place: ils étaient fermement résolus à effacer la honte de l'année 1500, à vaincre ou à mourir avec Maximilien. En même temps une armée suisse accourait pour délivrer Novare. A l'annonce de son arrivée, les Français cessèrent le bombardement pour établir leur camp à quelque distance de la ville. Bientôt, les troupes suisses de renfort entrèrent à Novare où leurs frères les accueillirent avec allégresse. La même nuit, dans le plus grand enthousiasme, les chefs résolurent de tenter l'attaque le lendemain.

2. Le lundi 6 juin, de bon matin, les Confédérés forts de 10.000 hommes environ, marchèrent à l'ennemi. Les Français étaient 11.000, mais possédaient une forte artillerie et une nombreuse cavalerie. Arrivés à proximité de l'ennemi, les Confédérés mirent genou en terre et firent leur prière. Tandis que déjà le canon tonnait, *Hans Keller*, de Bulach, se leva et exhorta ses compatriotes à songer aux héros, leurs ancêtres, et à faire honneur à leur patrie. Les Suisses se ruèrent en avant. L'artillerie faisait de larges trouées dans leurs rangs; malgré tout ils arrivèrent au pas de charge jusqu'aux canons et se jetèrent sur les lansquenets allemands qui servaient dans l'armée française. Un rude combat! Ces vieux soldats se battaient bien et ce fut bientôt une épouvantable mêlée. Une partie des troupes suisses réussit enfin à rompre l'ennemi sur un point, pendant qu'un autre corps le prenait à dos. Ce mouvement fut décisif. Les Français reculèrent en désordre et commencèrent à fuir; vers midi, les Suisses avaient remporté la victoire. Elle leur coûtait 1500 hommes, tandis que les Français en perdaient 6.000 au moins et devaient évacuer de nouveau la Lombardie. Maximilien rentra dans sa capitale sous la protection des Confédérés.



Lansquenets dans la mêlée. Dessin de Holbein le jeune. Musée de Bâle.

3. La bataille de Novare est l'un des plus beaux faits d'armes de notre histoire. Les contemporains parlèrent avec admiration de la bravoure, de la science militaire dont les Suisses avaient fait preuve dans cette mémorable journée. Les historiens italiens — l'on était alors au temps de la Renaissance — placèrent la victoire de Novare à côté des exploits les plus fameux des héros de l'antiquité. La renommée militaire et la puissance des Confédérés étaient alors à leur apogée. Pour la seconde fois, ils avaient châtié l'orgueil français; pour la seconde fois, ils avaient décidé du sort du Milanais.

4. Mais les victoires d'Italie, qui donnaient, à l'extérieur, un si grand prestige à la Confédération, causaient néanmoins de graves troubles à l'intérieur. Tandis que les gouvernements et les grandes familles gagnaient des richesses et des honneurs au service étranger, le peuple en retirait peu d'avantages. Un violent mécontentement régnait parmi les paysans contre ces „seigneurs", ces „mangeurs de couronnes". Ceux-là surtout étaient haïs, qui recevaient continuellement des pensions de la France et travaillaient dans ses intérêts. Lorsque la fausse nouvelle se répandit que les Confédérés avaient été battus à Novare, la mauvaise humeur du peuple éclata. A *Berne*, à *Soleure*, à *Lucerne* les paysans se soulevèrent, marchèrent

sur la capitale et demandèrent avec instance que l'on punît les plus détestés de ces amis .de la France (71).


La Trémouille.

Pour apaiser le mécontentement du peuple, la Diète songea à exécuter un plan préparé depuis longtemps et qui consistait à envahir la France d'entente avec l'empereur Maximilien. La proposition fut accueillie avec joie; en peu de temps, 30.000 hommes furent sous les armes, parmi lesquel , un certain nombre d'Allemands. L'armée se dirigea vers *Dijon*, capitale de la Bourgogne, qui fut bombardée et se trouva bientôt en grand péril. La Trémouille, son défenseur, vit bien qu'il ne pourrait pas résister à un ennemi supérieur en nombre. Il se mit donc à négocier avec les Suisses, leur promit une indemnité de guerre de 400.000 couronnes et leur compta sur le champ 20.000 écus. Les propositions du général français trouvèrent un accueil d'autant plus favorable que les cantons de la Suisse centrale n'étaient guère disposés à se laisser entraîner vers l'ouest. Les Confédérés acceptèrent donc ces offres avantageuses et s'en allèrent. Ils en furent pour leurs peines: Louis XII ne voulut pas reconnaître le traité de Dijon. Les Confédérés ne retirèrent pas leurs prétentions et déclarèrent ne pas vouloir conclure la paix avec la France avant qu'on leur eût donné l'assurance formelle qu'ils toucheraient les 400.000 couronnes.

61. La bataille de Marignan. La Paix perpétuelle avec la France.

1. Louis XII mourut au milieu de nouveaux préparatifs de guerre (1515). Son successeur, François Ier, le roi chevaleresque (1515-1547), considéra comme l'un de ses premiers devoirs de reconquérir le Milanais à la France. Pour y réussir, il gagna l'alliance de *Venise* et s'efforça d'attirer à lui les Suisses. Ils repoussèrent ses offres.

Le roi mit sur pied la plus formidable armée qui ait jusqu'alors envahi l'Italie. Elle comptait environ 60.000

hommes, une cavalerie magnifique et 350 bouches à feu de tous les calibres; elle était commandée par des chefs expérimentés tels que la *Trémouille* et l'Italien *Trivulce* (Trivulzio). Pour protéger le Milanais, les Suisses s'allièrent avec le *Pape Léon X*, l'*Empereur* et le roi d'*Espagne*. Pendant l'été de 1515, des troupes suisses en grand nombre entrèrent en Piémont et s'échelonnèrent au pied des Alpes afin de s'opposer inmédiatement et sur la frontière même à une attaque française. François Ier réussit toutefois à leur cacher ses intentions et, faisant passer son armée par le col d'Argentière, réputé difficile, et le mont Genèvre, il parvint en Piémont sans être inquiété. Au lieu de l'attaquer sur le champ, les Suisses se replièrent sur Milan; toute la partie occidentale du Milanais était ainsi aux mains des Français.

2. Sur ces entrefaites, François Ier tenta une fois encore un arrangement avec les Suisses. Ces derniers n'étaient plus décidés à refuser toute concession. Ils venaient d'être, en effet, abandonnés de leurs alliés; le duc de Milan lui-même, pour qui ils combattaient, montrait peu d'empressement et lésinait sur la solde. Par suite, l'argent et les vivres commençaient à manquer. Les cadeaux en espèces que les Français adressèrent aux chefs suisses firent donc une impression d'autant plus considérable. Enfin, une paix fut conclue à *Gallarate* (8 sept.) entre les ambassadeurs des Confédérés et ceux du roi. François Ier promettait de dédommager le duc de Milan en lui donnant un territoire français pour prix de son duché et s'engageait à verser 300.000 couronnes aux Suisses, en plus des 400.000 promises à Dijon. Le résultat des pourparlers de Gallarate fut diversement accueilli par les troupes suisses. Les contingents de la Suisse occidentale, qui étaient contents de la solution, prirent aussitôt le chemin du retour. Les autres, qui ne parvenaient pas à s'entendre sur la décision à prendre, finirent par se diriger sur Milan. En même temps, François Ier s'avançait également vers la capitale de la Lombardie et, non loin de *Marignan* (aujourd'hui Melegnano), il établissait un camp retranché qu'il fortifiait au moyen de fossés et de redoutes.

3. A Milan, les Confédérés tinrent de nouveau conseil pour savoir ce qu'il fallait faire. Un grand nombre voulait

maintenant accepter le traité de Gallarate; d'autres au contraire — ceux de la Suisse primitive surtout — le considéraient comme une honte et demandaient que l'on continuât la guerre. Le cardinal Schinner recommanda en termes pressants et impérieux de tenir bon et de sauvegarder l'honneur du pays. Pour empêcher l'armée de se scinder en deux camps, il fit tout son possible pour provoquer un combat le plus tôt possible. Sur les instances de Schinner, Arnold Winkelried, capitaine de la garde ducale, suivi d'une troupe de hardis compagnons, attaqua les cavaliers français qui faisaient des reconnaissances aux environs de la ville.



François Ier Tableau de Titien.

C'est le 13 septembre, un jeudi, vers le milieu de la journée. Bien vite la nouvelle se répand à Milan que la garde du corps de Maximilien est en danger et que l'ennemi s'approche. Aussitôt, toutes les troupes suisses courent aux armes et marchent à l'ennemi. Ceux qui déjà ont fait leurs préparatifs pour rentrer dans leurs foyers ne veulent pas abandonner leurs frères à l'heure du danger. L'armée suisse compte environ 20.000 hommes. Schinner, revêtu de la pourpre cardinalice, monte à cheval et s'élance en avant à la tête des cavaliers pontificaux. Dès que les Confédérés sont hors de la ville, ils s'aperçoivent que la nouvelle est exagérée: le gros de l'armée ennemie est restée tranquillement au camp. Mais ils ne veulent plus retourner en arrière. En trois corps, ils marchent à la rencontre des Français qui, au même moment, se préparent au combat. La prière avant le combat est dite. *Werner Steiner*, de Zoug, arrache trois mottes de terre, les jette au-dessus de la tête des soldats agenouillés et crie, en manière de bénédiction, à ceux qui vont mourir: „Au nom de la Sainte Trinité! Nous trouverons ici notre cimetière ou la victoire! Pas de reculade! En avant!“

4. Une terrible canonnade accueille les Confédérés. Les boulets renversent des files entières: au mépris de la mort, la marche en avant continue. L'assaut emporte les premières redoutes, enlève les canons. *François Ier* en personne charge à la tête de ses chevaliers et de ses lansquenets allemands; les Confédérés ne cèdent point au formidable choc. Une lutte sauvage se poursuit avec ténacité pendant des heures. Le roi de France combat bravement au premier rang, le cardinal *Schinner* est au plus fort de la mêlée et encourage les siens par la parole et par l'exemple. Le soleil est couché. A la pâle clarté de la lune le carnage continue; il ne cesse que vers minuit, alors que l'obscurité est complète. A cette heure seulement, les combattants épuisés prennent un peu de repos. La bataille est encore indécise, bien que les Suisses aient forcé l'ennemi à reculer et lui aient pris quelques canons et quelques drapeaux.

Schinner propose de se replier sur Milan où l'on trouvera de quoi refaire ses forces. Mais les Confédérés décident, malgré le froid et la faim, de passer la nuit sur le champ de bataille et de recommencer la lutte le lendemain matin.

5. L'aube blanchit à peine le ciel que le „taureau d'Uri“ et les cors de Lucerne et d'Unterwald donnent de nouveau le signal du combat. Dans le feu des canons, les Confédérés se jettent en avant et culbutent les lansquenets. Le roi charge de nouveau à la tête de sa chevalerie et, cette fois-ci, les Suisses ne peuvent pas soutenir le choc; l'ordre de bataille, que rien jusqu'alors n'avait pu ébranler, est rompu. Mais ils ne considèrent pas la partie comme perdue; chacun continue la lutte pour son compte et nul ne craint la mort. L'un après l'autre tombent, *Kätzi*, ammann de Schwytz qui, mourant, exhorte encore les siens au combat, *Püntiner*, *Imhof*, chefs des Uranais, le capitaine des Grisons.

Et malgré tout, l'issue de la bataille est incertaine. Soudain, vers midi, retentit le cri cent fois répété de: „San Marco! San Marco!“ C'est la *cavalerie vénitienne* qui accourt à l'aide des Français. Dans leur surprise, les Confédérés croient que toute l'armée vénitienne entre en ligne et, tandis que l'ennemi a l'avantage en plus d'un endroit, ils commencent la retraite. Ils chargent les blessés



Retraite de Marignan. Fresque de F. Hodler au Musée national. Reprod. avec l'autorisation du Haut Conseil Fédéral

sur leur épaules, placent l'artillerie au centre du carré, et, en bon ordre, se retirent sur *Milan*, pendant que les boulets français pleuvent encore sur eux.

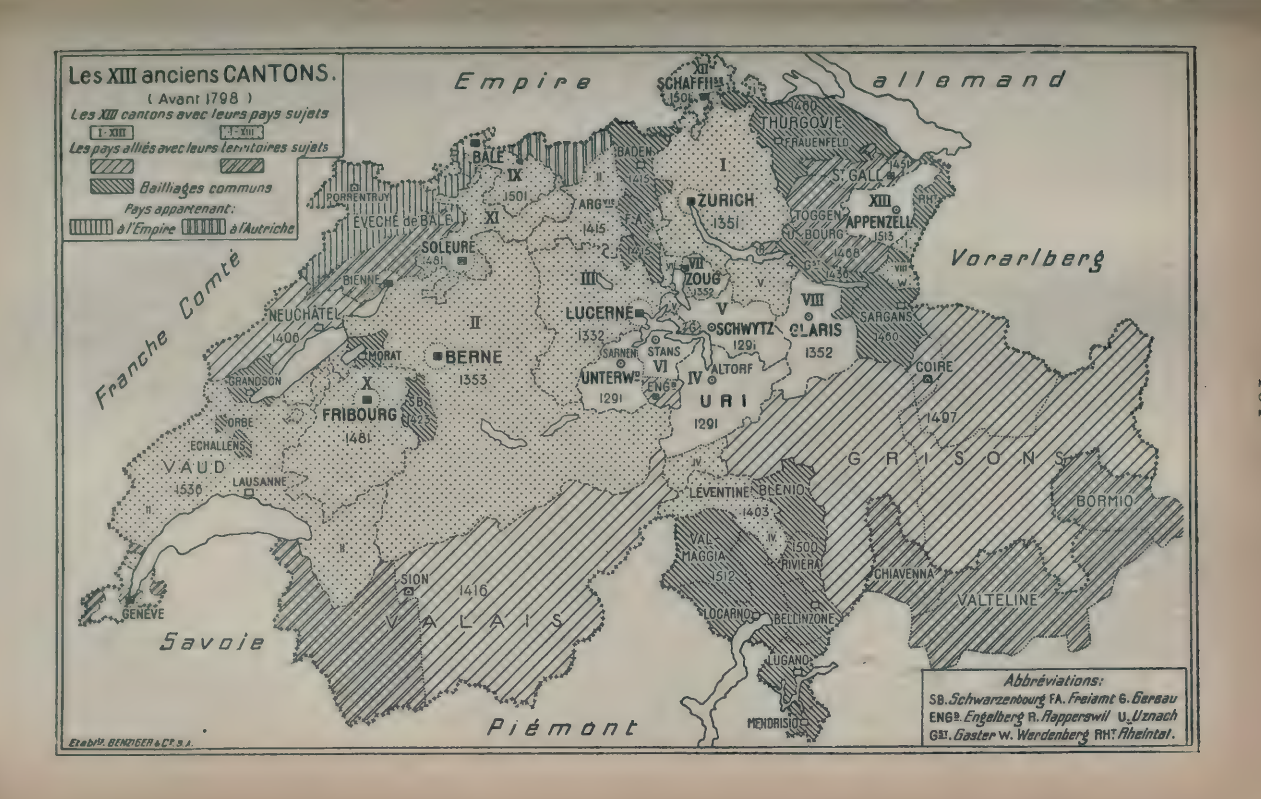
6. Douze mille hommes, en majorité Suisses, restaient sur le champ de bataille. Mais si les Suisses avaient succombé à la supériorité du nombre, du moins avaient-ils sauvé l'honneur et gardé intacte leur renommée de héros. „J'ai combattu dans dix-huit batailles, disait le vieux Trivulce, mais ce n'étaient que des jeux d'enfants en comparaison de celle-ci. Cette bataille n'était point un combat d'hommes, c'était une bataille de géants". Et le roi François Ier écrivait à sa mère: „Depuis deux mille ans, on n'a vu si fière et si cruelle bataille".

7. Les Confédérés rentrèrent rapidement dans leurs foyers; *Maximilien Sforza* se rendit au roi de France et lui abandonna le Milanais. L'année suivante la réconciliation se fit entre François Ier et les Suisses au *Congrès de Fribourg* (29 nov. 1516). La „*Paix perpétuelle*" avec la France fut signée quelque temps après. Le roi s'engageait à payer 700.000 couronnes aux Confédérés ainsi que des pensions annuelles à chaque canton, au Valais, aux trois ligues grisonnes et même, quoiqu'une somme moindre, aux pays alliés et aux pays sujets. Il laissa aux Suisses et aux Grisons leurs bailliages italiens; seul, le *val d'Ossola* était cédé à la France. En 1521, tous les cantons, à l'exception de *Zurich*, conclurent une alliance avec la France.

62. La Confédération des XIII cantons à la fin du Moyen-âge. Composition du corps politique suisse. Lois fondamentales.

1. Le territoire de la Confédération s'était considérablement étendu au cours du XVe siècle et au commencement du XVIe siècle. Au lendemain de Marignan, la Confédération se composait de trois espèces d'Etats différentes (72): les treize cantons (Orte): les „pays alliés" (Zugewandte Orte): les „pays sujets" ou bailliages communs (Gemeine Herrschaften).

2. Les 13 cantons étaient, d'après leur rang officiel: *Zurich*, *Berne*, *Lucerne*, *Uri*, *Schwytz*, *Unterwald*, *Zoug*,


Les XIII anciens CANTONS.
(Avant 1798)
Les XIII cantons avec leurs pays sujets
I-XIII
Les pays alliés avec leurs territoires sujets
Bailliages communs
Pays appartenant:
à l'Empire
à l'Autriche
Empire allemand
Vorarlberg
Franche Comté
Savoie
Piémont
SCHAFFHse
XII
1501
THURGOVIE
1460
FRAUENFELD
BALE
IX
1501
XI
PORRENTRUY
EVECHE de BALE
SOLEURE
1481
BIENNE
NEUCHATEL
1406
GRANDSON
MORAT
BADEN
1415
ARGVIE
1415
F.A.
I
ZURICH
1351
St GALL
1451
XIII
APPENZELL
1513
RHT
TOGGEN
U. BOURG
1468
Gst
1436
W.
VII
ZOUG
1352
III
LUCERNE
1332
V
SCHWYTZ
1291
VIII
GLARIS
1352
SARGANS
1460
SARNEN
STANS
VI
UNTERWd
1291
ENGb
IV
ALTORF
URI
1291
II
BERNE
1353
X
FRIBOURG
1481
SB
1423
ORBE
ECHALLENS
VAUD
1536
LAUSANNE
GENEVE
SION
1416
VALAIS
COIRE
1497
GRISONS
BORMIO
CHIAVENNA
VALTELINE
LEVENTINE
BLENIO
1403
VAL MAGGIA
1512
1500
RIVIERA
LOCARNO
BELLINZONE
LUGANO
MENDRISIO
Abbréviations:
SB. Schwarzenbourg FA. Freiamt G. Gaster
ENGb. Engelberg R. Rapperswil U. Uznach
Gst. Gaster W. Werdenberg RHT. Rheintal.
Etablts BENZIGER & Cie S.A.

Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Appenzell. Eux seuls possédaient tous les droits et, jusqu'au bouleversement total qui survint en 1798, aucun autre canton ne fut admis dans leur cercle privilégié.

3. Les „pays alliés" étaient: le *Valais*, les *Grisons*, les villes de *Bienne*, *St-Gall*, *Rottweil* sur le Neckar, *Mulhouse*, *Rapperswyl*, le *prince-abbé de St-Gall*, le comté de *Neuchâtel*, l'*abbaye* d'*Engelberg* et la petite république de *Gersau*. On pouvait comprendre aussi dans les pays alliés le comté de *Toggenbourg* et celui de *Gruyère*. Les „pays alliés" étaient considérés comme des Confédérés, mais n'avaient pas des droits aussi étendus que les cantons. Ils étaient alliés d'un ou de plusieurs des 13 cantons, jouissaient de la protection de la Confédération et lui devaient leur appui militaire. Ils n'avaient, par contre, point de part aux conquêtes faites en commun. Leur situation n'était du reste pas réglée uniformément. Le Valais et les Grisons n'étaient pas étroitement unis à la Confédération; l'abbaye et la ville de St-Gall reçurent avec le temps le droit d'envoyer régulièrement leurs députés à la Diète; à d'autres, ce droit ne fut accordé que dans certains cas. Rapperswyl tomba plus tard au rang de sujet, comme le comté de Gruyère en 1555.

4. Les „bailliages communs" étaient des territoires que les Confédérés avaient conquis ou achetés. Les uns appartenaient à quelques cantons seulement; les autres à la majorité des cantons. *Schwarzenbourg*, *Morat*, *Grandson*, *Orbe*, *Echallens* étaient la propriété de Berne et de Fribourg. *Utznach* et le pays de *Gaster* appartenaient à Schwytz et à Glaris. Le comté de *Baden* et le *Freiamt*, la *Thurgovie*, le *Rheinthal* et *Sargans* étaient gouvernés par sept et huit cantons. Dans les bailliages italiens, le comté de Bellinzona était propriété des cantons d'Uri, Schwytz et de Nidwald; par contre, douze cantons possédaient *Lugano*, *Locarno*, *Mendrisio* et le *val Maggia*. Les cantons envoyaient à tour de rôle dans ces bailliages un bailli qui restait deux ans en charge et devait rendre compte chaque année à la Diète de son administration et des redevances perçues. Les bailliages communs gardèrent sous le gouvernement des Confédérés

les mêmes droits et les mêmes obligations qu'ils avaient sous leurs anciens maîtres.

5. L'ancienne Suisse était une *confédération d'Etats* qui formait un lâche assemblage. Il n'y avait point de constitution fédérale au sens actuel de ce mot. Chaque canton était un état indépendant qui n'était lié à l'ensemble que par ses lettres d'alliance ainsi que par la *Charte des prêtres*, le *Convenant de Sempach* et le *Convenant de Stans*. Les *lettres d'alliance* réglaient avant tout la question de l'appui militaire que les Etats se devaient mutuellement et indiquaient la manière dont les différends entre Etats confédérés devaient être tranchés. Elles étaient fort différentes les unes des autres. Les lettres d'alliance de Zurich, de Zoug et de Berne renfermaient une clause spéciale suivant laquelle chacun de ses cantons pouvait conclure à son gré de nouvelles alliances particulières. Les lettres d'alliance des cinq cantons les plus anciens contenaient par contre une disposition absolument opposée. Bâle, Schaffhouse et Appenzell étaient tenus de rester neutres en cas de contestations entre les autres cantons et de faire leur possible pour rétablir la paix.

Il n'y avait point d'autorités fédérales. Depuis la guerre de Souabe, Zurich avait bien le titre et les prérogatives de „Vorort" ou canton directeur; mais ces prérogatives n'étaient pas d'importance. Il recevait simplement le premier les ambassadeurs étrangers, il convoquait la Diète fédérale et en prenait la présidence; mais il n'exerça point une véritable direction des affaires fédérales.

6. Les députés des cantons et de certains „pays alliés" composaient la *Diète*. D'ordinaire, chaque canton était représenté par deux députés qui n'avaient cependant qu'une voix. L'époque et le lieu de ces assemblées n'étaient pas réglementés. Elles étaient convoquées selon les besoins du moment et chaque canton avait le droit de faire la convocation. Dans les premiers temps de la Confédération, elles avaient lieu le plus souvent à *Lucerne*; depuis la conquête de l'Argovie, la coutume s'établit de reviser les comptes des bailliages communs à *Baden*. Tantôt tous les cantons envoyaient leurs députés à la Diète, tantôt quelques cantons seulement, suivant que l'affaire était de nature à les intéresser tous ou ne concernait que quelques-

uns. Les questions les plus importantes dont s'occupait la Diète étaient: la conclusion de traités ou d'alliances avec l'étranger, le partage du butin, l'administration des bailliages communs, la police des mœurs, les ordonnances sur le commerce et le trafic. Les résolutions n'étaient pas prises à la majorité des voix — comme elles le sont aujourd'hui aux Chambres fédérales — mais l'on s'efforçait de prendre une décision d'un commun accord. Les députés ne votaient pas selon leur opinion personnelle, mais d'après les *instructions* qu'ils avaient reçues de leur gouvernement. Les instructions des différents Etats ne concordaient-elles pas, les députés devaient en référer à leur gouvernement et se faire donner de nouvelles instructions. De là l'expression „*ad referendum*", dont nous avons gardé l'usage, bien qu'elle désigne une autre institution de notre droit public moderne. C'est pourquoi, à la fin de chaque session de la Diète, les députés recevaient chacun un résumé de tout ce qui avait été traité au cours de la session. Ce résumé des débats s'appelait „*recès*" ou „départ" (Abschied). Il arrivait aussi que les députés prissent une décision sans avoir reçu d'instructions. Cette décision ne devenait valable que si elle était approuvée par les cantons. Cette procédure compliquée avait souvent pour effet de faire traîner d'une Diète à l'autre d'importantes questions qui ne recevaient pas même de solution satisfaisante. Néanmoins les Diètes ont eu le mérite d'agir le plus souvent pour l'honneur et le bien commun de toute la Confédération. Leurs décisions en matière d'arbitrage contribuèrent beaucoup notamment à leur donner du prestige dans le pays tout entier et même à l'étranger.

7. Suivant leurs constitutions, les cantons se divisaient en deux groupes bien distincts: les „*cantons-villes*" et les „*cantons-campagnes*". Dans les *cantons-campagnes* d'Uri, Schwytz, Unterwald, Glaris, Appenzell, le peuple exerçait lui-même la souveraineté. La „*landsgemeinde*" se rassemblait chaque année pour nommer le landammann et les autres magistrats ou fonctionnaires et discuter des questions importantes. L'expédition des affaires courantes était confiée à un conseil qui représentait le pays (Landrat). Comme canton, Zoug faisait partie des cantons-campagnes parce que la ville et la campagne



Diète fédérale à Baden en 1531. Gravure en Couleurs de P. Fischer, Musée de Mulhouse.

n'avaient qu'un landammann et qu'une landsgemeinde. Toutefois, ville et campagne avaient chacune leur organisation et leur administration propre.

La constitution était bien différente dans les „*cantons-villes*“ de Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleure et Schaffhouse. Elles avaient bien des assemblées communales où les bourgeois pouvaient manifester leur volonté. Mais le pouvoir suprême résidait dans le Conseil dont la puissance allait toujours en augmentant et qui était naturellement disposé à restreindre les prérogatives de l'assemblée des bourgeois. Néanmoins, à cette époque, tous les bourgeois étaient encore éligibles aux charges les plus élevées; et l'on vit à plus d'une reprise un artisan devenir bourguemestre de sa ville.

8. Presque tous les cantons acquirent avec le temps un territoire plus ou moins étendu dont ils firent leur seigneurie. Les „cantons-villes“ surtout, par achat ou conquête, placèrent sous leur autorité les terres avoisinantes. La plupart des „cantons-campagnes“ avaient aussi des sujets; ainsi en était-il de Schwytz vis-à-vis de la Marche et des „fermes“ (Höfe). De même que les bailliages communs, ces bailliages appartenant à un seul Etat, étaient gouvernés par des baillis. Ces derniers rendaient la justice, percevaient les impôts et commandaient le contingent du bailliage en cas de guerre. Mais ces territoires possédaient toutefois des droits et des franchises et administraient eux-mêmes leurs biens communaux (ceux de l'Allmend). Si le gouvernement empiétait sur les anciens droits et coutumes du bailliage, des soulèvements se produisaient facilement; mais ils avaient rarement le succès que l'on espérait. — Il importe enfin de remarquer que, malgré ces institutions variées et le peu de cohésion apparente du Corps helvétique, nos ancêtres avaient un remarquable esprit public. Le sentiment de la solidarité dans toutes les questions vitales était le vrai caractère de notre peuple malgré les divergences de vues qui se produisaient fréquemment. Les contemporains étrangers — et non des moindres: un Commines, un Pirckheimer, un Machiavel — ont très bien vu que l'unité de sentiment suppléait chez nous au manque d'unité politique et nous rendait redoutables à nos ennemis.

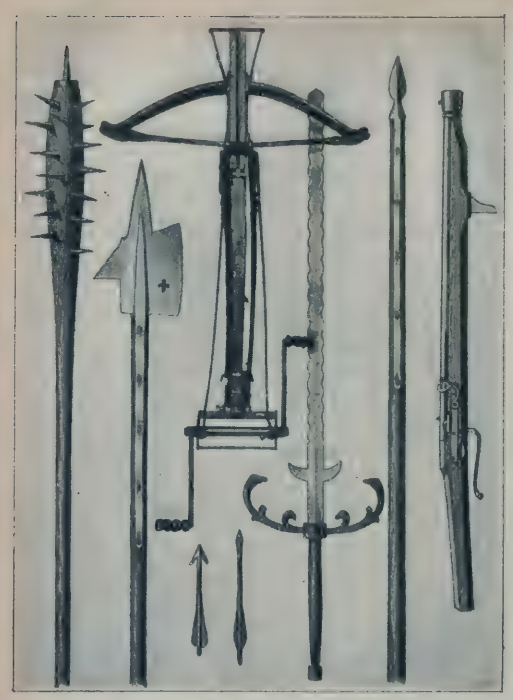
63. Institutions militaires des Confédérés. Le service étranger.

1. Les anciens Suisses mettaient un légitime orgueil à être un peuple toujours en état de porter les armes (73). De tout temps, chaque Confédéré était astreint au service personnel. Le plus souvent on n'appelait sous les armes que la partie du contingent dont on avait besoin; mais les autres étaient tenus d'être prêts à défendre le pays. Au reste, l'amour des armes était inné chez les Suisses. Les enfants aimaient à jouer à la guerre et s'exerçaient déjà au tir de l'arc et de l'arbalète. Les distractions préférées des jeunes gens étaient le jet de la pierre et du javelot, la course, la lutte et l'escrime. Le tir était déjà en grand honneur; les villes et les villages de quelque importance avaient leur emplacement de tir; de temps en temps avaient lieu des *fêtes de tir*.

Il n'y avait pas à proprement parler d'instruction militaire donnée par l'Etat. Mais les autorités favorisaient de toutes leurs forces l'initiative privée; elles donnaient, par exemple, des prix pour les tirs, accordaient des privilèges, des exemptions d'impôts même aux plus adroits. Les gouvernements faisaient aussi faire de fréquentes *inspections* et des *exercices* pour s'assurer si la troupe était prête à la guerre et bien équipée. Ces exercices et inspections avaient ordinairement lieu lors des grandes foires annuelles, le jour de la dédicace des églises — qui était accompagné de réjouissances publiques — et lors de l'installation de quelque nouveau bailli.

2. La force principale de l'armée des Confédérés résidait dans son *infanterie*. La *cavalerie*, composée de nobles et de riches bourgeois, était peu nombreuse. Son insuffisance numérique empêcha même parfois les Suisses vainqueurs de poursuivre l'ennemi, à Grandson, par exemple. La troisième arme, l'*artillerie*, fut introduite au début du XVe siècle; elle s'augmenta beaucoup par le matériel considérable enlevé au duc de Bourgogne et aux Impériaux. Toutefois, à cause de son prix élevé, elle n'eut jamais une importance très considérable dans les anciennes armées suisses.

3. Le soldat n'avait pas d'uniforme. Afin qu'on reconnût les troupes d'un même canton, elles portaient



Armes des anciens Suisses.
Massue. Hallebarde. Arbalète avec mécanisme servant à tendre la corde. Carreaux d'arbalète· Epée à deux mains, Pique Arquebuse-

généralement des habits aux couleurs du canton. Au XVIe siècle, le costume pittoresque des lansquenets devint de plus en plus à la mode. Un grand nombre de soldats partaient en guerre avec l'habit de tous les jours, le chapeau ou le bonnet sur la tête. Un certain nombre se protégeaient la poitrine avec un *pourpoint* ou une cuirasse, la tête avec un casque en fer. Les cavaliers portaient l'armure complète, la *cotte de mailles* jusqu'au XVe siècle et depuis lors, une armure faite de lamelles juxtaposées. Les armes étaient la *massue*, la *hache d'armes*, la *hallebarde*, l'*épée* et la *pique*. Comme l'on forgeait des épées de plus en plus grosses, l'on en vint à l'épée à deux mains ou *espadon*, bientôt abandonnée à cause de son poids trop considérable. A partir du XVe siècle, la *longue pique* remplaça la courte lance. L'on employa dès lors une pique de 5 à 6 mètres de long, en bois de frêne et terminée par un long fer effilé. Les Suisses étaient d'une adresse particulièrement remarquable dans le maniement de la pique. „Ce n'est qu'à force de mouvements d'ensemble qu'une troupe de piquiers acquérait la sûreté et la rapidité d'évolution indispensable."

Les armes de jet étaient la *fronde*, l'*arc* et l'*arbalète*. Vers la fin du XIVe siècle, les premières armes à feu

apparurent, des *arquebuses* très primitives et de grossières pièces d'artillerie: *bombardes* et *canons*. D'après les renseignements que nous possédons, il semble que les Confédérés se servirent pour la première fois d'artillerie au siège de Berthoud, pendant la guerre contre les Kybourg (1383). D'autres disent que ce fut au siège de Zoug (1352). Mais cent cinquante ans se passèrent avant que ces armes nouvelles prissent une réelle importance pour les Confédérés, Les premiers canons étaient très lourds et difficiles à manier; leur portée était courte; leur tir, peu précis. Les Suisses ne firent pas autant que les Bourguignons et les Français pour développer leur artillerie.

Chaque soldat s'équipait à ses frais; il y avait toutefois des arsenaux dans les villes et endroits principaux; on pouvait de la sorte distribuer, s'il le fallait, des armes et des équipements. A la longue, la coutume s'établit aussi de payer une solde.

4. Les troupes des différents cantons étaient subdivisées selon les abbayes, les corporations, les quartiers ou les bailliages. Chacun de ces groupes avait son fanion qui était subordonné à la bannière principale. La *croix blanche* apparaît comme insigne commun à tous les Suisses depuis l'ancienne guerre de Zurich; elle était fixée sur les bannières des cantons et sur les vêtements des soldats. — Il n'y avait point de général en chef qui eût des pouvoirs illimités; mais les commandants des différents corps formaient ensemble le conseil de guerre qui établissait le plan de bataille et réglait la répartition, l'emplacement et les mouvements des différents troupes.

5. Les Confédérés marchaient généralement au combat en trois corps: l'*avant-garde*, le *corps de bataille* et l'*arrière-garde*. Chacun de ces trois corps prenait sa formation de combat; dans les premiers temps, ce fut le „*coin*“, plus tard, le „*carré*“. Les rangs



Demi-armure. Musée national.

extérieurs étaient formés des piquiers; les hallebardiers étaient au centre; les frondeurs, archers, arbalétriers ou arquebusiers, aux deux ailes. Lorsque la cavalerie ennemie approchait, les Confédérés lui opposaient une forêt de piques. Etroitement unis, la pique en avant, ils marchaient droit à l'ennemi et s'efforçaient de rompre ses lignes. Cette manœuvre avait-elle réussi, les Confédérés placés au centre du carré se jetaient sur l'ennemi, et frappant d'estoc et de taille avec leurs courtes armes, pénétraient dans la brêche. L'audace, la persévérance, la discipline des Suisses au combat forçaient l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes. Aussi longtemps que l'on se trouvait en marche et au camp, il se produisait bien quelques dérogations à la discipline. Mais au combat, ils ne songeaient tous qu'à la tâche commune, prenaient la place qui leur était assignée et, gardant toujours le contact et la liaison, tenaient ferme jusqu'à la mort.

6. Depuis les guerres de Bourgogne surtout, le *service étranger* était l'une des occupations principales des Suisses. De temps en temps, on voyait apparaître à la Diète des ambassadeurs étrangers qui cherchaient à obtenir des troupes pour leurs princes. Ces propositions étaient les bienvenues des belliqueux Confédérés. Du reste, le manque d'industrie et la pauvreté du sol forçaient une foule d'hommes à chercher un gain hors du pays. Le service étranger était soumis à certaines règles: la Diète ou chaque canton concluait avec tel ou tel prince des „*capitulations*“ militaires. Les cantons s'engageaient de la sorte à fournir un certain nombre de soldats dont la solde était fixée à l'avance; les cantons recevaient annuellement pour prix de ces contrats des sommes convenues et des pensions. Ces revenus avaient différentes destinations. Une partie était placée dans la caisse de l'Etat; une autre était répartie, soit entre les membres du gouvernement et les employés — dans les „cantons villes“ — soit entre tous les citoyens — dans les „cantons campagnes“. Certaines familles influentes recevaient en outre des pensions particulières.

Mais sans recourir aux capitulations, d'autres soldats suisses servaient encore sous les drapeaux étrangers. C'étaient des *mercenaires* qui se laissaient enrôler à leur

gré par les racoleurs des princes.

Les gouvernements des cantons ne voyaient pas de bon œil ces expéditions de mercenaires (Reislaufen). A mainte reprise, ils défendirent à leurs gens par de sévères ordonnances de s'enrôler sans l'autorisation des pouvoirs publics.



Canon bourguignon. Musée de Neuchâtel.

Mais le peuple suisse n'en conservait pas moins son antique liberté d'action.

Il faut nettement distinguer ces „*mercenaires*“ des „*régiments capitulés*“. Ces derniers portaient les armes à titre „*d'alliés et d'auxiliaires permanents*“ en vertu de contrats et de traités. Les cantons restaient les vrais souverains de ces troupes et se réservaient le droit de les rappeler. Si la France, par exemple, engageait une guerre offensive contre des alliés des Suisses, les cantons pouvaient interdire aux régiments capitulés d'y prendre part. Dans l'armée française, les régiments suisses jouissaient d'une indépendance complète. Ils étaient commandés en leur langue — l'allemand — par des officiers suisses; ils avaient leurs étendards, leurs règlements; ils restaient soumis aux lois de leur canton. Sur la terre étrangère, le régiment, c'était encore la patrie.

Les Suisses, „véritables créateurs de notre infanterie, — écrit un historien militaire français — servirent de modèles à toutes les nations de l'Europe par leur instruction militaire“. „Ils étaient dans une armée, dit un maréchal de France, ce que les os sont dans le corps humain“. Ils ont sauvé le roi de France, Charles IX, à la retraite de Meaux (1567), racheté par leur héroïsme la fuite de l'armée française à Rossbach (1757). On pourrait citer d'innombrables traits d'héroïsme. En trois siècles, la

Suisse a donné à l'Europe *deux millions* de soldats, *soixante-six mille* officiers, *sept cent* généraux. Quel peuple a écrit de son sang une pareille épopée?

7. Le service étranger apporta maint avantage à la Suisse. Pour beaucoup, c'était un gagne-pain. La population était très dense; le commerce et l'industrie, tels que nous les avons aujourd'hui, n'existaient pas. Le service étranger était une espèce d'émigration. Au XVIIIe siècle, cette émigration devint funeste à l'agriculture, qui, mieux comprise et plus développée, auraiteu besoin de bras. Avant la Révolution française, dans tous les pays, le service militaire était un métier. C'était encore l'occasion de parvenir à de hauts grades; c'était l'école où se formaient nos hommes d'Etat, nos officiers. On l'a justement dit: „c'est par le service étranger que nos milices actuelles se relient aux bannières victorieuses de Novare, de Morat et de Sempach, aux contingents de St-Jacques et du Morgarten." Les Confédérés se réservaient en outre dans les capitulations des privilèges commerciaux et douaniers, l'autorisation pour un certain nombre de jeunes gens de suivre les cours des universités étrangères. Le prix des capitulations permettait en outre de subvenir à la plus grande partie des dépenses des cantons, au paiement des employés. Les gouvernements pouvaient donc se contenter d'impôts peu élevés. Le service étranger exerça enfin sur la Suisse une *action civilisatrice* en la maintenant en contact avec le monde. „Il importa l'influence française qui ranima nos arts, stimula nos intelligences, nous apprit ce qui nous faisait encore défaut: la raison, la clarté, la mesure et la grâce".

Le service étranger avait aussi de graves *inconvénients*. Il développait le goût des richesses, le luxe. Lorsque les soldats rentraient au pays, ils ne voulaient plus entendre parler d'un travail paisible et gardaient les rudes mœurs des camps. Le système des pensions mit la Suisse sous la dépendance de l'étranger. On fit une industrie de ce qui aurait dû être une politique. Les hommes d'Etat, les familles influentes, parfois même des gouvernements entiers s'occupèrent de soigner les intérêts du prince qui les pensionnait plutôt que les intérêts du pays tout entier. Dans les „cantons-villes" le peuple des



Enrôlement des mercenaires au XVe siècle. Collection scolaire de F. E, Wachsmut à Leipzig.

campagnes ne recevait rien de l'argent étranger; il en résultait souvent un violent mécontentement contre les „*pensionnaires*“, contre ceux-là surtout qui recevaient des pensions secrètes. Il y eut fréquemment des soulèvements. La Diète ne se méprenait pas sur la gravité du danger; à différentes reprises, elle interdit les pensions secrètes. Mais l'abus était si enraciné, tant de gens avaient intérêt à ce qu'il subsistât, que les ordonnances eurent peu d'effet et parfois, furent même abrogées quelque temps après avoir été édictées.

Le „service étranger“ compte de glorieux faits d'armes qui appartiennent de droit, — nous l'oublions trop souvent — à notre histoire nationale. La défense héroïque de la garde pontificale (1527), les batailles de Cérisoles (1544), de Meaux (1567), d'Arques (1589), d'Ivry (1590), de Rocroy (1643), de Malplaquet (1709), de Denain (1712), de Fontenoy (1745), de Rossbach (1757), la défense du roi le 10 août 1792, et plus tard, sous l'Empire, la campagne de Russie (1812) sont autant d'événements mémorables et de preuves magnifiques du courage et de la fidélité suisses.

64. La vie intellectuelle, les arts et les mœurs au XVe et au commencement du XVIe siècle (74).

1. Malgré les guerres continuelles que les Confédérés avaient à soutenir, ils ne négligeaient point les choses de l'esprit. La guerre donna même une impulsion à la vie intellectuelle. Ici et là, des hommes se levèrent qui, enthousiasmés par nos grandes victoires, les célébrèrent dans leurs poèmes. Le Lucernois *Halbsuter* composa le „Chant de Sempach“; *Veit Weber*, de Fribourg en Brisgau, qui avait combattu dans les rangs suisses, chanta les guerres de Bourgogne. D'autres racontèrent l'histoire nationale dans des chroniques. A Berne, *Justinger* écrivit une chronique de la ville à laquelle *Schilling* ajouta plus tard un récit des guerres de Bourgogne. Le greffier *Fründ*, de Schwytz, traita de l'ancienne guerre de Zürich. Un autre livre célèbre est le „*Livre blanc*“ de Sarnen (vers 1470) où se trouve le premier récit détaillé de l'indépendance de Waldstætten. Parmi les Lucernois, *Etterlin* est le plus

connu, ainsi que le chapelain *Diebold Schilling*, dont la chronique renferme de superbes illustrations.

2. En 1460, l'*Université de Bâle* fut fondée par le *Pape Pie II* (Aeneas Sylvius Piccolomini). Elle devint rapidement un foyer d'activité intellectuelle, vers lequel affluèrent dès les premières années de nombreux jeunes gens de toute la Suisse. Parmi les élèves de la jeune Université se trouvait *Albert de Bonstetten*, le futur supérieur du cloître d'Einsiedeln, qui fut l'un des savants les plus notables de son temps. Il écrivit la première description de la Suisse et différents ouvrages historiques parmi lesquels un livre sur Nicolas de Flüe qu'il était allé voir dans sa solitude du Ranft. Parmi les meilleurs maîtres de l'Université de Bâle se trouvait *Glaréanus*, de Mollis (c. de Glaris). Il enseigna depuis 1514 et se distingua dans les langues anciennes, les mathématiques et la musique. A la même époque, Bâle entendait les leçons d'*Erasme* de Rotterdam, le plus grand savant de la Renaissance. Quelques années après la fondation de l'Université, l'*imprimerie* fut introduite à Bâle; cette ville resta longtemps l'endroit le plus célèbre de toute la Suisse pour ses imprimeries. Toutefois le premier livre dont la date d'impression nous est exactement connue (1470) fut imprimé à *Béromunster* (c. de Lucerne). La nouvelle invention se répandit rapidement dans toute la Suisse et fut l'agent le plus actif du progrès intellectuel.

3. Les *beaux-arts* fleurirent aussi à la même époque dans les villes. Ils trouvèrent leur expression la plus grandiose dans la construction des églises; les unes furent achevées, les autres construites de toutes pièces. Les cathédrales de *Bâle*, *Fribourg* et *Berne*, l'église de St-Oswald à *Zoug* sont les preuves splendides de cette activité. On construisit également de beaux



Imprimerie au XVe siècle.
Sculpture sur bois de Jost Ammann.



Portail de la maison „des Etats“ à Moudon.



Ferrure de porte. Carreau de faïence (catelle.)



Sculpture des stalles du chœur de la Cathédrale à Lausanne.

Hôtels de ville, par exemple à *Bâle*, à *Fribourg*, à *Zoug*. Les ouvrages de fortification étaient en même temps la sauvegarde et l'ornement des villes. Il en reste encore de nombreux vestiges: le Spalenthor, à *Bâle*; les remparts et les tours si pittoresques de *Fribourg* et du Musegg, à *Lucerne*.



Tir à l'arbalète au commencement du XVIe siècle.
Chronique de Diebold Schilling

Les maisons particulières étaient en général encore assez simples; toutefois l'accroissement du bien-être eut pour résultat d'améliorer aussi le logement. La maison de pierre remplaça de plus en plus la maison de bois qui présentait de si graves dangers de feu; ceux qui le purent firent construire





Collégiale de Berne. — Hôtel de ville de Fribourg. — Chambre de la maison „du cardinal“ au Musée de Bâle.

des maisons artistement ornées. Le tailleur de pierre s'ingénia à créer des ornements variés pour embellir les fenêtres, les pierres en saillie, l'encadrement des portes. L'on veillait aussi à ce que l'intérieur offrît un aspect confortable. La pièce principale était garnie de boiseries; à l'un des angles se dressait un beau poêle en carreaux de faïence („catelles"); à un autre endroit, c'était un imposant buffet sur lequel brillait les plats, les buires, les brocs d'étain et les gobelets d'argent. Des bahuts ornés de sculptures, des tables et des chaises massives complétaient l'ameublement. Aux fenêtres de la maison bourgeoise, comme à l'église et à l'hôtel de ville, brillaient des vitraux aux chaudes couleurs. Ceux des appartements étaient petits et carrés. On les désigne encore sous le nom de „vitraux suisses".

4. Ce n'était partout que vie et mouvement. Le peuple aimait beaucoup les spectacles et les divertissements. A certains jours de fête se jouaient des *drames religieux* qui représentaient des épisodes de la Sainte Ecriture: Nativité, arrivée des Rois, Passion, Résurrection du Christ. Au temps du Carnaval, on se récréait avec des pièces bouffonnes, on faisait de grands cortèges burlesques; le „Fritschizug" de Lucerne date de cette époque. Certaines fêtes religieuses donnaient aussi lieu à des réjouissances populaires; pas d'anniversaire de la dédicace, sans foire, danse et plantureux repas.

Les *fêtes de tir* étaient très importantes et les Confédérés s'invitaient d'un canton à l'autre. Elles fortifiaient le sentiment national et l'amitié entre tous les Suisses.

On menait joyeuse vie en Suisse aux XVe et XVIe siècles, mais cette joie exubérante avait aussi sa rançon. La gaîté dégénérait facilement en excès de toute espèce. On s'habillait trop richement, on mangeait trop bien les jours de fête; la grossièreté et la débauche se faisaient plus fréquentes. L'Eglise, par ses prescriptions, les gouvernements, par leurs nombreux édits cherchaient à réprimer tous ces abus. Mais leurs efforts restaient presque vains; l'esprit du siècle était rebelle à toute entrave.



Zurich au XVIe siècle. D'après Merian.

TROISIÈME PÉRIODE.

De la Réforme protestante à la République helvétique (1523—1798).

65. Ulrich Zwingli et la Réforme à Zurich.

1. L'événement le plus important du XVIe siècle est la *Réforme*, dont l'une des causes principales furent les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise au cours des siècles. Vers cette époque — l'on était en pleine Renaissance et au moment des guerres d'Italie — la chaire de Saint-Pierre fut occupée par des Papes qui s'occupaient plutôt d'affaires politiques et de beaux-arts que de choses ecclésiastiques. On se plaignait aussi que le Saint-Siège demandât toujours de nouvelles prestations en argent aux prêtres et aux laïcs (*fiscalité pontificale*); le trafic auquel donnaient parfois lieu les indulgences excitait de même un grand mécontentement. L'Eglise était atteinte à la fois dans son chef et dans ses membres. Comme les évêques étaient en même temps des seigneurs, un certain

nombre d'entre eux vivaient comme des princes laïques et négligeaient les fonctions du saint ministère. Dans plus d'un cloître, la règle n'était plus observée. Dans le clergé séculier, la formation intellectuelle et la conduite laissaient aussi à désirer. Car les gens se précipitaient en masse dans l'état ecclésiastique, sans en avoir la vocation, uniquement pour avoir une existence assurée. Il ne manquait certes pas de prêtres modèles et bien des hauts dignitaires ecclésiastiques faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour restaurer autour d'eux l'esprit religieux : tel le noble *Christophe d'Uttenheim*, évêque de Bâle (1502-1527).

Alors surgirent des hommes qui ne combattirent pas seulement les abus dont souffrait l'Eglise, mais qui attaquèrent sa doctrine. Ces attaques ébranlèrent la foi catholique d'un grand nombre. Une grave scission se produisit dans l'Eglise. *Martin Luther*, en Allemagne, *Ulrich Zwingli*, dans la Suisse allemande, étaient à la tête de ce mouvement (75).

2. *Ulrich Zwingli* naquit, en 1484, à Wildhaus, dans le Toggenbourg. Comme c'était un garçon bien doué, sur le conseil de prêtres de sa famille, on le destina à l'état ecclésiastique. Son oncle, le curé de Wesen, lui donna les premières leçons ; puis il fréquenta les écoles latines de Bâle et de Berne. Après avoir achevé de se former aux universités de Bâle et de Vienne, il fut nommé curé de Glaris. Il prit part aux guerres d'Italie en qualité d'aumônier des Glaronnais. De Glaris, Zwingli vint à *Einsiedeln*, dont il fut curé. Là, comme à Glaris, Zwingli continua ses recherches personnelles, étudia les écrivains de l'antiquité, la Bible et les Pères de l'Eglise. A la même époque, il se faisait remarquer par son goût pour la joyeuse vie. Mais, comme c'était un prédicateur renommé, vers la fin de l'année 1518, il fut élu curé du Grossmunster à Zurich.



Ulrich Zwingli. Tableau de H. Asper. Bibliothèque de la ville de Zurich.

3. A Zurich, Zwingli se fit bientôt remarquer par ses attaques virulentes contre les alliances avec l'étranger, le système des pensions, le service mercenaire qu'il rendait responsables de la corruption des mœurs (76). L'influence de Zwingli eut pour résultat que Zurich n'entra pas dans l'alliance conclue avec la France en 1521 par tous les autres cantons. Pendant ce temps, il élaborait un plan destiné à réformer la vie religieuse. Mais, à l'instar de Luther, de qui l'activité faisait sur lui une forte impression, Zwingli s'éloignait de plus en plus de l'Eglise. Il se mit à discuter la papauté, la tradition et reconnut la Sainte Ecriture comme unique règle de foi. D'après ce principe, il attaqua certains enseignements de l'Eglise, ceux qui, d'après lui, ne reposaient pas sur la Bible. Il rejeta donc les indulgences, le jeûne, le culte des saints, la plupart des sacrements et réclama le mariage des prêtres. L'attitude de Zwingli éveilla d'un côté une vive opposition, mais lui valut aussi, d'autre part, des sympathies enthousiastes dans le Conseil de la Ville et dans une partie du clergé.

Pour trancher la question, le Conseil décida que l'on tiendrait un colloque religieux où Zwingli défendrait en public sa nouvelle doctrine. On tint souvent à cette époque des réunions de ce genre en Suisse et en Allemagne. Le résultat en était, le plus souvent, presque nul. Chacun y venait pour défendre son point de vue et non pas pour s'instruire; le parti, qui avait envoyé le plus de délégués, remportait la victoire.

Au mois de janvier 1523, eut lieu le *colloque de Zurich* en présence du Conseil et du clergé du canton. Zwingli présenta sa doctrine sous la forme d'une série de propositions. Le docteur *Johannès Faber*, représentant de l'évêque de Constance, le combattit et fit remarquer avant tout que l'assemblée n'avait pas qualité pour prendre une décision en matière de foi, l'autorité ecclésiastique étant seule compétente. Le Conseil prit néanmoins le parti de Zwingli et déclara qu'il devait continuer à prêcher comme il avait fait jusqu'alors. En outre, les ecclésiastiques de la ville et de la campagne ne devraient désormais plus prêcher que ce qu'ils pourraient prouver la Bible en mains. Zurich venait de consommer ainsi sa rupture avec l'Eglise.

4. Le peuple se laissa gagner de plus en plus aux idées de Zwingli. En 1524 et 1525, tous les changements dans l'ordre religieux, que l'on a coutume d'appeler du nom de „*Réforme*", furent opérés sur territoire zuricois. Les fêtes des saints, les processions furent supprimées; les images furent enlevées des églises, brisées et brûlées; les objets du culte en or et en argent furent fondus, mainte œuvre d'art, anéantie; les orgues et les vêtements liturgiques furent mis de côté, afin que l'on perdît jusqu'au souvenir de l'ancien culte. La „cène" remplaça la messe et le „prêche" fut désormais la partie essentielle du service divin. Les couvents furent supprimés, leurs biens, déclarés propriétés de l'Etat. Un grand nombre d'ecclésiastiques suivirent l'exemple de Zwingli et se marièrent. Comme ministres réformés (prédicants), ils dépendirent du Conseil qui fut désormais la suprême autorité ecclésiastique.

66. Efforts de la Diète pour conserver l'ancienne foi. Troubles causés par les anabaptistes; révolte des paysans.

1. De Zurich, la Réforme se répandit dans d'autres pays. Toutefois, au début, le catholicisme garda la prépondérance dans la plupart des cantons. La nouvelle doctrine rencontra une vigoureuse résistance à *Lucerne*, dans les cantons de la *Suisse primitive*, à *Zoug* (les cinq cantons) et à *Fribourg* qui tinrent résolûment pour la religion des ancêtres. Sur leur proposition, la majorité de la Diète décida (1524) de conserver l'ancienne foi et de s'opposer de toutes ses forces à la propagation des nouvelles doctrines. Une ambassade fut également envoyée à Zurich pour l'exhorter instamment à rentrer dans le giron de l'Eglise. Cette démarche n'eut aucun succès et l'on ne pouvait en tenter d'autre — Zurich étant un Etat souverain.

L'occasion se présenta bientôt pour les V Cantons de s'opposer aux progrès de la Réforme en *Thurgovie* qui était un bailliage commun. La doctrine de Zwingli y avait trouvé de nombreux adhérents; l'ancien curé *Oechslin* à Burg, près Stein, le sous-bailli *Hans Wirth* et ses fils *Adrien* et *Johannès* étaient parmi les plus zélés. Sur l'ordre de la Diète, le bailli de la Thurgovie fit arrêter Oechslin.



Chartreuse d'Ittingen. Dessin au musée national.

Aussitôt la foule accourut pour délivrer le prisonnier et furieuse de n'avoir pas réussi, se tourna contre la chartreuse d'*Ittingen* qu'elle livra aux flammes après avoir maltraité les moines. Les trois *Wirth* et le sous-bailli *Rüttimann* furent désignés par les catholiques comme les auteurs responsables du mouvement. Ils furent arrêtés et traduits devant la Diète de Baden qui condamna Adrien Wirth au bannissement et ses deux complices à mort.

2. Mais bientôt un adversaire de la nouvelle doctrine surgit dans son propre camp: la secte des *anabaptistes*, qui comptait de nombreux partisans en Allemagne et en Suisse. Eux aussi reconnaissaient la Bible comme unique source de leur foi et fondaient leur croyance sur le libre examen. Mais ils allaient beaucoup plus loin que Zwingli dans la voie des innovations. Ils rejetaient entre autres le baptême des enfants, et, devenus adultes, se faisaient baptiser à nouveau, d'où leur nom d'anabaptistes. Le but suprême de leur doctrine était d'instituer un „nouveau royaume chrétien" dans lequel ils s'efforceraient de réaliser le véritable christianisme. Il ne devait plus y avoir ni autorité, ni clergé, ni redevances, ni impôts;

la communauté des biens devait faire disparaître toute différence entre les classes de la société. *Conrad Grebel* et *Félix Manz*, tous deux issus de familles considérées de Zurich, étaient à la tête du mouvement. En ville et à la campagne, leurs coreligionnaires se groupèrent en communautés et dans des discours exaltés prêchèrent la venue de la „cité de Sion“.

3. A la révolution religieuse s'ajouta une *révolution sociale:* les paysans se soulevèrent. Depuis longtemps déjà, les gens des campagnes se plaignaient que les seigneurs et les autorités leur eussent enlevé leurs anciens droits et leur eussent imposé sans cesse de nouvelles charges. La doctrine de la „liberté évangélique“ n'allait-elle pas leur fournir enfin les moyens d'améliorer leur situation? Aussi s'empressèrent-ils de la suivre, et principalement les anabaptistes qui prêchaient l'égalité absolue et s'élevaient sans cesse contre toute autorité. Lorsqu'en 1525 les paysans de l'Allemagne du Sud se soulevèrent, ceux de la Suisse suivirent leur exemple, en particulier à *Zurich*, *Schaffhouse*, *Bâle*, dans les campagnes de *Thurgovie* et de *St-Gall*. Dans le canton de Zurich, les révoltés pillèrent le cloître de *Ruti* et la commanderie de St-Jean de *Bubikon*. Puis ils présentèrent leurs doléances au Conseil: suppression des corvées, diminution des redevances et autres allégements. Le Conseil leur fit quelques concessions, mais ne réussit à satisfaire qu'une partie des mécontents. Les autres tinrent de grandes assemblées à *Töss* et à *Kloten* et discutèrent des mesures à prendre pour parvenir à leur but. Mais ils ne réussirent pas à s'entendre pour une action commune. Il ne fut dès lors pas très difficile au gouvernement de faire rentrer les campagnes dans l'obéissance, soit par des mesures énergiques, soit par d'habiles concessions. Dans le reste de la Suisse, le soulèvement fut aussi rapidement étouffé.

4. Pendant ce temps, Zwingli avait tenté en vain, par des colloques, de ramener les anabaptistes à sa doctrine. La secte s'était au contraire rapidement développée et avait pénétré à *St-Gall* et dans les *Grisons*. Dans leur exaltation religieuse, les anabaptistes allaient toujours plus loin; leur interprétation littérale et dénuée de bon sens des Ecritures les poussait à de véritables folies. Les uns

ne voulaient plus travailler: le Père céleste, disaient-ils, pourvoirait à tous leurs besoins comme Il le fait pour „les lys des champs qui ne travaillent ni ne filent“. Les autres s'amusaient dans la rue avec des poupées, afin d'être „semblables à des enfants“ qui seuls peuvent entrer dans le Royaume des cieux. D'autres enfin se laissaient aller à l'immoralité et compromettaient par leurs excès la sécurité de l'Etat. L'autorité se décida enfin à sévir. Mais comme les emprisonnements ne suffisaient pas, le Conseil de Zurich fit noyer Manz et deux de ses partisans. En d'autres endroits, la secte fut sévèrement réprimée. Seules, quelques communautés anabaptistes isolées subsistèrent encore.

67. Nouveaux progrès de la Réforme.

1. Zwingli travailla de toutes ses forces à répandre sa doctrine. Il y réussit; en quelques années, les idées zwingliennes s'implantèrent solidement dans plusieurs cantons. Cette révolution religieuse eut aussi des causes politiques ou sociales qui sont parmi les plus importantes. A *Bâle* et à *St-Gall*, par exemple, l'antique opposition des bourgeois envers les seigneurs ecclésiastiques — ici, l'évêque; là, l'abbé — de qui les deux villes étaient jadis sujettes, contribua beaucoup à la rupture. Ailleurs, la Réforme offrit le moyen de se soustraire à la domination d'un couvent ou d'un évêque; tel fut le cas du *Toggenbourg* et de la *Ligue Caddée.* En outre — et cette raison fut d'un grand poids — plus d'un gouvernement trouva dans la Réforme l'occasion, depuis longtemps cherchée, d'accroître la puissance et la richesse de l'Etat en confisquant les biens des couvents et en se substituant à l'autorité ecclésiastique.

2. A *St-Gall*, le plus actif propagandiste de la Réforme fut le savant humaniste *Joachim de Watt* (Vadianus); il fut suivi par une grande partie des bourgeois. Lorsqu'il fut élu bourguemestre (1526), il fit faire de rapides progrès aux nouvelles doctrines: les images furent enlevées des églises, les religieuses, contraintes d'assister au prêche, et bientôt, la messe fut supprimée. De St-Gall et de Zurich, la religion de Zwingli pénétra dans le pays

d'*Appenzell.* La landsgemeinde remit à chaque commune le soin de se prononcer pour ou contre la Réforme. La plupart des villages des *Rhodes-Extérieures* l'acceptèrent, tandis que les *Rhodes-Intérieures* gardèrent l'ancienne foi. En même temps, la Réforme triompha dans le *Toggenbourg.* A *Glaris*, où Zwingli avait gardé des relations depuis le temps où il y avait été curé, un certain nombre de personnes adoptèrent sa doctrine; ce fut toutefois une minorité. Dans les *Grisons, Johannès Komander* fut le zélé défenseur de la Réforme. En 1526, la Diète décida de laisser chaque habitant des Grisons libre de choisir sa religion. Beaucoup d'endroits s'affranchirent alors de la domination de l'évêque, confisquèrent les biens ecclésiastiques et adoptèrent la Réforme.

3. A *Schaffhouse*, le prédicant *Sébastien Hofmeister* gagna beaucoup de gens des corporations aux idées nouvelles. Mais comme le Conseil et les grandes familles étaient peu disposés à favoriser un bouleversement de l'ordre ecclésiastique, le catholicisme réussit à se maintenir encore quelques années. Il y avait à Bâle un parti réformé très actif dirigé par *Johannès Oecolampade*, de Weinsberg. Les professeurs les plus renommés de l'Université défendaient au contraire l'ancienne foi. Le Conseil, partagé entre les deux tendances, ne voulait pas prendre de décision. A *Berne*, le curé de la Collégiale, *Berthold Haller*, de Rottweil, était l'agent le plus actif de la Réforme. Mais, comme à Bâle et à Schaffhouse, le catholicisme avait encore l'appui de plusieurs grandes familles. C'est pourquoi le Conseil garda longtemps une attitude équivoque. D'un côté, il permettait aux religieuses de sortir du couvent; d'autre part, il punissait les propos injurieux tenus contre l'Eglise et les manquements aux prescriptions du Carême.

4. Néanmoins, les catholiques espéraient toujours arrêter les progrès de la Réforme. Pour atteindre ce but, ils demandèrent instamment qu'un colloque eût lieu. La Diète se rangea à cette proposition et décida que le colloque aurait lieu à Baden. Mais Zurich n'accepta pas cette décision et Zwingli, d'accord avec le Conseil, fit savoir qu'il ne se rendrait pas à Baden.

Le 21 mai 1526, le *colloque de Baden* inaugura solennellement ses séances. Douze cantons, des alliés,


Thomas Murner.
Gravure de H. Pfenninger.

plusieurs évêques y étaient représentés. Les défenseurs du catholicisme étaient le *Dr. Eck*, d'Ingolstadt, l'un des champions les plus en vue de l'Allemagne, *Faber*, vicaire général du diocèse de Constance et le moine franciscain *Thomas Murner*. Ce dernier, Alsacien d'origine, appartenait au couvent de Lucerne; ses vigoureuses réparties le faisaient passer pour l'un des adversaires les plus redoutables de la Réforme. Zwingli, resté à Zurich, se faisait parvenir chaque soir des nouvelles et soutenait ses correligionnaires de ses conseils. Au premier rang des réformateurs se trouvaient Oecolampade et Berthold Haller. Pendant 16 jours l'on discuta sur les points les plus importants de la doctrine; le colloque se termina par la victoire des catholiques.

5. Cependant le colloque de Baden n'arrêta point les progrès de la Réforme. Bientôt, le parti protestant reçut un important renfort: en 1527, les réformés l'emportèrent à Berne aux élections du Conseil. Afin de faire triompher la Réforme une fois pour toutes, le Conseil décida qu'un nouveau colloque aurait lieu à Berne au commencement de l'année suivante. Les cantons catholiques déclinèrent l'invitation: ils voulaient s'en tenir aux décisions de Baden; c'est pourquoi, un petit nombre de catholiques seulement se rendirent à Berne. Zwingli, au contraire, y parut accompagné de nombreux adhérents parmi lesquels les prédicants les plus en vue de la Suisse et du Sud de l'Allemagne. Les réformés sortirent donc vainqueurs de cette joute oratoire.

Aussitôt, par mandat souverain, le Conseil de Berne rendit la nouvelle doctrine obligatoire pour tout le canton; la plupart des communes rurales l'accepta sans faire d'objection. Seuls, les gens de l'Oberland, du *Hasli* en particulier, refusèrent d'obéir aux ordres du gouvernement. Ils furent encouragés à la résistance par les Unterwaldois qui envoyèrent à leur secours quelques centaines d'hommes.

Mais lorsqu'une forte armée bernoise marcha contre Interlaken, les Oberlandais n'osèrent pas tenter la lutte. Ils se soumirent et durent payer une forte amende (1528). A Berne, l'on se plaignit amèrement des Unterwaldois qui, disait-on, avaient violé le convenant de Stans en soutenant des révoltés.

6. L'adoption du protestantisme par le puissant canton de Berne eut d'importantes conséquences pour la Suisse. La religion nouvelle fit des progrès ou triompha dans d'autres cantons. Ainsi, à *Glaris*, peu de temps après le colloque de Berne, les protestants obtinrent une petite majorité. Des troubles si violents en résultèrent que le landammann *Hans Aebli*, ami de la conciliation, eut toutes les peines du monde à éviter une guerre civile. L'année suivante, les deux partis convinrent de laisser aux communes le soin de se prononcer sur les questions religieuses. La même année (1529), le protestantisme put enregistrer trois nouveaux succès. A *Bâle*, les partisans de la nouvelle doctrine s'assemblèrent, brisèrent avec fureur un grand nombre d'images et forcèrent le Conseil à introduire la Réforme en ville et à la campagne. Les catholiques quittèrent la ville, l'évêque se retira à Delémont; Erasme, Glaréan et d'autres professeurs s'établirent à Fribourg en Brisgau avec un grand nombre d'étudiants. A *St-Gall*, l'abbaye seule avait résisté à la Réforme. Les bourgeois, soutenus par les Zuricois, marchèrent contre le cloître séculaire, emportèrent l'église d'assaut, en arrachèrent les tableaux, les sculptures, les autels qu'ils entassèrent pêle-mêle et y mirent le feu. L'abbé et les moines durent prendre la fuite. Peu de temps après, *Schaffhouse* rompit aussi définitivement avec l'Eglise catholique. Il en fut de même dans les villes alliées de *Bienne* et de *Mulhouse*. La Réforme fit également de grands progrès dans les bailliages communs, en particulier en *Thurgovie* où la plupart des communes l'adoptèrent.

68. Première guerre de Cappel.

1. La Réforme partagea la Confédération en deux camps dont la méfiance réciproque s'accrut de jour en jour et qui conclurent des alliances séparées avec l'étranger.

En 1527 déjà, *Zurich* signa un traité de „combourgeoisie chrétienne“ avec la ville protestante de Constance; de 1527 à 1529, *Berne, St-Gall, Bienne, Mulhouse, Bâle* et *Schaffhouse* entrèrent tour à tour dans cette alliance. Par contre, les cantons catholiques s'appuyèrent sur l'Autriche, l'Etat catholique le plus important de l'Empire. Une „alliance chrétienne“ fut conclue entre les *V cantons* et le roi *Ferdinand*, frère de l'empereur Charles V et souverain d'Autriche, de Bohême et de Hongrie (1529).



Château des baillis à Baden.

Des deux côtés l'exaspération poussait à des actes de violence. *Wehrli*, huissier du bailli de Thurgovie, était détesté des Zuricois dont il était l'adversaire passionné. Comme il passait par Zurich, il fut aussitôt arrêté et décapité. Les Schwytzois usèrent d'un procédé pareil en brûlant le prédicant *Kaiser* qui prèchait la nouvelle doctrine près d'Uznach, c'est-à-dire sur leur territoire. Des incidents de cette nature accroissaient les inimitiés. De plus, Zwingli poussait à la guerre dans l'espoir de faire triompher ainsi la Réforme même au centre de la Suisse. Comme il était le maître de Zurich, il ne lui fut pas difficile de décider le Grand Conseil à la guerre. Il en fit le plan lui-même.

2. Un bailli unterwaldois devait ces jours-là commencer ses fonctions dans le bailliage commun de Baden. Zurich et Berne s'opposèrent à son entrée en charge pour punir les Unterwaldois de l'aide accordée aux Oberlandais. Et lorsque Lucerne, Unterwald et Zoug mirent des troupes sur pied pour accompagner le bailli à Baden (juin 1529). les Zuricois occupèrent militairement le Freiamt et la Suisse orientale. Puis ils envoyèrent aux V Cantons leur déclaration de guerre et dirigèrent leur corps principal sur Cappel. Les forces des V Cantons se concentrèrent près de Baar où ils reçurent des renforts du Valais et du

Freiamt; les Zuricois en reçurent de la Suisse orientale, une armée bernoise parut aussi en Argovie. Le Conseil de Berne n'était toutefois pas décidé à la guerre et fit savoir à Zurich que l'on n'implantait pas la foi à coups de piques et de hallebardes; les troupes bernoises n'entreraient en ligne que si Zurich était attaqué. D'autres cantons prirent aussi une attitude plutôt conciliante. Le landammann *Aebli*, de Glaris, l'un des hommes les plus considérés du parti réformé, fit surtout les plus louables efforts pour éviter la guerre civile et supplia de renoncer à l'attaque. Son exhortation ne resta heureusement pas sans résultat. En même temps, l'enthousiasme guerrier des catholiques baissait peu à peu. On put donc entamer des négociations de paix.

3. Tandis que les médiateurs étaient à l'ouvrage, les deux armées campaient en face l'une de l'autre et de cordiales relations s'établirent bientôt entre les avant-postes. Des deux côtés, l'on déplorait le malheureux différend. De nombreux soldats, qui avaient combattu côte à côte en Italie et qui se rencontraient comme adversaire cette fois, rappelaient les vieux souvenirs de leurs campagnes. De joyeux compagnons de Waldstætten — raconte une chronique — placèrent un jour une grande jatte de lait à la limite des deux camps et appelèrent les Zuricois, leur disant qu'ils avaient de bon lait mais pas de pain. Les Zuricois se hâtèrent d'en apporter et en jetèrent les morceaux dans le lait de leurs adversaires. Puis chacun s'installa sur son territoire et l'on se mit à manger gaiement. Si l'un des convives dépassait le milieu de la jatte, quelque camarade de l'autre camp lui tapait sur les doigts et lui disait en plaisantant: „Broute sur ton territoire!“ Et *Jacob Sturm*, délégué de Strasbourg, qui se trouvait parmi les médiateurs remarquait à ce propos: „Vous autres, Confédérés, vous êtes de drôles de gens! Lors même que vous êtes séparés par quelque différend, vous ne faites qu'un et vous n'oubliez pas votre vieille amitié!“

4. Après deux semaines de négociations, la première „paix nationale“ fut signée à *Steinhausen* (77). Elle consacrait la victoire des réformés qui avaient mis sur pied des forces supérieures à celles de leurs adversaires.



La soupe au lait à Cappel. Tableau d'A. Anker. Reproduit avec l'autorisation de MM. Goupil et Cie., édit. à Paris.

Ses dispositions les plus importantes étaient les suivantes: les cantons sont souverains en matière de foi; chaque canton a le droit de pratiquer la religion qu'il préfère et ne peut pas contraindre un autre canton à changer de religion. Dans les bailliages communs, chaque commune décidera à la majorité des voix si elle veut adopter la nouvelle doctrine ou conserver l'ancienne. L'alliance des cantons catholiques sera dissoute; par contre, la „combourgeoisie chrétienne“ des cantons protestants subsistera. Cette première application de la „parité“ confessionnelle était défavorable aux cantons catholiques. Elle explique pourquoi ils furent bientôt obligés de reprendre les armes afin de ne pas laisser les bailliages communs à la merci de leurs adversaires. Ce qui se passa plus tard dans les bailliages communs à Berne et à Fribourg — où le principe admis à la paix de Steinhausen fut en vigueur — suffit à prouver que les craintes des catholiques étaient justifiées.

69. Deuxième guerre de Cappel.

1. La paix ne dura pas longtemps. Les Zuricois exploitèrent sans ménagement les succès obtenus à Cappel pour étendre au loin le règne de la nouvelle doctrine. Toutefois, malgré le vif désir qu'ils manifestaient, la prédication de la religion réformée ne fut pas autorisée dans les V cantons. Les Zuricois ne travaillèrent qu'avec plus de zèle à la réformation des bailliages communs — de la *Thurgovie* et du *Rheinthal* en particulier — ils supprimèrent, d'après leur bon plaisir, un certain nombre de couvents, disposèrent des biens ecclésiastiques et opprimèrent les minorités catholiques. Sur le territoire de l'*abbaye de St-Gall*, ils se comportèrent comme s'il leur appartenait. Ils déclarèrent l'abbé déchu de tous ses droits de souveraineté, vendirent les bâtiments du cloître à la ville de St-Gall et réglèrent par de nouvelles lois la condition des gens d'Eglise. Les cantons catholiques se plaignirent avec véhémence de ces nouvelles atteintes portées au droit; mais leurs doléances ne furent pas écoutées.

2. Pendant ce temps, Zwingli s'ingéniait à fortifier sa position en concluant des alliances avec l'étranger.

Il s'efforça notamment d'attirer à lui les protestants allemands dont le chef, le landgrave *Philippe de Hesse*, était disposé à entrer dans ses vues. Mais les opinions de Zwingli et de Luther étaient absolument différentes sur un point de doctrine essentiel: la question de la cène et l'accord n'avait pu se faire entre eux au colloque de Marbourg (1529). L'alliance des protestants suisses avec les luthériens ne put donc pas être conclue. Des traités furent seulement signés avec Strasbourg et avec la Hesse. Les tentatives de Zwingli pour nouer des relations avec la France et avec Venise échouèrent. D'autre part, les V Cantons parvinrent à conclure une alliance avec l'empereur Charles-Quint.

Toutes ces relations avec l'étranger avivèrent encore les haines confessionnelles et furent l'occasion de nouvelles injures. Et de nouveau, ce fut Zwingli qui poussa le plus activement à la guerre. Il demanda que l'on exclût les V cantons du gouvernement des bailliages communs et qu'on leur enlevât toute espèce d'influence. Au contraire, Zurich et Berne, les deux plus puissants cantons, devaient assumer à eux seuls le gouvernement de la Confédération.

3. De nouveaux différends surgirent: Zurich voulut commencer les hostilités. Mais les autres villes de la „combourgeoisie chrétienne", — *Berne* surtout — s'y opposaient; elles proposaient que l'on interdît simplement aux V cantons l'accès des marchés afin de les décourager par cette menace. Zurich dut se rallier à cette proposition. Le blocus eut un effet exactement contraire à celui qu'on attendait: il excita un violent mécontentement dans la Suisse centrale. Sous l'empire de la nécessité, les V cantons résolurent de prévenir l'ennemi et de commencer la lutte. Le 9 octobre 1531, ils envoyèrent leur déclaration de guerre; le jour suivant ils concentrèrent toutes leurs forces à *Zoug* — 8.000 hommes environ — afin d'envahir le territoire zuricois en passant par Cappel.

4. Les Zuricois ne furent pas peu surpris de voir arriver la déclaration de guerre. Ils n'étaient pas prêts; et dans leur hâte, ils ne réussirent pas à mettre sur pied une armée de quelque importance. Une avant-garde de 1.200 hommes, sous le commandement de *Georges Göldli* fut envoyée à Cappel pour protéger la frontière; pendant

ce temps, le gros des forces devait se rassembler à Zurich. Göldli occupa une éminence près de Cappel, mais négligea d'assurer sa position.

Le 11 octobre 1531, l'armée des Waldstætten s'avança; à 1 heure de l'après-midi, son artillerie ouvrit le feu contre les Zuricois. Mais ceux-ci ripostèrent si vigoureusement que les troupes des V cantons songèrent un moment à interrompre le combat dont l'issue leur paraissait douteuse. Au même instant, la bannière principale de Zurich, commandée par *Rodolphe Lavater*, déboucha sur le champ de bataille. Zwingli l'accompagnait en qualité d'aumônier. Tandis que les capitaines de l'armée catholique discutaient s'ils voulaient ou non remettre le combat au lendemain, un hardi soldat prit une décision inattendue. C'était le bailli *Hans Jauch*, d'Uri. D'un rapide coup d'œil, il s'était rendu compte de la position de l'ennemi. Il simula une attaque contre son aile droite; en même temps, il fit sortir d'un bois de hêtres ses arquebusiers qui ouvrirent le feu contre l'aile gauche. La situation des Zuricois était critique. Avant qu'ils aient eu le temps de se ressaisir, le gros de l'armée catholique s'élança en avant et les prit de flanc. Les Zuricois se défendirent vaillamment. Mais, débordés de toutes parts, ils furent contraints à la fuite et subirent de fortes pertes en se retirant à travers les marécages du „Mühlgraben". La bannière de Zurich fut sauvée au prix de grands efforts par quelques héroïques défenseurs. Les pertes des catholiques s'élevaient à 80 hommes seulement; 500 Zuricois par contre restaient sur le champ de bataille et parmi eux, Zwingli. Le lendemain le conseil de guerre décida du sort que l'on ferait à ses restes mortels. Selon la barbare coutume de l'époque, le cadavre fut écartelé par le bourreau, puis, d'après le droit impérial, brûlé comme celui d'un hérésiarque (78).

5. La défaite de Cappel fut douloureusement ressentie à Zurich et fit une profonde impression en Suisse et dans les pays voisins. Mais le Conseil de Zurich ne se laissa point abattre et résolut de continuer la guerre de toutes ses forces. Le canton tout entier prit les armes; avec les renforts de la Suisse orientale, l'on eut 12.000 hommes. Berne et les autres villes réformées envoyèrent aussi des troupes; 24.000 hommes se trouvèrent bientôt concentrés dans le Freiamt.

Le plan de campagne des chefs protestants était de cerner l'armée catholique qui s'était fortement établie près de *Baar* dans un camp retranché. Tandis que les Bernois s'avançaient de Cham, 4.000 hommes sous le commandement du Zuricois *Jacob Frey* entraient dans le pays de Zoug après avoir passé le pont sur la Sihl. Après avoir pillé et incendié quelques villages, cette troupe résolut de passer la nuit sur le *Gubel* et de surprendre le camp des catholiques le lendemain matin.



Eglise du couvent à Cappel. Gravure de F. Hegi.

Mais les Zougois n'entendaient pas subir les méfaits de l'ennemi sans en tirer immédiatement vengeance. Dans la même nuit du 23 au 24 octobre, 600 hommes gravirent la montagne et se jetèrent sur les protestants. Ces derniers, qui ne s'attendaient pas à cette violente attaque, n'étaient pas en ordre de bataille. Ils abandonnèrent en désordre la position. Un grand nombre tombèrent du haut des parois de rochers; beaucoup d'autres furent massacrés par les Zougois lancés à leur poursuite. Cette honteuse défaite jeta un tel découragement dans l'armée réformée que le Conseil de Zurich se décida à la paix.

6. Les négociations de paix eurent lieu dans une prairie près de Deinikon (c. de Zoug). Quelques députés

des V cantons voulaient que l'on exigeât des Zuricois qu'ils revinssent à l'ancienne foi. Mais la majorité des chefs catholiques était opposée à ces dures conditions. L'avoyer *Golder* de Lucerne se distingua entre autres par ses conseils de modération et demanda avec insistance que l'on traitât les Zuricois comme des Confédérés. C'est pourquoi dans cette seconde paix de Cappel l'égalité de traitement pour les cantons catholiques et pour les cantons protestants fut de nouveau proclamée. Dans les bailliages communs mêmes, les communautés des deux confessions devaient être tolérées. Mais si, dans une commune, une minorité voulait revenir à la foi catholique, on ne pouvait pas l'empêcher. L'alliance séparée des protestants (combourgeoisie chrétienne) fut déclarée dissoute. En peu de temps, Berne et les autres villes réformées donnèrent leur adhésion à ce traité de paix. (*Deuxième paix nationale*, 1531.)

70. Conséquences de la seconde guerre de Cappel. L'avoyer Wengi.

1. Les pertes que le canton de Zurich avait subies pendant la deuxième guerre de Cappel causèrent une grande surexcitation dans les campagnes zuricoises. Les paysans se plaignaient en outre vivement des agissements du gouvernement. Il était devenu de plus en plus puissant au cours des dernières années et avait donné aux ecclésiastiques une trop grande influence dans les affaires publiques. Le Conseil dut promettre au peuple par la „charte de Cappel“ de respecter à l'avenir les anciennes franchises des campagnes et de ne plus prendre de décision importante sans le consulter au préalable.

Un mécontentement semblable régnait dans les campagnes bernoises. Le Conseil dut aussi faire au peuple des concessions qui furent consignées dans une charte analogue (1531).

2. Un autre résultat de la deuxième guerre de Cappel fut le recul de la Réforme dans plus d'une contrée. Ce fut notamment le cas dans les bailliages communs où les V cantons surent habilement tirer parti de leur victoire. Les „bailliages libres“ (*Freie Aemter*) *Rapperswil*, *Gaster* et *Sargans* revinrent entièrement au catholi-



L'avoyer Wengi. Gravure sur Cuivre de H. Merz d'après le tableau d'E. Bosshardt.

cisme. Par contre, dans le *Rheinthal*, la moitié des communes restèrent protestantes; dans la *Thurgovie*, la majorité. L'*abbé de St-Gall* recouvra son cloître et son territoire dont la plus grande partie redevint catholique. Dans le seul *Toggenbourg*, la doctrine nouvelle garda la majorité. *Glaris* permit la célébration de la messe dans quatre communes.

3. A peu près au même moment, des luttes confessionnelles éclatèrent à *Soleure*. La Réforme y avait gagné de nombreux partisans. Un certain nombre de communes avait adopté le prêche et, dans la ville même, on avait permis aux protestants de se servir de l'église des Cordeliers. Mais comme Soleure avait prêté secours aux Bernois pendant la deuxième guerre de Cappel, les V cantons exigeaient d'elle qu'elle payât une amende de 800 couronnes ou qu'elle étouffât la Réforme dans la capitale du canton. La majorité catholique du Conseil retira aux protestants l'usage de l'église des Cordeliers. Ces derniers s'élevèrent contre cette décision et déclarèrent qu'ils étaient prêts à prendre sur eux le payement de l'amende réclamée par les V cantons, pourvu qu'on leur assurât la liberté de leur culte en ville. Les catholiques ayant refusé ces propositions, les réformés résolurent de recourir à la force des armes et d'occuper l'arsenal de la ville le 30 octobre 1533.

Au dernier moment, les catholiques eurent connaissance de ce plan. Ils se rassemblèrent en toute hâte et bientôt les deux partis furent en présence, les armes à la main, devant l'arsenal. Une guerre civile allait ensanglanter les rues de Soleure. En cet instant suprême, un catholique d'esprit pondéré, l'avoyer *Nicolas Wengi*, intervint au milieu des bourgeois surexcités. Il demanda aux réformés de déposer les armes et leur fit des propositions de paix. Mais le parti catholique s'étant emparé de l'artillerie à l'arsenal, les protestants ne voulurent pas se fier aux paroles de Wengi. Ils passèrent l'Aar, se réfugièrent dans le faubourg et s'y établirent solidement après avoir rompu le pont derrière eux. Les catholiques braquèrent alors leurs canons contre le faubourg. A ce moment encore, l'avoyer Wengi et d'autres personnages en vue purent heureusement empêcher que l'irréparable ne fût

commis. L'intervention du magnanime avoyer fit une impression si profonde que le combat s'arrêta (79).

Dans la suite, le gouvernement réussit à éloigner les nouveaux croyants de la ville et de la campagne. La Réforme se maintint seulement dans le district de *Bucheggberg* dans lequel Berne avait le droit de haute justice. A partir de ce moment, Soleure prit place à côté des V cantons. Et comme Fribourg était, lui aussi, resté fidèle à l'ancienne foi, les cantons catholiques avaient la majorité à la Diète.

71. La Réforme dans la Suisse occidentale. Luttes de Genève contre la Savoie. Conquête du pays de Vaud par les Bernois (80).

1. L'introduction du protestantisme dans la Suisse occidentale a été pour une grande part l'œuvre de Berne. Depuis longtemps déjà, la fière et puissante cité riveraine de l'Aar s'était promise d'occuper les territoires qui s'étendent entre le lac Léman et le Jura. Lors des guerres de Bourgogne, quelques bailliages étaient devenus propriétés de Berne et de Fribourg. Mais la plus grande partie du Pays de Vaud appartenait encore au duc de Savoie, tandis qu'une fraction était à l'évêque de Lausanne. La Réforme vint donner aux Bernois une nouvelle occasion de réaliser leurs desseins. En aidant à la diffusion de la foi nouvelle dans le pays romand, ils établirent solidement leur puissante influence. Ils saluèrent donc avec joie l'arrivée du réformateur *Guillaume Farel*, — un réfugié français — dans le bailliage d'Aigle où il commença aussitôt ses prédications. Après avoir introduit la nouvelle doctrine dans cette contrée, il parcourut, toujours protégé par Berne, les bailliages communs du Pays de Vaud. Partout, il s'éleva avec violence contre la religion catholique; suivi de ses partisans, il interrompit à plusieurs reprises le service divin et monta lui-même en chaire. Comme le peuple était en majorité opposé à sa doctrine, Farel courut souvent des grands risques. Mais ni les mauvais traitements, ni la prison ne purent diminuer son zèle et finalement les Bernois lui assurèrent la victoire. Farel réussit de la sorte à implanter le protestantisme à *Morat*,

dans le *Val de St-Imier*, à *Orbe* et à *Grandson* (81). En 1529, il se rendit à Neuchâtel qui appartenait à la famille ducale d'*Orléans-Longueville* et qui était alliée à la Confédération. Dans cette contrée encore, l'appui de Berne fit triompher la Réforme. Seuls, *Le Landeron* et *Cressier* restèrent catholiques et le sont encore aujourd'hui. Mais la citadelle la plus forte du protestantisme dans la Suisse romande fut Genève.

2. La ville de *Genève* était sous l'autorité de son évêque. Mais les bourgeois avaient acquis avec le temps un certain nombre de droits qui donnaient à la commune une large autonomie. A côté des évêques, les ducs de Savoie possédaient aussi certains droits sur Genève, — entre autres le vidommat — et cherchaient constamment à les étendre encore. C'est pourquoi ils s'efforçaient de faire occuper le siège épiscopal par des titulaires appartenant à leur maison. Cette politique de la Savoie devint particulièrement dangereuse pour les Genevois lorsqu'en 1513, *Jean de Savoie*, cousin du duc Charles III, revêtit la dignité épiscopale. Le prince et l'évêque travaillèrent de concert pour réduire Genève à la condition de sujette; ils furent aidés d'une partie des Genevois que l'on avait surnommés les „Mamelouks". Mais la majorité des bourgeois opposait une vigoureuse résistance aux menées savoyardes: c'étaient les „enfants de Genève" ou „Huguenots" (c-à-d. Eidgenossen, Confédérés) qui s'étaient juré de défendre les franchises de la ville. A leur tête se trouvaient *Philibert Berthelier*, *Besançon Hugues* et *François Bonivard*. Grâce à l'habilité de ce parti, Genève conclut en 1519 un traité de combourgeoisie avec Fribourg. Le duc et ses amis s'en plaignirent à la Diète, et comme la Confédération était l'alliée de la Savoie, le traité de combourgeoisie fut annulé. Le duc ne se contenta point de ce succès. A la tête de son armée, il marcha contre Genève, lui imposa une lourde indemnité et fit décapiter Berthelier (1519).

3. Pendant plusieurs années, Genève fut de fait sous la domination savoyarde. Mais Besançon Hugues et ses amis ne désespéraient point. Lorsque dans la suite la Confédération se brouilla avec la Savoie, les patriotes genevois profitèrent de l'occasion pour conclure un traité de



Genève au XVIIe siècle. D'après Mérian.

combourgeoisie avec *Fribourg* et *Berne* (1526). Les fonctionnaires savoyards durent quitter la ville, les „mamelouks" furent vigoureusement poursuivis. Un bon nombre d'entre eux purent s'enfuir à temps et trouvèrent bon accueil chez les gentilhommes du voisinage qui avaient constitué la ligue des „Chevaliers de la cuillère" pour combattre Genève. Soutenus par le duc Charles, les chevaliers molestèrent Genève de toute façon, firent prisonnier Bonivard et le jetèrent dans un cachot du château de Chillon. Finalement, Genève fut assiégée par une armée savoyarde. Berne et Fribourg levèrent 10.000 hommes, qui marchèrent au secours de Genève, et brûlèrent bon nombre de châteaux-forts vaudois. Saisis de frayeur, les Savoyards s'enfuirent. Le duc Charles dut promettre par le traité de paix de *St-Julien* (1530) de ne plus porter atteinte aux droits de Genève. Il s'engageait à payer une indemnité de guerre et donnait le pays de Vaud en garantie hypothécaire.

4. Bientôt des querelles confessionnelles éclatèrent à Genève. Au cours des vingt dernières années un groupe de partisans de la Réforme s'était constitué, mais il ne formait encore qu'une minorité. Lorsqu'en 1532 Farel voulut s'établir à Genève, il fut aussitôt chassé de la ville. Ses adhérents, soutenus par Berne, virent néanmoins leur nombre s'accroître et, sur ces entrefaits, l'évêque *Pierre de la Baume* prit la résolution de quitter la ville. A maintes reprises, les partis en vinrent aux mains dans de sanglants combats. L'excitation s'accrut encore lorsque Farel



Pierre tombale d'un évêque dans la cathédrale de Lausanne.



Château de Chillon.

revint à Genève sous la protection de Berne; il était suivi de son disciple *Pierre Viret*, d'Orbe, qui l'avait accompagné déjà dans son voyage à travers le pays de Vaud. Les Bernois exigèrent formellement que la liberté de prêcher fût accordée aux deux réformateurs et menacèrent de rompre le traité de combourgeoisie si Genève ne cédait pas à leurs injonctions. Malgré les instances de Fribourg, qui suppliait Genève de ne pas accepter les réformateurs, Genève, pressée d'argent, accéda aux vœux de Berne. Le 1er mars 1534, Farel monta en chaire. A ce moment, Fribourg brisa les liens de combourgeoisie qui l'unissaient à Genève (1534). La nouvelle doctrine fit dès lors de rapides progrès et Genève „se jeta complètement dans les bras des Bernois" (82). Le 8 août 1535, Farel fit son entrée comme prédicateur dans la cathédrale de St-Pierre. Immédiatement après, les églises furent dépouillées de leurs ornements avec une vraie frénésie. Le 29 novembre 1535, la messe fut définitivement abolie. Le 21 mai 1536, la bourgeoisie accepta solennellement les doctrines évangéliques et s'engagea par serment à leur rester fidèle. La nouvelle église fut déclarée Eglise de l'Etat; le catholicisme fut banni de Genève (83). Les bourgeois se délièrent de leur serment d'obéissance envers l'évêque; ceux qui voulurent rester catholiques furent bannis de la ville et trouvèrent asile dans le camp de l'évêque.

5. Genève était de nouveau investie par les troupes de Charles III et de l'évêque et Berne hésitait encore à la secourir. Mais lorsque le roi François Ier essaya d'attirer à soi Genève, Berne le prévint aussitôt, et le 16 janvier 1536 déclara la guerre au duc de Savoie. „Ainsi entendait Berne avoir sauvegardé son honneur", dit un document de l'époque. Elle leva 6.000 hommes et en confia le commandement à Franz Nägeli, un vétéran des guerres d'Italie. Ces troupes, que Genève attendait avec impatience, virent fuir partout devant elles les Savoyards et les mercenaires du châtelain de Musso. Berne saisit alors l'occasion de s'emparer du Pays de Vaud — donné en garantie au traité de St-Julien. Elle obligea Gex et le Chablais à lui rendre hommage et occupa les territoires vaudois. Puis les soldats bernois rentrèrent triomphalement dans leurs foyers.

Le *Valais* et *Fribourg* profitèrent aussi de l'occasion. Ils se mirent d'accord avec Berne pour accroître leurs territoires aux dépens de la Savoie. Fribourg occupa Estavayer, Romont, Rue, Bulle, Châtel-St-Denis et d'autres localités. Le Valais prit possession du territoire qui s'étend de Monthey à Evian, avec la vallée d'Abondance et le val d'Illiez.

L'évêque de Lausanne et la garnison du château de Chillon continuaient les hostilités contre les Bernois. Nägeli se mit en campagne pour la seconde fois (mars 1536). Chillon fut pris et Bonivard délivré après six années de captivité. Les Bernois occupèrent ensuite Lausanne; l'évêque, *Sébastien de Montfaucon*, avait pris la fuite à leur approche. Sans rencontrer de résistance, Nägeli fit son entrée en ville à la tête de ses troupes et prit possession des terres de l'évêque au nom de Leurs Excellences de Berne.

Le vainqueur s'occupa immédiatement de l'organisation administrative du pays, le divisa en bailliages et introduisit de force le protestantisme. Berne aurait bien aimé faire de Genève, comme de Lausanne, une ville sujette. Mais les bourgeois s'opposèrent avec énergie à cette mainmise de leur alliée. Berne n'insista pas; le traité de combourgeoisie fut renouvelé.

Genève était libre.

72. Calvin et l'Eglise de Genève (84).

1. Aussitôt après que Genève eut adopté la Réforme, Farel s'occupa activement d'organiser la nouvelle Eglise. Ce ne fut toutefois pas lui, mais bien *Jean Calvin*, qui donna à l'Eglise de Genève son originalité et sa pleine signification.

Né en 1509 à Noyon, en Picardie, Calvin avait dû quitter la France à cause de son attachement aux idées de la Réforme. Il s'établit d'abord quelque temps à Bâle où il écrivit un exposé systématique de sa doctrine, „L'Institution chrétienne" publiée en latin, puis en français (1536), et dédiée à François Ier. L'essence de sa doctrine était le terrible dogme de la prédestination, d'après lequel l'homme est, de toute éternité, destiné au ciel ou à l'enfer; rien ne peut jamais modifier la volonté divine. Sur ce point, comme sur la question de l'organisation de l'Eglise, Calvin se séparait de Luther et de Zwingli. Tandis que Zwingli et Luther enseignaient que l'autorité civile a le droit de s'occuper des affaires ecclésiastiques, Calvin professait au contraire que l'Etat doit être soumis à l'Eglise dont il n'est que l'instrument. C'est la *théocratie*.



Jean Calvin. Gravure de Koning.

2. Les idées du réformateur français étaient déjà répandues, lorsqu'au cours d'un voyage, il vint à Genève (1536). Farel le pria aussitôt instamment de rester pour achever avec lui l'œuvre de la Réforme. Calvin se rendit à ses prières et à ses menaces et commença par prêcher et par enseigner la théologie. En peu de temps, il fit preuve d'une étonnante activité. Ce corps débile abritait une âme de feu; ce jeune homme de vingt-sept ans avait une incroyable puissance de travail. Mais son caractère était d'une dureté qui confinait à la cruauté. D'accord avec Farel, qui entra dans ses vues, il prépara de sévères ordonnances

ecclésiastiques (85). Les pécheurs impénitents devaient être exclus de la communauté et abandonnés „en la puissance du diable". Toute la bourgeoisie dut prêter serment de fidélité à la nouvelle formule de foi.

Au début, ces innovations trouvèrent un ferme appui au sein du Conseil. Mais le manque d'égards avec lequel procédaient Farel et Calvin, la rigueur des pénalités excitèrent bientôt un vif mécontentement. Les Genevois ne voulaient pas se laisser régenter par deux „réfugiés français". Berne soutint les mécontents — les „*libertins*", selon l'expression contemporaine — parce que Calvin et Farel se refusaient obstinément à introduire à Genève les usages de l'Eglise bernoise. A la fin, le Conseil interdit aux deux pasteurs, dont la parole était si violemment passionnée, de monter en chaire (1538). Malgré cette défense, Farel et Calvin prêchèrent tous deux le jour de Pâques et se répandirent en paroles amères contre la „ville impie". Ils furent alors destitués et expulsés. Calvin se rendit à Strasbourg. Farel accepta un appel de l'Eglise de Neuchâtel qu'il dirigea jusqu'à sa mort, survenue en 1565.

3. Les partisans des deux réformateurs ne se laissèrent point abattre. Après de violentes luttes, ils conquirent de nouveau la majorité et rappelèrent Calvin. Il rentra en triomphateur (1541) et se mit aussitôt à préparer une nouvelle constitution ecclésiastique. Intimement persuadé que l'Eglise doit être l'âme de l'Etat — ou plutôt que l'Eglise et l'Etat ne font qu'un — Calvin assura au clergé une situation très forte et une influence prédominante. La vie toute entière des habitants de Genève dut être conforme à l'esprit des ordonnances de Calvin. C'est pourquoi le réformateur créa une institution spécialement destinée à assurer la police des mœurs: le „Consistoire", composé d'ecclésiastiques et d'„anciens". Cette autorité eut pour but d'obliger les bourgeois à une fréquentation assidue du service divin, de surveiller les mœurs et la conduite privée de chacun d'eux. Elle avertissait ceux qui ne se conformaient pas aux ordonnances, les censurait, les excommuniait et, suivant les cas, les remettait au bras séculier. Les condamnations ne manquèrent pas, car les lois édictées avec la collaboration de Calvin étaient extrêmement sévères. La moindre parole de blâme contre

l'organisation ecclésiastique était punie comme un crime. Le jeu, la danse, le théâtre et d'autres réjouissances furent interdits. La plus grande simplicité fut de règle pour l'habillement et la nourriture. Les peines, notamment en matière de foi, furent très dures. En quelques années, 8 à 900 personnes furent incarcérées, 76 furent bannies, 58 condamnées à mort. Certains procès eurent un grand retentissement, en particulier celui du médecin espagnol *Michel Servet.* Il avait attaqué le dogme de la Sainte Trinité et, sur une dénonciation à laquelle Calvin ne fut pas étranger, il avait dû quitter la ville catholique de Vienne (Dauphiné). Avec un incompréhensible aveuglement, Servet se réfugia à Genève pour échapper à l'Inquisition. Il fut aussitôt arrêté et brûlé vif (1553).

4. Dès l'instant que le Conseil et le Consistoire étaient soumis à l'influence de Calvin, le réformateur fut le maître de Genève. Il y avait néanmoins un grand nombre de bourgeois — des vieilles familles genevoises pour la plupart — qui supportaient mal sa domination. Et plus Calvin attaquait ses ennemis, plus le parti des „libertins" s'agitait. Mais comme ils manquaient de l'unité nécessaire, Calvin sut toujours garder la haute main dans la cité. Il fut soutenu surtout par les réfugiés protestants en majorité Français, qui s'étaient établis en masse à Genève et qu'il favorisait de toutes manières. Les „libertins" s'élevaient avec vigueur contre cette incessante immigration étrangère. Lorsqu'en 1555 un grand nombre de Français furent admis à la bourgeoisie, les „libertins" se soulevèrent. L'émeute ne réussit pas et Calvin en profita pour écraser ses adversaires. Un grand nombre de „libertins" furent punis du fouet ou bannis; quatre furent mis à mort, parmi lesquels *François-Daniel Berthelier,* fils de Philibert Berthelier, qui avait donné sa vie pour la liberté de Genève. Beaucoup de familles quittèrent librement la ville.

5. A partir de ce moment, la puissance de Calvin fut sans limite. Il s'en servit pour achever son œuvre avec un zèle nouveau. Il institua un service religieux à l'usage des réfugiés étrangers, s'occupa activement de faire traduire en plusieurs langues et imprimer les livres calvinistes. En 1559 Calvin fonda l'Académie de Genève.

Elle devint une pépinière de pasteurs et de maîtres pour tous les pays protestants. Comme premier recteur de l'Académie, Calvin choisit son compatriote *Théodore de Bèze.* Sous la direction de ce savant à l'esprit délié, l'école se développa rapidement et envoya bientôt les prédicateurs qu'elle formait en France, en Angleterre, en Hollande et dans le Palatinat.

Consumé par son incessante activité, Calvin mourut en 1564. Grâce à lui, Genève était vraiment devenue „la Rome protestante".

73. Maintien de la foi catholique à Fribourg et au Valais (86).

1. L'état moral et religieux du canton de Fribourg au commencement du XVIe siècle n'était pas des meilleurs. Malgré les louables efforts de quelques-uns des derniers évêques qui résidèrent à Lausanne: *Georges de Saluces, Aymon* et *Sébastien de Montfaucon,* l'on constate d'après les documents de l'époque, que des abus s'étaient glissés dans la vie ecclésiastique et dans les mœurs publiques.

Une réforme était nécessaire et, pour la faire aboutir, il fallait que les autorités ecclésiastiques et le gouvernement civil agissent de concert. Le Conseil de Fribourg comprit son devoir et ne faillit pas à cette tâche difficile. A Fribourg — comme en Allemagne, comme en France — certains humanistes étaient les porte-voix des tendances qui inquiétaient l'Eglise. Sans l'intervention du gouvernement, l'humanisme aurait pu être la porte par laquelle la réforme protestante entrait à Fribourg.

Dès la première heure, — avant qu'aucun canton suisse n'ait passé au protestantisme — le Conseil s'efforça d'empêcher tout ce qui pouvait favoriser la doctrine de Luther Il permit bien, par exemple, la promulgation de la bulle accordant l'indulgence de l'église de St-Pierre à Rome (1518). Mais, résolu à éviter toute controverse, il n'autorisa pas le dominicain Samson à prêcher l'indulgence à Fribourg et lui remit aussitôt vingt écus (1519). Le Conseil prit ensuite une série de dispositions très sévères. Il décréta l'exil contre tous ceux qui, prêtres ou laïques, ne cesseraient pas de parler de Luther (1522). Les écrits de ce réformateur furent brûlés; il fut interdit d'en garder chez soi.

Un certain nombre de personnes, qui s'étaient compromises par leur attachement au luthéranisme, furent obligées de quitter la ville et de chercher asile chez leurs coreligionnaires d'autres cantons.



Le prévôt Schneuwly.
D'après le tableau au collège St-Michel, Fribourg

Afin de se rendre compte de l'état des esprits, le Conseil eut recours à un moyen suggéré par la Chambre secrète. Dès 1524, il fit jurer à tous ses sujets une *profession de foi* catholique; ceux qui refusèrent le serment furent bannis du territoire fribourgeois. C'était la conséquence du principe admis alors par tous les Etats — protestants et catholiques — que la foi des sujets doit être celle des gouvernements. (Cujus regio, hujus religio). La profession de foi fut jurée tous les cinq ans jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle contenait un abrégé de la doctrine catholique; on insista sur les points controversés: la messe, le culte de la Vierge, la vénération des images.

Pendant ce temps, plusieurs cantons, parmi lesquels Berne, avaient passé à la Réforme. La situation de Fribourg devint alors très délicate. Fermement résolu à persévérer dans la voie qu'il suivait, le gouvernement fribourgeois ne permit point les prédications de Farel dans les bailliages communs tout en s'efforçant de rester en bons termes avec Berne. Cette attitude était inspirée par de graves raisons de politique extérieure. Berne et Fribourg étaient co-alliées et protectrices de Genève; elles devaient donc conserver une certaine unité d'action vis-à-vis de la Savoie, ennemie de Genève. Le souci des intérêts matériels, le désir d'extension territoriale joints à la volonté d'empêcher les progrès du protestantisme conduisirent Fribourg aux conquêtes de 1536 dans le Pays de Vaud, à l'heure où l'évêque de Lausanne devait s'enfuir de sa résidence (87).

2. A la fin de la première moitié du XVI[e] siècle, les efforts tentés pour empêcher la diffusion de la nouvelle doctrine avaient abouti. La seconde moitié du même siècle fut dès lors consacrée à la restauration religieuse et ecclésiastique et au développement de l'instruction supérieure.

Une commission de réforme composée de plusieurs membres du chapitre de St-Nicolas fut nommée par le gouvernement. Elle fit des règlements destinés à assurer une meilleure administration des sacrements, à rendre plus digne la conduite de certains membres du clergé, à lui prescrire nettement ses devoirs. Et dès 1565 tous les décrets du concile de Trente furent publiés.

A ce moment parut un homme qui eut le grand mérite de comprendre que l'ignorance était à la racine du mal et que le relèvement de l'instruction devait faciliter la réforme morale. Ce fut *Pierre Schneuwly*, prévôt du chapitre de St-Nicolas de 1577 à 1587, puis vicaire général jusqu'à sa mort, survenue en 1597. Il obtint dès 1576 la création de la „chambre des scolarques" qui eut la mission de s'occuper des écoles et de rénover les études à Fribourg. Il élabora un vaste plan de réformes consigné dans le „Katharinenbuch". L'autorité ecclésiastique prit alors un rôle prépondérant et le chapitre de St-Nicolas se distingua par son zèle. Quelques années après, Schneuwly devint l'auxiliaire du nonce Bonomio (ou Bonhomini) envoyé en Suisse par le Pape sur le conseil de St. Charles Borromée. Le nonce *Bonomio*, évêque de Vercelli (Italie), exerça une influence prépondérante sur les affaires religieuses de Fribourg de 1579 à 1584. Sans parler de la forte impulsion qu'il donna à la réforme et à la discipline des mœurs, son grand mérite est d'avoir amélioré les relations entre l'Eglise et l'Etat. En sa double qualité d'envoyé du Saint-Siège et de visiteur apostolique, il sut réclamer à l'autorité civile certains droits qu'elle exerçait dans le domaine ecclésiastique.

Le nonce Bonomio fit son entrée solennelle à Fribourg le 10 octobre 1579; le 12, il se présentait au Conseil; le 13, le gouvernement annonçait à tout le canton que le nonce avait été chargé par le Pape de visiter „l'estat ecclésiastique en nostre ville, païs et terres".

3. Il s'agissait maintenant de couronner l'œuvre en fondant un établissement d'enseignement supérieur. Dès 1579, le nonce priait le Pape *Grégoire XIII* de hâter la fondation du collège projeté; en 1580, le gouvernement de Fribourg consentait à la suppression du couvent d'Humilimont en vue de fonder le collège et le Pape ratifiait la fondation. Le 10 décembre 1580, arrivèrent les premiers Pères Jésuites: les classes ne tardèrent pas à s'ouvrir dans deux maisons situées près de l'hôtel actuel de l'Autruche, dans la rue de Lausanne. L'inauguration solennelle des cours n'eut lieu toutefois qu'en 1582. La construction du collège s'acheva en 1596; il s'éleva sur la colline du Beltzé vendue aux Jésuites par un patricien fribourgeois, *Jean de Lanthen-Heid*.

L'organisation des études fut l'œuvre du *P. Canisius*, d'origine hollandaise, qui séjourna à Fribourg de 1580 à 1597. Pendant 17 ans, avec une admirable activité, cet homme prêcha, écrivit et fit le catéchisme. C'était un savant et un apôtre que le peuple tout entier avait en vénération. Il mourut au Collège St-Michel, le 21 décembre 1597, à l'âge de 77 ans.

Les Jésuites travaillèrent avec zèle à l'affermissement de la foi catholique. Par des retraites faites au clergé, par la prédication, par l'administration des sacrements, ils eurent une grande influence. En une vingtaine d'années, ils ramenèrent 8 à 900 personnes au catholicisme. Mais les premiers résultats importants furent l'œuvre du gouvernement fribourgeois, en premier lieu, et d'hommes tels que le prévôt Schneuwly, le curé *Werro*, le nonce Bonomio. Parmi les laïques, le chancelier *Guillaume Techtermann*, à la foi ardente, à l'esprit affiné par les lettres et les sciences, était au premier rang des défenseurs du catholicisme. D'autres religieux, le *P. Michel*, de Bulle, par exemple, de l'ordre des Cordeliers, exercèrent aussi une notable influence.

Après une lutte de soixante années, le pays de Fribourg, à l'exception d'une partie du bailliage commun de Morat, restait catholique. Ainsi se vérifiaient les paroles de Myconius à Zwingli: „Personne n'est moins accessible à ma doctrine que les Fribourgeois".

4. La situation du *Valais* présentait de l'analogie avec celle de Fribourg bien que les événements y aient suivi

un autre cours. Les doctrines nouvelles y pénétrèrent de bonne heure puisqu'en 1526 le Pape *Clément VII* dut ordonner au chapitre de Sion de sévir contre les novateurs. En 1529 fut conclue une alliance des six cantons catholiques avec le Valais pour la sauvegarde du catholicisme.

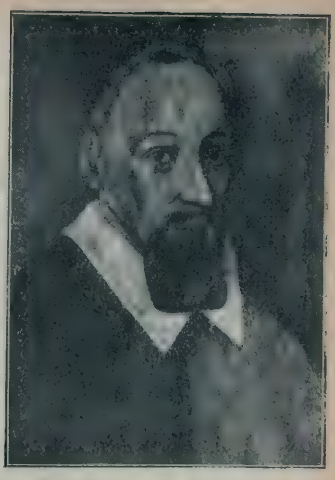
Les luttes politiques du XVe siècle et du commencement du XVIe siècle — Schinner contre Supersaxo, par exemple — avaient semé la discorde entre les différents classes de la population. Le clergé, soumis à l'influence des partis, ne présentait pas toutes les garanties morales désirables et la conduite de la noblesse était trop souvent licencieuse. Enfin, les jeunes gens des familles les plus considérées faisaient leurs études dans les villes protestantes de Bâle ou de Zurich.

La position des évêques de Sion était extrêmement difficile parce qu'ils n'étaient pas efficacement appuyés par les autorités civiles. Les représentants des dizains prirent quelques mesures qui ne passèrent pas dans la pratique. Malgré l'énergie d'un évêque tel qu'*Adrien Ier de Riedmatten*, la bonne volonté de l'un de ses successeurs, *Hildebrand de Riedmatten*, le Valais, au commencement du XVIIe siècle, n'avait pas encore fait triompher le catholicisme.

Les ministres protestants, soutenus par Berne, continuaient à parcourir le pays et des magistrats influents — tels le bailli Jossen — travaillaient en secret à la ruine du catholicisme et persuadaient les gens que l'appui des cantons catholiques était pour le Valais une tutelle humiliante.

La lutte battait encore son plein en 1603. Dans une assemblée des représentants des dizains (20-22 juillet 1603), l'évêque Hildebrand de Riedmatten réussit enfin à persuader son peuple de rester fidèle à la foi de ses pères. L'assemblée en prit la solennelle décision.

Il faut reconnaître là l'influence des *capucins* qui, du Chablais et de la Savoie récemment reconquis sur le protestantisme, avaient pénétré en Valais (1601). Ils trouvèrent ce pays, sous le rapport de la foi, écrit l'un d'eux, le P. Augustin, „dans un état semblable à celui d'un malade à l'agonie, dont le pouls ne bat presque plus et qui n'a plus sa connaissance".



Hildebrand de Riedmatten.
Tableau au couvent des Capucins à Sion.

Leurs patients efforts, malgré des difficultés inouïes suscitées par ceux-là même qui auraient dû les seconder, furent petit à petit couronnées de succès. La *Diète de Viège* (1604) prit des mesures pour lutter efficacement contre la prédication protestante. La fondation des couvents de capucins de St-Maurice (1611) et de Sion (1631) contribuèrent beaucoup à affermir la foi.

Ce n'est toutefois qu'en 1638 sous l'épiscopat de *Hildebrand Jost*, que la résistance de l'adversaire fléchit décidément. Le pouvoir temporel des évêques, qui donnait lieu à de fréquentes contestations, fut parfois même un obstacle à l'application des réformes.

Enfin, au commencement du XVIIe siècle, les *Jésuites* vinrent aussi en Valais et secondèrent vigoureusement, par l'enseignement et la prédication, l'œuvre apostolique des Capucins.

74. Le protestantisme à Locarno. La Réforme dans le Gessenay. La Confession helvétique.

1. Une communauté protestante s'était formée à *Locarno*. Tant que le bailli qui résidait dans la ville appartint à la nouvelle religion, elle trouva en lui un protecteur. Mais un bailli catholique lui ayant succédé, les réformés locarnais furent persécutés. Le Conseil et la majorité des bourgeois étaient restés attachés à l'ancienne religion et demandèrent à mainte reprise aux cantons catholiques d'étouffer la nouvelle doctrine. Il y eut à ce sujet de violentes et amères disputes à la Diète pendant lesquelles Zurich soutint avec énergie ses coreligionnaires. Enfin la Diète décida que les réformés tessinois devraient ou quitter la ville ou rentrer dans l'Eglise catholique.



L'église San Francesco à Locarno.
Lieu de sépulture de plusieurs baillis.

La majorité préféra quitter Locarno. Au mois de mars 1555, plus d'une centaine d'entre eux se réfugièrent à Zurich où ils trouvèrent un cordial accueil. Plusieurs familles locarnaises y firent fortune dans le commerce et le tissage de la soie et y acquirent le droit de bourgeoisie.

2. A peu près à la même époque, Berne se disposait à introduire la réforme dans le *Gessenay*. Cet heureux pays avait appartenu jusqu'alors aux *comtes de Gruyère* et les joyeux montagnards aimaient leurs seigneurs. Mais les comtes avaient une cour brillante; ils s'endettèrent, Fribourg et Berne étaient parmi leurs principaux créanciers. Les prodigalités, les dépenses occasionnées par la levée d'un régiment pour le compte du roi de France François I, acculèrent le comte *Michel* à la banqueroute. Fribourg et Berne se partagèrent le comté (1555). Fribourg prit la ville de Gruyères, le château des comtes et le territoire environnant jusqu'à la Tine; Berne prit la vallée supérieure de la Sarine (le Pays d'En-Haut). Les nouveaux sujets de Berne furent contraints d'accepter la Réforme. De sévères „mandats sur les mœurs" défendirent la danse, le jeu, les fêtes alpestres, toutes les réjouissances populaires. Les habitants du Gessenay se plièrent difficilement à la domination bernoise. L'attachement à la foi catholique et à leurs anciens maîtres resta longtemps enraciné dans leur cœur. Le peuple gruérien s'accoutuma lentement au nouvel ordre de choses.

3. La Réforme était désormais solidement implantée dans une grande partie de la Suisse. Il s'agissait maintenant d'établir une étroite communion d'idées entre les différentes églises réformées. Ce fut principalement l'œuvre



Ville et château de Gruyère.

de l'antistès *Henri Bullinger* qui avait succédé à Zwingli et qui jouissait d'un grand prestige à l'étranger. Il réussit notamment à conclure un accord avec Calvin. La „*deuxième confession helvétique*" (1566) marqua le couronnement de ses efforts. Elle fut adoptée successivement par tous les cantons protestants et par les Eglises zwingliennes et calvinistes de l'étranger.

75. La restauration catholique. Affaires religieuses.

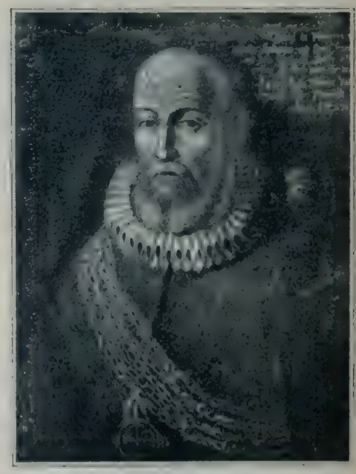
1. L'Eglise catholique, à qui la Réforme avait fait subir de graves pertes, se ressaisit vigoureusement vers le milieu du XVIe siècle. Les autorités ecclésiastiques et civiles entreprirent d'un commun accord de mettre fin aux abus de tout genre qui s'étaient glissés dans l'Eglise. De nouveaux ordres religieux — les *Capucins* et les *Jésuites* — ravivèrent le sentiment religieux dans toutes les classes de la société. Plus forte et comme rajeunie, l'ancienne foi se dressa en face des nouvelles croyances. Il faut chercher l'une des principales causes de ce renouveau, qui porte le nom général de „*Contre-Réforme*", dans le *Concile de Trente* (1545-1563). Les articles de foi, rejetés par les protestants, furent à nouveau confirmés, précisés et appuyés sur des preuves solides. Des décrets



Louis Pfyffer.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

furent promulgués, qui avaient pour but de donner aux prêtres une meilleure formation, de les astreindre à une observation plus stricte de leurs devoirs et à une conduite vraiment digne de leur état.

2. Les cantons catholiques avaient à leur tête des hommes d'Etat remarquables; ils prirent une part active à la Contre-Réforme. On doit signaler les efforts tentés par le bailli *Jacob a Pro*, d'Uri, par *Egidius Tschudi*, de Glaris, le célèbre historien. A Lucerne, le „Vorort" catholique, voici une théorie d'hommes qui travaillèrent de toutes leurs forces au triomphe de leur foi: le savant greffier de la ville, *Renward Cysat*, *Jost Ségesser*, capitaine de la Garde pontificale et surtout *Louis Pfyffer* (88). Après ses hauts faits d'armes en France, Louis Pfyffer fut nommé avoyer de sa ville natale (1570) et dirigea la politique lucernoise jusqu'à sa mort (1594). Il avait du reste, dans toute la Suisse, un tel prestige et une telle influence, qu'il était connu au loin sous le nom de „roi des Suisses". A côté de lui, un autre homme d'Etat de valeur: *Melchior Lussy*, de Stans (89). Il s'était signalé, lui aussi, au service de l'étranger avant de diriger, comme landammann, la politique du Nidwald. Comme Pfyffer, Lussy ne fut pas seulement un grand politique, mais encore un bienfaiteur des pauvres, des églises et des couvents.



Melchior Lussy. Musée de Stans.



St. Charles Borromée.
Tableau conservé au Couvent d'Einsiedeln.

3. Les Confédérés catholiques prirent part aux dernières sessions du concile de Trente. Ils y envoyèrent comme députés *Melchior Lussy* et le prince-abbé d'Einsiedeln, *Joachim Eichhorn*. Il s'agissait maintenant de faire observer les décisions de Trente. Les hommes d'Etat et le clergé suisses furent aidés dans cette tâche difficile par saint *Charles Borromée*, cardinal et archevêque de Milan (90). Pieux, de mœurs austères, le saint se voua à son ministère avec toute l'ardeur d'un apôtre et travailla sans jamais se lasser à faire renaître la vie religieuse. Sa sollicitude s'étendit aussi à la Suisse qui fut bientôt en relations suivies avec lui. Une grande partie des bailliages tessinois appartenait à son archevêché; sa famille avait acquis le droit de bourgeoisie dans plusieurs cantons; l'archevêque lui-même était l'ami d'enfance de Melchior Lussy. Il se rendit à plusieurs reprises au *Tessin* et y arrangea mainte affaire difficile. En 1570, saint Charles Borromée fit un voyage en Suisse où il fut reçu avec de grands honneurs. Il se rendit en premier lieu à *Altdorf*, fit visite à Lussy, à *Stans*, alla jusqu'à *Sachseln*, sur la tombe de Nicolas de Flüe, vint à *Lucerne* et à *Einsiedeln*. Partout, il s'efforça de raffermir les populations dans la foi, encouragea



Le bienheureux Père Canisius.
Collège St. Michel, Fribourg.

le clergé à observer une discipline toujours plus stricte et invita les autorités à faire appliquer les décisions du concile de Trente. Au reste, Borromée porta un intérêt constant à la Suisse. Il était en correspondance active avec les hommes les plus influents de notre pays et fonda à Milan le Collège helvétique où 40 à 50 jeunes Suisses pouvaient sans bourse délier, faire leurs études en vue d'entrer dans les ordres.



Couvent des capucins d'Altdorf.
Tableau d'une collection privée à Altdorf.

4. Vers la même époque, les Jésuites et les Capucins, que Borromée avait vivement recommandés, commencèrent à s'établir en Suisse. En appelant les Jésuites, on avait surtout en vue l'organisation et le développement des études supérieurs, car leurs écoles étaient renommées dans toute l'Europe. Le premier *collège de Jésuites* fut fondé à *Lucerne* en 1577; Louis Pfyffer le dota richement et le nouvel établissement fut bientôt en pleine prospérité. Les Pères exercèrent aussi dans le ministère une activité méritoire. Le Collège de *Fribourg*, fondé par le *P. Canisius* en 1580, fut également très célèbre. Les couvents de *capucins* devinrent nombreux. En 1581, ils s'établirent à *Altdorf*; l'année suivante, le landammann Lussy les installait à *Stans*. *Lucerne* et beaucoup d'endroits en firent autant. Ils arrivèrent à *Fribourg* en 1608. Les Capucins se vouaient exclusivement au soin des âmes. Leur robe brune fut bientôt populaire; chacun les respecta et les aima à cause de leur pauvreté volontaire et de leur dévouement.

5. Le cardinal Borromée fit aussi établir une nonciature en Suisse. Le premier nonce fut *Jean-François Bonhomini* (ou *Bonomio*) (1579-1581). Au cours de ses visites pastorales, il se rendit dans toutes les contrées catho-

LVCERN.

Rys Fluss

Der See.

SEPT

ORIENS

OCCID

MERI.

Lucerne à la fin du XVIe. siècle. Gravure sur cuivre d'après Martin Martini.

liques de la Confédération. Il se rendit compte de la manière dont les prêtres dirigeaient leurs paroisses, contrôla les fondations ecclésiastiques et ne ménagea pas les avertissements et même les peines disciplinaires à ceux qui furent trouvés en faute. Quelques années après le départ de Bonomio, une nonciature permanente fut érigée à Lucerne (1586); elle continua avec succès l'œuvre commencée par l'ancien évêque de Verceil. En maint endroit, les nonces eurent beaucoup de peine à déraciner certains abus. Ils furent puissamment aidés dans leur œuvre par les autorités ecclésiastiques du pays, tel par exemple *Christophe Blarer de Wartensée*, évêque de Bâle. Les efforts réunis des nonces et du clergé ne furent pas inutiles; l'état religieux et la discipline ecclésiastique allèrent petit à petit en s'améliorant.

76. La situation politique à l'époque de la Contre-Réforme.

1. La situation politique du XVIe siècle a été dominée par les questions confessionnelles. A côté des Diètes générales, tenues à Baden, catholiques et protestants avaient encore leurs diètes particulières. Semblables à deux camps ennemis, les deux religions se dressaient en face l'une de l'autre. Et la discorde religieuse qui régnait à l'intérieur du pays avait aussi sa répercussion sur notre politique extérieure.

Les discordes confessionnelles du XVIe siècle ont achevé la ruine de la puissance militaire des Confédérés en étouffant l'idée nationale naissante. La Réforme est venue empêcher que le rêve de Schinner et de ses contemporains pût prendre corps (91).

2. Le duc *Emmanuel Philibert de Savoie* — qui régna de 1559 à 1580 — ne pouvait pas se consoler de la perte de Genève et des terres que les Bernois lui avaient enlevées. Il songeait sans cesse aux moyens à employer, aux voies à suivre pour remettre ces territoires sous sa suzeraineté. Après de longues négociations auxquelles furent mêlés les Cantons, l'*Empire*, la *France*, l'*Espagne*, le *Saint-Siège* et *Venise*, le duc obtint de Berne la restitution de la seigneurie de Gex et des territoires sis au sud du lac Léman (92) (*traité de Lausanne*, 1564). La Con-

fédération perdait ainsi une barrière naturelle et une frontière stratégique. Le Valais renonça aussi à une partie de ses conquêtes. Fribourg, plus heureux, réussit à les garder. Ces pays furent ramenés au catholicisme par les soins de saint *François de Sales* (1567-1622), fondateur de l'Ordre de la Visitation avec sainte Jeanne de Chantal.

Mais le duc songeait surtout à Genève. Pour lui opposer une vigoureuse résistance, *Genève* s'efforça de se faire admettre dans la Confédération. Ce fut en vain. Les V cantons ne voulaient pas avoir de relations avec la „ville de Calvin". Au contraire, en 1577, ils conclurent, ainsi que Soleure, une *alliance avec la Savoie* qui renouvelait celle de 1560. En 1578, Fribourg entra dans cette alliance après avoir obtenu d'Emmanuel Philibert qu'il ne lui réclamerait plus les territoires conquis en 1536 (93). Lorsque, dans la suite, le duc de Savoie Charles-Emmanuel arma contre Genève, ses alliés suisses lui envoyèrent des renforts, tandis que Berne promettait du secours à Genève. Les deux partis s'accablèrent de reproches aux réunions des Diètes et déjà, l'on pouvait craindre que des Confédérés se trouvassent aux prises, les armes à la main sur la frontière. La médiation des cantons restés neutres empêcha heureusement ce sanglant dénouement. L'alliance de 1577 était une victoire de la diplomatie savoyarde; l'année suivante (1578) le roi de France *Henri III* prit sa revanche. Il réussit à conclure le *traité de Soleure* par lequel il s'engageait avec Berne et Soleure à protéger Genève contre les ducs. Le triple protectorat sauvegardait Genève, mais renforçait encore l'antagonisme entre les „deux Confédérations".

En 1588, le duc de Savoie essaya de s'emparer par surprise de *Lausanne* en faisant passer le lac à des barques chargées de soldats. La tempête les en empêcha (nuit du 11-12 déc.); les conjurés lausannois furent exécutés par les Bernois. Cette entreprise manquée eut pour résultat de rallumer la guerre entre Berne et la Savoie et fut mal conduite du côté bernois (1589). Le général bernois, *Jean de Wattenville*, conclut alors avec le duc Charles-Emmanuel le *traité de Nyon* (1589) par lequel Berne déclarait qu'elle ne prêterait plus aucun secours à Genève. L'indignation fut générale dans les milieux protestants

et le peuple bernois, blessé dans son honneur, railla vigoureusement ses maîtres. Le gouvernement soumit alors le traité au vote du peuple qui se prononça unanimement contre l'accord de Nyon; les Conseils durent casser le malencontreux traité.

3. Les Suisses prirent aussi part aux guerres de religion qui éclatèrent en France en 1562 et durèrent jusqu'à la fin du siècle. Les cantons catholiques envoyèrent au début des troupes mercenaires au roi *Charles IX* et à leurs coreligionnaires. Par contre, les cantons protestants étaient en bonnes relations avec les Huguenots français au secours desquels ils laissèrent s'enrôler un grand nombre de mercenaires. Parmi les chefs suisses de l'armée royale, le plus célèbre était *Louis Pfyffer*, de Lucerne. Dans plus d'une bataille, ce furent les Suisses de Pfyffer qui donnèrent la victoire au „Roi très chrétien“; son régiment formait vraiment le noyau solide de l'armée royale. Le plus éclatant fait d'armes du vaillant soldat fut la *retraite de Meaux* (28 sept. 1567). Les chefs huguenots avaient comploté de se saisir du roi et préparaient leur coup de main. Mais il fallait pour cela attaquer et défaire les Suisses. Charles IX, en grand péril, se jeta dans Meaux et fit appeler les Suisses qui avaient pris leurs quartiers à Château-Thierry. A dix heures du soir, Pfyffer alarma son régiment qui se dirigea sur Meaux à marche forcée. Pfyffer parut devant le Conseil du roi et promit d'assurer la retraite sur Paris. Le régiment, fort de 6.000 hommes, qui portait pour la première fois le titre de „*Gardes suisses du roi*“, encadrait le roi, la reine-mère et la cour. „En vain, dit un historien militaire, Coligny, Condé, d'Andelot, la Rochefoucauld les harcèlent sans relâche, en tête, en flanc, en queue, le carré redoutable s'avance vers Paris, traînant à sa suite des essaims de Huguenots. Pendant sept heures consécutives, toutes les attaques viennent se briser contre ces murailles mouvantes et intrépides . . . Entre minuit et une heure du matin, harassés par soixante-douze heures de marches et de combats continuels, les Suisses prennent leurs quartiers dans les faubourgs de Paris“ (94). En récompense de son intrépidité, Charles donna une chaîne d'honneur au hardi colonel et fit distribuer double solde à la troupe. Dans la suite, l'attitude

de la cour vis-à-vis de Pfyffer se modifia. Le successeur de Charles IX, *Henri III*, favorisait au contraire les Huguenots. A l'étranger comme dans sa patrie, Pfyffer voulait servir sa foi, c'est pourquoi lorsque les Guise fondèrent la „Ligue", Pfyffer leur offrit ses services et leur amena bon nombre de mercenaires des V cantons (1585). Quelques troupes de la Suisse catholique restèrent toutefois au service de Henri III, tandis que les Huguenots et leur chef, le roi *Henri de Navarre*, recevaient des renforts toujours plus importants des cantons protestants. Ainsi, rien qu'en France, des troupes suisses servaient sous trois drapeaux. Cet état de choses avivait encore les haines au sein de la Confédération. C'était l'envers de la gloire du „service étranger".

4. A quel degré de violence étaient parvenues les haines de partis, la *querelle du calendrier* le montre bien. Pour réparer une erreur chronologique, le Pape *Grégoire XIII* avait ordonné la correction du calendrier julien et l'introduction du calendrier grégorien (1582). Les cantons catholiques l'acceptèrent aussitôt. Les cantons protestants au contraire ne voulurent pas entendre parler du „calendrier papiste" et lorsque les cantons catholiques se disposèrent à l'introduire dans les bailliages communs, Berne et Zurich firent des préparatifs de guerre. La médiation de quelques cantons restés neutres dans le débat permit d'arriver à une solution pacifique: le calendrier grégorien fut introduit dans les bailliages communs. Mais les Cantons réformés gardèrent néanmoins l'ancien style jusqu'en 1700.



Initiale du document de la „ligue d'or"
Archives du Canton de Lucerne.

Une autre occasion de querelle se présenta lorsque *Strasbourg* demanda à être admise dans la Confédération. La requête de la ville protestante fut appuyée par ses coreligionnaires. Les cantons catholiques, qui ne voulaient pas d'un accroissement de forces protes-


Philippe II., roi d'Espagne.
Tableau du Titien.

tantes, refusèrent. Vers le même temps, ils rompirent l'alliance avec un „pays allié", *Mulhouse*, qui avait passé au protestantisme (1586).

5. Tous ces différends compromettaient sans cesse la paix intérieure. Les cantons catholiques (les V Cantons, Fribourg et Soleure) s'efforcèrent de consolider de leur mieux leur situation. Les V cantons avaient conclu une alliance avec le Pape *Pie IV* en 1565. En 1579, les VII cantons conclurent une alliance avec le prince évêque de Bâle, *Christophe Blarer*. En 1586, ils conclurent entre eux une alliance pour protéger la foi catholique. C'est la „*Ligue d'or*", ainsi nommée parce que l'initiale du document était richement enluminée. L'alliance fut solennellement jurée dans la collégiale de St-Léodegar à Lucerne après que les députés des VII cantons eurent reçu la Sainte Communion des mains du nonce. Cette alliance de la Suisse catholique était en grande partie l'œuvre de Louis Pfyffer.

Pour accroître encore la puissance des VII cantons, Pfyffer et Lussy conclurent aussi une alliance avec le roi d'Espagne *Philippe II*, l'ardent défenseur de la cause catholique en Europe. Le roi était du reste directement intéressé à nos affaires, puisqu'il possédait à nos frontières le Milanais et la Franche-Comté (95). L'*alliance espagnole* fut conclue en 1587; Soleure seul s'en tint éloigné.

Ces traités inquiétèrent vivement les cantons protestants. Ils discutèrent comment ils pourraient à leur tour mener à chef quelque traité du même genre. Toutefois, ils ne conclurent qu'une alliance avec *Mulhouse*; *Zurich* et *Berne* en conclurent également une avec *Strasbourg* (1588).

6. Dans le pays d'*Appenzell*, la scission religieuse amena le partage en deux demi-cantons. Les réformés avaient la majorité dans les *Rhodes-Extérieures*; les catholiques, dans les *Rhodes-Intérieures*. Pendant longtemps,

les deux partis avaient vécu côte à côte sans qu'il se fût produit d'incident grave. Mais l'introduction du calendrier grégorien et l'arrivée des capucins excitèrent le mécontentement des protestants. L'ancienne querelle se ralluma et devint si violente que la Diète dut s'en occuper. Elle essaya en vain d'une médiation: il apparaissait de plus en plus clairement que seul le partage du pays pourrait éviter la guerre civile. C'est pourquoi, depuis 1597, le canton d'Appenzell comprend deux demi-cantons:



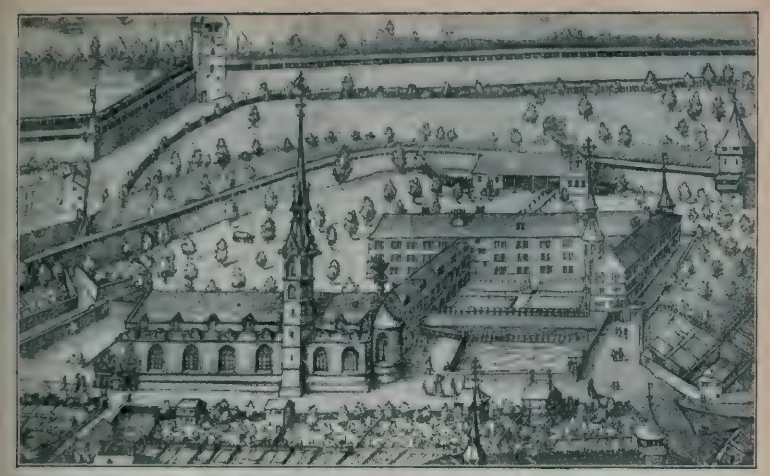
L'Escalade de Genève. D'après G. Roux. L'Histoire suisse en images. A. Francke, édit. Berne.

les Rhodes-Intérieures et les Rhodes-Extérieures. Les protestants qui habitaient les Rh.-Int. passèrent dans les Rh.-Ext., les catholiques des Rh.-Ext. passèrent dans les Rh.-Int. Ce dernier demi-canton entra dans l'alliance espagnole et dans la Ligue d'or.

7. Les dernières années du XVIe siècle, marquées en France par la fin des guerres de religion, ramenèrent aussi un peu de calme dans la Confédération. En France, au décès d'Henri III, mort sans enfants (1589), Henri, le roi protestant de Navarre, avait fait valoir ses droits à la couronne. Il vainquit la Ligue et les Suisses qui la

servaient dans la bataille décisive d'Ivry (1590). Lorsqu'il se fit catholique, en 1593, il fut reconnu roi par la grande majorité des Français. Le „Béarnais" prit le nom de *Henri IV* et s'efforça, comme ses prédécesseurs, de mener à bon fin la conclusion d'une alliance avec la Confédération. Les cantons protestants avaient toujours été ses amis; mais petit à petit, le roi réussit à nouer aussi de cordiales relations avec les cantons catholiques. Des députés confédérés des deux confessions et des agents du roi, — qui se montrait généreux, — travaillaient donc de concert aux négociations. En fin de compte, Henri IV put conclure en 1602 une *alliance avec douze cantons*; les alliés étaient compris dans l'alliance. C'était là une victoire de la diplomatie française sur la diplomatie espagnole. Désormais les cols alpins du Valais aux Grisons étaient assurés à la France pour ses mouvements de troupes (96).

8. La même année, le duc de Savoie *Charles-Emmanuel* fit une nouvelle tentative contre Genève. Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1602 — du 11 au 12, ancien style — 2.000 hommes environ, ramassis d'Italiens, d'Espagnols, de Ligueurs français et de Savoyards, se dirigèrent vers la ville. Au moyen d'échelles peintes en noir, un grand nombre d'entre eux escaladèrent les murailles tandis que plusieurs centaines d'autres tentaient de faire sauter la Porte Neuve. Mais l'un des gardes, *Isaac Mercier*, fit tomber à temps la herse; au même moment, les bourgeois furent éveillés par le tocsin et les coups d'arquebuse. Un combat acharné s'engagea dans les rues. Les assaillants furent taillés en pièces, l'armée ducale, forcée de se retirer. Les prisonniers furent massacrés; soixante-sept têtes furent fichées sur les murailles. Le lendemain, un service religieux solennel eut lieu; les Genevois remercièrent Dieu d'avoir sauvé leur ville et instituèrent la fête de l'*Escalade* qui est célébrée chaque année. Le duc de Savoie, sans renoncer expressément à ses prétentions, concéda aux Genevois libre commerce sur ses territoires, dût promettre de ne concentrer aucune force militaire et de n'élever aucun ouvrage fortifié dans un rayon de quatre lieues autour de la ville. (*Deuxième paix de St-Julien*, 1603.) La Savoie laissait ainsi subsister en fait l'indépendance de Genève.



Le collège St. Michel à Fribourg. D'après le plan de Martin Martini.

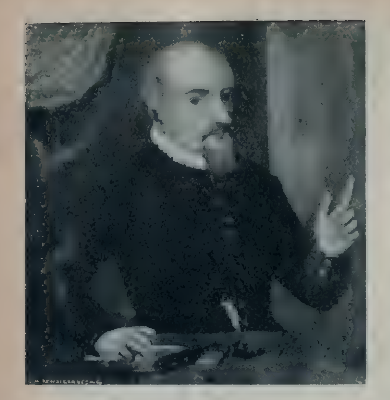
77. Les sciences et les arts au XVIe siècle.

1. Le XVIe siècle fut marqué par un véritable enthousiasme pour l'étude. C'était un legs de la Renaissance et un fruit des discussions soulevées par la Réforme. C'est pourquoi des *écoles supérieures* s'élevèrent partout — gymnases ou académies — dans les villes protestantes tout d'abord: à Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, etc. Dans la Suisse catholique, la haute culture fut donnée dans les collèges de Jésuites; ils eurent un tel succès que des protestants eux-mêmes y envoyèrent leurs enfants.



Joachim Vadian.
Statue de R. Kiessling à St. Gall.

Cependant les obstacles à la diffusion de l'instruction ne manquaient pas. La pénurie d'argent empêchait de payer convenablement les maîtres; mais le zèle et la bonne volonté



Renward Cysat.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

surmontaient toutes les difficultés. Des professeurs très capables exerçaient un métier pour subvenir à leur entretien et combien de pauvres étudiants s'imposèrent de dures privations pour achever leurs études. Qu'on lise là-dessus les souvenirs du savant valaisan, *Thomas Platter*, mort très âgé en 1582. Petit chevrier dans son enfance, puis étudiant des universités d'Allemagne, il parcourut le monde, n'ayant pas même à manger à sa faim, jusqu'au jour où il trouva enfin une position digne de lui comme directeur d'une école de Bâle.

2. La liste est longue des Suisses qui se distinguèrent alors dans différents domaines du savoir humain. C'est *Vadian*, le promoteur de la Réforme à St-Gall, médecin et latiniste, auteur d'ouvrages géographiques et d'une histoire de l'abbaye et du cloître de St-Gall. C'est le Lucernois *Renward Cysat* qui réunit dans ses œuvres une foule d'observations pleines d'intérêt relatives à l'histoire, aux coutumes et aux mœurs, à l'histoire naturelle, poète qui fit jouer les „passions" qu'il composait et qui atteignirent sous sa direction à un haut degré de prospérité. Voici *Conrad Gessner*, de Zurich, de qui l'étonnante activité et la vaste intelligence font encore notre admiration. Médecin et professeur, il dut lutter presque toute sa vie contre la dure nécessité et cependant son courage ne faillit jamais. Ses labeurs incessants lui valurent d'être appelé le „roi des naturalistes suisses" et



Egidius Tschudi.

l'un des plus grands linguistes de son temps. Ce grand savant fut aussi un grand chrétien à la foi toujours agissante, un grand patriote animé d'un profond amour pour son prochain. Ses mérites ne furent du moins pas méconnus. L'empereur Ferdinand Ier l'invita à sa table à Augsbourg et lui remit des lettres de noblesse. Le Conseil de Zurich s'occupa aussi de son illustre concitoyen et fit son possible pour lui acheter une maison et lui aménager une belle salle où il put installer ses collections d'histoire naturelle. Il se rendit à Lucerne d'où il partit pour faire l'ascension du Pilate; avant son départ le Conseil lui offrit les vins d'honneur. Gessner était en pleine activité créatrice lorsque la peste l'arracha prématurément à la science et à son pays, à l'âge de 49 ans (1565).

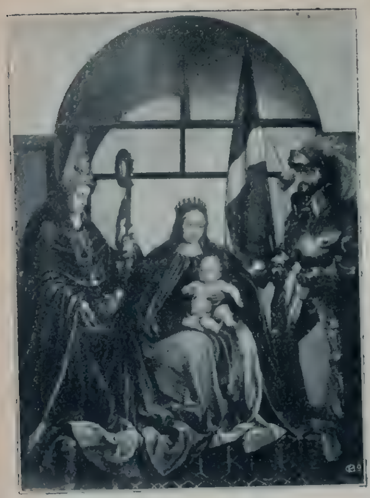


Fontaine du joueur de cornemuse à Berne.

3. Les études historiques faisaient aussi l'objet de nombreuses recherches poursuivies avec ardeur. Les chroniques de l'antistès *Bullinger*, de Zurich, et du Lucernois *Johannès Salat* sont parmi les plus importantes pour l'histoire de la Réforme; les évènements contemporains qui se passaient à Genève sont consignés dans la chronique de *François Bonivard*. *Egidius Tschudi*, de Glaris (1505-1572), le „père de l'histoire suisse" occupe une place à part. Avec une activité infatigable, il déchiffra documents et chroniques et recueillit les traditions populaires. D'après ces sources, il composa une „Chronique suisse" (Chronicon Helveticum) qui laisse loin derrière elle toutes les autres par la richesse de son information, le sentiment patriotique qui l'anime et le charme du récit. Les chroniques de *Johannès Stumpf*, de *Valérius Anshelm*, de *Josias Simmler* ont



Hanap du Conseil de Wil.
Musée national.



La Madone de Soleure.
Tableau de Hans Holbein, le jeune.



Ecusson de la Ligue supérieure.
Vitrail de K. d'Aegeri.

aussi une grande valeur pour les sciences historiques de notre pays. Simmler a donné notamment un tableau remarquable des institutions suisses dont il avait su comprendre l'esprit. Un historien trop méconnu est le Fribourgeois *Guillimann* († 1612) qui fut historiographe de l'empereur Rodolphe II. Son étude sur les faits et gestes de la maison de Habsbourg dénote un sens critique avisé, une belle érudition et une connaissance parfaite de la langue latine.



La mort de l'avare. Tableau de Hans Fries.
Bibl. du couv. des Cordeliers à Fribourg.

4. Les beaux-arts étaient florissants. L'hôtel de ville de *Lucerne*, la préfecture de *Fribourg* sont parmi les belles





Hôtel de ville de Lucerne. — Maisons à façades peintes à Stein sur le Rhin. — Chambre du Seidenhof à Zurich. Musée national.

constructions de cette époque. Les murs des maisons étaient fréquemment décorés de peintures aux vives couleurs; l'on peut en voir encore à *Schaffhouse* et à *Stein sur le Rhin*. Dans les rues et sur les places publiques s'élevaient de belles fontaines; celles de *Fribourg* sont l'œuvre de *Hans Geiler*. — Comme peintre, il faut noter le contemporain de Zwingli, *Nicolas Manuel*, de Berne, un beau talent. L'artiste composa aussi des vers pour les jeux du Carnaval et railla les us et coutumes de l'Eglise catholique. *Hans Fries*, qui vécut à Fribourg, laissa un grand nombre de tableaux dont plusieurs, tels „la mort de l'avare" sont des chefs-d'œuvre. Le plus grand peintre qui vécut en Suisse fut *Hans Holbein* le Jeune, d'Augsbourg. Il vint à Bâle en 1515, y séjourna de longues années et y acquit la bourgeoisie. Pendant ce temps il peignit deux célèbres tableaux de la Vierge: „La Vierge de Soleure", la „Vierge du bourguemestre Mayer" et des portraits qui sont des chefs-d'œuvre. Des arts mineurs, la *peinture sur verre*, par exemple, étaient en pleine prospérité. C'était alors la coutume que les gouvernements, les corporations, les particuliers même fissent don de vitraux en signe d'amitié. Cet usage fait comprendre pourquoi, aux environs de 1580, il n'y avait pas moins de 100 peintres sur verre en Suisse. D'ordinaire, les vitraux étaient carrés; les armes du donateur, peintes au milieu du vitrail, étaient encadrées de colonnes ou d'autres motifs d'ornementation. Les peintres sur verre de la Suisse avaient acquis une telle maîtrise que leur renommée s'étendait bien au-delà de nos frontières.

78. Les troubles dans les Grisons.

1. La Réforme avait scindé le peuple des Grisons en deux partis. Les catholiques possédaient la majorité dans la Ligue supérieure, les protestants, par contre, dans les deux autres ligues. A cet antagonisme religieux vinrent bientôt s'ajouter de profondes divergences politiques. Plusieurs puissances étrangères cherchaient à s'attirer la faveur des Grisons afin de s'assurer le libre passage à travers la Valteline (97). C'était d'un côté les Habsbourg — la *maison d'Autriche* — et le roi d'*Es-*

pagne, qui possédait Milan; d'un autre côté, la couronne de *France* et la République de *Venise*.

Les catholiques des Grisons, ayant à leur tête les *Planta*, étaient les amis de l'Autriche; les protestants dont les *Salis* étaient les chefs, tenaient pour la France et Venise. Dans la seconde moitié du XVIe siècle déjà, une lutte éclata entre le parti français et le parti austro-espagnol; ce conflit, coupé d'interruptions, dura vingt ans. Les adversaires étaient vainqueurs à tour de rôle; dès qu'un parti triomphait, il instituait un tribunal qui se hâtait d'emprisonner, de bannir ou même de condamner à mort les chefs du parti vaincu. Un certain calme ne fut rétabli qu'en 1574, grâce à la médiation fédérale.

2. La guerre civile se ralluma au commencement du XVIIe siècle. Pendant quelque temps, les partisans de la France et de Venise eurent le dessus; mais en 1617 le parti hispano-catholique, dirigé par *Rodolphe Planta*, fut vainqueur et infligea de sévères condamnations. Les prédicateurs protestants, ayant à leur tête le violent *Georges Jénatsch*, appelèrent le peuple aux armes contre les amis de l'Espagne et instituèrent à *Thusis* un véritable tribunal de sang dont la cruauté dépassa tout ce qu'on avait vu précédemment. Les deux frères Planta, *Rodolphe* et *Pompée*, furent bannis, le landammann *Zambra*, de Bergell, — un vieillard — fut décapité, l'archiprêtre *Rusca*, de Sondrio (Valteline) fut torturé jusqu'à ce que la mort s'ensuivît et enterré sous la potence (1618). Pendant près de deux ans, le parti franco-vénitien fit régner la terreur.



Georges Jénatsch.
Tableau du Musée rhétique de Coire

La *Valteline* fut quelque temps après le théâtre d'épouvantables représailles. Le peuple de cette contrée supportait mal la rude domination des Grisons qui y

avaient introduit la Réforme. Le meurtre de Rusca criait vengeance: le chevalier *Jacques Robustelli*, parent des Planta, sut profiter des haines populaires pour tramer un complot contre les Grisons. A la tête de ses bandes décidées, il tomba sur la Valteline, et passant d'un village à l'autre, il fit massacrer partout les réformés (1620). C'est la *tuerie de la Valteline* dans laquelle tombèrent environ 400 personnes. La Valteline fut occupée par des troupes espagnoles. Les Grisons protestants se préparèrent aussitôt à la guerre. Aidés de 3000 Bernois et Zuricois, ils marchèrent sur *Tirano*, le chef-lieu de la Valteline. Mais les Espagnols leur infligèrent de telles pertes qu'ils décidèrent de se replier.

3. La guerre civile continua avec une violence inouïe. *Jénatsch* surprit *Pompée Planta* dans son château de *Rietberg* et le tua d'un coup de hache. Puis, à la tête des gens de l'Engadine, il repoussa les troupes des V cantons qui étaient accourues à l'aide de leurs coreligionnaires de Rhétie. Le général autrichien *Baldiron* envahit alors l'Engadine et le Prättigau, contraignit les habitants à lui livrer leurs armes et tenta de les convertir de force au catholicisme. Le parti austro-espagnol triomphait. Jénatsch dut s'enfuir



Les Autrichiens quittent Coire. Tableau de V. Tobler.

et, abandonnant le ministère ecclésiastique, prit du service à l'étranger. Mais bientôt la situation se modifia de nouveau complètement. Les habitants du Prättigau, exaspérés par l'oppression autrichienne, se soulevèrent. Cachés dans leurs forêts, ils s'y taillèrent des massues et le dimanche des Rameaux de l'année 1622, ils tombèrent à l'improviste sur les Autrichiens et leur tuèrent 350 hommes en quelques heures. La révolte gagna le pays environnant; l'ennemi dut se retirer. Toutefois, à deux reprises encore, les Autrichiens soumirent le pays. En 1631 seulement, l'Empereur menacé par la France, rappela ses troupes des Grisons. Elles ne devaient plus y rentrer. Seuls les bailliages italiens: la *Valteline, Bormio* et *Chiavenna* — restèrent momentanément au pouvoir des Austro-Espagnols.

4. Les Grisons espéraient bien recouvrer ces pays sujets avec l'aide de la France. Lorsque le *duc de Rohan* parut dans le pays à la tête de son armée, ils accoururent avec enthousiasme se ranger sous ses drapeaux. Sous le commandement de Rohan et du colonel Jénatsch, qui venait de rentrer au pays, l'armée s'avança contre la Valteline. Battus dans plusieurs combats, les Austro-Espagnols furent chassés des bailliages (1635). Mais le gouvernement français faisait maintenant des difficultés pour rendre la Valteline à ses anciens maîtres. Les Grisons étaient cruellement détrompés; de plus, ils trouvaient onéreux d'avoir à héberger continuellement des troupes françaises. Le mécontentement s'accrut de jour en jour et les Grisons comprirent bientôt que seule, l'union de tous les citoyens, catholiques et protestants, pourrait assurer l'indépendance au pays. Des hommes en vue des deux partis conclurent une alliance secrète contre la France; à leur tête se trouvait *Georges Jénatsch* qui conduisit l'affaire avec habileté et décision. Tandis qu'il feignait de



Le duc de Rohan.
D'apr. Moncornet.

rester l'ami de Rohan, il traitait sous main avec l'Autriche et l'Espagne. Il rencontra un accueil d'autant plus empressé qu'entre temps il s'était converti au catholicisme. Lorsque tous les préparatifs furent terminés, le peuple des Trois Ligues se souleva (1637) et força les Français à évacuer la Rhétie et la Valteline.

5. Il s'agissait maintenant de négocier finalement avec l'Autriche et l'Espagne qui ne voulaient laisser la Valteline aux Grisons que moyennant certaines conditions. Le colonel Jénatsch ne vit pas la fin de ces négociations. Pendant un festin il tomba sous les coups d'assassins masqués (1639); parmi les meurtriers se trouvait Rodolphe Planta, fils de ce Pompée que Jénatsch avait tué jadis au château de Rietberg. Ainsi finit Jénatsch, ce héros singulier, qui avait accompli de grandes choses pour la liberté de sa patrie, mais qui s'était attiré tant de haines par son ambition, son orgueil et ses violences.

La calme se rétablit peu à peu. Par un traité conclu avec l'Espagne, les Grisons rentrèrent en possession de la Valteline; d'après une clause du traité, la religion catholique était seule admise dans ce bailliage (1639). Quelques années après, l'Autriche renonça, moyennant une somme d'argent, à ses droits de suzeraineté sur les Dix-Juridictions (1649-1652). Les trois Ligues étaient désormais pleinement indépendantes (98).

79. La Suisse pendant la guerre de Trente ans.

1. En 1618 éclata en Allemagne une guerre de religion qui dura trente ans et dans laquelle d'autres pays furent impliqués. D'un côté luttaient l'Empereur et les princes d'Empire catholiques soutenus par l'Espagne; de l'autre les Etats protestants de l'Empire, la Suède et la France. La Suisse courait le grand danger d'être, elle aussi, mêlée à cette lutte formidable puisqu'elle était partagée en deux camps qui suivaient avec anxiété les revers et les succès de leurs coreligionnaires étrangers. Des deux côtés, les belligérants s'efforcèrent à mainte reprise d'obtenir des troupes suisses. Mais les Confédérés craignaient avec raison, que s'ils prenaient part à la guerre qui sévissait en Allemagne, la guerre civile n'éclatât aussitôt chez eux.

Ils ne voulaient pas courir de tels risques; c'est pourquoi catholiques et protestants repoussèrent les propositions des puissances étrangères et restèrent neutres. Par suite, la Suisse jouit d'une tranquillité relative pendant la guerre de Trente ans. Elle ne put toutefois pas protéger assez strictement sa neutralité pour être tout-à-fait épargnée par la guerre.

2. En 1632, une troupe de Bernois voulut se porter au secours de Mulhouse qui était menacée. Mais au col de *Cluse*, dans le Jura soleurois, les baillis résidants dans le pays, les sommèrent de s'arrêter. Comme les Bernois se disposaient à continuer leur route, les paysans des environs tombèrent sur eux et leur tuèrent neuf hommes. Il s'ensuivit un différend entre Berne et Soleure qui fit renaître la discorde religieuse dans le reste de la Suisse. Enfin le gouvernement soleurois décida de punir les coupables; Berne fut satisfaite.

3. La paix intérieure fut plus sérieusement ébranlée par un événement qui survint l'année suivante (1633). Le général suédois *Horn* fit passer le Rhin à son armée non loin de la petite ville zuricoise de Stein, et traversa le territoire thurgovien en marchant contre la ville autrichienne de Constance devant laquelle il établit son camp. Cette violation de frontière causa une violente agitation dans toute la Confédération. Les cantons catholiques firent entendre leurs doléances: la marche des Suédois avait été demandée par Zurich elle-même, disaient-ils. C'était vrai. A Berne et à Zurich existait un parti qui avait des intelligences avec les Suédois et qui cherchait à conclure une alliance avec eux. Ce plan ne put heureusement pas recevoir son exécution; les Suédois ne parvinrent pas à s'emparer de Constance et se retirèrent. Mais les esprits demeurèrent aigris. Les V cantons firent arrêter *Kesselring*, le chef du landsturm thurgovien et le traduisirent devant un conseil de guerre sous l'inculpation d'avoir aidé les Suédois. Zurich prit en vain la défense de l'accusé; il fut conduit à Schwytz, soumis à la torture et puni d'une lourde amende.

Les belligérants franchirent ailleurs encore nos frontières. Tantôt les catholiques laissaient passer les Autrichiens ou les Espagnols, tantôt les protestants en fai-

saient autant avec les Suédois ou les Français. Il arriva même que des troupes étrangères pénétrèrent de force sur territoire suisse. La campagne bâloise et le Porrentruy eurent surtout à souffrir.

4. Les Confédérés reconnaissaient chaque jour davantage la nécessité de prendre en commun des dispositions nécessaires pour assurer l'intégrité de notre sol et le maintien de notre neutralité. Un conseil de guerre des XIII cantons et des pays alliés se réunit à Wil en 1647 et jeta les bases d'une organisation fédérale de la défense nationale; c'est le *Défensional*. Il y fut précisé quelles mesures les cantons devaient prendre pour défendre la frontière. Une première levée de 12.000 hommes était prévue; deux autres levées de même force devaient suivre comme réserve. Le Défensional fut l'un des progrès constitutionnels les plus importants que nous ayons faits autrefois.



Rodolphe de Wettstein.
Musée de Bâle.

5. Sur ces entrefaites commencèrent à *Osnabruck* et à *Münster* en Westphalie des négociations de paix qui devaient mettre fin à la guerre de Trente ans. Les ambassadeurs des puissances belligérantes ne prirent pas seuls part à ces délibérations; la Suisse y fut représentée par le bourguemestre de Bâle, *Rodolphe Wettstein*, l'un des hommes d'Etat les plus remarquables de ce temps. Sur la requête des cantons protestants, auxquels se joignirent ensuite les cantons catholiques, Wettstein obtint que la Suisse fut comprise dans la paix et que ses antiques franchises fussent reconnues. Grâce au sens politique et à la fermeté dont il fit preuve, et soutenu par ses compatriotes et par des diplomates étrangers, Wettstein atteignit son but. Dans la *paix de Westphalie*, la Suisse fut solennellement reconnue *indépendante de l'empire allemand* (24 octobre 1648). Le fondement des libertés héréditaires, disait Wettstein, était assuré.

80. La formation des patriciats.

1. Aux XVIe et XVIIe siècles, d'importants changements constitutionnels se produisirent dans les cantons, notamment dans les cantons-villes. Il était facile avant cette époque de se faire recevoir bourgeois d'une ville. Les bourgeoisies se refusèrent dès lors à un nouvel accroissement; elles élevèrent la finance d'entrée et rendirent plus difficiles les conditions d'admission. Plus tard, on en vint même à ne plus recevoir de nouveaux bourgeois pendant plusieurs années. Par suite, le nombre des vrais *bourgeois* jouissant de *tous* les droits et privilèges atta-



Le Conseil de Berne se rendant à une séance.
D'après Dunker „Moral. polit. Courrier" Bibliothèque de la ville de Zurich.

chés à ce titre alla en diminuant. Au contraire, la classe des simples *habitants* ou *résidents* s'accrut; ces derniers étaient privés du droit de vote, n'avaient pas accès aux fonctions publiques et, d'une manière générale, étaient plutôt relégués à l'arrière-plan. Les cantons-campagnes ne mettaient pas moins d'empressement à limiter le nombre des familles privilégiées. L'une des causes de cette limitation était la répartition de l'argent des pensions étrangères: plus le nombre des co-partageants était petit, plus la part de chacun était grande.

2. En même temps, se produisait dans les cantons-villes de *Berne, Lucerne, Fribourg* et *Soleure* un nouveau changement qui restreignit encore le nombre des privilégiés. Un petit nombre de familles se sépara du reste de la bourgeoisie et, peu à peu, parvint à répartir entre ses membres tous les emplois civils, ecclésiastiques et militaires. A ce petit groupe, se rattachaient les quelques familles féodales qui existaient encore depuis le Moyen-âge. Mais la majorité de ces familles devaient leur fortune et leurs titres de noblesse au service étranger où plusieurs d'entre eux avaient acquis une grande expérience des choses militaires et politiques. Elles formèrent une nouvelle noblesse qui se fondit avec l'ancienne, encore que dans certains endroits, les deux aristocraties entrassent parfois en conflit. Dès que les familles privilégiées — Leurs Excellences — eurent entre leurs mains, à l'exclusion des autres, la direction des affaires publiques, elles s'efforcèrent de se maintenir au pouvoir. En maint endroit, cette tentative fut couronnée de succès grâce à une disposition constitutionnelle d'après laquelle les conseils se recrutaient eux-mêmes. De la sorte, les familles privilégiées avaient la facilité, au moment des élections, de proposer toujours quelqu'un des leurs et, finalement, de rendre les emplois héréditaires. On eut ainsi des gouvernements qui appartinrent à certaines familles: c'est le régime des *aristocraties* ou des *patriciats* qui ne cessèrent pas d'augmenter et d'affirmer leurs privilèges. La bourgeoisie fut alors partagée en deux classes nettement séparées: les familles régnantes — (les „gens de qualité") — qui seules avaient accès au Petit Conseil, c'est-à-dire au gouvernement effectif, et les bourgeois ordinaires („les gens du com-

mun“) qui devaient se contenter d'un nombre déterminé de sièges au Grand Conseil et de quelques emplois subalternes.

3. Dans les villes où régnait le système corporatif — *Zurich, Bâle* et *Schaffhouse* — les gens de métier avaient une telle influence sur la vie publique qu'un patriciat fermé ne put pas se constituer. Quelques familles de riches commerçants réussirent néanmoins à obtenir une position privilégiée dans le gouvernement.

Dans les *cantons-campagnes*, la constitution resta essentiellement démocratique. Le pouvoir suprême résidait dans la landsgemeinde, dans laquelle les campagnards faisaient eux-mêmes les lois et tranchaient les questions politiques importantes. Les conseils chargés des affaires courantes de moindre importance cherchèrent toutefois à étendre leurs attributions. Certaines familles en vue réussirent souvent aussi à s'assurer pour de longues années, la haute main sur le gouvernement.

81. La guerre des paysans.

1. Depuis la Réforme, les gouvernements avaient partout des tendances très marquées au pouvoir absolu. Les cantons-villes partageaient ces tendances; la manière dont ils gouvernaient les campagnes en est la meilleure preuve. De plus en plus, les gouvernements s'habituaient à ne plus tenir compte des droits et des franchises de chaque bailliage, s'efforçaient de les réduire à une dépendance toujours plus étroite en les soumettant aux règles d'une administration uniforme. Ils avaient appelé autrefois les paysans „nos ressortissants“; ils les appelaient alors „sujets“ en exigeant d'eux une obéissance absolue envers des maîtres qui détenaient le pouvoir „par la grâce de Dieu“. Enfin, l'excellente coutume de consulter le peuple dans les circonstances politiques importantes — on se souvient du traité de Nyon, en 1589 — fut de plus en plus délaissée.

2. Comme les dépenses de l'Etat augmentaient au cours des années, les gouvernements levèrent de nouveaux impôts qui s'ajoutèrent aux anciens. Ainsi apparurent „l'ohmgeld“ ou impôt sur le commerce du vin, le „droit

de traite“ ou droit sur l’exportation du bétail. Les paysans ressentirent d’autant plus les effets de ces nouveautés fiscales, qu’ils ne pouvaient pas s’approvisionner où ils voulaient. Certains métiers ne pouvaient être exercés que dans la capitale du canton; d’autres, dans quelques petites villes ou bourgs privilégiés. En maint canton, l’exploitation agricole elle-même était entourée de sévères restrictions.

Toute cette réglementation causa dans les campagnes un profond mécontentement que la dureté de certains baillis accrut encore. On comprend dès lors qu’un pareil état d’esprit devait faire considérer chaque „mandat souverain“ comme un nouvel empiètement injustifié du gouvernement. Les paysans se soulevèrent donc ici et là et tentèrent de reprendre de force leurs droits perdus. Mais ces soulèvements locaux furent écrasés sans peine par les gouvernements. Les paysans finirent par préparer une révolte générale; un ensemble de circonstances qui résultèrent de la guerre de Trente ans leur fournit l’occasion.

3. Pendant la guerre de Trente ans, une foule d’étrangers s’étaient réfugiés en Suisse avec leur argent. En même temps, la Suisse ne pouvait plus tirer de blé de l’Allemagne dévastée, le prix des subsistances et des biens-fonds s’éleva rapidement chez nous. Les paysans firent donc de bonnes affaires; mais ils prirent aussi l’habitude des grandes dépenses et achetèrent inconsidérément des propriétés. Avec la guerre finirent pour la Suisse les années prospères. Les réfugiés rentrèrent chez eux, le prix des produits agricoles baissa en peu de temps d’un quart: il en résulta aussitôt une pénurie d’argent.

De nouvelles ordonnances sur les monnaies vinrent encore aggraver la situation. Au temps de la guerre, certains gouvernements avaient frappé des monnaies de billon de mauvais aloi. En 1652, ils abaissèrent notablement la valeur de ces monnaies, mais le délai fixé par la loi, pendant lequel elles conservaient encore leur ancienne valeur, était trop court. Les campagnes ressentirent durement le contre-coup de cette mesure. L’agitation devint un soulèvement.

4. Les paysans de l’*Entlebuch* furent les premiers à lever l’étendard de la révolte. Au mois de janvier 1653,



Maison de paysan. Tableau de H. Lienert.

ils envoyèrent des députés présenter leurs doléances et leurs vœux au Conseil de Lucerne. Le Conseil ne se pressa pas de leur donner une réponse précise. Les habitants de l'Entlebuch se réunirent alors en un lieu de pélerinage nommé *Heiligkreuz*, au-dessus de Hasle. Après le service divin, le banneret *Jean Emmenegger* lut un écrit dans lequel étaient consignées les plaintes des paysans et tout le peuple jura de donner son sang s'il le fallait pour recouvrer ses anciens droits.

Une délégation du Conseil parut alors à *Schüpfheim* pour traiter avec les paysans. Ceux-ci vinrent armés, au nombre de 1400, ayant à leur tête trois hommes qui portaient l'ancien costume suisse et qui représentaient les fondateurs de la Confédération, les „Trois Tells". Au cours des négociations, l'avoyer *Dulliker* fit quelques concessions. Mais les paysans de l'Entlebuch demandaient beaucoup plus qu'on ne voulait leur concéder. Et lorsque Dulliker crut devoir leur faire remarquer que l'autorité venait de Dieu, un robuste montagnard lui répondit avec à propos: „Oui, vous venez de Dieu lorsque vous êtes justes,

mais du diable, lorsque vous êtes injustes!“ La journée de Schüpfheim prit fin sans que l'on se fût mis d'accord.

Les gens de l'Entlebuch se cherchèrent des alliés dans les autres bailliages du canton. Ils trouvèrent un habile porte-voix dans la personne de *Jean-Jacob Muller*, maître d'école à Schüpfheim et en peu de temps, réussirent à mettre de leur côté la majorité des paysans lucernois. A la fin du mois de février, les délégués de dix bailliages se réunirent à Wolhusen et décidèrent de s'aider mutuellement pour garantir leurs anciennes libertés. Quelque temps après, ils marchèrent sur Lucerne. Ils trouvèrent la ville si bien mise en état de défense qu'ils acceptèrent de négocier. Ils obtenaient quelques allègements à leur situation et, de la sorte, la paix était provisoirement rétablie dans le canton de Lucerne.

5. Le mouvement populaire avait débordé les frontières lucernoises: des troubles se produisaient dans l'Emmenthal, à Bâle, à Soleure. Les gouvernements menacés demandèrent du secours à la Diète. Ils pouvaient en effet s'appuyer sur le Convenant de Stans qui interdisait les assemblées populaires „extraordinaires“ et ordonnait aux cantons confédérés de se prêter mainforte les uns aux autres en cas de soulèvements. La Diète prit nettement le parti des gouvernements, déclara les paysans „rebelles“, traita leurs doléances de „futiles prétextes de gens endettés“ et décida d'intervenir le cas échéant, par les armes. La guerre put cependant être évitée encore une fois: Berne et Soleure firent quelques concessions aux mécontents.

82. La Ligue du peuple; sa défaite.

1. Le mécontentement des campagnes ne disparut pas pour autant. Ici, le peuple croyait qu'il avait obtenu trop peu au cours des négociations; là, il s'imaginait que le gouvernement ne tiendrait pas ses promesses. Le blâme rigoureux par lequel la Diète avait stigmatisé la conduite des paysans causait aussi un profond malaise; bientôt les troubles éclatèrent de nouveau. Une fois encore, le signal partit de l'Entlebuch où un ancien soldat, *Christian Schibi*, prêchait infatigablement la révolte. Pour faire, dès le début, une plus grande impression, les gens de

l'Entlebuch s'efforcèrent de contracter une alliance étroite avec les paysans des autres cantons. A „l'alliance des seigneurs“ — celle des gouvernements, — devait s'opposer une „ligue du peuple“ qui ferait renaître les libertés de l'antique Confédération. Cette idée trouva un accueil enthousiaste dans les campagnes bernoises, soleuroises, bâloises et dans le Freiamt.



Christian Schibi.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.



Le 23 avril 1653 les délégués des paysans s'assemblèrent à *Sumiswald* et fixèrent la teneur d'une lettre d'alliance. Ils promettaient dans cet acte de s'opposer en commun à tout nouvel impôt onéreux, de se prêter mutuellement secours par les armes au cas où les gouvernements lèveraient des troupes contre eux. L'assemblée élit chef de la ligue *Nicolas Leuenberger*, de Schönholz (Emmenthal) qu'il fallut forcer d'accepter cet honneur. Une imposante landsgemeinde réunie à *Huttwil* confirma l'alliance.

2. Les gouvernements ne voulurent pas entendre parler de cette „ligue impie“, qui n'était pas admissible selon le droit de l'époque. Les paysans ne tinrent pas moins fermement à leur alliance. Leuenberger, vêtu d'une tunique rouge et ceint d'une écharpe, parcourait les villages à cheval et encourageait son monde. Homme loyal, il voulait éviter tout acte de violence et espérait encore que devant les menaces, les autorités accepteraient une transaction. Mais une entente n'était plus possible. Les révoltés poussaient toujours plus loin leurs exigences et persécutaient tous ceux qui se déclaraient favorables aux gouvernements.

La Diète décida alors de réduire l'insurrection par les armes. Des troupes furent rapidement mobilisées. Un corps sous les ordres du général zuricois *Conrad Werdmüller*, devait occuper le Freiamt; un autre, commandé par le général *Zwyer*, d'Uri, protégerait la ville de Lu-

cerne; un troisième, ayant pour chef le colonel bernois *Sigismond d'Erlach*, devait ramener à l'obéissance la Haute-Argovie et l'Emmenthal. Lorsque les paysans connurent ce plan de campagne, ils passèrent directement à l'offensive. Leuenberger marcha contre Berne avec une forte armée de paysans. Le gouvernement, trop faible pour engager la lutte, conclut un traité avec Leuenberger; les deux parties se faisaient des concessions (*paix de Murifeld*). Mais cet accord, au moyen duquel le gouvernement avait tout simplement voulu gagner du temps, ne fut pas respecté. Peu de temps après, la guerre éclata dans le Freiamt.

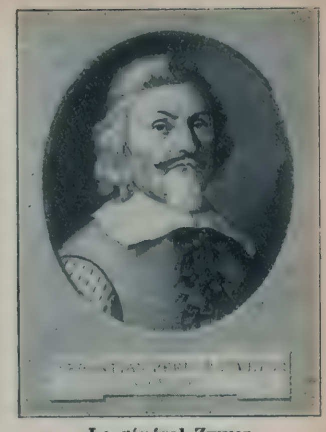
3. Le général Werdmüller s'avança avec 8000 hommes contre *Mellingen* où les paysans se concentraient sous le commandement de Leuenberger, de Schibi et de quelques autres. Ils étaient bien supérieurs en nombre aux troupes gouvernementales; mais celles-ci étaient mieux armées et mieux commandées. Le 3 juin, dans l'après-midi, la rencontre se produisit près de *Wohlenswil* et de *Bubikon*. Le feu de l'artillerie causa aux paysans de terribles pertes; ils tinrent bon néanmoins jusqu'à ce que l'obscurité ait mis fin au combat. Les paysans, qui ne pouvaient plus espérer la victoire, firent alors des propositions de paix; les négociations commencèrent le lendemain. Le bourguemestre de Zurich, *Waser*, démontra si éloquemment aux paysans le manque de solidité de leur ligue qu'ils perdirent courage et acceptèrent ses propositions (*paix de Mellingen*). Ils promettaient de déposer les armes, de dissoudre leur ligue et de porter leurs griefs devant un tribunal fédéral d'arbitrage.



Nicolas Leuenberger.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

4. Les paysans retournèrent chez eux, une partie d'entre eux fort mécontents de la paix qui venait de se conclure. Tandis que les Soleurois et les Bâlois se sou-

mettaient sans plus résister à leurs gouvernements, Schibi s'avança menaçant contre Lucerne à la tête de ses gens. Près du pont de *Gisikon*, il rencontra l'armée du général Zwyer et, après deux jours de combat, les paysans abandonnèrent la lutte. — Un rencontre se produisit encore au canton de Berne. Leuenberger s'était établi à *Herzogenbuchsée* avec quelques milliers d'hommes et, de là, voulut négocier avec le gouvernement. Mais celui-ci ne voulait plus d'un arrangement à l'amiable et chargea le colonel Erlach de réduire les rebelles par la force. Il les écrasa malgré leur courageuse résistance. Les campagnes bernoises, à leur tour vaincues, eurent beaucoup à souffrir des excès des troupes victorieuses.



Le général Zwyer.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

5. La révolte une fois réprimée, les vainqueurs exercèrent une cruelle vengeance. Un tribunal fédéral d'arbitrage se réunit à *Zofingue*; il exigea des paysans de fortes indemnités de guerre et condamna quelques centaines de meneurs à des peines diverses. Les uns furent envoyés aux galères, d'autres pendus ou décapités; un grand nombre furent soumis à la torture, subirent le supplice du fouet, eurent l'oreille ou la langue fendue et furent renvoyés ainsi mutilés. Il n'y eut pas que les juges de Zofingue. Les gouvernements cantonaux prononcèrent de nombreuses condamnations. Soleure se contenta d'infliger des amendes, mais Berne, Lucerne et Bâle exigèrent du sang. Lucerne fit décapiter Schibi, Emmenegger et d'autres chefs. Lorsque quelques mois après, une délégation du Conseil de Lucerne se rendit dans l'Entlebuch pour la prestation du serment de fidélité, elle fut assaillie dans un chemin creux par les „trois Tells“. L'avoyer Dulliker fut blessé, un conseiller tué. Le gouvernement envoya des troupes dans l'Entlebuch. Poursuivis par les soldats, deux „Tells“ se réfugièrent sur un toit et tombèrent sous les balles après une furieuse résistance; le troisième fut

fait prisionnier et décapité. A Berne, les exécutions continuèrent encore l'année suivante. Leuenberger fut gardé à vue pendant trois mois, puis décapité et finalement écartelé.

Presque partout on fit peser un joug de fer sur le peuple des campagnes; dans une muette obéissance, il dut plier devant ses maîtres citadins.

83. La première guerre de Villmergen.

1. Pendant la guerre des paysans, catholiques et protestants avaient lutté côte à côte dans les deux camps, sans distinction de croyances. Mais à peine la guerre avait-elle pris fin, que la scission religieuse se fit de nouveau plus profonde. Les deux groupes confessionnels ne cessaient pas de se disputer à propos de l'administration des bailliages communs et des relations nouvelles qui s'établissaient entre eux et leurs coreligionnaires de l'étranger. Dans une telle situation, la guerre était à la merci d'un incident. Il ne tarda pas à se produire.

2. Dans le bourg schwytzois d'*Arth* se trouvaient, depuis l'époque de Zwingli déjà, des partisans cachés de la Réforme qui appartenaient pour la plupart à la famille des *Hospental*. Comme ils tenaient leurs réunions pendant la nuit, on les appelait „Nicodémites". Pendant longtemps, le gouvernement schwytzois se contenta de les punir d'amendes ou d'autres peines peu rigoureuses. Or, pendant l'automne de 1655, il décréta que les familles réformées d'Arth devaient être incarcérées. Devant cette menace, une trentaine de personnes s'enfuirent à temps à Zurich; les autres furent arrêtées, conduites à Schwytz et quatre d'entre elles, décapitées. Les biens des Nicodémites qui avaient réussi à s'enfuir furent confisqués; ils sommèrent le gouvernement de Schwytz de les leur restituer et furent énergiquement appuyés par le gouvernement de Zurich. Schwytz refusa et demanda au contraire que Zurich lui livrât les fugitifs. A son tour, Zurich n'en voulut rien. Les cantons catholiques prirent le parti de Schwytz, les cantons protestants, celui de Zurich: la querelle mit aux prises tous les Confédérés. En vain, la Diète essaya-t-elle d'une intervention pacifique;



La première bataille de Villmergen. Tableau de L. Raufft dans la maison des corporations à Lucerne.

les esprits s'échauffaient chaque jour davantage et au début de l'année 1656, Zurich déclara la guerre à Schwytz.

3. Le général zuricois *Rodolphe Werdmüller* s'avança contre Rapperswyl à la tête de l'armée principale et annonça qu'en 24 heures il forcerait la ville à se rendre. Mais les habitants, aidés de Schwytzois et d'Uranais, lui opposèrent une sérieuse résistance. Pendant ce temps les troupes des V cantons occupaient quelques places de l'Argovie. Le colonel bernois, *Sigismond d'Erlach*, marcha à leur rencontre. Tandis qu'une partie de l'armée bernoise établit son champ près de Lenzbourg, 8.000 hommes environ continuèrent leur marche en avant et prirent position à *Villmergen*. Confiantes dans leurs forces, les troupes protestantes s'amusaient à boire et à piller; les officiers supérieurs n'étaient pas même avec la troupe et passaient leur temps au château de Lenzbourg. Le colonel lucernois, *Christophe Pfyffer*, qui avait concentré 4.800 hommes à Muri, fut mis au courant de la situation. Il se dirigea aussitôt sur Villmergen et surprit les Bernois par une foudroyante attaque. Ceux-ci résistèrent environ deux heures, mais lorsque Pfyffer donna l'ordre d'attaquer à l'arme blanche, les bataillons bernois cédèrent l'un après l'autre. Ce fut une grave défaite (24 janvier 1656). Les Bernois perdirent environ 600 hommes; leurs drapeaux, leur artillerie et la caisse de l'armée tombèrent aux mains des vainqueurs. La bataille de Villmergen ne mit cependant pas fin à la guerre; les frontières furent encore le théâtre de scènes de pillage; Werdmüller parut une seconde fois devant Rapperswyl, mais sans résultat.

4. Les cantons qui n'avaient pas pris part à la guerre et l'ambassadeur de France travaillaient depuis quelque temps à rétablir la paix. Elle fut signée à la Diète de *Baden* (1656). Le noble bourguemestre de Bâle, *Wettstein*, qui avait fait tout son possible pour empêcher la guerre s'acquit alors un nouveau titre à la reconnaissance. La souveraineté territoriale des cantons fut de nouveau reconnue; chaque canton restait absolument maître chez lui et pouvait notamment renvoyer de son territoire qui bon lui semblerait. Les V cantons obtenaient ainsi satisfaction pour l'essentiel. On laissa à un tribunal d'arbitrage le soin de trancher les questions secondaires; mais les

parties ne se soumirent pas aux sentences et le doute continua à subsister sur plus d'un point.

84. Alliance des Confédérés avec Louis XIV.

1. Les rois de France cherchaient depuis longtemps à resserrer les liens qui unissaient la Suisse à la France. En 1602, Henri IV avait réussi à conclure une alliance avec les XIII cantons et lorsqu'en 1651 le traité vint à échéance, le gouvernement royal s'efforça de renouveler la précieuse alliance. L'affaire ne fut pas facile, car les Suisses étaient mécontents de la France à ce moment-là. Ils se plaignaient avec raison que l'arriéré de soldes et d'anciennes dettes n'eussent pas été payées — en tout 30 à 40 millions — et que leurs troupes fussent très mal traitées. Les adversaires des alliances avec l'étranger — le bourguemestre *Wettstein*, de Bâle, surtout — s'élevaient vivement contre le renouvellement de l'alliance et demandaient qu'on refusât. L'ambassadeur de France, l'habile *Jean de la Barde*, ne se laissa pas effrayer par cette résistance. Il travailla sans relâche. Menaçant ceux-ci, envoyant des cadeaux à ceux-là, faisant à tout le monde de belles promesses, il parvint à persuader tous les cantons et leurs alliés de conclure une alliance avec Louis XIV. Le roi assura aux Suisses des privilèges commerciaux, — le libre achat du blé et du sel en France, la libre circulation des marchands et des marchandises — promit à chaque canton une pension annuelle de 3.000 francs. Par contre, le roi recevait le droit d'enrôler, moyennant chaque fois, l'approbation des autorités, non moins de 6000 et non plus de 16.000 hommes. L'alliance, signée à *Soleure* le 24 septembre 1663, fut solennellement jurée en la cathédrale de Notre-Dame à Paris le 18 novembre de la même année (99).

2. L'ambition de *Louis XIV* (1643-1715) était sans limites. Elever la France au premier rang fut la constante préoccupation de son règne et pour parvenir à ce but, qu'il atteignit du reste, il ne fut pas scrupuleux sur le choix des moyens. Sans en avoir le droit, il occupa des territoires voisins de son royaume et entreprit toute une série de guerres contre l'Espagne, la Hollande et l'Empire.

Dans la plupart de ces guerres, les Suisses formaient une notable partie de ses armées. Le roi ne se contenta pas en vérité des 16.000 hommes prévus par le traité, mais fit enrôler encore des „compagnies franches“ pour lesquelles les volontaires affluèrent, malgré la défense des autorités suisses. Plus de 30.000 Confédérés combattirent en même temps sous les drapeaux fleurdelysés et la France leur est redevable de mainte brillante victoire. Un mot du colonel grison *Stouppa* montre bien que le nombre de ceux qui tombèrent pour la France fut considérable. Le ministre de la guerre français, *Louvois*, faisait la remarque suivante au roi en présence de Stouppa: „Sire, avec l'or et l'argent que les Suisses ont tirés jusqu'à ce jour de la France, on pourrait paver une route qui irait de Paris à Bâle“. „C'est bien possible, répartit vivement Stouppa, en se tournant vers le roi; mais avec le sang que les Suisses ont versé pour vous et pour vos aïeux, on pourrait remplir un canal de Bâle à Paris“.

3. Louis XIV se montra un allié sans scrupules. Il se servit des troupes suisses selon son bon plaisir et non pas selon les clauses des traités. Pendant une guerre avec l'Espagne, il s'empara de la *Franche-Comté* qui appartenait à l'Espagne, mais qui était placée depuis 1511 sous le protectorat des Confédérés. Le traité de Nimègue (1678) donna cette province à la France. Plus tard, le roi occupa *Strasbourg*, alliée de Berne et de Zurich (1681). Il bâtit à notre frontière la forteresse de *Huningue* qui menaçait Bâle.

Le roi s'immisça également dans l'affaire de *Neuchâtel.* Lorsque la famille d'Orléans-Longueville, qui régnait depuis trois siècles sur ce pays, s'éteignit, le roi de Prusse, *Frédéric I* et le prince français de *Conti* s'efforcèrent de se faire agréer comme souverains de Neuchâtel. Louis XIV intervint avec zèle en faveur de Conti, afin d'annexer tôt ou tard ce territoire qui touchait à la France. Mais les „Etats“ de Neuchâtel, soutenus énergiquement par Berne, se décidèrent pour Frédéric. Neuchâtel devint donc en 1707 une principauté prussienne, tout en restant étroitement uni avec la Confédération.

4. Les continuelles incursions de Louis XIV dans nos affaires excitèrent en Suisse un vif mécontentement.



Prestation du serment de l'alliance des Confédérés avec Louis XIV. Gobelin au Musée national.

La Diète fit des représentations au roi et prit des mesures pour lui résister. Les enrôlements pour la France furent temporairement interdits; le Défensional fut renouvelé (1668), un conseil de guerre fédéral, un trésor de guerre fédéral furent institués. Par-ci, par-là, l'attitude décidée des Confédérés fit impression sur le roi; ils obtinrent quelque succès. Mais le plus souvent, leurs plaintes restèrent sans écho et ils firent l'amère expérience que le roi était le plus fort et eux les plus faibles. Et toujours la scission religieuse empêchait qu'il y eût une véritable union entre eux. Par défiance à l'égard des réformés, les cantons-campagnes catholiques rejetèrent le Défensional.

Au reste, les Confédérés parvenaient-ils à s'entendre pour tenir bon contre le roi, vite l'ambassadeur de France s'interposait, intriguait, traitait sous main avec quelques cantons et bientôt disposait de la majorité d'entre eux. Cette manœuvre lui était d'autant moins difficile que la Suisse ne pouvait guère se passer de l'argent français. La diplomatie royale obtenait aussi de la sorte le retrait de la défense concernant les enrôlements et des mesures prises pour protéger la Franche-Comté.

Cependant avec le temps, les Confédérés prirent vis-à-vis du roi une attitude plus décidée et firent preuve de plus d'indépendance. Plusieurs cantons autorisèrent les ennemis de la France à enrôler des troupes. La neutralité suisse fut assez généralement respectée par les puissances. Les passages de troupes étrangères sur notre sol au cours des fréquentes luttes qui se déroulaient à nos frontières furent plutôt rares.

85. La deuxième guerre de Villmergen (1712).

1. Les haines confessionnelles persistèrent après la première guerre de Villmergen et furent une fois encore la cause d'une guerre civile. Les affaires politiques et religieuses du *Toggenbourg* en fournirent l'occasion. Ce pays avait depuis longtemps des relations très tendues avec son suzerain l'*abbé de St-Gall*. La majorité de la population était protestante et, pour cette raison, obéissait d'assez mauvaise grâce au prince-abbé. Or ce dernier s'efforçait constamment de faire reculer la nouvelle doc-

trine. Enfin, au cours du XVIIe siècle, les princes-abbés abolirent des droits et des franchises dont les Toggenbourgeois jouissaient depuis la fin du Moyen-âge.

Le mécontentement fut porté à son comble et la colère populaire finit par éclater sous le sévère gouvernement de l'abbé *Léodegar*. Il voulait construire une route qui devait conduire à Uznach par le Hummelwald et le Ricken et assurer de meilleures communications entre le Toggenbourg et la Suisse centrale. La commune de *Wattwil* fut chargée d'exécuter une partie des travaux. Mais les habitants ne virent dans cet ordre qu'une tentative de l'abbé pour leur imposer des charges injustes et refusèrent d'obéir. Ils construisirent finalement la route, mais le mécontentement n'en continua pas moins et ils trouvèrent un appui à *Schwytz* et à *Glaris* qui renouvelèrent avec eux leur ancienne alliance. Mais *Berne* et *Zurich* encouragèrent les sujets de l'abbé à la résistance et leur promirent leur appui. C'était une occasion favorable pour affermir la Réforme dans la Suisse orientale. Encouragé par de telles promesses, le peuple se souleva dans tout le Toggenbourg, élit des autorités et proclama la liberté religieuse (1707).

2. La situation se modifia bientôt et l'affaire prit de plus en plus un caractère confessionnel. Schwytz se détourna des révoltés et, comme les autres cantons de la Suisse centrale, se déclara pour l'abbé de St-Gall. En même temps plusieurs communes catholiques du Toggenbourg se réconcilièrent avec leur prince, tandis que leurs combourgeois protestants étaient décidés à s'affranchir par la force des armes. En 1712, au printemps, ils ouvrirent les hostilités sous la conduite du Zuricois *Ulrich Nabholz* en s'emparant des biens de l'abbaye et en occupant les villages qui soutenaient la cause du prince. Zurich et Berne mirent leurs troupes sur pied pour venir en aide à leurs coreligionnaires; ils espéraient venger en même temps la défaite de 1656 et acquérir la prépondérance dans les bailliages communs. Les V cantons et le Valais prirent fait et cause pour l'abbé et se préparèrent aussi à tirer l'épée.

3. Aussitôt une série de rencontres eurent lieu dans la Suisse orientale et en Argovie. Des troupes bernoises et zuricoises s'avancèrent contre *Wil* et forcèrent la ville

à se rendre après un siège de trois jours. Puis elles occupèrent la campagne saint-galloise et firent un riche butin dans le cloître que ses propriétaires avaient abandonné. L'armée protestante ne fut pas moins heureuse en Argovie. *Mellingen* fut prise et les catholiques battus à la „bataille des buissons"; tout le Freiamt prêta hommage aux vainqueurs. *Baden* dut aussi se rendre après une courageuse résistance; elle fut contrainte de livrer son artillerie et de démanteler ses fortifications.

4. A la suite de ces défaites des négociations s'ouvrirent à la Diète où les vainqueurs firent sonner bien haut leurs exigences. La continuation des hostilités n'offrait plus guère de chance de réussite; les gouvernements de Lucerne et d'Uri acceptèrent la paix négociée à Aarau. Schwytz, Zoug et Unterwald la refusèrent au contraire, firent de nouveaux préparatifs de guerre et voulurent essayer de trancher la question par les armes. Enfin, le peuple lucernois crut que ses maîtres avaient abandonné à la légère la cause de la religion. Il suivit les belliqueux et se laissa persuader de continuer la guerre, contre la volonté du gouvernement. Le conseil de Lucerne, qui s'en tenait fermement à la paix, pouvait craindre à chaque instant une surprise de la ville par les paysans et leurs alliés des cantons-campagnes. Lorsque les troupes de la Suisse primitive se mirent en marche contre le Freiamt, le tocsin sonna dans les campagnes lucernoises et le peuple se précipita comme un torrent à la frontière. Un corps bernois fut repoussé au combat de *Sins*. Forcés d'agir, les gouvernements de Lucerne et d'Uri prirent alors la direction des opérations et s'efforcèrent de les mener à bien. Forts de plus de 9.000 hommes, les catholiques s'avançaient contre *Villmergen* où les attendaient 8.000 Bernois. Une bataille décisive eut lieu le 25 juillet. La lutte fut longue et acharnée; le dernier effort, donné par les Vaudois et les Genevois, donna la victoire à l'armée protestante. L'armée catholique se débanda après avoir perdu 3.000 hommes.

5. Après la bataille de Villmergen, les protestants firent quelques irruptions dans les cantons de Lucerne et de Zoug et occupèrent Rapperswyl. Les cantons catholiques abandonnèrent alors la lutte et conclurent avec Berne

et Zurich la paix d'Aarau (1712). Les V cantons perdaient leur part au gouvernement du *bailliage de Baden* et du *Freiamt inférieur* qui dépendirent dès lors exclusivement de Zurich, de Berne et de Glaris. Ces mêmes cantons reçurent le protectorat sur Rapperswyl. Berne obtint une part au gouvernement de la *Thurgovie*, du *Rheinthal*, de *Sargans* et du *Freiamt supérieur*. La pré-



La résidence de Wil au temps de la domination des abbés de St-Gall.
Bibliothèque de la ville de Zurich.

pondérance dans les bailliages communs passa ainsi aux réformés.

Quelques années plus tard la paix fut également conclue entre les habitants du Toggenbourg et l'abbaye de St-Gall. Ils durent de nouveau prêter hommage au prince-abbé, mais recouvrèrent par contre leurs anciennes franchises.

6. La paix d'Aarau fit naître une profonde rancune dans les cantons catholiques. C'est pourquoi ils se décidèrent, sur les instances de l'ambassadeur de France *du Luc*, à renouveler pour eux seuls l'alliance avec le roi. Au même moment, de sa propre autorité et sans être formellement autorisé par son souverain, du Luc remit aux

cantons catholiques un écrit par lequel le roi de France s'engageait à les faire rentrer en possession des bailliages communs et de tous leurs droits (1715). Aussitôt après avoir été signée, cette lettre fut enfermée dans une boîte de fer-blanc, qui fut scellée; d'où le nom de „*Trucklibund*" donné à cette alliance. L'intervention française prévue dans l'acte en question ne se produisit jamais; mais le „Trucklibund" éveilla pendant longtemps de vives craintes chez les réformés.

86. La situation politique aux XVIIe et XVIIIe siècles.

1. L'état du corps helvétique ne s'était pas beaucoup modifié depuis les guerres d'Italie. Au temps de la Réforme, la ville de Genève était devenue l'alliée des cantons protestants, l'évêché de Bâle, l'allié des cantons catholiques. Par contre, l'alliance avec Rottweil était dissoute depuis la guerre de Trente ans.

2. La *Confédération* offrait de plus en plus l'image de la dissolution. Chaque canton veillait, avant tout et jalousement, sur sa souveraineté. De plus, et par suite des luttes et des querelles confessionnelles si souvent répétées, la Confédération était partagée en deux alliances qui tenait chacune leurs diètes séparées: les catholiques ordinairement à *Lucerne*, les protestants à *Aarau*. La Diète générale se tint pendant des siècles à Baden, ville très fréquentée à cause de sa belle situation et des divertissements de toute espèce qu'on y trouvait. Mais lorsqu'en 1712, les catholiques perdirent leur droit de copropriété sur cette ville, ils ne voulurent plus assister aux diètes qui s'y tenaient. Les diètes générales eurent lieu dès lors à *Frauenfeld*.

Les sujets de discussion les plus importants étaient l'administration des bailliages communs et l'alliance française. L'on put remarquer à mainte reprise que les intérêts communs des cantons dans ces deux questions — de même que l'alliance avec la France — constituaient le seul lien fédéral vraiment solide.

3. Pendant la guerre que se firent ses voisins, la Suisse resta *neutre*, notamment pendant la longue guerre de la Succession d'Espagne qui mit aux prises toutes



La société au milieu du XVIII[e] siècle. Gravure de D. Herrliberger. Bibliothèque de la ville de Zürich

les puissances européennes. Cela n'empêchait pas les belligérants — telle était la conception que l'on avait alors des relations internationales — d'enrôler chez nous des mercenaires. On eut parfois le triste spectacle de Suisses combattant contre des Suisses dans des camps opposés. Au XVIIIe siècle, le *service militaire étranger* fut à son apogée et les recruteurs de tous pays fourmillaient chez nous. Vers 1748, plus de 70.000 Suisses servaient hors de leur patrie: 22.000 en France, 20.000 en Hollande, 13.000 en Espagne, 10.000 en Savoie, d'autres encore en Prusse et en Autriche. Les relations les plus étroites étaient celles qui nous unissaient à la France. Tous les cantons conclurent une nouvelle capitulation militaire en 1764 et une alliance de cinquante ans en 1777 qui mirent la Confédération à la remorque du grand royaume jusqu'à la Révolution. Ces évènements montrent — dit l'un de nos meilleurs historiens — „l'avantage que la diplomatie française tirait de divergences d'intérêts entre les cantons suisses, lesquels d'ailleurs étaient souvent dirigés par d'avides chasseurs de places".

4. La *vie politique cantonale* était empreinte partout — bien qu'il y eût des différences de canton à canton — d'un caractère aristocratique. Les pouvoirs publics étaient entre les mains d'un petit nombre de familles privilégiées. Ce régime fit faire de notables progrès administratifs, en particulier dans les villes. Les gouvernements firent construire de grands arsenaux, établirent des routes, favorisèrent le développement intellectuel en faisant réunir des collections et installer des bibliothèques. Les greniers publics renfermaient des réserves pour les années de disette. En cas de mauvaises récoltes, d'inondations ou d'autres fléaux, l'Etat pouvait subvenir aux besoins du peuple.

Par contre, des abus de toute sorte régnaient dans ces gouvernements. Pour s'assurer le pouvoir, les familles avaient même recours à la corruption et à d'autres menées secrètes interdites en vain par les lois. Les familles régnantes rivalisaient aussi de zèle pour s'assurer à elles-mêmes et pour assurer à leurs parents de riches pensions. Les représentants des puissances étrangères avaient dès lors des occasions toutes trouvées de se mêler de la poli-

tique intérieure des cantons. L'ambassadeur français à Soleure surtout se montra à mainte reprise l'homme le plus influent de toute la Confédération. Et malgré tout, „Leurs Excellences" étaient extrêmement susceptibles: si quelqu'un s'avisait de critiquer en quoi que ce fût leur gouvernement, il pouvait craindre les plus sévères châtiments.

5. Les *bailliages communs* furent trop souvent dans une situation pénible. Comme le gouvernement de ces territoires changeait fréquemment, aucun des cantons qui étaient appelés à les diriger n'avait intérêt à leur vouer les soins nécessaires. C'est pourquoi des réformes importantes restaient en souffrance. Le servage subsistait presque partout; l'école, l'assistance publique, les routes étaient négligées. Dans la plupart des cantons on s'habitua à considérer la charge de bailli comme une source importante de revenus.

C'est pourquoi les candidats à ces postes s'efforçaient de bien disposer les électeurs à leur égard en leur distribuant des présents. Pour enrayer le mal, les cantons-campagnes fixèrent le montant de la taxe pour chaque bailliage. Mais lorsque plusieurs candidats sollicitaient la même place, ils cherchaient à corrompre les électeurs en dépassant la taxe. Le bailli devait donc payer son emploi très cher. Pendant les deux années que duraient ses fonctions, il cherchait dès lors à se récupérer et autant que possible à faire quelque bénéfice. Pour atteindre ce but, certains baillis, dans les bailliages tessinois surtout, eurent recours aux pires moyens. Il y en eut qui se vendirent sans la moindre honte et mirent en liberté des assassins contre argent comptant; d'autres arrachaient à leurs sujets des cadeaux forcés ou gardaient pour eux l'argent des impôts qu'ils auraient dû remettre à la Diète.

87. Soulèvements populaires.

1. Les sujets des cantons étaient dans une situation meilleure que celle des gens des bailliages communs et le XVIIIe siècle leur apporta notamment des améliorations. Les impôts étaient modérés, l'administration bien ordonnée et la paix accrut le bien-être (100). Le peuple n'en avait

pas moins ample matière à mécontentement. Si quelques baillis avaient vraiment une administration modèle, il n'en manquait pas dont le règne était entaché de violences.

Les sujets se plaignaient aussi, et toujours davantage, des limitations apportées par les villes au commerce et à l'industrie et de la suspension d'anciens droits et coutumes. Mais les gouvernants considéraient les campagnes comme une terre sur laquelle ils étaient maîtres absolus et maintenaient avec une dure opiniâtreté ce qu'ils appelaient leurs droits de suzeraineté. Cet état de choses fut la cause de nombreux soulèvements qui se produisirent jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération.

2. Dans le pays de *Vaud*, le mécontentement croissait de jour en jour contre Leurs Excellences de Berne. Déjà la différence de langues empêchait une parfaite confiance de régner entre gouvernants et gouvernés. Mais il y avait de plus graves sujets de plainte. Les villes avaient dû faire le sacrifice de presque toutes leurs franchises; chaque aspiration à l'autonomie était réprimée; le clergé devait s'en tenir strictement aux directions venues de Berne dans l'exercice de son ministère.

Le major *Abraham Davel*, de Cully, souffrait profondément de la dure situation faite à son pays. Cet homme, animé d'une profonde piété et d'un grand amour pour sa patrie, était un ancien combattant de la seconde guerre de Villmergen dans laquelle il s'était signalé par sa bravoure. Il en vint bientôt à se persuader qu'il était appelé par Dieu à briser le joug de Berne. Mais il ne voulait pas qu'il y eût de sang versé; il ne mit donc personne dans son secret afin d'être seul exposé si l'affaire tournait mal.

A la fin du mois de mars 1723, tandis que tous les baillis du Pays de Vaud s'étaient rendus à Berne pour les élections, il convoqua la milice de son district pour une inspection, choisit 562 hommes, et, à leur tête, marcha sur Lausanne. Il expliqua alors son plan au Conseil de la Ville qui fut saisi d'épouvante, mais n'en laissa rien paraître et fit semblant d'agir comme s'il était d'accord avec Davel. Puis, le Conseil avertit le gouvernement bernois et appela des troupes aux armes. Le lendemain matin Davel fut arrêté et sa troupe licenciée. Le gouvernement bernois crut d'abord à une insurrection générale.



Exécution du major Davel. Tableau de Ch. Gleyre.

L'enquête commença aussitôt selon les ordres venus de Berne. Après avoir subi plusieurs fois la torture, Davel fut condamné à mort. Sa fermeté demeura inébranlable. L'exécution eut lieu à *Vidy* près de Lausanne, le 24 avril 1723. Il avait supporté avec résignation d'atroces tortuments; il gravit plein d'un joyeux courage les marches de l'échafaud et s'estima heureux de mourir pour la liberté de sa patrie.

3. Les habitants de la *Léventine* s'étaient soulevés contre leurs maîtres d'Uri aussitôt après la deuxième guerre

de Villmergen. Il en était résulté un compromis par lequel les sujets obtenaient différentes franchises. Encouragés par ce premier succès, ils essayèrent d'un second soulèvement en 1755.

Dans un grand nombre de communes de la Léventine, les biens des veuves et des orphelins étaient mal gérés. Le gouvernement d'Uri exigea que chaque commune déposât ses comptes tous les deux ans. Aussitôt un groupe de mécontents dénoncèrent la nouvelle loi comme une atteinte aux franchises et excitèrent le peuple à la résistance. Les gens des vallées refusèrent alors d'obéir à leurs maîtres et jurèrent de sacrifier leurs biens et leur vie pour faire triompher leur cause (1755).

Uri mobilisa pour réprimer l'insurrection et convia les Waldstætten à lui prêter secours. Bientôt 2.300 hommes d'Uri, d'Unterwalden et de Lucerne passèrent le Gothard. Saisis de terreur, les rebelles n'affrontèrent pas le combat; les troupes occupèrent toute la vallée sans coup férir et arrêtèrent les chefs du mouvement qui n'avaient pas eu le temps de s'enfuir. Les habitants de la Léventine durent ensuite se rendre à Faido. A genoux, tête découverte, le peuple fut obligé d'assister à l'exécution de trois de ses chefs qui furent décapités. Huit autres furent conduits à Altdorf pour y être jugés. Enfin les malheureux sujets durent payer les frais de l'expédition militaire et livrer leurs armes et leurs lettres de franchise.

4. Dans le canton de *Fribourg*, le peuple des campagnes se souleva contre le patriciat à l'instigation du Gruérien *Nicolas Chenaux* (1781). Mais lorsque les troupes du gouvernement, renforcées de Bernois, s'avancèrent contre les paysans, ceux-ci prirent la fuite. Chenaux, de qui la tête avait été mise à prix, fut assassiné près de Posieux par deux de ses affidés. Le gouvernement fit trancher la tête au cadavre. Le peuple fribourgeois se mit à vénérer Chenaux comme un martyr de la liberté et malgré les mesures de police et l'interdiction de l'évêque, les foules se rendaient en pélerinage à l'endroit où reposaient ses restes (101). L'affaire Chenaux se rattache aussi aux luttes entre le patriciat et la noblesse. Un arrangement survint entre les deux groupes de privilégiés; mais le patriciat resta le maître du pouvoir.

D'autres soulèvements eurent lieu encore pendant le XVIIIe siècle: à *Zoug*, dans la seigneurie de Werdenberg, appartenant à *Glaris*, dans le *Toggenbourg* et dans le *Porrentruy*, propriété du prince-évêque de Bâle que la France aida à réprimer une révolte. Plusieurs chefs furent condamnés à mort, entre autres un vieillard de 71 ans, *Pierre Péquignat*, de Courgenay (1740). Les gouvernements réussirent partout à réprimer l'insurrection. Par-ci, par-là, les sujets obtinrent de légères améliorations, mais le plus souvent les maîtres profitaient de leur victoire pour tenir plus ferme que jamais les rênes du pouvoir.

88. Luttes de partis.

1. La paix de la Confédération n'était pas seulement troublée par des soulèvements populaires. De violentes luttes éclatèrent entre les différents groupes qui détenaient le pouvoir. Ici, les bourgeois s'élevaient contre les prérogatives de l'aristocratie; là, les patriciens se combattaient les uns les autres. Autour de quelques chefs ambitieux se groupaient les partis dont l'un cherchait par tous les moyens à supplanter l'autre et à le chasser du pouvoir. Dès que l'un d'entre eux avait remporté la victoire, il déchargeait sa colère sur les vaincus auxquels il devait parfois de nouveau céder la place quelque temps après.

2. A *Zoug*, la famille *Zurlauben* occupait depuis longtemps la place la plus en vue dans le gouvernement. Elle s'occupait notamment de la répartition des pensions de France et du commerce du sel français. Le landammann *Fidèle Zurlauben* abusa de sa puissance. Un parti dirigé par le conseiller *Joseph-Antoine Schumacher*, appuyé secrètement par l'Autriche, et qui faisait le commerce du sel de Hall, fit opposition aux Zurlauben. A Zoug, comme ailleurs, les partisans du gouvernement étaient surnommés les „doux" et ses adversaires, les „durs". Zurlauben fut renversé en 1729 et mourut peu après en exil. Les „durs" instaurèrent alors, à l'instigation de Schumacher élu landammann, un vrai régime de terreur. Les „doux" furent poussés de la sorte à résister énergiquement et cinq ans après, ils obtenaient de nouveau la

majorité. Schumacher fut condamné aux galères et ne survécut pas longtemps à son malheur.

3. En 1763, les luttes commencèrent à *Schwytz.* Lorsque le gouvernement français modifia de son propre chef et arbitrairement le règlement de service des troupes suisses, la landsgemeinde de Schwytz interdit les enrôlements pour la France. Malgré cette défense, la femme du général *Nazar de Reding* envoya des soldats à son mari qui se trouvait à Paris. Citée à comparaître devant l'assemblée populaire, elle se défendit avec une énergie toute virile, mais n'en fut pas moins condamnée à payer une forte amende. Alors les partis prirent position: les „doux“ se groupèrent autour des Reding, les „durs“ autour de l'aubergiste du Paon, *Charles-Dominique Pfyl.* L'Autriche et l'Espagne se mêlèrent aussi de l'affaire et attisèrent les passions antifrançaises. Les „durs“ parvinrent au pouvoir. Le général Reding dut alors répondre de sa conduite devant la landsgemeinde et ne put échapper à une condamnation qu'en payant un écu à chaque assistant. Bientôt après tous les cantons catholiques, à l'exception de Schwytz, conclurent une nouvelle capitulation militaire avec la France. Le gouvernement français ayant aussitôt licencié tous les soldats schwytzois, un nouveau soulèvement se produisit. Le landammann *Antoine de Reding* fut maltraité en pleine landsgemeinde, destitué et condamné à une forte amende, ainsi que le banneret *Jütz.*

Les „durs“ abusèrent indignement de leurs forces. Pfyl convoquait la landsgemeinde selon son bon plaisir et chaque fois, les „doux“ étaient condamnés à de fortes amendes qui étaient partagées entre les paysans. En même temps, Pfyl excitait les gens d'Einsiedeln contre le couvent. Mais en fin de compte, les Schwytzois se fatiguèrent de ses violences. En 1765, Pfyl fut banni par la landsgemeinde; la famille de Reding s'acquit de nouveau la considération dont elle jouissait autrefois et les bonnes relations avec la France furent rétablies.

4. Dans les *Rhodes-Intérieures* d'Appenzell, le fier landammann *Geiger* était le chef du parti gouvernemental. Un homme du peuple parut, qui lui disputa le pouvoir: *Joseph Suter,* aubergiste à Gonten, qui avait su gagner



Landsgemeinde à Schwytz en 1763. Dessin conservé aux archives cantonales de Schwytz.

ses concitoyens par ses manières affables. Malgré l'opposition de Geiger, la landsgemeinde nomma Suter bailli du Rheinthal (1760), puis landammann. Il occupa ce poste pendant huit ans en alternant avec son adversaire. La haine persista néanmoins entre les deux landammanns et leurs partisans. Lorsque Suter perdit un procès qu'il avait intenté au nom de l'Etat, le parti opposé saisit l'occasion pour le faire tomber; il fut destitué et banni à perpétuité. Il vécut plusieurs années à Constance. Mais ses ennemis n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent éteint leur haine dans le sang du malheureux. Un traître l'attira sous quelque fallacieux prétexte sur territoire appenzellois et le livra aux autorités. Suter fut traduit devant les tribunaux sous l'inculpation de haute trahison, soumis à de cruelles tortures et condamné à être décapité. Pleinement conscient de n'avoir commis aucun délit, Suter marcha courageusement à la mort (1784). Mais un temps vint où les Appenzellois se souvinrent avec horreur du jour où la tête du malheureux vieillard avait roulé l'échafaud. Cinquante ans après, l'innocence de Suter fut reconnue par une sentence juridique et sa mémoire fut réhabilitée.

5. Des luttes civiles éclatèrent aussi dans les villes et ne furent pas moins passionnées que dans les cantons-

campagnes. L'affaire *Henzi*, à *Berne*, fut celle qui fit le plus de bruit. Le patriciat bernois, plus que tout autre, avait accaparé tout le pouvoir au détriment des autres familles de la bourgeoisie. L'exclusivisme patricien était poussé si loin que, vers le milieu du XVIII[e] siècle, 77 familles possédaient les 229 sièges du Grand Conseil, et, à elles seules, 14 familles occupaient 127 places de conseillers. En 1749, quelques bourgeois se réunirent en secret et décidèrent la chute du régime patricien. Le lieutenant de police *Fueter* et un marchand ruiné, *Wernier*, étaient à la tête du mouvement. Un homme d'une haute culture, animé d'un grand amour pour sa patrie, *Samuel Henzi*, fut gagné à la cause. Il accueillit avec enthousiasme le dessein d'une revision de la constitution qui donnerait l'égalité de droits à tous les bourgeois. Or, tandis que ses conjurés parlaient d'assassiner les orgueilleux maîtres du pouvoir, Henzi n'avait nullement l'intention de recourir à la violence et pensait simplement remplacer le Conseil de la Ville par un autre. Mais avant que les conjurés aient pu se concerter sur le plan à suivre, ils furent dénoncés aux autorités. Comme Henzi était le plus en vue parmi les conjurés, on le désigna comme le promoteur de la conjuration; il fut donc traité avec d'autant plus de rigueur. Sa fermeté ne se démentit pas un seul instant et jusqu'au bout, il protesta de la pureté de ses intentions. Henzi, Wernier, et Fueter montèrent sur l'échafaud et ne furent frappés à mort qu'au second coup.

6. Tandis qu'à Berne, patriciens et bourgeois communs étaient aux prises, à *Lucerne*, les familles aristocratiques se disputaient entre elles. Pendant longtemps les *Meyer* et les *Schumacher* se combattirent; enfin, en 1762, *Valentin Meyer* parvint au pouvoir et s'y maintint plusieurs années. Meyer était un homme cultivé, bien doué, mais porté à la violence. Sa conduite vis-à-vis de *Placide Schumacher* fournit la preuve de ce dernier défaut. Le père de Schumacher avait à payer une forte amende pour mauvaise gérance des fonds publics. Son fils se joignit à d'autres mécontents et les excita contre le régime existant. Les autorités craignirent une sédition dangereuse pour la sûreté de l'Etat et ordonnèrent d'instruire une enquête contre le jeune homme. Meyer réclama avec passion un

châtiment sévère. Schumacher, accusé de haute trahison, fut condamné à mort et décapité, bien qu'on eût pas relevé de preuve formelle contre lui (1764). Meyer fut presque omnipotent à partir de ce moment. Mais les Schumacher, profondément irrités de cette condamnation, travaillèrent en secret à sa chute. Une circonstance les favorisa. Meyer n'était pas aimé dans les milieux ecclésiastiques, parce que le parti dont il était le chef s'efforçait de limiter les droits de l'Eglise, et défendait la suprématie de l'Etat. En 1769, les adversaires de Meyer obtinrent la majorité au Conseil. Il fut banni pour 15 ans; bientôt après les partis se réconcilièrent.



Chapeau et bourse d'un conseiller de Berne. Musée de Berne.

7. Les évènements qui se passèrent à *Genève* eurent une portée plus grande encore. Les „Représentants" — ou parti populaire — soutinrent de longues luttes contre les „Négatifs" ou amis du régime aristocratique. La tentative de 1707 se termina par l'exécution des chefs démocrates *Lemaître* et *Pierre Fatio*; celle de 1731, par l'exil de *Micheli du Crest*. Par contre, en 1738, les „Représentants" parvinrent à faire admettre leurs revendications essentielles: la bourgeoisie obtint le droit de nommer librement les principaux magistrats et de voter sur les questions importantes de politique intérieure et extérieure. Pendant plus de 20 ans, la tranquillité ne fut pas troublée et Genève traversa une période de développement intellectuel et de prospérité matérielle. Elle aplanit les dernières difficultés qui subsistaient entre elle et les rois de Sardaigne, descendants des ducs de Savoie (traité de Turin, 1754).

Or, en 1762, les théories de *Jean-Jacques Rousseau* vinrent mettre de nouveau les partis aux prises (102). Ses deux ouvrages: l'*Emile* et le *Contrat social*, parus

en 1762, le firent considérer comme un ennemi de l'ordre politique établi. L'*Emile*, brûlé à Paris par le bourreau, le fut aussi à Genève. La condamnation eut pour résultat de faire connaître ces livres à tout le monde et réveilla les vieilles haines entre aristocrates et démocrates. Rousseau, qui s'était réfugié de France dans le Pays de Vaud, puis, après son expulsion par le gouvernement bernois, dans le Val-de-Travers, prit fait et cause pour les „Représentants“ dans ses „Lettres de la montagne“ (1764).

Une fois de plus, le gouvernement genevois dut recourir à la médiation de Zurich, de Berne et de la France. Par „l'édit de pacification“ de 1768, la bourgeoisie obtint quelques droits et garanties de plus.

Sur ces entrefaites, les „Natifs“ — familles dont les membres étaient nés à Genève et qui avaient à supporter les charges imposées aux bourgeois sans participer aux droits politiques — réclamèrent précisément le droit de vote. Ce parti puissant, dirigé par *Isaac Cornuaud*, n'ayant pas reçu satisfaction, une émeute éclata (1782). Une nouvelle intervention eut lieu. Berne, la Sardaigne et la France occupèrent Genève avec 11.000 hommes; les aristocrates triomphaient sur toute la ligne. Une tranquillité extérieure régnait, mais les idées de Rousseau ne furent pas oubliées.

89. Essor intellectuel de la Suisse au XVIIIe siècle.

1. Tandis que la décadence politique s'aggravait chaque jour davantage, la vie intellectuelle prenait un puissant et magnifique essor. Plus d'un Suisse de cette époque fut célèbre dans la littérature, les beaux-arts ou les sciences et l'Europe entière connut ses œuvres. Des hommes qu'animaient un noble enthousiasme fondèrent des sociétés destinées à répandre la culture intellectuelle, à développer le bien-être du peuple. On proposa d'excellents moyens d'améliorer l'état de choses actuel et au milieu de la discorde des partis, le sentiment national s'éveilla (103).

2. *Albert de Haller*, de Berne, fut l'un des plus grands poètes comme l'un des plus grands savants de son temps. Il avait acquis de bonne heure des connaissances étendues



Albert de Haller.
Gravure d'ap. le tableau d'E. Handmann.

en histoire naturelle, en histoire et dans les langues. Cet homme, à l'esprit encyclopédique, était aussi profondément religieux et animé du plus noble idéal. En 1732, à 23 ans, il publiait un recueil de poésies, parmi lesquelles „*Les Alpes*" eurent un grand retentissement et exercèrent une durable influence dans tous les pays de langue allemande. Le verbe puissant du poète célébrait la splendeur de nos hautes montagnes, comparait la vie pastorale, simple et joyeuse, à la corruption des hautes classes et exhortait les Suisses à revenir aux vertus héroïques de leurs aïeux. Haller exerça quelque temps l'art médical, puis fut appelé à l'Université de Gœttingen pour y enseigner la médecine et les sciences naturelles. Il y resta près de vingt ans, et fut toujours considéré et fêté comme l'une des gloires de l'université. Le grand homme n'en restait pas moins profondément attaché à sa patrie; lorsque le Conseil de Berne lui offrit un modeste emploi public, il accepta avec joie. L'empereur Joseph II lui-même tint à l'honorer de sa visite. Haller mourut en 1777.

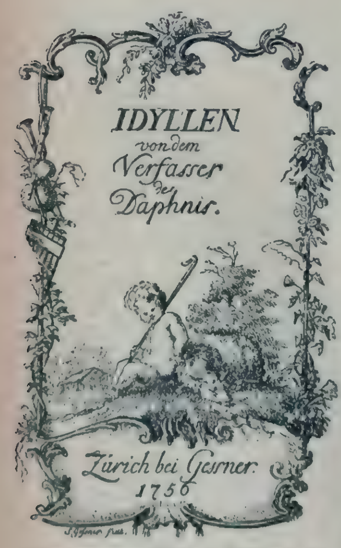
A Zurich, „l'Athènes de la Limmat", *Jacob Bodmer* joua un rôle aussi important que Haller. Bodmer et son ami *Jacob Breitinger* combattirent tous deux les idées erronées qui régnaient alors en poésie et exposèrent les véritables règles de l'art poétique. Les deux Zuricois eurent bientôt l'assentiment chaleureux des meilleurs poètes allemands contemporains qui devinrent leurs amis et leurs admirateurs. Bodmer travailla sans relâche jusqu'à la fin de sa vie au développement intellectuel



Jacob Bodmer.
Gravure d'ap. le tableau d'A. Graff.

de sa ville natale. Il groupa autour de lui les jeunes gens les mieux doués de Zurich et devint à la fois leur père et leur ami. *Salomon Gessner* était parmi eux. Gessner, l'auteur des „Idylles" dans lesquelles il peignit en vers charmants l'innocence et le bonheur de la vie pastorale. Un Zuricois encore, le célèbre théologien *Jean-Gaspard Lavater* publia ses „Chants Suisses" (Schweizerlieder) animés d'un patriotisme vibrant, qui se répandirent rapidement dans notre peuple.

3. Le XVIIIe siècle produisit aussi des œuvres remarquables dans l'architecture et la peinture. Les couvents en particulier construisirent beaucoup. Des églises ou d'autres bâtiments furent construits par les cloîtres de *Muri*, d'*Einsiedeln*, de *St-Urbain*, de *St-Gall*. A *Schwytz*, à *Sarnen*, à *Stans*, en maint autre endroit, l'on éleva de nouvelles églises paroissiales; à *Soleure*, le Tessinois Pisoni construisit la belle église de St-Ours. Les peintres et les graveurs rivalisaient de talent avec les architectes. Le Bernois *Sigismond Freudenberg* peignit excellemment les scènes de la vie populaire. *Antoine Graff*, de Winterthur, obtint le plus grand succès à Berlin et Dresde. Les Waldstætten ont vu naître *Jean-Melchior Würsch*, de Buochs, bon portraitiste qui peignit aussi des toiles remarquables pour des églises. *Jean-Jacques Hedlinger*, de Schwytz, fut un maître-monnayeur et un graveur de grand renom. Appelé dans les cours étrangères, il en revint riche et comblé d'honneurs, mais resta toujours un bon Confédéré. Un autre graveur célèbre est *David Herrliberger* de Zurich, auteur d'une magnifique „Topographie helvétique". Le Fribourgeois *Grimoux* vécut en France, où il eut une très grande vogue; ses tableaux n'ont rien perdu de leur



Titre ornementé des „Idylles" de Gessner.





Cathédrale de St-Gall. — Hôpital de Porrentruy. — Chambre de la maison Weissenbach à Fribourg.


Horace-Benoît de Saussure.

frais coloris. Genève eut le peintre *Liotard* et les émailleurs genevois valurent un renom mérité aux montres et aux bijoux que l'on y fabriquait.

4. Les sciences eurent aussi de grands noms. *Haller* fut le premier des naturalistes. Avant lui, le médecin *Jean-Jacques Scheuchzer*, de Zurich († 1733), acquit de vastes connaissances scientifiques. Il étudia surtout avec enthousiasme l'histoire naturelle de la Suisse et fit pour cela plusieurs voyages dans les Alpes avec ses élèves et ses amis. Il était rare qu'on fît alors une course de montagne. Les résultats de ces études furent une histoire naturelle et une carte de la Suisse.

A Bâle, les familles *Bernouilli* et *Euler* fournirent

Intérieur de l'église du Couvent d'Einsiedeln.

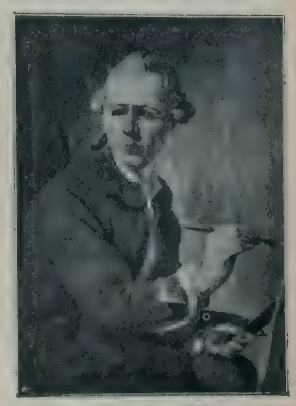


Porcelaine zuricoise. Musée national.

de grands mathématiciens. Genève vit naître aussi des naturalistes de qualité. Le premier d'entre eux fut *Bénédict de Saussure* qui explora la haute montagne et consigna dans un vaste ouvrage les remarquables résultats de ses recherches.

L'écrivain genevois *Jean-Jacques Rousseau* fut l'un de ceux qui eut le plus d'influence sur son siècle. Né à Genève, il passa la plus grande partie de sa vie en France. Animé d'un profond ressentiment contre les mœurs factices de son temps, il prêcha le „retour à la nature". La beauté poétique de son style lui valut de nombreux lecteurs. Dans son „Contrat social" il s'efforça de démontrer la liberté et l'égalité originelles de tous les hommes et, par voie de conséquence, tenta de prouver que la souveraineté du peuple doit être la base des Etats.

Une activité intense régnait aussi dans les études historiques. L'on réunit partout des collections de documents, de monnaies, d'antiquités de toute espèce. De nombreux chercheurs écrivirent l'histoire de différents cantons ou s'appliquèrent à étudier l'histoire ecclésiastique, les mœurs, les coutumes, et, en général, la civilisation des temps passés. La plus belle œuvre historique de ce temps est „l'*Histoire Suisse*" de *Jean* de *Muller* (†1809), de Schaffhouse. C'est le livre d'un maître autant que d'un poète qui aima passionnément sa patrie et la liberté (104).



Jean Melchior Würsch.
Peint par lui-même. Propriété particulière à Einsiedeln.

5. Un grand zèle pour les œuvres d'utilité publique, un pro-

fond sentiment patriotique, dont chaque jour marquait le progrès, tels sont quelques-uns des traits distinctifs de la vie intellectuelle au XVIIIe siècle. C'est dans cet esprit que travaillaient un Haller, un Bodmer, un Scheuchzer, un Muller, ou encore *Isaac Iselin*, de Bâle, „l'ami des hommes", le médecin zuricois *Jean-Gaspard Hirzel*, le



Le retour du soldat.
Tableau de Sigismond Freudenberger.

promoteur et l'ami de l'agriculture. C'est pourquoi les „songes patriotiques" du patricien lucernois *François-Ours Balthasar* eurent un si grand retentissement. L'auteur y montrait la nécessité de rajeunir l'antique Confédération devenue caduque et demandait que l'on créât à cet effet une école supérieure pour les futurs hommes d'Etat. Des jeunes gens de tous les cantons y auraient appris l'histoire, le droit public et l'art militaire. La vie commune dans cet établissement leur eût donné l'occasion de se connaître et de s'unir par les liens d'une solide et durable amitié. L'école aurait ainsi contribué à faire renaître la concorde entre tous les Suisses. Ce projet ne reçut pas d'exécution.



Jean-Jacques Rousseau.
Tableau de Ramsay.

Mais le petit livre de Balthasar eut au moins pour résultat la constitution de notre première société nationale. Ce fut la „*Société helvétique*“, fondée en 1762 par Iselin, Hirzel et quelques autres patriotes. Elle se donna pour tâche d'étudier l'histoire nationale, de faire régner une entente fraternelle entre tous les Confédérés et de se consacrer aux œuvres d'utilité publique.



Jean de Muller. D'apr. Diog.

Ses assemblées annuelles eurent lieu aux bains de *Schinznach*, puis à Olten; le nombre de ses membres oscilla autour de 200. Elle compta les esprits les plus remarquables de la Suisse.

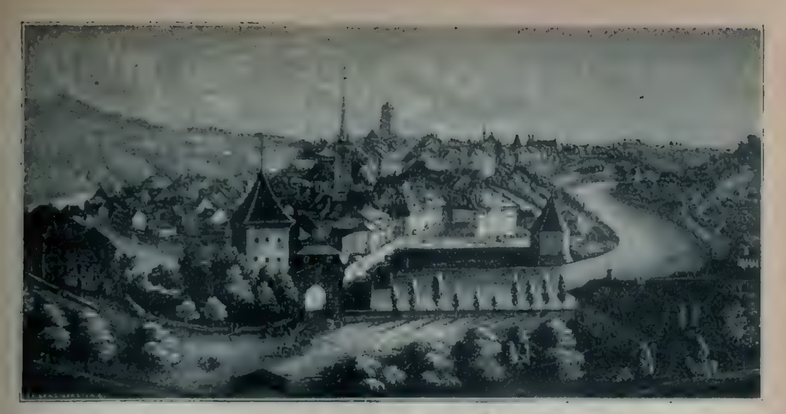


Les bains de Schinznach. Gravure de D Herrliberger

La „Société helvétique“ exerça une heureuse influence. Elle a rapproché, par exemple, des gens appartenant à des confessions différentes et a contribué à leur apprendre une tolérance mutuelle. Mais comme elle se permit de critiquer — à juste titre — l'état politique de son temps, elle fut interdite dans plus d'un canton: à Berne, à Fribourg, à Soleure, à Lucerne. La Société persévéra quand même. On peut lui reprocher de n'avoir réalisé aucune réforme importante. Mais on ne saurait nier qu'elle sut voir — et qu'elle osa dire — que la Suisse du XVIIIe siècle se mourait faute d'une complète rénovation.



Médaille de J. C. Hedlinger sur la bataille du Morgarten.



Berne au commencement du XIX[e.] siècle. Collection fédérale d'estampes

QUATRIÈME PÉRIODE

De la chute de l'ancienne Confédération (1798) jusqu'à nos jours.

90. La Révolution française. L'héroïque défense de la Garde Suisse à Paris.

1. La situation politique et sociale de la Suisse présentait certes de graves défauts, mais dans d'autres pays, — en France notamment — c'était encore bien pis. La nation avait perdu sous Louis XV le respect et l'amour de la royauté, qui pendant des siècles avait fait l'honneur de la France. La vie du roi était un scandale, ses guerres peu glorieuses n'avaient d'autre résultat que d'enfler démésurément la dette de l'Etat qui s'était déjà formidablement accrue sous son prédécesseur Louis XIV. Les impôts étaient toujours plus lourds; le peuple en ressentait d'autant plus de mécontentement que les charges étaient inégalement et arbitrairement réparties et pesaient presque uniquement sur les épaules des paysans. La noblesse et le haut clergé étaient trop peu imposés par rapport à

l'étendue de leurs biens fonciers et les privilèges dont ils jouissaient faisaient doublement sentir la différence des conditions. Dans certaines contrées, les paysans, qui payaient des impôts au roi, des redevances aux seigneurs, et la dîme au clergé pouvaient à peine vivre, tandis que la cour et la haute noblesse vivaient dans le luxe et gaspillaient des sommes énormes pour leur superflu.

Les mécontents exploitèrent cette triste situation. Les „philosophes" critiquèrent violemment et sans répit, au nom des „lumières" l'ordre de choses établi — tel par exemple, Rousseau — d'autres attaquèrent l'Eglise et le christianisme et, comme Voltaire, exercèrent à ses dépens leur verve mordante et satirique.

2. Sous ces auspices, le roi *Louis XVI* monta sur le trône de France (1774). C'était un prince de mœurs pures et d'intentions droites, qui entreprit à maintes reprises de remédier aux pires abus et d'améliorer la situation des classes populaires. Mais ses efforts vinrent se briser chaque fois contre les difficultés de tout genre, suscitées le plus souvent par les privilégiés qui avaient intérêt à voir durer le désordre. Malheureusement, Louis XVI n'avait ni la clairvoyance, ni l'énergie nécessaires dans les moments aussi troublés (105).

Tous les esprits étaient en fermentation. En 1789, le peuple se souleva et ce fut le début de ce gigantesque bouleversement politique, social et religieux qui s'appelle la *Révolution française*. La première tâche qu'elle s'assigna fut de donner à la France une *constitution* basée sur „les droits de l'homme" et sur „la liberté et l'égalité". La souveraineté populaire y était expressément formulée: toute puissance politique avait sa source dans la volonté de la nation. Le pouvoir du roi était désormais limité et la tâche de faire les lois, confiée à des députés. La noblesse et le clergé devaient renoncer à leurs privilèges; les dîmes et les corvées étaient supprimées; l'égalité des droits et des devoirs, reconnue à tous les citoyens. Les biens ecclésiastiques devinrent propriété de l'Etat, la nomination des curés et des évêques passa au corps électoral et les prêtres furent obligés de prêter serment à la „constitution civile du clergé". Leur conscience sacerdotale ne pouvait que s'y refuser; ils furent persécutés.



L'assaut des Tuileries le 10 Août 1792. Tableau de T. Bertaux.

3. Sous la pression des évènements, le roi accepta ces changements et jura fidélité à la constitution. Mais les chefs de la révolution n'étaient point satisfaits: ils voulaient la chute de la royauté. Comme le roi ne cédait point à leurs exigences, les révolutionnaires résolurent de forcer le palais royal des Tuileries. Le jour où fut donné l'assaut, le 10 août 1792, la Garde Suisse acquit une gloire immortelle par sa fidélité au roi et son héroïque résistance.



Garde Suisse.

4. Le 10 août, de bon matin, des milliers d'hommes armés — populace parisienne et fédérés marseillais — envahissent les alentours des *Tuileries*. La seule troupe sur laquelle le roi peut compter est la *Garde Suisse*, forte de 1100 hommes environ. Mais, tous, officiers et soldats n'ont qu'une pensée: sauver le roi ou tomber avec lui. Tandis que la foule hostile devient toujours plus nombreuse et, déjà, braque des canons contre le palais, le faible Louis XVI se résout à chercher asile avec sa famille au sein de l'Assemblée nationale. Les Suisses n'abandonnent pas pour autant la résidence royale. Postés sur les escaliers, aux portes et aux fenêtres, ils attendent l'attaque dans une attitude décidée. Un chef des rebelles parvient jusqu'aux officiers suisses et les exhorte à se rendre. Le capitaine *Dürler*, de Lucerne, lui répond: „Je me croirais déshonoré de me rendre. Je suis responsable de ma conduite aux cantons mes supérieurs et jamais je ne déposerai les armes". Un *Maillardoz*, de Fribourg, un *Bachmann*, de Glaris, sont de la même trempe. D'autres révolutionnaires tentent de gagner les soldats par des promesses ou de les intimider par des menaces; deux Suisses seulement jettent leurs fusils. Le fourrier *Blaser* répond fièrement au nom de ses compagnons d'armes: „Nous sommes Suisses et les Suisses ne rendent les armes qu'avec la vie!"

Les bandes révolutionnaires commencent alors une violente fusillade. Les Gardes répondent avec une telle

précision que les assaillants doivent se retirer en désordre malgré leur nombre et leur artillerie. Ils reviennent bientôt à la charge et, de nouveau, la mitraille et les balles pleuvent sur le palais. Les munitions des Suisses commencent à manquer.

Pendant ce temps, le roi est informé de ce qui passe. Pour mettre fin à l'effusion du sang, il fait porter aux Suisses



Le Lion de Lucerne.

l'ordre de cesser le feu et de se retirer dans leurs casernes. Un détachement réussit à se frayer passage jusqu'à l'endroit où se trouve le roi, et obligé de déposer les armes, se voit livré aux fureurs de la populace. Le reste soutient dans les jardins et dans le château des Tuileries un combat désespéré. A coups de sabre et de baïonnette, ils luttent jusqu'à ce que toute résistance devienne impossible. La Garde est anéantie (106).

5. Environ 786 Suisses périrent dans cette sanglante journée où sonna le glas de la monarchie française. Un certain nombre de ceux qui avaient été arrêtés furent massacrés; au mois de septembre, un officier de la garde national réussit à en sauver toutefois plus de deux cents en les faisant incorporer dans les bataillons de Paris.

Lorsque la nouvelle de ces évènements parvint en Suisse, un cri de vengeance traversa le pays. Mais la France était trop forte et, surtout, les Confédérés n'étaient pas assez unis entre eux pour marcher en avant (107). Les menaces restèrent sans exécution. De 1820 à 1821, on éleva le monument de Lucerne: un lion, qui sur le point d'expirer, protège encore l'écusson fleurdelisé.

6. La Révolution française suivit dès lors rapidement son cours. La même année, la république fut proclamée; quelques mois plus tard, l'infortuné Louis XVI fut condamné à mort sous l'inculpation du crime de lèse-nation et guillotiné (1793). La France subit l'effroyable régime de la Terreur. En même temps, elle s'engageait dans les guerres qui ébranlèrent l'Europe pendant de longues années.

Mais, si la Révolution souilla ses victoires par d'abominables cruautés, il ne faut pas oublier ce qu'on lui doit. Elle a détruit des institutions devenues caduques en proclamant partout les droits de l'homme. Elle a tenté des réformes qu'elle n'a pas toutes réalisées mais auxquelles elle a donné, d'un coup, une impulsion vigoureuse. La constitution française servit d'exemple pour la réorganisation des autres Etats. Avec la Révolution commence l'histoire contemporaine.

91. Préludes du bouleversement de la Confédération.

1. Les évènements qui se passaient en France intéressaient d'autant plus la Suisse qu'elle était, depuis des siècles, en étroites relations avec sa puissante voisine. Malgré l'horreur causée par les excès révolutionnaires, on se plaisait de plus en plus chez nous à reconnaître les bons côtés de la Révolution. Les gouvernants étaient assurément des partisans décidés de l'ancien régime; et cependant, même parmi eux, se trouvaient quelques hommes qui saluaient la venue de l'esprit nouveau. Enthousiasmés, les sujets et les bourgeois non-privilégiés acclamaient la ,,liberté et l'égalité" et moins les gouvernements avaient égard à leurs requêtes, plus ils avaient envie de suivre l'exemple du peuple français, c'est-à-dire de se libérer par leurs propres forces.

Le „*Club des patriotes suisses*“ de Paris exerça une grande influence sur les esprits. Ce club, fondé en 1790, était une société composée de Fribourgeois, de Vaudois, de Genevois dont la plupart avaient été bannis de leur canton pour délits politiques (108). Ils s'étaient donné pour tâche de répandre en Suisse les doctrines de la Révolution afin de jeter à terre les gouvernements aristocra-



Le château épiscopal à Porrentruy.

tiques qui leur étaient odieux. Dans d'innombrables libelles, ils poussèrent à la révolte le peuple de la Suisse romande et leur propagande ne tarda pas à porter ses fruits.

2. Le premier soulèvement se produisit en 1790 dans le *Bas-Valais* qui voulait s'affranchir de la domination des Haut-Valaisans; le gouvernement réussit à l'étouffer. L'année suivante, le mécontentement se fit jour dans le *Pays de Vaud* contre la domination bernoise. Il n'y eut pas de révolte proprement dite, mais à Lausanne et à Rolle, on célébra par des banquets, des chants et des danses l'anniversaire de la prise de la Bastille (14 juillet). On s'oublia jusqu'à crier: „Les aristocrates à la lanterne!“ Les peines sévères édictées par Leurs Excellences ne firent qu'accroître le mécontentement des Vaudois. En même temps, les esprits fermentaient aussi dans l'*évêché de*

Bâle. Les gens du Porrentruy, soutenus par les baïonnettes françaises, s'affranchirent par la force de la domination du prince-évêque et proclamèrent la „République rauracienne" (1792). L'année suivante, la Convention incorpora le *Porrentruy* à la France après un semblant de consultation populaire et en fit le „département du Mont-Terrible". La France tenta aussi de s'emparer de *Genève* où des révolutionnaires firent règner la terreur et frappèrent les riches de lourdes taxes. L'annexion ne se fit pas, grâce à l'attitude décidée de Berne et de Zurich (1792-1795).

3. Au canton de *Zurich*, les alertes habitants des villages riverains du lac furent les premiers à réclamer des changements à la situation politique. Quelques hommes de *Stäfa* présentèrent au gouvernement un „mémorial" dans lequel ils avaient rassemblé les plus importants griefs des populations rurales. Ils rappelaient les franchises que le gouvernement avait lui-même accordées aux paysans, puis avait cessé de respecter ou retirées. Ils se plaignaient des lourds impôts, des entraves imposées au commerce et à l'industrie. Finalement, ils demandaient une constitution et l'égalité des conditions. Des copies du „mémorial de Stäfa" furent répandues dans le peuple et discutées dans des assemblées populaires. Lorsque le Conseil eut connaissance de tout cela, il eut peur d'une révolte. Il fit donc arrêter et condamner sévèrement l'auteur du mémorial et quelques autres suspects. Les paysans ne se laissèrent pas intimider. Ils se hâtèrent de rechercher leurs anciennes lettres de franchise et trouvèrent des copies de la „lettre de Waldmann" et de la „lettre de Cappel": ils voulaient savoir si oui ou non ces documents valaient encore quelque chose. Le Conseil de Zurich les renvoya sans ménagements et cita à comparaître une foule de personnes. Elles firent défaut et des troubles éclatèrent dans les communes riveraines du lac. Le gouvernement fit alors occuper Stäfa et désarmer les habitants. Une longue et difficile enquête fut instruite et aboutit à de sévères condamnations; plus de 250 personnes furent condamnées à l'amende, aux travaux forcés, au pilori. Jacob Bodmer, trésorier de Stäfa, fut conduit à l'échafaud; le bourreau dut brandir le glaive au-

dessus de la tête du vieillard qui fut envoyé ensuite au bagne avec d'autres chefs de l'insurrection (1795).

4. Les sujets de l'abbé de *St-Gall* eurent plus de chance que les paysans zuricois. Les gens de Gossau et des environs, conduits par l'habile *Jean Küenzle*, se soulevèrent. L'abbé *Bède* se rendit volontiers à leur requête et leur accorda satisfaction sur la plupart des points (1795). Le calme ne dura pas longtemps. La douceur du maître ne faisait que rendre les sujets plus hardis et la majorité des conventuels n'approuvait pas les concessions amiables de Bède. Son successeur, l'énergique abbé *Pancrace*, montra dès le premier jour la ferme volonté de maintenir les droits de suzeraineté du couvent. Un nouveau soulèvement éclata sur ses terres. Prince et sujets s'adressèrent alors aux cantons protecteurs du couvent (Zurich, Lucerne, Schwytz et Glaris). Ces cantons accordèrent aux sujets une constitution qui comblait leurs vœux. L'abbé dut bien à contre-cœur se soumettre aux décisions des protecteurs (1797).

5. La *Valteline* haïssait depuis longtemps ses maîtres, les Grisons, et sa volonté d'être libre s'affirmait de plus en plus avec force. Or, le général *Bonaparte* venait de fonder la République cisalpine dans la Haute-Italie; les Valtelins le prièrent donc de les annexer à ce nouvel Etat. Bonaparte garda tout d'abord une attitude réservée et laissa aux Grisons le temps de gagner la confiance de leurs sujets révoltés en leur accordant l'égalité de droits qu'ils réclamaient. Mais comme les Grisons ne parvenaient pas à s'entendre sur la décision à prendre, Bonaparte déclara „qu'un peuple ne pouvait pas être sujet d'un autre peuple sans violer les principes du droit public et naturel" et invita les gens de Bormio, de Chiavenna et de la Valteline à s'agréger à la République cisalpine. Ils le firent avec joie (1797). En Suisse, où régnait une vraie torpeur politique, où l'on ne voyait pas venir le danger, on ne s'émut guère de la perte des fertiles territoires qui constituaient cependant la clef des passages des Alpes orientales et une excellente frontière stratégique. On admira même le procédé brutal du vainqueur d'Italie.

Par contre, des émissaires italiens ne réussirent pas à détacher les *bailliages tessinois* de la Suisse. Au même

moment, le parti révolutionnaire qui avait repris le dessus à *Genève* et les agents du Directoire poussaient la ville à s'unir à la France.

92. L'invasion française. La révolution helvétique.


César Laharpe. D'apr. Hasler.

1. Sur ces entrefaites, le gouvernement français décida l'invasion de la Suisse. Le trésor de Berne et d'autres cantons aristocratiques étaient un bel appât pour le Directoire qui espérait en outre faire de la Suisse une base d'opérations pour sa campagne contre l'Autriche. Le *Directoire* pouvait précisement compter, pour l'exécution de ses plans, sur la collaboration de plusieurs Suisses complètement gagnés aux idées de la Révolution et parmi lesquels il faut placer en premier lieu Laharpe et Ochs.

Frédéric-César de Laharpe, de Rolle, ancien précepteur des grand-ducs de Russie, exilé du Pays de Vaud, vivait à Paris et devint bientôt l'âme du mouvement de l'indépendance vaudoise. Il pressait vivement le Directoire de libérer le Pays de Vaud de la tyrannie bernoise et de mettre fin au régime aristocratique des cantons suisses. En même temps, par des pamphlets passionnés, Laharpe surexcitait le mécontentement des Vaudois.

A Bâle, le chef des corporations, *Pierre Ochs*, esprit cosmopolite complètement ébloui par le mirage des idées nouvelles, s'efforçait aussi d'obtenir l'appui du Directoire pour bouleverser la Confédération. Prié de se rendre à Paris, il vit les dirigeants de la République et, traître à sa patrie, trama avec eux l'invasion de la Suisse.

2. Toutes ces menées étaient tenues aussi secrètes que possible. Cependant il ne manquait pas d'hommes qui connaissaient les intentions hostiles de la France et qui avertirent à temps leurs concitoyens. C'étaient notamment le publiciste silésien *Ebel* et notre grand historien *Jean de Muller*. Mais les gouvernements des cantons ne voulaient malheureusement rien entendre. Déjà, les Français



Les „patriotes“ plantent l’arbre de la liberté à Soleure. Dessin de H. Jeunin.



Pierre Ochs. D'apr. Fouquet.

occupaient la partie suisse de l'évêché de Bâle et l'on ne voulait pas voir le danger imminent. Par dessus tout, l'antique méfiance qui régnait entre les cantons empêchait toute action commune énergique. Et les aristocraties régnantes ne surent pas prendre sur elles d'affranchir leurs sujets; elles auraient cependant prévenu la révolution. La même torpeur régnait à la Diète qui se réunit à *Aarau* les derniers jours de décembre 1797. Les députés célébraient tous à l'envi l'amitié confédérale; mais ils ne prirent aucune mesure effective pour assurer la défense de notre sol. Le chargé d'affaires du Directoire, le fourbe *Mengaud*, les encourageait encore dans leur négligence et les assurait à tout propos des intentions pacifiques de la France. Au même moment, ses émissaires parcouraient la Suisse et prêchaient la révolution.

La Diète décida finalement le renouvellement des alliances fédérales, ce qui n'avait plus jamais eu lieu depuis la Réforme. Le 25 janvier 1798, la solennité fut célébrée avec beaucoup d'éclat sur la place de tir. La fête devait donner à nos voisins le spectacle de l'union et de la concorde suisses. La Révolution n'avait pas moins pénétré dans notre pays et bientôt après parvint à Aarau la nouvelle que les Français avaient envahi le Pays de Vaud. La Diète se sépara: ce fut la dernière de l'ancienne Confédération.

3. Peu de jours avant, un soulèvement s'était produit dans le canton de *Bâle*, où *Liestal* s'était fait le porte-parole de toute la campagne. Comme le gouvernement ne se pressait pas d'introduire les modifications constitutionnelles demandées, les paysans se soulevèrent et plantèrent un arbre de liberté. Le gouvernement déclara aussitôt les paysans libres; le calme se rétablit.

L'agitation était à son comble dans le *Pays de Vaud*. Une armée française, commandée par le général *Ménard*, prit position à la frontière vaudoise et fut chargée par le Directoire de protéger les „patriotes“ contre Berne.

Encouragé par cet appui, le peuple vaudois s'affranchit de la domination de Berne et proclama la „République lémanique" (nuit du 23 au 24 janvier 1798) sur la place de la Palud à Lausanne. Si le gouvernement français n'avait réellement eu en vue — comme il ne cessait de le dire — que l'émancipation du Pays de Vaud, sa tâche eût été terminée. Mais en vérité il ne cherchait qu'un prétexte pour commencer l'invasion. Le 25 janvier, Ménard fit sommer le général *Weiss*, qui commandait les troupes bernoises, d'évacuer immédiatement le pays de Vaud. L'adjudant français porteur du message parvint tard dans la soirée dans le village de Thierrens (près de Moudon) qui tenait encore pour les Bernois. Une patrouille de la garde civique de *Thierrens*, qui cherchait à prévenir une attaque des „patriotes", rencontra l'escorte de l'adjudant. Un hussard frappa un garde civique d'un coup de sabre; aussitôt la garde fit feu et tua deux hommes.

Sans tenir compte des réparations qu'on lui offrait, sans attendre d'explications, Ménard exploita cet incident et commença les opérations contre Berne. Le 28 janvier, il entrait à Lausanne à la tête de 9.000 hommes. Pour le récompenser de son intervention, les Vaudois durent consentir à un emprunt forcé de 700.000 francs et lever un corps auxiliaire de 4000 hommes.

En peu de temps (de fin janvier à fin mars) l'ancien régime s'écroula dans la plupart des cantons. Le gouvernement de *Lucerne* abolit de lui-même la constitution aristocratique. Pressé par le peuple, le gouvernement de *Schaffhouse* dut accorder à ses sujets une liberté complète. A *Zurich*, le Conseil dut aussi se conformer aux vœux du peuple; les gens, qui avaient été incarcérés lors du soulèvement de Stäfa, furent remis en liberté, une nouvelle constitution fut élaborée. Le *Toggenbourg* et le reste de la campagne saint-galloise contraignirent le couvent à les libérer de sa domination. Les habitants des bailliages communs ne voulurent pas rester sujets plus longtemps. Le soulèvement était général, les Français occupaient déjà une partie de la Suisse; il ne restait donc plus aux cantons, les anciens maîtres de ces bailliages, qu'à donner la liberté à leurs sujets.

93. La chute de Berne.

1. Dans la tourmente révolutionnaire, *Berne* tenait encore bon. Le général *Brune*, qui avait reçu le commandement en chef de l'armée d'invasion, eut la tâche de forcer ce boulevard de l'ancien régime. Mais comme son armée n'était pas suffisamment prête pour cette campagne, Brune ouvrit des négociations avec Berne et s'efforça de les faire durer le plus longtemps possible. Son plan réussit d'autant mieux que le gouvernement bernois montrait une fatale indécision. Tandis qu'une partie des conseillers, ayant à leur tête l'avoyer *Steiger*, demandait instamment que l'on marchât contre les Français, les autres, inspirés par le trésorier *Frisching*, étaient enclins à la paix. Le Conseil mobilisa toutefois une partie de l'armée et en confia le commandement au brave général *Charles-Louis d'Erlach*. Mais au lieu de lui faire prendre l'offensive au bon moment, le Conseil se laissa tromper par les feintes de Brune. Sur ses instances réitérées, Erlach finit cependant par obtenir l'ordre d'attaquer. Brune fit aussitôt de nouvelles propositions de paix. Le Conseil différa une fois de plus l'ordre donné. L'indécision du



L'avoyer Steiger. Collection de Mulinen.



Le combat du Grauholz. Tableau de R. Walthard.

gouvernement excita un grand mécontentement parmi le peuple; les soldats s'énervèrent et perdirent confiance en leurs chefs.

2. Brune, lui, n'avait pas perdu son temps; il avait reçu des renforts et mis son armée en état de tenir campagne. Une seconde armée française, sous *Schauenbourg*, venant de l'évêché de Bâle, allait lui donner la main. Aux premiers jours de mars, les Français étaient prêts pour l'attaque décisive. Schauenbourg marcha sur *Soleure* qui se rendit sans combattre. Le même jour, *Pijon*, l'un des lieutenants de Brune, occupait *Fribourg* après une brève canonnade (2 mars). La nouvelle de ces évènements produisit à Berne un trouble indescriptible; le gouvernement résolut d'abdiquer. Le bruit se répandit aussitôt parmi les soldats déjà mal disposés que les autorités, vendues à l'ennemi, les trahissaient. Une mutinerie s'ensuivit au cours de laquelle plusieurs officiers furent massacrés; de nombreux soldats désertèrent. Les renforts des autres cantons arrivèrent en trop petit nombre et bientôt rentrèrent dans leurs foyers. Berne ne put donc opposer que 15.000 hommes répartis sur une longue ligne de défense à 40.000 Français. L'infériorité numérique n'était pas la seule: l'armement et la discipline n'étaient plus ce qu'ils avaient été autrefois.

3. Le 5 mars au petit jour, les Français marchèrent sur Berne de deux côtés à la fois. Pendant la nuit déjà, Pijon attaqua un corps bernois commandé par le colonel *Graffenried* qui défendait le passage de la Singine. Après une certaine résistance, les Bernois durent se replier. Mais Graffenried reçut des renforts de Berne. Sous le commandement du brave adjudant *Weber de Brüttelen*, les Bernois se jetèrent avec impétuosité sur l'ennemi et, après un violent combat, le contraignirent à repasser la Singine. Ce fut la glorieuse et inutile victoire de *Neuenegg* qui montra ce qu' aurait pu faire une armée mieux organisée.

Mais les clameurs de joie des vainqueurs furent interrompues soudain par un triste message: Berne venait de se rendre!

Schauenbourg avait, en effet, remporté la victoire au nord de la ville. Après avoir repoussé les avant-postes bernois qui occupaient *Fraubrunnen*, il marcha sur le

Grauholz où Erlach avait pris position avec 900 hommes du landsturm. Les Bernois firent une héroïque résistance. Le vieil avoyer *Frédéric de Steiger* avait voulu partager avec les siens tous les dangers de la lutte suprême. Adossé au tronc d'un chêne, il encourageait les soldats à tenir bon. Mais toute bravoure fut inutile devant les masses ennemies. Attaqués de tous côtés, les Bernois perdirent la bataille.


Le général Erlach. D'apr. Diog.

Tandis que le gouvernement se rendait, Erlach prit le chemin de l'Oberland afin d'y continuer la résistance. Mais ordre et discipline avaient disparu, paysans et soldats criaient de nouveau à la trahison; les hommes du landsturm surtout se comportaient en furieux. Erlach fut assassiné par l'une de ces bandes d'indisciplinés; Steiger échappa à grand peine au même sort.

4. Le 5 mars, dans l'après-midi, Schauenbourg fit son entrée dans Berne. Le lendemain, arriva Brune qui organisa aussitôt le pillage avec sa maîtrise habituelle. Les caisses publiques furent saisies, l'arsenal et les caves, vidés. Le vainqueur envoya même à Paris, comme butin, trois des fameux ours. Berne, autrefois si fière, était profondément abattue et sa chute fit une telle impression dans toute la Suisse qu'à ce moment aucun autre canton ne sut résister aux Français.

94. La Constitution helvétique.

1. Après sa victoire sur Berne, le Directoire ne tarda pas à imposer à la Suisse une nouvelle constitution. Elle s'inspirait d'un projet élaboré par Pierre Ochs, remanié par le Directoire, qui imitait la constitution française. Un Etat unitaire à gouvernement fortement centralisé remplaçait la Confédération d'Etats indépendants; on eut la „*République helvétique une et indivisible*".

Les différences entre „Confédérés" jouissant de tous les droits et „alliés" furent supprimées; il n'y eut plus

de sujets. La souveraineté fut exercée par le peuple qui élut lui-même les autorités supérieures. Mais l'on adopta le vote à deux degrés: le peuple nommait des électeurs qui élisaient en son nom les autorités helvétiques et cantonales. Les privilèges de la noblesse, des villes, des corporations furent abolis; l'égalité des droits de tous les citoyens fut proclamée. Le droit de vote ne fut néanmoins pas accordé aux ecclésiastiques et aux fonctionnaires. La liberté de conscience, la liberté de commerce et d'industrie et d'autres droits fondamentaux furent garantis à chacun.

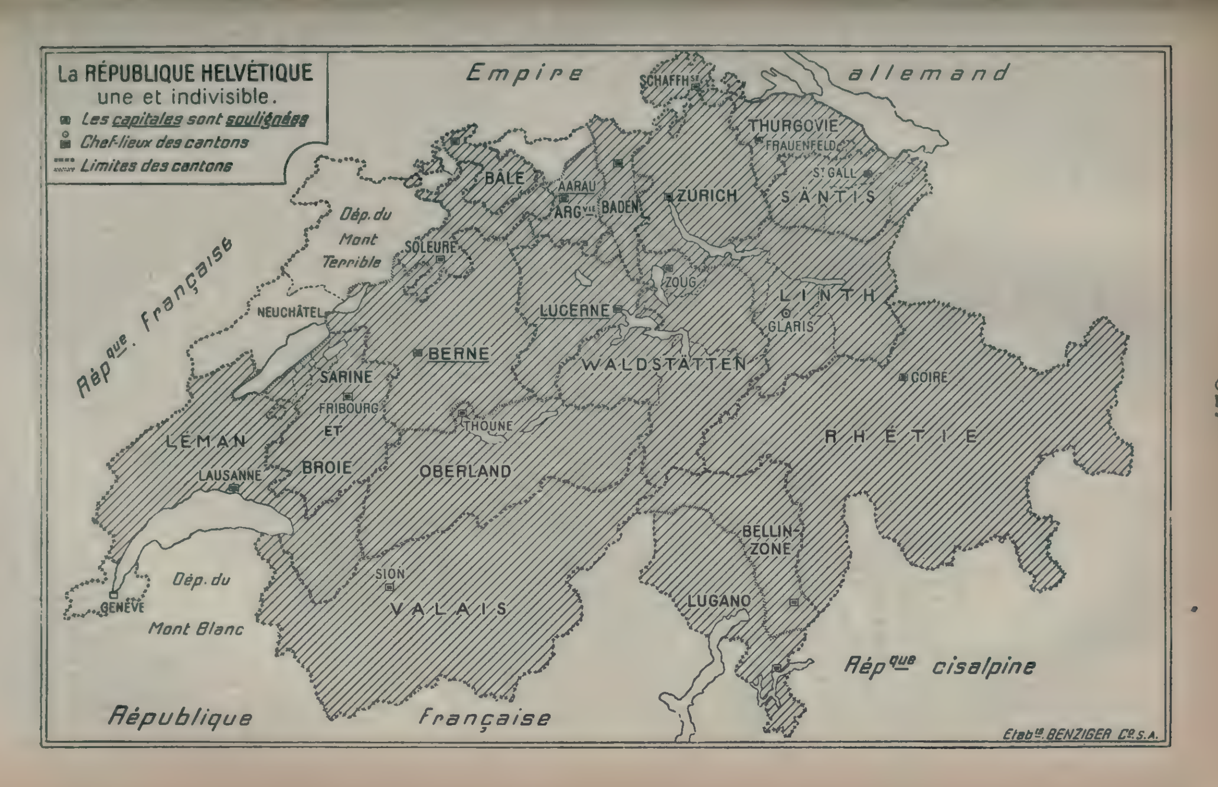
2. La constitution helvétique partagea le territoire suisse en 22 cantons, plus tard en 19 cantons. *Zurich, Lucerne, Bâle, Fribourg* (qui porta le nom de „Sarine et Broye"), *Soleure, Schaffhouse, Valais, Rhétie* (Grisons) et *Thurgovie* conservèrent à peu près leurs anciennes frontières. Par contre, la plus grande fantaisie présida à la formation des autres cantons. L'ancien Berne fut coupé en 4 cantons: *Berne, Oberland, Argovie* et *Léman* (Vaud). Au contraire, *Uri, Schwytz, Unterwald* et *Zoug* furent fondus en un seul: le canton de *Waldstætten*. Le Freiamt et le comté de Baden formèrent ensemble le canton de *Baden*. La partie nord du canton actuel de St-Gall fut réunie au pays d'Appenzell et forma le canton de *Säntis*; la partie sud de St-Gall ajoutée à Glaris et à la Marche schwytzoise constitua le canton de la *Linth*. Des bailliages tessinois, l'on forma les cantons de *Bellinzone* et de *Lugano*.



Sceau de la République helvétique.

La Révolution avait fait perdre à la Suisse d'importants territoires: les pays sujets des Grisons avaient été incorporés à la République cisalpine, Genève, Bienne, l'évêché de Bâle et Mulhouse, à la France; le lien qui nous unissait à Neuchâtel était absolument rompu.

3. La République helvétique introduisit le régime de la séparation des pouvoirs; l'on eut des autorités législatives, exécutives et judiciaires. Les autorités législatives de la République helvétique furent le *Grand Conseil* et le *Sénat*. Chaque canton envoyait 8 députés au Grand


La RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE
une et indivisible.
Les capitales sont soulignées
Chef-lieux des cantons
Limites des cantons
Empire allemand
Répque. française
Dép. du Mont Terrible
Dép. du Mont Blanc
République française
Répque cisalpine
SCHAFFHSE
THURGOVIE
FRAUENFELD
ST GALL
SÄNTIS
BÂLE
AARAU
ARGVIE
BADEN
ZURICH
SOLEURE
ZOUG
LINTH
GLARIS
NEUCHÂTEL
LUCERNE
BERNE
WALDSTÄTTEN
COIRE
SARINE
FRIBOURG
ET
BROIE
THOUNE
RHÉTIE
LÉMAN
LAUSANNE
OBERLAND
BELLIN-ZONE
SION
GENÈVE
VALAIS
LUGANO
Etabts. BENZIGER Cie S.A.

Conseil et 4 au Sénat. Le pouvoir exécutif était exercé par un *Directoire* de 5 membres qui avaient sous leurs ordres 4 à 6 ministres, fonctionnaires supérieurs de l'ordre administratif. Un *tribunal suprême* fut institué dans lequel chaque canton avait un représentant. Les autorités helvétiques se réunirent d'abord à *Aarau;* elles choisirent ensuite *Lucerne* comme capitale de la République.

Les cantons perdirent toute autonomie et ne furent plus que des divisions administratives de l'Etat unitaire. A la tête de chacun d'eux l'on plaça un „*préfet national*" nommé par le Directoire et investi d'une autorité presque illimitée. Il avait le droit de surveillance sur les organes de l'administration cantonale: la „*Chambre administrative*", — qui s'occupait des finances, du commerce, de l'agriculture, etc. — le *Tribunal Cantonal* et les *sous-préfets* des districts (nommés par le préfet national) qui à leur tour choisissaient les présidents des communes.

4. L'*Helvétique* — ainsi nomme-t-on le nouvel ordre de choses — a rendu cependant d'incontestables services. Le nouveau régime a donné à la Suisse une cohésion plus forte, jeté les bases de l'égalité civile et politique et introduit plusieurs innovations excellentes dans la législation. Il a aboli les douanes intérieures, unifié les monnaies, supprimé les dîmes et les charges foncières, fait disparaître la torture. L'Etat se donna également pour tâche d'augmenter le bien-être intellectuel et matériel du peuple; les ministres *Rengger* et *Stapfer*, tous deux de Brugg, firent de louables efforts. *Albert Rengger* travailla sans relâche à relever l'agriculture, le commerce et l'industrie. *Albert Stapfer*, homme intelligent et cultivé, se consacra aux questions d'enseignement et chercha à répandre partout l'instruction. Déjà, il avait en vue l'institution d'une université suisse. Mais ce beau projet, comme tant d'autres, ne put être réalisé faute d'argent et par suite des luttes continuelles qui déchiraient le pays.

5. C'étaient là des beaux côtés du nouveau régime. Mais en même temps, que d'ombres au tableau! Une roide unité avait été imposée à la Suisse par la force étrangère. Cette unité était en contradiction avec toute notre histoire et ne convenait pas à un pays de religions, de langues et de mœurs aussi diverses. La constitution ne tenait pas

compte de l'état et des besoins du moment. Le principe de la souveraineté populaire était bien à la base de l'organisation nouvelle; mais en dehors des votations constitutionnelles et des élections, le peuple avait peu de chose à dire. L'administration avait tous les caractères d'un coûteux fonctionnarisme. C'est pourquoi une si vive opposition s'éleva aussitôt contre les nouvelles institutions.

La conduite des vainqueurs rendit leur œuvre plus impopulaire encore. Ils s'étaient donnés comme des amis et des libérateurs, et voici qu'ils traitaient la Suisse comme un pays conquis. Les véritables maîtres du pays étaient un commissaire *Lecarlier*, un général *Schauenbourg*, qui prit le commandement supérieur après le départ de Brune. L'approvisionnement et l'entretien de l'armée française d'occupation étaient une charge écrasante et bien que Schauenbourg maintînt une sévère discipline, des scènes de pillage et de meurtre se produisirent néanmoins. Le commissaire et ses adjoints étaient des hôtes aussi détestables que les soldats. Leur activité se borna à extorquer à la Suisse tout l'argent qu'elle put rendre. Berne dut livrer à la France 13 millions tirés des caisses publiques; 3 ½ millions, pour le moins, furent prélevés sur les fonds d'État des cantons de Zurich, Lucerne, Soleure et Fribourg (109); plus de 6 millions furent versés à titre d'impositions forcées, par les anciennes familles aristocratiques ou patriciennes, par les fondations ecclésiastiques et les couvents de ces cantons. Il faut ajouter à ces sommes la valeur du matériel de guerre tiré des arsenaux, le blé et le sel emportés comme butin et, finalement, plus de deux millions que Brune, Lecarlier et d'autres émissaires prélevèrent pour leur propre compte (110). On évalue à 1½ milliard le dommage total subi par la Suisse de 1798 à 1815.

La Convention avait déjà posé en principe que la France n'était pas assez riche pour émanciper l'Europe gratis.

95. Lutte des Schwytzois contre l'Helvétique.

1. Suivant l'ordre du commissaire français, la première assemblée nationale helvétique se réunit à Aarau le 12 avril 1798. Dix cantons seulement avaient envoyé leurs députés; les autres ne voulaient pas accepter le nouvel

ordre de choses. Dans les campagnes, notamment, régnait une vive animosité contre le „livret infernal“ — (on jouait aussi sur le nom de Ochs, qui signifie bœuf) — ainsi que l'on appelait la constitution helvétique. Le peuple suisse ne voulait pas d'un régime imposé par les Français et n'entendait pas non plus renoncer à l'antique et vénérable coutume de la landsgemeinde. L'on redoutait aussi avec raison les tendances anticléricales du gouvernement helvétique.

Lorsque les cantons opposants furent sommés d'accepter la constitution du 12 avril 1798, Obwald et une partie de la Suisse orientale se soumirent. Par contre, *Schwytz*, *Nidwald*, *Uri*, *Zoug* et *Glaris* résolurent de défendre jusqu'à la mort la liberté et la foi de leurs pères. Le capucin *Paul Styger*, de Rothenturm, se lança dans la lutte avec ardeur; en peu de jours 10.000 hommes furent sous les armes.



Tour de l'ancienne „letzi“ à Rothenturm.

2. Les cantons alliés commencèrent les hostilités; une partie de leurs troupes occupa l'Obwald et le força de se joindre à eux. Un autre corps s'empara de Rapperswyl; l'armée principale occupa Lucerne. Ses succès devaient être de courte durée. *Schauenbourg* venait en effet de se mettre en marche avec une armée de 12.000 hommes. Zoug fut bientôt pris, tandis que le reste des troupes s'avançait le long du lac de Zurich. Les Waldstætten se virent alors obligés d'abandonner Lucerne et de se borner à la défensive.

3. L'attaque principale des Français fut dirigé contre Schwytz. La prise de *Rapperswyl* et la victoire remportée sur les Glaronnais, après un violent combat à *Wollerau*, leur donna une forte position sur le lac de Zurich. Les Schwytzois étaient donc réduits presque uniquement à leurs propres forces; quelques centaines d'Uranais et de Zougois restèrent seuls avec eux; les Unterwaldois



Les adieux d'Aloys Reding à sa famille. Tableau d'A. Weckesser.

avaient assez à faire à protéger leurs frontières. Mais les Schwytzois ne s'effrayèrent pas pour autant. Pleins d'enthousiasme, ils obéirent de confiance à leur chef, *Aloys de Reding*, qui unissait un profond patriotisme, à de grandes qualités militaires et que ses manières chevaleresques faisaient aimer de tout le peuple. Chaque point menacé de la frontière fut occupé: l'Etzel, la Schindellegi, le Morgarten et la vallée d'Arth.

4. Le 2 mai, au matin, les Français attaquent de plusieurs côtés à la fois. A la *Schindellegi*, où Reding commande en personne, les Schwytzois opposent pendant trois heures une si vigoureuse résistance que les Français commencent à se retirer. Mais sur ces entrefaites, un détachement français a réussi à pénétrer dans le pays par l'Etzel, — grâce à la retraite inopportune et injustifiée du curé d'Einsiedeln, *Marianus Herzog*, qui commande à cet endroit — et marche sur Einsiedeln. Afin de ne pas être cerné, Reding se retire sur *Rothenturm*. Il s'aperçoit alors que l'ennemi a occupé aussi le *Jostenberg* et s'apprête à descendre sur Rothenturm; au même moment, il reçoit la nouvelle d'une attaque contre le Morgarten.

C'est l'instant décisif de la lutte suprême. Reding et ses soldats jurent de tenir jusqu'à la mort: un seul cri retentit: „Nous ne fuirons pas, nous mourrons!“ Le tocsin appelle les derniers défenseurs: hommes du landsturm, vieillards, femmes et enfants accourent en armes ou traînent les canons. Reding donne l'ordre de l'assaut: les Schwytzois poussent des clameurs de joie et se jettent sur l'ennemi à la baïonnette. Une rapide mêlée: les Français sont en fuite, la hauteur de St Jost est reprise.

Presque au même moment, Schwytzois et Uranais sont vainqueurs au Morgarten. „Faisons vite! à coups de crosse!“ s'écrient ces braves. Dans un furieux assaut, ils se lancent en avant et rejettent l'envahisseur hors du pays.

Le lendemain, une attaque française est encore repoussée près d'*Arth*.

5. Les Schwytzois étaient vainqueurs. Mais le terrible effort qu'ils avaient dû fournir dans ces combats les avait épuisés. A la longue, ils n'auraient pas pu tenir contre un ennemi qui les enserrait de toutes parts, avec

des forces supérieures. Reding ouvrit donc des négociations avec Schauenbourg. Le général français était disposé à garantir aux Schwytzois le respect de la religion, la sécurité des personnes, et à leur laisser leurs armes s'ils voulaient reconnaître la constitution helvétique. La landsgemeinde devait se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de ces propositions. La discussion fut orageuse, car beaucoup ne voulaient pas entendre parler de soumission et demandaient à grands cris que l'on continuât la lutte. Mais les exhortations de Reding et d'autres hommes réfléchis réussirent finalement à faire accepter la paix honorable proposée au peuple schwytzois. Les Français se retirèrent alors. Uri, Unterwald et Zoug suivirent l'exemple de Schwytz et admirent la constitution helvétique.

96. Lutte désespérée dans le Nidwald.

1. Tous les cantons, à l'exception de la Rhétie, étaient maintenant plus ou moins ralliés à la République helvétique. Mais les commissaires français restaient toujours dans le pays. *Rapinat* remplaça Lecarlier et, digne de son prédécesseur, se servit de toutes les occasions pour humilier et vexer les Suisses. Quiconque osait se plaindre de ses violences était immédiatement dénoncé à Paris comme „suspect". Pour avoir un Directoire maniable à son gré, il força les deux „directeurs" les plus modérés, *Pfyffer* et *Bays*, à quitter leur poste et les remplaça par *Laharpe* et *Ochs*. Grand Conseil et Sénat s'empressèrent d'obéir aux injonctions de Rapinat. Il y avait cependant dans les deux Chambres une minorité d'hommes indépendants et intelligents; mais la grande majorité des députés n'étaient pas à la hauteur de leur tâche et ne voyaient le salut que dans une aveugle obéissance envers la France.

2. Dans ces conditions, il était compréhensible que la grande masse du peuple continuât à se détourner du nouveau régime. Les catholiques se plaignaient de l'hostilité avec laquelle les autorités helvétiques traitaient l'Eglise. Les propriétés des établissements et fondations religieuses avaient été saisies, les couvents ne pouvaient plus recevoir de nouveaux novices, le clergé se voyait en-

travé dans l'exercice de son ministère. Le peuple lui-même voyait ses manifestations religieuses interdites, puisque les pélerinages étaient défendus. Les autorités exigèrent même que chaque citoyen prêtât un „serment civique" à la nouvelle constitution. Du mécontentement, l'on passa bientôt — surtout dans les Waldstætten — à une véritable exaspération. Cependant, la colère populaire tomba peu à peu et, seuls, les *Nidwaldois* refusèrent de prêter le serment et décidèrent de combattre pour la foi et pour la liberté. Le Directoire chargea aussitôt le général Schauenbourg de ramener les „rebelles" à l'obéissance. Dans les premiers jours de septembre, celui-ci, se mit en marche à la tête de 10.000 hommes auxquels le Nidwald ne pouvait opposer, y compris les renforts de Schwytz et d'Uri, que 1600 hommes, pour la plupart mal armés.

3. Les débuts de la lutte furent favorables aux Nidwaldois qui parvinrent à empêcher une tentative de débarquement à *Stansstad* et à *Kehrsiten*. Le 9 septembre, *Schauenbourg* entreprit de sérieuses attaques sur plusieurs points à la fois. Le corps principal s'avança de l'Obwald contre Drachenried et força les Nidwaldois à se retirer jusqu'à la chapelle de Winkelried, à l'*Allweg*. En cet endroit, au *Rotzberg* et au *Rotzloch*, ils se défendirent avec une bravoure admirable: l'âme de Winkelried revivait dans ces héros. La „compagnie des jeunes" — des enfants de quinze ans, de tout jeunes gens de dix-neuf ans au plus, — luttaient côte à côte avec les hommes; des femmes et des enfants étaient au feu et chargeaient les fusils. Chaque pas en avant coûta aux Français des monceaux de cadavres.

Cependant l'instant approchait où la poignée de braves ne put pas résister plus longtemps à des forces écrasantes et dut abandonner la position. Sur ces entrefaites, une division française avait forcé le passage du *Grossächerli* (derrière le Stanserhorn) et débouchait dans le pays; une troisième division avait débarqué, malgré la résistance, à Stansstad et à Kehrsiten et marchait sur Stans par-dessus le Burgenstock.

A midi, le bourg était au pouvoir de l'ennemi. Les Nidwaldois se replièrent et combattirent jusqu'à la nuit avec l'énergie du désespoir. Les Français payèrent cher leur victoire: ils avaient perdu plus de 3.000 hommes

et Schauenbourg écrivit: „C'est la plus chaude journée de ma vie!“ Mais dans l'histoire du Nidwald, ce jour a gardé le nom de „jour terrible“. Les Français ravagèrent le malheureux pays avec une fureur sauvage. Partout où ils passèrent, ils incendièrent les maisons, massacrèrent tout, sans égard à l'âge, ni au sexe. Parmi les 386 personnes



Le „jour terrible“ du Nidwald.
Tableau de Th. Deschwanden. Musée de Stans

qui trouvèrent la mort dans cette sanglante journée, se trouvait un tiers de femmes et d'enfants.

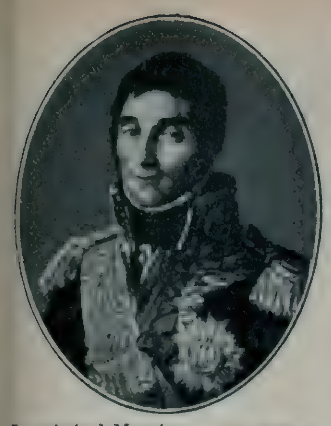
4. Les Nidwaldois furent bien forcés de prêter serment. Comme les Bernois et les Schwytzois, ils avaient succombé dans la lutte contre les Français et l'Helvétique et comme eux, ils avaient du moins sauvé l'honneur de la vieille Confédération dans une lutte héroïque. Le sort du malheureux Nidwald excita l'admiration et la compassion au de-là même des frontières de la Suisse. De plusieurs cantons, et notamment de *Berne* et de *Zurich*, les dons affluèrent. Le Directoire lui-même s'efforça d'adoucir leur misère et fonda à Stans un orphelinat destiné à recevoir les nombreux enfants auxquels la guerre

venait d'enlever leurs parents. Un certain nombre d'entre eux furent répartis entre les familles des villes suisses; *Morat*, par exemple, en reçut plusieurs. Mais les deux Conseils donnèrent par contre un scandaleux spectacle en déclarant que le général Schauenbourg et son armée avaient bien mérité de la République helvétique.

97. La Suisse, champ de bataille des armées étrangères.

1. La Suisse n'avait pas encore fini de retentir du bruit des armes. Après avoir durement souffert de la lutte contre la France, la Suisse devint le théâtre d'une formidable guerre entre la France et les puissances coalisées. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre s'allièrent contre la République et tentèrent de chasser les armées françaises de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse. Dans tous ces pays, la France opposa de grandes armées aux coalisés; *Masséna* reçut le commandement des troupes françaises opérant en Suisse. En vertu du traité d'alliance offensive et défensive du 19 août 1798, entre la France et la République helvétique, le Directoire exigea que nous fournissions un corps auxiliaire de 18.000 hommes. Le gouvernement helvétique favorisa donc l'enrôlement de ces troupes; Laharpe et ses amis usèrent de ruse et de force pour lever les régiments demandés. Mais le peuple était si las de la tyrannie française que 5.000 hommes seulement répondirent à l'appel. Par contre, un grand nombre de volontaires s'enrôlèrent dans la légion suisse, organisée par le colonel vaudois *Rovéréa*. Cette troupe entra au service de l'Autriche dans l'espoir d'aider à la chute du régime helvétique.

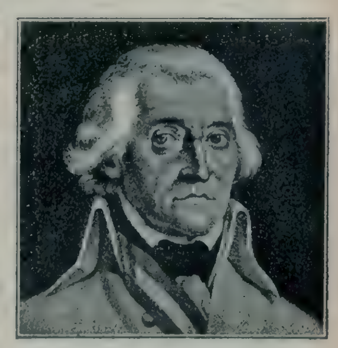
2. Les hostilités commencèrent dans les Grisons au mois de mars 1799. Masséna en chassa les Autrichiens qui l'occupaient, et força la Rhétie à reconnaître la République helvétique. Mais la chance tourna bientôt. Les armées françaises furent battues en Italie et en Allemagne. Le feld-maréchal autrichien *Hotze*, originaire de Richterswil (canton de Zurich), conquit de nouveau les Grisons et obligea les Français à évacuer aussi le Tessin et une partie de la Suisse centrale. Une autre armée autrichienne sous les ordres de l'*archiduc Charles*


Le général Masséna. D'ap. Fontaine.

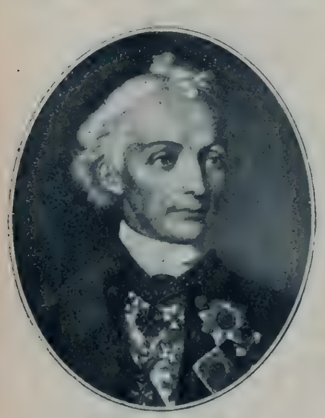
passa le Rhin aux environs de Schaffhouse et, après plusieurs combats, occupa solidement le nord et l'est de la Suisse. Les armées réunies de Hotze et de l'archiduc Charles battirent Masséna à la première bataille de *Zurich* (4-5 juin 1799). Le 6 juin, les Autrichiens firent leur entrée à Zurich et, dans l'allégresse générale, furent accueillis comme des libérateurs. Pendant longtemps les armées ennemies restèrent en présence; leurs positions respectives s'étendaient de la Limmat à l'Albis, de l'Albis au Gothard. En plus d'un endroit, on profita de la présence des Autrichiens pour rétablir plus ou moins l'ancien régime. Par contre, l'ouest de la Suisse eut beaucoup à souffrir des troupes françaises qui levaient à chaque instant des contributions de toute espèce: argent, vivres et matériel de guerre.

3. Les hostilités recommencèrent vers la mi-août. Les Français reprirent l'offensive dans les Alpes et le général *Lecourbe* se signala par ses talents stratégiques. Les montagnes solitaires furent le théâtre d'une lutte acharnée; les pentes abruptes fourmillaient de soldats; dans les vallées profondes retentissaient des cris de guerre et le tonnerre des canons; plus d'un torrent vit ses eaux rougies de sang. En deux jours, les Autrichiens furent chassés du *Valais*, d'*Uri* et de *Schwytz*.

4. Vers la fin de septembre, une seconde bataille eut lieu à *Zurich* et tourna à l'avantage des Français. A la place de l'archiduc Charles, qui avait repassé le Rhin avec son armée, le général russe *Korsakoff* tenait


Le lieutenant-feld-maréchal Hotze.
D'après Lips.

la campagne. Une deuxième armée russe, commandée par le célèbre *Souworoff*, s'avançait de l'Italie pour opérer sa jonction avec la première. Déjà Souworoff avait fixé le jour où il devait livrer bataille, appuyé sur Hotze et Korsakoff. Masséna prévint l'ennemi. Le 25 septembre, autour de Zurich, il attaqua Korsakoff et lui infligea de telles pertes que le Russe n'essaya plus de se maintenir à Zurich. En même temps, les Autrichiens furent battus près de *Schännis* et la défaite leur fut d'autant plus sensible qu'ils perdirent leur excellent chef Hotze. En peu de temps, toute la Suisse du nord-est fut de nouveau occupée par les Français.



Le général Souworoff.

Cependant Souworoff avait passé le *St-Gothard*, et, au prix de combats chaudement disputés, était parvenu jusqu'aux rives uranaises du lac des Quatre-Cantons. En cet endroit, de nouveaux obstacles l'arrêtèrent. Les Français avaient retiré au bon moment tous les bateaux et aucun chemin n'existait le long de la rive bordée de rochers à pic. Le général russe n'hésita pas, et, malgré le brouillard et la pluie, fit passer son armée par-dessus la *Kinzigkulm* et déboucha dans la vallée de la Muota. Mais il trouva la route de Schwytz barrée par l'ennemi et apprit au même instant la nouvelle de la défaite de Korsakoff. Souworoff s'engagea alors dans le *Pragel* afin d'atteindre Glaris (111). Là encore, les Français l'empêchèrent de redescendre dans la plaine. L'armée russe était épuisée et ne pouvait plus attendre aucun secours des Autrichiens. Souworoff ne perdit pas courage. Il se lança dans la montagne, traversa le *Panix*, atteignit Coire et, de là, gagna le Vorarlberg, après avoir perdu ses bagages et la plus grande partie de son artillerie. En dix jours, le général russe avait franchi quatre cols de haute altitude et mené à bien une retraite, restée justement célèbre et aussi glorieuse que ses victoires d'antan (112).



Accueil fait à Morat aux orphelins de la Suisse centrale. Tableau d'A. Anker. Repr. avec l'aut de M. M. Goupil et Cie., édit. Paris.

5. Après que les troupes russes et autrichiennes eurent quitté la Suisse, les autorités helvétiques furent presque partout rétablies. La constitution unitaire était sauvée! Mais la misère causée par les années de guerre 1798 et 1799, fut terrible. Les Français restèrent encore deux ans de plus dans notre pays et s'y comportèrent comme des brigands. Lorsque ces hordes se retirèrent enfin, des villes autrefois riches, les campagnes du Valais, de la Suisse centrale et orientale étaient devenues des déserts. En beaucoup d'endroits, c'était la misère noire. Des milliers d'enfants des cantons des Waldstätten, du Säntis et de la Linth furent accueillis par des familles charitables du reste de la Suisse. Sans l'appui de ces braves gens, ils seraient morts de faim dans leurs foyers dévastés. L'envoyé français en Suisse écrivait lui-même à Paris que „l'on se faisait difficilement une idée du degré que la misère avait atteint." Misère, impuissance et honte, tel est le bilan de ces années terribles. Des institutions militaires insuffisantes et l'esprit de routine avaient porté leurs fruits.

98. Chute de la République helvétique.

1. L'Helvétique fut une époque de dissensions civiles continuelles. Dans la nation et dans les Conseils, deux partis étaient en présence: les *unitaires*, (appelés plus tard, centralisateurs) partisans de la république une et indivisible, et les *fédéralistes*, qui voulaient rétablir une confédération de cantons autonomes. Enfin une fraction des fédéralistes voulait le rétablissement de l'aristocratie et des pays sujets. Unitaires et fédéralistes avaient la majorité à tour de rôle et s'empressaient de profiter de leur victoire pour installer au gouvernement des gens de leur parti et modifier la constitution à leur gré. En 1801 et 1802, la Suisse n'eut pas moins de quatre constitutions successives. *Napoléon Bonaparte* n'était pas étranger à toutes ces luttes de partis. Il venait de renverser le Directoire, d'être proclamé Premier Consul (1799-1802) et, arbitre de la situation, il s'efforçait par ses intrigues de rendre la Suisse étroitement dépendante de la France. Mais tandis que le Directoire, jeté à terre par le coup

d'Etat du 18 Brumaire avait toujours soutenu les unitaires, le premier Consul se rapprochait chaque jour davantage des fédéralistes.



Napoléon Bonaparte.

2. Pendant l'été de 1802, Bonaparte retira les troupes françaises de la Suisse, enlevant ainsi à la République helvétique son meilleur soutien. Aussitôt les fédéralistes se soulevèrent. Les campagnes furent les premières à déposer les autorités helvétiques et à restaurer l'ancien régime. Le gouvernement leva des troupes et en confia le commandement au général *Andermatt.* Mais, dès le début, elles essuyèrent un échec: le détachement chargé d'occuper le col de *Rengg* près du Pilate fut surpris par les Unterwaldois et forcé de battre en retraite. Le gouvernement helvétique demanda aussitôt du secours à la France. Bonaparte préféra attendre.

La Suisse centrale reçut alors un important renfort: la ville de *Zurich* se joignit à elle et Andermatt essaya sans succès d'en faire le siège. Au reste, il dut bientôt abandonner la lutte contre Zurich, car le gouvernement helvétique, qui résidait maintenant à Berne, avait besoin de sa protection. Les paysans d'Argovie venaient en effet de se soulever et, commandés par *Rodolphe d'Erlach*, avaient occupé plusieurs villes d'Argovie, Olten et Soleure et marchaient sur *Berne.* Les bandes conduites par d'Erlach étaient si mal armées que l'on appela cette guerre, „la guerre des bâtons" (Stecklikrieg). Malgré tout, les troupes helvétiques n'opposèrent presque aucune résistance; le gouvernement dut s'enfuir à Lausanne.

Les fédéralistes triomphaient sur toute la ligne. Sur la proposition d'*Aloys de Reding* une diète fédérale, où fut représentée la majorité des cantons, se réunit à Schwytz. Tandis qu'à Schwytz l'on discutait une nouvelle constitution, de nouveaux renforts arrivèrent aux fédéralistes. La Diète confia le commandement des troupes

au général *François Bachmann*, de Glaris, qui battit les troupes helvétiques d'Andermatt à *Faoug* (près Morat), prit *Avenches* et marcha sur Lausanne.

Déjà le gouvernement helvétique voyait sa cause irrémédiablement perdue et s'apprêtait à gagner la Savoie, lorsque l'intervention inopinée de Bonaparte donna une nouvelle tournure aux évènements.

3. Le général français *Rapp* arriva soudain à *Lausanne* et au nom du Premier Consul donna les ordres suivantes: les révoltés devaient immédiatement déposer les armes; le gouvernement devait rentrer à Berne; les partis devaient accepter la médiation de Bonaparte; des députés des deux partis se rendraient à Paris pour y conférer avec Bonaparte et présenter des propositions relatives à une nouvelle constitution.

Les partis se soumirent. Une armée française, commandée par le général *Ney*, entra en Suisse; les chefs fédéralistes furent faits prisonniers et enfermés dans la citadelle d'Aarbourg.

4. Bientôt, 63 députés suisses, (la *Consulta*) (45 unitaires et 18 fédéralistes) se trouvèrent à Paris et les délibérations sur la nouvelle constitution commencèrent (déc. 1802 — février 1803). Le „médiateur" montra une étonnante compréhension des gens et des choses de notre pays, mais il fit bien voir qu'il avait un plan nettement arrêté et qu'il n'admettrait pas la contradiction. Il déclara que notre histoire et la nature de notre sol s'opposaient à ce que nous eussions un régime unitaire, que seule une constitution de caractère essentiellement fédéraliste correspondait aux besoins de la Suisse. Mais il ne voulut pas non plus entendre parler de restauration de l'ancien régime, de gouvernements aristocratiques et de pays sujets. Il appuya avec une insistance voulue sur le fait que la Suisse était petite et faible et que la France était son seul appui.

Le 19 février 1803, Bonaparte remit à la Consulta l'*Acte de Médiation*. C'était un compromis entre l'ancien régime et le nouvel ordre de choses issu de la Révolution, qui tâchait de donner satisfaction aux tendances fédéralistes tout en faisant néanmoins certaines concessions à l'esprit unitaire.



Sceaux de St-Gall, des Grisons et d'Argovie.

99. La Suisse sous l'Acte de Médiation.

1. L'Acte de Médiation renfermait une constitution fédérale et des constitutions cantonales. Les *treize anciens cantons* étaient rétablis; mais Berne dut renoncer au Pays de Vaud et à ses possessions argoviennes; les frontières de quelques autres cantons furent quelque peu modifiées. Six nouveaux cantons furent formés d'anciens pays alliés ou sujets: *St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud.* Aux pertes que la Suisse avait éprouvées en 1797 et 1798 s'ajouta encore celle du *Valais* qui fut déclaré république indépendante (1802); par contre, nous reçûmes le *Fricktal* enlevé à l'Autriche.

2. L'autorité suprême de la Confédération était la *Diète* à laquelle chaque canton envoyait un député. Mais la voix des plus grands cantons: — Berne, Zurich, Vaud, St-Gall, Argovie et Grisons, — comptait pour deux. Le pouvoir fédéral était plus fort que sous l'ancienne Confédération; tandis qu'autrefois, en effet, le dernier mot restait aux cantons, ceux-ci devaient maintenant se sou-







Sceaux du Tessin, de Thurgovie et de Vaud.

mettre aux décisions de la Diète. Elle se réunissait deux fois par an en sessions ordinaires et à tour de rôle dans les villes de *Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich* et *Lucerne.*

Les six cantons sus-nommés étaient l'un après l'autre et pour une année „canton directeur" (*Vorort*); l'avoyer ou le bourguemestre était „*landammann de la Suisse*" pendant cette année-là; il était assisté d'un chancelier et d'un secrétaire d'Etat. Le landammann présidait la Diète, dirigeait les relations extérieures et surveillait ce qui se passait dans les cantons.

Les cantons étaient souverains; ils avaient le droit de percevoir des péages pour l'entretien des routes et des ponts. Mais les alliances séparées de toute nature leur étaient interdites. Les progrès les plus importants que l'Helvétique avait fait faire à la liberté étaient sauvegardés: la sujétion jadis imposée à certains pays, les privilèges des cantons et des familles restaient supprimés. Les couvents devaient être rétablis; ils le furent en effet à l'exception de l'*abbaye de St-Gall.*



Louis d'Affry. D'ap. Hasler.

3. Les constitutions cantonales se rattachaient à trois groupes. Les *cantons-campagnes* revinrent à la Landsgemeinde. Dans les anciens *cantons-villes*, la constitution reconnut à la campagne les mêmes droits qu'à la ville. Mais le système électoral était organisé de telle façon que la ville et les patriciens purent aisément prendre la prépondérance dans les autorités cantonales. Les constitutions des *nouveaux cantons* elles-mêmes consacraient la suprématie des villes et des hautes classes. Les élections se faisaient presque partout à deux degrés, surtout dans les cantons-villes; le droit de vote n'était accordé qu'à des gens possédant une certaine fortune (le cens).

4. Le premier landammann de la Suisse fut *Louis d'Affry* (1743-1810), que Bonaparte avait remarqué lors des réunions de la Consulta. Ce gentilhomme fribourgeois était le fils de l'ancien colonel du régiment des



Combat du Bocken. Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

Gardes Suisses. Grâce à sa modération et à sa prudence, il sut mener à bien la tâche difficile de faire agréer le nouveau régime par ses compatriotes (113).

Les autorités helvétiques firent donc place à celles de la Médiation et la première Diète se réunit solennellement à *Fribourg* le 4 juillet 1803. Une période de paix intérieure commença pour la Suisse et dura dix ans (1803-1813). Elle ne fut troublée au début que par un soulèvement dans le canton de Zurich (*guerre du Bocken*, 1804). Les communes rurales de ce canton étaient mécontentes de leur situation vis-à-vis de la ville et se plaignaient d'avoir moins de droits qu'avant 1798. Elles trouvaient notamment que le gouvernement exigeait une somme trop élevée pour le rachat des dîmes et des censes. Afin d'obtenir quelques améliorations à leur sort, les communes riveraines du lac adressèrent une supplique aux autorités et une autre au landammann Wattenwyl, de Berne. Le gouvernement zuricois refusa sans autre de donner suite à leur requête. Le landamann fit arrêter les députés des communes et leva des troupes dans les cantons d'Argovie, Berne et Fribourg. Les paysans de la rive gauche du lac, surtout des districts de Horgen et d'Affoltern

prirent alors les armes. Les troupes fédérales, trop peu nombreuses, abandonnèrent les positions dont elles s'étaient emparées sur la hauteur du *Bocken* qui domine Horgen. Mais quelques jours après, devant une nouvelle levée des troupes, les révoltés cessèrent toute résistance, et, l'un après l'autre, les villages déposèrent les armes. La répression fut cruelle: le tribunal fut sans pitié; quatre meneurs furent exécutés, un grand nombre punis d'amendes ou d'emprisonnement.

5. A l'ombre de la paix, la Suisse put quelque peu réparer ses forces épuisées par la guerre et les luttes civiles. Elle n'en paya pas moins très cher la médiation étrangère et fut de fait un état vassal absolument dépendant de la France et du bon vouloir de *Napoléon*, empereur depuis 1804. „Je ne souffrirai jamais en Suisse une influence autre que la mienne" avait dit Napoléon aux délégués de la Consulta. Et, en 1809, à *Reinhard*: „Vis-à-vis de moi, cette neutralité (la neutralité de la Suisse) est un mot vide de sens, qui ne vous sert qu'autant que je le veux" (114). C'était à propos de l'incident du pont de Bâle qu'avait traversé un régiment de cavalerie française se rendant en Allemagne; la Diète avait protesté. On voit que l'empereur ne se gênait pas pour faire emprunter notre territoire à ses armées en marche. Il ne voulait pas non plus que nous eussions une solide organisation militaire: en 1804, il s'opposa à la création d'un état-major fédéral, d'un trésor de guerre et d'une école militaire.

La Suisse dut encore conclure une *capitulation militaire* et une alliance défensive avec la France (27 septembre 1803). Nous devions fournir quatre régiments, au total, 16.000 hommes, ramené plus tard à 12.000 hommes. Au cours des guerres continuelles de l'Empire, Napoléon plaça volontiers les Suisses aux postes les plus périlleux et ne cessa d'exiger que les vides faits par la mort fussent toujours comblés. Mais il reconnut hautement et dans maint ordre du jour la discipline et la valeur de nos troupes.

6. Bientôt Napoléon n'écouta plus que son bon plaisir. En guerre avec l'Angleterre, il édicta le fameux *Blocus continental* (1806) et la Suisse, comme les autres Etats, se vit interdire d'avoir des relations commerciales avec les Iles britanniques et ses colonies. Malgré les défenses,

les marchandises anglaises s'entassaient dans notre pays. Sur l'ordre du despote, elles furent saisies, détruites même; les denrées coloniales et certaines matières premières textiles furent frappées de droits d'entrée formidables. Le commerce et l'industrie suisses furent durement éprouvés.

La puissance napoléonienne nous enserrait chaque jour plus étroitement. Il donna *Neuchâtel* comme principauté à son fidèle maréchal *Berthier* (1806), il fit occuper le *Tessin* par ses troupes; il annexa le *Valais*, dont il fit le département du Simplon (1810) après avoir donné lui d'excellentes communications avec l'Italie par la construction de la route du Simplon.

Napoléon aimait à se parer du titre de „Médiateur de la Suisse", montrant par là qu'il se considérait comme notre maître suprême. Mais ses prétentions, ses atteintes continuelles à nos droits excitèrent bien vite le mécontentement et l'animadversion. Quelques hommes, un *Aloys de Reding*, un conseiller *Sidler*, de Zoug, osèrent blâmer en pleine Diète les procédés du gouvernement impérial. Ils ne réussirent qu'à exciter la colère de Napoléon qui menaça de la guerre; et nous ne pouvions pas risquer une lutte contre le maître de l'Europe. Il ne nous restait qu'à nous soumettre et qu'à espérer que le règne de la violence prendrait fin un jour.

7. En réalité, la puissance napoléonienne ne fut pas de longue durée. Après avoir vaincu et annexé à l'Empire l'Europe centrale, il subit une défaite complète dans la *campagne de Russie* (1812). Huit à 9.000 Suisses servaient dans la „Grande Armée" et se firent remarquer, comme toujours, par leur bravoure et leur endurance à toute épreuve. A *Polotzk*, ils protégèrent la retraite de l'armée française au prix de terribles sacrifices. Ils ne revinrent guère plus de 1000 dans leurs foyers. En 1813, la Prusse, soulevée dans un magnifique élan de patriotisme, s'unit à l'Autriche et à la Russie. Les *Alliés* battirent Napoléon à *Leipzig*, dans la „bataille des nations", puis, poursuivant leur marche victorieuse, passèrent le Rhin afin d'attaquer Napoléon dans son propre pays.

8. Les Alliés attendaient de la Suisse qu'elle prît part à la grande guerre de libération. Elle s'y montra peu

disposée. On était certainement las de la tutelle napoléonienne, mais on ne voulait pas non plus courir les risques d'une nouvelle guerre qui n'eût apporté peut-être que des ruines; enfin, la masse du peuple n'était pas trop mécontente de la Médiation.

La Diète résolut donc de garder la neutralité et d'occuper militairement la frontière; *Rodolphe de Wattenwyl* fut nommé général en chef. Mais le landammann *Reinhard*, ne sut pas prendre des mesures énergiques et se contenta de lever 12.500 hommes. Comme la plupart des hommes d'Etat suisses, il ne croyait pas à une violation de frontière par les Alliés. C'était une lourde erreur. *Metternich*, le tout-puissant chancelier d'Autriche, projetait justement de faire traverser la Suisse aux armées coalisées afin d'abolir l'Acte de Médiation. Un certain nombre de personnes appartenant à diverses familles aristocratiques de la Suisse étaient en relations secrètes avec l'homme d'Etat autrichien et l'encourageaient à exécuter son plan. Ces gens espéraient rétablir l'ancien régime avec l'aide des Autrichiens. Un beau jour, le général Wattenwyl reçut la notification que 150.000 Autrichiens environ traverseraient notre territoire. Les troupes suisses étaient en trop petit nombre pour tenter la résistance; afin d'éviter l'effusion du sang, Wattenwyl abandonna ses positions et se retira à l'intérieur du pays. Les bataillons autrichiens passèrent donc le Rhin en plusieurs endroits entre Bâle et Schaffhouse et, traversant la Suisse romande, envahirent la France (fin décembre 1813 — mi-janvier 1814). *Genève* fut occupée plusieurs mois par le corps de Bubna. Encouragés par la présence des Autrichiens, les adversaires de la Médiation relevèrent la tête. Une Diète, où 12 cantons étaient représentés et vivement soutenue par plusieurs ambassadeurs étrangers, déclara l'Acte de Médiation supprimé (29 décembre 1813). Elle adopta ensuite un *Concordat* qui servit de Constitution en attendant la rédaction d'un nouveau pacte fédéral.

100. La Restauration. (115)

1. L'organisation politique que Napoléon avait donnée à la Suisse était détruite. Mais il paraissait presque im-

possible d'en créer une autre tant l'opposition que se faisaient les différents partis était violente. Une Diète, qui comprenait les représentants de dix cantons se réunit à Zurich sous la présidence du bourguemestre *Reinhard*, invita les autres cantons à travailler en commun à la rédaction d'une nouvelle constitution. Les villes où dominait l'élément aristocratique et les cantons-campagnes ne voulurent pas entendre parler d'une Diète des 19 cantons. Ils n'avaient qu'une pensée: rétablir l'ancienne Confédération des treize cantons et les pays sujets. Toutefois, sur la demande expresse des puissances, ils envoyèrent leurs députés à Zurich. La querelle n'était pas près de finir. Comme auparavant, Berne continua à réclamer le Pays de Vaud et ses anciens bailliages argoviens; Uri, la Léventine; Appenzell, le Rheintal et ainsi de suite. Les nouveaux cantons au contraire, appuyés par Zurich, défendaient vigoureusement leur indépendance. De la sorte, les députés discutèrent pendant de longs mois sans aucun résultat. A mainte reprise, la Diète fut même priée par les ambassadeurs étrangers de mener à bonne fin l'œuvre constitutionnelle. Un heureux évènement se produisit toutefois. *Genève*, que les Autrichiens avaient évacuée, fut solennellement occupée le Ier juin par deux bataillons suisses commandés par le colonel fribourgeois *Girard*. Elle leur fit une réception enthousiaste, montrant ainsi son attachement à la Suisse, dont elle devait bientôt devenir un canton.



Sceaux de Genève, du Valais et de Neuchâtel.

2. Pendant ce temps, la France était envahie par les Alliés; Napoléon, forcé d'abdiquer, fut exilé dans l'île d'Elbe (mars-avril 1814). Une brillante assemblée de

princes et d'hommes d'Etat se réunit à Vienne (sept. 1814 — juin 1815) pour remanier la carte de l'Europe et régler les affaires politiques des différents pays. C'est le *Congrès de Vienne*, auquel la Suisse fut représentée par *Reinhard* de Zurich, *Wieland*, de Bâle et *Montenach*, de Fribourg. *Genève* y fut aussi représentée et délégua un diplomate remarquable, le clairvoyant *Charles Pictet de Rochemont*, assisté de *François d'Yvernois*. Les puissances accédèrent volontiers à différents vœux de la Suisse. Le *Valais*, *Genève* et *Neuchâtel* devinrent des cantons suisses; ce dernier toutefois eut le même souverain que la Prusse (union personnelle). Cette situation mal définie devait fatalement amener des contestations. *Berne* fut indemnisé de la perte de ses pays sujets et reçut Bienne et la plus grande partie de l'évêché de Bâle. Par contre, le manque d'entente entre nos hommes d'Etat, notre faiblesse militaire, l'attitude des Grisons et les habiles manœuvres des diplomates étrangers furent cause que nous ne pûmes pas obtenir de meilleures frontières aux Grisons; la *Valteline*, *Bormio* et *Chiavenna* furent malheureusement perdus pour nous. Le canton de *Genève* s'arrondit d'un certain nombre de communes savoyardes; Pictet de Rochemont eût réussi à en obtenir davantage si les motifs d'ordre confessionnel que fit valoir Louis XVIII n'étaient pas venus s'y opposer. Le diplomate genevois ne parvint pas non plus, malgré ses efforts répétés, à faire donner à la Suisse une meilleure frontière stratégique au sud-ouest.

Mais tandis que le Congrès de Vienne discutait, Napoléon, trompant la surveillance des frégates anglaises, réussit à s'enfuir de l'île d'Elbe, débarqua dans le golfe Juan (Ier mars 1815), traversa la France et restaura l'Empire. Le roi Louis XVIII s'enfuit à Gand. Ce furent les Cent jours. L'Europe marcha de nouveau contre Napoléon. La Suisse, que les puissances venaient de reconnaître *neutre*, sur sa demande, par la déclaration de Vienne du 20 mars 1815, fut contrainte par ces mêmes puissances à coopérer par tous les moyens à l'action des Alliés. Elle avait refusé avec raison de renouer des relations avec Napoléon qui recherchait son amitié. Mais elle alla plus loin. La Diète et la majorité des cantons, travaillés par le général autrichien *Steigentesch*, l'homme de confiance


Charles Pictet de Rochemont.

du généralissime des Alliés, *Schwarzenberg*, acceptèrent la convention du 20 mai 1815. Par cet acte, la Suisse abandonnait sa neutralité en acceptant de joindre ses troupes aux ennemis de Napoléon et en admettant le passage de leurs troupes à travers le territoire suisse dans le „cas d'urgence". Des troupes autrichiennes occupèrent en effet le Valais et Genève et la guerre se déchaîna le long de nos frontières; nos troupes — environ 40.000 hommes commandés en chef par *Bachmann* — occupaient les cantons de Vaud, de Bâle, de Genève, du Tessin et le Seeland bernois. Mais Napoléon avait déjà été vaincu dans la bataille décisive de Waterloo (18 juin 1815) lorsque les bataillons et les batteries suisses participèrent au siège de *Huningue*, près Bâle (juillet-août 1815). Ce fut la dernière fois que nos troupes franchirent la frontière. Le *second traité de Paris* (20 novembre 1815), où Pictet de Rochemont défendit avec persévérance les intérêts suisses, reconnut que „la neutralité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de l'Europe entière". Le traité de Paris comprit aussi dans cette neutralité le *nord de la Savoie* (Faucigny et Chablais) que nous avons dès lors le droit d'occuper militairement en cas de guerre. La déclaration de neutralité de la Suisse fut reconnue et signée par les représentants de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la France, du Portugal, de la Prusse et de la Russie.

Le 7 août 1815, la „longue Diète" qui durait depuis le 6 avril 1814, s'était enfin mise d'accord sur un Pacte fédéral et l'avait juré dans le Grossmünster de Zurich.

3. Le *Pacte fédéral de* 1815 faisait de nouveau de la Suisse une Confédération d'Etats et reconnaissait aux 22 cantons une souveraineté très étendue. Les alliances séparées elles-mêmes n'étaient plus expressément interdites comme elles l'étaient dans l'Acte de Médiation. Le Pacte disait simplement: art. 6. „Les cantons ne peuvent former entre eux de liaisons préjudiciables au Pacte fédéral,

ni au droit d'autres cantons". Chaque canton pouvait aussi conclure de son propre chef des capitulations militaires avec l'étranger. A la *Diète*, chaque canton, quelle que fût sa grandeur, avait droit à une voix, chaque demi-canton, à une demi-voix. Dans les décisions, la minorité devait se soumettre à la majorité. Comme dans l'ancienne Confédération, la direction des affaires fédérales était confiée au *Vorort; Zurich, Berne* et *Lucerne* remplissaient ces fonctions à tour de rôle, pendant deux ans.

Le Pacte fédéral marquait aussi un retour à l'ancien ordre de choses en ne donnant aucune garantie d'égalité civile. Il n'y avait plus en vérité de pays sujets; mais les privilèges de lieu et de naissance n'étaient pas formellement supprimés. La constitution se contentait de dire: „la jouissance des droits politiques ne peut jamais, dans aucun canton, être un privilège exclusif en faveur d'une classe de citoyens" (art. 7).

4. En 1814 et 1815, les *cantons* se donnèrent aussi de nouvelles constitutions. Elles étaient pour la plupart l'œuvre d'un parti peu nombreux qui s'était rapidement emparé du pouvoir et avait un caractère nettement aristocratique. Dans les *cantons-villes*, les droits du peuple étaient minimes; au contraire, le gouvernement avait des pouvoirs très étendus. Le Petit Conseil était non seulement une autorité exécutive, mais avait le droit de surveillance sur les autorités judiciaires et exerçait une grande influence sur les autorités législatives. Les capitales des cantons fortifièrent encore la position privilégiée que leur avait fait l'Acte de Médiation. Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne rétablirent leurs gouvernements patriciens en faisant quelques concessions à l'esprit nouveau.

Dans les *cantons-campagnes* eux-mêmes, les droits politiques étaient inégalement répartis. A Schwytz et en Valais, les anciens sujets (Schwytz-Extérieur, Bas-Valais) étaient encore dans une situation inférieure par rapport à la partie la plus ancienne du canton. Le seul district de Schwytz, par exemple, élisait à lui seul autant de députés au „Landrat" que les six autres districts ensemble.

5. Des changements se produisirent aussi dans l'organisation des diocèses de la Suisse. Par décision du Saint-Siège la partie suisse du diocèse de *Constance* fut séparée

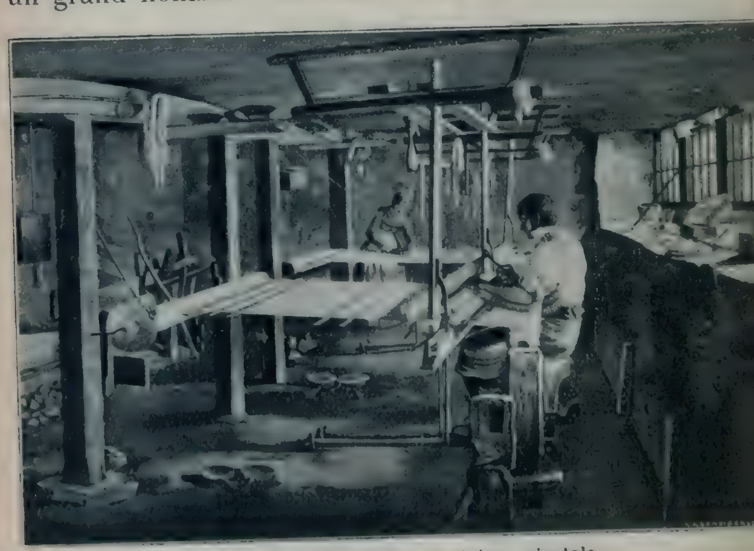
de ce diocèse. La plus grande partie (l'ouest) fut adjointe plus tard à l'évêché de *Bâle* qui s'agrandit et eut désormais son siège à *Soleure* (1828). Les trois Waldstætten et les catholiques du Nord-Est furent rattachés au *double évêché* de *Coire-St-Gall*, avec siège épiscopal à Coire. Cette organisation fut toutefois abandonnée quelques années après (1836). Les catholiques de St-Gall et d'Appenzell eurent leur évêque résidant à *St-Gall*, tandis que la Suisse primitive, les Grisons, Zurich et Glaris, restèrent dans l'évêché de *Coire*. Les catholiques de Genève furent placés sous l'autorité de l'évêque de *Lausanne*, résidant à Fribourg (1817).

6. La période de 1815 à 1830 est appelée la *Restauration* parce qu'elle marque un retour aux institutions de l'ancien régime, soit en Suisse, soit dans le reste de l'Europe. Les gouvernements étaient soucieux avant tout d'empêcher les innovations en matière politique; les délibérations des conseils étaient tenues secrètes. Les journaux, soumis à une sévère censure, ne pouvaient faire connaître au public que les nouvelles autorisées par le gouvernement. C'est pourquoi, bien que les gouvernements fussent en général bons administrateurs, économes des deniers publics, le mécontentement populaire croissait chaque jour. Les droits du peuple que la République helvétique avait apportés à la Suisse, que l'Acte de Médiation avait en partie conservés, n'étaient pas oubliés. Des hommes à l'esprit libéral, — *Paul Usteri*, de Zurich, surtout, — combattirent par la plume et par la parole l'étroit fédéralisme, le „cantonalisme" et réclamèrent pour le peuple une participation plus étendue au gouvernement. Les partisans de ces réformes, comprenant que l'union fait la force, fondèrent des sociétés. Ainsi naquit la *Société de Zofingue* (1819) qui réunit les étudiants de tous les cantons pour cultiver en eux le sens national, l'amour de la commune patrie. La *Société suisse des Carabiniers*, qui organisa le premier tir fédéral à Aarau, (1824) poursuivait un but analogue. La *Société helvétique* reprit ses travaux interrompus depuis longtemps. Elle mena résolument la lutte contre la Restauration. Dans ses réunions, l'on parlait avec un enthousiasme enflammé de l'extension des droits du peuple, de la sup-

pression des douanes cantonales et du service militaire étranger. Le mouvement d'opinion devenait toujours plus fort; vers 1820, il remporta quelques succès décisifs. *Vaud, Zurich* et *Lucerne* abolirent la censure. Lucerne restreignit les pouvoirs du Petit Conseil et institua un tribunal suprême indépendant. Au *Tessin*, le gouvernement qui était entre les mains de quelques familles, fut renversé et une constitution plus libérale fut adoptée.

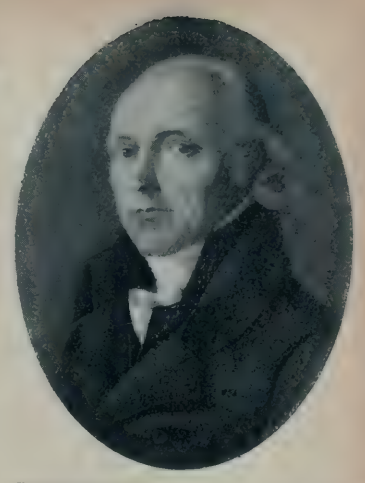
101. La civilisation à l'époque de la Médiation et de la Restauration.

1. Les périodes de la Médiation et de la Restauration furent calmes; après l'orage révolutionnaire, la Suisse put se consacrer de nouveau à des œuvres de paix. Des sociétés agricoles travaillèrent avec succès à l'amélioration des *cultures* et de l'*élevage du bétail*. L'emploi des machines fit faire de grands progrès à l'*industrie*; le travail se spécialisa et devint beaucoup plus rapide. La suppression de la main-d'œuvre fit perdre leur gain à un grand nombre d'ouvriers; mais les fabriques se mul-



Atelier de tisserand dans la Suisse orientale.

tiplièrent bientôt et offrirent de nouvelles ressources aux travailleurs. Aux environs de 1827 l'industrie cotonnière occupait le dixième de la population du canton de Zurich; cette industrie était aussi florissante à St-Gall. Les *moyens de transport* et les communications s'améliorèrent aussi. En 1823, un bateau à vapeur vogua pour la première fois sur le lac Léman; on en vit bientôt sur d'autres lacs. Les cantons rivalisèrent dans la construction des routes; au St-Gothard et au Julier, au Bernardin et au Splügen, par exemple, la grand'route remplaça l'étroit chemin d'autrefois.



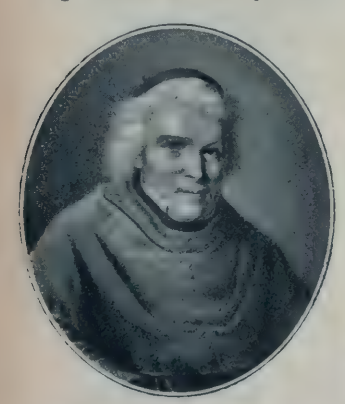
Conrad Escher. Bibl. de la bourg. de Lucerne.

2. L'un des plus beaux caractères de cette époque est l'enthousiasme des diverses sociétés et des particuliers pour les œuvres d'utilité publique. Preuve en est justement la fondation de la „*Société suisse d'utilité publique*" (1810). A l'instigation de ce groupement animé d'un noble patriotisme furent créées bon nombre d'œuvres de bienfaisance: caisses d'épargne, hospices, orphelinats, instituts pour aveugles et pour sourds-muets.

L'établissement du *canal de la Linth* est encore une belle preuve de cette compréhension de l'utilité générale. Autrefois, la Linth ne se jetait pas dans le lac de Walenstadt, mais ses eaux coulaient en sinueux méandres jusqu'au lac de Zurich. Avec le temps, les éboulis et la vase avaient tellement relevé le fonds de la rivière qu'elle débordait à chaque crue. Les campagnes voisines étaient transformées de la sorte en marais; des exhalaisons fétides s'en élevaient et les fièvres paludéennes faisaient des ravages parmi les riverains. A la fin du XVIIIe siècle déjà, la Diète, désireuse de venir en aide à la malheureuse contrée avait discuté l'établissement d'un canal. Mais on s'en tint à des projets, jusqu'au moment où un homme de cœur et d'énergie, *Conrad Escher*, de Zurich, se mit

résolument à l'affaire et décida d'y consacrer sa vie. Il s'occupa, tout d'abord, de la justification financière; puis lorsque la Diète eut décidé la construction, il fut mis à la tête de l'entreprise qu'il conduisit à bonne fin malgré tous les obstacles (1807-1822). Aujourd'hui, la Linth canalisée se précipite dans le lac de Walenstadt où elle dépose les matières charriées par ses eaux; le trop plein du lac s'écoule à son tour dans un second canal qui l'amène au lac de Zurich. Plus de 28.000 poses furent ainsi gagnées pour l'agriculture et sont couvertes aujourd'hui de champs, de prairies et de jardins.

3. L'instruction populaire prit un magnifique essor sous l'impulsion d'un *Pestalozzi*, d'un *Fellenberg*, d'un *Girard*. *Henri Pestalozzi*, de Zurich, fut un grand philanthrope et voua surtout ses soins aux enfants pauvres et abandonnés. Après les terribles journées du Nidwald (sept. 1798), il se rendit à Stans et dirigea l'éducation des petits malheureux dont les parents étaient tombés sous les coups des Français. Il fonda plus tard, à Yverdon, un institut d'éducation qui jouit bientôt d'une renommée universelle. Des pédagogues de tous les pays s'y rendirent pour apprendre à connaître la méthode de Pestalozzi. Le Bernois *Emmanuel de Fellenberg* fonda l'institut de Hofwil qui devint aussi célèbre. Cet éducateur établit encore une école pour les pauvres, une école d'agriculture et une ferme-modèle et un institut destiné aux classes aisées. Plus de 2.000 jeunes gens firent leur éducation dans ce collège. Dans la Suisse romande, le *Père Girard*, de l'ordre des Cordeliers (1765-1850) renouvela les méthodes de l'école primaire et notamment l'enseignement de la langue maternelle. Le religieux fribourgeois était un grand savant et un cœur d'or compatissant à toutes les misères. Il dirigea les écoles de la ville de *Fribourg* et sa renommée franchit bientôt les frontières de son pays;


Le Père Girard. D'ap. Hasler

le nom de Girard est resté justement célèbre dans la pédagogie moderne (116). D'autres personnes encore, moins connues que ces grands noms, différentes associations, des couvents contribuèrent aussi au développement de l'instruction et tandis que l'école primaire s'organisait partout, les études secondaires et supérieures faisaient aussi de grands progrès. Une *Ecole militaire fédérale* fut aussi créée à *Thoune* en 1818 pour la formation de nos officiers.



Henri Péstalozzi.
Statue d'A. Lanz à Yverdon.

4. Les sciences et les arts ne furent pas négligés. L'histoire, la vie du peuple suisse, la nature furent l'objet d'actives recherches. La *Société d'histoire suisse*, la *Société helvétique des sciences naturelles*, la *Société des artistes suisses* travaillèrent de concert et dans un esprit de noble émulation. L'un des plus remarquables monuments d'érudition de cette époque est „l'Idiotikon" de *F. F. Stalder*, curé d'Escholzmatt (Entlebuch); c'est le premier essai tenté pour réunir en un dictionnaire les locutions du dialecte suisse-allemand. Les récits en vers du Zuricois *Jean-Martin Usteri* obtinrent un grand succès. *Gaudence de Salis-Seewis* fut le meilleur poète de l'Ecole suisse. Cet ancien capitaine de la Garde suisse des rois de France, plus tard soldat de la République helvétique, occupa dans la suite plusieurs places d'Etat dans son pays natal. Ses „lieds" révèlent un poète à la sensibilité délicate, capable d'atteindre au lyrisme véritable, tour à tour élégiaque, romantique, impressioniste, symboliste même. Ce poète-gentilhomme est, par certains côtés, bien Suisse lorsqu'il s'écrie: „Vole, mon esprit, là-bas, où sur les pointes des Alpes, la lumière dorée se retire en montant!" *Abraham-Emile Frölich*, de Brugg, composa des fables et des chants patriotiques. Le Zuricois *H. G. Nägeli*

fut un musicien de talent qui fonda les premières sociétés de chant et composa des chansons devenues rapidement populaires. Un Vaudois, le *doyen Bridel* (1757-1845), auteur du „Conservateur suisse“ ou „Etrennes helvétiennes“ réunit un nombre considérable de légendes et de récits de la Suisse romande. Bridel n'est point un génie, pas même un talent très original, mais il est le représentant de toute une génération dans laquelle l'historien littéraire a pu découvrir une certaine unité de culture qui fut la raison d'être de ce que l'on a appelé „l'esprit suisse“.

102. La Régénération (vers 1830).

1. Depuis le temps de l'Helvétique, le peuple suisse était divisé en deux partis: les „fédéralistes“ et les „unitaires“, que l'on désigna plus tard sous le nom de „*conservateurs*“ et de „*libéraux*“. Le *parti conservateur* s'inspirait de deux idées principales. Il voulait d'une part sauvegarder le plus possible la souveraineté cantonale; d'autre part, les catholiques et les protestants qui le composaient, entendaient laisser aux Eglises une forte influence sur les affaires publiques. Mais, pour le reste, le parti conservateur laissait paraître les tendances les plus contradictoires. Les „conservateurs“ étaient avant tout les partisans du régime aristocratique. Et cependant le parti populaire et clérical des campagnes lucernoises, qui luttait contre la prédominance de la ville, portait le même nom. Plus tard un groupe d'aristocrates vint se joindre à ce parti tandis que d'autres firent cause commune avec la bourgeoisie libérale de la ville.

Le *parti libéral* voulait au contraire donner plus de pouvoir au gouvernement fédéral: il voulait la „centralisation“ qui était l'un des aspects de l'unitarisme. Il luttait donc contre les aristocraties cantonales, pour augmenter les droits du peuple, pour accroître la liberté de chaque citoyen. Il cherchait à restreindre l'influence du clergé et demandait à cet effet des réformes contraires à l'esprit de l'Eglise.

2. Comme précédemment, le mouvement libéral suisse fut puissamment aidé par les événements qui se passaient en France. Au mois de juillet 1830, Paris se

souleva contre le roi *Charles X* qui venait de signer des ordonnances restreignant les droits populaires. Le roi dut abdiquer, le peuple acclama *Louis-Philippe* d'Orléans „roi des Français" qui accorda aussitôt un certain nombre de réformes. Les libéraux suisses accueillirent avec joie la nouvelle des „journées de juillet". La presse libérale salua le commencement d'une ère nouvelle et précisa bientôt ses revendications. Bientôt, l'on ne parla plus que de revision des constitutions cantonales, de souveraineté populaire et de démocratie. Au début, les gouvernements n'en voulurent rien savoir. Mais les partisans des réformes se groupèrent; d'imposantes assemblées populaires réclamèrent la revision avec tant de force et de passion qu'à la longue les gouvernements ne purent pas résister.

3. En *Thurgovie*, le pasteur *Bornhauser* fut le plus zélé défenseur de la liberté et de l'égalité. Une assemblée réunie à Weinfelden donna la victoire aux tendances démocratiques. Dans le canton de *Zurich* le mouvement partit, comme déjà à mainte reprise, des communes riveraines du lac. Un réfugié allemand, le *Dr. Snell* fut le principal auteur du programme libéral et l'assemblée d'Uster, à laquelle prirent part 8 à 10.000 hommes fut décisive. Les démocrates argoviens se réunirent à *Wohlenswyl*. Comme le gouvernement montrait peu d'empressement à satisfaire aux exigences du peuple, le landsturm parut dans le Freiamt. Quelques milliers d'hommes commandés par Fischer, l'aubergiste du „Cygne" à *Merenschwand*, marchèrent sur Aarau et forcèrent les autorités à céder. A *Lucerne* les démocrates avaient pour têtes le *Dr. Troxler* qui, banni de Lucerne, vivaït à Bâle et *Joseph Leu*, d'Ebersol. le chef des paysans. Ces deux hommes avaient cependant des idées profondément différentes et opposées sur plus d'un point. Troxler envoya au gouvernement un écrit qui renfermait les vœux du peuple; une assemblée tenue à Sursée se déclara d'accord avec lui. Le gouvernement et le Grand Conseil durent céder. A St-Gall. *Jacob Baumgartner* fut le premier à proposer des réformes; quelques assemblées se prononcèrent contre le régime au pouvoir: les démocrates avaient gagné la partie. Presque au même moment, les libéraux soleurois dirigés par *Joseph Munzinger*, vainquirent l'opiniâtre résistance du

gouvernement et, là encore, l'assemblée populaire de Balstal marqua l'avènement d'un nouvel ordre de choses. Au canton de Berne, les protagonistes d'une constitution libérale furent les trois frères *Schnell*, de Berthoud. Le gouvernement, pendant longtemps hostile à toute nouveauté, fit enfin quelques légères concessions. Le peuple ne s'en contenta point. Une grande assemblée tenue à *Münzingen* fit connaître à nouveau ce qu'il voulait. Le Grand Conseil



Assemblée populaire à Balstal. Bibl. de la bourgeoisie de Lucerne.

fut alors obligé de céder et l'ancien régime disparut de la scène. Les gouvernements de *Vaud*, de *Fribourg* et de *Schaffhouse* ne cédèrent à l'esprit nouveau qu'au moment où le peuple se souleva. A Fribourg, quelques centaines d'hommes armés de bâtons (d'où le nom de guerre des bâtons) se massèrent devant l'Hôtel de ville où le grand Conseil délibérait sur les pétitions démocratiques de Bulle et de Morat. Les plus hardis, ayant à leur tête *François Duc*, faisaient mine d'escalader le perron et la garde d'Etat allait tirer sur eux, lorsque l'avoyer *de Diesbach* intervint et annonça l'abolition du patriciat (1831). L'opposition

contre les Jésuites, rappelés en 1814, était aussi l'une des causes du mouvement libéral à Fribourg.

4. A Bâle, à Schwytz et à Neuchâtel les luttes politiques furent plus violentes que partout ailleurs. *Neuchâtel* se trouvait dans une situation tout-à-fait fausse: c'était à la fois un canton suisse et une principauté prussienne. Il s'y forma bientôt un parti républicain qui s'ef-



Combat de Liestal. Bibliothèque de la ville de Zurich.

força de soustraire le canton à la domination prussienne. A deux reprises (septembre et décembre 1831) les républicains tentèrent des coups de force. Le gouvernement, appuyé par des troupes fédérales, fut chaque fois vainqueur et punit sévèrement les chefs du mouvement.

Le peuple avait obtenu l'avantage dans plusieurs cantons. Mais les *campagnes bâloises* s'efforçaient encore en vain d'obtenir les mêmes droits que la ville. Une assemblée réunie à *Liestal* exigea encore une fois une revision de la constitution. Les autorités ne cédèrent point; les communes rurales élirent alors un gouvernement pour la

campagne seule. La guerre civile se déchaîna et des combats furent livrés à Liestal et à Gelterkinden. A la fin, la ville exclut formellement de l'Etat la plus grande partie des communes de la campagne. La Diète fédérale, toujours faible et divisée, ne put pas intervenir efficacement et reconnut le partage du canton en deux demi-cantons: *Bâle-Ville* et *Bâle-Campagne* (1832). Vers le même temps le canton de *Schwytz* se partagea aussi en deux demi-cantons, mais cet état de choses ne dura pas. Les districts extérieurs se plaignaient que le district de Schwytz, situé à l'intérieur, maintînt ses privilèges et ne voulût pas leur accorder l'égalité des droits. Une assemblée des districts extérieurs réunie à *Lachen* menaça de se séparer du reste du canton si la constitution n'était pas revisée. La revision n'eut pas lieu. Les districts de la Marche, d'Einsiedeln, de Küssnacht et de Pfäffikon se constituèrent alors en demi-canton (Canton de Schwytz extérieur. 1832).

5. Douze cantons avaient revisé leur constitution au cours des années 1830 et 1831. Ces nouvelles constitutions étaient basées, comme celle du 12 avril 1798, sur la souveraineté populaire. Elles déclaraient que le pouvoir appartient à l'ensemble de la nation, que les autorités exercent leur mandat de par la volonté du peuple et non pas en vertu d'un droit qui leur est propre. Par suite, le Grand Conseil gagna en importance. Il était précédemment sous l'étroite dépendance du Petit Conseil; il devint désormais le représentant du peuple et nomma le gouvernement et les autres autorités. La souveraineté populaire eut pour conséquence de rendre accessibles à tout le monde les comptes de l'Etat, les délibérations des conseils et des tribunaux. Un autre résultat important fut l'*égalité des droits*. Le régime aristocratique avait fait son temps, mais cependant dans plusieurs cantons, les capitales surent se réserver certains privilèges. En maint endroit, une espèce d'aristocratie libérale se forma et fut aussi jalouse de ses prérogatives que l'avaient été les gouvernements de la Restauration. Une garantie nouvelle fut encore le principe de la *séparation des pouvoirs* inscrit dans les constitutions: le Grand Conseil fit les lois (pouvoir législatif), le gouvernement les fit

exécuter (pouvoir exécutif) et les tribunaux (pouvoir judiciaire), furent nettement distincts des autres autorités. Enfin, un certain nombre de *libertés fondamentales* furent inscrites dans la constitution: liberté d'établissement, liberté de la presse, liberté d'association. Bien que ces réformes ne fussent pas toutes pleinement réalisées, elles marquèrent néanmoins un grand progrès vers la liberté politique.

103. Tentative de revision de la Constitution fédérale. Le Concordat des sept. La Ligue de Sarnen.

1. Afin de garantir leurs constitutions libérales contre toute atteinte, les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, St-Gall, Argovie et Thurgovie conclurent une alliance défensive: le *Concordat des sept* (mars 1832). Ils cherchaient à atteindre encore un autre but, à savoir, la revision de la Constitution fédérale. Car, depuis quelque temps déjà, l'on parlait dans les milieux libéraux de renforcer le lien fédéral et de créer un pouvoir fédéral plus puissant. Pendant les luttes pour les revisions cantonales, le Lucernois *Casimir Pfyffer*, avait publié le projet d'une nouvelle Constitution fédérale. La majorité de la Diète se déclara aussi favorable à cette réforme et nomma une commission chargée des travaux préparatoires. Le Concordat des sept et la revision fédérale projetée excitèrent un vif mécontentement dans les milieux conservateurs qui blâmèrent aussi le partage des cantons de Bâle et de Schwytz. Les cantons d'Uri, de Schwytz (Intérieur), Unterwald, Bâle-Ville et Neuchâtel se réunirent en conférence à Sarnen (*Ligue de Sarnen*, novembre 1832) et déclarèrent que leurs députés n'assisteraient plus aux Diètes que fréquenteraient les représentants de Bâle-Campagne et de Schwytz-Extérieur. Par cette mesure, ils espéraient égale-



Casimir Pfyffer.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.



Sarnen. Estampe de J. B. Jsenring. Musée de Stans.

ment empêcher une revision du Pacte de 1815. Et lorsque la Diète s'assembla à Zurich, ils tinrent une Diète séparée à Schwytz.

2. L'idée de la revision fédérale se précisa bientôt. Ses partisans laissaient à la Diète son rôle d'autorité suprême, mais voulaient instituer un Conseil fédéral et un Tribunal fédéral; les attributions du pouvoir central étaient aussi étendues. La Diète accepta le projet en le modifiant toutefois sur certains points. Mais le peuple devait juger en dernier ressort. Il apparut alors que la nouvelle constitution comptait en réalité peu d'amis. Les conservateurs trouvaient qu'elle renfermait trop d'innovations et beaucoup craignaient le retour du régime „helvétique" autrefois si détesté. Beaucoup de libéraux, au contraire, auraient désiré une centralisation plus complète. A la votation populaire, la revision fut repoussée à une grosse majorité (1833).

3. Enhardis par l'échec des libéraux, *Bâle-Ville* et *Schwytz-Intérieur* décidèrent de marcher contre les campagnes qui s'étaient séparées d'eux. Le colonel *Ab Yberg* s'avança avec 600 hommes contre *Küssnacht*

qui s'était joint au demi-canton de Schwytz-Extérieur. Quelques jours plus tard, le colonel *Fischer* avec 1500 soldats de Bâle-Ville fit irruption dans la campagne, mais fut repoussé près de *Pratteln* dans un sanglant combat. La Diète se décidà alors à prendre des mesures énergiques. Elle fit occuper les cantons de Schwytz et de Bâle par de forts contingents de troupes fédérales et déclara dissoute la Ligue de Sarnen. Peu à peu, les députés des cantons qui en faisaient partie assistèrent de nouveau aux diètes. L'affaire du partage de Bâle et de Schwytz fut aussi liquidée (1833). Bâle resta séparé en deux demi-cantons; trois communes rurales firent seules partie de Bâle-Ville. Schwytz, par contre, forma de nouveau un seul canton; une nouvelle constitution donna aux districts extérieurs les mêmes droits qu'aux districts intérieurs.

104. Les articles de Baden. Complications à l'extérieur.

1. Les libéraux, qui voulaient réaliser de profonds changements politiques, entendaient aussi modifier selon leurs idées les rapports de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire développer les droits de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise. C'est pourquoi des délégués de Lucerne, Berne, Bâle-Ville, Soleure, St-Gall, Argovie et Thurgovie se réunirent à *Baden* (1834) et s'entendirent sur différentes mesures à prendre. (Les 14 articles de Baden). Ils demandaient d'abord la création d'un archevêché suisse qui serait établi avec l'autorisation du Saint-Siège. Ils exigeaient ensuite le „placet": le gouvernement donnerait ou refuserait aux autorités ecclésiastiques l'autorisation (placet) de publier les mandements et ordonnances de tout genre. L'Etat aurait le droit de surveillance sur les séminaires. Le Pape *Grégoire XVI* s'opposa à cette ingérence du pouvoir civil et la condamna comme contraire à la liberté dont l'Eglise doit jouir. Quelques gouvernements ayant voulu néanmoins appliquer les articles de Baden, les populations catholiques se soulevèrent dans le *Freiamt* et le *Jura bernois;* les troupes rétablirent l'ordre. Les puissances étrangères, toujours méfiantes à l'égard de la Suisse sur laquelle elles s'arrogeaient arbitrairement un droit de contrôle depuis le Congrès de Vienne, se mêlèrent de

l'affaire. Le 30 juin 1836, à minuit, le duc de *Montebello*, ambassadeur de France à Berne, avertit l'avoyer de *Tscharner* que, si Berne ne rapportait pas les ordonnances, des troupes françaises occuperaient le Jura. L'Autriche joignit ses réclamations à celles de la France. Le Grand Conseil bernois dut promettre de conserver l'ancien état de choses dans le Jura. Dans d'autres cantons, un petit nombre des articles de Baden furent seuls mis en vigueur.

2. La Révolution de juillet, qui avait donné le branle à la revision des constitutions cantonales, détermina aussi des mouvements populaires et des soulèvements dans d'autres pays. Les gouvernements monarchiques, l'Autriche surtout, incarnée dans son chancelier *Metternich* — „l'homme de ce qui était", — comme il se définissait lui-même — s'opposèrent vigoureusement au mouvement libéral. *Louis-Philippe* lui-même, que l'on saluait à son avènement comme le „roi-bourgeois", suivit cet exemple. C'est pourquoi, les gens bannis ou poursuivis dans d'autres pays à cause de leurs opinions politiques se réfugièrent en troupes sur le sol de la Suisse neutre. Un grand nombre d'entre eux abusèrent du droit d'asile et tramèrent des complots. Ils fondèrent des associations révolutionnaires: „la jeune Allemagne", „la jeune Italie"; le républicain italien *Mazzini* les groupa toutes en une vaste fédération, „la jeune Europe". Il est facile de comprendre que les cours ne vinrent pas ce mouvement d'un bon œil. A maintes reprises, elles firent pleuvoir sur la Suisse leurs „notes" diplomatiques et la sommèrent de ne tolérer „aucun foyer de conspiration" sur le sol helvétique. Ce fut le cas, par exemple, lorsque Mazzini fit irruption en Savoie (appartenant alors au royaume de Sardaigne) pour y proclamer la république italienne. La tentative échoua. La Suisse dut expulser quelques réfugiés (1834).

3. *L'affaire Conseil* mit par contre notre pays en émoi (1836). L'ambassadeur de France demanda l'extradition d'un certain Auguste Conseil comme dangereux conspirateur. Lorsque ce dernier eut été arrêté, il se vérifia qu'il était en réalité un agent provocateur envoyé en Suisse par le ministère français de l'Intérieur. Il avait reçu de faux passeports des autorités françaises elles-mêmes pour se rendre en Suisse afin d'y surveiller les agissements

des réfugiés politiques. La Diète fut indignée de ce double jeu de la France et décida de faire des réclamations auprès du gouvernement royal. De son côté, le roi se déclara offensé, exigea satisfaction et mit des troupes en mouvement le long de la frontière du Jura. La Diète finit par voter le texte d'une note d'excuses dont le roi se déclara satisfait.



Napoléon III., officier d'artillerie suisse.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

4. Mais, deux ans plus tard, nouvelle complication avec la France. Le prince *Louis-Napoléon*, avait trouvé en Suisse une seconde patrie. Il habitait avec sa mère le château d'*Arenenberg* en Thurgovie, avait reçu la bourgeoisie d'honneur de ce canton et servait dans l'armée suisse en qualité de capitaine d'artillerie. Mais en réalité, il cherchait à rétablir en France la dynastie napoléonienne. Une première tentative pour soulever en sa faveur la garnison de Strasbourg échoua; Louis-Philippe le fit déporter en Amérique. Mais bientôt, le prince revint à Arenenberg au chevet de sa mère mourante et y resta même après qu'elle eut rendu le dernier soupir. L'ambassadeur de France exigea son extradition en termes impérieux (1838). Le peuple suisse s'émut à bon droit de cette prétention et la Diète elle-même ne se montra pas disposée à céder aux injonctions de la France. Une division française de 15.000 hommes se concentra à Lyon et le général Aymar qui la commandait menaça dans un ordre du jour aux troupes de „châtier les turbulents voisins". D'autres troupes — 27.000 hommes au total — occupèrent la frontière. La Suisse ne se laissa point intimider. Les cantons les plus menacés — Genève et Vaud — firent avec enthou-

siasme les premiers préparatifs de guerre: Genève leva une brigade de 6.000 hommes, Vaud mit sur pied 16.000 hommes, non compris le landsturm et les volontaires qui formaient 8.000 hommes. D'autres cantons levèrent leur contingent: la Diète donna l'ordre d'occuper la frontière de l'ouest. Sur ces entrefaites, Louis-Napoléon quitta la Suisse de son propre chef, mettant ainsi fin à un conflit dont la Suisse sortait avec honneur.

105. Nouvelles luttes politiques dans les cantons.

1. Vers 1830-1835 le parti „libéral" était au pouvoir. Mais, de plus en plus, une tendance extrême: — le „radicalisme" — tendait à prévaloir dans ce parti. Les conservateurs n'abandonnèrent pas la lutte contre leurs adversaires victorieux et le sans-gêne avec lequel les gouvernements libéraux se mêlaient des affaires ecclésiastiques excita au plus haut degré les énergies conservatrices. C'est pourquoi, entre 1830 et 1840, à la suite de nouvelles luttes politiques, les conservateurs reprirent ici et là le dessus.

2. *Zurich* fit, du reste, maint progrès sous le régime libéral. La législation fut améliorée, l'industrie et le commerce, aidés par l'Etat, l'instruction primaire développée; l'université de Zurich fut fondée (1833). Mais les réformes scolaires excitèrent précisément un grand mécontentement dans tout le canton. La direction de l'école normale des instituteurs fut confiée au professeur *Scherr*, — libre-penseur déclaré, — et l'éducation de la jeunesse était confiée de la sorte à des maîtres incroyants. La grande majorité du peuple zuricois ne voulut pas tolérer cet état de choses. Le mécontentement s'accrut jusqu'au paroxysme lorsque le gouvernement confia la chaire de dogmatique, à la Faculté de théologie de l'Université, à *David Strauss*, de Tubingue, qui niait la divinité du Christ et enseignait que les Evangiles n'étaient que de pieuses légendes (1839). Sous la direction d'un industriel, *Hürlimann-Landis*, un „comité de la foi" se constitua et appela le peuple à la lutte pour la défense de la religion. Quarante-mille citoyens — les quatre cinquièmes du corps électoral — signèrent une pétition, adressée au



Le „**Züriputsch**“. Dessin de M. Disteli. Bibliothèque de la ville de Zurich.

Grand Conseil, dans laquelle ils demandaient que Strauss fût écarté et que le maintien de la religion chrétienne-évangélique fût assuré. Les autorités intimidées cédèrent. Strauss quitta sa place et reçut une pension à titre d'indemnité. Mais le peuple n'était pas encore satisfait et exigea de nouvelles garanties pour la protection de la religion. Le gouvernement n'ayant pas donné de réponse satisfaisante, une émeute éclata. 5.000 hommes de l'Oberland zuricois sous la conduite du pasteur *Hirzel* marchèrent sur la capitale. Ils furent repoussés et mis en fuite par les troupes du gouvernement. Néanmoins le Conseil d'Etat et le Grand Conseil se virent perdus, abdiquèrent et firent place à un gouvernement conservateur (septembre 1839). Zurich se retira du „Concordat des sept" qui perdit de la sorte son meilleur soutien.

3. L'affaire de Zurich — le „Züriputsch" selon le terme expressif de nos Confédérés — raviva les haines politiques dans toute la Suisse. Plusieurs cantons furent le théâtre de luttes civiles. Au *Tessin*, à *Soleure* les gouvernements libéraux parvinrent à se maintenir au pouvoir. Au *Valais*, le combat fut acharné. Le Haut-Valais n'avait jamais pu se décider à accorder une égalité de droits complète aux Bas-Valaisans. Ceux-ci se donnèrent la constitution qui leur plaisait et forcèrent par les armes leurs adversaires à accepter le nouvel ordre de choses (1840). Mais les vaincus cherchèrent à regagner leur ancienne position. Comme une association radicale „la jeune Suisse" s'était fondée dans le Bas-Valais, les conservateurs du Haut-Valais auxquels se joignirent leurs amis du Bas fondèrent la „Vieille Suisse". Quelques années après, les conservateurs l'emportèrent aux élections; la tension politique n'en continua pas moins et dégénéra bientôt en guerre civile (mai 1844). Les „jeunes Suisses" projetèrent de s'emparer de Sion et campèrent dans les environs de la ville; mais à l'approche des Haut-Valaisans, ils redescendirent la vallée. Sur les bords du *Trient*, ils furent surpris par une troupe de „Vieux Suisses", placés en embuscade, et vaincus après un sanglant combat. Le gouvernement conservateur valaisan fut raffermi.

4. Dans le canton d'*Argovie*, la lutte eut surtout des causes confessionnelles. Jusqu'à ce moment le canton

avait vécu sous le régime de la „parité“ c'est-à-dire que protestants et catholiques avaient chacun le même nombre de représentants dans les différentes autorités, bien que les premiers eussent la majorité dans la population. Les catholiques demandaient différentes mesures pour protéger leurs intérêts. Ils y étaient poussés par l'attitude du gouvernement qui, depuis quelque temps, traitait les couvents avec dureté. Les protestants demandaient



Le couvent de Muri en 1841.

au contraire que l'on abandonnât le système de la parité et que les confessions fussent représentées proportionnellement au nombre de leurs adhérents. Le Grand Conseil prépara un projet de constitution qui leur donnait satisfaction sur les points essentiels; la nouvelle constitution fut adoptée par le peuple (janvier 1841). Une vive agitation se produisit alors dans les contrées catholiques et le gouvernement, informé qu'une émeute se préparait, fit arrêter sur le champ les chefs catholiques. Sur ces entrefaites, Bremgarten et Muri se soulevèrent; le landsturm et des bandes armées parcoururent le *Freiamt* et marchèrent sur Aarau. Ils furent vaincus près de *Villmergen* par les troupes du gouvernement; la révolte était réprimée. Le parti libéral profita de sa victoire pour porter aux couvents un coup dès longtemps médité. On prit

prétexte de ce que l'abbaye de Muri aurait donné le signal du soulèvement par des sonneries de cloches. Sur la proposition d'*Augustin Keller*, le Grand Conseil décida la suppression de tous les couvents du canton: quatre couvents d'hommes, parmi lesquels les antiques abbayes bénédictines de Muri et de Wettingen, et quatre couvents de femmes. Le décret d'expulsion fut exécuté avec une cruelle rapidité; moines et religieuses durent quitter au milieu de l'hiver leur cellule et leur patrie (janvier 1841). Les biens de toutes ces communautés, environ 7 millions, furent sécularisés.

5. Le peuple *lucernois*, dans sa grande majorité, n'était pas content du gouvernement libéral. Il condamnait surtout l'attitude de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise; il réclamait l'extension des droits populaires et la suppression des privilèges dont jouissait toujours la capitale, pour la nomination des différents conseils. A la tête de ce mouvement démocratique et religieux tout à la fois se trouvait un paysan, *Joseph Leu*, d'Ebersol, honnête, prudent et dévoué de toute son âme à la religion. Ce parti compta bientôt des chefs de valeur: l'avocat *Siegwart-Muller* et le chancelier d'Etat *Bernard Meyer*. Les adhérents de ce parti formèrent l',,*association de Ruswil*" qui se recruta en peu de temps dans tout le canton. Conscients de leur force, les conservateurs réclamèrent alors résolûment la revision de la constitution qui fut acceptée par le peuple à une énorme majorité (janvier 1841). Par suite de ce vote, la constitution se trouvait modifiée selon les vœux de Leu et de ses amis politiques. Lucerne se retira du ,,Concordat des sept", les articles de Baden cessèrent d'être en vigueur, le régime libéral fit place à un gouvernement conservateur, dans lequel Siegwart-Muller prit peu à peu une influence prépondérante. Lucerne était redevenu le premier des cantons catholiques, leur véritable ,,Vorort".

106. L'affaire des couvents d'Argovie. La question des Jésuites. Les Corps-francs. Le Sonderbund.

1. La suppression des couvents d'Argovie était une provocation à l'adresse de la Suisse catholique et, en même

temps, une violation du Pacte fédéral qui garantissait l'existence des couvents (art. 12). Plusieurs cantons protestèrent donc immédiatement contre cet acte de violence; l'indignation s'empara de la jeunesse catholique studieuse et la „*Société des Etudiants suisses*", qui se donna pour tâche de travailler pour la patrie et de lutter contre le radicalisme, fut aussitôt fondée (1843). La Diète elle-même condamna la conduite du gouvernement argovien et lui ordonna de réparer le tort causé. Après quelque résistance, le Grand Conseil argovien se résigna à tolérer de nouveau trois couvents de femmes.

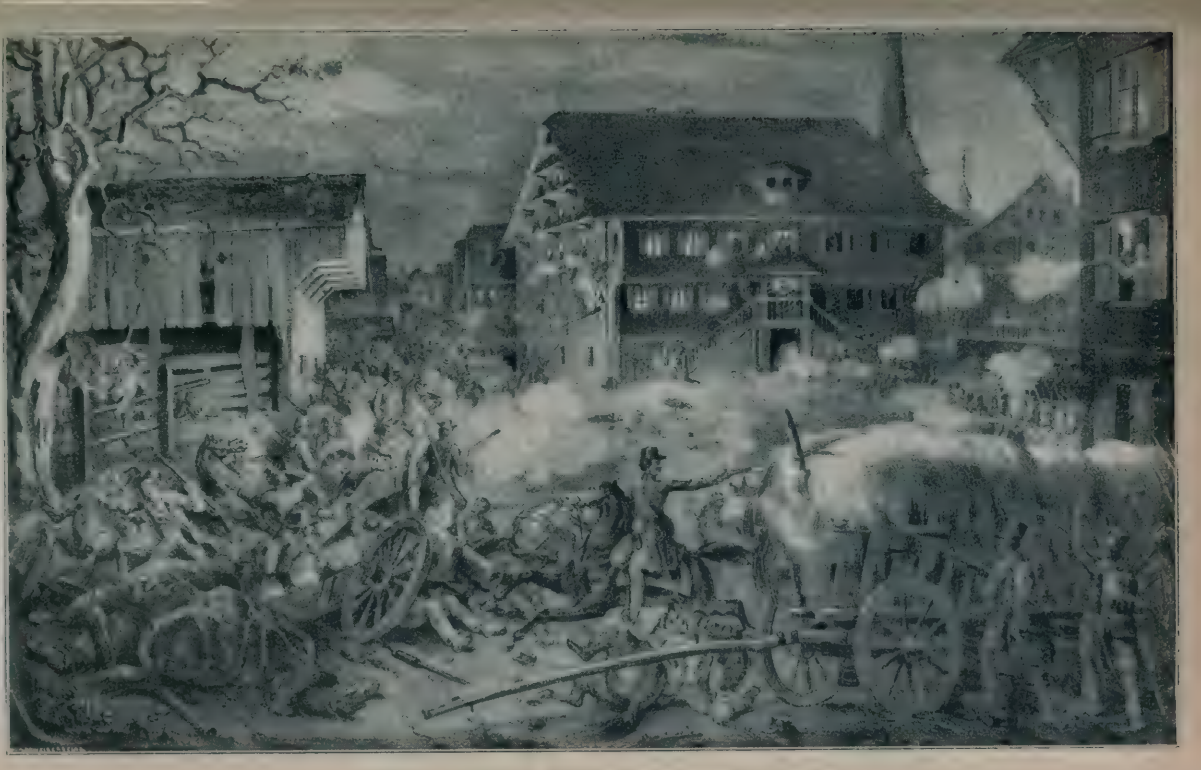
Sur ces entrefaites, la situation politique se modifia de nouveau. Dans plusieurs cantons eurent lieu des assemblées populaires libérales qui prirent fait et cause pour l'Argovie et blâmèrent l'actitude de la Diète. Dans le canton de *Zurich*, jusqu'alors favorable aux couvents d'Argovie, le parti libéral reprit le desuss. Lorsque le gouvernement argovien se décida à rétablir le quatrième couvent de femmes, la majorité de la Diète se déclara satisfaite et l'affaire fut considéré comme terminée. Par contre, la minorité protesta contre cette décision. Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug et Fribourg se réunirent en *conférence à Lucerne* (septembre 1843) et rédigèrent un manifeste dans lequel ils exigeaient le rétablissement de tous les couvents d'Argovie. En même temps, ils projetèrent une alliance séparée pour la défense des intérêts catholiques. Bâle-Ville, Appenzell Rh.-Int., Valais et Neuchâtel, qui faisaient aussi partie de la minorité de la Diète, avaient décliné l'invitation à la conférence de Lucerne. Mais, quoi qu'il en fût, la Diète maintint sa décision.

2. La querelle à propos des couvents continuait donc lorsqu'une nouvelle affaire vint surexciter encore davantage les esprits: la *question des Jésuites*. Cet ordre, fondé en 1540 par St. Ignace de Loyola, avait été supprimé par le Pape Clément XIV en 1773, puis rétabli par Pie VII en 1814. Dans la suite, les Jésuites étaient rentrés dans plusieurs cantons. A *Fribourg*, par exemple, où leur rappel avait suscité des discussions et des polémiques passionnées, ils avaient un collège prospère et renommé. Sur les instances de Leu et de ses amis, le Grand Conseil de Lucerne

décida leur rappel en 1844 et leur confia une partie de l'enseignement secondaire supérieur. Cette démarche pouvait paraître téméraire, d'autant plus que de nombreux conservateurs eux-mêmes l'avaient déconseillée. Les libéraux, qui voyaient dans les Jésuites des adversaires irréconciliables, furent exaspérés. Dans l'extrême agitation où l'on vivait alors, ils résolurent de renverser le gouvernement avec l'aide de leurs amis d'autres cantons; l'émeute devait éclater en même temps en ville et dans les campagnes. Au jour fixé, les „corps francs“ lucernois et argoviens marchèrent contre Lucerne, occupèrent les abords du pont de *l'Emme* et la contrée environnante et dispersèrent un détachement de troupes gouvernementales envoyées à leur rencontre. Mais le soulèvement ayant échoué en ville, les corps-francs abandonnèrent la partie. (*Première expédition des corps-francs*, 8 déc. 1844). Un grand nombre d'entre eux s'enfuirent hors du canton; beaucoup furent arrêtés et condamnés à l'emprisonnement.

3. Les libéraux de toute la Suisse prirent alors plus vigoureusement que jamais le parti de leurs amis lucernois. Dans plusieurs cantons, et surtout à Berne et à Zurich, eurent lieu de grandes assemblées qui demandèrent l'expulsion des Jésuites. Des discours et des pamphlets passionnés dépeignirent cet ordre religieux sous les plus sombres couleurs. A la Diète elle-même, on fit la proposition de les expulser parce qu'ils étaient un élément de trouble dans la Confédération. La majorité de la Diète n'osa toutefois pas empiéter sur la souveraineté cantonale. Pendant ce temps, les associations libérales avaient décidé une seconde attaque contre Lucerne; la conduite en fut confiée au capitaine *Ochsenbein*, de Nidau. Mais le gouvernement lucernois, mis au courant du plan de ses adversaires, avait mobilisé ses troupes et en avait confié le commandement au général *Louis de Sonnenberg;* en même temps, Lucerne demanda du secours à Zoug et aux cantons de la Suisse primitive.

4. Le 31 mars 1845, les corps-francs marchèrent sur Lucerne en trois colonnes. Ils étaient environ 3.600 — Lucernois, Argoviens, Bernois, Soleurois, gens de Bâle-Campagne — bien armés et pourvus d'artillerie. Un de leurs détachements fut mis en fuite au pont de l'Emme par



Combat de Malters. Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

les troupes du gouvernement. Le corps principal, commandé par Ochsenbein, força le passage de l'Emme près de *Littau*, repoussa l'ennemi et parvint le soir devant la capitale. Le gouvernement était en grand péril. Mais Ochsenbein remit l'assaut au lendemain pour donner à sa troupe exténuée le temps de refaire ses forces. Cette décision lui fut fatale: pendant ce temps, les troupes des cantons primitifs arrivaient au secours de Lucerne. L'indiscipline et le découragement s'emparèrent alors des corps-francs qui ne recevaient aucun renfort. Soudain, des coups de feu retentirent aux avant-postes. L'obscurité empêchait de voir de quoi il s'agissait: les corps-francs se crurent attaqués et pris de panique, commencèrent à fuir. La colonne principale se rua en désordre dans la direction de *Malters* où les troupes du gouvernement et le landsturm lui barrèrent le passage et lui infligèrent une sanglante défaite. Au matin, les autres détachements qui étaient restés sur leurs positions du „Lädeli" et du Sonnenberg furent dispersés par le général Sonnenberg. Les corps-francs durent évacuer le canton de Lucerne; ils avaient perdu 104 tués, 1800 furent faits prisonniers.

5. L'attitude des libéraux, qui venaient pour la seconde fois de déchaîner la guerre civile, fut sévèrement jugée. Les corps-francs lucernois furent punis d'amendes et d'emprisonnement; ceux des autres cantons furent relâchés sous caution. Le *Dr. Steiger*, chef des libéraux lucernois, fut condamné à mort sous l'inculpation de haute-trahison. Cette peine aurait été peut-être commuée en détention perpétuelle dans une forteresse étrangère. Mais avant que les négociations nécessaires à cet internement eussent été terminées, Steiger put s'évader grâce à des amis complaisants. Un mois après, l'homme en qui les campagnes conservatrices avaient mis toute leur confiance, Leu fut assassiné d'un coup de feu par un corps-franc (juillet 1845). Le misérable monta sur l'échafaud, mais les conservateurs rendirent responsable du meurtre le parti libéral tout entier, dont les journaux avaient si souvent attaqué Leu avec violence.

6. Tous ces événements avivèrent plus que jamais les haines des partis. Depuis la conférence de Lucerne de 1843, les cantons conservateurs-catholiques, auxquels

entre temps s'était joint le Valais, s'étaient solidement appuyés les uns les autres et avaient toujours agi de concert. Les expéditions des corps-francs leur offraient maintenant une bonne raison de rendre leur alliance plus étroite. Car la Diète avait bien interdit la formation des corps-francs, mais n'avait prêté aucun secours au gouvernement lucernois lorsque le canton avait été envahi. Les gouvernements des cantons libéraux avaient laissé préparer les expéditions sur leurs territoires. C'est pourquoi les cantons de *Lucerne*, *Uri*, *Schwytz*, *Unterwald*, *Zoug*, *Fribourg* et *Valais* s'unirent par une véritable alliance séparée, (*Sonderbund*) qui fut conclue à Lucerne, grâce surtout à Siegwart-Muller (déc. 1845). C'était une alliance exclusivement défensive. Les sept cantons s'engageaient à se prêter un mutuel secours contre toute atteinte portée à leur souveraineté et contre toute violation de leurs territoires. En cas d'hostilités, un conseil de guerre était prévu dans lequel chaque canton était représenté par un délégué. Lorsque la nouvelle de cette entente se répandit dans le public — ce fut surtout le cas après l'orageuse séance du Grand Conseil *fribourgeois* du 6 juin 1846 dans laquelle ce canton décida d'entrer dans l'alliance — les libéraux protestèrent avec violence et déclarèrent que le Sonderbund constituait une violation formelle du Pacte fédéral. Les conservateurs répondirent que leur alliance était défensive et non pas offensive, que par conséquent elle ne lésait pas les droits des autres cantons et que seules les „liaisons préjudiciables“ étaient interdites par le Pacte fédéral.



Joseph Leu.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

107. La guerre du Sonderbund.

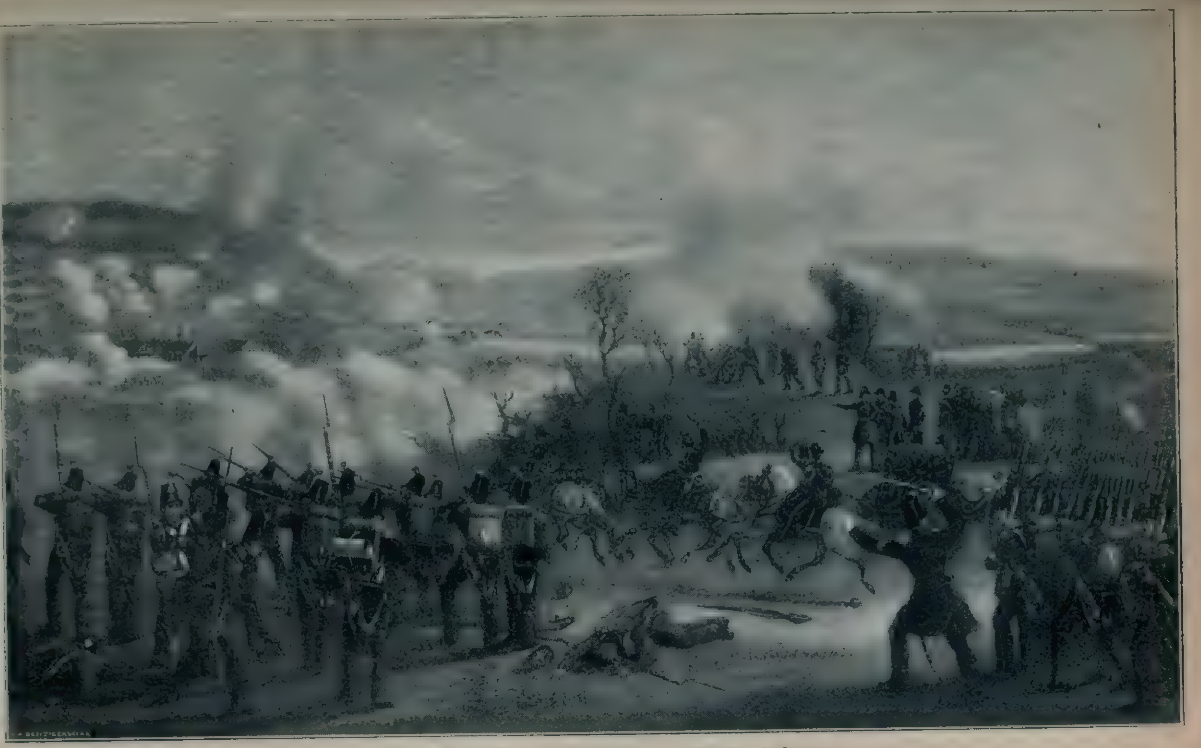
1. Au mois de juillet 1846, la question du Sonderbund vint devant la Diète. Dix cantons et deux demi-cantons

demandaient qu'il fût dissous comme contraire au Pacte. Cependant deux voix manquaient encore pour que la proposition fût acceptée; la discussion finale fut donc renvoyée à l'année suivante. Dans l'intervalle, le gouvernement conservateur de *Genève* fut renversé par une révolution et remplacé par un gouvernement radical dont le chef était James Fazy (oct. 1846). Le nouveau régime prit immédiatement position contre le Sonderbund. En mai 1847, un changement décisif se produisit aussi à *St-Gall* où les libéraux firent passer 77 députés contre 73 conservateurs aux élections du Grand Conseil. Lorsque la Diète se réunit à Berne au mois de juillet 1847, les cantons libéraux avaient donc la majorité. Par douze et demi-voix, la Diète déclara le Sonderbund dissous (20 juillet), décida l'expulsion des Jésuites et la revision de la constitution fédérale qu'une commission fut chargée de préparer.

2. Les cantons du Sonderbund ne voulurent point se soumettre à la décision de la majorité qu'ils considéraient comme une atteinte à leur souveraineté. Ils continuèrent donc en hâte les préparatifs de guerre déjà commencés. Ils furent soutenus par les gouvernements conservateurs de France et d'Autriche qui leur envoyèrent des armes et de l'argent. Toutefois les fusils autrichiens, tirés des arsenaux de la Lombardie, furent déjà confisqués au Tessin. Le ministère anglais, dirigé par Lord *Palmerston*, était au contraire en excellents termes avec les cantons libéraux et les tint au courant des notes échangées entre les chancelleries européennes. La majorité libérale fit en même temps d'importants préparatifs de guerre, mais envoya toutefois une députation aux sept cantons pour les prier de rompre eux-mêmes leur alliance. Ce fut en vain. A la Diète, qui s'ouvrit au mois d'octobre à *Berne*, on tenta des deux côtés un arrangement à l'amiable. Mais on ne parvint pas à s'en-



Le général Dufour.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.



Combat de Gisikon. Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

tendre et au milieu du tumulte général, les députés des sept cantons quittèrent la Diète (29 oct.). Le 4 novembre, la Diète décidait la dissolution du Sonderbund par les armes et déclarait la guerre aux 7 cantons (117).

3. La Diète élit général en chef le colonel *Henri Dufour*, de Genève, officier de grande valeur, à qui nous devons la belle carte géographique qui porte son nom. Il eut sous ses ordres 98.000 hommes auxquels le Sonderbund ne pouvait opposer en réalité que 37.000 hommes de troupes régulières, car les 47.000 hommes mal armés qui composaient le landsturm ne pouvaient pas être d'un grand secours. Les frontières des sept cantons étaient très étendues, leurs troupes durent se répartir sur un grand nombre de points menacés. Enfin, dernier désavantage, le chef des troupes du Sonderbund, le général *Ulrich de Salis-Soglio*, de Coire, quoique très brave, n'avait pas le talent de son adversaire. Et tandis que Dufour avait reçu pleins pouvoirs pour la conduite des opérations, Salis-Soglio dépendait d'un conseil de guerre où les uns voulaient l'offensive et les autres, la défensive. On pouvait donc prévoir l'issue de la campagne.

4. Les troupes du Sonderbund ouvrirent les hostilités par l'invasion du Freiamt et du Tessin. Près de *Klein-Dietwyl*, des avant-postes zuricois furent faits prisonniers; des attaques contre Muri échouèrent devant la résistance des troupes fédérales. Les Uranais passèrent le *St-Gothard* et battirent une troupe tessinoise, mais n'ayant pas reçu de renfort du Valais, durent repasser le col. Pendant ce temps, Dufour avait investi *Fribourg* où commandait Maillardoz. Le gouvernement n'osa pas tenter résolûment la lutte; la place se rendit le 14 novembre. La veille, un violent combat eu lieu, au mépris de l'armistice, violé par les troupes fédérales, devant les redoutes de *Bertigny*. Dufour se mit alors en marche contre *Zoug* et *Lucerne*. Zoug, où le Sonderbund comptait bon nombre d'adversaires très remuants, capitula le 21. Puis eut lieu l'attaque décisive contre l'armée principale du Sonderbund qui avait pris position au Roterberg, près de *Honau*, *Gisikon* et *Meierskappel* (23 nov.). Les troupes des sept cantons firent pendant plusieurs heures une belle résistance. Après quelques combats chaudement disputés,

les troupes fédérales prirent le dessus. Elles commandaient ainsi la route de Lucerne. En même temps, d'autres troupes fédérales venant de l'Entlebuch et du Nord marchaient contre la ville. Un désarroi complet y régnait; le conseil de guerre du Sonderbund et le gouvernement s'enfuirent dans le canton d'Uri. Sur l'ordre du conseil de guerre, le général Salis-Soglio blessé d'un éclat d'obus les y suivit après avoir ordonné la retraite. Le conseil communal de Lucerne décida aussitôt d'ouvrir les portes aux troupes fédérales. Elles firent immédiatement leur entrée; des excès de toute espèce furent commis malgré les ordres des chefs (23 nov.) *Obwald*, *Nidwald*, *Schwytz* et *Uri* se rendirent alors l'un après l'autre. Les chefs du Sonderbund s'efforcèrent d'encourager le Valais à continuer la résistance. Mais, à la fin du mois, ce canton fit sa soumission. Le Sonderbund n'existait plus.



Le général Salis-Soglio.
Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne.

La guerre n'avait duré que 25 jours et, comparativement à d'autres guerres civiles, n'avait coûté que peu de vies humaines: 78 morts, 260 blessés. Les frais de la campagne — plus de 6 millions — furent mis à la charge des cantons du Sonderbund. *Neuchâtel* et *Appenzell Rh.-Int.*, qui n'avaient pas obéi à l'ordre de marche donné par la Diète et avaient voulu rester neutres, durent payer de fortes amendes: Neuchâtel 300.000 francs, Appenzell, 15.000 francs. Des troupes fédérales occupèrent un certain temps les sept cantons. En même temps, des gouvernements libéraux furent élus et, jusqu'à un certain point, sous la pression de ces troupes; les collèges de Jésuites furent fermés. La constitution fut changée dans maint canton; *Zoug* et *Schwytz* abolirent alors la „landsgemeinde“ et

la remplacèrent par un Grand Conseil. *Lucerne, Fribourg* et *Valais*, où les adversaires les plus déclarés du Sonderbund arrivèrent au pouvoir, frappèrent de contributions, destinées à couvrir les frais de guerre, les personnes qui avaient fait partie de l'ancien gouvernement, les fondations religieuses. Dans plusieurs cantons, des couvents furent supprimés.

5. La diplomatie européenne fut surprise par la rapidité des évènements. Elle avait accueilli favorablement — sauf l'Angleterre — la demande d'intervention des sept cantons. *Guizot*, ministre de Louis-Philippe, proposa aux grandes puissances, le 4 novembre, d'inviter la Suisse à déposer les armes et à se soumettre aux décisions d'une conférence composée de cinq représentants des puissances, d'un représentant de la majorité de la Diète et d'un représentant du Sonderbund. Mais l'Angleterre fit attendre sa réponse et, finalement, refusa. La Prusse, gênée par la situation équivoque de Neuchâtel, fit d'autres propositions. La Russie trouvait la note de Guizot trop acerbe. En définitive, la note ne fut présentée à la Diète qu'au commencement de décembre par la France et l'Autriche seules, alors que tout était fini. La Diète répondit avec énergie par une note rédigée par le Vaudois *Druey*. Elle releva le droit de la Suisse de régler comme elle l'entendait ses affaires intérieures et blâma la violation de la neutralité suisse par les puissances qui prétendaient en être garantes. En janvier 1848, la France, l'Autriche et la Prusse répondirent par une nouvelle note où elles contestaient à la Suisse le droit de changer le Pacte de 1815 sans l'autorisation des puissances. Nouvelle réponse ferme et modérée de la Suisse, rédigée par le Zuricois *Jonas Furrer*, qui montrait que nous ne laisserions porter aucune atteinte à notre souveraineté. Sur ces entrefaites, la révolution de 1848 renversa Guizot et Metternich.

6. Lorsque les sept cantons eurent payé un premier acompte de leur dette, les troupes fédérales furent retirées. Plus tard, on leur remit une notable partie de l'indemnité de guerre. Dans la suite, des gouvernements conservateurs remplacèrent les gouvernements radicaux dans plusieurs cantons qui avaient fait partie du Sonderbund. A *Fribourg*, le gouvernement radical, qui avait

contre lui la grande majorité de la population, fut renversé aux élections de 1856, après neuf ans de luttes parfois sanglantes. A *Lucerne*, le changement de régime ne se produisit qu'en 1871.

108. Fondation et organisation de l'Etat fédératif.

1. Au commencement de l'année 1848, les députés de tous les cantons se retrouvèrent à la Diète et entreprirent avec ardeur l'important travail de la revision du Pacte fédéral, décidée avant la guerre. Pendant l'été de la même année, le projet de la nouvelle constitution fédérale put déjà être soumis aux Etats et au peuple. Au vote, la majorité des cantons et la majorité des citoyens se prononça pour la nouvelle constitution. La Diète la déclara donc acceptée et reconnue comme loi fondamentale de la Confédération Suisse, le 12 septembre 1848.



Sceau de la Confédération en 1848.

2. La *Constitution fédérale de* 1848 faisait de la Suisse un *état fédératif* qui est une forme politique intermédiaire entre la confédération d'états et l'état unitaire. La souveraineté des XXII cantons restait reconnue, mais elle était limitée par une souveraineté supérieure à elle. la souveraineté fédérale, qui émanait d'un fort pouvoir fédéral. Les constitutions cantonales ne durent contenir aucune dispositiou contraire à la constitution fédérale et dûrent être soumises désormais à l'approbation du pouvoir fédéral (*garantie fédérale*). A la Confédération appartient seule le droit de déclarer la guerre, de conclure la paix ainsi que les alliances et les traités avec l'étranger. Les capitulations militaires

sont interdites; il en est de même des alliances séparées ou des traités de nature politique entre les cantons. En cas de différend entre les cantons, ils s'abstiendront de toute voie de fait et de tout armement et se soumettront à la décision prise par les autorités fédérales. Si des troubles éclatent dans un canton, le gouvernement de ce canton doit en aviser immédiatement le gouvernement fédéral. La Confédération assume l'*organisation militaire.* Elle se charge de l'instruction militaire supérieure pour toutes les armes et de l'instruction des corps du génie, de l'artillerie et de la cavalerie. L'instruction de l'infanterie était laissée aux cantons. Ce qui concerne les *douanes* relève de la Confédération qui reçoit le droit d'abolir les douanes et les péages intérieurs et d'établir des douanes aux frontières de la Suisse. Les *postes*, les *monnaies*, les *poids et mesures* rentrent dans les compétences fédérales.

3. Les attributions de la Confédération furent augmentées. L'indépendance vis-à-vis de l'étranger et le maintien de l'ordre à l'intérieur avaient été jusqu'alors ses seules tâches. Elle en eut désormais deux nouvelles: la *protection des droits et des libertés des citoyens* et la *réalisation du bien commun.* La Confédération put de la sorte entreprendre des travaux publics (routes, corrections de rivières) ou les subventionner; toutefois les chemins de fer n'étaient pas mentionnés dans la Constitution. La Confédération fut aussi autorisée à établir une université et un polytechnicum. La Constitution réalisait de grands progrès en garantissant au peuple suisse certains droits fondamentaux: l'égalité devant la loi, le libre établissement sur tout le territoire de la Confédération, le libre exercice des cultes et la liberté de conscience, la liberté de commerce et d'industrie et le droit d'association. Des restrictions étaient cependant apportées à certains de ces droits. Ainsi le droit d'établissement et le libre exercice du culte n'était garantis qu'aux confessions chrétiennes et non pas aux Israélites. L'ordre des Jésuites et les sociétés qui lui sont affiliées ne pouvaient être reçus dans aucune partie de la Suisse.

4. En rétablissant les nouvelles autorités fédérales, on appliqua strictement le principe de la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire). L'autorité législ-

lative suprême fut confiée à deux Chambres: le *Conseil national* et le *Conseil des Etats*. Le *Conseil national* se compose des députés du peuple suisse élus à raison d'un membre par 20.000 âmes de population totale. Les fractions en sus de 10.000 âmes sont comptées pour 20 mille. Le Conseil national est élu directement par le peuple, pour 3 ans et renouvelé intégralement chaque fois. Le *Conseil des Etats* est composé des députés des cantons. Chaque canton nomme deux députés, chaque demi-canton, un député, de sorte que le Conseil des Etats se compose de 44 députés. Le mode d'élection et la durée du mandat des députés au Conseil des Etats sont fixés par les cantons. Les lois fédérales ne peuvent être rendues qu'avec l'accord des deux Conseils. Mais chaque Conseil délibère séparément. Ils ne se réunissent que pour faire certaines nominations et pour discuter des recours en grâce; ils forment alors l'*Assemblée fédérale*. — Le pouvoir exécutif ou gouvernement fédéral est le *Conseil fédéral*, composé de 7 membres, élu pour 3 ans par l'Assemblée fédérale. On ne peut choisir plus d'un membre du Conseil fédéral dans le même canton. Le Conseil fédéral est présidé par le *Président de la Confédération* qui est nommé pour une année. Le Président sortant de charge ne peut être élu président ou vice-président pour l'année qui suit. — L'autorité judiciaire suprême était alors le *Tribunal fédéral* composé de 11 membres, mais il n'était pas encore permanent comme aujourd'hui. Les juges étaient nommés pour 3 ans par l'Assemblée fédérale.

5. Les derniers articles de la constitution de 1848 déclaraient que la Constitution pouvait être revisée en tout temps. L'accord des deux Chambres était requis: 50.000 citoyens pouvaient demander la *revision*. Dans les deux cas, la question de savoir si la Constitution fédérale doit être revisée est soumise à la votation du peuple suisse par oui ou par non. Si la majorité se prononce pour l'affirmative, les deux Conseils sont renouvelés pour travailler à la revision. La Constitution fédérale revisée entre en vigueur lorsqu'elle a été acceptée par la majorité des citoyens suisses et par la majorité des cantons.

6. Au mois de novembre 1848, le Conseil national et le Conseil des Etats se réunirent à Berne, „Vorort“

cette année-là, selon l'ancien Pacte fédéral. La première session des Chambres fédérales fut inaugurée par un cortège et un service religieux solennel. Puis, les députés nommèrent le premier Conseil fédéral qui fut composé de *Jonas Furrer* (Zurich), Président de la Confédération, *Ulrich Ochsenbein* (Berne), *Henry Druey* (Vaud), *Joseph Munzinger* (Soleure), *Stéfano Franscini* (Tessin), *Frédéric Frey-Hérosée* (Argovie) et *Guillaume Næff* (St-Gall). *Berne* fut choisie comme siège des autorités fédérales (ville fédérale).



Jonas Furrer. D'après Hasler.

7. Le gouvernement fédéral se mit immédiatement à l'œuvre pour réaliser les réformes inscrites dans la Constitution. Les *postes* furent unifiées, les *télégraphes* furent aussi organisés par la Confédération. Bientôt les voitures jaunes des postes fédérales circulèrent sur nos routes, les lettres portèrent des timbres ornés de la croix fédérale et les fils télégraphiques rayonnèrent de Berne dans toutes les directions. La nouvelle loi sur les monnaies fut aussi une bienfaisante innovation. Jusqu'alors chaque canton frappait ses monnaies; il en résultait une confusion extrême. Mais ce ne fut pas sans difficulté que l'on fit retirer de la circulation toutes ces espèces différentes qui furent remplacées par un type unique emprunté au système français décimal du franc. Les *douanes intérieures* furent supprimées; le commerce et



Premières monnaies fédérales, premiers timbres suisses.

le transit voyaient disparaître ainsi un gros obstacle. Seul, „l'ohmgeld" ou droit de consommation sur le vin subsista dans 18 cantons. Le *polytechnicum* de Zurich fut fondé en 1855. Les autorités fédérales s'occupèrent aussi des „heimatlos". C'étaient des gens qui, pour une cause quelconque, avaient perdu leur nationalité ou leur droit de cité, des gens qui avaient eu quelque aventure dans leur pays ou encore des personnes poursuivies pour délits

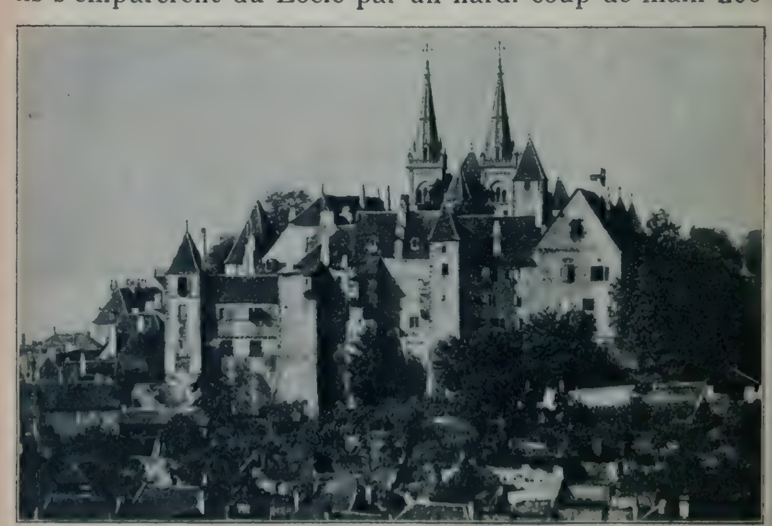


Polytechnicum fédéral à Zurich.

politiques — en tout 11.000 environ. Depuis longtemps, ils erraient à travers la Suisse, exerçant de petits métiers ambulants: — chaudronniers, vanniers, ou vivant de vagabondage, — et comme ils étaient à charge à la population, on les chassait d'un endroit à l'autre. On les répartit alors entre les cantons qui les incorporèrent à différents communes; ils eurent ainsi de nouveau une patrie. — La Confédération mit également fin au *service militaire étranger*. On interdit d'abord les enrôlements, mais la constitution ne fut pas strictement appliquée tant que la capitulation militaire avec Naples fut en vigueur. En 1859 seulement, à la suite d'incidents regrettables qui se produisirent dans le royaume des Deux-Siciles, une loi fédérale interdit définitivement le service étranger. Ainsi prit fin, après plus de trois siècles, cette ancienne tradition suisse.

109. L'affaire de Neuchâtel. La question de Savoie. La Suisse pendant la guerre franco-allemande.

1. Dix ans ne s'étaient pas écoulés depuis le profond bouleversement de 1848 que les forces du jeune Etat fédératif suisse furent soumises à une rude épreuve (118). A *Neuchâtel*, le parti républicain avait, pour la troisième fois, préparé un soulèvement, renversé le gouvernement et tranché les liens qui unissaient ce canton à la Prusse (1er mars 1848). Le roi de Prusse ne pouvait pas se résigner à accepter le fait accompli; par contre, la Confédération soutenait le nouveau gouvernement neuchâtelois dont l'un des hommes principaux était *Alexis-Marie Piaget*. Les royalistes neuchâtelois, partisans de la Prusse, n'avaient donc rien de mieux à faire qu'à se soumettre au nouveau régime. Mais huit ans plus tard, la division se mit dans les rangs des républicains: le Val de Travers et les Montagnes se disputaient à propos d'une ligne de chemin de fer. Les royalistes crurent l'occasion favorable pour soulever à leur tour le pays contre le nouveau régime. Sous le commandement du colonel *Pourtalès*, ils s'emparèrent du Locle par un hardi coup de main noc-



Château de Neuchâtel.

turne, tandis que le colonel *de Meuron* occupait le château de Neuchâtel où fut arboré le drapeau prussien (sept. 1856). Les républicains eurent vite fait de se ressaisir. Le lendemain matin, ils étaient de nouveau maîtres du château et avaient fait prisonniers les chefs royalistes. Les autorités fédérales firent instruire un procès contre les prisonniers. L'ambassadeur de Prusse, *Manteuffel*, entra alors en scène et demanda que les détenus fussent remis en liberté. Le Conseil fédéral répondit qu'il ne consentirait à discuter cette question que si la Prusse reconnaissait auparavant l'indépendance de Neuchâtel. Le roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume IV*, menaça de recourir aux armes. L'Assemblée fédérale ne se laissa pas intimider et maintint résolûment la proposition du gouvernement, alors même que la Prusse faisait déjà des préparatifs de guerre.

2. L'attitude des autorités fédérales reçut l'approbation enthousiaste du peuple tout entier. Chacun était fermement décidé à tenter la lutte plutôt que de laisser porter atteinte à l'indépendance et à l'honneur de la Suisse. Chacun voulut participer aux mesures de défense ordonnées par la Confédération. Les haines politiques, qu'escomptait l'étranger, furent oubliées; vainqueurs et vaincus de 1847, prêts à donner leur sang s'il le fallait, étaient animés du même patriotisme. Celui qui n'appartenait pas aux troupes régulières s'enrôlait dans un corps de volontaires. Beaucoup de Suisses établis hors du pays revinrent prendre leur place dans l'armée, d'autres envoyèrent de l'argent. Les femmes cousaient à la hâte des vêtements militaires ou préparaient des pansements; les enfants des écoles eux-mêmes réunirent des dons de toute espèce. Le Conseil fédéral donna au général en chef des instructions portant qu'il „pourrait . . ., dans le cas où une armée étrangère commencerait une marche effective contre la frontière helvétique, prendre l'offensive sans égard aux limites de la Suisse qu'il franchirait au besoin". Le plan de *Dufour* était bien d'occuper des positions sur territoire badois. Au commencement de janvier 1857, le général Dufour occupait la frontière de Bâle au lac de Constance avec 30.000 hommes; à l'intérieur du pays, 100.000 hommes étaient prêts à partir. Les troupes *neuchâteloises* avaient sollicité l'honneur d'être au premier

rang; le canton de *Vaud*, à lui seul, mit sur pied 25 bataillons. Le Conseil fédéral demandait l'autorisation de contracter un emprunt de 6 millions pour les premiers besoins; plus de 100 millions furent mis à sa disposition.

3. La guerre n'éclata pas. L'Europe, vivement impressionnée par l'attitude courageuse de la Suisse, dont la politique extérieure était dirigée par l'énergique *Jacques Stämpfli*, ne pouvait pas laisser les choses aller plus loin sans faire courir les plus graves dangers à la paix générale. Toutefois, Napoléon III paraît bien avoir joué double jeu en soutenant tantôt la Suisse, tantôt la Prusse. L'Angleterre, par contre, appuya la Suisse, l'engagea à tenir bon et s'efforça de déjouer les manœuvres hostiles. Finalement, pour ne pas faire voir les divergences qui la séparaient de la France avec laquelle elle avait ailleurs partie liée, elle laissa à Napoléon III l'honneur de la solution favorable à la Suisse. L'Assemblée fédérale consentit à libérer les prisonniers royalistes, mais ils durent quitter le pays jusqu'au complet règlement de l'affaire. Une conférence des puissances aboutit au *traité de Paris*, du 26 mai 1857, par lequel le roi de Prusse renonçait pour lui et pour ses successeurs à tout droit de souveraineté sur Neuchâtel. En revanche, les royalistes bannis purent rentrer au pays. L'affaire recevait ainsi une solution qui ne pouvait que rehausser le prestige de la Suisse (119).

4. Quelques années après la Suisse eut un différend avec la *France*. Le congrès de Vienne avait compris dans la neutralité suisse les territoires savoyards du *Faucigny* et du *Chablais* et la Suisse avait reçu le droit — qu'elle possède encore — d'occuper ces territoires en cas de guerre. En 1860, la *Savoie* devint française ensuite du traité de Turin conclu entre Napoléon et Victor-Emmanuel. Mais au moment où se discutaient les affaires italiennes (1859), avant que les arrangements franco-sardes aient lieu, le Conseil fédéral fit parvenir à *Napoléon III* une note dans laquelle il demandait l'amélioration de la situation créée par le congrès de Vienne. Napoléon III fit répondre par son ministre à Berne, qu'il était disposé à nous céder le Chablais et le Faucigny. Puis il changea d'attitude et l'affaire se compliqua. Le Conseil fédéral commit alors la maladresse de demander à l'empereur une confirmation

par écrit de la promesse verbale faite par son ambassadeur. La France répondit qu'elle ne pouvait pas céder ce qu'elle ne possédait pas encore. Les états provinciaux de Savoie se prononcèrent contre un partage du pays. Napoléon déclara qu'il ne lui était pas possible de céder une partie de la Savoie à la Suisse.

Le Conseil fédéral en appela aux puissances dont nous n'avions rien à attendre; un vif mécontentement régna bientôt en Suisse. Tandis que les uns demandaient que l'on continuât les négociations sur un ton pacifique, d'autres réclamaient l'occupation de la Savoie. Des sociétés politiques, des assemblées, des journaux s'efforçaient d'entraîner l'opinion publique. Dans l'Assemblée fédérale, la modération prévalut; on comprit que la Suisse n'avait aucun droit à la possession proprement dite de la Savoie du Nord et qu'il eût vraiment été téméraire de déchaîner une guerre pour cette raison-là. L'opinion publique se calma. La France prit donc possession du Faucigny et du Chablais, mais les traita toujours comme un territoire neutre. Une solution définitive, vraiment conforme aux règles du droit public international, n'est pas encore intervenue. Mais la question de la neutralisation de ces territoires n'a rien perdu de son importance pour la France, l'Italie et la Suisse. La Confédération maintient ses droits qui découlent de stipulations internationales non abrogées.

En 1862, Napoléon III rendit par contre à la Suisse la *Vallée des Dappes* occupée par Napoléon Ier et restituée en principe à la Suisse par le congrès de Vienne mais que la France gardait encore.

5. La Suisse dut occuper à plusieurs reprises ses frontières à l'occasion de guerres entre ses voisins: révolution dans le *Grand-duché de Bade* (1849); guerres d'*Italie* (1848-1849 et 1859). Chaque fois, elle fit respecter strictement sa neutralité. Le danger le plus sérieux se présenta lors de la *guerre franco-allemande* (1870-1871), car les belligérants pouvaient être tentés de faire traverser à leurs armées la Suisse du nord-ouest. Le Conseil fédéral, qui avait proclamé la neutralité de la Suisse et de la Haute-Savoie, fit donc occuper la frontière par des troupes commandées par le général *Herzog*, d'Aarau. Au mois de

janvier 1871, l'armée française de l'Est, sous les ordres de *Bourbaki*, fut refoulée par l'ennemi jusqu'au Jura bernois et neuchâtelois et les Français furent dans l'alternative de se rendre ou de se réfugier sur le territoire neutre de la Suisse. La Confédération était prête à les accueillir, mais ils devaient déposer les armes à la frontière et se conformer aux ordres du Conseil fédéral. Ces conditions furent acceptées et les premiers jours de février, 85.000 hommes environ entrèrent en Suisse par les Verrières et Ste-Croix; ils furent cantonnés dans toute la Suisse. Une profonde pitié s'empara de la population lorsqu'elle vit arriver ces soldats en loques, exténués de faim et de froid et dont un grand nombre étaient gravement malades. Villes et villages rivalisèrent de charité envers ces malheureux. Partout ils trouvèrent des vivres, du linge, des vêtements et ce superflu si estimé du soldat, le tabac. Les malades et les blessés reçurent les soins les plus dévoués; plus d'un infirmier, plus d'une personne charitable mourut des maladies contractées à leur chevet. Après la conclusion de la paix, l'armée de Bourbaki rentra en France pleine de reconnaissance envers la Suisse hospitalière. La France paya 12 millions à la Suisse pour les frais de l'internement (120).



Le général Herzog.

6. En 1889, la Suisse eut un différend avec l'*Allemagne.* Un policier allemand, *Wohlgemuth*, avait engagé un ouvrier suisse à lui rendre des services d'espion et d'agent provocateur. L'ouvrier avertit les autorités suisses; la police argovienne arrêta Wohlgemuth. Le ministre d'Allemagne à Berne réclama sa mise en liberté immédiate. Le Conseil fédéral répondit par l'expulsion de Wohlgemuth. Le prince de *Bismarck* menaça alors le gouvernement suisse d'établir un blocus à la frontière et de retirer la garantie donnée à la neutralité suisse. Le Conseil fédéral, où siégeait le Neuchâtelois *Numa Droz*, ne céda pas et maintint



Entrée de l'armée de Bourbaki en Suisse.

Tableau d'A. Bachelin. Propriété de la Société des beaux-arts de Lucerne.

le droit de la Suisse de ne pas tolérer de pareils agissements sur son territoire et répondit que notre neutralité n'est pas seulement une création de la diplomatie, mais qu'elle repose sur la volonté du peuple suisse. L'attitude de la Suisse fit impression en Europe. L'affaire Wohlgemuth eut pour résultat la création d'un poste de *procureur général fédéral* et l'introduction d'un nouveau fusil.

110. Le Kulturkampf.

1. En 1872-1873 un violent assaut fut dirigé en Allemagne et en Suisse contre l'Eglise catholique: c'est le „*Kulturkampf*" (combat pour la civilisation), ainsi que l'ont appelé les ennemis du catholicisme. L'occasion de cette lutte fut le décret du *concile œcuménique du Vatican*, convoqué par Pie IX, sur l'infaillibilité pontificale (1870). De tout temps, ce fut l'usage dans l'Eglise de soumettre au Pape les questions controversées relatives à la foi, à la discipline et aux mœurs. S'appuyant sur cette antique coutume, le concile proclama le dogme de l'*infaillibilité pontificale*. „Le Pontife romain est infaillible quand il parle ex cathedra, c'est-à-dire quand, remplissant ses fonctions de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit une doctrine concernant la foi ou les mœurs comme devant être admise par toute l'Eglise" (121). Cette décision fut en général accueillie avec satisfaction dans le monde catholique; en quelques endroits cependant, le mécontentement se fit jour. Mais lorsque l'autorité ecclésiastique suprême eut parlé, le peuple catholique se soumit. Seule-une petite fraction de catholiques se sépara de l'Eglise et fonda une nouvelle confession: celle des *vieux-catholiques* ou „*catholiques-chrétiens*" qui érigèrent des paroisses distinctes. Pour assurer le service de leur culte, les „vieux-catholiques" exigèrent que les catholiques romains leur remissent une partie des biens ecclésiastiques. Ils trouvèrent dans quelques cantons l'appui du gouvernement. Le dogme de l'infallibilité ayant été à mainte reprise représenté comme un danger pour l'Etat et la civilisation moderne, plus d'un gouvernement entreprit la lutte contre Rome. L'Eglise eut à traverser des jours sombres.



Le cardinal Mermillod.

2. Les catholiques de *Genève* dépendaient depuis 1817 de l'évêché de Lausanne. D'entente avec le St-Siège, l'abbé *Mermillod*, qui devint plus tard cardinal, songea à rétablir le siège épiscopal de Genève. Il fut nommé d'abord vicaire général de l'évêque de Lausanne pour Genève. Bientôt les paroisses genevoises furent tout-à-fait détachées du diocèse de Lausanne, l'abbé Mermillod reçut un titre épiscopal et fut nommé vicaire apostolique de Genève. Le Conseil d'Etat de Genève protesta contre ces changements et, comme le nouveau dignitaire ne voulait pas renoncer à son titre, le Conseil fédéral l'expulsa de la Suisse (1873). Le Conseil d'Etat de Genève exigea ensuite du clergé un serment constitutionnel que les prêtres déclarèrent inconciliable avec leur fidélité à l'Eglise. Le gouvernement genevois les destitua et les églises catholiques passèrent aux mains des „vieux-catholiques". La situation de l'Eglise catholique à Genève s'est notamment améliorée depuis quelques années, en particulier depuis le vote de la loi de „la séparation de l'Eglise et de l'Etat" (1907).



La cathédrale de Soleure.

3. Des événements semblables se passèrent la même année dans la


Ancienne résidence du nonce à Lucerne.

diocèse de Bâle. *Mgr. Eugène Lachat*, évêque de Bâle, avait destitué quelques prêtres qui ne voulaient pas reconnaître l'infaillibilité pontificale. Les gouvernements radicaux des cantons, qui composent le diocèse, exigèrent qu'il rapportât cette mesure. L'évêque refusa; ces gouvernements le destituèrent et le firent expulser de sa résidence de Soleure. L'évêque trouva un asile à Lucerne. Mais l'affaire eut encore un épilogue mouvementé dans le *Jura bernois*. Soixante-neuf prêtres de ce pays protestèrent contre la déposition de Mgr. Lachat et déclarèrent qu'ils le regardaient comme le chef légitime du diocèse; ils furent alors chassés de leur poste par le Conseil d'Etat de Berne. Le gouvernement bernois saisit les bénéfices ecclésiastiques, les églises, les cures, les remit à des prêtres „vieux-catholiques" que l'on fit venir de l'étranger et interdit aux catholiques la célébration de la messe. Le peuple jurassien se souleva, le pays fut occupé militairement et les prêtres, qui osaient célébrer le service divin dans des maisons privées ou dans des granges, encouraient la prison.

4. Le „Kulturkampf" fit aussi des ravages dans les cantons d'*Argovie*, de *Soleure* et de *Zurich*. Lorsque le Pape Pie IX condamna dans une encyclique les agissements anti-catholiques, le Conseil fédéral remit ses passeports au nonce *Mgr. Agnozzi* et rompit les relations avec le Saint-Siège (1874).

5. Vers 1880, le „Kulturkampf" s'apaisa peu à peu. Il fut avéré que les violences exercées contre les catholiques, au lieu d'atteindre leur but, allaient à fin contraire. Comme toute persécution, elles avaient rendu les convictions

plus vivaces, raffermi la foi, rapproché davantage le clergé et les fidèles et donné un renouveau à la foi catholique. Au reste, le triomphe et la prospérité des „vieux-catholiques“ furent éphémères. Bientôt le Conseil fédéral et les gouvernements radicaux se montrèrent plus disposés à faire quelques concessions et à mettre quelque tempérament aux lois si dures du „Kulturkampf“. Le Pape Léon XIII (1878-1903), ami de la paix, vint au-devant d'eux. Après la mort de l'évêque de Lausanne, Mgr. Marilley, le Pape réunit de nouveau Genève au diocèse de Lausanne et lui donna pour chef Mgr. Mermillod, à qui le Conseil fédéral permit de rentrer en Suisse (1883). Peu de temps après, Mgr. Lachat renonça à l'évêché de Bâle et fut remplacé par le prévôt du chapitre. *Mgr. Frédéric Fiala.* Mgr. Lachat fut nommé vicaire apostolique du Tessin qui avait appartenu jusqu'à ce moment à deux évêchés italiens. A la mort de Mgr. Lachat, le Tessin fut réuni au diocèse de Bâle qui fut désormais le diocèse de *Bâle-Lugano.* De cette manière l'accord avait pu être réalisé sur plus d'un point essentiel.

111. Progrès de la démocratie et de la centralisation. Revision totale de la Constitution fédérale.

1. Les *constitutions cantonales* qui furent introduites à partir de 1830 reposaient sur la base de la *démocratie représentative.* D'après ces constitutions, le peuple possédait bien, à vrai dire, la souveraineté, mais il ne l'exerçait en fait que lors des élections et des revisions constitutionnelles. Dans toute autre occasion, la souveraineté était exercée en son nom par ses représentants, ses élus: le Grand Conseil. Bientôt donc, les citoyens eurent tout naturellement le désir d'avoir une plus grande influence sur le gouvernement et notamment de pouvoir intervenir plus directement dans la rédaction des lois. Vers le milieu du XIXe siècle, quelques constitutions cantonales furent déjà revisées dans ce sens; mais les progrès les plus décisifs furent accomplis à partir de 1860 environ.

2. Parmi les nouveaux droits populaires que l'on introduisit alors, le premier et le plus important est le *referendum.* Il consiste dans le droit que le peuple a de se

prononcer par un vote sur une loi élaborée par les conseils. Le referendum a deux formes. Il est *obligatoire* dans certains cantons, c'est-à-dire que toutes les lois doivent être soumises sans condition au vote du peuple. Il est *facultatif* (appelé autrefois le veto) dans d'autres cantons et dans ce cas, la votation n'a lieu que si un certain nombre de citoyens le demandent. Il faut enfin distinguer le referendum constitutionnel du referendum législatif. Tous les cantons



Le palais fédéral à Berne.

ont introduit aujourd'hui le referendum constitutionnel qui est toujours obligatoire. Le referendum législatif — obligatoire ou facultatif — existe dans tous les cantons, à l'exception de celui de *Fribourg* et des cantons où le peuple exerce directement le pouvoir législatif lors des landsgemeindes (*Uri*, *Unterwald*, *Glaris*, *Appenzell*).

Un autre droit populaire nouveau est l'*initiative*. Tandis que le referendum ne donne que la possibilité de repousser une loi dont on ne veut pas, l'initiative assure au peuple le droit de proposer lui-même de nouvelles lois. Si un certain nombre de citoyens signent l'initiative, le Grand Conseil doit soumettre cette loi au vote du peuple, après l'avoir lui-même discutée. Ici encore, il faut distinguer initiative constitutionnelle et initiative législative. L'initiative constitutionnelle existe dans tous les cantons;


Patrouille d'infanterie dans les montagnes.

l'initiative législative, dans tous les cantons, sauf *Fribourg*. Les droits populaires firent encore d'autres progrès. Dans un grand nombre de cantons, le peuple élit le *Conseil d'Etat* (pouvoir exécutif cantonal) et les députés au *Conseil des Etats* qui autrefois étaient nommés dans tous les cantons par le grand Conseil. Ainsi de plus en plus, les constitutions cantonales reposent sur la *démocratie directe*.

3. La *constitution fédérale de 1848* fut aussi revisée. Ainsi, en 1866, une revision partielle accorda la liberté d'établissement aux Israélites. Bientôt le parti libéral-radical travailla résolûment à une revision totale de la Constitution fédérale: l'Etat suisse devait être plus centralisé, les droits populaires, plus étendus. En 1872, un projet très centralisateur fut adopté par les Chambres; le peuple le rejeta à une faible majorité. L'opposition de la Suisse romande, du canton de Vaud en particulier, avait fait échouer la revision. Mais ses partisans ne furent point découragés et dès l'année suivante, les Chambres fédérales furent saisies d'un nouveau projet qui sauvegardait un peu plus la souveraineté des cantons. Les associations libérales-radicales déployèrent en même temps une grande activité pour assurer le succès de la campagne. Le 19 avril 1874, la constitution fédérale revisée fut acceptée à une grosse majorité par les électeurs et par 14 cantons et demi, contre 7 et demi.


Mitrailleuse en action.

4. La *Constitution fédérale de 1874* marquait un grand progrès vers la centralisation. La législation (article 64) „sur toutes les matières du droit se rapportant au commerce et aux transactions mobilières (droit des obligations, y compris le droit commercial et le droit de change)“ était désormais du ressort de la Confédération; le principe de l'unification du droit était posé. — Les prérogatives de la Confédération en *matière militaire* étaient



Les digues d'Evionnaz pour la correction du Rhône.

considérablement augmentées. L'instruction et l'armement du soldat étaient aussi dévolus à la Confédération (article 20). Toutefois, les cantons ont encore certaines compétences; ils nomment, par exemple, les officiers des unités qu'ils composent jusqu'au grade de major inclusivement; la mobilisation est faite par les autorités cantonales. — L'*état civil* fut confié aux autorités civiles, ainsi que „le droit de disposer des lieux de sépulture“ et de „pourvoir à ce que toute personne décédée puisse être enterrée décemment“ (art. 53). Quelques articles relatifs aux questions *confessionnelles* se ressentent encore de l'esprit du „Kulturkampf“. L'interdiction portée contre les Jésuites fut aggravée: „l'Ordre des Jésuites et les sociétés qui lui sont affiliées ne peuvent être reçus dans aucune partie de la Suisse et toute action dans l'église et dans l'école

est interdite à leurs membres" (art. 51). Le même article ajoute: „cette interdiction peut s'étendre aussi, par voie d'arrêté fédéral, à d'autres ordres religieux dont l'action est dangereuse pour l'Etat ou trouble la paix entre les confessions". L'art. 52 dit: „Il est interdit de fonder de nouveaux couvents ou ordres religieux et de rétablir ceux qui ont été supprimés". L'art. 50: „Il ne peut être érigé d'évêché sur le territoire suisse sans l'approbation de la Confédération". — La Confédération se réserva d'exercer aussi son influence sur l'*école primaire.* „Les cantons pourvoient à l'instruction primaire, dit l'article 27, qui doit être suffisante et placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Elle est obligatoire et, dans les écoles publiques, gratuite. Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance. La Confédération prendra les mesures nécessaires contre les cantons qui ne satisferaient pas à ces obligations". — La Confédération reçut aussi de nouvelles compétences dans le domaine de l'*économie nationale.* Elle put édicter des lois sur l'émission des billets de banque, reçut la haute surveillance sur la correction des cours d'eau et les forêts, sur la chasse et la pêche. Elle eut aussi le droit de légiférer sur la durée des heures du travail, l'emploi des enfants dans les fabriques. L'ohmgeld qui entravait encore le commerce disparut presque complètement. Les droits populaires furent étendus par l'introduction du *referendum facultatif.* En vertu de cette disposition (art. 89): „Les lois fédérales sont soumises à l'adoption ou au rejet du peuple, si la demande en est faite par 30.000 citoyens actifs ou par 8 cantons". — Enfin, un *Tribunal fédéral* permanent fut institué; son siège est à Lausanne. Le nombre de ses membres fut porté plus tard à 24.

5. La Constitution de 1874 forme la base du droit public fédéral actuel. Il y a eu toutefois des revisions partielles depuis 1874. La plus importante au point de vue politique est l'introduction de l'*initiative constitutionnelle* (1891). D'après les constitutions de 1848 et de 1874 le peuple ne pouvait se prononcer que sur une revision totale. L'initiative lui donne le droit de proposer des re-

visions partielles. „L'initiative populaire, dit l'art. 121, consiste en une demande, présentée par 50.000 citoyens suisses ayant le droit de vote et réclamant l'adoption d'un nouvel article constitutionnel ou l'abrogation ou la modification d'articles déterminés de la constitution en vigueur ... La demande d'initiative peut revêtir la forme d'une proposition conçue en termes généraux ou celle d'un projet rédigé de toutes pièces". — Le 20 février 1898, le *rachat des chemins de fer* par la Confédération — voté par le peuple à une énorme majorité, — fut un nouveau pas important vers la centralisation (122). Au mois de novembre de la même année, le peuple acceptait l'*unification du droit civil et du droit pénal.* Le nouveau Code civil suisse est entré en vigueur le 1er janvier 1912. En 1905, une loi fédérale établissait une *Banque nationale* qui a le monopole de l'émission des billets de banque; le nouvel établissement a déjà rendu d'excellents services. En 1907, le peuple acceptait une *nouvelle loi militaire* qui prolongeait la durée de l'instruction militaire et rendait notre armée plus forte. Cette loi, complétée en 1912, nous permet de mettre en ligne 210.000 combattants (non compris plus de 70.000 hommes de landsturm); l'armée suisse, pourvue d'un armement des plus modernes, comprend six divisions composées chacune de 3 brigades à 2 régiments d'infanterie, (le régiment à 3 bataillons) de cavalerie, de 12 batteries de campagne et 2 d'obusiers et de troupes des armes spéciales. En 1912, encore, une nouvelle *loi sur les assurances* fut adoptée par les électeurs[1]). Le peuple suisse est donc résolu à étendre les compétences de la Confédération chaque fois que les intérêts généraux de la patrie le demandent. Mais il n'en reste pas moins opposé à la centralisation absolue qui aurait pour résultat de transformer notre Etat fédératif en un Etat unitaire. Un esprit fédéraliste, qui n'a rien d'excessif, s'oppose encore au courant centralisateur et veut sauvegarder le plus possible les droits et la souveraineté des cantons. L'équilibre entre ces deux tendances: une Confédération forte, des cantons prospères constituent la sauvegarde de notre Etat fédératif.

---

[1]) En 1914, les électeurs acceptèrent la création d'une *cour administrative fédérale.*

112. Essor du commerce et de l'industrie. Mouvement ouvrier. Institutions philanthropiques.

1. Le renouveau politique qui se produisit en Suisse aux alentours de 1830 eut aussi sa répercussion sur notre *développement économique* et, d'une manière générale, sur les progrès de la civilisation; l'augmentation de la richesse a influencé à son tour notre vie politique. Au reste, la révolution économique qui s'est accomplie dans le monde par les grandes inventions modernes du XIXe siècle est l'un des phénomènes les plus importants de l'histoire universelle. Nous sommes encore trop près de ses origines et nous en subissons trop directement les conséquences, bonnes ou mauvaises, pour pouvoir l'envisager dans sa complète et vivante réalité.

Le développement économique de la Suisse était déjà très remarquable à la fin de l'ancien régime. De florissantes industries: les soieries de *Zurich*, introduites par les protestants chassés de Locarno en 1554, la broderie et le tissage du coton à *St-Gall* et à *Appenzell*, le tressage des pailles en *Argovie*, l'horlogerie à *Genève* et dans le *Jura* neuchâtelois, les fromages de *Gruyère*, les rubans de *Bâle*, les cotons imprimés et les indiennes à Neuchâtel et à Genève alimentaient un commerce d'exportation considérable pour l'époque (123). Les guerres de la Révolution et de l'Empire, et surtout le Blocus continental, frappèrent durement notre industrie et nos échanges, sans les anéantir cependant. Lorsque le calme revint, les affaires reprirent, mais le protectionnisme régnant en Europe nous fit encore souffrir. D'autre part, l'esprit cantonaliste, poussé à l'excès, ne pouvait se résoudre à la création de douanes fédérales et la concurrence intercantonale fut souvent funeste. Cet état de choses cessa en 1848. L'époque de la ,,Restauration" avait déjà vu la construction de *routes de montagne*, les débuts de la *navigation à vapeur*, le développement des voies de communication. Les plus petits lacs eurent bientôt leurs vapeurs; de nouvelles routes alpestres: celles du *Brunig*, de l'*Axen*, de la *Furka*, d'autres encore, et nombreuses, dans les *Grisons* et plus récemment encore celles du *Clausen* et du *Grimsel* — furent construites à grands frais.

2. L'établissement des chemins de fer donna un puissant essor aux communications et par la suite aux affaires. La première ligne construite en Suisse fut le tronçon *Zurich-Baden* (1847). Dans la suite un grand nombre de sociétés se fondèrent avec l'appui des cantons et des communes et couvrirent le pays d'un réseau de voies ferrées. Mais on peut regretter que la Confédération n'ait pas pu imposer à l'origine un plan d'ensemble — elle y avait songé du reste — qui eût évité des concurrences fâcheuses et un gaspillage de forces. En 1856, il y avait 340 Km. de voies ferrées; il y en a aujourd'hui près de 5.000 Km. Une ligne d'une importance toute particulière est celle du *St-Gothard* qui a été construite par une société subventionnée par la Suisse, l'Italie et l'Allemagne. Parmi les hommes qui ont le plus travaillé à la réalisation de cette grande œuvre, il faut signaler *Alfred Escher*, de Zurich, qui fut dans la suite président de la société et l'ingénieur genevois *Louis Favre* qui construisit le grand tunnel. L'entreprise eut à vaincre de grandes difficultés et fut achevée en 1882. La ligne du St-Gothard est la plus importante des voies de communication entre le Nord et le Sud de l'Europe; ses ponts hardis, ses tunnels hélicoïdaux forcent l'admiration du voyageur. Une autre percée des Alpes est le tunnel du *Simplon*, ouvert en 1906, une autre encore, la ligne du *Loetschberg* ouverte en 1913 et l'on parle à cette heure du percement des *Alpes orientales*, (Splügen ou Greina). — La Confédération possède des compétences très étendues en matière ferroviaire: l'art. 26 de la Constitution lui donne le droit exclusif d'accorder les concessions de nouvelles lignes. Puis, elle se fit donner le droit de *racheter les chemins de fer*. En 1897, les Chambres fédérales décidèrent le rachat des 5 principaux réseaux; le peuple ratifia la décision en 1898 Au cours des années qui suivirent, la Confédération entra donc en possession de ces lignes. Le rachat du St-Gothard (1909) fut marqué par la conclusion d'une nouvelle convention avec l'Allemagne et l'Italie. Ce traité fut accepté par les Chambres en 1913 après avoir soulevé de longues et importantes discussions qui émurent au plus haut degré l'opinion publique. — Les chemins de fer de montagne sont l'une des spécialités de la Suisse;

les uns emploient la traction à vapeur ou électrique et la crémaillière (Rigi, Pilate, Wengernalp, Aigle-Leysin, etc.), d'autres sont des funiculaires (Niessbach, Bürgenstock, Stanserhorn, San Salvatore, Territet-Glion, etc.).

3. La position centrale de la Suisse en Europe l'a fait choisir comme siège de la plupart des „*unions internationales*". Ainsi en 1874 fut conclue une convention pos-



Le viaduc de Filisur.

tale internationale, comprenant la plus grande partie des Etats européens et un grand nombre d'autres pays unifièrent leurs taxes postales. Cette association devint plus tard l'*Union postale universelle* dont le bureau à été confié à la Suisse, ainsi que le „bureau international des administrations télégraphiques".

4. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la Suisse, pays surtout agricole, se transforma peu à peu en *pays industriel.* Elle ne tarda pas à acquérir la maîtrise dans certaines industries et occupa dès lors une place remarquable sur le marché mondial. Ce sont les soieries à Zurich, à Lucerne, les machines à Zurich et en Argovie, l'horlogerie à Genève, dans le Jura bernois, à Neuchâtel, à Soleure

et dans certaines vallées vaudoises, le tissage du coton dans la Suisse du Nord-Est, les broderies à St-Gall, les cotonnades imprimées à Glaris, les pailles en Argovie. L'*agriculture*, qui n'occupe plus que le 30 pour cent de notre population et qui commence à manquer de bras — ce fait mérite d'attirer l'attention et sollicite notre vigilance — a fait cependant de grands progrès. L'élève du bétail est très développée dans les cantons de Berne, de Vaud, de Fribourg; d'autres branches de l'agriculture ont donné naissance à des industries telles que des condenseries de lait, des fabriques de chocolat au lait; le commerce des fromages se développe encore. La Suisse, qui doit acheter la houille à l'étranger tire un grand parti des chutes d'eau (houille blanche) et les convertit en *énergie électrique*. L'afflux toujours croissant des étrangers, qui viennent admirer notre beau pays, à développé l'*industrie hotelière*; — l'étranger apporte en Suisse des sommes considérables — mais la médaille dorée a aussi son revers. — Le *commerce extérieur* de la Suisse atteignait en 1913 plus de 3 milliards 302 millions dont plus de 1 milliard 926 millions à l'importation et plus de 1 milliard 376 millions à l'exportation. Nous exportons des machines, des montres, du chocolat, des fromages, du bétail de choix, des soieries, des broderies. Nous importons des céréales, des produits alimentaires, des boissons, du bétail de boucherie, du fer. Les expositions de Zurich (1883), Genève (1896) et Berne (1914) ont permis de mesurer les progrès accomplis. A cause de la neutralité de la Suisse, beaucoup de capitaux étrangers sont déposés dans nos banques; le pays a profité de cet argent, toutefois cette situation ne laisse pas d'avoir aussi ses risques.

5. L'énorme développement de l'industrie a fait entrer la *question ouvrière* dans une nouvelle phase. L'ère de la grande industrie et des fabriques a sans doute apporté de grands bienfaits; mais le rançon du progrès fut lourde. Les salaires baissèrent parce qu'il y avait trop de bras, les femmes et les enfants entrèrent à l'usine et gagnèrent moins encore, les conditions du logement et de l'alimentation ouvrière laissèrent beaucoup à désirer. Dans certains pays, ce fut même une véritable exploitation des travailleurs. Avant que la Confédération se fût occupée

de la question sociale, quelques cantons avaient déjà pris des mesures contre ces terribles maux. Mais en 1874, la Confédération reçut les compétences nécessaires pour intervenir utilement. Elle put donc s'occuper de la „protection ouvrière", fixa la durée maxima du travail, réglementa le travail de nuit et du dimanche, détermina les responsabilités en cas d'accidents. La loi *fédérale sur les fabriques* de 1877 est complètement revisée aujourd'hui et va incessamment entrer en vigueur. Ici et là, les industriels eux-mêmes ou les communes s'appliquèrent à aider l'ouvrier en instituant des restaurants populaires, en construisant des habitations louées à bas prix. Mais surtout les ouvriers s'entr'aidèrent. Ils fondèrent des associations et des syndicats pour la défense de leurs intérêts Il arriva que, parfois, leurs camarades du dehors les poussèrent à aller plus loin qu'ils ne souhaitaient eux-mêmes et mainte grève est l'œuvre de meneurs étrangers. Le *socialisme* a également pris pied sur le sol suisse. Parmi ses adepts, les uns demandent la nationalisation des forces et de l'outillage de la production, la substitution de l'Etat aux entreprises particulières; le parti socialiste suisse est donc favorable à la centralisation. Un autre groupe socialiste inscrit en outre à son programme la „lutte de classes" et, conformément à l'Internationale, l'antimilitarisme. Des députés socialistes siègent aujourd'hui aux Chambres fédérales, dans plusieurs Grands Conseils cantonaux et municipalités.

6. Le XIXe siècle a vu naître bien des inégalités sociales; il a vu aussi une magnifique floraison d'*œuvres philanthropiques*; l'Etat et les particuliers rivalisent d'un noble zèle pour protéger les faibles, les pauvres et les malades. L'œuvre à faire est immense. Cependant la liste serait longue des sociétés, des institutions de toute espèce qui se donnent pour tâche de soulager les misères humaines. Chaque année a vu et voit encore surgir de nouvelles œuvres de bienfaisance, des orphelinats, des instituts pour les aveugles, les sourds-muets, des colonies de vacances, des cuisines scolaires pour enfants pauvres et débiles, des asiles pour les domestiques du sexe féminin, pour la correction des buveurs, des hospices pour les vieillards, des hôpitaux, des „sanatoriums" pour les malades



Henri Dunant.

atteints de tuberculose, des asiles d'aliénés. Si quelque localité est ravagée par un sinistre, le peuple suisse tout entier s'empresse de venir en aide aux malheureux par des dons volontaires. On le vit bien, par exemple, lors des incendies de Glaris (1861), de Broc (1890), de Meiringen (1891), lors de l'éboulement d'Elm (1881), lorsque s'effondra le quai du lac à Zoug (1887) et cent fois encore. La *Fondation Winkelried* instituée à Lucerne (1886) a pour but de venir en aide aux familles des soldats suisses et s'est accrue sans cesse par de nouveaux dons. Une grande œuvre humanitaire est née à Genève. La Société d'Utilité publique de cette ville s'efforça de réaliser la généreuse idée d'*Henri Dunant* qui cherchait le moyen d'améliorer le sort des blessés à la guerre. Ces hommes de cœur prirent l'initiative de réunir à Genève une conférence de délégués des différents Etats. La „*Convention de Genève*“ de 1864 sortit de leurs délibérations. En vertu de cette convention, les blessés et tous ceux qui les soignent — médecins, infirmiers, sœurs infirmières qui portent le brassard international — ne sont pas considérés comme belligérants et ne doivent pas être inquiétés. De même, les lazarets de campagne, les hôpitaux militaires, les trains et les convois de blessés sur lesquels flotte le drapeau de la *Croix-Rouge* doivent être épargnés et doivent pouvoir circuler librement. Par reconnaissance envers la Suisse, la Croix-Rouge sur fond blanc fut choisie comme emblême. La Convention de Genève, à laquelle adhèrent presque tous les Etats civilisés, à déjà rendu d'immenses services dans toutes les guerres des cinquante dernières années.

113. La vie religieuse et intellectuelle, les beaux-arts en Suisse dans la seconde moitié du XIXe siècle (1)

1. La suppression des couvents et le Kulturkampf avaient fait subir des pertes sensibles à l'Eglise catholique.

(1) L'auteur n'a pas cité les auteurs ou artistes qui vivent encore.


Le Père Théodose Florentini.

Mais bientôt la fondation de nouvelles insitutions religieuses vint en quelque mesure réparer le dommage. Le Père capucin *Théodore Florentini*, de Coire, animé d'un profond amour de son prochain, fonda la congrégation des *religieuses enseignantes de Ste Croix* (1844) et des *sœurs hospitalières de Ste Croix* (1852) qui se vouèrent les unes, à l'éducation des jeunes filles et à l'enseignement primaire, les autres au service des pauvres. Des maisons-mères de *Menzingen* (c. de Zoug), et d'*Ingenbohl* (c. de Schwytz) elles rayonnèrent bientôt sur toute la Suisse et s'établirent dans plusieurs autres pays. L'année 1857 vit se constituer le „*Pius Verein*" qui devint plus tard l'*Association populaire catholique* suisse. Elle s'occupe principalement des missions intérieures et se donne pour tâche de subvenir aux frais du culte des paroisses catholiques disséminées dans les cantons réformés. Les *églises protestantes* comprennent deux groupes toujours plus nettement distincts: l'un de tendance „positive", l'autre de tendance „libérale". Dans les cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, des „églises libres" s'opposent aux „églises nationales" d'idées libérales et reconnues par l'Etat. En maint endroit, des „écoles libres", et des „sociétés évangéliques" défendent une doctrine absolument différente de l'enseignement religieux officiel. Les „protestants libéraux" se sont groupés ailleurs en associations pour le „christianisme libre". Il existe enfin des sociétés qui assistent les protestants disséminés dans les cantons catholiques. Les „*vieux-catholiques*" forment depuis 1875 l'église „catholique-chrétienne" de la Suisse.

2. La Suisse a fait d'énormes sacrifices pour l'*enseignement* et l'*éducation*. A l'école primaire obligatoire sont venus s'ajouter des écoles secondaires, des écoles régionales, des cours de perfectionnement; le nombre des gymnases, des collèges classiques ou modernes, des écoles normales, s'est beaucoup accru. On a fondé aussi des



Eutychès Kopp.

écoles d'agriculture, des technicums. L'enseignement féminin s'est également développé par la fondation de pensionnats, d'instituts d'études supérieures, d'écoles ménagères. Enfin, l'université de *Bâle*, d'antique renommée, a vu naître les universités de *Zurich*, de *Berne*, de *Fribourg*, de *Lausanne*, de *Genève*, de *Neuchâtel* et le *polytechnicum* fédéral de Zurich.

3. Le magnifique développement de l'instruction est en connexion intime avec l'essor de la vie intellectuelle. L'histoire naturelle a eu le Neuchâtelois *Agassiz* et le Vaudois *Forel*. L'histoire nationale peut revendiquer toute une pléïade d'historiens de talent. *Ferdinand Keller* de Zurich, qui, dès 1854, étudia les palafittes de nos stations lacustres. *Joseph Eutychès Kopp*, de Lucerne, restera célèbre par ses études critiques sur les origines de la Confédération, publiées sous le titre de „Documents sur l'histoire des ligues fédérales" (1835). Tandis que ses prédécesseurs s'étaient basés surtout sur les récits de chroniques postérieurs (Etterlin, Tschudi, etc.), Kopp remonta jusqu'aux plus anciens documents contemporains, des événements qu'ils rapportent; il revisa ainsi complètement les jugements que l'on avait portés sur l'origine de la Confédération. Citons encore les continuateurs de Jean de Muller: *Monnard* et *Gloutz-Blotzheim*, et d'autres historiens: le Genevois *Alb. Rilliet*, le Vaudois *Vulliemin*, le Genevois *Pierre Vaucher*, esprit délié et précis, rompu aux difficultés de la méthode historique et de qui l'enseignement fut si hautement apprécié, les Fribourgeois *Alexandre Daguet* et *Jean Gremaud*, l'infatigable travailleur; les Jurassiens



Ph. Ant. de Segesser.

Vautrey, Quiquerez et *Trouillat. Georges de Wyss*, de Zurich, écrivit l'historiographie de la Suisse. Citons encore *K. Daendliker* († 1911) auteur d'une „Histoire Suisse" justement appréciée; *Heierli*, qui étudia les temps primitifs de notre pays. Des ouvrages importants sur l'histoire constitutionnelle ont pour auteurs le Zuricois *J. K. Bluntschli*, le Glaronnais *J. J. Blumer*, le Lucernois *Ph. A. de Segesser*, le Bernois *Hilty*. Les études linguistiques ont débuté par les travaux du curé *Stalder*. Continuées au cours du siècle, elles ont abouti au remarquable „*Idiotikon Suisse*" qui est une mine inépuisable de renseignements sur la langue et les coutumes suisses-allemandes. *F. Staub* et *L. Tobler* ont été parmi les principaux collaborateurs. Une œuvre analogue est le „*Glossaire des patois de la Suisse romande*" auquel travaillent encore plusieurs savants philologues. Le Zuricois *Jacob Baechtold* écrivit une histoire littéraire de la Suisse allemande. Le premier assyriologue suisse fut le Fribourgeois *J. Grivel*. Les sociétés d'histoire, dont la principale est la „*Société générale d'histoire suisse*" exercent une méritoire et incessante activité. La Confédération a aidé et aide encore de ses subsides des œuvres historiques considérables, telles par exemple la volumineuse collection des „*Recès*



Le Musée national à Zurich.



Oswald Heer.



Albert Bitzius. (Jérémias Gotthelf).



Gottfried Keller.

des Diètes fédérales" qui comprennent toute notre histoire des origines à 1848, l'oeuvre magistrale de l',,*Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*". Elle a construit à Zurich le *Musée National* (1891), la *Bibliothèque nationale* à Berne. D'autres ouvrages ont fait connaître encore les origines et les multiples aspects de notre pays. C'est le livre d'*Oswald Heer*, de Zurich ,,Les temps primitifs de la Suisse" qui montre les transformations de notre sol, de notre flore, de notre faune à l'époque préhistorique; c'est la ,,Faune des Alpes" de *Fréd. de Tschudi*. De grands travaux cartographiques et géographiques ont une renommée mondiale: l'*atlas Dufour*, l'*atlas Siegfried*, le *dictionnaire géographique de la Suisse.*

4. La littérature et les arts ont également fleuri en Suisse au XIXe siècle. Voici le pasteur Albert Bitzius (1797-1854) qui écrivit sous le pseudonyme célèbre de *Jérémias Gotthelf*, toute une série d'histoires villageoises, de tableaux de mœurs bernoises remarquablement observées et qui dénotent une véritable puissance d'évocation. Voici un nouvelliste, *Gottfried Keller*, de Zurich (1819-1891), écrivain richement doué de fantaisie, observateur et humoriste, de qui la pensée souvent profonde garde un tour bien suisse. Il a écrit: ,,Les gens de Seldwyla", les ,,Nouvelles zuricoises" qui comptent parmi les meilleures de la littérature allemande moderne. C'est un Zuricois encore, *C. F. Meyer* (1825-1898) qui

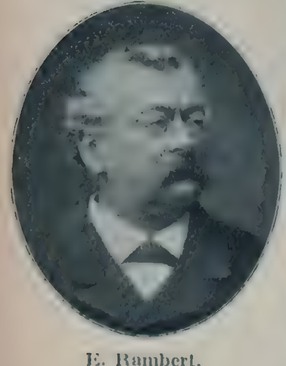

Arnold Ott.

écrivit des romans historiques, „Georges Jénatsch“ et des nouvelles qui revèlent un maître écrivain. Keller et Meyer ont aussi écrit des vers qui leur assurent une place honorable parmi les poètes lyriques de langue allemande. D'autres poètes lyriques encore: *H. Leuthold*, de Zurich, qui connaît toutes les richesses plastiques de sa langue, le *P. Gall Morell*, d'Einsiedeln, qui écrivit des vers d'une haute inspiration religieuse, *A. Ott*, de Schaffhouse. Ce dernier est l'un de nos meilleurs dramaturgues qui aient écrit pour le théâtre populaire. Sa pièce „Charles le Téméraire et les Confédérés“ obtint un légitime succès. Citons encore *J. V. Widmann* (1842-1911) qui a laissé des poésies, des souvenirs de voyage et des essais de critique. — Dans la Suisse romande, il en est bon nombre qui ont acquis droit de cité dans les lettres françaises. C'est *Toepffer*, de Genève (1766-1846) qui a si bien observé ses contemporains et a laissé des récits de voyages pleins d'humour et de fraîcheur. Voici *Marc Monnier*, esprit affiné, de haute culture, dont le cours et les études de littérature comparée eurent un renom mérité, et son fils *Philippe*, l'historien du „Quattrocento“ et de la „Genève de Toepffer“ qui nous a laissé en outre des livres charmants, tels que „Mon village“ ou le „Livre de Blaise“. C'est *Edouard Rod* (1857-1909), essayiste et romancier, de Nyon, sur qui un éminent critique français écrivait récemment: „Toutes les idées qui nous agitent et nous divisent, Rod les a reflétées, exprimées, discutées, avec une fidélité, une impartialité, une lucidité vraiment extraordinaires“ (124). C'est *Victor Cherbuliez*, de Genève (1829-1899), romancier et publiciste fécond, esprit cosmopolite qui entra à l'Académie française. C'est *P. Sciobéret*, un Fribourgeois,


Toepffer.

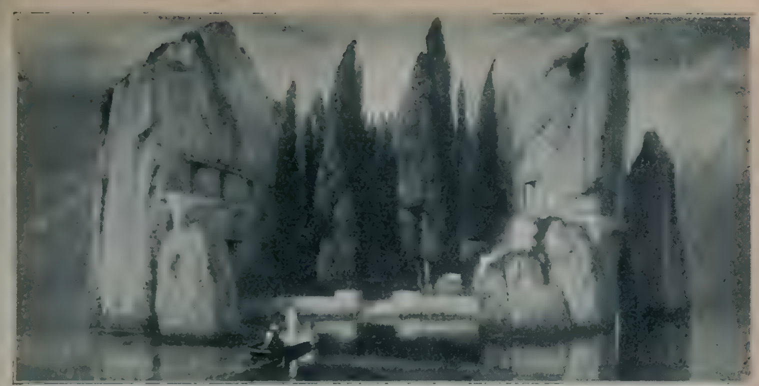

Ed. Rod.


V. Cherbuliez.


E. Rambert.

auteur des „Scènes de la vie champêtre“, „le plus richement doué de nos conteurs romands“, disait Rampert. Voici les philosophes *Vinet* et *Ch. Secrétan*, tous deux Vaudois, *Amiel*, l'analyste douloureux du „Journal intime“. C'est *E. Rambert* (1830-1886), poète et prosateur, l'auteur des „Alpes suisses“ qui comprit si bien nos montagnes et leur influence sur notre vie profonde; c'est *Juste Olivier* (1807-1876), le poète lyrique, amoureux du bleu Léman et des belles campagnes du pays vaudois. Des poètes encore, *Duchosal*, *Warnery* (1859-1902) de qui les „Origines“ sont traversées par un souffle épique, *E. Eggis*, de Fribourg, le dernier des romantiques en pays romand.

5. Voici des peintres. *A. Calame*, de Genève (1810-1864) dont les meilleurs tableaux sont des paysages des hautes Alpes. Le Neuchâtelois *Léopold Robert*, qui se rattache par certains côtés à l'école de David, fit de longs séjours en Italie et fut en quelque sorte un peintre de la vie populaire italienne. Ses „Moissonneurs dans les Marais Pontins“, son „Improvisateur“, sa „Fête de la Madone del Arco“ sont des œuvres bien connues. Un autre Neuchâtelois, *E. de Pury*, est aussi un peintre de valeur. Un Fribourgeois, *Joseph Reichlen* (1846-1913) a laissé d'excellents portraits et peignit avec amour les sites variés de la Gruyère, son pays natal, et du pittoresque Fribourg. Parmi les paysagistes de la Suisse allemande, il faut signaler le Soleurois









A. Böcklin: L'île des morts. (Repr. autorisée par l'Union photogr. de Munich.) — M. P de Deschwanden: Moïse sur le mont Nébo. — B. Vautier: Jeune bernoise. — A. Welti: Au soir des noces.



Marcello: Le chef abyssin.
Musée cantonal de Fribourg.

O. Frölicher, l'Argovien *A. Stäbli*, le Lucernois *R. Zünd*. Les Bâlois *Böcklin* (1827-1901) et son élève *Sandreuter* comptent parmi les meilleurs de notre temps. Les tableaux de Böcklin, aux couleurs si chaudes, rendent la splendeur, la vie et le mystère de la nature toujours changeante; ses allégories sont l'expression symbolique des forces naturelles. (L'île des morts, le silence de la forêt, le jeu des vagues). *Charles Giron*, de Genève (1850-1914) a laissé une œuvre considérable, d'une grande richesse de couleurs, d'un dessin soigné, qui dénote une admirable compréhension de la nature alpestre. On peut citer encore de bons peintres d'histoire: *L. Vogel* de Zurich, dont les scènes de l'âge héroïque de notre histoire sont connues de chacun, *E. Stückelberg*, de Bâle, qui fit les belles peintures murales de la chapelle de Tell, au bord du lac des Quatre Cantons, le Vaudois *Ch. Gleyre*, auteur du „Major Davel", des „Romains sous le joug". Parmi les œuvres de la peinture religieuse, citons le „Christ porté au tombeau" de *F. Ciseri*, dans l'église du couvent des capucins à Locarno et les nombreux tableaux de *P. von Deschwanden* qui ornent mainte église de la Suisse allemande. Des scènes de la vie, des tableaux de genre constituent l'œuvre du Vaudois *Vautier*, du Bernois *Anker* (1831-1910) qui peignit aussi la „Soupe au lait de Cappel". *Welti*, de Zurich (1862-1912), dont l'œuvre est variée, fut l'un des talents les plus originaux qu'ait produisit notre pays et *R. Koller* compte certainement parmi les meilleurs peintres animaliers. On peut citer aussi quelques sculpteurs de valeur: le Tessinois *Vela*, le Genevois *Pradier* sont des maîtres, la Fribourgeoise *Marcello* (duchesse Colonna née d'Affry) à laissé des sculptures admirables — telle „la Bacchante" — D'autres sculpteurs ont taillé des monuments historiques:

O. Schlöth, de Bâle, a fait celui de Winkelried à Stans; *R. Dorer*, de Baden, celui de St-Jacques, à Bâle, et le „Monument national", à Genève, qui symbolise la Suisse accueillant Genève dans la Confédération.

6. Au cours de ces dernières années, la Suisse a célébré de grands *anniversaires*: l'histoire et les arts ont prêté leur concours à ces solennités. En 1876, c'était l'anniver-



Fêtes de Schwytz en l'honneur du 6e centenaire de la Confédération en 1891.

saire du 22 juin 1476, de la victoire de Morat; en 1886, celui du 9 juillet 1386, des héros de Sempach; en 1891, le septième centenaire de la fondation de Berne, et, surtout, le sixième centenaire de la fondation de la Confédération; en 1898, c'était le cinquantenaire de l'indépendance de Neuchâtel; en 1899, le quatrième centenaire des glorieuses victoires de la guerre de Souabe; en 1901, le quatrième centenaire de l'entrée de Bâle et Schaffhouse dans la Confédération; en 1903, le centenaire vaudois; en 1913-1914, le centenaire de l'accession définitive de Genève à la Suisse. Ces belles fêtes patriotiques eurent partout un succès digne de leur importance. De toute part, à

chaque reprise, le peuple accourut en foule comme pour assister à une grandiose landsgemeinde. La journée commençait par un acte religieux solennel, puis les premiers magistrats du pays rappelaient l'événement que l'on célébrait, les chants nationaux montaient vers le ciel et une pièce historique de circonstance était jouée en plein air. Et chaque fois que les hauts faits des ancêtres repassaient en scène vivante sous les yeux des milliers de spectateurs, un frisson de noble enthousiasme secouait le peuple tout entier. La fierté et la reconnaissance faisaient tressaillir les cœurs et tous sentaient qu'ils ne formaient — selon le mot du poète — „qu'un seul peuple de frères". Et tous songeaient au sacrifice que le pays leur demanderait peut-être quelque jour. Ils se promettaient de le servir loyalement et se confiaient au Dieu tout puissant au nom de qui la Confédération a été fondée et qui l'a protégée au cours des siècles.

114. L'heure présente (125).

La Suisse est dans le septième siècle de son existence. Son histoire montre comment elle s'est constituée par des luttes incessantes et malgré des crises redoutables: luttes héroïques des XIV[e] et XV[e] siècles, guerre civile de Zurich, guerres de Bourgogne, séparation violente de l'Empire, crise profonde et durable de la Réforme, bouleversement total à la fin du XVIII[e] siècle, humiliant protectorat de l'étranger, guerre civile encore au XIX[e] siècle. Toujours, malgré tout, *la Suisse a voulu vivre;* elle a duré. Elle s'est donné des institutions qui ont augmenté sa cohésion et accru sa force de résistance. On peut reconnaître, et non sans une légitime fierté, que la Suisse de 1914 est plus forte, plus unie que la Suisse de 1814. En même temps, grâce à une longue paix d'un siècle, elle a développé sa prospérité, amélioré la vie de ses enfants, réalisé, en un mot, les progrès les plus variés. Il faut reconnaître encore que, malgré les imperfections inhérentes à toute œuvre humaine, elle a réussi à établir une harmonie suffisante entre un pouvoir central très fort et les droits de souveraineté des cantons. Au reste, qui prétend qu'elle soit parvenue à un stade qu'elle ne dépassera plus?

Mais la paix dont elle jouit, la neutralité qu'elle a librement choisie, et que l'Europe a reconnue dans l'intérêt général, ont incliné les esprits à l'optimisme. La prospérité matérielle a accentué encore cette tendance des esprits. Cet optimisme est-il justifié? En 1891, l'année même où notre pays célébrait le sixième centenaire de la fondation de la Confédération, un historien perspicace de nos institutions, observateur attentif de notre vie publique, Charles Hilty écrivait: „Il nous semble parfois que nous allons au-devant d'une époque où la Confédération devra de nouveau — comme à son origine et à la fin du second siècle de son existence — se demander très positivement si elle veut se fondre peu à peu dans un plus grand tout, ou si elle est bien résolue à garder son génie national". (126) Ce „génie national", ce qui revient à dire notre existence même, a aujourd'hui de redoutables adversaires: l'heure présente a ses dangers. Il ne s'agit point seulement de la guerre qui fait rage à cette heure à nos frontières. Le peuple suisse n'a rien négligé pour la défense nationale; il vient de recueillir en un jour le fruit de ses lourds sacrifices.

L'un de ces dangers réside dans l'excessive *immigration étrangère*. Il y a presque 600 000 étrangers établis en Suisse qui ne compte que 3 millions 800 000 âmes. Ils forment — et c'est pourquoi il y a une question des étrangers — de fortes colonies organisées dans les villes limitrophes: — Genève, Bâle, Zurich ou Lugano — et prolongent leur patrie à l'intérieur de la Suisse. Ils sont actifs, souvent mieux armés que nous dans la lutte pour la vie et, sans être électeurs, n'en exercent pas moins une influence constante sur nos habitudes, nos affaires, notre manière de penser. Un grave problème surgit donc devant la Suisse contemporaine: comment empêcher ces influences d'altérer le caractère national, comment protéger les intérêts suisses, tout en restant dans nos traditions de large hospitalité et de bon voisinage? Comment prévenir une ingérence possible, décisive même, de ces nombreux immigrés? Un autre danger non moins sérieux consiste dans les tentatives, déjà souvent couronnées de succès, *d'accaparement économique* par nos grands voisins. Là encore, la lutte est vive entre nos industriels, nos commerçants, nos

agriculteurs même, et telle grande puissance. Situation d'autant plus difficile pour la Suisse que chacun sait qu'aujourd'hui un pays ne peut plus se passer des autres, que l'enchevêtrement des intérêts est extrême, mais aussi que la dépendance *économique* est souvent un premier pas décisif vers la dépendance *politique*. Un troisième danger nous paraît être la recrudescence, dans différents milieux, de certaines idées politiques désignées sous les noms de nationalisme et d'impérialisme. La stricte vigilance que nous devons exercer ne saurait être pour nos puissants voisins qu'une preuve de plus de notre sincère désir de paix.

Ce sont là dangers extérieurs. Il en est d'autres qui sont *en nous*, et que l'on peut caractériser d'un mot: la tendance au *matérialisme politique*. C'est encore une conséquence de la paix et de l'accroissement du bien-être. Il faut combattre en nous ce penchant, trop humain, à considérer surtout les avantages matériels dans notre vie nationale. Souvenons-nous des mots qui ouvrent la Constitution fédérale: „Au nom de Dieu Tout-Puissant, la Confédération suisse voulant affermir l'alliance des Confédérés, maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur de la Nation suisse, a adopté la Constitution fédérale suivante". Telle est la fin suprême de la Confédération et des vingt-deux cantons qui la composent.

C'en est assez pour que notre patriotisme redouble de vigilance. Quelle sera notre sauvegarde? Ce sera un *esprit public* vraiment suisse, basé, ainsi que le veut notre histoire, sur l'amour des patries cantonales, mais qui envisage clairement les responsabilités et les intérêts communs à toute la Suisse. Il faut que nous sachions voir à toute heure la situation intérieure et extérieure telle quelle est, l'intérêt général qui prime les intérêts régionaux quelque respectables qu'ils soient. Il faut que nous ayons *notre* point de vue à nous dans les affaires européennes. Rien de ce qui se passe dans le monde ne saurait nous être indifférent. Notre intérêt exige, en Europe, l'équilibre des forces; il se refuse à reconnaître le fameux „principe des nationalités" qui, s'il prévalait, marquerait la fin de notre existence. On sait de reste — il est triste de le constater, mais il faut bien se rendre à l'évidence — ce que valent

les solennels traités internationaux lorsqu'ils gênent les intérêts des nations ou, simplement, les calculs d'un état-major.

Il faut donc que nous ayons une bonne *armée*, une *diplomatie* avisée et que le peuple suisse et ses chefs collaborent plus intimement que jamais aux œuvres de la patrie commune. C'est à ce prix seulement que nous garderons notre „génie national", que nous resterons, comme l'a dit notre grand poète, „non pas la confusion de trois peuples" — ce qui serait un spectable misérable et éphémère: l'histoire nous démentirait à brève échéance — mais la libre collaboration de trois peuples restés fidèles à leur propre génie, non pas par obstination ou défiance, mais par conviction de ne pouvoir autrement vivre et agir (127).

Cet idéal d'indépendance se concilie parfaitement avec le rôle que nous devons jouer en Europe. Nous voulons être une terre de liberté, un pays qui tend la main aux initiatives généreuses de la paix, une nation qui continuera d'échanger des idées, des œuvres, des hommes avec ses voisins. Peuple libre, qui doit montrer ce que peut la démocratie librement voulue, qui peut tenter avec prudence des expériences politiques et sociales dont quelques-unes peut-être ne seront pas perdues pour l'Europe de demain. Pays magnifique, qui ne saurait se contenter d'être — selon les mots d'observateurs étrangers bienveillants — la „plaque tournante", „l'auberge de l'Europe" et surtout pas „une immense fête payante". Notre rôle de paix exige que nous soyons *forts* et que nous soyons *nous-mêmes*. „La Suisse où les races se comprennent et cherchent à s'aimer et non pas à s'exclure, dit l'un de nos écrivains contemporains (128), représente une conception plus haute et plus féconde que celle des nationalites, et nous espérons bien rester Suisses jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une patrie en Europe."

Sauvegarder l'unité nationale, l'esprit suisse, faire face à tous les dangers extérieurs et intérieurs est donc notre devoir le plus impérieux et le plus sacré. Etre forts pour rester nous-mêmes, pour ôter à qui que ce soit la tentation de faire de nous sa proie. Efforçons-nous de comprendre la signification de notre patrie, „ce corps germanique aux deux ailes latines"; (129) en la servant nous

apprenons à comprendre le rôle dans l'humanité des trois grandes civilisations qui nous ont marqués de leur empreinte. Notre puissance comme Etat, notre cohésion morale sont une condition de la paix générale et notre suprême garantie. Proclamons bien haut, malgré tout, le règne du droit, aidons de tout notre pouvoir à son avènement, mais souvenons-nous que la paix ne saurait venir que des forts. Relisons souvent notre histoire, cette leçon de volonté, et méditons ces mots qui en font apparaître la grandeur tragique: „L'indépendance de la Confédération ne repose pas sur des parchemins, ni sur les promesses des empereurs et des rois; elle repose sur une base de fer: sur nos épées“ (130).



Monument de la bataille de St. Jacques près Bâle. OEuvre d'O. Schlöth.

APPENDICE.

NOTES.

1) De l'Angleterre à la Russie, on a constaté l'existence de populations lacustres contemporaines de celles de la Suisse. Aujourd'hui même il y a des lacustres en Malaisie et dans quelques îles de l'Océan Pacifique. A l'intérieur du Brésil, il existe des peuplades qui en sont encore à l'âge de la pierre.

2) Le mot **„celte"** est l'équivalent du mot **„gaulois"**. Ce grand peuple auquel se rattachaient un nombre considérable de peuplades, dont plus de 150 nous sont connues, se nommait lui-même dans sa langue **„les Celtes"**, tandis que les Romains, au témoignage de César, les désignaient sous le nom générique de **„Gaulois"**. De leur domaine primitif, l'Europe centrale et la France du Nord-Est, les Celtes ou Gaulois se sont répandus au 1er et au 2e âge du fer (900—300 av. J. C.) sur un très vaste territoire. Au commencement du IIIe siècle, époque de leur plus grande extension, leur domaine comprenait les Iles britanniques, la Péninsule ibérique, la Gaule, l'Helvétie, l'Italie du Nord, les régions du Rhin et du Danube, jusqu'à la mer Noire. Quelques-unes de leurs tribus s'étaient établies en Thrace. D'autres avaient réussi à fonder au centre de l'Asie mineure un établissement durable, la Galatie. Certaines migrations, celles, par exemple, dans les Iles britanniques et en Ibérie ont eu lieu à des époques incertaines, les autres sont pour la plupart historiques. Les conquêtes des Celtes aux IV*e* et III*e* siècles, concuremment avec le développement des transactions commerciales, eurent pour résultat de répandre dans toutes les régions européennes soumises à ce peuple une culture remarquablement homogène. C'est la civilisation dite „de la Tène", (ainsi nommée de la station-type de la Tène, à l'est du lac de Neuchâtel) née au Ve siècle dans les pays rhénans, au centre même de la patrie celtique primitive.

(Déchelette: Manuel d'archéologie. Tome II; partie 2 p. 558—574).

Les Helvètes quittèrent l'Allemagne du Sud pour s'établir dans notre pays à une époque que les archéologues fixent à 450 ans environ avant J. C., bien que ce peuple n'entre dans l'histoire qu'au 1er siècle avant J. C. à l'occaison des Cimbres et des Teutons. Ces deux peuples barbares, quittant une terre froide et inhospitalière, étaient parvenus aux rives du Rhin avec l'intention de pénétrer en Gaule. Une partie des Helvètes, la tribu des Tigorins, qui s'était séparée du reste de la nation en restant dans ses cantonnements au moment du départ des Helvètes pour l'Helvétie, se joignit à eux.

Puis a lieu la bataille d'Agen.

En 102, Marius écrase les Teutons à Aix en Provence et les Cimbres avec les deux tiers des Tigorins à Verceil. Le dernier tiers des Tigorins qui gardait les passages des Alpes, échappa au massacre et se réfugia auprès des Helvètes en Helvétie. Les deux tiers des Tigorins ont dû être tués à Verceil, car le texte dit formellement que le tiers des Tigorins gardant les Alpes prit la fuite et échappa ainsi au massacre, donc les deux tiers avaient été tués. (Note de M. le Prof. Peissard.)

3) César écrivit les **Commentaires de la guerre des Gaules** sept ans après les événements qu'il raconte, pour se justifier à Rome devant l'opinion publique. En ce moment se préparait la guerre civile. C'est donc un habile plaidoyer dans le-

quel le général présente les faits selon les besoins de sa cause. Cette source historique doit être employée avec prudence et force réserves.

M. Ferrero, dans son remarquable ouvrage: „Grandeur et Décadence de Rome ‘ (traduction M. Mengin, Paris, 1908, Plon), vol. II. soumet à une critique très serrée le texte du I[er] livre des „Commentaires" où César raconte la guerre contre les Helvètes. Il y relève point par point les contradictions, les inexactitudes, les invraisemblances, les exagérations et les réticences voulues du narrateur. L'autorite historique des Commentaires en est très diminuée. Le critique fait l'hypothèse suivante: les Helvètes ne voulaient nullement émigrer en Saintonge, mais ils furent appelés en Gaule par le parti national gaulois pour combattre l'oppresseur de la Gaule, le Germain Arioviste. On leur avait promis des territoires en Gaule. Les Helvètes, très belliqueux, passaient pour les plus braves des Gaulois. Un autre parti voulait en Gaule obtenir le même résultat par le moyen des Romains. Les Helvètes s'acheminaient donc vers le nord et on fait des objections stratégiques irréfutables à l'opinion de l'émigration en Saintonge. César les suivait sans oser les attaquer. Il voyait en effet l'ennemi pour la première fois et un ennemi réputé pour sa bravoure. Diviko attaqua les Romains à Bibracte. „César décrit avec une parfaite clarté et en donnant beaucoup de détails la première partie de la bataille, l'attaque faite sur le front par les Helvètes, leur retraite (piège tendu par le rusé et habile Diviko), la poursuite téméraire faite par les Romains, l'attaque sur le flanc que firent les Boïens et les Tulingiens. Mais que se passa-t-il alors dans la mêlée terrible? Il est difficile de s'en rendre compte par le récit confus et contradictoire de César qui paraît vouloir cacher quelque chose. Il se contente de cinq mots: „On combattit longtemps et vaillamment". César ne parle plus des deux légions placées sur le haut de la colline; il veut faire croire que le soir, tandis qu'une partie des ennemis se retiraient sur une colline, mais sans que ce fût une déroute, les Romains s'emparèrent du camp défendu avec acharnement par l'autre partie de l'armée. Il ne dit pas cependant ce que firent les Helvètes qui s'étaient retirés sur la colline pendant ce temps. Est-il possible qu'ils soient restés là sans bouger? César lui-même donne à entendre qu'il ne fit pas de prisonniers, et il avoue que les ennemis purent, la nuit même, reprendre leur route, tandis qu'il dut rester pendant trois jours sur le champ de bataille. L'ennemi ne fut donc pas poursuivi? Alors à quoi se réduit la victoire? Tout cela montre que cette prétendue victoire de César fut, sinon une vraie défaite, du moins un insuccès qu'il a su habilement dissimuler. Si Diviko avait, lui aussi, écrit ses commentaires, nous aurions un récit fort différent. César se disposait à réparer cet insuccès, quand les Helvètes demandèrent la paix. Fatigués sûrement de la longue marche, effrayés peut-être par leur victoire, redoutant les vengeances de Rome, ils résolurent de faire la paix avec César en se déclarant prêts à rentrer dans leur ancien territoire. César fit des conditions très larges, si larges même qu'elles démentent tout le récit qu'il fait de la guerre. Il est tout-à-fait invraisemblable que les Helvètes se soient rendus parce que les Lingons, sur les ordres de César, ne leur donnaient plus rien. Il est évident qu'ils auraient pris ce qu'on leur refusait. En outre, si César leur fit donner non-seulement du blé par les Allobroges, mais des terres par les Eduens eux-mêmes, cela montre que les Helvètes discutèrent la paix et obtinrent de bonnes conditions. . . .Si les Helvètes avaient eu moins peur, non pas de César, mais de Rome; si le jour suivant ils avaient attaqué l'armée romaine fatiguée et découragée, ils auraient pu sauver pour toujours la Gaule de la domination romaine. Diviko avait eu en son pouvoir pendant vingt-quatre heures les destinées de l'Europe, mais, satisfait d'avoir arrêté un instant César, le barbare ignorant avait poursuivi son chemin."

(Cf. Ferrero, op. cit. II, p. 1—21). (Note de M. le Prof. Peissard.)

4) V. le livre de **M. M. Besson:** „Monasterium Acaunense." Fribourg 1913. — L'historicité du martyre est établie.

5) **V. Stadelmann:** Etudes de toponymie romande (Arch. de la Soc. d'hist. du c. de Fribourg. T. VII. 2*e* liv.)

6) V. les livres richement illustrés de **M. M. Besson:** „L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne". Lausanne 1909 et „Antiquités du Valais." Fribourg 1910. Du même auteur sur les **anciens évêchés:** Recherches sur les origines des évêchés le Lausanne et Sion. Fribourg et Paris. 1906, et Contribution à l'hist. du diocèse de Lausanne sous la domination franque. Fribourg 1908.

7) Carolingien vient de Carolus (Charles), parce que le plus grand roi de la dynastie fut Charlemagne (Charles le Grand).

8) Charles Martel vainquit les Arabes à la célèbre bataille de Poitiers (732) et préserva ainsi le royaume des Francs de l'invasion musulmane.

9) Le traducteur a préféré garder les noms allemands: Aargau, Thurgau, etc. plutôt que de dire Argovie, Thurgovie, parce que les territoires des cantons actuels de ce nom ne correspondent pas exactement aux anciens „Gaue".

10) D'après la chronologie du temps, l'année commençait à Noël et le 25 **décembre** 800 marquait le début d'un nouveau siècle. **Lavisse et Rambaud:** Hist. **générale** I. 366.

11) D'apres **Malet:** Moyen-Age, p. 77. Paris. Hachette 1908.

12) En 395, l'empereur Théodose partagea l'Empire romain entre ses deux fils: Arcadius reçut l'Orient, Honorius, l'Occident. L'Empire d'Orient dura jusqu'en 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs. L'empire d'Occident dura jusqu'en 476, époque à laquelle un chef germain, Odoacre, déposa le dernier empereur Romulus Augustule. Le trône d'Occident était donc vacant, lorsque le Pape investit Charlemagne du titre d'empereur.

13) **Godefroid Kurth:** Les origines de la civil. chrét. II. 271. Paris 1898.

14) Le comté d'Ogoz, qui paraît être devenu plus tard le comté de Gruyère, fut aussi en quelque sorte un fragment de l'empire carolingien. Le premier comte connu est Thurimbert qui apparaît en 900. **V. Cartul, de Gruyère** I, 1er acte, note finale.

15) Othon le Grand (936—973) fut couronné empereur en 962. L'Empire porta désormais le nom de „Saint-Empire romain de nation germanique" et dura jusqu'en 1806. — Othon le grand fit régner l'ordre en Allemagne et repoussa les peuples barbares. **V. Bryce:** Le Saint Empire romain germanique (trad. Domergue) Paris. A. Colin 1890.

16) v. art. de M. Max. Reymond, Revue hist. vaud., sept. 1911. (Le testament de la reine Berthe) et l'Abbaye de Payerne. février — juillet, oct. — nov. 1912, janvier, mars — mai 1913.

17) Le traité de Mayence sépara pour la première fois le territoire de la Suisse orientale du territoire souabe. Cette séparation devait favoriser plus tard **l'émancipation des Waldstætten.**

18) C'était une église antérieure à la collégiale de St-Nicolas actuelle. Celle-ci, commencée en 1283, ne fut achevée qu'a la fin du XVe siècle.

19) Sur l'emplacement de la succursale actuelle des Postes, en face de la Chancellerie. **V. Zemp:** L'art à Fribourg au Moyen-âge (trad. G. de Reynold). Fribourg 1905.

20) Fribourg en Brisgau (Grand-Duché de Bade actuel) fut fondée en 1120 par Berthold III.

21) Extrait du tableau généalogique des **Habsbourg:**

Rodolphe I 1232

Albert (branche ainée) époux de Hedwige de Kybourg		Rodolphe II (branche cadette de **Habsbourg-Laufenbourg)**
Rodolphe III, roi depuis 1273.	Gottfried, époux d'Elisabeth de Rapperswyl (Maison de **Habsbourg-Rapperswyl)**	Eberhard, époux d'Anne de Kybourg **(nouvelle maison** de Kybourg)
Albert, roi (Maison de **(Habsbourg-Autriche)**		

22) L'institution des sept princes électeurs ne date que de la Bulle d'Or de 1356.

23) **Daguet,** Histoire de la seign. de Fribourg. p. 27.

24) Rodolphe de Habsbourg avait réorganisé le système des impôts impériaux et augmenté leur rendement. Voir: **Oechsli:** Les origines de la Confédération suisse, Berne 1891. pp. 285 et suiv. Ainsi Zurich paya de 200 à 600 marcs, soit de 60 000 à 80 000 francs de notre monnaie. Le marc d'argent était une monnaie de compte dont la puissance d'achat peut être évaluée à 300 fr. N'oublions pas que la population et les ressources d'alors étaient infiniment petites en comparaison de celles d'aujourd'hui.

25) Le canonicat n'exigeait pas la prêtrise. Pierre de Savoie a donc pu quitter son poste en toute liberté.

26) **Vulliemin:** Hist. de la Confédération suisse. T. I. 91. Lausanne 1875.

27) En même temps que la foi chrétienne, l'on peut distinguer plusieurs autres causes: l'attrait des voyages dans des pays mal connus, le goût des aventures et des combats chers aux chevaliers, l'espérance de conquérir des terres fertiles dans cet Orient qui passait pour le pays le plus riche du monde.

28) A Fribourg, au XIIIe siècle, furent fondés les couvents des Augustins, des Cordeliers et des Bernardines de la Maigrauge. — La Fille-Dieu, près Romont, date de 1268; la Valsainte (Gruyère), de 1295; la Part Dieu (Gruyère), de 1307.

29) La noblesse et la chevalerie perdirent de leur importance au fur et à mesure que les communes devinrent plus puissantes par leur richesse acquise dans le commerce et l'industrie (v. le chap. suivant).

30) Aux XIIe et XIIIe siècles et même pendant une partie du XIVe siecle. Plus tard, les rues furent pavées. Les villes suisses se développèrent surtout au cours du XVe siècle.

31) Berne fut dévastée par un grand incendie en 1405.

32) On entend par ce mot „libres de leur personne" et non pas serfs.

33) Il semble bien que ce fut le droit le plus cher aux hommes libres d'être jugés par leurs pairs et d'échapper ainsi à la justice féodale. Ce droit se retrouva dans la charte de 1291, premier document des libertés suisses.

34) La mainmorte était un droit du seigneur suivant lequel il héritait du serf si ce dernier mourait sans laisser d'enfants.

35) L'existence de ces communautés rurales est de première importance pour l'histoire des origines de la Confédération. V. sur ce point: **Oechsli**: Les origines de la Confédération suisse, Berne, 1891 (en particul. chap. IV et V) et la bibliographie donnée par **Dierauer:** Hist. de la Cônfédération suisse, Lausanne 1911, T. I. Livre II, au cours du chap. I.

36) C'est là problablement l'origine des „bénichons" du pays fribourgeois, des „Kilbi" de la Suisse allemande.

37) Uri aussi; mais, en vertu d'une immunité, l'abbaye de N. D. était placée sous l'avouerie impériale de Zurich. — Le Zurichgau avait été détaché de la Thurgovie (Thurgau) dans la seconde moitié du IXe siècle.

38) Remarquer à ce sujet l'importance de la route du St-Gothard pour les relations entre l'Allemagne et l'Italie. Dierauer (trad. fr.) I. 105.

39) Sur cette période, encore imparfaitement connue — en particulier la date de la première alliance dont celle de 1291 est le renouvellement — voir la bibliographie donnée par Dierauer (trad. franç.) I. 110—120 et **Durrer:** Die Einheit Unterwaldens. (Jahrb. f. schweiz. Gesch. 1910).

40) Parce que tous les actes accomplis par Frédéric II depuis son excommunication avaient été frappés de nullité.

41) Texte latin dans „Recès des diètes fédérales" (Eidg. Absch.) I 241—242; dans la paléographie de M. Steffens No 99 (édit. fr.). **Traduction** frçse. dans Hilty: Les constitutions fédérales de la Suisse. Berne 1891 p. p. 18—20. —

42) Ce chapitre est tiré de l'Histoire suisse, de Jean de Muller, (trad. fr. de Ch. Monnard et Louis Vulliemin. Genève-Paris 1837. Tome II). de qui l'on a transcrit quelques pages en les abrégeant un peu. Mais le texte du grand historien a toujours été respecté.

Sur J. de Muller, voir: **G. de Reynold:** Hist. littéraire de la Suisse au 18e siècle. Lausanne 1912. 2e vol. p. 760—805.

Dans la préface de **„Tell"** ,joué à Mézières, en 1914, M. René Morax écrit avec justesse: „L'esprit critique du 18e siècle a mis en doute la longue tradition populaire. En lui refusant l'authenticité de l'anecdote, la science a dégagé la vérité humaine et éternelle de l'acte symbolique. L'existence réelle des héros de l'Iliade et de Roland est-elle nécessaire justifier leur rôle dans l'histoire de l'humanité? Il s'agit peu vraiment du mythe solaire ou de Toko, l'archer de Saxo Grammaticus. Tell a vécu dans le cœur même de son peuple; il en est comme l'émanation et il suffit de revoir son pays tragique pour savoir quelles fortes racines il a poussées dans cette terre."

43) v. Benzerath: Das Treffen bei Ins. (25 Dez. 1375) ds. Freiburger Geschichtsblætter XVI. 1909 et Martin: Notes sur le combat d'Ins (Anet) Anz. für Schweiz. Gesch. 1910. p. 53.

„L'ours sait donner de bons coups de patte" dit alors la chanson populaire qui célébra le courage des Bernois. (Cité par Dierauer, I. 349.)

44) Sur la bataille et l'épisode de Winkelried, v. Dierauer p. 391, note 1.

45) **V. Oechsli:** Die Beziehungen der schweizer. Eidgenossenschaft zum Reiche bis zum Schwabenkriege. (Polit. Jahrbuch de Hilty, V. 505.)

46) On trouvera beaucoup de renseignements sur ce sujet dans: **Lehmann:** Le bon vieux temps. Neuchâtel. Zahn.

47) Ces notes sont tirées du beau travail, encore inédit, de M. Dr. Ferd. Buomberger, du „Secrétariat ouvrier suisse," à Zurich et de son article: „Bevölkerungs- und Vermögenstatistik i. d. Stadt u. Landschaft Freiburg um die Mitte des XV. Jahrh." (**Freiburger Geschichtsblätter,** 6—7 Jhg.)

48) **Borel:** Les foires de Genève. Genève 1892 p. 87.

49) Ce fut une véritable guerre de propagande démocratique. „En ces temps-là, dit la chronique, bien renseignée, de Klingenberg, une sorte de rage s'était emparée des paysans: ils voulaient tous être Appenzellois et personne ne pouvait leur

résister.“ Le chroniqueur ajoute à plusieurs reprises que ce fut: „ein seltsamer wunderlicher louff.“ (**Dierauer** I. 499).

50) Il s'agit du Grand schisme d'Occident (1378—1417). V. Histoire de l'Eglise d'**Albers**, trad. Hedde 2 vol. Paris Lecoffre 1908. ou de **Funk**, trad. Hemmer. Paris, Colin 1913 (2 vol.) Ces graves évènements ont préparé les voies à la Réforme protestante.

51) La Savoie ne fut un duché que depuis 1417.

52) L'évêque Guillaume V de Rarogne et les paysans du Valais avaient conclu une première alliance — dirigée contre la Savoie — avec Uri, Schwytz et Unterwald, au château de Majorie en 1403. (v. **Dierauer** I. 453—454).

53) v. Geschichte von Graubünden in ihren Hauptzügen dargestellt par Dr. P. C. Planta. 3e édition, revue par Dr. C. Jecklin, Berne, K.-J. Wyss, 1913. un vol. in 8°. 383 p.

54) Frédéric III vint à Fribourg. v. **Daguet.** Hist. de Fribourg (déjà citée) p 82. La rupture de Fribourg avec l'Autriche (v. chap. 45) est une conséquence lointaine de l'ancienne guerre de Zurich.

55) Ce traité important, le premier qui ait été conclu entre le royaume de France et les Suisses, renversait la situation. (Dierauer II. 123). Une alliance formelle fut conclue en 1453 à Montil-les-Tours.

56) La bataille laissa une impression extraordinairement profonde et durable. L'humaniste Enée Piccolomini, plus tard pape sous le nom de Pie II et fondateur de l'Université de Bâle, écrivit que les Suisses avaient été „moins vaincus qu'exténués par la victoire.“

57) La querelle provenait de l'élévation au trône épiscopal de Brixen (Tirol) du cardinal Nicolas de Cusa qui était le candidat du Pape Nicolas V contre le gré du duc Sigismond. La querelle continua sous le pontificat de Pie II qui poussa les Suisses à la guerre.

58) V. A. **Büchi**: Freiburgs Bruch mit Oesterreich, sein Uebergang an Savoyen und Anschluss an die Eidgenossenschaft. Freiburg 1897. **Daguet:** Histoire de la ville et seigneurie de Fribourg (déja citée). **Dierauer** II. 141—143; 160—163.

59) Cette union est très importante:

Maximilien-Marie de Bourgogne. — Ferdinand, roi d'Aragon — Isabelle, reine de Castille.

qui fut battu à la guerre de Souabe

| |
Philippe le Beau, archiduc d'Autriche — époux de Jeanne la Folle

|
Charles-Quint, empereur en 1519.

60) Il y avait 200 Fribourgeois sous les ordres de Guillaume d'Affry. Sur la bataille, v. les travaux de **Wattelet:** Die Schlacht bei Murten. (Freiburger Geschichtsblætter I. 1894) et de M. Comte **Max de Diesbach** ds. Revue militaire suisse 1913—1914.

61) Sur les chants du guerre et de victoire des Suisses, rude témoignage de leur esprit guerrier, v. G. de Reynold: La Suisse héroïque (ds. Bibliothèque universelle et revue suisse. Tome 62, année 1911), et du même auteur: L'époque héroïque de la vieille Suisse (de 1400 à la Réforme), même revue, 1911 Tome 61.

62) La réorganisation des troupes françaises par les officiers et les soldats suisses est une conséquence de ces victoires. V. sur ce point si peu connu: Capitaine de Vallière: Honneur et Fidélité. Neuchâtel, Zahn 1913, p. 97—101.

63) Maximilien força par les armes Louis XI à lui laisser la Franche-Comté. Ce pays ne devint une province française que sous Louis XIV, à la paix de Nimègue. (1678) et lui fut cédé par l'Espagne.

64) Cet acte de la plus haute importance marque une étape dans l'histoire de nos institutions et de notre politique. **V. Dierauer** II, 349—354. **Hilty:** Les constitutions fédérales de la Suisse. Neuchâtel 1891, p. 94—100 (texte du Convenant.)

65) Il existe une nouvelle biographie de Waldmann par M. **Ernst Gagliardi.** 202 p. in 8 (Bâle 1912. Basler Buch- u. Antiquariatshandlung, vormals Adolf Geering.)

66) V. **Janssen:** L'Allemagne et la Réforme. T. I. trad. E. Paris. Plon, Paris 1902, p. 481—510.

67) Maximilien aurait bien voulu recommencer la guerre. Ce fut la conquête du Milanais par le roi de France Louis XII qui l'obligea à hâter la conclusion de la paix. **Dierauer** II. 448.

68) Cette période est d'une importance capitale; nous avons joué à ce moment un **rôle décisif** dans la politique européenne au début des temps modernes. Dans notre action militaire, il faut bien distinguer les expéditions auxquelles nous avons pris part en qualité de **mercenaires** de celles où nous avons été engagées comme **Etat.** Consulter **Dierauer** II. 470—574. Capitaine **P. de Vallière:** Les Suisses en Italie dans le vol. intitulé: Le Régiment des Gardes Suisses de France. Lausanne 1912. (remarquable description de la bataille de Marignan.) Du même: Honneur et Fidélité. **Kohler:** Les Suisses dans les guerres d'Italie de 1506 à 1512 (Mém. et doc. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XXIV, Genève 1896.). — De **Schinner,** il n'existe pas encore de biographie détaillée. M. **Albert Büchi,** prof. à l'Université de **Fribourg** en prépare une. En attendant que ce travail considérable soit achevé, il faut s'en tenir à **Emile Blösch:** Der Kardinal Schinner, Berne 1890 (broch. 19 p.) et à l'art. de l'**Allgemeine deutsche Biographie** vol. XXXIII. p. 729—737v. aussi les belles pages de M. **G. de Reynold** ds. „Cités et pays suisses" Lausanne. Payot et Cie. pp. 256 à 263.

69) V. ds. **Hilty:** Les constit. féd. de la Suisse p. 201—204 le récit du chroniqueur Anshelm.

70) V. l'étude de M. **E. Gagliardi:** Novara und Dijon. Höhepunkt und Verfall der schweizerischen Grossmacht im 16. Jahrht. Zurich 1907.

71) On peut rapprocher de ces évènements le procès d'Arsent qui eut lieu à Fribourg. (1511) L'avoyer d'Arsent, chef du parti français, fut condamné à mort et exécuté à l'instigation du banneret Pierre Falk, chef du parti papal et impérial et agent très actif du cardinal Schinner, qui ne fut pas étranger à ce drame, v. J. **Zimmermann:** Peter Falk (**Freiburger Geschichtsblätter** 12e année 1905).

72) Consulter pour le détail: **Oechsli:** Orte und Zugewandte. (Jahrbuch für schweiz. Gesch., vol. XIII).

73) V. sur ces matières le beau livre du Capitaine **P. de Vallière:** „Honneur et Fidélité". Neuchâtel, Zahn 1913.

Sur la préparation à la guerre des anciens Suisses, v. le chap. II, Du même auteur: Le régiment des Gardes Suisses de France. Lausanne 1912.

74) V. sur les moeurs et coutumes: **Lehmann:** Le bon vieux temps. Neuchâtel. Zahn. sur les beaux-arts: „Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz." St-Gall. Fehr. 1914.

75) Sur Luther et le luthéranisme v. le livre de **Cristiani:** Luther et le luthéranisme. Paris Bloud 1909. **Denifle:** (trad. Pasquier) Luther et le luthéranisme. Paris. Alph. Picard. 1910—1912. 4 vol. **Janssen:** L'Allemagne et la Réforme (trad. E. Paris) Paris. Plon 1889—1906. — 7 vol.

76) Sur les origines politiques de la réforme de **Zwingli,** on trouvera des aperçus intéressants dans **Hilty:** Les constitutions fédérales de la Suisse, p. 208 et suiv. Problème très complexe où les questions de politique intérieure et extérieure sont intimement liées aux questions religieuses. Sur la Réforme en Suisse: **B. Fleischlin:** Schweizerische Reformationsgeschichte. Stans, en cours de publ. chez H. von Matt. **Emile Egli:** Schweizerische Reformationsgeschichte. Zürich. Zürcher et Furrer 1910. Tome I. 1519—1525.

77) Texte et recit extraits de l'hist. protestant Bullinger ds. **Hilty:** Les constitutions fédérales de la Suisse, p. 229—237. Sur la 2e paix nationale (Deinikon) ibid. 238.

78) Luther crut reconnaître dans la victoire des catholiques un jugement porté par Dieu-même. Il blâma ensuite la tolérance des cantons catholiques qui consentirent, après leur victoire, à la liberté du culte au lieu de „condamner absolument cette erreur." Le Pape Clément VII pria les cantons catholiques d'user avec modération de leur victoire. V. **Janssen:** L'Allemagne et la Réforme (trad. Paris). Paris. Plon. T. III, liv. II, chap. II. **Cristiani:** Luther et le luthéranisme. Paris. Bloud 1909, p. 302. Du même auteur: Du luthéranisme au protestantisme. (Même édit.). D'une manière générale Zwingli était beaucoup plus radical — au sens philosophique de ce mot — que Luther.

79) Aucun document contemporain ne raconte que Wengi se serait placé devant un canon et aurait prononcé les paroles fameuses. Cet épisode n'apparaît que dans des récits postérieurs.

80) Outre les livres généraux **Hürbin** II. chap. XX, **Dierauer** III. VIII. qui donnent de riches bibliographies, consulter: **Vulliemin: Le Chroniqueur.** Lausanne 1836. **Berchtold:** Fribourg et Genève ou précis des relations de ces deux Etats (1369—1534) Arch. soc. hist. fribourg. T. II.

Un bon résumé des relations de **Genève** avec les Confédérés, la France, la Savoie, se trouve dans l'Introduction (32 p.) de **Lucien Cramer:** La seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559 à 1603. Genève 1912. Sur la situation difficile de **Fribourg,** v. les quelques pages que j'ai intitulées: La politique de Fribourg lors de la conquête du Pays de Vaud ds. **Bulletin pédagogique** de Fribourg, année 1911.

81) Sur Orbe, nous avons les intéressants Mémoires du „grand banderet d'Orbe" Pierrefleur. (édités par A. Verdeil, Lausanne 1856).

82) et 83) **Dierauer** III. 278.

84) Sur Calvin: **F. W. Kampschulte:** Johann Calvin. Seine Kirche und sein Staat in Genf. Leipzig 1869 et 1899. (2 vol.)

Bossert (Paris. 1906) **E. Doumergue.** (Lausanne 1899—1905).

85) **Magnin** (Claude-Henri) Histoire de la Réforme à Genève. Petit-Montrouge (près Paris) 1844.

86) A consulter: Mémorial de Fribourg. T. VI. **Berchtold:** Hist. du c. de Fribourg. T. II. p. 151 et suiv. **Holder:** Les professions de foi à Fribourg au XVIe (Arch. d. l. soc. d'hist. du c. de Fribourg. T. VI, 2e liv. 1897) **Berthier:** Lettres de Jean-François Bonomio au prévôt Schneuwly et aux magnif. seigneurs de Fribourg. (1579—1586) (Préface) Fribourg 1894. **Daguet:** Jost Alex ou histoire des souffrances d'un protestant fribourgeois racontée par lui-même. Genève 1864. **Heinemann:** Gesch. des Schul- und Bildungswesens im alten Freiburg bis zum 17. Jht. (Freib. Geschichtsbl. 2e année 1895.) **Id.** Das sogenannte Katharinenbuch v. J. 1577. Fribourg 1896. Historia Collegii (manuscrit à la Bibl. cant. de Fribourg.) **Valais:** Histoires de **Grenat** et de **Boccard. Grüter:** Der Anteil der kathol. u. protest. Orte der Eidgenoss. a. d. relig. d. polit. Kämpfen im Wallis (1600—1613) Geschischtsfreund. S. 52. Stans. 1897.

87) Les évêques résidèrent à Fribourg depuis 1613. Il y eut de longues discussions entre eux et le gouvernement fribourgeois au sujet des terres occupées en 1536 que l'Etat ne voulait pas rendre et auxquelles les évêques ne voulaient pas renoncer.

88) **A. Ch. de Segesser:** Ludwig Pfyffer und seine Zeit. Bern 1880.

89) **Rich. Feller:** Ritter Melchior Lussy von Unterwalden. (2 vol.) Stans 1906—1909.

Ed. Wymann: Melchior Lussy. Stans 1906. **Mayer:** Das Konzil von Trient u. die Gegenreformation in der Schweiz. Stans 1901—1903. 2 vol.

90) **Wymann:** Kardinal Karl Borromeo. Stans, 1906. **Reinhardt H.** Studien zur Gesch. der kathol. Schweiz im Zeitalter Carlo Borromeo. (Edité par F. Steffens) Stans 1911.

91) V. les intéressantes considérations émises sur ce sujet par **M. Albert Büchi,** prof. à l'Université de Fribourg, ds. „**Liberté"** du 29 janvier 1909. — Cf. l'opinion de **Dændliker** dans la 1ère et dans le 2e édition (vol. II) et de **M. Dierauer.** T. III passim.

92) **Lucien Cramer:** La seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559 à 1580. Prem. part. Genève 1912. (2 vol.)

W. Oechsli: Le traité de Lausanne (1564). Berne, Wyss. 1906.

93) **Richard Feller,** Das savoyische Bündnis (1577) ds. „Festgabe der allg. Geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz." Berne 1905.

94 **Cap. de Vallière:** Honneur et fidélité, p. 192—200. — Dans l'introduction de ce livre, on trouvera quelques données intéressantes sur l'importance des sommes dues par la France pour arriérés de solde et sur la lenteur avec laquelle le trésor royal payait nos soldats.

95) Philippe II se déroba toujours, par contre, aux instances du duc de Savoie qui le conviait à écraser Genève. Le roi craignait trop une attaque bernoise contre la Franche-Comté. — Sur Philippe II.: **Charles Bratli:** Philippe II, roi d'Espagne· Paris 1912. **Lucien Febvre:** Philippe II et la Franche-Comté. Paris 1912.

96) **V. E. Rott:** Henri IV, les Suisses et la Haute Italie, la lutte pour les Alpes. (1598—1610). Paris, 1882. L'extrême importance que le roi attachait à la conclusion de l'alliance montre en quelle estime il tenait les Suisses et quel rôle nous aurions pu jouer si nous avions été unis.

97) V. le grand ouvrage de **E. Rott:** Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. Berne. 1900—1913. 5 volumes. Les derniers vol. sont consacrés aux affaires des Grisons et étudient magistralement la politique de Richelieu. L'ouvrage n'est pas terminé.

Cérésole: La république de Venise et les Suisses. Venise. 1890.

98) Les Grisons possédèrent la Valteline de 1512 à 1797, avec des interruptions. Ce fut Bonaparte qui la leur enleva pour l'incorporer à la République cisalpine. (traité de Campo-Formio).

99) **Tony Borel:** Une ambassade suisse à Paris, 1663. — Lausanne 1910.

100) On trouvera d'intéressantes données sur l'agriculture dans **William Rappard:** Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse. I. l'agriculture. Genève. 1912.

101) Art. de G. Castella ds. „Bulletin pédagogique" (de Fribourg) 1910. p. 383. 407. 455. (donne bibliographie).

102) **Ed. Rod.** L'affaire J. J. Rousseau. Paris 1906. **Gaspard Valette:** J. J. Rousseau Genevois. Paris 1911. **G. de Reynold:** Hist. litt. de la Suisse. T. II. Lausanne 1912.

103) **Gonzague de Reynold:** Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle. 2 vol. Lausanne 1909 et 1912. Dans la préface et la conclusion du t. II, l'auteur a magistralement exposé les éléments constitutifs de **„l'esprit suisse"**. Le mouvement des esprits en Suisse à cette époque est de première importance pour l'histoire intellectuelle de l'Europe. — Du même auteur: **La Société helvétique.** (broch.) Berne, Imp. Büchler 1913.

104) Il existe une bonne **trad. franç.** de cette œuvre continuée par Glutz-Blotzheim, Monnard, Vulliemin, etc. Paris 1837—1848. 18 vol.

105) Le Genevois Necker fut l'un des grands ministres de Louis XVI. Le roi lui confia la tâche difficile de combler le déficit chaque année grandissant. Les intrigues de la cour, follement dépensière, pour qui Necker était un gêneur, l'empêchèrent de mener son œuvre à bien et le brouillèrent avec le roi. Mme de Staël, l'écrivain célèbre, était la fille de Necker.

106) Récit de M. le capit. de Vallière dans „Le régiment des Gardes suisses de France." Lausanne 1912. **J. Cart:** Le 10 août à Paris et le régiment des Gardes Suisses. (Revue des études histor. 1909) Etrennes fribourgeoises année 1893. — **W. Fr. de Mulinen:** Das französische Schweizer-Garderegiment am 10. August 1792. Lucerne 1892.

107) Que pouvions-nous faire? Voir les opinions divergentes ds. **Oechsli:** Gesch. der Schweiz im 19. Jht. T. I. et **P. Maillefer:** Les relations diplomatiques entre la France et la Suisse. (Rev. hist. vaud. 1896).

108) **Alf. Stern:** Le Club des patriotes suisses à Paris 1790—1792. (Revue historique, T. 39. année 1889). **J. Cart:** Le Club helvétique à Paris. (Revue hist. vaud. XVII. année 1909) Sur la période de l'**Helvétique: Strickler:** Introd. au vol. I des „Aktensammlung aus der Zeit der helv. Republik". **Le même:** Die helvetische Revolution 1798. Frauenfeld 1898. **Hilty:** Oeffentliche Vorlesungen über die Helvetik. Berne 1878. **A. Sorel:** L'Europe et la Révolution française. 8 vol. Paris 1887—1911. **R. Guyot:** Le Directoire et la paix de l'Europe. Paris 1911.

109) **M. de Diesbach:** La contribution du 19 germinal an VI (8 avril 1798) ds Arch. de la Soc. d'hist. frib. T. VII. 1re livr.

110) Un éminent historien français, mort il y a quelques années, **Albert Vandal,** a écrit dans son livre: „L'avènement de Bonaparte" Paris. 1907, 2 vol.: „Après la mort de Hoche, après le départ de Bonaparte pour l'Egypte. le Directoire avait **continué** une politique de conquêtes ou plutôt de **rapines,** occupant des territoires pour faire de l'argent, rançonnant les gouvernements, pillant les populations, rendant la France objet d'exécration. Rome fut envahie, **la Suisse littéralement mise à sac."** (T. I. chap. I). Un autre historien français écrit: „Le coup d'Etat (du 18 fructidor an V = 4 sept. 1797) assurait le triomphe du „parti des frontières naturelles" — mot populaire et grandiloquent qui cachait un impérialisme sans limites et une politique belliqueuse." **L. Madelin.** La Révolution Paris. 1913. p. 501.

111) V. Indicateur d'histoire suisse (Anzeiger f. schw. Gesch.) 11e vol. année 1913, art. du Colonel de Sprecher — de Bernegg, chef de l'état-major fédéral. Il est plausible que Souworoff ait été induit en erreur par une carte de ces régions, dressée en France, et qui indiquait faussement une grande route directe tirant de Bellinzone à travers le Gothard sur Altdorf et, de là, par Schwytz et Zoug, sur Zurich. Aucune des cartes publiées en Suisse à cette époque ne commettait cette erreur qui entraîna peut-être des conséquences incalculables.

112) Parlant de Souworoff — au printemps de 1799 — l'un des plus récents historiens français de la Révolution écrit: „Si l'on eût à Vienne, une année, donné carte blanche à ce barbare de génie, nous étions perdus, — jusqu'au retour de Bonaparte." **(Louis Madelin:** La Révolution. Paris. Hachette. 1913, p. 518). Mais l'Autriche, qui entendait garder la haute main sur les opérations, empêchait le Russe d'agir à sa guise.

113) V. sur d'Affry art. de M. **Max de Diesbach** ds. Jahrbuch f. schweiz. Gesch. vol. 29.

114) Cité par **Guillon:** Napoléon et la Suisse. Lausanne 1910. p. 178.

115) Sur la période 1813—1815: **Oechsli** (trad. Borrey) Le passage des Alliés en Suisse en 1813. 1912. Paris. Capitaines **de Cérenville et Muret:** La Suisse en 1815. Lausanne 1913. ou ds. Revue milit. suisse 1912. **Pictet de Rochemont** (le diplom. du congrès de Vienne): De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe ou examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani. Paris 1821. **Van Muyden:** La Suisse sous le Pacte de 1815. **Pictet de Rochemont:** Correspondance diplomatique de P. de R. et d'Ivernois. Publié par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève. 2 gros vol. Genève 1914. **Edm. Pictet:** Biographie de P. de Rochemont. Genève. 1892. v. aussi les pages remarquables qu'a écrites **Philippe Monnier** (ds. **„La Genève de Toeppfer."** Genève. 1913.)

sur P. de Rochemont. **Ch. Borgeaud:** Genève canton suisse. Genève 1814. — Sur la perte de la **Valteline: Hilty**: Polit. Jahrbuch II. **Oechsli:** Der endgültige Verlust des Veltlins, Bormios u. Chiavennas. ds. Wissen und Leben IV. p. 368 et seq. 491 et seq. **Dr. F. Pieth:** Graubünden und der Verlust des Veltlins. Coire 1913. — Sur la **neutralité: P. Schweizer:** Gesch. der schweiz. Neutralität. Frauenfeld 1895. **Hilty**: La neutralité suisse. Berne 1889. **C. Hofer:** Le rôle de la neutralité dans notre politique étrangère. Rev. milit. suisse. Lausanne 1914. Texte de „l'acte portant reconnaissance et garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'inviolabilité de son territoire" dans „Repertorium der Abschiede der eidg. Tagsatzungen 1814—1848." Berne 1874—1876. T. II. p. 812 et suiv. Se trouve aussi dans Ch. Borgeaud, cité plus haut, p. 148—150 — Il est intéressant de noter quelle était l'opinion de **Moltke,** le vainqueur de 1870—1871, sur la neutralité: „**Dans la réalité,** écrivait-il, il faut envisager **la possibilité de la violation de toute neutralité,** si cette opération ne procure pas à l'agresseur des inconvénients plus grands que les avantages qu'il en retire. Ces invonvénients résident dans la résistance dont est capable l'état neutre et dans les secours que lui apportent les puissances garantes de sa neutralité. **Mais la résistance de l'état neutre est le facteur essentiel,** car les secours de l'étranger seront proportionnés à l'intérêt qu'en retireront les puissances garantes." (Cité par le Cel. **Egli** ds. son livre L'armée suisse. Lausanne, Payot et Cie 1913. p. 368.) L'auteur ajoute: „L'opinion de Moltke, qui est sans doute celle de l'état-major allemand, nous paraît avoir une certaine importance." Qui en douterait à l'heure où ces lignes paraissent? — On trouvera une **bibliographie** qui donne l'essentiel sur l'hist. suisse de 1814 à 1896 dans **Seignobos:** Histoire politique de l'Europe contemporaine. Paris A. Colin 1905. chap. IX. Un témoin fut **Kern,** longtemps ninistre à Paris, qui a écrit ses **„Souvenirs"** (1838—1883) Berne 1883.

116) **A. Daguet:** Le Père Girard et son temps. 2 vol. Paris. 1896.

117) V. extraits traduits de la correspondance de **David Morier,** ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès des cantons suisses de 1837 à 1848 ds. „Annales fribourgeoises" 1913, Nos 2 et 3. Sur la note des puissances qui s'arrogeaient un droit de contrôle v. la broch. cité de Hilty sur la neutralité p. 47—48.

118) Avant l'affaire de Neuchâtel, la Suisse eut déjà à se prononcer sur une question de politique extérieure. Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, demanda à la Suisse de s'allier avec lui contre l'Autriche. (1848, c'est l'époque du „Risorgimento") Druey, Fazy et Stämpfli défendirent les propositions sardes: la Suisse ne se devait-elle pas à la cause de l'émancipation des peuples? Mais la majorité de la Diète (avril 1848) préféra ne pas sortir de la neutralité. (**N. Droz** dans la „Suisse au 19e siècle" T. I. p. 267.)

119) N. du traducteur. J'ai suivi le récit de M. **Ph. de Vargas:** L'affaire de Neuchâtel. Lausanne et Bâle. 1913. qui présente l'affaire sous un jour nouveau.

120) Dans „Die Schweiz im Kriegsfall" Berne 1913, **M. Jöhr** montre la situation économique, générale, financière et les charges de la Suisse en 1870. Il envisage ensuite l'hypothèse d'une prochaine guerre et montre quelle serait notre force de résistance économique, si nous ne sommes pas directement impliqués dans la crise. Dans le „Jahrb. f. schweiz. Gesch." 37e vol. 1912 se trouve le récit d'un témoin oculaire qui joua un rôle important aux frontières, le colonel **Siber-Gysi,** premier adjudant du général Herzog. Die letzten Ereignisse an unserer Grenze 28. Januar—3. Februar 1871) v. aussi **Cel Secrétan:** L'armée de l'Est. **Lt Cel Ed. Jacky**: L'occupation des frontières suisses en 1870—1871 et l'entrée en Suisse de l'armée française de l'Est. Préface de M. le Cel Commandant de corps Audéoud. Neuchâtel. 1914 (Delachaux et Niestlé. S. A.)

121) **David et Lorette:** Histoire de l'Eglise. Paris. Bloud et Cie. 1912 p. 212. Sur le **Kulturkampf: G. Goyau:** Bismarck et l'Eglise. (1870—1887). Paris. Perrin 1911—1913. 4 vol. **Ch. Woeste:** Hist. du Kulturkampf en Suisse (1871—1886) Bruxelles, Paris, Genève 1887.

122) V. la belle et impartiale étude de **M. G. Gariel,** prof. à l'Univ. de Fribourg, citée dans la bibliographie.

123) V. l'art. de **M. H. Wartmann:** Industrie et commerce ds „La Suisse au XIXe siècle" T. III. L'agriculture, les voies de communication sont aussi traitées par des spécialistes. v. aussi art. **„Suisse"** du Dict. géographique et le dictionnaire de **Reichesberg. Geering et Hotz.** (trad. E. Renck) Economie politique de la Suisse. Zurich 1903.

La Suisse économique. (8 confér.) Lausanne. Payot. 1908.

124) **M. Victor Giraud** dans „Les maîtres de l'heure". Paris. Hachette 1914. T. II, p. 173. L'auteur dit encore dans son étude si fouillée sur notre compatriote: „Je crois très sincèrement qu'il manquerait quelque chose à cette série d'études où j'essaie de définir et de caractériser la physionomie morale d'une même génération littéraire, si je n'y faisais pas une place à **Edouard Rod.**" p. III.

125) **Alb. Picot.** Un problème national. **La population étrangère établie en Suisse.** (brochure à 20 cts.) Bâle et Genève, Georg et Cie. 1914.

Sauser-Hall: Naturalisation et incorporation des étrangers dans la „Suisse latine" 1ère année, mars et avril 1914. Du même: La nationalisation des étrangers en Suisse. Neuchâtel. Attinger. S. A. 1914.

Les chemins de fer des Alpes suisses. Leur importance pour notre indépendance, pour notre défense et notre économie nationale. Par un officier suisse. Berne. Semminger 1912.

126) **Hilty:** Les constitutions fédérales de la Suisse. (trad. Mentha) Neuchâtel 1891. p. 411.

127) **Francesco Chiesa:** Le sentiment national suisse. Genève. Kündig 1913. Une plaquette de 15 p.

128) **H. F. Secrétan:** La population et les mœurs. Lausanne 1913. p. 419.

129) De M. **G. de Reynold** ds. „Cités et pays suisses". Lausanne 1914. p. 9.

130) De **Zschokke:** Hist. de la nation suisse, cité par le Ce. Egli: L'armée suisse p. 1.

LISTE DES OUVRAGES À CONSULTER

1. Ouvrages généraux.

Jean de Müller: *Histoire suisse*, continuée par Glutz-Blotzheim, Monnard, Vulliemin. Traduction franç. — Paris 1837—1848. 18 vol.
Vulliemin: *Histoire de la Confédération suisse.* Lausanne 1875. 2 vol.
Dierauer: *Histoire de la Confédération suisse.* Trad. fr. de M. Auguste Reymond. Lausanne. 1910—1913. 4 vol. (Va jusqu'en 1798; un 5ᵉ vol. est en préparation.) L'ouvrage le plus scientifique que nous ayons.
Daendliker: *Geschichte der Schweiz mit besonderer Rücksicht auf die Entwicklung des Verfassungs- und Kulturlebens.* Zurich 1900—1903. 3 vol. (illustré.) — **Du même:** *un petit manuel dans la ,,Sammlung Göschen*". Leipzig 1904.
Hürbin: *Handbuch der Schweizergeschichte.* Stans. H. v. Matt. 1900—1908. 2 vol. (catholique.)
Oechsli: *Geschichte der Schweiz im XIX. Jahrhundert.* Leipzig 1903—1913. 2 vol. parus I 1798—1813. II 1813—1830. (En cours de publication.)
La Suisse au XIXᵉ siècle. Lausanne 1899—1901. 3 vol. publiés sous la direction de M. Paul Seippel. Articles très variés sur tous les sujets qui touchent à l'histoire et à la vie nationales. *L'histoire politique du 19ᵉ siècle* (d. le T. I.) a été écrite par Numa Droz ancien Président de la Confédération,
Th. Curti: *Geschichte der Schweiz im XIX. Jht.* Neuchâtel 1902.
Article ,,*Suisse*" du ,,Dictionnaire géographique de la Suisse." Neuchâtel 1902—1910. 6 vol.
Atlas: *Historisch-geographischer Atlas der Schweiz* par J. Vögelin, G. de Wyss et G. Meyer de Knonau. Zurich. Schulthess.
Atlas historique de la Suisse par Poirier-Delay. Berne. Beneff. édit.
Carte murale d'histoire: *Wandkarte zur Schweizergeschichte* par Oechsli-Baldamus. Leipzig.
Un **Vade-mecum** très pratique pour trouver rapidement un fait *d'histoire générale* est: **Ploetz:** *Auszug aus der alten, mittleren und neueren Geschichte.* 15ᵉ édit. Leipzig 1907 (un petit vol. in - 16 de 440 p.) La plus récente *grande histoire générale* est celle qui fut publiée sous la direction de M. M. **Lavisse et Rambaud** Paris. A. Colin 1893—1909. 12 gros volumes in - 8°. (De 395 à nos jours).
Introduction à l'étude de notre histoire nationale: G. Meyer v. Knonau: *Wie soll der Schweizer Geschichte studieren?* Zurich. Fäsi et Beer 1896, une broch. de 21 pages.
Gonzague de Reynold: Cités et pays suisses. Lausanne. Payot. 1914.

2. Préhistoire, sources, historiographie, bibliographie, généalogie.

Déchelette: *Manuel d'archéologie préhistorique.* Paris. A. Picard et fils. 1908.
Viollier D.: *Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine.* (Extrait de la biblioth. des Hautes Etudes. Sciences religieuses.) 24°. vol. 1ᵉʳ fasc.
Oechsli: *Quellenbuch zur Schweizergeschichte.* 2 vol. Vol. I 2ᵉ édit. 1902 vol. II. 1893 (civilisation). Zurich. (Extraits, trad. en allemand, de documents importants.)
G. de Wyss: *Geschichte der Historiographie in der Schweiz.* Zurich 1895.
Barth: *Bibliographie der Schweizer Geschichte.* 1ᵉʳ vol. 1914. (Dans les ,,Quellen zur Schweizer Geschichte." Neue Folge. IV. Abteilung: Handbücher.)

(Sources et livres classés par périodes.) (En cours de publication.)
Brandstetter: Repertorium. . . (*articles* de revues et journaux 1812—1890) Bâle. 1892.
Barth: Repertorium. . . (suite du précédent; articles 1891—1900). Bâle 1906.

Pour la bibliographie *la plus récente* consulter l',,*Anzeiger für schweizerische Geschichte*" (l'une des deuxr evues publiées par la ,,*Société générale d'histoire suisse*" (,,*Allgemeine geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz*) qui donne la liste des nouvelles publications et des articles. L'autre revue est le ,,*Jahrbuch für schweizerische Geschichte*" qui parait depuis 1876.

Pour *l'époque contemporaine:* Müller-Friedberg: ,,*Schweizerische Annalen oder Geschichte unserer Tage seit dem Julius* 1830" 6 vol. — Depuis 1886, ,,*Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*" dirigé par C. Hilty († 1910) puis par M. le Prof. Dr. Burckhardt, de l'Univ, de Berne. Le ,,*Polit. Jahrbuch*" publie des documents de l'hist. contemp., des articles et une revue de l'année écoulée.

Généalogies: *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse.* Publié par les soins de la Société suisse d'héraldique. Tome I: Les dynastes. Zurich 1900—1908.

3. Constitutions, droit public.

G. Sauser-Hall: *Manuel d'instruction civique et guide politique suisse.* Genève 1913 **(Manuel complet et commode; prix 2 frs.)**
Hilty: *Les constitutions fédérales de la Suisse.* (Trad. Mentha) Neuchâtel 1891. **(Textes des constitutions; exposé historique).**
Dubs: *Le droit public de la Confédération suisse.* Genève 1878. 2 vol.
Cherbuliez: De la démocratie en Suisse. Genève. 1843.
Curti Th. *Le referendum et la législation populaire en Suisse.* Trad. Ronjat. Paris 1905.

4. Questions économiques.

Art. divers ds. ,,*La Suisse au XIXe siècle*" déjà cité. Art. ,,Suisse" du Dict. géogr.
G. Gariel: *La centralisation économique en Suisse.*
1er fasc. Introduction. Les postes fédérales. Paris et Genève 1912.
2e fasc. *Les chemins de fer fédéraux.* Paris et Genève 1913.
Clerget: *La Suisse au XXe siècle.* 2e édit. Paris 1912.
Reichesberg: *Handwörterbuch der schweiz. Wirtschafts-, Sozialpolitik und Verwaltung.* Berne 1903—1911. 3 vol. (4 tomes.)
Geering T. *Grundzüge einer schweizerischen Wirtschaftsgeschichte.* (Beiträge zur schweizerischen Wirtschaftskunde). 1. Heft. Berne 1912.
B. de Cérenville: Le système continental et la Suisse (1803—1813) Lausanne. 1906.

5. Histoire ecclésiastique.

A. Büchi: *Die katholische Kirche in der Schweiz.* Munich 1902.
E. Blösch: *Geschichte der schweizerischen reformierten Kirche.* Zurich 1898—1899. 2 vol.
V. aussi: ,,*La Suisse au XIXe siècle.*
Bernhard Fleischlin: Schweizerische Reformationsgeschichte. Stans. H. von Matt. 1913.
Emil Egli: Schweizerische Reformationsgeschichte. T. I. 1519—1525. Zurich. Zürcher et Furrer 1910.
Gelpke: Kirchengeschichte der Schweiz. 2. vol. Berne 1856—1861.

6. Histoire littéraire, beaux-arts.

V. Rossel et H-E. Jenny: *Histoire de la littérature suisse.* Lausanne 1910. 2 vol.
V. Rossel: *Histoire littéraire de la Suisse romande.* Neuchâtel 1903. (richement illustré.)
Ph. Godet: *Histoire littéraire de la Suisse française.* Neuchâtel 1895.
G. de Reynold: *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle.* Lausanne 1909—1912. 2 vol.
Bächtold: *Geschichte der deutschen Literatur in der Schweiz.* Frauenfeld 1892.
Rahn: *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz.* Zurich 1876.

Rahn: *Kunst- und Wanderstudien aus der Schweiz.* Zurich 1888.
Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz. St-Gall 1914. (par plusieurs auteurs; publication décidée par la Société des maîtres de dessin suisses. Illustré.)
Paul Ganz: *Handzeichnungen schweizerischer Meister* (*XV*e—*XVIII*e siècles. Bâle s. d. (Reprod. artistiques de toute beauté.)
Vulliéty: *La Suisse à travers les âges.* Hist. de la civilisation dep. les temps préhist. jusqu'à la fin du *XVIII*e siècle. Genève 1902. (Richem. illustré.)
Lehmann: *Le bon vieux temps.* Neuchâtel. s. d.
Tableaux historiques de Jauslin (Birckhäuser, éditeur. Bâle) 90 feuilles.
J. Zemp: *L'art à Fribourg au Moyen-âge.* Trad. G. de Reynold. Fribourg 1905.
Dictionnaire des artistes suisses. (Schweizerisches Künstlerlexikon) Frauenfeld 1905—1913.
Schweizer Maler dans la collection „*Die blauen Bücher*" Leipzig Rob. Langewiesche.
G. de Reynold: *L'évolution des beaux-arts en Suisse.* Tirage à part de la „Bibliothèque universelle et revue suisse" Genève. 1913.

7. Armée, services étrangers, diplomatie.

Colonel Egli: *L'armée suisse.* Lausanne 1912.
Colonel Feyler: *La Suisse sous les armes.* Lausanne 1913. (illustré.)
Capitaine Ruffy: *Géographie militaire de la Suisse.* Lausanne 1914.
Colonel Secrétan: *L'armée suisse depuis cent ans* (ds. „La Suisse au XIXe siècle.")
Capitaine de Vallière: Honneur et Fidélité. (cite de nombreux ouvrages) Histoire *des Suisses au service étranger.* Neuchâtel 1913 (Rich. illustré.)
Id.: *Le régiment des Gardes suisses de France.* Lausanne 1912. (contient aussi des études sur les expéd. en Italie et sur la bataille de Marignan.)
H. de Schaller: *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon Ier.* Lausanne 1883.
René de Weck: *La représentation diplomatique de la Suisse.* Paris 1911.
Rott Ed.: *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.* Berne 1900—1913. 5 tomes parus. L'ouvrage embrasse deux siècles (1430—1643) et n'est pas achevé. Il permet de *situer notre histoire dans l'histoire générale.* L'affaire de la Valteline notamment, où Richelieu joua un si grand rôle, est remarquablement étudiée. C'est l'une des plus belles oeuvres historiques de notre époque; elle fait grand honneur à la Suisse. Elle est éditée par ordre et aux frais du gouvernement fédéral. Ouvrage couronné par l'Académie française.

8. Histoire de quelques cantons.

Berne: Tillier, Wattenwyl-Diesbach, Wurstemberger.
Jura bernois: Virg. Rossel.
Fribourg: Berchtold, Daguet. *Comté de Gruyère:* Hisely.
Genève: Jean-Ant. Gautier (édit. Cartier-Favre-van Berchem), Amédée Roget.
Neuchâtel: de Chambrier, Piaget
Valais: Gay, Grenat, Boccard.
Vaud: Verdeil, Maillefer.

NB. Dans les *notes*, indiquées par des chiffres au cours des chapitres et renvoyées à la fin du volume, j'indique encore d'autres ouvrages plus spéciaux.

G. C.

TABLEAU
D'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE SUISSE

A. Etat territorial de l'ancienne Confédération.

I. Les XIII Cantons.	Entrée dans la Confédération
(4) Uri, (5) Schwytz, (6) Unterwald — les „3 cantons primitifs"	Au commencement du mois d'août 1291
(3) Lucerne — formait avec les 3 premiers les „4 Waldstätte" ou cantons forestiers.	7 nov. 1332
(1) Zurich	1 mai 1351
(8) Glaris	4 juin 1352
(7) Zoug	27 juin 1352
(2) Berne — et les 7 autres ci-dessus: „les 8 anciens cantons"	6 mars 1353
(10) Fribourg et (11) Soleure	22 déc. 1481
(9) Bâle	9 juin 1501
(12) Schaffouse	10 août 1501
(13) Appenzell	17 déc. 1513

II. Les pays alliés.	Dates des alliances
a. Alliés proprement dits:	
Bienne	1352
Neuchâtel	1406
Valais	1416 et 1417
Abbaye de St-Gall	1451
Ville de St-Gall	1454
Grisons (Ligue grise et ligue de la Maison-Dieu)	1497 et 1498
Mulhouse (jusqu'en 1798)	1466 et 1515
Rottweil (jusque dans la 2e moité du 17e siècle)	1463 et 1519
Genève	1519 et 1526
Principauté-évêché de Bâle	1579
b. Pays protégés	
Gersau	1332
Abbaye d'Engelberg	1425
Rapperswil (plutôt sujette depuis 1531)	1458 et 1464

N. B. Les chiffres placés entre ( ) indiquent le rang officiel des cantons.

III. Les bailliages communs

a. Sujets d'un grand nombre de cantons:	Date de la conquête ou de l aquisition
Comté de Baden	1415
Bailliages libres (Freie Aemter)	1415
Thurgovie	1460
Sargans	1460 et 1483
Rheinthal	1490
Lugano, Locarno, Mendrisio, vallée de la Maggia	1512

b. Sujets de deux ou trois cantons:

Uznach et Gaster (sujets de Schwytz et de Glaris	1437 et 1438
Morat, Grandson, Orbe, Echallens (sujets de Berne et de Fribourg)	1476
Bellinzone (sujet d'Uri, de Schwytz et de Nidwald)	1500 et1503

B. Principaux actes de droit public avant 1798.

Charte des prêtres	1370
Convenant de Sempach	1393
Convenant de Stans	1481
Première Paix nationale (de Cappel)	1529
Deuxième Paix nationale (de Cappel)	1531
Troisième Paix nationale (de Baden)	1656
Défensionaux	1647 et 1668
Quatrième Paix nationale (d'Aarau)	1712

C. Constitutions fédérales depuis 1798.

Première constitution helvétique (unitaire)	12 avril 1798
Acte de Médiation	19 février 1803
Pacte fédéral des 22 cantons	7 août 1815
Constitution fédérale	12 sept. 1848
Constitution fédérale actuelle (revision totale de celle de 1848)	29 mai 1874

TABLEAU
DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'HISTOIRE SUISSE

I. De l'époque celtique à la fondation de la Confédération (1291).

Jusqu'en 450 ap. J. C. 1. Epoque celto-romaine.

107 av. J. C.	Les Helvètes commandés par Divico sont vainqueurs d'une armée romaine près d'*Agen* sur la Garonne.
58 av. J. C.	Invasion des Helvètes en Gaule. Ils sont battus à *Bibracte*. L'Helvétie passe sous la domination romaine.
57 av. J. C.	Combats des Romains contre les peuplades celtiques du Valais.
15 av. J. C.	Les Romains soumettent les Rhétiens, les populations du Valais et du Tessin. Tout le territoire de la Suisse actuelle est désormais sous la domination romaine.
69 apr. J. C.	Révolte des Helvètes. Caecina vainqueur au Boetzberg.
vers 100—250	Apogée de la civilisation romaine en Helvétie. Première prédication du christianisme.
vers 260	Les Alémannes détruisent Aventicum mais ils sont de nouveau repoussés.
entre 280 et 300	Martyre de la légion thébéenne à Agaune.
vers 300—450	Luttes continuelles aux frontières de l'empire entre les Romains et les Alémannes. Création des premiers évêchés et diocèses.

450—888 2. Alémannes et Burgondes.

dep. 450 environ	Conquête et colonisation du Nord-Est de la Suisse par les Alémannes.
vers 450	Etablissement des Burgondes dans la Suisse occidentale.
496	Les Alémannes sont vaincus par Clovis, roi des Francs. Commencement de la domination franque.
vers 500	Gondebaud, roi de Bourgogne.
515	Fondation de l'abbaye de St-Maurice par le roi burgonde Sigismond.
534	Les Francs soumettent les Burgondes.
536	Annexion de la Rhétie épiscopale au royaume franc. L'Helvétie toute entière forme une partie du royaume franc.
vers 600—730	Deuxième prédication du christianisme; S. S. Columban et Gall. Conversion des Alémannes au

TABLEAU

DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE

vers 750 av. JC.	Fondation de Rome.
58—51 av. JC.	Guerre des Gaules.
44 av. J. C.	mort de Jules César.
14 ap. J. C.	mort de l'empereur Auguste.
Ier—IVe siècle	persécutions des chrétiens par Néron, Domitien, Trajan, Marc-Aurèle, Dioclétien.
325	Concile de Nicée
378	Les Goths battent l'empereur Valens qui tombe à la bataille d'Andrinople.
395	Partage de l'empire romain entre les 2 fils de Théodose: Honorius a l'Occident; Arcadius, l'Orient.
406	Grande invasion en Gaule
410	Prise de Rome par Alaric et les Wisigoths.
451	Attila et les Huns battus aux Champs catalauniques par les Romains aidés d'autres Barbares.
476	Fin de l'empire romain d'Occident.
486	Clovis fonde le royaume des Francs en Gaule.
450—550	Invasions des Angles et des Saxons en Grande-Bretagne.
528	St-Benoît fonde le monastère du Mont Cassin.
590—604	Pontificat de St-Grégoire le Grand.
622	Hégire (fuite de Mahomet.) Commencement de l'ère mahométane.

christianisme. Fondation de cloîtres (St-Gall, Disentis, Pfaeffers etc.).

768—814 Charlemagne. Essor de la vie religieuse et de la civilisation en général. Hatto, évêque de Bâle, Rémédius, évêque de Coire.

853 Le roi Louis le Germanique donne plusieurs terres, entre autres le „petit pays d'Uri" (pagellum Uroniae) à l'abbaye de Notre-Dame de Zurich.

888—1218 **3. Deuxième royaume de Bourgogne; duché d'Alémannie.**

888 Rodolphe I devient roi de Bourgogne

917 Bourcard I rétablit le duché d'Alémannie. Il reconnaît la souveraineté de l'empire allemand.

912—937 Rodolphe II de Bourgogne. Invasions des Hongrois et des Sarrasins. La reine Berthe bienfaitrice du pays.

1033 La Bourgogne est réunie à l'empire allemand.

1038 Diète d'empire à Soleure. Le territoire tout entier de la Suisse passe aux mains de l'héritier du trône impérial allemand, devenu plus tard Henri III.

1057—1080 Rodolphe de Rheinfelden, duc d'Alémannie et vice-roi de Bourgogne; il prend parti dans la querelle des Investitures.

1097 Berthold II de Zæhringen reçoit la suzeraineté sur l'avouerie impériale de Zurich.

1097 Traité de Mayence: première séparation territoriale de la Suisse et de la Souabe.

1127 Les ducs de Zæhringen devirennt „recteurs" de la Bourgogne.

1172 et 1173 Extinction des comtes de Lenzbourg (les deux branches). L'avouerie impériale de Zurich est placée directement sous la suzeraineté des Zæhringen. L'héritage des Lenzbourg passe aux Kybourg et aux Habsbourg.

vers 1177 Berthold IV de Zæhringen fonde la ville de Fribourg en Uechtland.

1191 Berthold V de Zæhringen fonde la Ville de Berne.

1218 Mort de Berthold V de Zæhringen: extinction de cette famille.

XIe—XIIIe siècle Nouveaux ordres et cloîtres; Cisterciens, Augustins, ordres religieux et militaires, Franciscains, Dominicains, etc.

1218—1291 **4. La féodalité. Premières libertés suisses.**

1218 Zurich, Berne, Soleure et quelques autres villes, ainsi que des grands seigneurs de Bourgogne,

711	Les Musulmans, vainqueurs des Wisigoths à Xérès, s'établissent en Espagne.
732	Charles-Martel arrête les Arabes à Poitiers.
756	Donation par Pépin, père de Charlemagne, de l'exarchat de Ravenne au Pape (origine des Etats pontificaux).
719—751	St-Boniface, apôtre de la Germanie.
	Restauration de l'empire d'Occident: Charlemagne couronné par le Pape Léon III.
843	Traité de Verdun: partage de l'empire. Lothaire reçoit l'Italie et la Francie moyenne; Louis le Germanique, la Francie orientale (Allemagne); Charles le Chauve, la Francie occidentale (France).

962	Le Saint Empire romain germanique. Othon le Grand.
987	Avènement d'Hugues Capet, roi de France.
1066	Conquête de l'Angleterre par les Normands. Guillaume le Conquérant.
1075—1122	Querelle des Investitures. Canossa, 1077. Worms, 1122. Grégoire VII. Henri IV.
1154—1183	Querelle des Guelfes et des Gibelins.
1152—1190	Frédéric Barberousse
1095—1099	Première Croisade.
1198—1216	Le Pape Innocent III; prestige de la Papauté.
1216	Fondation de l'Université de Paris.

St-François d'Assise (1182—1226); la pauvreté évangélique.

Frédéric II, empereur (1212—1250) et roi des Deux-Siciles; adversaire de l'Eglise.

	obtiennent l'immédiateté impériale. Seigneurs ecclésiastiques et laïques: les évêques, l'abbé de St-Gall, les comtes de Kybourg, de Savoie, de Gruyères, de Habsbourg etc.
1231	Uri reçoit l'immédiateté impériale du roi Henri, fils de l'empereur Frédéric II.
1232	Partage des possessions habsbourgeoises entre les comtes Albert (branche aînée, plus tard: Habsbourg-Autriche) et Rodolphe II (branche cadette, Habsbourg-Laufenbourg).
1239—1244	Premier soulèvement des Waldstætten. Schwytz et Unterwald, soutenus par Lucerne et Uri, luttent contre Rodolphe II de Habsbourg. Première alliance fédérale entre Uri, Schwytz, Unterwald et Lucerne.
1240	Schwytz reçoit l'immédiateté impériale de Frédéric II.
1245—1250	Deuxième soulèvement des Waldstætten (Schwytz et Unterwald).
1263 et 1264	Extinction de la famille de Kybourg. Rodolphe III de Habsbourg (branche aînée) devient tuteur d'Anne, fille de Hartmann le Jeune de Kybourg et prend possession de l'héritage des Hartmann l'Ancien.
1273	Rodolphe III de Habsbourg acquiert les possessions des Habsbourg-Laufenbourg dans les Waldstætten.
1273—1291	Rodolphe de Habsbourg empereur. Uri obtient de lui la confirmation de sa charte de franchises. Rodolphe enrichit sa maison du duché d'Autriche et fait de nouvelles acquisitions sur territoire suisse (Fribourg, Lucerne, etc.).

II. De la fondation de la Confédération jusqu'à la Réforme (1291—1523).

1291—1315	**1. La fondation de la Confédération.**
1291	Au commencement du mois d'août: Alliance perpétuelle des trois pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.
1297	Le roi Adolphe de Nassau renouvelle l'immédiateté impériale des Uranais et des Schwytzois.
1298—1308	Le roi Albert meurt assassiné par son neveu Jean de Souabe.
1309	Le roi Henri VII confirme l'immédiateté impériale d'Uri et de Schwytz et la confère aussi à Unterwald.
1315	15 nov. Victoire des Confédérés au Morgarten. Ils renouvellent l'antique alliance à Brunnen.

1215 En Angleterre: la Grande Charte ou premières libertés, origine du Parlement.

1235—1250 Dernières luttes entre l'Empire et la Papauté.

1256—1273 Grand interrègne en Allemagne; graves désordres jusqu'à l'avènement de Rodolphe de Habsbourg.

1270 Huitième croisade. Mort de St-Louis à Tunis.

1285—1314 Philippe le Bel, roi de France. Premiers Etats généraux (1302). Lutte contre le Pape Boniface VIII (1294—1303). Scandale d'Anagni (1303).

1309—1378 Les Papes à Avignon.

1316	Le roi Louis de Bavière confirme l'immédiateté impériale des trois cantons.
1332—1370	**2. Formation de la Confédération des 8 cantons.**
1332	nov. Lucerne entre dans la Confédération.
1336	Mouvements politiques à Zurich; le bourguemestre Brun.
1339	21 juin. Victoire des Bernois à Laupen.
1350	Nuit sanglante à Zurich. Les Zuricois dévastent la Marche et brûlent Rapperswil.
1351	1er mai. Zurich entre dans la Confédération.
1351—1355	Guerre de Zurich contre l'Autriche.
1352	Glaris (le 4 juin) et Zoug (le 27 juin) entrent dans la Confédération.
1353	6 mars. Berne entre dans la Confédération.
1355	Paix de Ratisbonne. Les alliances fédérales, à l'exception de celles de Glaris et de Zoug, sont reconnues. Ces deux derniers pays retournent complètement sous la domination autrichienne.
1365	Les Schwytzois reconquièrent Zoug à la Confédération.
1367	Fondation de la Ligue de la Maison-Dieu dans la Rhétie épiscopale.
1370	Charte des prêtres.
1375—1389	**3. Les „Gouglers" et la guerre contre les Kybourg.**
1375	Invasion des „Gouglers". Combats de Buttisholz, d'Anet et de Fraubrunnen.
1382—1384	Tentative du comte Rodolphe de Kybourg contre Soleure; guerre.
1386	9 juillet. Victoire des Confédérés à Sempach. — La maison de Habsbourg, chassée par les Suisses, s'établit plus à l'est, à l'entrée de la vaste plaine du Danube où se développera plus tard sa puissance.
1387	Glaris secoue de nouveau le joug de l'Autriche.
1388	Massacre de Wesen. Bataille de Næfels (9 avril).
1389	Paix de sept ans avec l'Autriche.
1393	Convenant de Sempach.
1395	Fondation de la Ligue grise dans la Rhétie supérieure.
1401—1425	**4. Extension de la puissance des Confédérés.**
1401	Commencement de la guerre d'indépendance appenzelloise. Les Appenzellois, alliés de la ville de St-Gall, se soulèvent contre la domination de l'abbaye de St-Gall.
1403	St-Gall prend le parti de l'abbé. Appenzell trouve du secours à Schwytz. Victoire des Appenzellois à Vœgelinseck.
1403	Commencement des campagnes au-delà du St-Gotthard. Conquête de la Léventine.

1265—1321	Dante: la Divine comédie.
1304—1374	Pétrarque

1338	Convention de Rhense (sur le Rhin): les princes allemands déclarent que le souverain qu'ils auront élu portera le titre *d'empereur romain* même s'il n'a pas été couronné par le Pape.
1338—1453	Guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre:
1346	Les Anglais vainqueurs des Français à Crécy.
1356	Les Anglais vainqueurs des Français à Poitiers.
1358	Guerre sociale (Jacquerie) en France. Formation du sentiment national français.
1356	La Bulle d'or confie l'élection de l'empereur à 7 princes électeurs: les archevêques de Mayence, Trêves et Cologne, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg.
1356	Prise de Gallipoli par les Turcs.

1378—1417	Grand schisme d'Occident.
1389	Les Turcs en Europe. Ils écrasent les Serbes à Kossovo et soumettent le pays.
1396	Les Turcs battent les croisés à Nicopolis.

1405 L'abbé de St. Gall allié de l'Autriche; la ville de St-Gall prend de nouveau le parti des Appenzellois. Victoire des Appenzellois au Stoss (17 juin). Ligue „au-dessus du lac."
1408 Défaite des Appenzellois à Bregenz.
1410 Conquête du Val d'Ossola par les Confédérés.
1411 Traité de combourgeoisie des Confédérés avec Appenzell.
1414—1415 Luttes des Valaisans contre les Rarogne.
1415 Conquête de l'Argovie.
1416—1417 Le Haut-Valais conclue un traité de combourgeoisie avec les Confédérés.
1419 Victoire des Valaisans sur les Bernois à Ulrichen. Fin de la guerre d'indépendance. Uri et Obwald achètent Bellinzone.
1422 Défaite des Confédérés à Arbédo (30 juin). Perte des possessions tessinoises.
1424 Renouvellement et extension de la Ligue grise.
1425 Pierre Risse envahit le val d'Ossola à la tête d'un corps de volontaires.

1436—1450 **5. L'ancienne guerre de Zurich.**

1436 Mort du dernier comte de Toggenbourg. Schwytz et Zurich font valoir leurs prétentions sur son héritage. Fondation de la Ligue des Dix Juridictions dans la Rhétie épiscopale.
1436—1438 Querelle pour l'héritage du comte de Toggenbourg. Schwytz obtient tout ce qu'il réclame tandis que Zurich n'obtient rien.
1439—1440 Double défaite des Zuricois à l'Etzel. Zurich doit céder les „fermes" (Höfe) à Schwytz.
1440 Uri reconquiert la Léventine.
1442 Alliance de Zurich avec l'Autriche.
1443 Combats de Freienbach, de l'Hirzel, de St-Jacques sur la Sihl (22 juillet).
1444 Prise de Greifensee. Siège de Zurich. Les Confédérés devant le château de Farnsbourg. Arrivée des Armagnacs. Bataille de St. Jacques sur la Birse (26 août). Paix d'Ensisheim avec le Dauphin.
1446 Victoire des Confédérés sur les Autrichiens à Ragaz.
1450 Rétablissement de la paix.

1451—1469 **6. Nouvelles alliances et conquêtes.**

1451 Alliance de combourgeoisie des Confédérés avec l'abbaye de St. Gall.
1452 Fribourg, possesion autrichienne depuis 1277, passe à la Savoie.
1454 Alliance de combourgeoisie avec la ville de St-Gall. Alliance avec Schaffouse.
1458 Guerre des Plapparts. Prise de Rapperswil.
1460 Conquête de la Thurgovie.

1409	Concile de Pise: trois papes à la fois.
1415	Les Anglais vainqueurs des Français à Azincourt.
1414—1418	Concile de Constance. Frédéric IV d'Autriche mis au ban de l'empire. Election du Pape Martin V. Exécution de Jean Hus (1415). Guerre des Hussites en Bohême (1419—1436).
1415—1417	Frédéric de Hohenzollern reçoit de l'empereur l'électorat et la marche de Brandebourg. Débuts de la puissance des Hohenzollern.
1417	L'empereur Sigismond confère le titre de duc à Amédée VIII de Savoie.
1429	Jeanne d'Arc délivre Orléans.

1431—1449	Conciles de Bâle et de Florence. — Puissance croissante des ducs de Bourgogne.
1438	Avènement d'Albert II d'Autriche au trône impérial que les Habsbourg occuperont jusqu'en 1740. A partir de 1740: maison de Lorraine-Toscane, issue de Marie-Thérèse et du grand-duc de Toscane (François de Lorraine).
1440—1493	Frédéric III empereur; le dernier empereur couronné à Rome (1452). Son conseiller fut l'humaniste Aeneas Silvius Piccolomini, plus tard Pape sous le nom de Pie II, fondateur (1460) de l'université de Bâle.
1444	Nouveaux progrès des Turcs, vainqueurs des chrétiens à Varna.
Vers 1450	Jean Gutenberg, de Mayence, invente l'imprimerie (Jean Fust, Pierre Schöffer).

1453	Prise de Constantinople par les Turcs (29 mai). Ils pourront menacer longtemps l'Europe et assiègeront même deux fois Vienne: 1529 et 1683.
1455—1485	Guerre des Deux Roses en Angleterre. Avènement des Tudor.

1466 Berne et Soleure concluent une alliance avec Mulhouse.

1468 Expéditions dans le Sundgau et à Waldshut.

1469 Le duc Sigismond d'Autriche et le duc Charles le Téméraire de Bourgogne s'allient par le traité de St-Omer. Des pays de l'Autriche antérieure sont donnés en garantie hypothécaire à Charles le Téméraire. Pierre de Hagenbach devient gouverneur de ces pays.

1474—1489 7. Guerres de Bourgogne. Crise intérieure.

1474 Le roi de France Louis XI fait conclure la paix perpétuelle entre Sigismond d'Autriche et les Confédérés. Alliance des Confédérés avec la Basse Ligue. Soulèvement de l'Alsace contre Pierre de Hagenbach. Alliance des Confédérés avec Louis XI. Déclaration de guerre à la Bourgogne. Prise d'Héricourt.

1475 Conquêtes des Confédérés dans le pays de Vaud, des Haut-Valaisans dans le Bas-Valais.

1476 Victoires des Suisses à Grandson (2 mars) et à Morat (22 juin). Charles le Téméraire conquiert la Lorraine; le duc René appelle les Confédérés à son secours.

1477 5 janvier. Défaite des Bourguignons à Nancy. Mort de Charles le Téméraire.
Situation tendue entre cantons-villes et cantons-campagnes. La „Folle Vie" (au temps du carnaval) Alliance des cantons-villes avec Fribourg et Soleure. Fribourg ville libre d'empire.

1477—1478 L'affaire Amstalden dans l'Entlebuch. La situation intérieure s'aggrave.

1478 Les confédérés cèdent, moyennant une somme d'argent, leurs prétentions sur la Franche-Comté à Maximilien d'Autriche. Expédition contre Bellinzone. Victoire de Giornico. (28 déc.)

1481 Diète de Stans. Rétablissement de la paix par l'intervention de Nicolas de Flüe. Entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération. Convenant de Stans.

1483 Hans Waldmann bourguemestre de Zurich.

1489 Hans Waldmann mécontente les Zuricois; il est mis en accusation, exécuté. „Lettres de franchise de Waldmann."

1499 8. La guerre de Souabe.

1495 Diète de Worms. Les Confédérés refusent de reconnaître la nouvelle organisation de l'Empire.

1497 et 1498 Alliances des Confédérés avec la Ligue Grise et la Ligue de la Maison-Dieu.

1469 Mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Leur fille Jeanne la Folle, épousera Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche; de ce mariage naîtra Charles-Quint, empereur en 1519.

1461—1483 Louis XI lutte contre les grands seigneurs féodaux. Il se rapproche des Suisses — qu'il a appris à connaître à St-Jacques — pour qu'ils servent ses intérêts contre le duc de Bourgogne.

1477 Marie de Bourgogne, fille de Ch. le Tém., épouse Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage fait passer les Pays-Bas et la Franche-Comté (après arrangement avec les Suisses) à la famille des Habsbourg.

1482 Maximilien cède la Bourgogne à la France par le traité d'Arras.

1492 12 octobre. Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Il meurt après son 4e voyage (1506) sans savoir qu'il a découvert un nouveau continent.

1492 Prise de Grenade par les Espagnols sur les Maures.

1493—1519 Maximilien empereur. Il essaie de restaurer l'empire en augmentant les prérogatives du pouvoir central. (Ligue de Souabe, réorgan. judiciaire, administrative et financière).

1499 Guerre de Souabe. Janvier-avril: Combats dans la vallée de Münster, à Luziensteig, à Triesen et au Hard. Expéditions dans le Hegau. Victoires des Suisses au Bruderholz, à Schwaderloo (Triboldingen, à Frastenz (20 avril). Bataille de Calven (22 mai). L'Engadine est ravagée. Bataille de Dornach (22 juillet). Paix de Bâle. La Suisse est séparée de fait de l'empire allemand.

1501 Bâle (9 juin) et Schaffhouse (10 août) entrent dans la Confédération.

1499—1506 **9. Les guerres d'Italie.**

1499 Alliance des Suisses avec Louis XII, roi de France. Avec l'appui de mercenaires suisses, Louis XII conquiert le Milanais.

1500 Ludovic Sforza reconquiert son duché avec l'aide de mercenaires suisses. Les Français reviennent et assiègent le duc dans Novare; il est trahi par un Suisse. Des troupes suisses occupent Bellinzone.

1503 Louis XII doit céder Bellinzone aux cantons primitifs. Animosité croissante entre les Confédérés et la France.

1510 Le cardinal Schinner fait conclure aux Suisses une alliance avec le Pape Jules II.

1512 La „grande expédition de Pavie". Les Suisses remettent le Milanais à Maximilien Sforza. Il leur cède les bailliages de Lugano, Locarno, Mendrisio, la Vallée de la Maggia et le val d'Ossola. Les Grisons obtiennent Bormio, la Valteline et Chiavenna (qu'ils garderont jusqu'en 1797).

1513 Les Français marchent de nouveau sur Milan. Victoire des Confédérés à Novare (6 juin); marche sur Dijon (septembre). Appenzell entre dans la Confédération: (17 déc.) la Confédération compte désormais 13 cantons.

1515 13 et 14 sept. Défaite des Suisses à Marignan. Le Milanais passe à François Ier, roi de France.

1516 *Paix perpétuelle* avec la France. Les Confédérés conservent les bailliages tessinois mais renoncent au val d'Ossola.

1521 Les Confédérés, — à l'exception de Zurich, sous l'influence de Zwingli — concluent une alliance avec la France.

III. De la Réforme à la révolution helvétique (1523—1798).

1523—1555 **1. La Réforme.**

1519 Ulrich Zwingli commence à prêcher à Zurich.

1523 Colloque de Zurich (janvier). Le Conseil prend nettement le parti de Zwingli.

1498	Vasco de Gama double le cap de Bonne Espérance et traverse l'Océan Indien: la route des Indes orientales est découverte.
1500	Alvarez Cabral découvre le Brésil.

1494—1495	Charles VIII, roi de France, en Italie; appelé par Savonarole.
1501—1503	Conquête et perte de Naples par Louis XII.
1503—1513	Pontificat de Jules II.
1513—1521	Pontificat de Léon X.
1510—1511	La Sainte Ligue (Pape, Empereur, Henri VIII d'Angleterre, Ferdinand le cath. roi d'Epagne et les Suisses).
Renaissance:	Merveilleux épanouissement des arts et des lettres (humanisme) à la fin du XVe et dans la 1ère moitié du XVIe siècle. La Renaissance commença en Italie, s'étendit ensuite à la France et à l'Allemagne, plus tard à l'Espagne et à la Hollande. Elle agrandit le champ de la pensée et de l'activité intellectuelles.
1516	Concordat de Bologne entre François Ier, et Léon X.
1519	Election de Charles-Quint à l'empire. Il régnera jusqu'en 1556 et aura pour rival son concurrent à la couronne impériale, François Ier.
1519—1522	Magellan fait pour la 1ère fois le tour du monde.
1519—1521	Conquête du Mexique par Cortez; du Pérou, par Pizarre (1532).

1517	Commencement de la Réforme par Martin Luther (1483—1546): il affiche ses thèses contre les indulgences à Wittenberg.

1523—1525	La Réforme est introduite à Zurich. Commencement de la Réforme dans d'autres cantons (Appenzell, St-Gall, Bâle, Berne, etc.) La majorité de la Diète, et surtout les V cantons prend position contre la Réforme. Affaire de la chartreuse d'Ittingen. Répression de la révolte des paysans et des anabaptistes.
1525	Mandat de foi général.
1526	Colloque de Baden. Traité de combourgeoisie de Genève avec Berne et Fribourg. Farel, protégé par Berne, commence à prêcher la Réforme dans la Suisse occidentale.
1527	Zurich conclue un traité de „combourgeoisie chrétienne“ avec Constance.
1528	Colloque de Berne (janvier). Le Conseil adopte la Réforme.
1528—1529	Introduction de la Réforme à Berne, Glaris, Bâle, St-Gall, Schaffhouse. La „combourgeoisie chrétienne“ est renforcée par l'entrée de Berne, de Bâle, etc.
1529	„Alliance chrétienne“ des V cantons avec l'Autriche. Les armées des deux partis marchent sur Cappel. Première paix de Cappel.
1530	Offensive de Zurich dans les bailliages communs et contre l'abbaye de St-Gall. Zurich et Bâle concluent une alliance avec le landgrave Philippe de Hesse et la ville de Strasbourg. Siège de Genève par les Savoyards; Berne et Fribourg débloquent la ville. Paix de St-Julien. Un parti réformé se forme à Genève.
1531	Bataille de Cappel (11 oct.); mort de Zwingli. Défaite des Zuricois au Gubel. Deuxième paix de Cappel. Mouvements dans les campagnes zuricoises et bernoises. „Chartes de Cappel.“ Rétablissement du catholicisme dans le Freiamt, à St-Gall, etc.
1533	Luttes confessionnelles à Soleure; l'avoyer Wengi.
1535	Triomphe de la Réforme à Genève.
1536	Genève, menacée par la Savoie, est sauvée par les Bernois. Ils conquièrent le Pays de Vaud, le Pays de Gex et les territoires sis au sud du lac Léman. Fribourg et le Valais s'emparent aussi de territoires savoyards.
1536—1538	Premières prédications de Calvin à Genève.
1538	Calvin et Farel sont obligés de quitter Genève.
1541—1564	Calvin est rappelé à Genève et instaure une nouvelle organisation ecclésiastique. Genève devient la „Rome protestante.“
1555	Partage de la Gruyère entre Berne et Fribourg. Berne introduit le protestantisme dans le Gessenay.
1555—1604	**2. La Contre-Réforme.**
1555	Expulsion des réformés de Locarno.
1562—1563	Les cantons catholiques prennent part au concile

1520 Rupture de Luther avec le Pape.
1521 Diète de Worms.
1525 Révolte des paysans en Allemagne; Luther prêche leur écrasement.
1525 Les Français, qui ont profité des complications intérieures de l'Empire pour envahir le Milanais, sont battus à *Pavie* par des troupes allemandes et espagnoles. François Ier est fait prisonnier. Héroïsme de ses soldats suisses.
1525 La Prusse devient protestante par la conversion d'Albert de Brandebourg, grand-maître des Teutoniques, à la nouvelle foi. Il devient duc de Prusse.
1527 Sac de Rome par le connétable de Bourbon, traître à la France. Résistance héroïque de la garde suisse pontificale (Roist, de Zurich).
1529 Deuxième diète de Spire. Les réformés prennent le nom de „protestants".
1530 Confession d'Augsbourg, rédigée par Mélanchton.
1531 Ligue de Smalkalde entre les villes et les princes protestants.
1526—1532 Les Turcs alliés de François Ier contre l'Empire. Siège de Vienne 1529.
1509—1547 Henri VIII d'Angleterre devient chef de l'Eglise anglicane (1534). Le „bill du sang" (1536.)

1534 Fondation de l'ordre des Jésuites par St-Ignace de Loyola.
1535 L'„Institution chrétienne" de Calvin.

1545—1563 Concile de Trente.
1555 Paix d'Augsbourg entre l'empereur et les protestants: culte luthérien autorisé; interdiction de faire de nouvelles sécularisations (réservat ecclésiastique).

1556 Abdication de Charles-Quint à Bruxelles († 1558 au monastère de Yuste dans l'Estramadure). Partage de l'empire: Philippe II (1556—1598), son

de Trente. Leurs envoyés: l'abbé d'Einsiedeln Joachim Eichhorn, et le chevalier Melchior Lussi, de Stans.

1564 Traité de Lausanne: Berne rend à la Savoie le Pays de Gex et les territoires au sud du Léman.

1566 Les cantons protestants reconnaissent la deuxième confession helvétique; l'antistès Bullinger.

1567 Le colonel lucernois Louis Pfyffer sauve à la retraite de Meaux, le roi de France Charles IX pressé par les Huguenots.

1570 St-Charles Borromée visite la Suisse.

1577 Alliance des V cantons et de Soleure avec la Savoie; Fribourg y entre en 1578. Fondation du premier collège suisse de Jésuites à Lucerne.

1579 Le nonce Bonomio en Suisse. — Alliance des cantons catholiques avec l'évêque de Bâle.

Alliance du roi de France Henri III avec Berne et Soleure pour protéger Genève (traité de Soleure).

1580 Arrivée des Jésuites à Fribourg. Le Père Canisius (1580—1597). Inauguration des cours du collège St-Michel (1582).

1582 Querelle du calendrier.

1585 Le colonel Pfyffer entre en relations avec la „Ligue" et lui amène des troupes. D'autres troupes de la Suisse catholique restent au service du roi Henri III. Les réformés suisses soutiennent les Huguenots.

1586 Etablissement d'une nonciature permanente à Lucerne. Ligue d'Or des 7 cantons catholiques.

1587 Les V cantons et Fribourg concluent une alliance avec l'Espagne.

1589 Traité de Nyon cassé par le peuple bernois.

1597 Séparation d'Appenzell en deux demi-cantons.

1602 Douze cantons, auxquels se joint bientôt Zurich, concluent une alliance avec le roi de France Henri IV qui s'assure ainsi les cols alpins.

Escalade de Genève.

1604 Triomphe du catholicisme en Valais.

1617—1648 3. Troubles dans les Grisons. La Suisse pendant la guerre de Trente ans.

1617 Victoire du parti espagnol (Rodolphe Planta) aux Grisons.

1618 Soulèvement des protestants grisons sous Georges Jénatsch. Tribunal de Thusis.

1618—1620 Régime rigoureux exercé par le parti protestant-vénitien dans les Grisons.

1620 Massacre de la Valteline. Invasion des Autrichiens et des Espagnols. Défaite des protestants grisons et de leurs alliés suisses à Tirano.

1622 Révolte du Prættigau. Les Autrichiens sont repoussés mais reviennent encore quelquefois.

fils, devient roi d'Espagne, reçoit les colonies, Naples, Milan, les Pays-Bas, la Franche-Comté. Ferdinand I (1556—1564), son frère, reçoit la couronne impériale et les pays allemands.

1559	Traité de Cateau-Cambrésis. La France abandonne l'Italie à l'Espagne et se tourne vers le Rhin.
1562—1593	Guerres de religion en France.
1572	24 août. La Saint Barthélemy.
1589—1610	Henri IV assassiné par Ravaillac. Arques. Ivry.
1598	Edit de Nantes.
	Traité de Vervins.
1571	Victoire des flottes chrétiennes à Lépante sur les Turcs.
1579	Soulèvement et indépendance des Provinces-Unies.
1558—1603	Elisabeth d'Angleterre. Persécution des catholiques. Exécution de Marie Stuart, reine d'Ecosse (1587).
1588	L'Invincible Armada n'atteint pas l'Angleterre.
1600	La compagnie des Indes.
1572—1585	Pontificat de Grégoire XIII.
1585—1590	Pontificat de Sixte-Quint.

1618—1648	Guerre de Trente ans causée par la violation du traité d'Augsbourg (1555). Périodes: bohémienne (1618—1623), danoise (1625—1629), suédoise (1630—1635), française (1635—1648). Principaux personnages: Gustave-Adolphe, roi de Suède, Richelieu, min. du roi de France Louis XIII, Wallenstein, gal de l'Empire, Torstenson gal suédois, Oxenstierna, chancelier de Suède, Condé, Turenne, gén. français, Trautmannsdorf, plénipotentiaire de l'Empire.
1619—1637	Ferdinand II empereur.

1632 Affaire de Cluse.

1633 Violation de la frontière suisse par les troupes suédoises. Affaire Kesselring.

1635 Grisons et Français (politique de Richelieu) commandés par Jénatsch et le duc de Rohan chassent les Autrichiens et les Espagnols de la Valteline.

1637 Les Grisons, commandés par Jénatsch, se soulèvent contre Rohan et forcent les Français à se retirer.

1639 Les Grisons recouvrent leurs pays sujets par traité avec l'Espagne.

1647 Projet d'une organisation militaire fédérale (Défensional).

1648 Paix de Westphalie. L'indépendance de la Suisse vis-à-vis de l'empire allemand est reconnue.

1653—1656 4. Guerre des paysans et première guerre de Villmergen.

1653 Janvier à mars: Commencement des troubles dans l'Entlebuch. Députation de 10 bailliages lucernois à Wohlhusen. Soulèvements dans l'Emmenthal, dans les campagnes soleuroises, etc. Sévère répression par la Diète. Nouveau soulèvement des paysans. Assemblées à Sumiswald et à Huttwil. Ligue des paysans; Leuenberger, général en chef.
Mai: Marche de Leuenberger sur Berne. Paix de Murifeld. Juin: Combats de Wohlenswil, Gisikon et Herzogenbuchsee. Défaite complète des paysans. Cour martiale à Zofingue. Septembre: Dernier soulèvement et prise des „trois Tells“ dans l'Entlebuch.

1655 Automne. Fuite des protestants d'Arth à Zurich. Différend entre Zurich et Schwytz.

1656 Guerre. Les Zuricois assiègent sans succès Rapperswil. Les Bernois sont battus à Villmergen par les troupes des V cantons (24 janvier). Paix de Baden.

1663—1715 5. Relations de la Suisse avec Louis XIV.

1663 Renouvellement de l'alliance avec la France: des troupes suisses prennent une part glorieuse aux guerres de Louis XIV.

1668 Les Français en guerre avec l'Espagne, envahissent la Franche-Comté. — Les Confédérés renouvellent le Défensional.

1678 La Franche-Comté passe à la France par le traité de Nimègue qui termine la guerre de Hollande (1672—1678).

1681 Louis XIV s'empare de Strasbourg. Il fait construire la forteresse de Huningue près de Bâle.

1707 La principauté de Neuchâtel passe à la Prusse. Les Toggenbourgeois se soulèvent contre l'abbé de St-Gall.

1712 Deuxième guerre de Villmergen. Zurich et Berne

1629 Edit de restitution.
1632 Bataille de Lutzen. Vict. des Suédois; mort de Gustave-Adolphe.
1637—1657 Ferdinand III empereur.
1643 Victoire de Condé à Rocroi sur les Espagnols.

1643—1715 Règne de Louis XIV. Mazarin (1643—1661) puis, règne personnel. — Littérature française classique: Corneille, Descartes, Racine, Molière, La Fontaine, etc. Prépondérance française après la paix de Westphalie. Guerres de conquête dans la suite.
1648 Paix de Westphalie. Affaiblissement de l'empire morcelé en nombreux états. — Indépendance des Provinces-Unies.

1659 Paix des Pyrénées. Louis XIV épouse Marie-Thérèse d'Epagne.
1649 Révolution en Angleterre. Exécution du roi Charles Ier. La république. Cromwell.
1651 Acte de navigation dirigé contre le commerce maritime hollandais.
1660 Restauration des Stuart. Charles II (1660-1685).
1688 Deuxième révolution anglaise: avènement de Guillaume III (1689—1701) qui prend part à la coalation contre Louis XIV „L'acte d'établissement" de 1701 exclut du trône tout prince catholique; avènement de la maison de Hanovre (1714).

1667—1668 Guerre de Dévolution. Paix d'Aix la Chapelle.
1862 Déclaration des 4 articles de l'Eglise gallicane.
1685 Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. 300000 protestants quittent la France et portent à l'étranger (Hollande, Prusse, Suisse, Angleterre) des industries prospères.
1701 18 janvier. La Prusse devient un royaume (Frédéric I).
1701—1714 Guerre de la succession d'Espagne. L'Europe contre Louis XIV. Villars sauve la France à Denain (1712). Victoires du prince Eugène, général de l'Empire. Traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt.

soutiennent les Toggenbourgeois; les cantons catholiques prennent le parti de l'abbé de St-Gall. — Avril et mai: les réformés prennent Wil, la campagne st-galloise, entrent dans le Freiamt et sont vainqueurs à Bremgarten.
Négociations de paix. Nouvelle rupture. Défaite des troupes des V cantons à Villmergen (25 juillet). Paix d'Aarau.

1715 Alliance séparée des cantons catholiques avec la France (Trücklibund).

1721—1784 6. Soulèvements et luttes de partis.

1721—1722 Glaris réprime le soulèvement du Werdenberg.
1723 Le major Davel tente d'affranchir le Pays de Vaud; son plan est découvert; il est exécuté.
1729—1735 Lutte des „doux" et des „rudes" à Zoug (Zurlauben et Schumacher).
1749 Affaire Henzi à Berne.
1755 Uri réprime le soulèvement de la Léventine.
1742—1770 Lutte entre les familles Meyer et Schumacher à Lucerne.
1763—1771 Luttes des „doux" et des „rudes" à Schwytz (les Reding, l'aubergiste du Paon Pfyl).
1707—1782 Luttes des „représentants" et des „négatifs" à Genève. Les écrits de J.-J. Rousseau. Intervention de Berne, de la France et de la Sardaigne (1782).
1777 Renouvellement de l'alliance avec la France.
1781 Le gouvernement patricien de Fribourg, aidé de troupes bernoises, réprime le soulèvement fomenté par le major Chenaux.
1784 Exécution de l'ancien landammann Suter à Appenzell.

1790—1797 7. Préludes du bouleversement de la Confédération.

1790—1791 Le Haut-Valais réprime le soulèvement du Bas-Valais
1791 Troubles dans le Pays de Vaud et le Porrentruy.
1792 10 août. Défense héroïque de la Garde suisse à Paris.
1792—1793 Nouveau soulèvement dans l'évêché de Bâle; il est ocupé par les Français. République rauracienne bientôt annexée à la France.
1792—1797 Barthélemy ambassadeur de France en Suisse.
1794—1795 Troubles dans le cantons de Zurich (affaire de Stæfa).
1795—1797 Troubles sur le territoire de l'abbaye de St-Gall.
1797 La Valteline, Bormio et Chiavenna s'incorporent, grâce au général Napoléon Bonaparte, à la république cisalpine.

	Gains réels de l'Angleterre (Baie d'Hudson, Gibraltar); gains plus apparents de l'Autriche en Italie et aux Pays-Bas. Philippe V, petit-fils de Louis XIV, reconnu roi d'Espagne, mais doit renoncer à tous droits en France.
1682—1725	Pierre le Grand: naissance de la Russie moderne; victoires sur les Turcs et sur les Suédois. Le Genevois Lefort.

1715—1774	Louis XV; régence 1715—1723. Le financier Law. Désaffection croissante envers la royauté.
1756—1763	Guerre de sept ans. Perte des colonies françaises de l'Inde et du Canada conquises par l'Angleterre. Conquête de la Silésie sur l'Autriche (Marie-Thérèse 1740—1780) par la Prusse (Frédéric II le Grand 1740—1786) l'ami de Voltaire.
1776	4 juillet. Déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique qui rompent avec l'Angleterre. Georges Washington.
1765—1790	Joseph II empereur. Le „joséphisme"; le „despotisme éclairé."
1762—1796	Catherine II, impératrice de Russie. Partages de la Pologne: 1772, 1793, 1795 entre la Russie, la Prusse, et l'Autriche. Les deux derniers partages, en excitant la méfiance réciproque des co-partageants, les empêchent de se mêler exclusivement des affaires de la France en révolution.
1768—1779	Voyages du navigateur anglais Cook.
2me moitié du 18em siècle.	Philosophes et savants. L'Encyclopédie. Attaques contre l'ancien régime; les doctrines préparent la Révolution.

1789	5 mai. Ouverture des Etats-Généraux. (Assemblée nationale constituante.) 14 juillet. Prise de la Bastille.
1791—1792	L'Assemblée législative. 20 avril: Déclaration de guerre à l'Autriche.
1792	Le 10 août marque la chute de la royauté. Le roi est enfermé au Temple.
1792	22 sept. Proclamation de la République. — La Convention (1792—1795). Valmy. Jemmapes.
1793	21 janv. Exécution de Louis XVI. La Terreur.
1794	juillet. Chute de Robespierre.
1795—1799	Le Directoire. Bonaparte en Italie. Traité de Campo-Formio (1797).

1797—1798	**8. Chute de l'ancienne Confédération.**
1797	Fin de l'année. Le Directoire, de connivence, avec des révolutionnaires suisses (Ochs, Laharpe) décide l'invasion de la Suisse. Les Français occupent la partie suisse de l'évêché de Bâle. L'envoyé français Mengaud excite partout les populations à la révolte. La Suisse ne prend aucune mesure sérieuse.
1798	Janvier à fin mars: Bouleversement à Bâle. Révolution dans le pays de Vaud (République lémanique). Ménard envahit le pays de Vaud. Dernière Diète de l'ancienne Confédération à Aarau: elle se sépare le 31 janvier. Dans la plupart des cantons, l'ancien régime est renversé, les sujets sont affranchis. Marche des Français sur Berne. Schauenbourg prend Soleure, Pijon prend Fribourg, (2 mars). 5 mars. Batailles de Neuenegg et du Grauholz (Erlach, Steiger). Prise de Berne. La Suisse est déclarée. „république helvétique une et indivisible." Elle est rançonnée par le vainqueur. Mulhouse et Genève deviennent françaises.

IV. De la République helvétique jusqu'à nos jours.

1798—1802	**1. L'Helvétique.**
1798	12 avril. Les représentants de 10 cantons réunis à Aarau acceptent et proclament la constitution helvétique. Résistance de la Suisse centrale. 30 avril — 4 mai. Victoires des Schwytzois (sous Aloys de Reding) sur les Français à Schindellegi, à Rothentourm, à Morgarten. La Suisse primitive accepte le nouvel ordre de choses. septembre. Nidwald refuse le serment civique. Terrible répression par Schauenbourg (9 sept.).
1799	La Suisse champ de bataille des armées étrangères. 4 et 5 juin. Les Autrichiens battent Masséna à la première bataille de Zurich. août. Victoires des Français dans les Alpes. 25 et 26 sept. Masséna bat les Russes et les Autrichiens à la 2ème bataille de Zurich et à Schännis. Retraite de Souworoff dans les Alpes.
1799—1802	Luttes politiques entre unitaires et fédéralistes. La constitution est modifiée 4 fois.
1802	Soulèvement des fédéralistes. Défaite des troupes du gouvernement helvétique, mis lui-même en fuite. Napoléon, Premier Consul, s'interpose comme „médiateur" de la Suisse. Consulta helvétique à Paris.

1797	18 fructidor (4 sept.) Coup d'Etat qui amène au pouvoir des gens décidés à piller les pays voisins; cause directe de l'intervention en Suisse.
1798	Campagne de Bonaparte en Egypte. Défaite navale des Français à Aboukir. Victoire des Pyramides.
1783—1802	Angleterre: Ministère du second Pitt, le plus implacable adversaire de Napoléon. L'Angleterre, banquier des coalisés.

1799	9 novembre. Coup d'Etat du 18 Brumaire: le Consulat. Bonaparte Premier Consul.
1800	Victoire de Bonaparte à Marengo.
1801	Paix de Lunéville.
1801	Concordat entre le Pape Pie VII et Bonaparte.
1802	Paix d'Amiens avec l'Angleterre.

1803—1813	**2. L'époque de la Médiation.**
1803	19 février. Bonaparte remet l'Acte de Médiation à la Consulta. La nouvelle constitution est promulguée (le landammann d'Affry).
1804	La „guerre du Bocken“ dans le canton de Zurich.
1806	Neuchâtel donnée en principauté au maréchal Berthier.
1810	Les Valais annexé par la France (dépt. du Simplon).
1812	Les régiments suisses se signalent pendant la campagne de Russie (Polotzk).
1813	Défaite de Napoléon à Leipzig, la „bataille des nations.“ L'Acte de Médiation est supprimé.
1813—1814	Premier passage des Alliés à travers la Suisse.
1814—1830	**3. L'époque de la Restauration.**
1814—1815	Longues et difficiles négociations relatives à une nouvelle constitution. Congrès de Vienne. Les puissances attribuent le Valais, Neuchâtel et Genève à la Suisse. Deuxième passage des Alliés à travers la Suisse qui prend part à la coalition. La neutralité perpétuelle de la Suisse est reconnue. (2e paix de Paris 20 nov. 1815.)
1814	Suppression de l'évêché de Constance.
1815	7 août. Pacte fédéral des XXII cantons.
1817	Les catholiques de Genève sont attribués à l'évêché de Lausanne (siège à Fribourg).
1818	Fondation de l'école militaire de Thoune.
1823	Le double évêché Coire-St-Gall est institué.
1824	Premier tir fédéral à Aarau.
1828	Réorganisation de l'évêché de Bâle.
1829—1830	Les premières réformes libérales à Zurich, Lucerne, etc. Victoire des libéraux au Tessin.
1830—1848	**4. La régénération. Luttes entre conservateurs et libéraux-radicaux.**
1830—1831	Victoire des aspirations libérales et démocratiques. Grandes assemblées populaires à Weinfelden, Uster, Sursee, etc. Constitutions libérales en Thurgovie, à Soleure, Zurich, Lucerne, etc.
1831—1832	Deux tentatives infructueuses de soulèvement des républicains à Neuchâtel. Prises d'armes à Bâle (Ville et Campagne), partage du canton. Partage du canton de Schwytz.
1832	Concordat des sept. Ligue de Sarnen.
1833	La revision de la constitution fédérale est rejetée. Nouvelles luttes civiles à Bâle et à Schwytz. Bâle est partagé. Schwytz ne forme plus qu'un canton.

1803	Recès de la Diète d'empire (remaniement territorial de l'Allemagne) par Napoléon.
1804—1814	Napoléon Ier empereur.
1805	Austerlitz. Trafalgar. 1806 Iéna. 1806 le Blocus continental.
1807	Eylau, Friedland. Paix de Tilsitt; l'alliance franco-russe.
1808—1809	Guerre d'Espagne. Saragosse. Baylen.
1809—1814	Wagram. Rupture de Napoléon avec la Papauté. (Pie VII)
1810	Napoléon, épouse en secondes noces Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche François Ier.
1812	Campagne de Russie (la Bérésina). La Grande armée.
1813	Campagne d'Allemagne: Leipzig (16—19 oct.).
1814	Campagne de France. — Ouverture du congrès de Vienne (sept.). Les Bourbons remontent sur le trône de France.

1815	Les cent jours. Waterloo (18 juin). Ste Hélène: Napoléon Ier y meurt en 1821.
1815—1866	La Confédération germanique.
1815	La Sainte Alliance. (Alexandre Ier).
1814—1824	Louis XVIII. La Charte. La Terreur blanche.
1824—1830	Charles X. Campagne d'Algérie.
1817—1822	Répression des mouvements libéraux: congrès d'Aix-la-chapelle, Troppau, Laibach, Vérone.
1821—1829	Guerre d'indépendance de la Grèce. Navarin. La question d'Orient.

Dès la première moitié du siècle: Transformation progressive des communications, de l'industrie, du commerce, par les grandes inventions modernes. Résultats économiques, sociaux et politiques.

1830	27—29 juillet. Révolution à Paris; Charles X renversé est remplacé par Louis-Philippe, „roi des Français." (1830—1848). Ministères Casimir-Périer, Thiers, Guizot. — Entente cordiale avec l'Angleterre. Suffrage censitaire. Débuts du mouvement socialiste.
1831	Organisation du royaume de Belgique.
1832	Prise d'Anvers (aux Hollandais) par les Français.
1832	La réforme électorale en Angleterre.
1833	Fondation du „Zollverein" en Allemagne.
1839	La Belgique devient un état meutre.

1834	Articles de Baden.
1834—1838	Complications avec l'étranger (affaires des réfugiés, Conseil, Louis-Napoléon).
1836	Suppression du double évêché Coire-St-Gall. St-Gall devient le siège d'un évêché.
1839	Révolution à Zurich. Chute du gouvernement libéral.
1840	Luttes de partis en Valais. Victoire des libéraux bas-valaisans.
1841	Revision de la Constitution en Argovie. Répression du soulèvement du Freiamt. Suppresssion des couvents. Victoire des conservateurs à Lucerne.
1841—1843	La question des couvents anime les partis.
1843	La Diète autorise — après rétablissement des couvents de femmes — la suppression des couvents d'hommes en Argovie. Les cantons conservateurs-catholiques protestent à la conférence de Lucerne.
1844	Nouvelle guerre civile au Valais. Défaite des libéraux au combat du Trient.
	Les Jésuites appelés à Lucerne. Première expédition des corps-francs (8 déc.).
1845	Deuxième expédition des corps-francs (31 mars). Fuite de Steiger. Assassinat de Leu. Conclusion du Sonderbund.
1846—1847	Les libéraux arrivent au pouvoir à Genève et à St-Gall.
1847	juillet. La majorité de la Diète décide la dissolution du Sonderbund, l'expulsion des Jésuites et la revision de la constitution fédérale.
	octobre. Tentatives de conciliation échouent. La Diète décide la guerre.
	novembre. Guerre du Sonderbund. Capitulation de Fribourg et de Zoug. Défaite du Sonderbund à Honau, Gisikon, Meierskappel. Capitulation de Lucerne et des autres cantons du Sonderbund.
1848	Soulèvement et victoire des républicains à Neuchâtel (1er mars). 12 sept. La nouvelle Constitution fédérale est acceptée.

De 1848 à nos jours. 5. Le nouvel Etat fédératif suisse.

1848 nov.	Première session des Chambres fédérales à Berne.
1849—1853	Unification des postes, des douanes, des monnaies, etc.
1856—1857	Affaire de Neuchâtel. Le soulèvement des royalistes est étouffé. Complications avec la Prusse. Occupation de la frontière. Intervention de l'Angleterre et de la France. Neuchâtel est complètement séparé de la Prusse (traité de Paris).
1859	Interdiction du service militaire étranger.
1860	Affaire de Savoie.

1840	Quadruple alliance de Londres. Angleterre, Prusse, Autriche, Russie. Menaces de guerre générale.
1841	Convention des détroits encore en vigneur: importante pour la question d'Orient: le passage du Bosphore et des Dardanelles interdit à tout vaisseau de guerre. Escadres russes prisonnières dans la Mer Noire.
1847	Attitudes opposées de Guizot et de Palmerston vis-à-vis du Sonderbund.
1848	24 février. Révolution à Paris. Louis-Philippe renversé. La 2ème République; le suffrage universel. Louis-Napoléon élu président de la République.

1848—1870	L'unité italienne. Cavour. Victor-Emmanuel II. Pie IX (1846—1878) Campagnes de 1848—49, 1859 (Napoléon III: Solférino, Magenta). 1866 (alliance avec la Prusse). Royaume d'Italie 1861. Prise de Rome 20 sept. 1870.
1848—1871	L'unité allemande. Parlement de Francfort (1848). Guerre de Danemark (1864). Guerre contre l'Autriche: Sadowa (1866). Guerre franco-allemande (1870—71). Le nouvel empire allemand: 18 janvier 1871. Bismarck (1861—1890). Guillaume Ier (1861—1888).

dep. 1860 environ	Extension des droits populaires dans les constitutions cantonales.
1866	Revision partielle de la constitution fédérale (droit d'établissement des Israélites).
1870—1871	Occupation des frontières pendant la guerre franco-allemande.
1870—1873	„Kulturkampf" lors de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale (Concile du Vatican 1870). Constitution de paroisses „catholiques-chrétiennes" (vieux-catholiques).
1872	La revision de la constitution fédérale est rejetée.
1874	19 avril. La nouvelle constitution fédérale est acceptée (revision totale de celle de 1848).
1891	Introduction de l'initiative populaire constitutionnelle.
1898	Le peuple décide le rachat des chemins de fer et l'unification du droit.
1907	Le peuple accepte une nouvelle loi militaire.
1909	Le rachat des chemins de fer est achevé par l'acquisition de la ligne du St-Gothard. (Convention très discutée adoptée par les Chambres en avril 1913.)
1912	Le peuple accepte une loi fédérale sur les assurances ouvrières.
1912	Le Code civil suisse entre en vigueur.

1851	2 déc. Coup d'Etat de Louis-Napoléon.
1852—1870	Napoléon III empereur. Campagnes de Crimée, d'Italie, du Mexique.
1854—1855	Guerre de Crimée (question d'Orient.)
1864	Le Syllabus.
1867	Constitution dualiste austro-hongroise. — Affaire du Luxembourg entre la France et la Prusse.
1861—1865	Guerre de Sécession aux Etats-Unis.
1869	Ouverture du canal de Suez.
1870	19 juillet. La France déclare la guerre à la Prusse. Woerth. Gravelotte. Sedan. Proclamation de la République: 4 sept. Metz. Le Mans. St. Quentin. Reddition de Paris 28 janv. 1871. Paix de Francfort: 10 mai 1871 (la clause de „la nation la plus favorisée“ pour le régime douanier).
1871	La loi italienne des garanties. (Saint Siège.)
1875	La constitution républicaine française.
1876—77	Guerre russo-turque (Question d'Orient).
1878	Congrès de Berlin: nouveaux Etats balkaniques.
1882	L'Angleterre en Egypte.
1892	Le projet Gladstone sur l'Irlande
1898	Guerre hispano-américaine.
1899—1901	Guerre du Transvaal.
1904—1905	Guerre russo-japonaise. Paix de Portsmouth.
1905	La Suède et la Norvège forment deux royaumes distincts.
1906	Conférence d'Algésiras. Séparation des Eglises et de l'Etat en France.
1911	Agadir.
1912	Traité franco-allemand concernant le Maroc et le Congo. Guerre italo-turque de Tripolitaine. Traité de Lausanne.
1912—1913	Guerres des Balkans. Traité de Bucarest.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 07 03 08 011 2